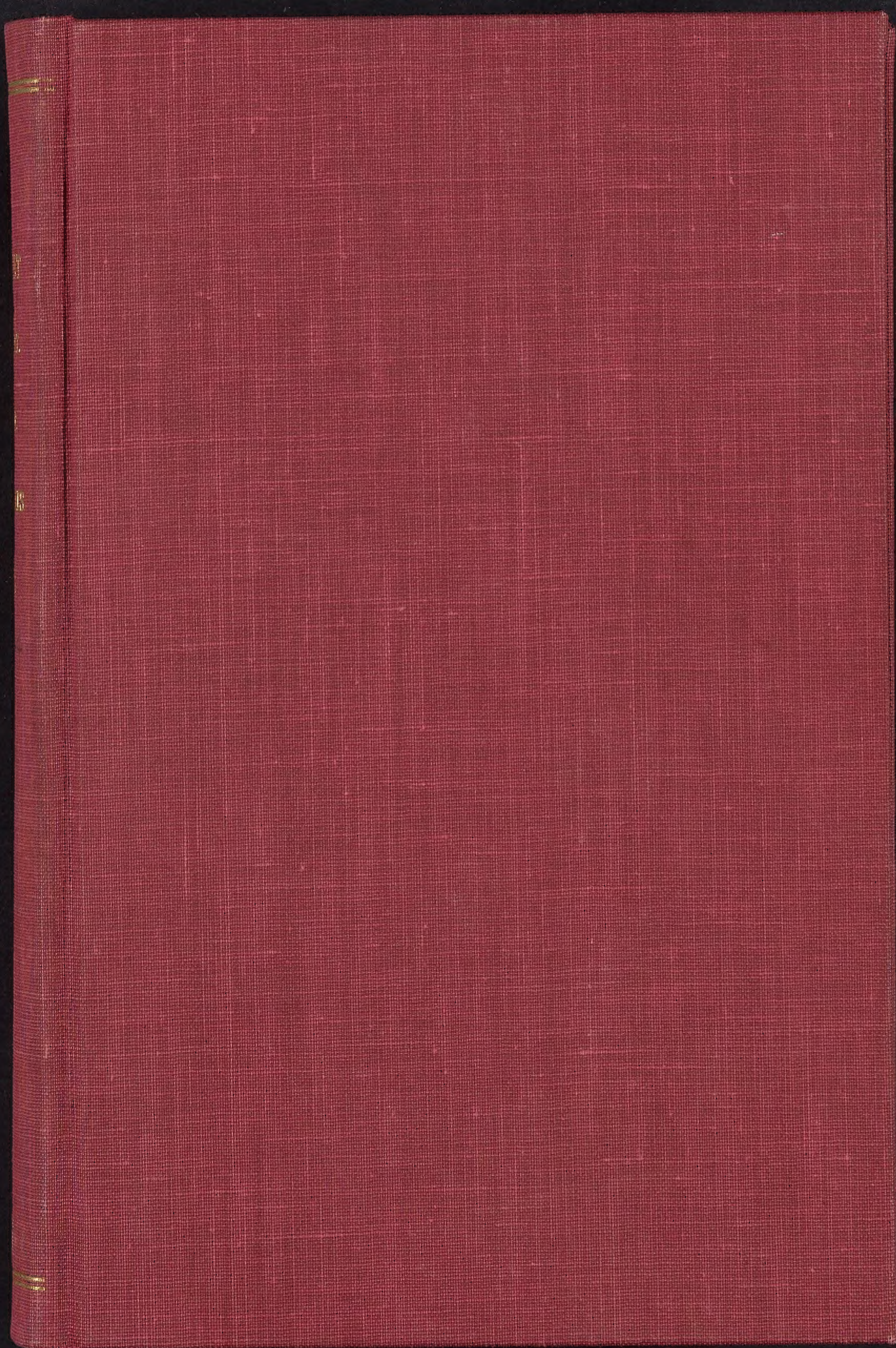


COLÉOPTÈRES

DE FRANCE.

LYON. — IMPR. DUMOULIN ET RONET,
Quai Saint-Antoine, 33.

HISTOIRE NATURELLE

DES

COLÉOPTÈRES

DE FRANCE,

Par M. E. Mulsant,

Sous-bibliothécaire de la ville de Lyon,
Professeur d'Histoire naturelle au Collége royal,
Président de la Société linnéenne,
Membre de l'Académie royale, des Sociétés royale d'Agriculture et Littéraire
de la même ville;
des Sociétés Entomologique de Stettin,
des Naturalistes de Halle, de l'Osterland,
des Sciences de Lille, etc., etc.

SULCICOLLES. — SÉCURIPALPES.

PARIS.

MAISON, LIBRAIRE, QUAI DES AUGUSTINS, 29.

—

1846.

S

PRÉFACE.

Des deux Tribus comprises dans ce volume, l'une d'elles, celle des Sulcicolles est réduite à un si petit nombre d'espèces, qu'il serait inutile, à son égard, d'entrer dans quelques détails.

Quant aux Sécuripalpes, ils ont de tout temps fixé l'attention, soit en raison des occasions fréquentes qu'on a de les observer, soit à cause de leur forme gracieuse et de leurs couleurs vives et tranchées. Mais, si par leur figure presque hémisphérique ils présentent un air de famille qu'il est aisé de reconnaître, leur étude présente des difficultés plus sérieuses. Celles-ci naissent principalement de la diversité des dessins du corselet et des élytres chez les individus appartenant à la même espèce. Pendant longtemps ces figures variables servirent de base aux distinctions spécifiques; le nombre des Sécuripalpes fut par là multiplié contre l'aveu de la nature. Des observations nombreuses prouvèrent enfin qu'on marchait dans une fausse voie. Scriba, Schneider, Paykull, Illiger, tentèrent de s'appuyer sur des bases moins instables, et de ratta-

cher à un type spécifique les diverses variétés qui doivent s'y rapporter. Gyllenhal continua cette œuvre de progrès. D'autres écrivains ont également servi la science en fractionnant avec bonheur le grand genre *Coccinella* de Linné. J'ai essayé à mon tour, en recourant à des caractères qu'on n'avait pas encore utilisés, de fournir les moyens d'arriver plus facilement à l'espèce, et de resserrer celle-ci dans ses véritables limites. Je m'estimerai heureux si mon travail peut offrir l'utilité que je me suis proposée.

Il me reste à dire deux mots sur les dénominations nouvelles de Sulcicolles et de Sécuripalpes. Malgré mon profond respect pour la mémoire de Latreille, divers motifs m'ont forcé de rejeter les noms de Fungicoles et d'Aphidiphages, créés par cet illustre entomologiste et généralement adoptés. Il m'a semblé d'abord qu'ayant employé les mots de Longicornes, etc., tirés du latin, les noms des autres Tribus devaient avoir la même origine. En second lieu la qualification d'aphidiphages n'est pas applicable à tous nos Sécuripalpes, puisque plusieurs sont phytophages dans toutes les phases de leur vie active. Enfin, selon ma manière de voir, le nom d'une Tribu doit, autant que possible, parler aux yeux, c'est-à-dire rappeler l'un des caractères extérieurs communs à tous les animaux compris dans la même coupe.

En poursuivant la tâche que je me suis imposée, je reçois des marques toujours plus nombreuses de bienveillance, et des témoignages d'une confiance dont je sens tout le prix.

Ainsi, M. Apetz d'Altenburg, qui préparait une Révision des Scymnes, a eu la générosité de me communiquer les espèces servant de base à son travail, et de me fournir sur quelques

points de la synonymie des renseignements dont je me suis fait un devoir de lui laisser tout le mérite.

MM. les Administrateurs du jardin du roi, sur la proposition de MM. Chevreul, directeur, et Milne-Edwards, professeur d'entomologie, m'ont communiqué les Trimères du Museum d'histoire naturelle. M. le docteur Jourdan a laissé entre mes mains ceux ayant appartenu à feu le comte Dejean, et maintenant la propriété de la ville de Lyon.

La plupart des Entomologistes avec lesquels j'entretiens des relations si agréables, ont mis à ma disposition leur collection; plusieurs m'ont communiqué des notes précieuses, des livres qui me manquaient, ou même, pour m'être utiles, m'ont fait copier des dessins ou des passages d'ouvrages que je ne pouvais me procurer. Je citerai principalement :

Parmi les étrangers, MM. Germar, de Halle; Dohrn et Schaum, de Stettin; Hope, de Londres; Erichson, de Berlin; L. Redtenbacher, de Vienne; Westermann, de Copenhague; Félix, de Leipzig.

Parmi les Naturalistes de la capitale, MM. Aubé, Boilleau, Buquet, Chevrolat, Duponchel, Dupont, Guérin, Javet, Reiche.

Parmi ceux des départements, MM. le capitaine d'Aumont; Billot, de Haguenau; Bompart, de Villefranche; Bourdin, d'Alix; Coulas, de Saint-Jean-la-Bussière; Doublier, de Draguignan; L. Dufour, de Saint-Séver; Ecoffet, de Mende; de Fonscolombe, d'Aix; le capitaine Gaubil; Girodon, de la Chassagne; Hanry, du Luc; de Laferté-Senectère, d'Azay-le-

Rideau; E. Perris, de Mont-de-Marsan; Ch. Perroud, de Bordeaux; Poulat, de Saint-Jean-la-Bussière; Saucerotte, de Strasbourg; Solier, de Marseille.

Enfin, parmi ceux de Lyon, MM. Donzel; Foudras; Gacogne; le capitaine Godart; Guillebeau, Hénon; Al. Jordan; Merck; Ph. Perroud; Cl. Rey.

Je les prie tous de recevoir l'hommage de ma profonde gratitude.

Lyon, 12 novembre 1845.

Á MONSIEUR

C.-A. DOHRN,

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE STETTIN,

ETC., ETC.

TABLE

DES AUTEURS ET DES OUVRAGES

CITÉS DANS CE VOLUME.

Abhandlungen der Hallischen Naturforschenden Gesellschaft, t. 1. — *Dessau* und *Leipzig*, 1783, in-8.

Acta (Nova) regiæ Societatis scientiarum Upsaliensis. — *Upsaliæ*, 1773 et suiv., in-4.

Annales de la Société entomologique de France.— *Paris*, 1832 et suiv., in-8, fig.

Annales des Sciences naturelles, sous la direction de MM. Audouin, Broignart et Dumas. — *Paris*, 1824 et suiv., in-8, fig.

Annales des Sciences physiques et naturelles d'agriculture et d'industries, publiées par la Société royale d'Agriculture, etc., de Lyon. — *Lyon*, 1838 et suiv., gr. in-8, fig.

Archiv für Naturgeschichte gegründet von A.-F.-Aug. Wiegmann, herausgegeben von d[r] W.-F. Erichson. — *Berlin*, 1835 et suiv., in-8, fig.

Audouin (V.). Article Coccinelle du Dictionn. class. d'Hist. nat. — (1823, t. 4),

— Observations sur des Coccinelles dévorant le parenchyme des

feuilles de la Bryone. (Annales de la Soc. entom. de Fr., 1837, t. 6, p. LV.)

— Voy. Annales des Sciences naturelles.

Barbut (J.). Les Genres des Insectes de Linné, constatés par divers échantillons d'insectes d'Angleterre copiés d'après nature. — *Londres*, 1781, in-4, fig.

Bechenstein (J.-M.). Naturgeschichte des in-und ansland. Insekten. — *Nürnberg*, 1793, in-8.

Beckmann (J.). C. Linnæi Systema Naturæ, ex 12ª edit. in epitomen redactum. — *Gottingæ*, 1772, 2 vol. in-8.

Bergstrasser (J.-And.-Benig.). Nomenclatur und Beschreibung der Insekten in der Graffschaft Hanau-Munzenberg. — *Hanau*, 1778-1780, in-4, fig. (4 années.)

Blumenbach (J.-F.). Handbuch der Naturgeschichte, 7e édit. — *Gottingen*, 1803, in-8, fig.

— Manuel d'Histoire naturelle, traduit sur la 7e édition, par Soulange Artaud. — *Metz*, an XI (1803), 2 vol. in-8, fig.

Boerner (I.-C.-H.). Beschreibung eines neuen Insekts, der *Coccinella transverse-punctata.* (In œkonom. Nachricht. der Gesellschaft in Schlesien, 1776, in-8, t. 4.)

Boié (F.). Observations sur la *Cynegetis globosa.* (In Entomol. Zeitung von Stettin, 1841, in-8, t. 2, p. 79.)

Bonelli (F.). Specimen Faunæ subalpinæ. (In Mem. della Soc. di agricolt., t. 9. — *Torino*, 1812, in-8, fig.)

Brahm (N.-J.). Insekten-Kalender, für Sammler und OEconomen. *Mainz*, 1790-91, 2 vol. in-8.

— Bemerkungen über die von der Gattung *Coccinella* bey Mainz einheimischen Arten. (In Naturforscher, t. 29. — *Halle*, 1802, in-8.)

Brullé (A.). Expédition scientifique de Morée, t. 3, zoologie (arachnides et insectes). — *Paris*, 1822, in-4, fig.

— Voyez Castelnau (de).

Bulletin de la Société impériale des Naturalistes de Moscou. — *Moscou*, 1829 et suiv., in-8.

Castelnau (de). Histoire naturelle des Insectes coléoptères, par M. de Castelnau, avec une introduction par M. Brullé (insectes). — *Paris*, 1840, 2 vol. in-8.

Cederhielm (J.) Faunæ ingricæ Prodomus, etc. — *Lipsiæ*, 1788, in-8.

Chevrolat (A.). Divers articles du Dictionnaire universel d'Histoire naturelle, dirigé par M. Charles d'Orbigny. — *Paris*, 1841 et suiv., in-8.

Comolli. De Coleopteris novis ac rarioribus minusve cognitis provinciæ Novocomi. — *Ticini Regii*, 1837, in-8.

Costa (O.-G.). Monografia dell' Insetti ospisanti sull' ulivo e nelle olive. — *Napoli*, 1840, in-4, fig.

Curtis (J.). British Entomology, being Illustrations and descriptions of the genera of Insects found in the Great Britain and Ireland. — *London*, 1824-1840, 16 vol. in-8, fig.

Cuvier (G.-L.-C.-D.). Tableau élémentaire de l'Histoire naturelle des animaux. — *Paris*, 1798, in-8.

— Règne animal. — Voyez Latreille et Guérin.

Dahl (Georges). Coleoptera, ein systematisches Verzeichniss. — *Wien*, 1823, in-8.

Dejean. Catalogue de la Collection des Coléoptères de M. le comte Dejean, 3e édit. — *Paris*, 1837, in-8.

Dictionnaire classique d'Histoire naturelle, par MM. Audouin, M. Edwards, Guérin, Latreille, etc., etc. — *Paris*, 1822-1831, 17 vol. in-8.

Dictionnaire (Nouveau) d'Histoire naturelle appliquée aux arts, etc., par une société de Naturalistes. — *Paris*, an XI-XII (1803-1804), 24 vol. in-8, fig.

— 2e édit. — *Paris*, 1816-1819, 36 vol. in-8.

Dictionnaire des Sciences naturelles, etc., par plusieurs professeurs du Jardin du Roi et des principales écoles de Paris. — *Strasbourg* et *Paris*, 1816-1830, 60 vol. in-8, fig.

Dictionnaire pittoresque d'Histoire naturelle, etc., publié sous la direction de M. F.-E. Guérin. — *Paris*, 1833-39, 9 vol. gr. in-8, fig.

Dictionnaire universel d'Histoire naturelle, etc., dirigé par M. Ch. d'Orbigny. — *Paris*, 1841 et suiv., in-8, fig.

DONNDORFF (J.-A.). Europäische Fauna angefangen von J.-A.-E. GOEZE, fortgesetzt von Johann-August DONNDORFF (t. 8). — *Leipzig*, 1799, in-8.

DONOVAN (Ed.). The natural History of british Insects, etc. — *London*, 1792-1813, 16 vol. in-8, fig.

DUFOUR (Léon). Recherches anatomiques sur les Carabiques et autres coléoptères. (In Annales des Sciences naturelles, t. 3 à 7.)

— Excursion entomologique dans les montagnes de la vallée d'Ossau. — *Pau*, 1843, in-8.

DUMÉRIL (A.-M.-C.). Zoologie analytique ou Méthode naturelle d'une classification des animaux. — *Paris*, 1806, in-8.

— La partie entomologique du Dict. des Sciences naturelles.

— Considérations générales sur la Classe des Insectes. — *Paris*, 1823, in-8.

— Éléments des Sciences naturelles, 3e édit. — 1825, in-8.

DUPONCHEL (A.-J.). Divers articles du Dict. univ. d'Hist. nat., dirigé par M. Ch. d'Orbigny.

DWIGUBSKI (Jean). Primitiæ Faunæ Mosquensis, seu Enumeratio animalium quæ sponte circà Mosquam vivunt. — *Moscou*, 1802, in-8.

EDINBURGH Encyclopedia, conducted by D. Brewster, with the assistance of gentelmen eminent in science and litteratur, in-4°. (La partie entomologique est de LEACH.)

EICHWALD (Ed.). Zoologia specialis, etc. — *Wilnæ*, 1829-1831, 3 vol. in-8.

Encyclopédie méthodique. Histoire naturelle. — *Paris*, 1789-1825, 10 vol. in-4. (Insectes, t. 4 à 10, 1789-1825.)

Entomologische Zeitung herausgegeben von dem entomologischen Vereine zu Stettin. — *Leipzig*, 1840-1845, 6 vol. in-8, fig.

ERICHSON (W.-F.). Bericht über die wissenschaftlichen Leistungen in der Naturgeschichte der Insecten, etc. (In Archiv für Naturgeschichte.)

Fabricius (J.-C.). Systema Entomologiæ. — *Flensburgi* et *Lipsiæ*, 1775, in-8.

— Genera Insectorum et Mantissa Specierum nuper detectarum. *Chilonii*, 1776, in-8.

— Species Insectorum, etc. — *Hamburgi* et *Kilonii*, 1781, 2 vol. in-8.

— Mantissa Insectorum, etc. — *Hafniæ*, 1787, 2 vol. in-8.

— Entomologia systematica emendata et aucta. — *Hafniæ*, 1792-1794, 4 vol. in-8.

— Supplementum Entomologiæ systematicæ. *Hafniæ*, 1798, in-8.

— Systema Eleutheratorum, etc. — *Kiliæ*, 1801, 2 vol. in-8.

Fallen (C.-Fr.). Observationes entomologicæ quas consensu facult. phil. Lund. publicæ disquisitioni subjiciunt, præses Carl.-Frédéric Fallen. — *Lundæ*, 1807, 3 part. in-4.

Fischer (J.-L.). Versuch einer Naturgeschichte von Livland. — *Kœnisberg*, 1791, in-8.

Florencourt (de). Verzeichniss der Insekten goettingischer Gegend. (Voy. Meyer, Archiv.)

Forster (J.-R.). Novæ Species Insectorum centuria. — *Londini*, 1771, in-8.

Fourcroy (A.-Fr.). Entomologia pariensis, etc. — *Paris*, 1785, 2 vol. in-18.

Frisch (J.-Léon). Beschreibung von allerley Insekten in Teutsch-Land. — *Berlin*, 1720-38, in-4.

Fuessly (J.-G.). Neues Magazin für die Liebhaber der Entomologie, herausgegeben von J.-C. Fuessly. — *Zurich* und *Winterthur*, 1782-86, 3 vol. in-8.

— Archiv der Insektengeschichte, herausgegeben von J.-G. Fuessly. — *Zurich*, 1781-1786, in-4.

— Archives pour l'Histoire des Insectes, publiés en allemand par Jean-Gaspar Fuessly, traduites en français. — *Winterthour*, 1795, in-8.

Geer (Ch. de). Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes. — *Stockholm*, 1752-78, 7 vol. in-4, fig.

GÉNÉ (J.). Sugli Insetti più nocivi alla agricoltura, etc. — *Milano*, 1827, in-12.

GEOFFROY (E.-L.) Histoire abrégée des Insectes des environs de Paris. — *Paris*, 1762, 2 vol. in-4, fig.

— Id. *Paris*, an 9 (1800), 2 vol. in-4.

GERMAR (Ernest-Frédéric). Fauna Insectorum Europæ auct. Germar.— *Hallæ*, 1812-1843, 21 cahiers.

— Magazin der Entomologie herausgegeben von E.-F. GERMAR. — *Halle*, 1813-1821, 4 vol. in-8.

— Reise nach Dalmatien und in das Gebieth von Ragusa. — *Leipzig* et *Altenburg*, 1817, in-8, fig.

— Zeitschrift für die Entomologie herausgegeben von E.-F. GERMAR. — *Leipzig*, 1839 et suiv., in-8.

GMELIN (J.-F.). Caroli à Linné Systema naturæ ed. 13. Curâ J.-F. GMELIN. — *Lugduni*, 1789-96, in-8, t. 1, part IV.

GOEZE (J.-A.-E.). Verzeichniss aller übrigen von ROESEL abgebildeten Insekten, in-8. (In Naturforscher, t. 9, p. 61-78.)

— Entomologische Beyträge, etc. — *Leipzig*, 1777-81, 5 vol. in-8.

— Europäische Fauna, angefangen von J.-A.-E. GOEZE. — Voyez DONNDORFF.

GOLDFUSS (G.-A.), Handbuch der Zoologie.—*Nürnberg*, 1820, 2 v. in-8.

GORY (H.). Histoire naturelle et Iconographie des Insectes coléoptères (Monographie des Clytus). — *Paris*, 1841, in-8, fig.

GUÉRIN-MÉNEVILLE (F.-E.). Divers articles du Dictionnaire classique d'Histoire naturelle.

— Iconographie du règne animal, de G. Cuvier.— *Paris*, 1829-44, gr. in-8, fig.

— Genera des Insectes. — *Paris*, 1833-1834, 6 fasc., in-8, fig. (avec M. Percheron).

— Dictionnaire pittoresque d'Histoire naturelle, publié sous la direction de M. F.-E. GUÉRIN. — *Paris*, 1833-1839, 9 vol. in-4. fig.

— Revue zoologique, par la Société cuvierienne, publié sous la direction de M. F.-E. GUÉRIN-MÉNEVILLE, in-8.

Gyllenhal (Léonard). Insecta suecica descripta. — *Scaris* et *Lipsiæ*, 1808 et suiv. 4 vol. in-8.

Harrer (G.-A.). Beschreibung zu des H. Schæffer's ausgemahlten Abbildungen regisburgischer Insecten. — *Regensburg*, 2e édit., 1791, in-4.

Harris The Aurelian or natural History of english Insects, etc. — *London*, 1766, in-fol.

Herbst (J.-F.-Guill.). Bemerkungen über Laicharting's Verzeichniss. (In Fuessly, n. mag., t. 1.)

— Kritischer Verzeichniss meiner Insekten Sammlung.

— Catalogue critique des Insectes du cabinet de M. Herbst, par le professeur même. (In Archiv herausgeg. v. Fuessly.)

— Kurze Einleitung zur Kenntniss der Insekten. — *Berlin* und *Stralsund*, 1784, in-8, fig.

— Natursystem aller bekannten in-und ausländischen Insekten, etc., von C.-J. Jablonsky, fortgesetzt von J.-Fr. Wilhelm Herbst (partie des Coléoptères). — *Berlin*, 1785-1806, 10 vol. in-8.

Herrich-Schæffer (G.-A.-W.). Voy Panzer, Faun. german.

— Synopsis generis *Coccinella*. (In Panzer's Faun. german., cah. 128.)

Hoeven (J. van der). Handbœck der Dierkunde of Grondeginsels der naturlijke Geschiedenis van het Diezenrijk. — *Delfet* et *Amsterd.*, 1827-33, 2 vol. in-8, et atlas in-4.

Hope (F.-W.). The Coleopterit's Manual. — *London*, 1837-40, 3 vol. in-8, fig.

Huber (P.). Mémoire pour servir à l'Histoire de la Coccinelle de la Saponaire. (*Coccinella globosa* illig.) (In Mémoires de la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève, t. 9. — *Genève*, 1841, in-4, fig.) — Reproduit en extrait dans la Revue cuvierienne, publiée sous la direction de M. Guérin, 1842, p. 288.

Hummel. Essais entomologiques. — *Saint-Pétersbourg*, 1821 et suiv. (n. 1 à 7), in-8.

Illiger (Charles). Verzeichniss der Käfer Preussens, entworfen von Kugelann, ausgearbeitet von Illiger. — *Halle*, 1798, in-8.

— Nachtrag und Berichtigungen zum Verzeichnisse der Käfer Preussens. (In ILLIGER'S, Mag., t. 1.)

— Magasin für Insectenkunde herausgegeben von Karl ILLIGER. — *Braunschweig*, 1801-1807, 6 vol. in-8.

Isis oder Encyclopädische Zeitung. (Recueil dirigé par Oken.) — *Leipzig*, 1817 et suiv., in-4.

JUNKER (F.-C.). *Epilachna chrysomelina*, deren Nahrung und Fortpflanzung. (Voy. Entomol. Zeitung, 1841, t. 2, p. 2.)

KIRBY. An Introduction to Entomology, 2e édit. — *London*, 1816-1817, 4 vol. in-8. (Avec M. SPENCE.)

— Fauna Boreali-Americana (partie entomologique). — *Norwich*, 1837, in-4.

KOLLAR (V.). Naturgeschichte der schädlichen Insekten in Beziehung auf Landwirschaft und Forstcultur. (In Verhandlungen der K.-K. Landw. Gesellsch, in Wien, t 5. — *Wien*, 1837, in-8.)

KRINICKI (J.). Enumeratio Coleopterorum Rossiæ meridionalis, etc. (In Bulletin de la Soc. imp. de Moscou, t. 5, p. 69-179.)

KUGELANN (J.-Théop.). Verzeichniss der in einigen Gegenden Preussens bis ietzt entdeckten Käfer arten. (Voyez SCHNEIDER, Magazin, p. 252 et suiv.)

— Voyez ILLIGER ; Verzeichniss.

KÜSTER. Die Käfer Europas, etc. — *Nürnberg*, 1844-1845, 3 cahiers in-18.

KULLBERG (Jonas) Dissertatio de Insectis suecicis, 1794. (Voy. THUNBERG, Dissertationes academicæ, pars. VIII.)

LAICHARTING. Verzeichniss und Beschreibung der Tyroler-Insekten. — *Zürich*, 1781-1784, 2 vol. in-8.

LAMARCK (J.-B.-P.-A. de). Histoire naturelle des Animaux sans vertèbres, etc. — *Paris*, 1815-1832, 7 vol. in-8.

— Voy. PALLAS.

LATREILLE (P.-A.). Précis des caractères génériques des Insectes, etc. — *Brives*, an V, in-8.

— Histoire naturelle générale et particulière des Crustacés et des Insectes. — *Paris*, 1802-1805, 14 vol. in-8, fig.

— Genera Crustaceorum et Insectorum, etc. — *Parisiis*, 1806-1809, 4 vol. in-8.

— Considérations générales sur l'ordre naturel des Crustacés, des Arachnides et des Insectes. — *Paris*, 1810, in-8.

— Divers articles du Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle.

— Règne animal distribué d'après son organisation, etc., par Cuvier. — *Paris*, 1817, 4 vol. 8 (t. 3, partie entomologique).

— Familles naturelles du Règne animal. — *Paris*, 1825, in-8.

— Les Crustacés, les Arachnides et les Insectes (partie entomologique de la 2e édit. du Règne animal de Cuvier). — *Paris*, 1829, 2 vol. in-8.

Leach (W.-E.). Voy. Edinburgh Encyclopedia (partie entomologique).

Leske. Voyez Zschach.

Linné (C.). Systema naturæ, etc., 10e édit. — *Holmiæ*, 1758, 3 v. in-8.

— Id. 12e edit. *Vindobonæ*, 1767-70, 3 t. en 4 vol. in-8.

— Fauna suecica, etc., 2e édit. — *Stockholmiæ*, 1761, in-8.

Mac-Leay (W.-S.). On the Structure of the Tarses in the Tetramerous and Trimerous Coleoptera. (In Transact. of the Linn. Soc. of London, t. 15, 1re part. (1826), in-4.)

Magazin für die neueste Entdeckungen in der gesammten Naturkunde der Gesellschaft Naturforschender Freunde zu Berlin. — *Berlin*, 1807 et suiv. in-4.

Magazin (Neuestes). Voy. Schneider.

Marsham (Th.). Entomologia britannica, etc. — *Londini*, 1802, in-8, fig.

Mayer (J.). Sammlung physikalischer Aufsätze, besonders die böhmische Naturgeschichte betreffend, herausgegeben, v. J. Mayer. — *Dresden*, 1791-1798, 5 vol. in-8.

Martyn (Th.). The english Entomologist, etc. — *London*, 1792, in-4, fig.

Mémoires de la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève. — *Genève*, 1822 et suiv., in-4, fig.

Mémoires (Nouveaux) de la Société impériale des Naturalistes de Moscou. — *Moscou*, 1829 et suiv., in-4, fig.

Menestriés (C.-H.-G.). Catalogue raisonné des objets de Zoologie recueillis dans un Voyage au Caucase, etc. — *Saint-Pétersbourg*, 1832, in-4.

Meyer (F.-Alb.). Zoologisches Archiv. — *Leipzig*, 1796, in-8, fig.

Moll (C.-Ek. de). Verzeichniss der salzburgischen Insecten. (In Fuessly, N. M., t. 1.)

Motschulski (Victor). Description de quelques Coléoptères recueillis dans un Voyage au Caucase, etc. (In nouv. Mem. de la Soc. imp. des Nat. de Moscou, t. 4, p. 311-323, fig.)

Müller (Oth.-Fr.). Fauna Insectorum Friedrichsdalina. — *Lipsiæ*, 1764, in-8.

— Zoologiæ Danicæ Prodromus. — *Havniæ*, 1776, in-8.

Müller (Ph.-Lund.-Stat.). Vollstandisches Natursystem des C. V. Linné, etc. — *Nürnberg*, 1773-1776, 6 par. in-8.

Müller (Phil.-Wilb.-Jac.). Bemerkungen über die Fussgliederzahl einiger Kæfergattungen, etc. (In Illiger's, Mag, t. 4, p. 197 et suiv.)

— Vermischte Bemerkungen über einige Käferarten. (In Germar's, Mag., t. 3, p. 237.)

Mulsant (Et.). Lettres à Julie sur l'Entomologie. — *Lyon* et *Paris*, 1830, 2 vol. in-8, fig.

— Description de deux nouvelles espèces de Longicornes. (In Annales, etc., de la Soc. d'Agr., etc, de Lyon, t. 5, p. 207.)

Naturforscher (Der). — *Leipzig*, 1774-1804, 30 vol. in-8, fig.

Oken. Voyez Isis.

Olivier (A.-G.). Articles Chrysomèle et Coccinelle. (In Encycl. méth., 1790 t. 5 et 1791, t. 6)

— Entomologie ou Histoire naturelle des Coléoptères. — *Paris*, 1789-1808, 6 vol. in-4, fig.

— Divers articles. (In Nouv. Dict. d'Hist. nat. — *Paris*, 1803-1804, in-8, et 2e édit., *Paris*, 1816-19, in-8.)

Pallas (P.-S.), Voyages dans plusieurs provinces de l'empire de Russie, nouv. édit., avec des notes par Lamarck, an 2 (1794), 8 vol. in-8, et atlas in-fol.

PANZER (G.-W.-F.) Einige Seltene Insecten beschrieben. (In Naturforscher, t. 24.) Entomologia germanica.—*Norimbergæ*, 1794, in-18.

— Faunæ Insectorum germaniæ initia. — *Nürnberg*, 1796-1808, 109 cah., fig. — Continué par M. HERRICH-SCHÆFFER.

— J. Euseb VOET's, Beschreibung und Abbildungen hartschaaligter Insecten, etc. — *Nürnberg*, 1785-1798, 4 vol. in-4.

— J.-C. SCHÆFFERI Iconum Insectorum circà Ratisbonam indigenorum Enumeratio. — *Ertangæ*, 1804, in-4.

— Kritische Revision der Insectenfaune Deutschlands nach den System bearbeitet. — *Nürnberg*, 1805, in-12.

— Index entomologicus, sistens omnes Insectorum Species in Panzeri Fauna Insectorum Germanica descriptas, secundum methodum Fabricianam (pars 1ª). — *Norimbergæ*, 1813, in-12.

PAYKULL (G. de). Fauna suecica. — *Upsaliæ*, 1798-1800, 3 vol. in-8.

PERCHERON (A.-R.). Genera des Insectes. — *Paris*, 1833-36, 6 fas., in-8, fig. (Avec M. GUÉRIN.)

— Article Coccinelle, etc., du Dict. pittor. d'Hist. nat., publié par M. GUÉRIN.

PETAGNA (V). Specimen Insectorum ulterior. Calabriæ.— *Francofurti* et *Moguntiæ*, 1787, in-4, fig.

— Institutiones entemologicæ — *Neapoli*, 1792, 2 vol. in-8.

PODA (N.). Insecta musæi græcensis, etc. — *Græcii*, 1761, petit in-8, fig.

PONTOPPIDAN (E.). Kurzgefasste Nachrichten die Naturhistorie in Dännemark betreffend. — *Kopenhagen* und *Hamburg*, 1765, in-4, f.

PREYSLER (J.-D.-E.) Verzeichniss der bömischer Insekten. — *Prag*, 1790, in-4 fig.

— Beobachtungen über der gegestande der Natur auf eine Reise durch die Böhmerwald im Sommer, 1791. (Voy. MEYER's, Sammlung, t. 3, 1793, in-8.).

QUENSEL (C.). Dissertatio historico-naturalis ignotas Insectorum Species continens. — *Lundæ*, 1798, in-4.

RATZEBURG (Th.-Chr.). Die Fort-Insecten. (1re partie, les Coléoptères). — *Berlin*, 1837, in-4, fig.

RAZOUMOWSKI (G. de). Histoire naturelle du Jorat et de ses environs — *Lausanne*, 1789, 2 vol. in-8.

REAUMUR (R.-A. de). Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes. — *Paris*, 1734-1740, 6 vol. in-4.

REDTENBACHER (L.). Tentamen dispositionis generum et specierum Coleopterorum Pseudotrimerorum Archiducatus Austriæ. — *Vindobonæ*, 1843, in-8.

— Id. (In GERMAR'S, zeitschr., t. 5.)

REICH. Voy. Mag. de Gesellsch Nat. Freud. zu Berlin.

RETZIUS (A.-J.). C. de Geer Genera et Species Insectorum, etc. — *Lipsiæ*, 1783, in-8.

ROEMER (Jean-Jacques). Genera Linnæi et Fabricii iconibus illustrata. — *Vitoduri Helvetorum*, 1789; in-4, fig.

RÖNBECK (A.). Voy. FALLEN, Observat. entomol., pars. 1ª.

ROSSI (P.). Fauna etrusca, etc. — *Liburni*, 1790, 2 vol. in-4, fig.

— Mantissa Insectorum, etc. — *Pisis*, 1792-1794, 2 vol. in-8, av. fig.

SCHÆFFER (J.-C.). Elementa entomologicà. — *Regensburg*, 1766, in-4, fig.

— Fernere Zweifel und Schwürigkeiten. — *Regensburg*, 1766, in-4, fig.

— Icones circà Ratisbonam indigenorum. — *Regensburg*, 1779, 3 vol. in-4, fig.

SCHALLER (Jean-Théoph.). Neue Insekten. (In Abhandl. d. Hall. Naturf. Gesell., t. 1, p. 217-332.)

SCHNEIDER (D.-H.). Verzeichniss und Beschreibung der in seine Sammlung befindlichen zu Gattung *Coccinella* gehörigen europäischen Käfer. (In neuestes Magaz., p. 130-185.)

— Neuestes Magazin für die Liebhaber der Entomologie herausgegeben von D.-H. SCHNEIDER. — *Stralsund*, 1791-1794, 5 cah. in-8.

SCHÖNHERR (J.-C.). Synonymia Insectorum, etc. — *Stockholm* et *Scaris*, 1806-1817, 3 vol. in-8.

SCHRANK (F. de Paule). Enumeratio Insectorum Austriæ indigenorum. — *Augustæ Vindelicorum*, 1781, in-8.

— Kritische Revision des Österreichen Insecten-Vezeichnisses. (In FUESSLY, n. Magaz.)

— Fauna Boica. — *Nürnberg*, 1798-1804, 3 vol. in-8.

SCHWARZ. Nomenclatur über die in den Röselschen Insecten-Belustigungen abgebildeten. — *Nürnberg*, 1793, in-4.

SCOPOLI. Entomologia carniolica, etc. — *Vindobonæ*, 1763, in-8.

— Annus historico-naturalis. — *Lipsiæ*, 1769-1772, 5 vol. in-8.

SCRIBA (L.-Theoph.). Journal für die Liebhaber der Entomologie. — *Frankfurt*, 1790, in-8.

— Verzeichniss der Insekten in der Darmstadter Gegend., in-8. (In Journal für die Entomologie.)

— Beyträge zu der Insekten-Geschichte. — *Frankfurt*, 1790-1793, 3 cah. in-4, fig.

SHAW (G.). General Zoology. — *London*, 1809-1826, 16 vol. in-8, fig. (le t. 6 contient les insectes.)

SPENCE (W.). Voyez KIRBY.

STEPHENS (J.-F.). A systematical Catalogue of british Insects. — *London*, 1827 et suiv., in-8, fig.

— Illustrations of british Entomology, or a Synopsis of indigenous Insects, etc. — *London*, 1827 et suiv., in-8, fig.

— Manual of british Coleoptera, etc. — *London*, 1839, in-8.

STROOM. Breskrivelse over norske Insekte, in-8. (In Trondhiems Selskabs Skrifter.)

STURM (J.) Catalog der Käfer Sammlung von J. Sturm. — *Nürnberg*, 1843, in-8, fig.

SUFFRIAN. Entomologische Bemerkungen. (In Entomologische Zeitung von Stettin, t. 4, p. 330 et suiv)

SULTZER (J.-H.). Die Kennzeichen der Insekten, etc. — *Zurich*, 1761, in-4.

— Abgekürzte Geschichte der Insekten. — *Winterthur*, 1776, 2 parties, in-4.

THUNBERG (C.-P.). Novæ insectorum Species descriptæ. (In nov. Acta regiæ Societat. sc. Upsal. 1784, t. 4.)

— Dissertationes academicæ Upsaliæ habitæ sub præsidio Car.-Petr. THUNBERG. — *Upsaliæ*, 1781 et suiv., in-4.

— Id. — *Gottingæ*, 1801, in-8 (3 vol.).

TIGNY (de) Histoire naturelle des Insectes. — *Paris*, an X, 10 vol. in-18, fig. (Ouvrage auquel a travaillé M. Al. Brogniart.)

TOWNSON (R,). Voyage en Hongrie, publié à Londres en 1797, trad. de l'anglais, par CANTWEL. — *Paris*, 1800, 3 vol. in-8.

Transactions of the Linnean Society of London. — *London*, 1791 et suiv, in-4, fig.

Trondhiemske (Det) Selskabs Skrifter. — *Kiobenhaven*, 1761-1763, 3 vol. in-8.

TROST (P.). Kleine Beyträge zur Entomologie. — *Erlangen*, 1801, in-8.

Verhandlung en der K K. Landwirthschafts-Gesellschaft in Wien. in-8.

VILLERS (C. de). C. Linnæi Entomologia, etc. — *Lugduni*, 1789, 4 vol. in-8, fig.

VILLA (Ant. et J.-B.). Coleoptera Europæ dupleta. — *Mediolani*, 1833-1838, in-8.

WALCKENÆR (C -A. de). Faune parisienne. — *Paris*, 1802, 2 vol. in-8.

WESTMAN (Ddw.). Dissertatio de Insectis suecicis, 1795. (Voy. THUNBERG, Dissertationes acad. IX.)

WESTWOOD (J.-O.). An Introdroduction to modern Classification of Insects, etc. — *London*, 1839-40, 2 vol. in-8, fig.

WIEGMANN. Voy. Archiv.

WILBRAND. Handbuch der Naturgeschichte. — *Giessen*, 1829, in-8.

WILHELM (Théoph.-T.). Unterhaltungen aus der Naturgeschichte. — *Wien*, 1810-1811, 3 vol. in-8 et 1 vol. pl.

ZETTERSTEDT (J.-Guill.). Fauna Insectorum lapponica. — *Hammone*, 1828, in-8.

ZSCHACH (J.-J.). Museum Leskeanum, pars entomologica ad Systema Entomologiæ Fabricii ordinata. — *Lipsiæ*, 1789, in-8, fig.

TRIBU

DES

SULCICOLLES.

CARACTÈRES. *Antennes* insérées sur les limites de la suture frontale, et le plus souvent dans une échancrure de la partie antérieure du front, dans le voisinage des yeux ; généralement dirigées en avant, dans tous les cas ne pouvant se cacher sous la tête ; plus longuement prolongées que la base du prothorax ; de onze articles, dont les trois derniers, moins grêles ou plus gros que les troisième à huitième, composent une massue ordinairement allongée. *Palpes maxillaires* à dernier article habituellement conique, rarement presque sécuriforme, mais dans ce cas plus court ou à peine aussi long que le deuxième. *Prothorax* creusé, dans la seconde moitié de sa longueur, de deux sillons situés, un de chaque côté, sur les limites du disque. *Cuisses* peu ou pas comprimées, plus ou moins en massue, non sillonnées ou n'offrant que des sillons légers creusés sur l'arête inférieure. *Tarses* garnis, sous les deux premiers articles, de poils chargés de remplir les fonctions de brosses ou d'éponges ; à deuxième article, tantôt obtriangulaire et plus large que le premier, tantôt à peine plus dilaté ou même aussi dilaté que celui-ci, sillonné en dessus pour loger une partie du troisième : ce dernier offrant à sa base un nodule non garni de brosses en dessous. *Ongles* simples. *Premier arceau ventral* toujours tronqué dans sa partie antéro-médiaire, n'offrant de chaque côté, sous les cuisses aucune ligne en relief. *Corps* ovale ou en ovale allongé.

Des caractères ci-dessus énoncés, celui qui repose sur l'insertion des antennes sépare suffisamment des autres Trimères patellipèdes, ceux dont nous allons nous occuper. Ces derniers en présentent un autre moins important, mais plus apparent, plus facile à constater, celui

d'avoir le prothorax en partie bissillonné : de là le nom de SULCICOLLES sous lequel nous les désignerons.

Mais pour connaître ces insectes d'une manière plus parfaite, il est nécessaire d'étudier séparément chacune des différentes parties du corps.

ÉTUDES DES PARTIES EXTÉRIEURES DU CORPS.

La *tête* toujours penchée, généralement enfoncée jusqu'aux yeux dans le prothorax, affecte, comme chez la plupart des Coléoptères, la forme d'une sorte de triangle irrégulier, tronqué en devant et entaillé latéralement au-devant des yeux.

Ceux-ci situés sur les côtés de la tête, où ils forment une médiocre saillie, sont hémisphériques, entiers ou à peu près.

Le *labre*, toujours plus court que l'*épistome*, présente à peu près la même largeur que ce dernier. Tous deux sont plus étroits que le front.

Les *joues*, réduites à de faibles proportions, remplissent un rôle peu important et n'apparaissent parfois qu'à peine entre la base des antennes et les organes de la vision.

Les *antennes*, ces pièces articulées toujours si remarquables par les caractères divers qu'elles peuvent fournir, sont insérées, avons-nous dit, à découvert, sur les limites de la partie antérieure du front; le plus souvent même celui ci se montre écointé sur les côtés de la suture frontale et rend d'une manière plus marquée cette insertion interoculaire. Les antennes, dans les espèces dont nous avons à nous occuper, ont toujours onze articles. Le premier est renflé : les trois suivants par les variations de leur longueur relative ou proportionnelles offrent, pour la séparation des coupes, des moyens de distinction souvent utiles : les cinquième à huitième sont généralement courts : les trois derniers plus épais composent une massue, tantôt faiblement prononcée comme dans les Lycoperdines, tantôt graduellement et assez fortement élargie vers l'extrémité, comme dans les Mycétines. Mais cette massue ne varie pas seulement sous ce rapport, sa forme, par les variations des articles qui la composent, reçoit des modifications plus ou moins importantes. Ainsi, quelquefois le premier des trois articles dont elle est formée est plus long que large ; d'autres fois il s'est développé en sens contraire : l'intermédiaire, chez quelques espèces, se montre visiblement plus dilaté au côté iuterne qu'à l'externe : le dernier affecte des figures variables suivant les coupes; là il est obliquement tronqué ; ici il s'allonge en un ovale elliptique.

Les *mandibules*, peu ou point saillantes au-delà du labre, sont arquées et cornées au moins en partie. Leur extrémité est tantôt simple comme dans les Lycoperdines, tantôt bifide comme dans les Endomyques, tantôt armées d'une petite dent au-dessous de la pointe comme les Golgies en offrent l'exemple ; quelquefois cette dent est plus rudimentaire et plus postérieure comme on le voit chez les Dapses. Leur bord interne, dans sa partie médiaire, c'est-à-dire après la base du crochet terminal, est généralement muni d'une membrane frangée, et souvent il offre dans sa partie plus postérieure une sorte de dent ou des tubercules peu saillants.

Les *mâchoires*, membraneuses au moins dans leur seconde moitié, sont toujours composées de deux lobes : l'externe plus longuement prolongé, est quelquefois lancéolé ou rétréci en pointe, d'autres fois tronqué et frangé à l'extrémité ou courbé sur l'intérieur ; celui-ci, toujours grêle, subcylindrique ou d'une largeur presque parallèle, est cilié, soit seulement à sa partie terminale, soit aussi à sa partie inférieure.

Les *palpes maxillaires* sont composés de quatre articles, dont le premier court : le deuxième allongé, obconique : le troisième peu développé ; le dernier généralement en forme de cône ou d'ovoïde, mais quelquefois cependant, il est tronqué, court, et presque en forme de hache, comme on peut l'observer dans les Endomyques.

Les *palpes labiaux*, toujours plus courts, sont formés de trois articles dont le dernier, par sa forme, par sa longueur comparative avec le précédent, peut fournir quelques caractères propres à être utilisés.

La *lèvre* est ordinairement cornée et rétrécie postérieurement.

La *languette* est tantôt à peu près tronquée, tantôt échancrée ou entaillée d'une manière plus ou moins profonde

Le *menton* est corné à sa partie antérieure.

Le *prothorax*, toujours moins long que large, est coupé en devant en forme d'arc rentrant et souvent bissinueux, qui donne à ses angles antérieurs une saillie plus ou moins prononcée : les postérieurs eux-mêmes sont souvent dirigés en arrière en forme de dent courte; il est bissinueux à la base et creusé, au moins dans la seconde moitié de sa largeur, de deux sillons situés, un de chaque côté, sur les limites du disque, et aboutissant aux sinuosités ou aux entailles de la base.

L'*écusson* se montre le plus souvent sous la forme d'un demi-cercle ; quelquefois cependant il passe au triangle, à côtés tantôt curviligues, tantôt presque droits ; d'autres fois sa figure semi-circulaire s'écrase et se rapproche de celle d'un arc.

Les *élytres*, parfois visiblement plus larges en devant que le prothorax, comme les Polymes et les Dapses en offrent l'exemple, le débordent chez les autres espèces d'une manière peu sensible et offrent de chaque côté de leur base un sillon ou une rainure pour recevoir les angles postérieurs de ce segment prothoracique. Leur forme ordinaire est celle d'un ovale allongé, tronqué en devant; elles voilent d'une manière complète le dos de l'abdomen; n'ont en dessus ni sillons ni stries; présentent ordinairement sur les côtés un léger rebord, au-dessous duquel elles se recourbent pour embrasser les côtés du ventre. Ce *repli* va en diminuant graduellement de largeur à partir des épaules et s'efface un peu après la moitié de la longueur.

Les *aîles* ne font jamais défaut.

Le dessous du corps mérite une étude non moins spéciale. Le *prosternum*, chez les uns, s'allonge en une sorte de bande longitudinale et presque parallèle entre les hanches antérieures qu'il refoule sur les côtés; chez les autres, il est réduit à une sorte de triangle, dont le sommet dirigé en arrière s'engage à peine entre les hanches et leur permet de se montrer rapprochées.

Le *mésosternum* remplit des fonctions analogues. Ainsi, tantôt il est en carré transversal, comme chez les Endomyques, et éloigne l'une de l'autre la base des pieds intermédiaires; tantôt comme dans les Polymes, il a la figure d'un parallélipipède peu allongé; ou comme chez les Mycétines, présente presque celle d'un triangle. D'autres fois, au contraire, il se rétrécit d'avant en arrière et se termine en pointe soit simple, comme dans les Dapses, soit bifide comme dans les Lycoperdines.

Le *métasternum* montre des dispositions harmoniques avec la pièce qui précède. Chez les espèces ayant un métasternum large ou tronqué à sa partie postérieure, il est tronqué comme lui à son bord antérieur; chez les autres, au contraire, il s'avance en pointe plus ou moins obtuse.

Les *pieds*, exclusivement propres à la marche, sont généralement assez allongés et incapables de se coller contre la poitrine, comme chez la plupart des espèces de la tribu des Sécuripalpes; aussi, les *cuisses* débordent-elles les côtés du corps, et n'offrent-elles pas de sillon pour recevoir la jambe, ou si parfois elles sont rayées d'une légère gouttière, celle-ci est incomplète et suit sans déviation l'arête inférieure. Ordinairement elles sont amincies à la base et renflées en massue un peu après le milieu; quelquefois cependant, comme

dans les Polymes, ce renflement est graduel et médiocre ou peu prononcé.

Les *jambes*, le plus souvent grêles, fournissent chez plusieurs des caractères utiles pour la distinction des sexes. Là, c'est un renflement terminal ou une pubescence plus prononcée ; ici, ce sont des dents ou des épines ; chez d'autres, c'est une arcuité remarquable ou des échancrures très-apparentes.

Les *tarses* ont les deux premiers articles allongés en dessous en forme de soles, garnis de poils destinés à remplir le rôle de brosses ou d'éponges ; et, chez divers mâles, entre ces poils moins serrés apparaît une sorte de granulation ou des espèces de petites ventouses visiblement destinées à leur permettre de s'attacher avec plus de force aux corps destinés à porter l'insecte ; la dernière pièce des tarses offre à sa base un nodule ou une espèce d'articulation peu mobile, souvent très-petite, dépourvue de brosse à sa partie inférieure.

Les *ongles* sont simples.

Le *ventre* a généralement cinq arceaux. Le premier ou le plus rapproché de la poitrine ne présente plus au-dessous des cuisses ces sortes de plaques faciles à observer chez la plupart des Sécuripalpes ; sa partie antéro-médiaire est large et tronquée. Les trois intermédiaires sont courts, presque égaux entre eux : le dernier est plus développé.

MOEURS ET HABITUDES.

Les larves connues des Sulcicolles ont la tête subarrondie, aplatie en dessus ; les yeux petits, subhémisphériques, peu ou point saillants, situés sur les côtés de la tête ; les antennes placées au devant des organes de la vision, courtes, rétractiles, coniques, composées de trois à quatre articles. Les mandibules multidentées et cornées à l'extrémité ; le corps mou, oblong, composé de douze anneaux, dont les trois premiers moins courts portent chacun en dessous une paire de pieds assez allongés et terminés par un angle court.

Ces larves traînent toutes une existence obscure. Destinées par la nature à la destruction des substances cryptogamiques, les unes vivent emprisonnées dans les vesces-de-loup éparses sur le sol, les autres se cachent dans les plis des agarics, dans l'intérieur des bolets implantés en parasites sur les troncs maladifs ou frappés de mort des bouleaux, des peupliers, des saules ou des sapins; plusieurs se réfugient sous les écorces des hêtres ou de divers autres arbres, et trouvent une nourriture dans les productions fongueuses qui y végètent. La plupart, condamnées à une vie cachée, ont le corps d'un blanc

sale ou livide ; quelques-unes, cependant, comme celles des Endomyques, qui s'abritent de voiles moins épais et apparaissent quelquefois au jour, s'éloignent de cette simplicité monotone ou sont parées de couleurs agréables. Malgré la profondeur des retraites où elles sembleraient devoir couler leurs jours en sûreté, ces larves ont des ennemis chargés de les décimer. Divers Carabiques les rencontrent dans les sombres dédales où elles fuient la lumière, et, nouveaux Minotores, les immolent sans pitié. Divers Ichneumonides ont aussi l'art de les atteindre et l'adresse de faire glisser dans leur sein les germes de vers parasites qui, plus tard, devront les dévorer. Mais la nature, dont les lois pour la conservation des espèces sont établies avec tant de sagesse, permet toujours à un certain nombre de ces larves de suivre le cours ordinaire de leurs destinées et de parvenir à l'état de nymphe.

Dans cette nouvelle phase de leur existence, leur corps est souvent muni d'espèces d'épines courtes et presque membraneuses; leurs organes du vol sont infléchis et très-écartés ; leur tête inclinée ; leurs pieds immobiles. Au bout de quelques jours, la pellicule qui, comme un linceul, enveloppait toutes les parties, se fend ou se déchire, et l'insecte quitte l'état de sommeil dans lequel il était plongé pour ressusciter à une vie nouvelle. Son corps est encore mou, mais peu à peu ses téguments acquièrent plus de consistance; ils sont graduellement pénétrés par la matière colorante, et bientôt le jeune animal a revêtu la livrée qu'il doit porter jusqu'à la fin de ses jours.

La robe de nos Sulcicolles n'offre pas en général l'éclat dont brillent divers Coléoptères vivant au grand jour. Parfois elle est brune comme le vêtement de certains religieux; mais ordinairement elle présente des teintes moins sombres : là, c'est une couleur équivoque formée du mélange du fauve avec le jaune ou avec le rouge : ici, c'est une nuance affaiblie du corail : quelquefois elle a la beauté de l'écarlate ou du minium. Habituellement des signes d'une couleur plus tranchée servent, soit à relever la simplicité de la parure de nos insectes, soit à la compléter. Chez les uns, ce sont des taches ou des gouttes d'encre symétriquement répétées; la cuirasse des autres est ornée d'une ceinture d'ébène ou parée d'une croix, comme l'habit guerrier des chevaliers de divers ordres religieux du moyen-âge.

En passant à leur forme la plus gracieuse, les Sulcicolles n'ont pas changé de goûts. Les uns, continuent à vivre dans ces Lycoperdons fugaces que la terre fait éclore ; les autres s'abritent sous les écorces maladives de certains arbres ou dans les substances fongueuses dans lesquelles leur enfance a trouvé un asile. La plupart recherchent la

fraîcheur des forêts et les zônes froides ou tempérées; plusieurs, cependant, semblent ne pas craindre ou préférer des climats vivifiés par un soleil plus ardent.

En général, les Coléoptères de cette tribu restent cachés, ou montrent peu d'activité durant le jour; mais quand la disparition du soleil au dessous de l'horizon commence à rendre plus épaisse l'ombre des bois, ils quittent leur retraite, parcourent les airs et vont visiter d'autres lieux auxquels ils demanderont souvent un asile et une nourriture pour le lendemain. Peut-être, dans ces migrations nocturnes, sont-ils chargés par la nature de transporter quelquefois avec eux les imperceptibles semences des végétaux cryptogones au sein desquels ils vivent, et de favoriser par là la propagation de ceux-ci. Mais s'ils ont aussi cette mission incertaine, ils en ont une plus évidente, celle de détruire une partie de ces substances parasites, pour empêcher leur multiplication au-delà de certaines limites. Ce soin qui leur a été confié durant leur vie, ils le laisseront à leurs descendants. Les femelles, avant d'arriver au terme de leurs passagères destinées, s'empressent de placer dans des lieux convenables les œufs dont elles sont chargées; et l'on ne saurait voir l'instinct qui les guide ou la sollicitude active qu'elles déploient dans cette occupation de leurs derniers instants, sans reconnaître à ses œuvres cet éternel Ordonnateur de toutes choses, dont les plus faibles créatures servent à faire admirer la sagesse, aussi bien que les cieux à publier la gloire.

HISTORIQUE DE LA SCIENCE.

(1761) Linné, dans sa Fauna suecica, plaça parmi les Chrysomèles le seul insecte de cette Tribu jusqu'alors connu de lui.

(1767) Dans son Systema Naturæ, il en décrivit une nouvelle espèce qu'il fit entrer dans son genre *Silpha*.

(1783) Schaller, dans les Mémoires de la Société des Naturalistes de Halle, introduisit dans la science une troisième espèce, qu'il rangea parmi les Chrysomèles. Peu de temps après, Herbst, auquel était probablement resté inconnu le travail du précédent, en publiant, dans les Archives de Fuessly, le *Catalogue critique des insectes de sa collection*, décrivit, comme un Coléoptère nouveau, le même insecte, mais sous un nom spécifique différent, et sans savoir à quel genre le rapporter.

Gmelin, dans l'œuvre d'indigeste compilation dont il grossissait le Système de la Nature de Linné, assigna deux places à la même espèce : l'une parmi les Opatres, en reproduisant la description de l'entomo-

logiste de Berlin : l'autre parmi les Chrysomèles, en copiant celle donnée par Schaller.

(1789) Panzer, dans ses *Descriptions de quelques insectes rares*, insérées dans le journal le Naturaliste, rapporta le même insecte au genre *Tenebrio*, et cette opinion fut aussi celle émise, quelques années après (1792), par Rhen, dans ses *Observations sur quelques insectes rares et d'une détermination générique douteuse*, insérées dans le Magazin de Schneider. Rehn se basa sur les goûts non herbivores de cette espèce équivoque, pour la détacher des Chrysomèles.

(1792) Fabricius, qui jusqu'alors avait classé parmi ces dernières tous nos Sulcicolles, les transporta dons son Entomologia systematica, parmi ses Galéruques.

(1794) Panzer, dans son Entomologie germanique, mit fin aux hésitations qui avaient porté les naturalistes à ballotter d'un genre dans un autre les insectes de cette tribu. Il les réunit dans une coupe particulière, nommée *Endomychus* par Helwig, qui le premier paraît avoir saisi et les rapports harmoniques de ces petits animaux, et les caractères faits pour les éloigner des autres Coléoptères auxquels on les avait associés.

(1804) Latreille, dans le tome 12 de son Histoire naturelle, etc., adopta le genre Endomyque, dont il attribua, par erreur, la création à Paykull. Plus tard (1807), dans son Genera, il le démembra pour constituer à ses dépens le genre *Lycoperdina*, et joignit ces deux coupes à nos Sécuripalpes, pour constituer sa famille des COCCINELLIDES. Dix ans après (1817), cet illustre naturaliste, soit dans la partie entomologique du Règne animal de Cuvier, soit dans la seconde édition du Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, fit de nos Sulcicolles une famille particulière, celle des FUNGICOLES. Enfin (1829), dans la seconde édition du Règne animal précité, il caractérisa le genre *Dapsa*, indiqué par Ziegler, et déjà mentionné (1825) dans les Familles Naturelles et, plus antérieurement, dans quelques Catalogues (1).

Celui que publia Dejean, en 1837, servit à enregistrer diverses coupes nouvelles, créées par M. Chevrolat. Une seule de celles-ci (le *G. Leiestes*), aurait trouvé place dans notre cadre, comme renfermant un Coléoptère de France ; mais la disposition tarsienne de cet insecte doit la faire rejeter dans l'Ordre précédent (2).

---

(1) En 1821, dans le Catalogue du comte Dejean, et en 1823, dans celui de Dahl.

(2) M. Germar, au mot *Erotyles* de l'Encyclopédie allemande, ci-après indiquée, a également rapporté aux Tétramères le *G. Orestia*.

Depuis la publication du Catalogue Dejean, M. Germar, dans l'Encyclopédie de MM. Ersch et Gruber, à l'article *Eumorphus*, a donné un tableau synoptique des divisions génériques de tous les Sulcicolles. Nous allons reproduire la partie de ce tableau qui a rapport aux insectes de France.

	GENRES.
A. Hanches des pieds antérieurs si rapprochées l'une de l'autre que le prosternum est réduit à une forme linéaire.	
B. Cuisses en massue. Antennes à troisième article notablement allongé; à dernier article ovoïde	*Dapsa.*
BB. Cuisses elliptiques. Antennes à troisième article à peine allongé; à dernier article obtus.	*Lycoperdina.*
AA. Hanches des pieds antérieurs assez séparées pour laisser le prosternum présenter entre elles la forme d'une bande aplatie.	
C. Antennes à troisième article allongé (*G. Epipocus* dont notre *G. Polymus* est un démembrement).	
CC. Antennes à troisième article à peine allongé	*Endomychus*

Malgré le petit nombre des espèces qui concourent à former les genres dont nous avons annoncé l'introduction dans les archives de la science, nous avons été porté par nos études à subdiviser encore les coupes établies et à en créer de nouvelles. Ces morcellements, nous n'avons pas besoin de le dire, sont moins dus au désir d'innover qu'à celui de rendre les limites plus précises et mieux déterminées, et de n'admettre dans les diverses coupes que des insectes ayant la même physionomie.

				GENRES.
Prosternum	prolongé jusqu'à la partie postérieure de l'antépectus, entre les hanches, qu'il sépare.	Mésosternum en carré,	au moins aussi long que large. Corps pubescent	*Polymus.*
			plus large que long. Corps glabre	*Endomychus.*
		Mésosternum en espèce de triangle. Corps glabre		*Mycetina.*
	non prolongé entre les hanches qui sont rapprochées.	Mésosternum bifide à sa partie postérieure. Corps glabre.	Jambes de devant munies d'une dent ou d'une saillie mousse, sur le milieu de leur arête inférieure	*Golgia.*
			Jambes de devant sans dent ni saillie sur le milieu de leur arête inférieure.	*Lycoperdina.*
		Mésosternum terminé postérieurement par une pointe simple. Corps pubescent.		*Dapsa.*

Genre *Polymus*, Polyme ; Nob.

(*Polymus*, nom mythologique.)

Caractères. *Prosternum* prolongé jusqu'à la partie postérieure de de l'antépectus, entre les hanches qu'il sépare. *Antennes* de onze articles : le premier épais, arqué ou plus renflé dans le milieu de son côté interne : les deuxième et quatrième presque égaux ; le troisième sensiblement moins court : les trois derniers détachés les uns des autres : le neuvième ovale, plus long que large : le dixième presque cupiforme, plus large que long : le onzième elliptique, presque aussi long que les deux précédents réunis. *Palpes maxillaires* à dernier article faiblement rétréci de la base à l'extrémité et tronqué à cette dernière. *Palpes labiaux* à dernier article court, presque d'égale grosseur, tronqué. *Mésosternum* en carré au moins aussi long que large. *Corps* oblong ou en ovale allongé ; pubescent.

1. **P. nigricornis** ; Chevrolat, inéd. *Oblong ; pubescent et d'un roux fauve. Yeux et neuf derniers articles des antennes, noirs. Extrémité des cuisses obscure.*

Long de $0^m,0040$ (1 3/4 l). — Larg. $0^m,0024$ (1 1/10 l).

Corps oblong ; roux, d'un roux fauve ou d'un fauve jaune en dessus. *Tête* penchée ; ponctuée ; garnie de poils concolores moins courts et plus apparents sur le labre que sur le front. *Yeux* noirs. *Antennes* noires, avec les deux premiers articles d'un roux fauve. *Prothorax* faiblement échancré en devant ; à angles antérieurs peu saillants et obtus ; subcurvilinéairement élargi d'abord jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes, rétréci ensuite et d'une manière sensiblement sinueuse au devant des angles postérieurs ; bissubsinueusement en arc faible et dirigé en arrière, à la base, ou plutôt offrant, au lieu de deux sinuosités, deux angles peu rentrants qui donnent aux postérieurs la forme d'une sorte de dent ; rebordé latéralement, et entre les deux sinuosités de la base, plus étroitement et peu distinctement sur les côtés de celle-ci ; de deux tiers plus large que long, faiblement arqué longitudinalement ; faiblement convexe transversalement snr son disque ; presque plane ou peu déclive en dehors des limites extérieures de celui-ci ; longitudinalement marqué sur chacune de ces limites d'une raie plus distincte et plus profonde à partir des deux cin-

quièmes postérieurs et aboutissant à la sinuosité anguleuse de la base; pointillé. *Ecusson* en triangle moins long que large et à côtés subcurviligues. *Elytres* d'un quart environ plus larges en devant que le prothorax à sa partie postérieure; quatre fois à peu près aussi longues que lui; émoussées à l'angle huméral; légèrement subsinueuses au dessous des épaules, subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'à la moitié, rétrécies pareillement jusqu'aux quatre cinquièmes, en ogive à l'extrémité; offrant en dessous un repli qui s'efface graduellement vers les trois cinquièmes; munies latéralement d'une très-faible nervure dont l'origine se cache sous les angles du prothorax, et qui s'efface un peu après la moitié de la longueur: cette nervure, peu ou point apparente quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; médiocrement convexes sur le dos; chargées à l'angle huméral d'un calus saillant, avoisiné au côté interne par une fossette très-apparente; pointillées d'une manière à peine moins légère que le prothorax. *Dessous du corps* d'un roux fauve. *Pieds* d'un roux pâle ou d'un fauve livide, avec l'extrémité des cuisses obcure.

Cette espèce a été découverte dans les environs de Loudun. Je l'ai décrite d'après un exemplaire existant dans la collection de M. Chevrolat.

Genre *Endomychus*, Endomyque; **Helwig**, inéd. **Panzer** (1).

(Ἐνδομυχειν, être caché dedans.)

Caractères. *Prosternum* prolongé jusqu'à la partie postérieure de l'antépectus, entre les hanches qu'il sépare. *Antennes* à quatrième article à peine moins court que le deuxième; à massue allongée; à neuvième et dixième articles obtriangulaires, plus longs que larges: le dixième peu ou point sensiblement plus développé au côté interne qu'à l'externe: le onzième subovoïde. *Mandibules* cornées, arquées, bifides à l'extrémité. *Mâchoires* membraneuses, à deux lobes frangés au côté interne: l'intérieur un peu plus court et grêle. *Palpes maxillaires* à dernier article plus gros à l'extrémité, presque en forme de hache. *Palpes labiaux* à dernier article renflé dans son milieu et rétréci en pointe. *Prothorax* rétréci d'arrière en avant. *Mésosternum* en carré moins long que large. *Metasternum* tronqué en devant. *Corps* ovalaire, glabre.

(1) Entomolog. german. p. 175.

Les Endomyques sont parées de couleurs vives et agréables. Leur corps est généralement écarlate avec des taches noires sur les élytres. Ces insectes vivent dans les bolets, dans les champignons, ou se cachent le plus souvent sous les écorces des arbres ; surtout de ceux qu'on appelle blancs, quand quelques parties de ces écorces sont altérées ou incrustées de substances cryptogamiques. Cette manière de vivre avait donné à penser à Rhen que ces Coléoptères devaient être séparés des Chrysomelides avec lesquelles ils avaient été confondus. Bientôt après, Helwig inventa et Panzer fit connaître la dénomination générique qu'ils ont conservée. Paykull, dans sa Faune de Suède, caractérisa d'une manière plus précise la coupe générique établie par ces auteurs.

Les larves des Endomyques vivent aussi aux dépens des substances cryptogamiques. Leur corps plissé leur donne quelque analogie avec celles des Lampyres, dont elles diffèrent sous beaucoup d'autres rapports. La nymphe est munie de sortes de franges spiniformes.

1. **E. coccineus**; Linn. *Ovalaire. Prothorax et élytres d'un beau rouge : le premier avec son tiers longitudinalement médiaire : les secondes chacune avec deux taches assez grosses, subovalaires, presque égales, situées l'une après l'autre sur le milieu de la largeur, noirs. Ecusson en ogive, plus long que large.*

Chrysomela coccinea, Linn. Faun. suec. p. 166. 532. — *Id.* Syst. nat. 1. p. 592. 43. — Fabr. Syst. ent. p. 105. 59, — *Id.* Sp. ins. 1. p. 131. 83. — *Id.* Mant. ins. 1. p. 75. 109. — Panz. Naturf. t. 24. p. 14. 20. pl. 1. fig. 20. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1682. 43. — De Vill. C. Linn. Ent. 1. p. 132. 35. — Rossi, Faun. etr. 1. p. 80. 202. — *Id.* edit. Helw. 1. p. 84. 202. — Oliv. Enc. méth. t. 5. p. 713. 114. *Id.* Ent. t. 5. 91. pl. 1. fig. 10. — Schneid. Mag. p. 238. — Donov. t. 4. pl. 3. fig. 5, 6.

Chrysomela 4-maculata, de Geer, Mem. t. 5. p. 301. 10. pl. 9. fig. 1. — Retz. gen. p. 161. 1038.

Galleruca coccinea, Fabr. Ent. syst. t. 2. p. 20. 31. — Gyllenh. Nov. act. Upsal. VI. p. 128. 18.

Endomychus coccineus, Panz. Ent. germ. p. 175. 1. — *Id.* Faun. germ. 44. 17. — Payk. Faun. suec. t. 2. p. 112. 1. — Fabr. Suppl. p. 100. 2. — *Id.* Syst. el. 1. p. 505. 2. — De Tigny, Hist. t. 8. 250. pl. 236. fig. 3. — Latr. Hist. nat. t. 12. 77, et pl. 93. fig. 10. — *Id.* Gen. t. 3. p. 71. 1. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 323. 1. — Oliv. Entom. t. 6. p. 1072. 1. pl. 1, fig. 1, a-d. — *Id. in* Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 7. p. 543. pl. D. 19. f. 4. — *Id.* nouv. édit. t. 10. p. 226. pl. D. 19. fig. 4. — Lamarck, Hist. d. Anim. s. vert. t. 4. p. 279. 1. — Duméril, Dict. d. sc. nat. t. 14. p. 477. pl. cah. 28. fig. 2. — Goldfuss, Handb. p. 298. — Guérin, Dict. cl. d'Hist. n. 6. p. 163. — Curtis, Brit. ent. pl. 570, ins. et larve. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 217. 1. —

ZETTERST. Faun. ins. lapp. p. 440. — EICHWALD, Zool. spec. 9. 320. — MULS. Lett. t. 2. p. 352. 1. — STEPH. Syn. t. 1. p. 399. 1. — *Id.* Man. p. 399. n. 2524. — PERCHER. *in* GUÉRIN, Dict. pitt. t. 3. p. 50. pl. 147. fig. 3. — WESTWOOD, Intr. t. mod. class. t. 1. p. 394. 49. fig. 1, et larve. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 523. — REDTENB. Tent. p. 14. — *Id. in* GERMAR's, Zeit. t. 5. p. 120. — L. DUF. Excurs. p. 115. 748, — KUSTER, Kæf. 3e cah.

Tenebrio coccineus, MARSH. Ent. brit. p. 477. 10.

Variations des teintes.

Obs. Quelquefois la matière colorante ne s'est pas développée en quantité suffisante, le dessus du corps est alors d'un rouge plus ou moins pâle; les élytres sont sans taches, et le disque du prothorax simplement obscur.

Endomychus coccineus, KRYNIKI, Enum. *in* Bullet. d. Mosc. t. 5. p. 178.

Long. $0^{m}0043$ à $0^{m}0062$ (2 à 2 3/4^{l}). Larg. $0^{m}0025$ à $0^{m}0037$ (1 1/8 à 1 2/3^{l}).

Corps ovalaire ; longitudinalement arqué. *Tête* médiocrement penchée ; d'un rouge pâle sur la bouche et quelquefois sur le labre, d'un rouge brun, ou d'un brun rouge, d'un brun obscur ou même noir sur le reste de la surface ; pointillée ; luisante ; un peu inégale ou chargée d'une légère carène derrière les antennes, et d'une faible impression transversale entre les yeux qui sont noirs. *Antennes* couleur de poix à la base, noires ensuite, avec le dernier article ordinairement d'un testacé plus ou moins obscur à l'extrémité. *Prothorax* assez profondément échancré en devant ; très-faiblement arqué dans le milieu de cette échancrure ; à angles antérieurs saillants ; subcurvilinéairement d'abord, puis subrectilinéairement élargi d'avant en arrière sur les côtés ; d'un tiers moins large en devant qu'aux angles postérieurs qui sont aigus et sensiblement dirigés en arrière ; rebordé latéralement ; bissinueux à la base ; deux fois environ aussi large à celle-ci que long dans son milieu ; faiblement convexe sur son disque, presque plane ou moins déclive sur les côtés de celui-ci ; lisse, luisant, presque indistinctement pointillé ; creusé longitudinalement dans la seconde moitié de deux raies graduellement moins profondes, aboutissant chacune aux sinuosités de la base : rebordé entre les sillons et peu distinctement sur les côtés extérieurs de la base ; obscur ou noir sur son tiers longitudinal médiaire, d'une manière graduellement plus large d'avant en arrière ; rouge sur les côtés. *Ecusson* en ogive ou presque en demi-cercle, un peu plus long que large ; d'un rouge obscur ou souvent noir. *Elytres* un peu plus longues en devant que le prothorax à ses angles postérieurs dont elles embrassent l'extrémité ; trois fois et demie aussi longues que lui dans son milieu ; ovales ou subcurvilinéairement et assez élargies jusqu'à la moitié de

leur longueur, pareillement rétrécies ensuite ; arrondies chacune vers l'angle sutural ; repliées en dessous sur les côtés de l'abdomen, et d'une manière graduellement plus étroite à partir des épaules au deuxième arceau ventral ; munies d'une faible nervure naissant de l'angle huméral et formant latéralement un rebord externe ; médiocrement convexes en dessus ; chargées d'un calus huméral borné au côté interne par une fossette prononcée ; finement pointillées ; d'un beau rouge ; parées chacune de deux taches noires situées l'une après l'autre sur leur partie longitudinalement médiaire : l'antérieure subovalaire moins arrondie au côté interne ; occupant environ la moitié médiaire, du huitième au tiers de la longueur : la postérieure tronquée en devant, presque en triangle renversé et à côtés curvilignes, un peu plus grosse, située des trois cinquièmes aux cinq sixièmes. *Dessous du corps* d'un rouge généralement moins vif, avec la poitrine ordinairement obscure ou noirâtre au moins sur les côtés. *Pieds* noirs avec les genoux et les tarses d'un rouge pâle. Spongioles des tarses couleur de chair.

Cette espèce habite les environs de Lyon et la plupart des provinces de la France ; mais elle se trouve plus particulièrement dans les parties froides. Sa larve est subelliptique, hexapode, plissée, finement chagrinée ; elle a la tête petite, inclinée, triangulaire ; le corps de douze anneaux : le prothoracique en ovale transversal plus long et moins large que le suivant : les quatrième à onzième latéralement terminés par une sorte d'appendice arqué en arrière : ces douze anneaux bruns, avec les angles postérieurs du premier et les appendices latéraux des quatrième, cinquième, neuvième et onzième, jaunes. Elle a été figurée par MM. Curtis et Westwood.

Obs. L'**E. thoracicus** ; Kollar, inéd. Charpent. a le corps moins allongé ou proportionnellement plus large ; le prothorax plus transversal, plus courbe sur les côtés des angles de devant, moins insensiblement sinueux près des postérieurs, moins notablement bissinueux à la base, plus uniformément convexe ou moins plane sur les côtés, entièrement obscur ou d'un brun rouge ; l'écusson en demi-cercle, visiblement moins long que large ; les taches antérieures des élytres plus largement subarrondies, plus obtuses et souvent subdenticulées à leur partie postérieure.

Endomychus thoracicus. Charp. Hor. ent. p. 245. — Germ. Faun. Eur. fas. 20 13.

Elle se trouve en Hongrie.

Genre *Mycetina*, Mycétine; Nob.

(Μύκης, champignon.)

Caractères. *Prosternum* prolongé jusqu'à la partie postérieure de l'antépectus, entre les hanches qu'il sépare. *Antennes* de onze articles : le premier graduellement plus épais vers l'extrémité : le deuxième subglobuleux : le troisième de moitié plus long que le suivant : les trois derniers moins longs que larges, formant une masse en triangle renversé : le dixième peu ou pas sensiblement plus développé au côté interne : le dernier obliquement coupé en arc à l'extrémité. *Mandibules* bifides à l'extrémité *Mâchoires* à deux lobes : l'externe très-développé, lancéolé ou renflé après la base et terminé en pointe : l'interne très grêle, plus court, frangé en dessous vers l'extrémité. *Palpes maxillaires* à troisième article renflé ; à dernier article conique. *Mesosternum* moins long que large, en triangle obtus ou tronqué en devant. *Cuisses* en massue comprimée. *Corps* glabre.

1. **M. cruciata**; Schall. *Ovale. Dessus du corps luisant, d'un rouge testacé. Elytres, réunies, ornées d'une croix noire.*

♂ Jambes de devant renflées vers l'extrémité. Jambes de derrière échancrées vers leur partie postérieure.

♀ Jambes de devant graduellement élargies de la base à l'extrémité. Jambes postérieures entières.

(Genus incertum). *Lithophilus*, Herbst, Arch. p. 37. 1. pl. 21. fig. 4, a. — *Id.* trad. fr. p. 6. pl. 21. fig. 4, a.

Opatrum lithophilus, Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1633. 12

Chrysomela cruciata, Schaller, Neue Insek. *in* Abhandl. hall. Gesellsch. t. 1. p. 273. — Fabr. Mant. 1. p. 75. 110. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1682. 125.

Tenebrio cruciatus, Panz. Naturf. t. 24. p. 35. 49. pl. 1. fig. 50. — Rhen. Bemerk. *in* Schneid. Mag. p. 237. — Scriba, Journ. p. 20. 49.

Galleruca cruciata, Fabr. Ent. syst. t. 2. p. 20. 32. — Panz. Faun. germ. 8. 5.

Endomychus cruciatus, Panz. Ent. germ. 173. 3. — Payk. Faun. suec. t. 2. p. 114. 2. Fabr. Suppl. 100. 3. — *Id.* Syst. el. t. 1. p. 505. 5. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 77. 2. — Oliv. N. Dict. d'Hist. nat. t. 7. p. 543.

Lycoperdina cruciata, Schoenh. t. 2. p. 324. 3. — Gyelenh. Ins. t. 4. p 219. 1. — Redtenb. Tent. p. 13. 1. — *Id. in* Germar's, Zeitsch. t. 5. p. 120. 1. — Kuster, Kæf. Eur. deux. cah.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Bande transversale des élytres réduite à une tache ovalaire,*

discale, n'arrivant pas à la bordure suturale : celle-ci en triangle renversé dans sa moitié antérieure, au lieu d'être d'une largeur parallèle.

Lycoperdina binotata, Dahl. Verzeich. p. 80.

Obs. Quelquefois la matière colorante a fait défaut ; le dessus du corps est alors d'un rouge testacé pâle, et ne présente que des traces obscures ou peu marquées de la croix noire.

Long. 0m,0045 (2l). — Larg. 0m,0033 (1 1/2l).

Corps ovale. *Tête* penchée ; d'un brun noir, d'un brun rouge ou d'un rouge testacé sur le front, ordinairement d'une couleur claire sur le labre ; pointillée. *Yeux* noirs. *Antennes* noires, à massue graduellement d'un rouge ou fauve brunâtre à l'extrémité. *Prothorax* profondément échancré en devant, avec la partie médiaire de cette échancrure faiblement arquée ; à angles antérieurs saillants ; curvilinéairement et assez fortement élargi d'abord sur les côtés jusqu'au milieu de la longueur, puis subparallèle ou faiblement élargi et légèrement subsinueux ; de moitié environ moins large aux angles de devant qu'aux postérieurs qui sont aigus et sensiblement dirigés en arrière ; rebordé latéralement ; bissinueux à la base ; deux fois au moins aussi large à celle-ci que long dans son milieu ; médiocrement convexe ; lisse, luisant, presque indistinctement pointillé ; creusé longitudinalement dans son tiers postérieur de deux sillons graduellement moins profonds, aboutissant chacun aux sinuosités, c'est-à-dire au sixième externe environ de la base ; relevé en rebord dans la partie de celle-ci comprise entre les sillons, et peu sensiblement sur les parties extérieures ; d'un rouge testacé, avec le rebord basilaire généralement obscur ou noirâtre. *Ecusson* en ogive ou en demi-cercle plus long que large ; noir ou noirâtre. *Elytres* un peu plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs dont elles embrassent l'extrémité ; trois fois au moins aussi longues que lui dans son milieu ; subcurvilinéairement élargies jusques au quart ou au tiers de la longueur, médiocrement rétrécies ensuite jusqu'aux cinq sixièmes, arrondies à l'extrémité, prises ensemble, et subarrondies chacune vers l'angle sutural ; repliées en dessous sur les côtés de l'abdomen et d'une manière graduellement plus étroite à partir des épaules ; munies d'une nervure naissant de l'angle huméral et formant un rebord latéral ; arquées longitudinalement et moins élevées à la base qu'au tiers de la longueur ; médiocrement convexes en dessus ; creusées chacune à la base, d'une fossette humérale obliquement dirigée vers le côté externe, correspondant chacune en devant à l'un des sillons du protho-

rax ; pointillées; d'un rouge testacé ; transversalement parées d'une bande noire occupant au côté externe à peu près le tiers médiaire de la longueur, graduellement rétrécie du côté interne , laquelle bande transversale est longitudinalement croisée par une bordure suturale de même couleur, commune aux deux étuis, égale à la moitié environ de la base dans sa moitié antérieure, étroite après la bande, et graduellement renflée vers l'extrémité qu'elle n'atteint pas. *Dessous du corps* d'un rouge testacé, avec les médi et postpectus, noirs. *Pieds* assez allongés ; noirâtres ou quelquefois seulement d'un rouge obscur, avec les genoux et les tarses fauves. *Cuisses* rétrécies à la base, renflées après le milieu.

Cette espèce habite les contrées froides de la France. On la trouve à la grande Chartreuse et dans d'autres parties des Alpes.

Genre *Golgia*, Golgie ; Nob.

(*Golgia*, nom mythologique.)

Caractères. *Prosternum* non prolongé entre les hanches qui sont rapprochées. *Antennes* épaisses ; de onze articles : le premier gros, plus renflé près de l'extrémité : les deuxième et quatrième presque égaux : le troisième de moitié moins court : les trois derniers obtriangulaires, moins longs que larges, composant la massue : le dixième sensiblement plus dilaté au côté interne : le onzième plus arrondi latéralement, tronqué à l'extrémité. *Mandibules* armées au côté interne d'une petite dent au dessous de l'extrémité. *Mâchoires* à deux lobes membraneux : l'externe plus développé que l'interne. *Palpes maxillaires* à dernier article subconique. *Palpes labiaux* à premier et deuxième articles presque égaux ; à dernier article moins court, en cône obtus. *Mésosternum* rétréci d'avant en arrière; échancré ou bifide à sa partie postérieure. *Pieds* épais. *Cuisses* en massue. *Jambes* de devant munies d'une dent ou d'une saillie mousse sur le milieu de leur arête inférieure. *Corps* glabre.

1. **G succincta** ; Linn. *Oblongue ; d'un rouge foncé en dessus. Elytres parées dans leur milieu d'une large bande transversale noire ; non déclives vers la suture ; rayées le long de celle-ci d'une strie presque effacée au-dessous de l'écusson.*

♂. Jambes antérieures armées d'une forte dent au milieu de leur arête inférieure. Jambes intermédiaires échancrées du même côté vers leur extrémité.

♀ Jambes antérieures simplement munies au milieu de leur arête inférieure d'un renflement couvert d'une sorte de brosse de poils. Jambes intermédiaires sans échancrure.

Variations du Prothorax.

α *Disque du prothorax obscur.*

Lycoperdina disca, DAHL. inéd.

Etat normal.

Silpha succincta, LINN. Syst. nat. 1. p. 573. 26. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1621. 26. — DE VILL. C. LINN. Etom. 1. p. 83. 23.

Galleruca 4-pustulata, FAB. Ent. syst. t. 2. p. 20. 33.

Endomychus 4-pustulatus, PANZ. Ent. germ. p. 175. 2. — *Id.* Faun. germ. 44. 18. — FAB. Suppl. p. 101. 5. — *Id.* Syst. eleuth. 1. p. 505. 4. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 77. 3. — OLIV. Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 7. p. 543. — DUMÉRIL, Dict. d. sc. nat. t. 14. p. 477.

Endomychus succinctus, PAYK. Faun. suec. t. 2. p. 114. 3. — OLIV. Entom. t. 6. p. 1074. 4. pl. 1. fig. 5.

Lycoperdina succincta, LATR. gen. t. 3. p 73. — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. nouv. édit. t. 18. p. 279. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 219. 2. — GUERIN, *in* Dict. class. d'Hist. nat. t. 9. p. 556. — PERCHERON *in* GUERIN, Dict. pittor. d'Hist. nat. t. 4. p. 526. — REDTENB. Tentam. p. 13. 2. — *Id.* *in* GERMAR'S, Zeitsch. t. 5. p. 120. 2. — KUSTER, Kæf. Eur. 3e cah.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Dessus du corps d'un rouge pâle. Elytres marquées chacune sur leur disque d'une tache noire ou noirâtre, à peine étendue jusqu'aux bords externe et sutural; parfois même sans taches.*

Endomychus fasciatus, FABR. Syst. el. t. 1. p. 505. 5. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 78. 4.

Lycoperdina fasciata, LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4. p. 278. 2.

Obs. Cette variation est due à l'incomplet développement de la matière colorante. Quand celle-ci a fait plus notablement défaut, le corps est encore plus pâle et n'offre qu'une faible trace de la bande des élytres, ou n'en présente même point du tout.

Long. 0^m0033 à 0^m0045 (1 1/2 à 2l). — Larg. 0^m0022 à 0^m0027 (1 à 1 1/2l).

Corps oblong. *Tête* faiblement penchée; d'un rouge foncé; pointillée; parcimonieusement garnie de poils presque indistincts; relevée en forme de petite carène derrière les antennes. *Yeux* noirs. *Antennes* brièvement pubescentes; d'un rouge brunâtre, plus pâle vers l'extrémité. *Prothorax* presque carré, bissubsinueusement et assez profondément échancré en devant; à angles antérieurs saillants;

subcurvilinéairement élargi sur les côtés jusqu'au tiers de la longueur, rétréci ensuite et d'une manière sinueuse avant les angles postérieurs qui sont prononcés et rectangulairement ouverts; au moins aussi large à ceux-ci qu'à ceux de devant; rebordé sur les côtés; tronqué en ligne légèrement bissinueuse à la base; longitudinalement arqué en dessus; médiocrement convexe transversalement; ordinairement d'un rouge foncé avec les rebords brunâtres, quelquefois plus foncé ou obscur sur son disque; légèrement pointillé sur toute sa surface; creusé longitudinalement dans sa seconde moitié de deux sillons parallèles et graduellement plus profonds, aboutissant chacun au quart externe de la base : partie de celle-ci renfermée entre ces sillons très-visiblement rebordée : partie externe munie d'un rebord moins apparent et s'effaçant graduellement en approchant des angles externes. *Ecusson* presque en demi-cercle, plus large que long; d'un rouge brunâtre ou obscur. *Elytres* un peu plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs qu'elles embrassent; deux fois et quart environ aussi longues que lui; ovalaires, subcurvilinéairement élargies jusqu'au tiers de la longueur, faiblement rétrécies jusqu'aux deux tiers et subcurvilinéairement de ce point à l'angle sutural; repliées en dessous sur les côtés de l'abdomen, et d une manière graduellement plus étroite à partir des épaules; munies latéralement d'une assez faible nervure naissant de l'angle huméral et progressivement plus rapprochée du bord externe; longitudinalement subarquées en dessus et plus élevées au milieu qu'à la base; médiocrement convexes transversalement et au moins aussi élevées à la suture que dans la partie longitudinalement médiaire de chacune; rayées d'une strie juxta-suturale plus faible ou peu marquée un peu au dessous de l'écusson; chargées d'un calus en forme de courte carène obliquement dirigée; finement pointillées; luisantes; d'un rouge foncé; transversalement parées d'une bande noire occupant plus du tiers médiaire de la longueur. *Dessous du corps* souvent noir ou d'un brun noir, quelquefois avec le bord des arceaux ou même la totalité du ventre d'un rouge plus ou moins foncé. *Pieds* d'un rouge foncé. *Cuisses* renflées en massues vers l'extrémité. *Jambes* antérieures armées d'une dent (♂) ou offrant un renflement piligère (♀) vers le milieu de leur côté interne.

Cette espèce habite plus particulièrement les parties tempérées et froides ou montagneuses de la France. Elle habite, ainsi que sa larve, les vesces-de-loup, ou vit des substances cryptogamiques qui se cachent sous l'écorce des arbres, particulièrement des arbres blancs. Elle est rare dans les environs de Lyon.

Genre *Lycoperdina*, Lycoperdine ; Latreille (1).

(λύκος, loup; περδή, vesce.)

Caractères. *Prosternum* non prolongé entre les hanches qui sont rapprochées. *Antennes* épaisses; de onze articles : le premier épais, plus renflé dans le milieu de son côté antérieur : le deuxième presque aussi long que le troisième : le quatrième sensiblement plus court que le deuxième : les suivants presque obtriangulaires ou submoniliformes, moins longs que larges : les trois derniers moins courts que les quatrième à huitième, graduellement et assez faiblement en massue : le dixième peu ou pas sensiblement plus développé au côté interne. *Mandibules* à pointe entière. *Mâchoires* à deux lobes membraneux : l'externe large, rétréci en pointe à son extrémité : l'interne grêle, court, frangé en dessous. *Palpes maxillaires* à dernier article conique, à peine plus long que le deuxième. *Palpes labiaux* à dernier article le moins court, conique. *Mésosternum* rétréci d'avant en arrière, échancré ou bifide à sa partie postérieure. *Jambes* de devant sans dent ni saillie sur le milieu de leur arête inférieure. *Cuisses* en massue. *Corps* glabre.

1. **L. bovistæ** ; Fabr. *Oblongue ; d'un brun noir, ou brune, en dessus ; avec la bouche, les antennes et parfois quelques parties latérales du prothorax ou des élytres, d'un brun rouge. Elytres convexes chacune, ou longitudinalement plus élevées dans le milieu que près de la suture, et rayées près de celle-ci d'une strie marquée jusqu'à l'écusson. Pieds d'un rouge brunâtre.*

♂. Pieds antérieurs un peu plus longs. Jambes de devant plus pubescentes à leur extrémité interne. Jambes postérieures grêles, sensiblement arquées ou courbées au milieu de leur côté interne.

♀. Pieds antérieurs moins longs. Jambes de devant moins pubescentes à leur extrémité interne. Jambes postérieures à peu près droites à leur côté interne.

Variations de couleur.

Obs. Quand la matière colorante n'a pas eu le temps de se développer suffisamment, diverses parties sont moins obscures que dans l'état normal. L'on trouve tous les

(1) Genera, t. 3. p. 73.

intermédiaires entre les individus. Les plus foncés en couleur et ceux dont le corps est entièrement d'un rouge brunâtre.

Galleruca bovistæ, Fabr. Ent. syst. t. 2. p. 20. 34. — Panz. Faun. germ. 8. 4.
Endomychus bovistæ, Panz. Ent. germ. 175. 4. — Payk. Faun. suec. t. 2. p. 115. 4. — Fabr. Ent. syst. suppl. 101. 5. — *Id.* Syst. el. t. 1. p. 505. 6. — Oliv. Ent. t. 6. p. 1073. 3 pl. 1. fig. 4. — De Tigny, Hist. nat. t. 8. p. 251. — Duméril, Dict. d. sc. nat. t. 14. p. 477. 4.
Tenebrio bovistæ, Marsh. Ent. brit. p. 478. 11.
Endomychus Lycoperdi, Latr. Hist. nat. t. 12. p. 58. — Oliv. N. Dict. d'Hist. nat. t. 7. p. 544.
Lycoperdina immaculata, Latr. Gen. t. 3. p. 73. 1. — *Id.* N. Dict. d'Hist. nat. t. 18. p. 279. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 324. 1. — Lamarck, Anim. s. vert. t. 4. p. 278. 1. — Oliv. et Latr. N. Dict. d'Hist. nat. nouv. edit. t. 18. p. 279.
Endomychus immaculatus, Muls. Lett. t. 2. p. 352. 2.
Lycoperdina bovistæ, Leach *in* Edimb. Encyclop. t. 15. p. 116. — Curtis, Brit. entom. t. 8. pl. 355. fig. 1 à 6. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 220. 3. — Goldfuss, Handb. p. 298. — Steph. Syn. t. 4. p. 400. — *Id.* Man. p. 400. n. 2525. — De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 525. — Redtenb. Tent. p. 13. 3. — *Id. in* Germar's, Zeitsch. t. 5. p. 120. — Guérin, Icon. du Regn. anim. d. Cuv. pl. 50. fig. 10, détails. — De Cast. Hist. nat. t 2. p. 523. pl. 55. fig. 1. — L. Duf. Excurs. p. 116. 749.

Obs. Le corps varie de couleur suivant que la matière colorante a eu plus ou moins le temps de se développer. Quelquefois il est entièrement d'un rouge brunâtre ou d'un rouge testacé en dessus.

Long. $0^m,0033$ à $0^m,0057$ (1 1/2 à 2 $1/2^l$). — Larg. $0^m,0016$ à $0^m,0022$ (2/3 à 1^l).

Corps oblong. *Tête* faiblement penchée; couleur de poix, avec la bouche et le labre d'un rouge brun; pointillée; parcimonieusement garnie de poils courts et peu distincts; longitudinalement et faiblement rayée sur le milieu du front, et relevée en forme de petite carène derrière les antennes. *Yeux* noirs. *Antennes* brièvement pubescentes; d'un rouge brun, avec les derniers articles graduellement plus pâles. *Prothorax* presque carré, bissubsinueusement et assez profondément échancré en devant; à angles antérieurs saillants; subcurvilinéairement élargi sur les côtés jusqu'au tiers de la longueur, sensiblement rétréci ensuite et d'une manière subsinueuse avant les angles postérieurs qui sont prononcés et rectangulairement ouverts; rebordé sur les côtés; tronqué en ligne légèrement bissinueuse à la base; subcurvilinéairement déclive en devant dans son tiers antérieur, presque plane postérieurement; ordinairement d'un brun noirâtre ou obscur, souvent brun ou d'un brun rougeâtre, quelquefois seulement d'un rouge brun plus ou moins clair aux angles antérieurs

et sur les côtés; lisse ou à peu près sur le disque, faiblement pointillé sur le reste de sa surface ; creusé longitudinalement à partir des deux cinquièmes ou de la moitié, de deux sillons parallèles graduellement plus profonds, aboutissant chacun au quart externe de la base : partie de celle-ci située en dehors de ces sillons moins visiblement rebordée que l'intermédiaire. *Ecusson* presque en demi-cercle ; brun. *Elytres* un peu plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs qu'elles embrassent ; près de deux fois et demie aussi longues que lui ; ovalaires, subcurvilinéairement rétrécies à partir du tiers de la longueur jusqu'à l'angle sutural ; repliées en dessous sur les côtés de l'abdomen et d'une manière graduellement plus étroite à partir des épaules ; munies latéralement d'une assez faible nervure naissant de l'angle huméral et progressivement plus rapprochée du bord externe ; longitudinalement subarquées en dessus et plus élevées au milieu qu'à la base ; transversalement subconvexes chacune, ou plus élevées dans leur partie longitudinalement médiaire que près de la suture ; rayées près de celle-ci d'une strie longitudinale très-distincte jusqu'à l'écusson, et laissant le rebord sutural qu'elle forme moins étroit dans le milieu qu'à ses extrémités ; chargées d'un calus huméral en forme de courte carène obliquement dirigée ; très-finement pointillées ; presque glabres ; luisantes ; d'un brun noir, brunes ou même d'un brun rougeâtre sur les côtés dans leur seconde moitié, et paraissant plus claires sur les parties qui débordent le corps. *Dessous du corps* d'un brun noir, parfois brun ou même d'un brun rougeâtre, surtout sur les côtés de l'abdomen et vers l'anus. *Pieds* d'un rouge brun. *Cuisses* renflées en massues vers l'extrémité. *Jambes* antérieures inermes (♂ ♀) au côté interne.

Cette espèce habite plus particulièrement les parties tempérées et froides de la France. On la trouve dans le *Lycoperdon Bovista*, Linn. Sa larve vit aux dépens des mêmes végétaux.

Obs. Elle diffère de la *G. succincta* par ses élytres déclives chacune vers la suture ; par la strie juxta suturale peu ou point affaiblie un peu au-dessous de l'écusson ; ses jambes antérieures inermes ; sa couleur, et par les caractères génériques indiqués.

Genre *Dapsa*, Dapse ; Ziegl. inéd. Latr.

(Δαπτω, je dévore.)

Caractères. *Prosternum* non prolongé entre les hanches qui sont rapprochées. *Antennes* de onze articles : le premier renflé : le deuxième presque obconique, à peine moins court que le quatrième : le troisième une fois environ plus grand que l'un de ses voisins : les trois derniers composant une massue assez étroite : les neuvième et dixième obconiques : le neuvième aussi long ou plus long que large : le dixième moins long que large, à peine plus développé au côté interne : le onzième subovoïde *Mandibules* incourbées vers leur extrémité, munies d'une très-petite dent dans cette courbure, terminées par une pointe cornée, entière, aiguë ; coriaces et ciliées au côté interne au-dessous de la petite dent. *Mâchoires* membraneuses, à deux lobes : l'externe, très-développé, presque en triangle ou en forme de hache, frangé : l'interne grêle et court. *Palpes maxillaires* à dernier article subconique. *Palpes labiaux* à dernier article tronqué. *Mésosternum* rétréci d'avant en arrière, terminé postérieurement par une pointe entière ou légèrement tronquée. *Pieds* allongés, grêles. *Cuisses* faiblement et graduellement renflées. *Corps* oblong, pubescent.

* Angles antérieurs du prothorax non courbés en dehors (*G. Phylira*).

1. **D. trimaculata** ; Kollar. inéd. Motschouls. *Dessus du corps fauve ou d'un fauve tirant sur le rougeâtre ou sur le blond; garni de poils concolores. Elytres marquées, des quatre septièmes aux quatre cinquièmes, d'une tache suturale noire, ovalaire ou en losange, commune, le plus souvent liée avec une autre tache de même couleur, oblongue et plus antérieure, située sur le disque de chaque étui.*

♂ Jambes de devant armées d'une épine vers les deux tiers de leur longueur. Premier et second articles desdites jambes élargis. Jambes postérieures subéchancrées en dessous vers leur extrémité.

♀ Jambes de devant inermes. Articles des tarses desdites jambes peu élargis. Jambes postérieures graduellement élargies de la base à l'extrémité.

Dapsa trimaculata, Kollar, inéd. V. Motschoulski, Nouv. Mém. de la Soc. imper. des natur. d. Moscou, t. 4. p. 322. 19. pl. XI. fig. m. M. — Guérin, Icon du Règ. anim. de Cuvier, texte, p. 316.

Dapsa trisignata, Dej. in Collect. et Catal. (1837). p. 464.

Variations des taches des Elytres.

Var. A. *Tache suturale étroite, elliptique. Taches discales subarrondies, situées chacune sur le disque, un peu après le milieu, très-séparées de la suturale.*

Obs. On trouve toutes les transitions entre cette variété et l'état normal. On pourrait même probablement rencontrer des individus chez lesquels les taches seraient plus rudimentaires encore.

Long. $0^m,0045$ (2^l). — Larg. $0^m,0025$ ($1\ 1/2^l$).

Corps oblong ; fauve, ou d'un fauve tirant sur le blond ; garni de poils concolores, couchés et assez courts. *Tête* médiocrement penchée; ponctuée ; garnie de poils moins courts sur le labre que sur le front. *Yeux* noirs. *Antennes* d'un fauve blond. *Prothorax* échancré en devant ; à angles antérieurs saillants ; curvilinéairement élargi d'abord jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes de la longueur, rétréci ensuite et d'une manière légèrement subsinueuse de ce point aux angles postérieurs ; subdenticulé latéralement ; bissinueux à la base, ou plutôt offrant, au lieu de deux sinuosités, deux angles rentrants qui donnent aux postérieurs la forme d'une dent dirigée en arrière ; à peu près sans rebord latéralement, à peine rebordé à la base ; d'un tiers plus large à celle-ci que long dans son milieu ; faiblement arqué longitudinalement ; faiblement convexe transversalement en dessus ; longitudinalement creusé, sur les limites externes du disque dans la seconde moitié de la longueur, de deux sillons graduellement plus longs et plus profonds, aboutissant chacun aux angles rentrants, c'est-à-dire vers le cinquième ou le sixième externe de la base ; ponctué. *Ecusson* en demi-cercle plus large que long. *Elytres* d'un cinquième plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; trois fois au moins aussi longues que lui dans son milieu ; émoussées à l'angle huméral, subcurvilinéairement et assez faiblement élargies jusqu'aux deux cinquièmes ou presque à la moitié, pareillement rétrécies ensuite jusqu'aux quatre cinquièmes, un peu étroitement arrondies, prises ensemble, à l'extrémité ; munies en dessus d'un repli qui s'efface vers les trois cinquièmes ; munies latéralement d'une très-faible nervure dont l'origine se cache sous les angles du prothorax ; faiblemrnt convexes en dessus ; chargées à l'angle huméral d'un calus assez prononcé, suivi au côté interne d'une fossette plus ou moins apparente ; marquées de points à peine plus forts que ceux du prothorax et de chacun desquels sort un poil concolore ; fauves ou d'un fauve tirant soit sur le blond, soit sur le rougeâtre, comme la tête et le

prothorax ; parées des quatre septièmes aux quatre cinquièmes, d'une tache suturale, noire commune aux deux étuis, soit ovalaire, soit en losange régulier ou plus allongé dans sa partie postérieure : cette tache ordinairement liée avec une autre située sur le disque de chaque élytre des deux cinquièmes aux deux tiers de la longueur, moins large ou à peine aussi large que le tiers de la largeur de chaque étui, le plus souvent élargie d'avant en arrière, parfois réduite à une tache punctiforme. *Dessous du corps* d'une couleur analogue au-dessus. *Pieds* souvent légèrement plus pâles.

Cette espèce a été prise près de Chinon, par M. de la Ferté-Senectère ; mais elle paraît principalement méridionale. Elle a été trouvée près de Fréjus, par M. Foudras ; dans les Pyrénées-Orientales, par M. Godart. J'en ai vu dans la collection de M. Reiche, un individu provenant des environs de Montpellier.

** Angles antérieurs du prothorax courbés en dehors, en forme de croc (*G. Dapsa*).

D. denticollis ; Germar. *Dessus du corps d'un rouge fauve; garni de poils plus pâles. Elytres marquées des quatre septièmes aux quatre cinquièmes d'une tache noire en losange, commune, le plus souvent liée avec une tache oblongue plus antérieure, située sur le disque de chaque étui.*

Endomychus denticollis, Germar et Ahrens, Faun. germ. 3. 8.
Dapsa trimaculata, L. Redtenb. Tent. p. 13.
Dapsa denticollis, L. Redtenb. Tentam. *in* Germar's, Zeitsch. t. 5. p. 120.

Long. $0^{m}0045$ (2^{l}).

Cette espèce, propre à l'Autriche et à quelques autres parties de l'Allemagne, mais que je ne crois pas avoir été trouvée en France, a souvent été confondue avec la précédente, en raison de l'analogie des taches de leurs élyptes. Elle s'en distingue par son corps proportionnellement plus long, plus convexe, par le bord denticulé des côtés du prothorax, et surtout par la forme des angles antérieurs du même segment.

TABLE

PAR ORDRE ALPHABÉTHIQUE.

FIN DE LA TABLE.

A MONSIEUR

A. CHEVROLAT,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE,
ETC., ETC.

p
la
q
le
P
et
C
d
in
le
d
re
tr
fo
m
ri
a
q

fo
fa
n
d

sa
g
n

e

TRIBU

DES

SÉCURIPALPES.

Caractères. *Antennes* insérées sur les côtés de l'épistome, près du point de jonction de celui-ci avec les joues; repliées ou cachées sous la tête en état de repos; très-rarement aussi longuement prolongées que le prothorax; le plus souvent de onze articles, quelquefois seulement de dix, ou même d'un plus petit nombre; terminées en massue. *Palpes maxillaires* à dernier article visiblement le plus long de tous et fortement sécuriforme. *Prothorax* non creusé de deux sillons. *Cuisses* comprimées, longitudinalement sillonnées: sillon des quatre dernières creusé sur leur côté latéral postérieur, près de l'arête inférieure et presque parallèlement à celle-ci. *Tarses* garnis, sous les deux premiers articles, de poils chargés de remplir les fonctions de brosses ou d'éponges; à deuxième article plus large, ordinairement obtriangulaire, sillonné en dessus pour loger une partie du troisième: celui-ci offrant à sa base un nodule ou petit article parfois peu distinct. *Ongles* rarement simples, plus ordinairement munis inférieurement d'une dent, ou bifides. *Corps* subhémisphérique dans le plus grand nombre, en ovale court ou allongé chez les autres. Le premier arceau ventral offrant le plus souvent sous chaque cuisse une ligne en relief en forme d'arc ou de V.

De ces caractères, celui qui repose sur le développement et sur la forme du dernier article des palpes maxillaires suffirait seul pour faire reconnaître ces petits animaux entre tous ceux compris dans la même section: de là le nom de sécuripalpes que nous avons cru devoir leur donner.

ÉTUDE DES PARTIES EXTÉRIEURES DU CORPS.

Lorsqu'on veut étudier d'une manière plus approfondie l'organisation de ces insectes, on ne tarde pas à remarquer dans la configuration des diverses parties de leur corps des modifications plus ou moins importantes, qui échappent à un coup d'œil superficiel.

La *tête* toujours penchée, souvent perpendiculaire ou inclinée, est enchâssée dans le prothorax jusqu'aux organes de la vision, dont les

côtés sont quelquefois en partie embrassés par les angles antérieurs du premier segment thoracique. Sa figure est le plus souvent celle d'une sorte de triangle tronqué en devant et offrant sur les côtés un angle rentrant, plus ou moins profond, entre les yeux et les bords latéraux de l'épistome; d'autres fois, par la configuration de ce dernier et le rappetissement du labre, sa forme se rapproche de celle du demi-cercle, dont quelquefois même le rayon dirigé en devant est inférieur à la moitié du diamètre transversal.

Le *front* ne présente ni saillies, ni enfoncements remarquables, mais souvent sa surface est marquée de taches ou de signes quelquefois particuliers à l'un des sexes, signes le plus souvent fugitifs ou variables chez les divers individus de la même espèce.

Situés sur les côtés de la tête, où ils font ordinairement peu de saillie, les *yeux* affectent en général la forme hémisphérique; d'autres fois ils s'allongent en ovale. Dans ce dernier cas, ils sont habituellement entiers; dans le premier, ils sont généralement entamés par un canthus ordinairement linéaire, formé par les *joues*.

Celles-ci, quand elles ne s'enfoncent pas de la sorte dans les organes de la vision, semblent souvent avoir peu d'étendue ou des limites indécises avec l'*épistome*; mais quelquefois elles s'unissent avec ce dernier pour constituer un *chaperon* dont les parties latérales se prolongent jusqu'au milieu des yeux, en forme de tranche ou de rebord protecteur et graduellement affaibli.

Mais l'*épistome* présente rarement cette dilatation remarquable à l'aide de laquelle il ombrage, comme d'une visière, quelquefois toute la partie antérieure de la tête; ordinairement il est transversal, à peine aussi large ou plus étroit que le front, avec lequel sa partie postérieure se confond.

Sur les côtés de l'épistome, avons-nous dit, est fixée la base des *antennes*; il est donc facile de concevoir que le développement du premier doit influer de diverses manières sur l'insertion des secondes. Chez les espèces pourvues d'un chaperon, les antennes ont leur naissance voilée par celui-ci; chez les autres, leur base est à découvert et insérée ordinairement au devant des organes de la vision; mais quand l'épistome se rétrécit, cette insertion se porte plus ou moins au côté interne des yeux et se rapproche ainsi du front. Quelles variations les antennes ne montrent-elles pas dans leurs différents caractères? Plus courtes que la tête dans les Exochomes et quelques autres genres, elles se prolongent le plus souvent jusqu'au milieu des côtés du prothorax: rarement elles atteignent la base de ce dernier, comme on le voit dans les Coccidules. Elles sont repliées et couchées sous la tête, au moins pendant le repos de l'insecte. On leur compte ordinairement

onze articles; toutefois, quand elles sont peu développées en longueur, le nombre de ces pièces, d'une numération souvent difficile, est parfois au-dessous de ce chiffre. Le scape ou article basilaire, toujours épais, affecte ordinairement la forme obconique, mais parfois il se dilate antérieurement en arc ou en demi-cercle, ou d'autres fois, plus irrégulier, s'avance en angle à sa partie antéro-externe, comme les Epilachnes en offrent l'exemple. Le second article, généralement globuleux et d'un moindre diamètre que le premier, dont il est plus ou moins distinct, se presse quelquefois contre celui-ci et l'égale en grosseur, comme on peut le remarquer chez les Chilocores. Les quatre à six suivants sont en général grêles et peu remarquables : cependant le troisième, ou celui qui commence cette série, plus étroit et moins court en général que les autres, fournit parfois, dans sa longueur comparative avec ses voisins, des caractères qui peuvent être utilisés. Après les pièces maigres ou petites dont nous venons de parler, viennent celles qui composent la massue. Rarement celle-ci, comme on le voit dans les Chilocoriens, semble commencer à partir du cinquième article et se renforcer graduellement jusqu'au neuvième: ordinairement elle n'est formée que des trois derniers; mais, dans ce cas même, que de diversités dans sa forme ! Là, comme dans les Chilocores et quelques autres, elle est presque fusiforme ou en ovale plus ou moins allongé; ici, comme dans les Hypéraspes, elle se rapproche du losange; d'autres fois, au lieu d'offrir vers le neuvième ou vers le dixième article son diamètre transversal le plus grand, c'est à la pièce apicale qu'elle présente le plus de largeur; elle se montre alors tantôt, comme dans les Halyzies, allongée, presque dentelée latéralement, et terminée par un article arrondi; tantôt, comme dans les Coccinelles, formée d'articles plus serrés, graduellement dilatés, comprimés, figurant un triangle renversé.

Le *labre* se ressent non moins que les antennes du développement plus ou moins considérable que présente l'épistome. Quand ce dernier sort de son état normal, le labre n'apparaît parfois, comme dans les Exochomes, ou comme les Chilocores principalement en offrent l'exemple, qu'à la faveur d'une échancrure du chaperon; quelquefois même, comme dans les Platynaspes, il est presque complètement voilé. Mais ordinairement il est entièrement à découvert, transversal, membraneux ou garni d'une membrane à sa partie antérieure, et, même chez les espèces à corps glabre, hérissée de poils assez longs, mais peu épais.

Les *mandibules*, cachées par le labre, ou peu saillantes au-delà de ce dernier, sont arquées et cornées. Chez les espèces entomophages, leur extrémité est terminée par une pointe, soit simple ou incomplètement

fendue, comme dans les Chilocores, soit bifide, comme dans les Coccinelles, et leur base est munie de dents ou de saillies qui semblent représenter les tubercules coniques dont sont hérissées les molaires des Cheiroptères ou des Carnassiers insectivores; chez les espèces connues par leurs goûts exclusivement phytophages, ces pointes basilaires font ordinairement défaut, mais alors les mandibules sont armées de trois à quatre dents de longueur inégale, disposées de manière à s'entrecroiser, et souvent munies en outre, soit à la base de celles-ci, soit sur une partie de leur tranche interne, de crénelures ordinairement voilées imparfaitement du côté supérieur par une membrane qui semble chargée d'empêcher aux matières nutritives de remplir leurs intervalles.

Les *mâchoires*, cornées ou subcornées à leur base, sont terminées par deux lobes garnis au sommet, ou au bord interne, ou à l'une et l'autre de ces parties de cils ou de franges membraneuses. L'extérieur, ordinairement coriace, en général plus longuement prolongé, s'avance ou même se courbe sur l'autre; parfois, comme dans les Platynaspes, il est plus grêle, au moins dans sa seconde moitié qui se rétrécit en pointe pénicillée à l'extrémité; d'autres fois, comme dans les Exochomes, la différence de grosseur avec l'interne est encore peu notable; mais ordinairement il se montre dilaté et arrondi au côté extérieur, comme dans les Coccinelles et les Epilachnes; ou quelquefois même, comme dans les Micraspes, acquiert un développement anormal, présente la figure d'une sorte de coupe ou de demi-cercle frangé supérieurement. L'interne, ordinairement plus grêle, est moins variable dans sa forme; il est subulé ou filiforme dans les uns, moins grêle ou lancéolé dans les autres.

Les *palpes maxillaires* sont composés de quatre articles, dont le troisième et surtout le premier sont courts: dont le dernier, toujours le plus développé, comprimé et en forme très-prononcée de hache, présente dans la constance et la singularité de sa configuration un caractère suffisant pour faire aisément, dans cette section, reconnaître tous les insectes de cette tribu.

Les *palpes labiaux*, toujours plus ou moins courts, sont composés de trois articles : le basilaire parfois peu apparent; le second, obconique chez quelques-uns, subparallèle chez plusieurs, renflé vers le sommet chez les autres, rarement plus grêle ou plus petit que le dernier: celui-ci, généralement tronqué au sommet, est tantôt fusiforme ou subovalaire, tantôt presque d'égale grosseur ou graduellement rétréci de la base à l'extrémité.

La *lèvre*, ordinairement cornée, ou quelquefois, en partie au moins, d'une consistance plus faible, est généralement rétrécie postérieure-

ment, tronquée à sa partie antérieure, rarement échancrée, comme on le voit dans les Hypéraspes.

La *languette*, habituellement plus ou moins allongée, se montre, à son sommet, tantôt faiblement arquée, tantôt tronquée; quelquefois, comme dans les Micraspes, elle présente une entaille ou une échancrure rendue plus prononcée par les poils qui servent de prolongement à ses angles antéro-externes.

Le *menton*, de nature cornée, représente généralement un triangle largement tronqué ou échancré en devant.

Le *prothorax*, toujours transversal, ordinairement plus ou moins échancré en devant, embrasse de ses angles antérieurs une portion des côtés de la tête, quelquefois il voile une partie des yeux et de la surface du front. A sa base, il est parfois bissinueusement tronqué, comme dans les Coccidules; mais le plus souvent il se montre en arc dirigé en arrière, soit seulement dans sa partie moyenne, comme dans les Hippodamies, soit sur toute sa largeur; quelquefois même, comme dans les Chilocores, cet arc prend une courbure plus forte aux dépens des bords latéraux, qui se raccourcissent, et des angles postérieurs, qui s'effacent. Les taches ou les dessins dont sa surface est souvent parée servent quelquefois à faire reconnaître le sexe, mais ordinairement ils peuvent se modifier de telle sorte, chez les divers individus d'une même espèce, qu'ils deviennent méconnaissables à un œil peu exercé. En général, les envahissements des couleurs sombres sont en harmonie avec les usurpations analogues qui ont lieu sur les élytres, mais cette règle est sujette à de nombreuses exceptions.

L'*écusson*, généralement petit, quelquefois même peu distinct, acquiert, chez les Hypéraspes, des dimensions moins restreintes. Sa forme ordinaire représente un triangle, parfois équilatéral, souvent moins long que large, d'autres fois plus développé en sens contraire. Souvent il est couvert, soit en totalité, soit en partie, ou du moins avoisiné de très-près, par une tache appelée *scutellaire* en raison de sa position, et commune aux deux étuis.

Les *élytres*, notablement plus larges en général à leur base que le prothorax à son bord postérieur, forment chez les Scymniens une transition moins brusque et souvent peu sensible Chargées de protéger le dos des deux derniers segments thoraciques et de l'abdomen, elles en embrassent la périphérie et varient dans leur forme suivant le développement de ces parties. Rarement allongées et presque parallèles, comme dans les Coccidules, leur bord interne décrit, dans les Hippodamies et genres voisins, une courbe plus prononcée. Le plus souvent elles offrent, prises ensemble, dans leur pourtour, la figure d'un ovale court ou d'un cercle tronqué en devant. Ces modifications

diverses ont une influence plus ou moins directe sur la convexité de leur surface. Celle-ci, peu bombée chez les espèces au corps allongé, s'élève plus ou moins en voûte chez les autres, atteint quelquefois la régularité du plein cintre, ou sensiblement comprimée chez certains Chilocores, se rapproche alors de l'ogive. Jamais creusée de sillons, ni même rayée de stries, rarement ponctuée avec quelque symétrie, cette surface est tantôt glabre, tantôt couverte d'un duvet court; chez un grand nombre d'espèces, elle est peinte de taches. Quand celles-ci sont blanches et guttiformes sur un fond rouge ou jaune, elles offrent de la constance dans leur nombre et même assez de régularité dans leurs formes; mais quand le noir est chargé d'interrompre la monotonie d'un fond qui sans lui serait unicolore, souvent il usurpe des espaces qui ne lui étaient pas destinés, et modifie ou dénature les dessins primitifs au point de les rendre quelquefois méconnaissables. Les élytres présentent ordinairement vers l'épaule un calus, dont la saillie est d'autres fois nulle ou peu sensible. La base de chacune est un peu anguleuse chez les Hippodamies et autres genres voisins; en ligne plus ou moins courbe dirigée en arrière, chez la plupart. Leur contour huméral offre, chez diverses espèces, un angle assez prononcé; chez d'autres, il s'arrondit et change ainsi de physionomie. Leur périphérie, parfois très-étroitement rebordée ou même sans rebord apparent vers sa partie postérieure, comme chez la plupart des Scymniens, forme d'autres fois en se relevant une sorte de gouttière toujours plus profonde vers les épaules qu'après le milieu. Quelquefois, au lieu de présenter cette disposition, une partie de leur pourtour s'étend d'une manière moins penchée ou presque horizontale en figurant une sorte de tranche ou de large rebord.

Le bord des élytres semble se replier en dessous pour embrasser le corps d'une manière plus étroite. Ce *repli* fournit plusieurs caractères qui ne sauraient être négligés. Ainsi, chez les Hippodamies aux cuisses allongées, son côté extérieur est plus élevé que l'interne, pour laisser toute liberté aux organes du mouvement; chez les Chilocores, au contraire, où les cuisses sont moins prolongées, il s'incline pour cacher les membres de l'insecte et lui permettre, dans son état de repos ou quand il s'arrête effrayé, de se coller d'une manière plus intime aux corps sur lesquels il est placé. Chez la majeure partie des espèces de cette tribu, le bord interne du repli dont nous parlons se prolonge d'une manière distincte jusqu'à l'angle sutural, et quelquefois même dans ce point il ne s'unit pas à l'autre; mais chez d'autres, son étendue est moins longue: tantôt, comme chez les Platynaspes, il s'efface à peu près vers les cuisses postérieures par une brusque terminaison du repli; tantôt, comme dans les Scymnes, par un rétrécis-

sement graduel de la partie précitée, il se confond avec le bord externe vers le troisième segment abdominal. Quelquefois, comme dans les Hypéraspes, ce repli est creusé de fossettes profondes, destinées à loger l'extrémité des cuisses intermédiaires et postérieures.

Les *ailes* sont toujours complètement développées chez les espèces vivant de proie ; moins essentielles aux herbivores, qui peuvent jusqu'à la mort trouver leur nourriture sur la plante qui les a vus naître, elles avortent quelquefois ou restent dans un état d'atrophie qui les rend inutiles pour le vol.

Le dessous du corps, par les modifications des parties qui le composent, fournit au physiologiste des sujets d'étude, et au classificateur des caractères faciles à utiliser. Le *prosternum*, chargé du soin de séparer les hanches antérieures, offre ordinairement entre elles la figure d'une pièce parallèle, médiocrement convexe, souvent rayée longitudinalement, plus ou moins prolongée, et obtuse ou arrondie à son extrémité.

Le *mésosternum* présente des variations plus importantes. Ainsi, chez les uns, il est échancré en devant, pour recevoir la partie postérieure du prosternum ; chez les autres, il est entier, c'est-à-dire coupé en ligne droite à son bord antérieur. Dans les Hippodamies, il est rétréci d'avant en arrière en forme de triangle allongé dont le sommet s'appuie sur le segment suivant ; mais à mesure qu'en s'éloignant de ce genre on arrive aux espèces dont les cuisses plus courtes réclamaient moins d'espace, on le voit rejeter sur les côtés les hanches qui le resserraient; en même temps qu'il s'élargit, sa pointe se tronque et sa forme finit par se modifier de telle sorte, que chez les Scymniens il est transversal et parfois à peine plus étroit postérieurement.

Les *épimères* du médipectus, toujours notablement développées, sont rendues plus visibles dans certaines espèces par leur couleur blanche contrastant avec les teintes sombres du fond.

Le *métasternum* dans le milieu de sa partie antérieure s'avance en saillie obtuse ou tronquée, souvent en harmonie pour sa largeur avec celle de l'extrémité du mésosternum. Sa surface, faiblement convexe, est quelquefois rayée d'un léger sillon longitudinal. Chez la plupart des espèces, elle est chargée, de chaque côté de la ligne médiane, d'un filet en relief (ne semblant le plus souvent que le prolongement du rebord de la partie avancée du métasternum, ou d'autres fois paraissant se détacher du rebord précité près du trou des hanches intermédiaires), et dirigé latéralement d'une manière plus ou moins courbe. Cette sorte de pli chargé de limiter la partie que doivent occuper, à l'état de repos, les cuisses et les jambes intermédiaires, enclot ainsi

postérieurement un espace que nous appellerons *plaque sous-crurale du pospectus* ou, par abréviation, *plaque pectorale.*

Les *épisternums* du même segment thoracique, longitudinalement étendus sur les côtés, figurent chacun une sorte de botte dont l'*épimère* forme le pied. Souvent ces pièces, ou l'une des deux, se distinguent par une couleur différente de celle du sternum.

Uniquement destinés à la marche, les *pieds* n'offrent pas ici ces diversités de formes que présentent ces mêmes organes dans certaines autres tribus ; néanmoins leur étude révèle encore, entre leur structure et les mœurs des divers insectes, des harmonies de conformation. Ainsi chez les Hippodamies, les Coccidules, destinés à vivre sur les carex, les joncs et autres plantes aquatiques dont les feuilles mobiles courbent la tête au moindre souffle du vent, les pieds sont allongés pour embrasser plus facilement les parties des végétaux auxquelles il leur faut se cramponner; chez celles au contraire dont le corps doit avoir de plus solides appuis, celles surtout dont l'instinct, à l'aspect du danger, est de se coller immobiles à la branche qui les porte, les mêmes organes sont plus ou moins courts. Dans le premier cas, les *cuisses* sont grêles et dépassent les côtés du corps ; dans le second, elles sont plus renflées et n'arrivent pas au bord externe des élytres. Les cuisses, avons-nous dit, ont chacune un sillon pour recevoir la jambe dans les cas de flexion ; cette sorte de gouttière ne suit pas toujours la même direction, au moins aux pieds de devant. Chez les Hippodamies, par exemple, dont les organes de la marche présentent la longueur la plus remarquable, et dont les habitudes ne réclamaient pas une union aussi intime de la jambe sur l'autre partie, ce sillon longe à peu près uniformément l'arête inférieure de la cuisse; chez les autres, il se dévie de cette route et incline plus ou moins en devant pour permettre à l'extrémité du tibia de se porter au côté antéro-externe des hanches. Dans les membres attachés aux medi et postpectus, le sillon des cuisses est creusé dans leur face latérale postérieure. Enfin les parties qui nous occupent présentent à leur extrémité, c'est-à-dire vers l'articulation fémoro-tibiale, une ouverture (1) par laquelle l'insecte, dans certaines occasions, laisse fluer un liquide mucilagineux.

Les *jambes*, à part les dents qui parfois arment leur arête, fournis-

---

(1) De Geer, le premier, a soupçonné ces ouvertures, qui ont échappé à son œil perspicace; et, quoiqu'elles soient très-visibles, chez les grandes espèces surtout, quand l insecte a la jambe repliée sur la cuisse, la plupart des auteurs cependant se sont bornés à erproduire les paroles du naturaliste suédois.

sent peu de caractères importants; il n'en est pas de même de la dernière partie des pieds. La pièce basilaire des *tarses*, toujours graduellement élargie dans les femelles, depuis son origine jusqu'au sommet, présente assez souvent dans l'autre sexe la forme d'un ovale plus ou moins régulier. La seconde, insérée dans une échancrure de la partie supérieure de la précédente, offre par là plus de longueur en dessus qu'en dessous, et affecte, dans ce dernier côté, la figure d'un triangle renversé ou se montre légèrement obcordiforme. Ce deuxième article, à sa face supérieure, est à son tour creusé en gouttière jusque près de sa naissance, pour loger en partie la pièce terminale ou unguifère. Cette dernière est toujours grêle, graduellement et assez faiblement renflée vers son extrémité. A sa base elle présente un nodule ou petit article plus ou moins apparent qui jette de l'équivoque sur le nombre des pièces dont se compose le tarse de ces insectes, et qui semble devoir les faire ranger parmi les Coléoptères tétramères; de là le nom de *subtétramères* donné à ces petits animaux par MM. Lacordaire et Chevrolat, ou celui de *pseudotrimères*, sous lequel les ont désignés MM. Westwood, Stephens et Redtenbacher (1). Les deux premiers articles, à leur partie inférieure, sont garnis d'une sorte de brosse de poils; mais ici encore l'influence des sexes se fait sentir. Ainsi, quelquefois chez les mâles, les poils moins serrés laissent apercevoir de très-petites ventouses, indistinctes chez les femelles.

---

(1) De Geer signala le premier l'existence de ce petit nodule (Mém. t. 5, p. 364). Trente ans plus tard, Muller (Illiger, mag. t. 4, p. 197 et suiv.), en confirmant cette remarque dans des *Observations sur le nombre des articles des Tarses de quelques genres de Coléoptères*, révéla d'autres imperfections de la méthode divisionnaire proposée par Geoffroy. Depuis cette époque, divers auteurs (MM. Mac Leay, *in* Transact. of the Linnean Society of London, t. 15, p. 63 et suiv. — Kirby, *in* Philosophical Magaz. 1825, p. 193 et 267. — Burmeister, Handbuch der Entomologie, t. 1, p. 109. — Chevrolat, Annales de la Soc. entomol. de France, *Paris*, 1832, t. 1, p. 260, et 1834, t. 4, p. iii. — Solier, *in* id. *Paris*, 1833, t. 2, p. lxxiii) se sont occupés de la structure des tarses des Coléoptères trimères et tétramères, chez la plupart desquels on trouve un petit article de plus qu'on n'en comptait à ces insectes. Ces différentes observations ont discrédité aux yeux de beaucoup de naturalistes le système tarsien. Mais quel organe ou quelles parties du corps fourniront des caractères stables? Il faut donc, en attendant mieux, s'accommoder de la méthode divisionnaire mise en usage par Geoffroy; on peut d'ailleurs la rendre moins imparfaite à l'aide de quelques règles de convention. Ainsi l'équivoque ou la difficulté que présentent les Sécuripalpes, les Longicornes, etc., disparaîtrait si l'on s'accordait à considérer comme étant toujours le pénultième article des tarses, le dernier de ceux qui sont garnis d'une brosse en dessous, lequel article est généralement bilobé ou obtriangulaire.

Les *ongles* varient dans leur structure, suivant les mœurs et les habitudes des divers individus. Chez les espèces chasseresses et destinées à courir sur les végétaux, ils sont rarement simples, comme dans les Anisostictes; ordinairement on les voit munis chacun à leur base d'une dent plus ou moins développée; quelquefois celle-ci est plus rapprochée de l'extrémité, et ils se montrent bifides, comme dans les Hippodamies. Chez quelques espèces herbivores (chez certains Epilachniens, par exemple) qui ont besoin de rester fixées sur les plantes dont elles se nourrissent, les ongles sont en grappin, et chacun de leurs crochets est formé de trois dents graduellement plus courtes de dehors en dedans.

Le *ventre*, ou la partie inférieure de l'*abdomen*, est d'une étude importante par les caractères qu'il fournit pour la classification ou pour la distinction des espèces. Peu refoulé par les deux derniers segments thoraciques, il les surpasse généralement en grandeur. On lui compte cinq arceaux dans les uns, six dans les autres, et quelquefois même il offre les traces plus ou moins distinctes d'un septième. Le premier, toujours le plus grand, empiète sur le métasternum par sa partie antéro-médiaire, et, à l'aide de celle-ci, rejette plus ou moins sur les côtés les pieds postérieurs, qui se trouvent par là plus écartés entre eux que les autres. La forme de cette partie moyenne du premier arceau ventral varie suivant les genres. Là, comme dans les Hippodamies au corps allongé, elle prend la figure d'une ogive ou d'un demi-cercle étroit; ici, comme dans les Coccinelles, cette forme s'élargit, devient sémi-circulaire ; ailleurs, ce demi-cercle s'aplatit en arc souvent peu prononcé, ou se réduit à une large troncature, comme dans les Hypéraspes. Sur chacun des côtés de l'arceau basilaire se montre ordinairement, comme sur ceux du métasternum, une sorte de filet ou de ligne élevée paraissant ordinairement le prolongement du rebord de la partie antéro-médiaire, quelquefois semblant naître du segment ventral vers le côté interne du trou des dernières hanches. Ce filet, qui semble aussi destiné à indiquer les limites dans lesquelles doivent être renfermées, à l'état de repos, les cuisses et les jambes repliées sur elles, circonscrit ainsi postérieurement un espace que nous nommerons *plaque sous-crurale du premier arceau ventral*, ou, plus simplement, *plaque abdominale*. La forme de cette dernière varie suivant la courbure ou le tracé de la ligne en relief qui la détermine, et les caractères qu'elle fournit ne sont pas sans importance, puisqu'ils sont ordinairement en harmonie avec le développement des organes de la marche. Ainsi, chez les Hippodamies aux pieds grêles, les plaques abdominales sont nulles ou indistinctes; chez les Anisostictes, les Adonies, où les mêmes membres ont déjà perdu de leur

longueur proportionnelle pour se renforcer, les plaques forment chacune un arc transversal notablement éloigné du bord postérieur du segment ventral sur lequel elles reposent ; chez d'autres Coccinellaires, dont les cuisses se sont renflées sensiblement dans le milieu, les plaques se sont allongées en demi-cercle irrégulier, se sont rapprochées du bord précité, et déjà l'on voit la tendance qu'elles ont à s'unir à ce dernier, à une sorte de pli parallèle à lui et plus ou moins apparent, naissant près du sommet du demi-cercle, c'est-à-dire près de la partie postérieure, et prolongé transversalement. Quelquefois la figure presque sémi-circulaire de la plaque se modifie davantage et se transforme en une sorte de V dont la partie anguleuse n'atteint pas le bord postérieur du segment qui le porte, ou se lie à peine à lui. Chez d'autres Gymnosomides dont les cuisses et les jambes ont acquis plus de largeur, le rebord qui circonscrit la plaque se prolonge en arc de cercle depuis sa naissance jusqu'au bord postérieur du premier arceau ventral, s'unit ou à peu près à lui vers le quart externe de la largeur, et le suit à partir de ce point. Parfois alors, comme dans les Coccinelles, la moitié externe de la plaque apparaît encore et forme un *v* plus curvilinéaire ; d'autres fois, comme chez diverses Haliaires, il n'en reste plus de traces. Enfin, chez quelques espèces du second groupe, chez les Epilachnes, les plaques abdominales représentent une sorte de demi-cercle tronqué postérieurement, c'est-à-dire au sommet, qui reste par là plus ou moins éloigné du bord postérieur du segment basilaire.

Les autres arceaux du ventre, d'une étendue moins remarquable, varient quelquefois dans leur longueur proportionnelle ; le cinquième, chez diverses espèces, sert d'une manière plus ou moins sensible à faire reconnaître les sexes, par son bord postérieur coupé en ligne droite dans les femelles, subéchancré dans les mâles ; d'autres fois c'est le sixième qui montre dans le même sexe une échancrure plus étroite, plus prononcée et enclosant une fossette.

MOEURS ET HABITUDES.

Après ces détails auxquels la science seule peut sans doute trouver quelque intérêt, il nous reste à esquisser l'histoire de ces insectes.

Leurs larves ont la tête arrondie, subcornée, souvent aplatie ou bossuée en dessus, parcimonieusement garnie de poils assez longs ; les yeux lenticulaires, punctiformes, généralement au nombre de trois de chaque côté, disposés triangulairement derrière les antennes : celles-ci courtes, coniques, de trois à quatre articles, en partie rétractiles, selon la volonté de l'animal ; le labre transversal ; les mandibules cornées ; les palpes maxillaires habituellement plus longs que

les antennes, filiformes ou quelquefois sétacés, de quatre pièces ; les palpes labiaux courts, de deux à trois articles ; le corps composé, outre la tête, de douze à treize segments, allongé, subelliptique, c'est-à-dire faiblement ou médiocrement élargi de la tête à la fin du troisième anneau, et rétréci de celui-ci au dernier, qui est mammelonné en dessous ; les pieds, au nombre de six, disposés par paire sous chacun des trois premiers segments, assez allongés, composés de trois pièces : la dernière à peu près ou au moins aussi longue que la seconde, aussi grosse que celle-ci, subcylindrique comme elle, ou plutôt graduellement et faiblement rétrécie à la base et à l'extrémité, ciliée en dessous (1), et terminée par un ongle assez court.

A part ces traits généraux qui leur sont communs, la nature a varié la physionomie de ces larves, soit en parant leur corps de couleurs ou de dessins différents, d'appendices plus ou moins singuliers, soit en leur donnant des caractères en harmonie avec leur genre de vie.

Les unes, condamnées à la nourriture des végétaux, passent tout leur jeune âge et quelquefois toute leur existence sur la plante qui les a vus naître (2). Leurs mandibules sont armées de trois à quatre

---

(1) De Geer avait pensé que ces poils, qui semblent légèrement renflés vers l'extrémité, pouvaient fournir quelque matière gluante chargée de contribuer à fixer l'insecte. Nos observations ne nous ont pas mis à même de confirmer cette supposition.

(2) Pendant longtemps tous nos Sécuripalpes ont passé pour insectivores dans les divers états où ils ont une vie active. Bosc, le premier, pendant son séjour aux États-Unis, vers la fin du siècle dernier, eut l'occasion de remarquer que la *Cocc.* (*Epilachna*) *borealis*, Fabr. rongeait dans ce pays les feuilles de melon, au point de n'en laisser que les nervures. Plus tard (1809) M. Reich (*in* Magaz. de Gesellsch. Natur. Freunde zu Berlin, t. 3, p. 288) indiqua les goûts herbivores de la *Cocc. hieroglyphica*, Fabr. En 1823, Audouin, dans le Dictionnaire classique d'Histoire naturelle, rappela le fait dont Bosc avait été le témoin. Quelques années après (1827), M. Géné (Sugli Insetti piu nocivi alla Agricoltura, etc., p. 71) décrivit brièvement la larve de l'*Epil. globosa*, et la signala, d'après Bertolini et d'après ses propres observations, comme nuisible à la luizerne. Ces remarques se trouvèrent pleinement confirmées par celles de MM. Hammerschmidt, Heeger et Kollar (*in* Verbandlung der k. k. Landwirthschafts-Gesellsch. in Wien. 1837, t. 5. p. 138), qui donnèrent une liste plus étendue des plantes fourragères attaquées par cette Epilachnaire ou par une espèce rapprochée. En 1839, M. Westwood (introd. to the modern Classific. of insectes, t. 1, p. 397) annonça avoir vu, par les soins de M. Audouin, l'*Epilachna argus*, soit à l'état de larve, soit à celui d'insecte parfait, ronger les feuilles de la Bryone (*Bryonia dioica*, Linn.). En 1841, dans la Gazette entomologique de Stettin (Entom. Zeit. t. 2, p. 2), M. Junker indiqua, comme vivant de la même plante, l'*Epilach. chrysomelina*. Il avait été conduit, dès 1838, à faire cette observation par une communication du docteur Philippi, qui, l'année précédente, avait vu l'*Epil. globosa* se nourrir des feuilles de la Saponaire. Dans le même ouvrage (p. 79), M. F. Boié annonça

dents pour déchirer le parenchyme des feuilles. La plupart le rongent d'une manière assez irrégulière ; d'autres mettent, au contraire, un certain art dans leur travail destructeur. Après avoir entamé le tissu cellulaire, elles le compriment entre leurs organes masticateurs, et, faisant avancer graduellement leur tête en répétant la même opération, elles tracent ainsi deux sillons à peu près droits et parallèles, d'une longueur variable selon l'âge de l'individu, mais communément de six à huit millimètres. Ces sillons restent séparés par une espèce de côte formée de la partie parenchymateuse comprimée, qui n'a pas été enlevée. Dès qu'ils sont achevés, la larve en recommence d'autres à côté, sur un tracé semblable. En peu d'instants le parenchyme se trouve ainsi strié sur un espace parfois presque carré, mais ordinairement plus long que large. On dirait l'œuvre d'une griffe en miniature analogue à celles dont on se sert pour rayer le papier de musique. Quand cet espace est sillonné de la sorte, la larve, à quelque distance de là, recommence un semblable travail, sans chercher à le disposer d'une manière symétrique avec le précédent. Le nombre des espaces dénudés ainsi en partie, signale le séjour plus ou moins prolongé de l'insecte sur la feuille. Quand les blessures faites à celle-ci sont fraîches, la teinte blanchâtre des sillons est rendue plus apparente par la couleur verte des côtes qui les séparent ; mais au bout de quelque temps ces intervalles eux-mêmes pâlissent, et il ne reste plus qu'une tache livide sur laquelle se dessinent encore les stries.

Ces larves herbivores sont en général lentes et sédentaires. De quel profit auraient été pour elles une humeur plus vagabonde et une plus grande vivacité dans les mouvements? Pour chercher leur nourriture ? elles la trouvent sous leurs pas. Pour fuir le danger ? la nature, jusqu'à certain point, a pris soin de les en préserver. Elle leur a donné une couleur flavescente ou jaunâtre comme les parties des feuilles flétries par leurs morsures ; elle a hérissé leur corps d'une forêt d'épines membraneuses capables d'effrayer quelques-uns de leurs ennemis. Ces appendices singuliers sont disposés sur chaque anneau en ligne transversale. Le segment antérieur ou celui qui suit immédiatement la tête et le dernier de l'abdomen en portent chacun quatre, les autres six ; toutefois ceux des deuxième et troi-

---

avoir trouvé, en 1832, la même Epilachnaire vivant aux dépens de la *Lichnis dioica* et du *Cucubalus behen*. Enfin, dans la même année, Pierre Huber, auquel étaient pareillement restées inconnues les publications de MM. Géné, Hammerschmidt, etc., confirma, dans les Mémoires de la Société de Physique et d'Hist. nat. de Genève (t. 9, p. 363-378), les observations relatives à l'*Epil. globosa*, dont il décrivit les métamorphoses et qu'il nomma *Subcoccinelle de la Saponaire*.

sième sections thoraciques sont placés entre eux à des intervalles différents de ceux des autres parties du corps. Les ramifications de toutes ces espèces d'épines sont terminées par un poil obscur, et leur base est entourée d'un dessin ou d'une sorte de cartouche qui les enclot soit deux à deux, soit isolément.

Dans les années favorables à leur multiplication , ces larves herbivores, sont quelquefois un fléau pour nos champs, par les dégâts qu'elles causent à nos plantes fourragères. Celles des autres Sécuripalpes, au contraire, sont des manifestations vivantes de cette Providence éternelle qui, dans toutes ses œuvres, semble avoir eu en vue le bien-être ou l'intérêt de l'homme. Elles sont les ennemies les plus redoutables de ces hémiptères nuisibles dont l'existence est liée au végétal qui les porte. Les unes font la guerre à ces pucerons avides dont les générations se succèdent à des intervalles si rapprochés ; les autres semblent plus spécialement réservées à attaquer ces gallinsectes informes dont le corps paraît faire partie de la plante qui les nourrit. La nature a doué ces larves chasseresses des divers avantages qui leur étaient nécessaires pour le rôle auquel elles étaient destinées. Ainsi, elles ont reçu l'agilité en partage, pour courir sur les branches infestées des petits suceurs dont elles doivent délivrer les végétaux. Leur bouche est armée de mandibules tranchantes, bifides au plus à l'extrémité, et munies de dents pointues à la base. Leur corps, quelquefois d'une teinte uniformément triste ou lugubre, porte le plus souvent, comme l'habit de certains guerriers, des couleurs vives et tranchées : tantôt ce sont des taches lactées ou orangées qui relèvent la monotomie d'un fonds cendré ou ardoisé ; tantôt ce sont des gouttes d'encre symétriquement disposées sur une robe citron. Quelques-unes de ces larves sont encore armées d'épines, mais généralement moins branchues que celles dont nous avons parlé ; chez la plupart ces appendices sont réduits à des tubercules piligères, soit affaiblis ou effacés sur le dernier anneau et sur le prothoracique, soit en partie sur celui-ci, et quelquefois sur les deux suivants, par des espèces de plaques d'un noir velouté ; chez plusieurs, par une modification à laquelle on est naturellement conduit, les segments abdominaux eux-mêmes ne montrent plus que six boursoufflures légères ou simples taches, du sein desquels naissent quelques poils. Enfin, chez d'autres larves plus singulières, ces élévations, plus ou moins faibles, sont changées en fossettes ou cavités d'où sortent de longues touffes de peluche d'une blancheur neigeuse. Réaumur qui, le premier, a fait connaître ces curieuses créatures, leur a donné le nom de *Barbets blancs*, en raison de l'analogie que semble présenter avec la toison de nos caniches la fourrure de ces insectes ; mais celle-ci a peu de solidité : elle

disparaît sous le doigt qui la caresse, et laisse le corps dénudé exposé aux injures de l'air. La nature toutefois n'a pas condamné ces larves à se voir dépouillées longtemps du vêtement qu'elle leur avait donné : quelques moments après avoir été mise à nu, la peau se couvre d'une efflorescence blanchâtre, et au bout de douze heures, de nouvelles touffes ont remplacé les anciennes. Ces larves carnassières remplissent avec ardeur la mission cruelle qui leur a été dévolue. Elles font payer chèrement aux hémiptères parasites de nos végétaux les outrages qu'ils leur ont faits, les sucs qu'ils en ont tirés. Les unes immolent les gallinsectes sur la place même à laquelle ils sont collés ; les autres, à l'aide de leurs pattes antérieures, détachent et enlèvent ordinairement les pucerons moins tenaces, pour les dévorer. Elles ont bientôt dépeuplé un rameau ou une plante infestés de ces nuisibles créatures. Ne craignons donc pas de voir ces suceurs avides nous nuire d'une manière trop préjudiciable, en détournant la sève de nos végétaux. La Providence a donné à ces êtres malfaisants des ennemis chargés de maintenir ou de restreindre leur multitude dans des proportions convenables ; et de crainte que ces vengeurs n'accomplissent trop largement l'œuvre de destruction dont ils sont chargés, la nature, aux yeux de qui toutes les espèces ont leur utilité spéciale, même celles qui ne nous sont connues que par leurs dégâts, la nature, disons-nous, a aussi empêché par divers moyens la trop grande multiplication de ces larves insectivores. Elle a livré leur corps presque sans défense au bec des oiseaux ; elle leur a suscité des ennemis jusque dans leur propre espèce, car quelquefois, poussées par le génie destructeur dont elles sont douées, on les voit s'entre-dévorer. Elle a enfin borné les ravages de tous nos Sécuripalpes, même de ceux qui ne vivent que de végétaux, en limitant à une courte durée les jours de leur enfance. En trois semaines ou un peu plus, parfois même plus tôt, elles arrivent à l'époque où elles doivent se montrer sous la forme de nymphe.

Pour se préparer à ce passage, elle s'arrêtent sur les feuilles ou sur la branche théâtre de leurs exploits, s'y collent par le mammelon devenu gluant du dernier anneau de leur abdomen, et attendent, immobiles dans cette position, le moment où doit avoir lieu leur métamorphose. Pendant ce temps leur enveloppe se détache graduellement du corps, qui se raccourcit. Au bout de deux à trois jours, elle se déchire et laisse paraître l'insecte parvenu à un nouvel état.

Quelquefois la peau de la larve ne présente qu'une fente longitudinale du premier au dixième segment. A l'aide de cette ouverture très-élargie dans son milieu, on aperçoit l'insecte emmailloté, reposant comme au berceau dans sa dépouille flétrie ; mais le plus sou-

vent celle ci glisse le long du corps, dont les derniers anneaux sont protégés par les plis chiffonnés de cette peau desséchée dans laquelle ils restent engagés. Dans le premier cas, la nymphe, à part quelques légers mouvements, demeure nécessairement immobile sur le plan de position; dans le second, elle conserve habituellement aussi la même immobilité ; cependant quelquefois, surtout quand on la touche, elle se redresse sur la partie postérieure de son corps, comme une momie enveloppée de son suaire qui se mettrait presque sur son séant, tantôt reste quelque temps dans cette attitude gênante, tantôt se hausse et s'abaisse alternativement, comme un marteau à ressort.

Sans autre moyen de défense que cette démonstration inoffensive, ces nymphes courraient une foule de dangers sur les feuilles et autres corps à découvert auxquels elles sont fixées, si elles avaient longtemps à attendre la résurrection qui leur est promise ; mais la nature, dont la sagesse a tout prévu, semble avoir voulu abréger pour elles les moments de repos pendant lesquels elles se préparent au grand acte de leur dernière métamorphose. Leur enveloppe, qui souvent présente des couleurs claires agréablement mouchetées de noir, perd peu à peu la fraîcheur de ses teintes ; ordinairement au bout de huit à douze jours, quelquefois seulement de cinq à six, elle se déchire, et l'insecte rejette ce dernier domino qui voilait sa véritable forme.

Quand il quitte ce costume désormais inutile, les diverses parties de son corps sont humides et molles ; mais l'air qui se précipite dans ses trachées et qui l'environne de toutes parts, ne tarde pas à sécher ses téguments et à leur donner la consistance qu'ils doivent avoir. Ses ailes, tout-à-l'heure flexibles et chiffonnées, se déploient comme une feuille de parchemin ; bientôt l'insecte les replie sous les étuis destinés à les protéger, et se prépare à achever le rôle qu'il lui a été donné de remplir.

Les Sécuripalpes, pendant leur vie évolutive, subissent dans leurs formes, comme beaucoup d'autres insectes, des modifications remarquables. Leur corps, d'allongé qu'il était à l'état de larve, se rappetisse successivement à chaque métamorphose, au point de se montrer, après la dernière, presque hémisphérique dans le plus grand nombre. Il a perdu les épines dont il était hérissé, les tubercules ou les poils dont il était muni ; chez quelques-uns, il s'est revêtu d'un duvet court et souvent presque soyeux ; chez les autres il est devenu lisse et comme vernissé. La couleur de la robe a le plus souvent changé, mais en général elle n'a rien perdu de la beauté de ses teintes. Tantôt on dirait des gouttes de lait tombées sur un fond de corail, tantôt on croirait des taches de sang semées sur une cuirasse de jais ; d'autres fois on penserait voir des points d'encre disposés avec plus ou moins de symétrie sur un manteau écarlate ou orpiment. Là, ces mouchetures

sont simples; ici, elles sont occellées ou entourées d'une auréole. Souvent elles sont isolées; mais quelquefois, chez les divers individus de la même espèce, quand des circonstances favorables ont permis à la matière noire de s'étendre, elles se lient et s'unissent de mille manières différentes, présentent alors des dessins singuliers ou gracieux, imitent la bigarrure d'un feuillet de plain-chant, forment des sortes d'hiéroglyphes incompréhensibles, des arabesques capricieuses ou fantastiques; parfois même la couleur noire envahit des espaces plus considérables et transforme en vêtements de deuil des élytres qui, dans l'état normal, semblent parées pour des jours de fête.

Telle est l'origine de ces variétés sans nombre qui ont jeté dans l'erreur la plupart des naturalistes. Quelques-uns, attachant trop d'importance au dessin de la robe, ont établi des espèces que la science et l'observation désavouent; d'autres, attribuant à des alliances étrangères les individus diversement colorés, ont supposé que ceux-ci, non moins volages que leurs parents, pouvaient à leur tour donner naissance à des êtres ornés d'une manière nouvelle. S'il en était ainsi, les entomologistes seraient condamnés à errer dans un labyrinthe inextricable: mais heureusement la nature ne s'écarte pas de la sorte de ses lois générales. Les produits des individus qui, sous le rapport de la coloration, s'éloignent du type primitif, reviennent à ce dernier, ou restent à peu près dans le cercle des variétés connues, qu'un œil exercé peut, à l'aide de caractères plus positifs, rapporter à la véritable espèce avec plus ou moins de facilité.

Les insectes de cette tribu se rencontrent en général communément dans toutes les parties de la France; quelques espèces cependant recherchent exclusivement le beau ciel de nos provinces du midi; d'autres, au contraire, semblent reléguées dans les solitudes de ces chaînes sauvages dont les pics les plus élevés restent éternellement couronnés de neige. Celles néanmoins qui habitent les mêmes zônes ne se plaisent pas toutes dans les localités semblables. Si plusieurs fréquentent presque indifféremment tous les végétaux sur lesquels pullulent les pucerons, il en est qui se trouvent d'une manière particulière sur les humbles plantes de nos champs; quelques-unes paraissent habiter de préférence les vertes prairies qui bordent nos ruisseaux; d'autres, nées pour une vie plus agitée, se tiennent sur les roseaux ou sur d'autres plantes aquatiques faites pour fléchir au moindre caprice du vent.

Les formes gracieuses et la douceur apparente de ces petits animaux intéressent en leur faveur jusqu'aux personnes les moins portées à l'étude des œuvres de la nature, et semblent leur assurer une protection traditionnelle. L'enfant même sous la main duquel

tombe une de ces charmantes créatures, oubliant son caractère malin, la pose sur son doigt et l'invite à s'envoler.

L'apparition de ces insectes dès les premiers beaux jours, leurs couleurs variées, leur figure hémisphérique, ont dû de tout temps les faire remarquer. Les noms populaires qu'ils portent dans notre pays suffisent pour appuyer cette opinion. Les plus généralement employés sont ceux de *Bêtes du bon Dieu*, *Vaches à Dieu*, *Bêtes de la Vierge*, *Chevaux de la Vierge*, *Vaches de la Vierge*, *Scarabées hémisphériques*, *Tortues*, *Vole-midi*. Dans quelques localités on les nomme encore *Martines*, *Pernettes*, *Catherinettes*, etc. Les premières dénominations rappellent les siècles religieux du moyen âge; les autres ont rapport à la forme de ces Coléoptères ou à quelques-uns des moyens employés par eux pour tromper leurs ennemis ou pour leur échapper. Quand un danger se présente, les uns, en effet, à l'exemple des tortues, cachent leurs pieds sous leur carapace d'ébène, et restent comme collés aux rameaux sur lesquels ils sont placés; si quelques secousses ou toute autre cause les détachent du corps qui les portait, ils simulent l'état de mort et restent dans une immobilité trompeuse jusqu'au moment où le péril est passé. Les autres entr'ouvrent leurs élytres et déploient leurs ailes avec une vivacité d'autant plus grande que les feux du soleil sont plus ardents, et cherchent en s'envolant à sauver leur vie ou leur liberté menacées; si leur agilité reste en défaut, s'ils ne peuvent, par exemple, se soustraire à nos doigts, ils font suinter de la jointure des cuisses, de celle du moins dans laquelle s'engage l'articulation du genou, un liquide jaune et mucilagineux dont l'odeur pénétrante et désagréable suffit quelquefois pour faire lâcher prise aux personnes timides.

Nos Esculapes des siècles précédents avaient cru reconnaître quelque vertu à ce fluide de couleur d'or, et pendant un certain temps la plupart des insectes de cette tribu furent recommandés contre le mal de dents. L'ignorance ou le charlatanisme usent seuls aujourd'hui de ce prétendu spécifique.

Les Sécuripalpes, malgré leur aspect inoffensif, n'ont pas tous les mœurs aussi douces qu'elles semblent le paraître. En général, dans leur dernier état, ils ne trahissent pas leurs habitudes premières. Ceux qui dans leur enfance se nourrissaient de végétaux ont encore des mandibules multidentées pour déchirer, comme avec un peigne de fer, le parenchyme des feuilles. Ceux qui travaillaient à délivrer nos champs des Hémiptères nuisibles, continuent à s'engraisser aux dépens de divers insectes, mais ils ne mettent plus à la guerre qu'ils leur font ni le même zèle, ni la même activité; un soin plus important les agite : celui d'assurer le sort de leurs descendants.

Les espèces parvenues à leur dernière transformation durant les beaux jours, ne tardent pas à s'occuper de ce devoir important; celles qui n'y arrivent qu'après l'été semblent averties par un sentiment instinctif des froids qui doivent survenir, et ne se laissent pas prendre aux amorces d'une douceur de température quelquefois anormale.

Les Sécuripalpes insectivores, comme tous les autres carnassiers, vivent en général isolés; dans certaines circonstances néanmoins, et surtout pendant l'automne, ils se réunissent parfois en troupes nombreuses. Peut-être forment-ils ces rassemblements après avoir dépeuplé de pucerons un canton tout entier, ou après la disparition naturelle de ces petits suceurs. Quoi qu'il en soit, on les voit alors s'agiter dans les airs, comme un essaim bourdonnant, jusqu'à ce que les vents viennent les disperser ou les refouler sur la terre. Les rivages des fleuves et les bords de la mer en sont quelquefois couverts. Les navires qui se trouvent près des côtes en reçoivent sur leur pont. On peut juger par là des distances auxquelles ils peuvent être emportés. Beaucoup doivent périr dans les flots. La Providence se sert ainsi parfois des éléments pour réduire à de justes proportions les espèces qui se sont trop multipliées.

Quand, vers le milieu ou sur la fin de l'automne, les brouillards, les vents de l'ouest ou du septentrion viennent attrister nos climats, les Sécuripalpes se retirent, et souvent pour ainsi dire en famille, sous l'écorce des arbres, se cachent au pied des plantes, se glissent dans les fentes et les interstices de différents corps, ou viennent même souvent dans les embrasures de nos fenêtres, et jusque dans l'intérieur de nos maisons, chercher un hospitalier abri. Mais dès qu'avril ranime la pâle verdure de nos prés et blanchit de fleurs nos amandiers diligents, ils sont au nombre des premiers insectes qui paraissent pour saluer à leur manière le retour du printemps. Ils essaient dans les airs attiédis leurs ailes depuis longtemps inactives, et volent sur les végétaux où ils doivent bientôt accomplir les derniers actes de leur vie.

Les espèces herbivores cherchent, pour y placer leur ponte, les plantes analogues à celles qui les ont nourries; les carnassières vont à la quête des arbres ou autres végétaux sur lesquels commencent à naître des Hémiptères nuisibles, afin de léguer à leurs descendants le soin de continuer leur œuvre de destruction.

Les femelles déposent leurs œufs isolément ou par petits groupes, et mettent plusieurs jours à se décharger entièrement de leur précieux fardeau. Ce travail terminé, elles éprouvent bientôt le sort réservé à tout ce qui vit ici-bas : elles sont englouties par le temps dans l'immense océan des âges, sur lequel nous ne pouvons nous-mêmes, selon l'expression du poète, jeter l'ancre un seul jour.

HISTORIQUE DE LA SCIENCE.

1758. Linné, auquel ne pouvait échapper la conformation harmonique des insectes de cette tribu, réunit toutes les espèces connues de lui dans son genre *Coccinella*, et, pour faciliter l'étude de cette coupe, y établit les divisions suivantes :

Elytres rouges ou jaunes, tachées de points noirs.
Elytres rouges ou flaves, à taches blanches.
Elytres noires, à taches rouges.
Elytres noires, à taches flaves ou blanches.

En vain Scopoli, dans son Entomologie de la Carniole (1763), voulut-il donner des limites plus étendues à ce genre, en y admettant des espèces détachées de celui de *Chrysomela* de Linné, le travail du Pline du Nord ne subit pendant longtemps d'autres changements que de légères modifications dans la base des divisions ci-dessus indiquées.

1772. Quelque temps après la publication de son ouvrage précité, Scopoli qui, comme Linné, s'était servi du nombre des points noirs des élytres pour l'établissement des espèces, reconnut bientôt (Annus V Historico-naturalis, p. 108) que le chiffre de ces signes était impuissant pour constituer de bons caractères spécifiques.

1790. Scriba, le premier, soit dans son Journal, soit dans ses Matériaux pour l'Histoire naturelle, commença à réduire le nombre des espèces décrites, en rapportant à un même type quelques-unes de celles qu'on avait si légèrement établies sur les différences souvent fugitives et variables du nombre des taches des élytres.

1792. Schneider poussa bientôt plus loin cette réforme salutaire, en publiant, dans le Magasin dont il était l'éditeur, un catalogue raisonné des Coccinelles de sa collection, tel que ce genre était circonscrit dans les écrits de Linné. Convaincu par l'observation de l'instabilité des caractères tirés non seulement du nombre et de la forme des taches, mais encore de la couleur du fond des élytres chez diverses espèces de cette tribu, il sentit le besoin de s'appuyer sur des bases moins instables, et eut recours à la forme du corps pour partager en

oblongues,
subglobuleuses,
comprimées,

les Coccinelles à étuis variés de noir et de rouge, d'un rouge fauve, ou de jaune. Mais il crut devoir conserver encore la seconde division linnéenne, comme renfermant des espèces en général non sujettes à varier.

1793. Herbst, dans le 5e vol. de ses Coléoptères, tout en avouant avoir acquis la preuve que le nombre des espèces de Coccinelles n'était pas aussi considérable que le peuvent faire supposer les différences des dessins ou des signes que présente la cuirasse de ces petits animaux, pensa que ceux chez lesquels ces différences sont constantes devaient provisoirement au moins être considérés comme des espèces, jusqu'à ce que de nouvelles observations eussent éclairci tous les doutes; et il rejeta l'ordre indiqué par Schneider, comme offrant trop de difficultés dans l'application, attendu que le passage d'une forme à l'autre est insensible.

1794. Le traducteur des Archives de Fuessly regretta, au contraire, que l'avocat de Stralsund ne fût pas entré complètement dans la voie heureuse dans laquelle il s'était engagé, et supprima la division basée sur les couleurs que ce dernier avait conservée.

1794. Jusqu'alors le genre *Coccinella* était resté intact, lorsque Kugelann publiant, dans le Magasin de Schneider, le commencement d'un catalogue des Coléoptères de Prusse, forma, sous le nom de *Scymnus*, une coupe nouvelle dans laquelle il donna place à des espèces petites et pubescentes, restées inconnues à Linné, mais comprises parmi les Coccinelles par Geoffroy et la plupart des autres auteurs.

1798. L'essai du pharmacien d'Osterode donna à Paykull l'idée d'une division nouvelle des insectes de cette tribu. Sans adopter le nouveau genre, comme venait de le faire Herbst (1797), dans le sixième volume de son ouvrage précité, il partagea les Coccinelles en deux familles, et chacune de celles-ci eut deux sections.

1re Fam. *Pubescentes*.
Sect. 1. Ovales oblongues.
2. Ovales.
2e Fam. *Glabres*.
Sect. 1. Ovales.
2. Ovales-oblongues.

La première famille correspondait ainsi à peu près au genre *Scymnus*, mais se trouvait augmentée de quelques espèces que l'auteur de cette coupe générique n'avait pas eu le dessein d'y admettre.

En même temps que se publiait la Faune de Suède, paraissait le premier ouvrage d'un homme qui, dès ses débuts, révélait en lui l'observateur le plus habile, l'entomologiste le plus judicieux dont l'Allemagne pouvait alors s'honorer; Illiger, s'il est besoin de le nommer, en reproduisant le catalogue des Coléoptères de Prusse, laissé inachevé par Kugelann, comprit, comme Paykull, tous nos Sécuripalpes dans un seul genre, celui de *Coccinella*, qu'il divisa en quatre familles, de la manière suivante :

1re *Fam.* Cocc. petites, pubescentes, hémisphériques ou ovales (*Scymnes*).

2e *Fam.* Cocc. oblongues, un peu aplaties, glabres. Prothorax arrondi de chaque côté, plus étroit que les élytres.

3e *Fam.* Cocc. subhémisphériques, glabres ou pubescentes. Côtés du prothorax distincts du bord postérieur, qui est transversal. Espèces les plus grandes.

4e *Fam.* Cocc. à forme de cassides, lisses. Prothorax en forme de croissant, très-court, transversal, avec les côtés avancés, obtus. Elytres formant, réunies, une sorte de cœur, largement rebordées, échancrées en devant pour recevoir la base du prothorax.

Dans les trois dernières familles, il reproduisait, comme on le voit, mais plus nettement limitées, les divisions dont Schneider avait posé les bases. Dans des considérations en réponse aux observations de Herbst sur le travail de l'avocat de Stralsund, il démontrait combien ce nouveau mode était préférable à celui qui reposait sur les couleurs. Dans la première famille, il faisait entrer non seulement les Scymnes de Kugelann et de Herbst, auxquels ni l'un ni l'autre de ces auteurs n'avait assigné des caractères assez rigoureux pour les faire séparer des autres Coccinelles; mais il grossissait encore cette famille de quelques insectes ballottés successivement par Fabricius, Gmelin, Zschach, Olivier et Herbst, dans les genres *Nitidula, Dermestes, Anthribus*, *Chrysomela* et *Strongylus*, et que Kugelann avait proposé de réunir sous le nom générique de *Coccidula*. Le premier, il avait ainsi saisi avec bonheur les affinités naturelles qui unissent nos Coccidules avec les autres insectes de son genre *Coccinella*, auquel il donnait toute l'étendue que comporte aujourd'hui notre tribu. Ce ne fut là, du reste, que son moindre mérite : grâce à son coup d'œil exercé et à cette finesse de tact qui était un des apanages de son génie, il limita si naturellement la plupart des espèces, en rattachant à chacune d'elles les innombrables variétés qui en dépendent, que, sous ce rapport, il n'a laissé à ses successeurs que des glanures à recueillir.

Les heureuses réformes d'Illiger ne furent cependant pas accueillies de tous ses contemporains; mais tandis que Fabricius, aux mains duquel allait bientôt échapper le sceptre scientifique qu'il avait porté si long-temps, laissait dans son Systema Eleutheratorum (1801), le genre *Coccinella* établi sur le même plan que dans ses premiers écrits, Latreille, à qui l'Europe savante devait, quelques années plus tard, décerner, d'une acclamation unanime, le titre de prince des Entomologistes, Latreille, dans son Histoire naturelle des Crustacés et des Insectes (1804), crut ne pouvoir mieux faire que de reproduire en entier dans notre langue le travail du savant prussien. Trois ans après (1807), dans le troisième volume de son Genera, il n'apporta d'autres

modifications aux divisions établies que de disposer les paragraphes dans un ordre inverse, et de leur assigner des caractères plus précis.

Olivier, dans le dernier volume de son Entomologie (1808) et quelques autres écrivains, voulurent en vain persister à adopter le mode divisionnaire employé un demi-siècle auparavant; la science ne pouvait plus être arrêtée dans sa marche.

1815. Leach, dans l'Encyclopédie d'Edimbourg, adopta le genre *Scymnus*, et sépara sous le nom de *Chilocorus*, les *Coccinelles comprimées* de Schneider, ou *Cassidiformes* d'Illiger et de Latreille.

1817. Ce dernier qui, dans son Histoire naturelle (1804), avait réuni tous les Coléoptères Trimères dans sa famille des TRIDIGITÉS, en composa celle des COCCINELLIDES (1810) dans ses Considérations générales sur les Insectes, et en forma plus tard (1817) celle des APHIDIPHAGES, qu'il restreignit au genre linnéen *Coccinella*, soit dans le Nouveau Dictionnaire d'Hist. Naturelle, soit dans la partie entomologique du Règne Animal de Cuvier.

1824. M. Curtis, dans son Entomologie britannique, remit en lumière le genre *Coccidula*, proposé et caractérisé tant bien que mal par Kugelann, et que Megerle avait contribué à faire adopter en Allemagne; mais, par une erreur typographique sans doute, l'auteur anglais donnait à cette coupe le nom de *Cacidula*.

1825. Latreille, dans ses Familles Naturelles, dénatura de nouveau ce nom générique en le transformant en celui de *Cacicula*.

1827. Gyllenhal restitua au genre du pharmacien d'Osterode sa dénomination primitive. De toutes les coupes établies depuis Linné, celle-ci fut la seule qu'il admit, en raison du faciès particulier et des élytres striément ponctuées des espèces qu'elle renferme. Tous nos autres Sécuripalpes ayant, à ses yeux, le même air de famille, et ne lui offrant pas des caractères assez tranchés pour les séparer génériquement, il leur conserva le nom de *Coccinella*; il prit principalement pour base de ses divisions celles d'Illiger, mieux caractérisées par Latreille, dans son Genera, et les modifia de la manière suivante:

1re Cocc. à forme des cassides.

2e Cocc. subhémisphériques.

  1. Glabres.

  2. Pubescentes.

    a. Espèces les plus grandes.

    b. Petites espèces (*Scymnes*).

3e Cocc. à corps plus allongé, ovale, glabres.

Le savant suédois, dont les descriptions si exactes et si détaillées serviront toujours de modèle, allongea encore la liste des variétés indiquées par Illiger, et rendit par là plus complète qu'on ne l'avait fait jusqu'alors l'étude des altérations de dessins et de couleurs que peuvent subir les insectes de cette tribu.

Le continuateur de la Faune d'Allemagne de Panzer, M. Herrich-Schæffer, outre les Coccidules, retrancha encore du genre *Coccinella* les autres insectes compris dans la première famille d'Illiger. De cette coupe ainsi réduite, il donna un Synopsis dont les divisions principales sont dans un ordre inverse les mêmes que celles de Gyllenhal, et il se servit, pour conduire à la connaissance des espèces, d'une méthode analytique presque entièrement fondée sur la couleur des différentes parties du corps et sur les taches du prothorax ou des élytres.

1831. M. Stephens, peu d'années après Gyllenhal, adoptait, au contraire, toutes les coupes génériques publiées avant lui, et en établissait de nouvelles; il distribuait comme suit, dans son Synopsis, sa famille des COCCINELLIDES :

Elytres non striées.
Corps glabre.
Prothorax sans angles postérieurs. . . . . *Chicolorus.*
Prothorax à angles postérieurs prononcés. . . . . *Coccinella*
Corps pubescent.
Globuleux . . . . *Sphærosoma.*
Subhémisphérique ou oblong.
Antennes courtes, en massue. . . . . *Scymnus.*
Antennes longues, grêles, faiblement en massue. . . *Rhizobius.*
Elytres striément ponctuées . . . . *Cacicula.*

Contrairement aux lois qu'il avait tracées lui même, l'auteur anglais laissait avec ses Coccinelles des espèces à corps pubescent; à l'exemple de Latreille, il altérait le nom de *Coccidula*; et constituait deux nouveaux genres dont l'un renfermait une espèce voisine des Coccidules, et, comme elles, tenue séparée des insectes qui nous occupent par presque tous les auteurs antérieurs à Illiger.

Les démembrements opérés successivement dans le grand genre linnéen, qui était devenu une Famille ou, selon notre manière de voir, une Tribu, devaient bientôt paraître insuffisants encore aux personnes qui, grâces aux recherches plus multipliées et plus patientes auxquelles on se livre de toutes parts depuis plusieurs années; grâces surtout aux explorations nouvelles entreprises dans des contrées jusqu'alors peu connues ou imparfaitement visitées, ont vu le catalogue de leurs espèces s'élever à un chiffre prodigieux. Un de nos entomo-

logistes qui cultivent la science avec le plus de zèle et de succès, M. Chevrolat de Paris, sentit le premier le besoin de fractionner davantage les Coccinellides de sa riche collection.

1837. M. le comte Dejean, dans la troisième édition de son Catalogue, adopta le travail divisionnaire de M. Chevrolat, et indiqua les nouvelles coupes génériques proposées par ce dernier. Celles qui se rattachent à nos Sécuripalpes de France sont les suivantes : *Hippodamia* et *Anisosticta*, dans lesquelles se trouvaient réparties les *Coccinelles oblongues* de Schneider et des autres auteurs; *Micraspis* et *Hiperaspis*, servant à démembrer les *Coccinelles subhémisphériques glabres* de Gyllenhall; *Epilachna* et *Cynegetis*, dans lesquelles se trouvaient distribuées les *grandes espèces de Coccinelles à corps subhémisphérique et pubescent* du même écrivain. Le célèbre auteur du Speciès des Carabiques ayant indiqué, sous le nom de *Rhizobia*, dans ce même Catalogue, une nouvelle coupe générique à fonder parmi les Lamellicornes, remplaçait par la dénomination de *Nundina*, créée par lui, celle de *Rhizobius* établie par M. Stephens.

1839. Ce dernier, sans adopter, dans son Manuel, les nouveaux genres, les indiqua et s'en servit pour diviser les espèces comprises dans son Synopsis, d'une manière harmonique avec le catalogue de M. le comte Dejean.

1840. M. Hope, dans son *Coleopterit's Manual*, substituait à la dénomination de *Sphaerosoma* de Kirby, celle de *Leptia*, postérieurement adoptée par le savant doyen des entomologistes anglais.

1843. A part le genre *Anisosticta*, dont M. Duponchel avait donné les caractères (1841) dans le Dictionnaire publié par M. d'Orbigny, M. Chevrolat n'avait pas encore fait connaître les bases des autres coupes établies par lui, lorsque M. L. Redtenbacher, dans son Essai de disposition des Coléoptères Pseudotrimères de l'archiduché d'Autriche, sanctionna et décrivit la plupart des divisions génériques proposées ou établies avant lui, et en constitua de nouvelles. Ce naturaliste a eu le mérite d'employer en général des caractères plus rigoureux et plus précis que ceux dont on s'était servi jusqu'alors; peut-être s'est-il laissé entraîner trop loin par l'analogie de quelques-uns de ces caractères ou par l'importance attribuée à d'autres, pour opérer des rapprochements que semble repousser la nature. Au reste, pour mettre nos lecteurs dans le cas de rejeter notre opinion, si nous sommes dans l'erreur, et pour terminer l'histoire des variations qu'a subies la classification de nos Sécuripalpes, nous allons reproduire la disposition systématique de ce savant Entomologiste.

1re division. — *Mandibules simples ou bifides à l'extrémité.*

A. Tête large, ceignant de son bord la partie antérieure des yeux, et couvrant l'insertion des antennes.

B. Mandibules simples. Elytres amples, beaucoup plus larges à la base que le prothorax, qui est lunulé. Corps glabre.

C. Tête profondément échancrée en devant, à bord relevé. Labre à peine apparent. *Chilocorus.*

CC. Tête peu ou point échancrée, à bord non relevé. Labre avancé. *Exochomus.*

BB. Mandibules bifides au sommet. Elytres à peine plus larges que le prothorax. Corps elliptique, pubescent. *Platynaspis.*

AA. Tête rétrécie en devant, ne ceignant pas la partie antérieure des yeux et ne cachant pas l'insertion des antennes.

D. Crochets des tarses simples. Corps oblong. *Anisosticta.*

DD. Crochets des tarses bifides ou armés à la base d'une dent large, rectangulaire ou aiguë.

E. Languette profondément et triangulairement échancrée, garnie de poils allongés aux angles situés de chaque côté de cette échancrure. Lobe supérieur des mâchoires patelliforme. Ecusson à peine apparent. *Micraspis.*

EE. Languette légèrement sinueuse ou tronquée ; à angles droits ou obtus.

F. Antennes très-courtes, à peine de la longueur de la tête, ayant les deux premiers articles grands, souvent peu faciles à distinguer l'un de l'autre. Elytres à peine plus larges que le prothorax, sinueuses dans le milieu de leur bord latéral.

G. Corps glabre. Ecusson grand. *Hyperaspis.*

GG. Corps pubescent. Ecusson petit. *Scymnus.*

FF. Antennes prolongées jusqu'au milieu du prothorax ou au-delà. Elytres beaucoup plus larges que le prothorax, non sinueuses à leur bord latéral.

H. Antennes dépassant la base du prothorax, terminées par trois articles allongés.

I. Corps ovale. Dernier article des antennes subacuminé. *Nundina.*

II. Corps en ovale allongé. Dernier article des antennes obliquement tronqué. Elytres substriément ponctuées. *Coccidula.*

HH. Antennes ne dépassant pas la base du prothorax, graduellement plus épaisses vers l'extrémité, tronquées au sommet. *Coccinella.*

2e division. — *Mandibules multidentées.*

K. Mandibules armées de dents crénelées. Languette conique, obtuse au sommet. Crochets des tarses bifides, armés à la base d'une dent large et aiguë. Corps ailé. *Epilachna.*

KK. Mandibules quatridentées, à dents simples. Languette tronquée, à angles droits. Crochets des tarses simples. Corps aptère. *Cynegetis.*

L'étude que nous avons faite des Sécuripalpes, nous a conduit non seulement à admettre le genre *Hippodamia* proposé par M. Chevrolat, mais à en établir plusieurs autres. Sous quelque rapport qu'on envisage ces nouvelles coupes, nous nous estimerons heureux si elles peuvent faciliter la détermination des insectes de cette tribu, faire saisir l'enchaînement qui les lie, et révéler quelques-unes de ces harmonies de la nature qui nous semblent toujours d'autant plus admirables qu'on s'applique à observer de plus près et avec un soin plus minutieux les œuvres merveilleuses du Créateur (1),

Nous partagerons les Sécuripalpes en deux groupes :

		Groupes.
Dessus du corps	glabre, au moins sur le prothorax et les élytres . .	GYMNOSOMIDES.
	couvert d'un duvet court	TRICHOSOMIDES.

Outre les caractères légers et fugitifs que nous nous sommes borné à indiquer, parce qu'ils sont faciles à saisir, ces deux divisions présentent des bases moins instables. En étudiant avec un peu d'attention les insectes qu'elles renferment, on les voit constituer deux séries parallèles. Ainsi, les Coccinelliens, qui marchent à la tête de la première, ont leurs yeux semi-globuleux, profondément entamés par le canthus avancé que forment les joues; tandis que chez les Epilachniens, qui figurent au commencement de la seconde, les mêmes organes, également hémisphériques, sont généralement entiers. Les Chilocoriens, qui se rattachent évidemment au premier groupe par leurs élytres, ayant le côté extérieur de leur repli très-incliné et visiblement séparé jusqu'à l'angle sutural de l'interne, et par d'autres considérations, ont, dans l'autre série, sous le rapport de leurs antennes cachées à la base par un chaperon, des représentants dans les Platynaspes, que la forme de ce repli, que leurs élytres ordinairement obtuses, que tout leur habitus, unissent aux Scymnes avec lesquels ils étaient naguères

(1) Après les entomologistes qui ont le plus contribué à donner à la méthode ses perfectionnements progressifs, à renfermer les espèces dans leurs limites naturelles, d'autres, dont les noms n'ont pas été encore cités, qui ont moins servi la science sous ce rapport, ne lui ont pas moins été utiles sous d'autres, en décrivant ou signalant des espèces nouvelles, en fournissant surtout des matériaux pour l'histoire naturelle des insectes qui nous occupent; une foule d'autres auteurs dont la liste, trop longue pour être insérée ici, trouvera plus convenablement sa place à la tête de cette monographie, ont publié des ouvrages ou des observations plus ou moins dignes d'être encore consultés; enfin l'organisation interne de ces petits animaux a été dévoilée par M. Léon Dufour, dont le nom se représente sans cesse lorsqu'il s'agit de travaux anatomiques sur les insectes.

confondus. Enfin, ceux-ci ne trouvent-ils pas leurs analogues dans le premier groupe, parmi ces Hypéraspiens qui se rapprochent, par leur épistome et par quelques autres rapports, des insectes qui les précèdent, mais que leurs yeux oblongs ou ovales et entiers, leur partie antéro-médiaire du premier arceau ventral tronquée, leurs élytres obtuses à l'extrémité et dont le bord interne du repli qui s'efface postérieurement, indiquent comme devant être les derniers anneaux de la première chaîne?

PREMIER GROUPE.

LES GYMNOSOMIDES.

Caractères. Dessus du corps glabre, au moins sur le prothorax et les élytres.

Ils composent trois familles :

			Familles.
Antennes	au moins aussi longuement prolongées que la moitié du prothorax ; à massue plus grosse vers l'extrémité. Epistome distinct des joues, laissant à découvert la base des antennes. Repli des élytres non creusé de fossettes profondes		Coccinelliens.
	à peine aussi longues ou à peine plus longues que la largeur du front ; à massue fusiforme.	Epistome formant avec les joues un chaperon prolongé, en forme de tranche assez large, jusqu'à la moitié externe des yeux, que cette sorte de rebord semble couper en deux parties. Repli des élytres non creusé de fossettes	Chilocoriens.
		Epistome libre, séparé des joues. Base des antennes à découvert. Yeux ovales ou oblongs, entiers. Repli des élytres creusé de fossettes profondes, pour loger les cuisses intermédiaires et postérieures.	Hypéraspiens.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES COCCINELLIENS.

Caractères. *Antennes* au moins aussi longuement prolongées que la moitié du prothorax; de 11 articles, dont les trois derniers forment une massue en triangle renversé. *Epistome* distinct des joues, laissant à découvert la base des antennes. *Repli des élytres* non creusé de fossettes.

Les Coccinelliens sont faciles à distinguer des insectes des deux familles suivantes par l'absence des caractères propres à ces dernières; mais, à part les traits généraux qui servent à les réunir, ils offrent,

dans la figure et la convexité de leur corps, la saillie de leurs yeux, la forme de la massue de leurs antennes, le plus ou moins de profondeur de l'échancrure antérieure du prothorax et des sinuosités de sa base, le développement du rebord de ce segment et de celui des élytres, les divers degrés d'inclinaison du côté externe du repli de celles-ci, le mésosternum entier ou échancré, l'absence ou l'étendue des plaques pectorales et surtout abdominales, la longueur des pieds, le renflement des cuisses, la largeur et la configuration de la partie antéro-médiaire du premier arceau ventral, des variations qui modifient leur physionomie, ou qui fournissent des caractères utiles pour les diviser.

Les Coccinelliens, comparés aux autres Sécuripalpes, sont de grande ou de moyenne taille. Leurs habitudes ou leur genre de vie offrent, suivant les genres, quelques différences. Leurs pieds pouvant rarement être protégés d'une manière complète par les élytres, au lieu de se coller, en cas de danger, à la branche ou au rameau qui les porte, comme le font les Chilocoriens, ils se laissent tomber le plus souvent, simulent pendant moins longtemps l'état de léthargie, et, dans les heures chaudes de la journée, se servent avec habileté de leurs ailes pour échapper à l'esclavage ou à la mort. Leur robe diffère parfois selon les genres, souvent d'après les espèces, quelquefois même chez les divers individus de celles-ci.

Presque tous sont aphidiphages ou vivent de proie, au moins dans leur enfance. Leurs larves connues sont chargées de tubercules pilifères ou munies d'épines assez courtes.

Nous les partagerons en quatre branches :

				Branches.
Plaques abdominales	nulles.			HIPPODAMIAIRES.
	existantes.	Ecusson très-apparent, aussi large au moins que la 10e partie de la base d'une élytre.	Antennes à massue ordinairement assez courte, tronquée, composée d'articles serrés, transversaux.	COCCINELLAIRES.
			Antennes à massue allongée, composée d'articles généralement plus longs que larges, et dont le dernier au moins, par sa base plus étroite que l'extrémité du précédent, se détache visiblement de celui-ci.	HALYZIAIRES.
		Ecusson peu apparent, à peine aussi large que la douzième partie de la base d'une élytre. Languette échancrée.		MICRASPIAIRES.

PREMIÈRE BRANCHE.

LES HIPPODAMIAIRES.

CARACTÈRES. *Plaques abdominales* nulles. *Yeux* semi-globuleux, assez saillants sur les côtés de la tête, entamés par des joues linéaires. *Repli des élytres* étroit, entier, plus élevé au bord externe qu'à l'interne. *Médisternum* deux ou trois fois aussi long qu'il est large à sa partie postérieure. *Pieds* allongés ; cuisses grêles, dépassant notablement les côtés du corps. *Sillon* des cuisses antérieures suivant à peu près sans déviation l'arête des dites cuisses. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau abdominal généralement en ogive. *Corps* oblong.

Les Hippodamiaires sont de tous les Coccinelliens ceux dont le corps s'éloigne le plus de la figure hémisphérique, et ceux par conséquent qui présentent le moins le faciès général des insectes de cette famille. Ce sont les seuls chez lesquels l'abdomen, ou du moins la poitrine, ne présentent point de plaques sous-crurales, et ce caractère suffit pour les faire reconnaître entre tous les Sécuripalpes du premier groupe. L'inutilité de ces plaques est indiquée par la conformation de leurs organes de la marche. Leurs pieds sont grêles et allongés ; leurs cuisses dépassent les côtés du corps, et leurs jambes se replient moins intimement contre les cuisses que dans les espèces des branches suivantes. Leurs habitudes sont en harmonie avec cette conformation ; au lieu de contrefaire les morts, en cas de danger, ils cherchent leur salut dans la fuite. Ils vivent sur les plantes aquatiques, auxquelles leurs ongles robustes leur permettent de se cramponner fortement.

Genre *Hippodamia*, HIPPODAMIE ; Chevrolat (1).

(*Hippodamia*, nom mythologique.)

CARACTÈRES. *Ongles* bifides. *Mâchoires* à deux lobes membraneux : l'externe recourbé sur l'autre : celui-ci frangé au côté interne. *Palpes labiaux* grêles, à dernier article cylindro-conique, plus long que le précédent. *Antennes* aussi longuement prolongées que le tiers ou la moitié du prothorax ; de onze articles : le premier subconique ; le second subglobuleux, plus gros que le suivant ; les trois derniers composant une massue comprimée, tronquée à l'extrémité. *Prothorax* faiblement échancré en devant, notablement moins large que les élytres.

(1) Dict. univ. d'hist. nat. t. 4. p. 45.

H. Tredecim-punctata; Linn. *Oblongue. Prothorax noir, avec le bord antérieur et plus largement les latéraux d'un jaune fauve : ceux-ci marqués d'un point noir dans leur milieu. Elytres d'un fauve jaune, parées ordinairement chacune de six taches punctiformes noires et d'une scutellaire non prolongée jusqu'au niveau de la juxta-suturale antérieure. Jambes et deux premiers articles des tarses d'un fauve jaune.*

♂ Premier article des tarses antérieurs légèrement sillonné longitudinalement. Cinquième arceau du ventre échancré ou en arc renversé.

♀ Premier article des tarses antérieurs subconvexe. Cinquième arceau ventral en droite ligne à son bord postérieur.

État normal. *Prothorax* d'un jaune fauve ; paré d'un point noir près du milieu de ses bords latéraux ; orné sur son disque d'une tache ou sorte de large bande noire, parfois ventrue dans son milieu, ou munie d'une dent sur les côtés de celui-ci, d'autres fois subsinueusement et presque régulièrement élargie d'avant en arrière, occupant au moins la moitié médiane de la largeur, attenante à la base et non prolongée jusqu'au bord antérieur. *Elytres* d'un fauve jaune, d'un rouge jaune ou d'un jaune rouge ; marquées chacune de six points noirs : le premier sur le calus huméral : les deuxième et troisième placés en ligne transversale ou un peu oblique presque au tiers de la longueur, le deuxième près du bord interne, le troisième à même distance de l'externe : le quatrième, ordinairement le plus gros, ovale, oblique, situé sur le disque au milieu de la longueur ; le cinquième, aux trois cinquièmes, voisin du bord externe ; le sixième, aux trois quarts ou un peu plus, en ovale transversal, plus rapproché du bord extérieur que de l'interne ; et en outre d'une tache scutellaire ovalaire ou elliptique, également noire, commune aux deux étuis, souvent divisée dans sa seconde moitié, généralement non prolongée jusqu'au niveau de la partie antérieure du deuxième point, c'est-à-dire du juxta-sutural antérieur.

Variations du Prothorax.

Var. A. *Le noir du disque du prothorax dilaté de façon à s'unir au point de même couleur situé sur la bordure latérale.*

Coccinella 13-*punctata*. Illig. Kæf. pr. p. 425. 14 var. δ. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 36. var. d. — Schonh. Syn. ins. t. 2. p. 175. var. β. — Gyllenh. Ins. suec. p. 208. var. d. c. f. g.

Obs. Quelquefois, au contraire (*Cocc. padana*, Berté), la partie noire du milieu du prothorax est en forme de triangle largement tronqué au sommet. Elle se

rapproche ainsi un peu moins du bord antérieur que dans l'état normal, et, peu ou point ventrue latéralement, elle laisse sur les côtés une plus large bordure d'un fauve jaune.

Variations des Elytres. (Par défaut.)

Var. B. *Plusieurs points noirs des élytres effacés.*

Cocc. 13-*punctata*. Illig. Kæf. pr. p. 425. var. α. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 56. var. a. — Steph. Synop. t. 4. p. 389. var. ε.

Obs. Je n'ai pas eu l'occasion de voir cette variété. M. Stephens en mentionne une autre à élytres sans taches qui m'est également inconnue.

Var. C. *L'un des points noirs des élytres effacé.*

Coccinella 11-*maculata*. Schæff. Icon. pl. 254, f. 3. a. b. — Harrer, Beschr. 2e édit. p. 82. 78.

Coccinella 13-*punctata*. Schneid. Mag. p. 139. 8. var. a. — Herbst, Nat. t. 5. p. 325. 79. var. 4. — Illig. l. c. var. a. — Latr. l. c. var. a. — Schonh. Syn. ins. t. 2. p. 175. var. ζ.

Obs. Le deuxieme point noir ou sutural antérieur est le plus sujet à faire défaut. La tache scutellaire manque alors aussi pour l'ordinaire.

Var. D. *Tache scutellaire noire, seule effacée.*

Coccinella 13-*punctata*. Steph. Syn. t, 4. p. 389. var. δ.

Etat normal.

Coccinella 13-*punctata*. Linn. Faun. suec. p. 155. 481. — *Id.* Syst. nat. 2. p. 582. 20. — Scopol. Ent. carn. p. 76. 238. — Stroom, *in* Trond. Selk. scrift. t. 1. p. 318. 7. — Mull. Faun. ins. fridr. p. 6. 53. — *Id.* Zool. Dan. prodr. p. 66. 629. — Mull. C. Linn. Naturs. var. 1. 153. 20. — De Geer, Mem. t. 5. p. 375. 9. — Fabr. Syst. ent. p. 83. 25. — *Id.* Spec. ins. 1. 99. 38. — *Id.* Mant. 1. 58. 54. — *Id.* Ent. syst. 1. 279. 61. — *Id.* Syst. el. 1. 369. 76. — — Goeze, Ent. Beytr. 1. 222. 20. — Schæff Icon. pl. 48. f. 6. — Schrank, Enum. p. 55. 102. var. . — *Id.* Faun. boic. 1. p. 458. 470. — Retz. Gen. et Spec. p. 170. 1112. — Herbst, Arch. p. 43. 8. — *Id.* trad. fr. p. 98. 9. — *Id.* Naturs. t. 5. p. 323. 79. pl. 57. f. 11. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1653. 20. — De Vill. Car. Linn. Entom. 1. p. 101. 18. — Rossi, Faun. etr. 1. 63. 157. — *Id.* ed. Helw. 1. 67. 157. — Harrer, Beschr. 2e éd. p. 83. 80. — Brahm, Ins. Kal. 78. 251. — Oliv. Encycl. méth. t. 6. p. 64. 75. — *Id.* Ent. t. 6. p. 1023. 53. pl. 6. f. 79. — Petagn. Inst. ent. t. 1. p. 181. 17. — Schneid. Mag. p. 139. 8. — Thunb. Nov. act. upsal. t. 5. p. 104. 29. — Panz. Ent. germ. p. 139. 27. — *Id.* Faun. Germ. 112. 8. — Illig. Kæf. pr. p. 425. 14 var. γ — Payk. Faun. suec. t. 2. p. 42. 44. — Cederh. Faun. ingr. prod. p. 52. 160. — Townson, Voy. t. 3. p. 166. — Dwigub. Prim. faun. mosq. p. 74. 86. — Marsham, Ent. brit. p. 156. 19. — Walck. Faun. par. 1. p. 115. 14. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 56. var. c. — Schönh. Syn. ins. t. 2. p. 174. 58. — Donov. Brit. ins. t. 11. p. 6. pl. 362. f. 2. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p, 207. 46. — Steph. Synop. t. 4. p. 388. 28. — *Id.* Mant. p. 317. n° 2499. — Kirby, Faun. bor. amer. p. 229. n° 310. — Redtenb. Tentam. p. 22. 2. — *Id.* in Germar's, Zeitsch. t. 5. p. 126.

La Coccinelle rouge à treize points noirs, et corselet rouge à bande. Geoffr. Hist. t. 1. p. 324. 7.

Coccinella trinacris. Fourcr. Ent. par. 1. p. 145. 7.

Coccinella 14-punctata. Donov. Nat. hist. t. 2. pl. 39. fig. 2 (*teste Curtis*).

Variations des Elytres. (par excès).

Var. E. *Tache scutellaire prolongée jusqu'au niveau du deuxième point noir.*

Var. F. *Tache scutellaire unie au deuxième point noir.*

Coccinella 13-punctata. Illig. l. c. var. ζ. — Latr. l. c. var. f. — Schonh. l. c. var. δ. — Gyllenh. l. c. var. b, f.

Var. G. 4e et 5e *points noirs des élytres réunis en une bande parfois anguleuse.*

Coccinella 13 punctata. Schneid. Mag. p. 140. var. b. — Illig. l. c. var. ε. — Latr. l. c. var. e. — Schonh. l. c. var. γ — Gyllenh. l. c. var. c, f. — Steph. Syn. t. 4. 388. var. β.

Var. H. 4e, 5e *et* 6e *points noirs des élytres réunis en forme d'anse ou d'espèce de* C.

Schneid. l. c. var. c. — Herbst, Nat. t. 5. p. 325. var. 3. — Illig. l. c. var. η. — Payk. l. c. var. β. — Latr. l. c. var. g. — Schonh. l. c. var. ε. — Gyllenh. l. c. var. g. — Steph. Syn. l. c. var. γ.

Var. I. 4e, 5e *et* 6e *points noirs des élytres réunis en une tache anguleuse.*

Gyllenh. l. c. var. h.

Obs. Gyllenhal mentionne une autre variété ayant les pieds presque entièrement noirs et le disque des élytres de cette couleur, moins une ou deux taches roussâtres. Je n'ai pas vu cette modification, d'ailleurs très-rare, de la couleur des élytres.

Long. 0m,0056 (2 1/2 à 3l) — Larg. 0m,0027 à 0m,0036 (1 1/4 à 1 2/3l).

Corps oblong. *Tête* triangulaire ; subperpendiculaire ; d'un jaune fauve sur le labre, l'épistome et un espace triangulaire ou mitriforme, de la partie antérieure du front, noire postérieurement. *Palpes maxillaires* et *antennes* d'un jaune fauve, avec l'extrémité obscure. *Prothorax* tronqué en devant quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; peu ou point émoussé aux angles antérieurs; arcuément rétréci latéralement ; tronqué sur les côtés de la base, et en arc renversé dans la partie médiaire de cette dernière ; deux fois aussi large à sa base que long dans son milieu ; muni antérieurement d'un rebord peu

apparent; relevé sur les côtés en un rebord prolongé à peine après les angles postérieurs; sans rebord dans le reste de sa base; faiblement convexe en dessus; glabre, luisant, finement ponctué; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* petit, triangulaire. *Elytres* d'un tiers plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; quatre fois aussi longues que lui; arrondies aux épaules; subrectilinéairement et faiblement élargies ensuite jusqu'à la moitié de leur longueur, subcurvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural; assez étroitement rebordées latéralement; faiblement convexes sur le dos, convexement déclives latéralement et à leur partie postérieure; glabres; densement ponctuées; indistinctement pointillées ou paraissant lisses dans les intervalles; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* brièvement garni de poils fins et livides; noir. Epimères des medi et postpectus blanches. Côtés du ventre, tachés de flave ou de flave fauve. *Jambes* et *tarses* d'un fauve jaune. *Cuisses* et seconde moitié du dernier article des tarses, noires.

Cette espèce habite toutes les provinces de la France. Elle se trouve sur les plantes aquatiques.

Obs. La couleur fauve varie du rouge fauve au fauve rouge, au rouge jaune, au fauve jaune, au jaune fauve ou au flave fauve.

J'ai vu, dans la collection Dejean, un exemplaire dont la tache scutellaire, plus longue, est prolongée jusqu'au niveau du deuxième point noir des élytres, c'est-à-dire du juxta-sutural antérieur, sans toutefois s'unir à lui. Cet individu avait été placé par le savant entomologiste précité avec ses *H. 7-maculata*, sans doute en raison du développement anormal de la tache scutellaire; mais la forme de son corps; le point noir de la bordure latérale du prothorax détaché de la bande noire du milieu; ses jambes et les deux premiers articles de ses tarses fauves, trahissent son espèce et le font suffisamment reconnaître pour une *H. 13-punctata*.

SECONDE BRANCHE.

LES COCCINELLAIRES.

CARACTÈRES. *Plaques pectorales* et *abdominales* existantes. *Antennes* à peine prolongées au-delà de la moitié des côtés du prothorax; terminées par une massue tronquée, en triangle renversé, composée d'articles courts, serrés et graduellement plus larges. *Yeux* peu ou point voilés par le prothorax à leur partie postéro-interne. *Sillon* des cuisses antérieures avancé dans son milieu sur le côté latéral antérieur des lites cuisses. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral ordi-

nairement en demi-cercle ou à peu près. *Plaques abdominales* rarement effacées à leur côté externe.

Nous les diviserons en deux rameaux :

		Rameaux.
Plaques abdominales	En arc transversal ou presque en demi-cercle régulier, à peine étendu au-delà des deux tiers du premier arceau ventral	ADONIATES.
	Ordinairement en courbe irrégulière, ayant le côté externe sinueux, oblique ou oblitéré ; quelquefois en forme de V ; liées ou à peu près au bord postérieur du premier arceau ventral	COCCINELLATES.

PREMIER RAMEAU.

LES ADONIATES.

CARACTÈRES. *Plaques abdominales* en arc régulier ; à peine prolongées au-delà de la moitié ou des deux tiers postérieurs du premier arceau ventral. *Yeux* semiglobuleux, assez saillants sur le côté de la tête. *Mésosternum* entier. *Pieds* assez allongés; cuisses dépassant sensiblement les bords latéraux des élytres. *Corps* oblong ou ovale.

Les Adoniates sont les premiers Coccinelliens chez lesquels se montrent les plaques abdominales ; mais elles n'ont pas encore acquis assez de développement pour se lier au bord postérieur du premier arceau ventral, dont elles restent toujours plus ou moins distantes. Elles présentent une courbe régulière, c'est-à-dire elles figurent un arc ou quelquefois une sorte de demi-cercle élargi, non sinueux ni oblitéré au côté externe.

Ces plaques, avons-nous dit, sont d'une grandeur généralement en harmonie avec le renflement des cuisses ; aussi varient-elles en étendue. Elles sont courtes chez les premiers insectes de cette branche, qui se rapprochent des Hippodamiaires par leur corps oblong, par leurs pieds encore grêles, allongés, et peu faits pour permettre à la jambe de se replier intimement contre la cuisse ; elles offrent, au contraire, des dimensions moins restreintes chez ceux qui servent de transition aux Sécuripalpes du rameau suivant.

A mesure que leur corps se montre moins oblong, ou plus brièvement ovale, il devient plus convexe, plus arqué longitudinalement ; les yeux font moins de saillie sur les côtés de la tête ; le mésosternum se tronque plus largement à sa partie postérieure, et le repli des élytres, qui offre chez les Anisosticles son bord interne moins élevé que l'externe, commence, chez certaines Idalies, à s'abaisser plus ou

moins à ce dernier, et semble faire pressentir que chez d'autres insectes de cette tribu il cachera entièrement les cuisses et par suite les pieds dans leur état de repos.

Quelques Adoniates ont des élytres pâles ou peu colorées ; dans le plus grand nombre, elles sont d'un rouge de nuance variable. Ordinairement alors elles sont marquées de points noirs dont le chiffre est rarement constant jusque chez les individus des mêmes espèces. Quelquefois plusieurs font défaut ; d'autres fois, au contraire, certaines parties, le calus huméral principalement, se chargent d'un point anomal. Parfois la matière noire s'étend sous l'influence de certaines circonstances au point de couvrir la plus grande partie de la cuirasse et de dénaturer ainsi le dessin primitif.

Plusieurs de ces insectes se trouvent indifféremment sur les arbres ou sur les herbes vivaces ; quelques-uns se plaisent uniquement sur ces dernières.

Les Adoniates se répartissent dans les trois genres suivants :

		Genres.
Ongles	simples	*Anisosticta.*
	bifides, ou armés au côté interne d'une dent plus ou moins courte, naissant vers la moitié de la longueur	*Adonia.*
	munis d'une dent à la base	*Idalia.*

Genre *Anisosticta*, Anisosticte ; Chevrolat.

(ἄνισος, inégal, στικτὸς, tacheté.)

Caractères. *Ongles* simples. *Palpes labiaux* petits ; à dernier article obtusément tronqué à l'extrémité, au moins aussi gros et à peu près de même longueur que le précédent. *Prothorax* bissinueux à la base, avec les angles postérieurs en forme de dent dirigée en arrière. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral en ogive. *Repli* des élytres plus relevé au côté externe qu'à l'interne. *Cuisses* dépassant sensiblement les côtés du corps. Celui-ci oblong.

Ce genre, créé par Chevrolat, a été décrit par M. Duponchel, dans le *Dictionnaire universel* publié par M. d'Orbigny, t. 1, p. 542.

A. Novemdecimpunctata ; Linn. *Corps oblong, faiblement arqué et peu convexe ; flave ou d'un flave rosé en dessus ; parée sur le prothorax de six taches punctiformes noires, de dix-neuf sur les élytres, savoir : une scutellaire et neuf sur chaque étui. Pieds d'un flave testacé.*

♂ Deux premiers articles des tarses de devant garnis en dessous de petites ventouses.

♀ Tarses n'offrant point en dessous de traces de ventouses.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* flave ou d'un flave rosé, paré de six taches punctiformes noires, disposées sur deux rangées transversales : quatre sur la première, deux sur la postérieure : chacune de celles-ci formant un quinconce avec l'intermédiaire et l'externe de la rangée antérieure. *Elytres* de la couleur du prothorax, ornées d'une tache scutellaire punctiforme, et chacune de neuf taches ou points noirs : le premier, sur le calus huméral, gros, en ovale transversal, dilaté du côté interne : les deuxième et troisième, formant une rangée transversale, au quart de la longueur : le deuxième, voisin de sa suture, et le troisième, du bord externe : le quatrième ordinairement gros et allongé sur le disque, aux deux cinquièmes de la longueur, postérieurement presque aussi prolongé que les cinquième et sixième : ceux-ci disposés en une rangée transversale à la moitié de la longueur : le cinquième situé comme le deuxième, près de sa suture : le sixième, voisin du bord externe : les septième et huitième, formant une rangée analogue à la précédente, aux deux tiers : le neuvième triangulairement disposé avec les septième et huitième aux 5/6 de sa longueur, à peu près aussi distant de la suture que du bord externe et plus éloigné du bord apical.

Variations du Prothorax.

Var. A. *Quelques-uns des points liés ensemble.*

Coccinella 19-punctata. GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 212. 48. var. c. — STEPH. Syn. t. 4. p. 389. 30. var. γ.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. B. *Points noirs des élytres plus ou moins effacés.*

Etat normal.

Coccinella 19-punctata. LINN. Faun. suec. p. 156. 485. — *Id.* Syst. nat. p. 582. 26. — FAB. Syst. ent. p. 83. 29. — *Id.* Spec. ins. 1. 100. 43. — *Id.* Mant. 1. 59. 62. — *Id.* Ent. syst. 1. 280. 67. — *Id.* Syst. el. 1. 371. 85. — MULLER, Zool. Dan. prod. p. 67. 632. — GOEZE, Ent. Beyt. p. 224. 25. — HERBST, Arch. p. 45. 14. pl. 22. f. 9. — *Id.* Trad. fr. p. 99. 15. pl. 22. f. 9. — *Id.* Natur. t. 5. p. 333. 85. pl. 57. f. 15. — FOURCR. Ent. par. 1. p. 146. 10. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1654. 25. — DE VILLERS. C. LINN. Ent. 1. p. 103. 23. — ROSSI, Faun. etr. 1. p. 64. 159. — *Id.* éd. HELW. 1. p. 67. 159. — OLIV. Encycl. t. 6. p. 67. 86. — *Id.* Ent. t. 6. p. 1030. 64. pl. 6. f. 87. — PETAGN. Inst. entom. t. 1. p. 183. 22. — SCHNEID. Mag. p. 148. 12. — PANZ. Ent. germ. p. 141. 33. — *Id.* Faun. germ. 112. 5. — ILLIG. Kæf. preuss. p. 429. 16. — PAYK. Faun suec. 2. p. 42. 43. — MARSHAM, Ent. brit. p. 158. 23. — WALCKEN. Faun. par. 1. p. 117. 16. — DWIGUB. Prim. faun. mosq. p. 74. 89. —

Latr. Hist. nat. t. 12. p. 57. 16. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 212. 48. — Muls. Lett. t. 2, p. 353, 4. — Steph. Synops. t. 4. p. 389. 30.

Anisosticta 19-*punctata*. Duponch. Dict. univ. d'Hist. nat. t. 1, p. 542. — Steph. Man. p. 217. 2501. — Redtenb. Tentam. p. 15. — *Id.* in Germar's, Zeitsch. t. 5. p. 121.

Variations des Elytres (par excès).

Var. C. *Quelques-uns des points des élytres liés ensemble.*

Coccinella 19-*punctata*. Illig. l. c. var. β. — Gyllenh. l. c. var. *b*. — Steph. Syn. l. c. var. β.

Long. $0^{m}0027$ à $0^{m}0036$ (1 1/4 à 1 2/3^{l}). Larg. $0^{m}0018$ à $0^{m}0025$ (4/5 à 1 1/8^{l}).

Corps oblong ; flave, ou d'un flave rosé, en dessus. *Tête* en triangle moins long que large ; très-penchée ; ponctuée ; parée sur sa partie postérieure d'un bandeau noir bidenté en devant. *Palpes maxillaires* et *antennes* d'un flave testacé : les premiers ordinairement obscurs à l'extrémité ; les secondes souvent un peu plus foncées vers le sommet. *Prothorax* bissubsinueusement échancré en devant, à angles antérieurs avancés en forme de dent assez prononcée : les postérieurs en forme de dent dirigée en arrière ; arqué sur les côtés ; à peine plus étroit aux angles de devant ; bissinueusement en arc renversé à la base, avec la partie médiaire de celle-ci plus prolongée en arrière que les angles postérieurs ; deux fois au moins aussi large à la base que long dans son milieu ; presque aussi court à celui-ci que sur les côtés ; relevé en rebord à ces derniers ; sans rebord bien distinct à sa partie postérieure ainsi qu'à la partie médiaire de son bord antérieur ; très-médiocrement convexe en-dessus ; plus finement ponctué que les élytres ; flave ou d'un flave rosé ; marqué de six taches punctiformes noires. *Ecusson* petit ; noir ; en triangle moins long que large. *Elytres* d'un tiers plus larges que le prothorax ; près de quatre fois fois aussi longues que lui dans son milieu ; arrondies aux épaules ; rectilinéairement et faiblement élargies ensuite jusqu'à la moitié de la longueur, subcurvilinéairemeut rétrécies de ce point à l'angle sutural ; en ogive à l'extrémité ; assez largement relevées en rebord ou en gouttière extérieurement ; déprimées longitudinalement et faiblement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés et à leur partie postérieure ; glabres ; ponctuées ; flaves ou d'un flave rosé ; marquées d'une tache scutellaire et chacune de neuf taches punctiformes noires, comme il est dit ci-dessus. *Dessous du corps* luisant ; à peine pubescent ; noir, avec la partie antérieure de l'antépectus, les épimères, une tache de chaque côté des arceaux abdominanx, quelquefois même le bord du cinquième et une partie au moins du sixième, d'un blanc flave. *Pieds* d'un flave ou jaune testacé.

Cette espèce habite toutes les parties de la France. On la trouve dans les prés humides, sur les bords des eaux et surtout sur les plantes aquatiques.

Sa larve est d'un blanc grisâtre, avec le bord latéral obscur ; marquée sur chaque anneau thoracique de deux plaques noires, rondes ; chargée sur chacun des segments abdominaux de six tubercules transversalement situés, noirâtres, garnis de poils : les médiaires et submédiaires formant quatre rangées longitudinales ou presque quatre lignes noires : les latéraux moins prononcés et moins obscurs. Dessous du corps d'un blanc grisâtre. Pieds annelés de blanc et de noir.

Elle se trouve sur les plantes aquatiques et se nourrit de proie.

Obs. Dans les variétés indiquées, les taches, quoique liées les unes aux autres, ne sont jamais assez dénaturées pour ne pas être comptées facilement. La var. B est rare et paraît accidentelle.

Disposition des points noirs des élytres : 1. 2. 1. 2. 2. 1. ou 1. 2. 3. 2. 1.

Genre *Adonia*, Adonie ; Nob.

(*Adonia*, nom mythologique.)

Caractères. *Ongles* bifides ou munis au côté interne d'une dent plus ou moins courte, naissant vers la moitié de la longueur. *Palpes labiaux* grêles, à dernier article subcylindrique ou cylindroconique, obtusément tronqué à l'extrémité. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral, subogival ou en demi-cercle. *Repli* des élytres subhorizontal ou un peu relevé au côté externe. *Cuisses* dépassant un peu les côtés du corps ou à peine cachées par les élytres.

A. mutabilis ; Scriba. *Corps ovale-oblong. Prothorax noir, paré en devant et sur les côtés d'une bordure, d'un trait postérieurement raccourci sur la ligne médiane, et d'un point de chaque côté de celle-ci, blancs. Elytres d'un rouge fauve, marquées d'une tache flave à côté de l'écusson, ordinairement d'une tache scutellaire ovale et de plusieurs points noirs. Pieds noirs. Jambes de devant, partie des intermédiaires, et tarses, fauves.*

♂ Premier article des tarses antérieurs ovale, sensiblement plus large dans son milieu que le deuxième article, garni de ventouses en dessous.

♀ Premier article des tarses antérieurs subparallèle ou faiblement rétréci d'avant en arrière, plus étroit que le deuxième article, dépourvu de ventouses en dessous.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir, paré en devant et sur les côtés d'une bordure d'un blanc flave, de laquelle part sur la ligne médiane un prolongement linéaire parfois très-court ou peu distinct, d'autres fois, au contraire, étendu jusqu'au milieu de la longueur ; orné de chaque côté de cette ligne médiane d'un point blanc ou d'un blanc flave. *Elytres* d'un rouge fauve marquées chacune de six points noirs : le premier, sur le calus huméral : les deuxième et troisième disposés sur une rangée transversale au quart de la longueur : le deuxième voisin de la suture : le troisième au moins aussi rapproché du bord externe : le quatrième, ordinairement le plus gros ou le moins petit, en ovale transversal sur le milieu de la longueur, aussi rapproché de la suture à son bord interne que le deuxième, formant avec le cinquième une rangée oblique : celui-ci situé près du bord externe, aux trois cinquièmes de la longueur : le sixième, aux quatre cinquièmes de la longueur, à peu près à égale distance de la suture et du bord externe, et plus éloigné du bord apical ; et, en outre, d'une tache scutellaire ovale, subpunctiforme, commune aux deux étuis, et non prolongée jusqu'au niveau de la partie antérieure du deuxième point.

Variations du Prothorax.

Var. A. *Les deux points blancs du dos du prothorax linéairement prolongés chacun jusqu'à la bordure, vers les angles antérieurs.*

Coccinella mutabilis. SCHNEIDER. Mag. 144. var. a. — ILLIG. Kæf. preuss. p. 426. 15. var. γ, η, θ, μ. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 57. var. c. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 201. var. b.

Coccinella constellata. LAICHART. Tyr. ins. 1. 121. 6, etc.

Obs Quelquefois les deux points blancs sont effacés ou peu apparents, mais cette disparition n'est qu'accidentelle.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. B. *Elytres sans taches ou n'offrant qu'une tache juxta-scutellaire, commune aux deux étuis.*

Coccinella impunctata. ZSCHACH. Mus. Lesk. p. 11, 211 (en supprimant la note).

Coccinella immaculata, GMEL. C. LINN. Syst. nat. p. 1644. 155.

Coccinella mutabilis. GYLLENH. ins. suec. t. 4. p. var. e.

Var. C. *Elytres marquées d'une tache scutellaire et chacune d'un point noir.*

α. Le quatrième ou celui du disque.

β. Le cinquième ou l'externe de la deuxième rangée.

Coccinella mutabilis. HUMMEL, Essais ent. t. 1. n° 7. p. 33.

γ. Le cinquième, c'est-à-dire le troisième postérieur de ceux qui sont situés le long du bord externe.

Coccinella mutabilis. Schneid. Mag. p. 144. var. k. — Illig. l. c. var. o. — Latr. l. c. var. n. — Schonh. Syn. ins. t. 2. p. 177. var. o.

Coccinella 6-punctata. Herbst, Nat. t. 5. p. 329. 80. var. 5.

Obs. Ici se placerait la *Cocc. limbata* de Fabricius (reproduite par Panzer, Ent. germ. p. 132, 1, — Gmelin, C. L. Syst. nat. p. 1645, 50, — Oliv. Ency. 6, p. 49), si elle ne devait être rayée même de la liste des variétés de l'espèce qui nous occupe. Elle fut décrite par l'entomologiste de Kiel, sur un exemplaire du museum de Schultz, dont les élytres, selon toute apparence, se trouvaient accidentellement obscurcies. Fabricius dit qu'elle est noire, moins le disque des élytres qui est rouge et marqué d'un point noir sur chaque étui. Or, suivant Schneider, qui paraît avoir visité la collection de Schultz, l'exemplaire typique laisserait compter neuf points noirs sur chaque élytre dont la base et le bord externe sont obscurs.

Voy. Schneid. l. c var. h. — Schonh. l. c. var. π.

Var. D. *Elytres marquées d'une tache scutellaire et chacune de deux points, noirs.*

δ. Les deuxième et quatrième, c'est-à-dire les deux internes.

Schneid. l. c. p. 144. var. l.

ε. Les quatrième et cinquième.

Coccinella mutabilis. Scriba, Beytr. 1. p. 97. 22. var. 1. — Schneid. l. c. var. c. — Illig. l. c. var. μ. — Schrank. Faun. boic. 1. 456. var. β. — Latr. l. c. var. l. — Schonh. l. c. var. μ.

Coccinella sex-punctata. Schrank. *in* Fuessly n. Mag. 2. p. 145. var. α.

Coccinella 5-maculata. Fabr. Mant. 1. 56. 32. — *Id*. Ent. syst. 1. 273. 37. — *Id*. Syst. el. 1. 364. 48. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1648. 66. — Oliv. Encycl. t. 6. p. 57. 44. — Herbst, Nat. t. 5. p. 371. 100. — Panz. Ent. germ. p. 136. 16.

Var. E. *Elytres dépourvues de la tache scutellaire et marquées chacune de trois points noirs.*

ζ. Les trois points postérieurs, c'est-à-dire les quatrième, cinquième et sixième.

Coccinella 6-punctata. Fabr. Spec. 1. 96. 18. — *Id*. Mant. 1. p. 56. 33. — *Id*. Ent. syst. 1. 274. 38. — *Id*. Syst. el. 1. p. 364. 49. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. p. 1648. 12. — Petagn. Inst. ent. 1. p. 179. 7. — Oliv. Encycl. méth. t. 6. p. 57. 45. — Panz. Ent. germ. p. 137. 17. — Cederh. Faun. ingr. p. 51. 155.

Coccinella mutabilis. Illig. l. c. var. x. — Schonh. l. c. var. x.

Var. F. *Elytres marquées d'une tache scutellaire, et chacune de trois points, noirs.*

η. Le premier ou huméral et les quatrième et cinquième.

Coccinella obversepunctata. Schrank, Enum. p. 53. 99. — Borner, *in* OEkon. Nachr. de Gesell. in Schles. 4. p. 250. — De Vill. c. Linn. Ent. 1. 108. 39, et t. 4. p. 238. — Oliv. Ency. méth. t. 6. p. 82. 3.

Coccinella mutabilis. Scriba, Beytr. p. 97. var. 2. — Schneid. l. c. var. f. — Illig. l. c. var. λ. — Schrank, Faun. boic. 1. 456. var. γ. — Latr. l. c. var. k. — Schonh. l. c. var. λ.

Coccinella 6-punctata. Schrank, in Fuessly n. Mag. 2. p. 146. var. γ. — Herbst, Nat. t. 5. p. 328. 80. var. 1.

θ. Le deuxième, c'est-à-dire l'interne de la première rangée et les quatrième et cinquième.

ι. Le troisième, c'est-a-dire l'externe de la première rangée et les quatrième et cinquième.

κ. Les quatrième, cinquième et sixième, c'est-à-dire les trois derniers.

Coccinella 9-punctata. Scopol. Ent. carn. p. 76. 236. var. 3. — De Geer, Mem. t. 5. p. 374. 6. var.

Coccinella 6-punctata. Schrank, Enum. p. 52. 97. — *Id.* in Fuessl. n. Mag. 2. p. 146. var. β.

Coccinella constellata. Laichart. t. 1. p. 121. 6. — Harrer. Beschr. 2e éd. p. 80. 76.

Coccinella mutabilis. Scriba, Beytr. 2. p. 97. 22. var. 2. — Schneid. l. c. var. e. — Illig. 1. c. var. θ et ι. — Payk. Faun. suec. 2. p. 39. 40. α. — Schrank, Faun. boic. 1. 456. var δ. — Latr. l. c. var. *h* et *i*. — Schonh. l. c. var. ι. — Gyllenh. l. c. var. *d*.

Coccinella 7-notata. Fabr. Ent. syst. 1. 275. 43. — *Id.* Syst. el. 1. 365. 54. — Panz. Ent. germ. 137. 20. — *Id.* Faun. germ. 79. 5. — Herbst, Nat. 5. 371. 101. — Marsh. Ent. brit. 153. 11.

Var. G. *Elytres marquées d'une tache scutellaire et chacune de quatre points, noirs.*

λ, Les quatre premiers, c'est-à-dire l'huméral, les deux de la première rangée et l'interne postérieur.

μ. Les premier, deuxième, quatrième et cinquième, c'est-à-dire l'huméral, l'interne de la première rangée, les deux de la rangée oblique.

ν. Les troisième, quatrième, cinquième et sixième, c'est-à-dire l'externe de la première rangée et les trois derniers.

Coccinella mutabilis. Schneid. l. c. var. b. — Illig. l. c. var. ε. — Latr. l. c. var. e. — Schonh. l. c. var. ε.

ξ. L'huméral et les trois derniers.

La Coccinelle rouge à 9 points noirs. Geoff Hist. p. 322. 5.

Coccinella 9-punctata. Scopol. Ent. carn. p. 76. 236. var. 1. et 2. — Schrank. Enum. p. 54. 100. — Zsch. Mus. Lesk. p. 10. n° 193. — Linn. Syst. n. ed. Gmel. p. 1651. var. β.

Coccinella 6-punctata. Schrank in Fuessly n. Mag. 2. p. 146. var. δ. — Herbst, Nat. t. 5. p. 328. var. 2.

Coccinella carpini, Fourcr. Ent. par. 1. p. 144. 5. — Oliv. Ency. méth. 16. p. 33.

Coccinella mutabilis. Scriba, Beytr. 1. 97. 22. var. 3. pl. 8. fig. 7. — Schneid. l c. 143. 9. var. g. — Illig. l. c. var. ζ. — Payk. Faun. suec. 2. p. 40. 40. var. β. — Latr. l. c. var. f. — Schonh. l. c. var. ζ. — Gyllenh. l. c. var. *c*.

Coccinella 14-notata. Donov. The nat. hist. t. 11, p. 7. pl. 362. f. 3.

Var. H. *Elytres marquées d'une tache scutellaire et chacune de cinq points noirs.*

ο. L'huméral, le troisième ou externe de la première rangée, et les trois derniers.

π. L'huméral, le deuxième ou interne de la première rangée, et les trois derniers: les quatrième et cinquième réunis en une bande.

Illig. l. c. var. ν. — Schonh. l. c. var. ξ.

ρ. Tous, moins l'huméral.

Coccinella 11-punctata. Schrank, Enum. p. 54. 101. — De Vill. C. Linn. Ent. 1. p. 108. 40, et t. 4. p. 238.

Coccinella 6-punctata. Schrank, in Fuessly n. Mag. 2. p. 146. var. ε.

Coccinella mutabilis. Scriba, Beytr. 2. p. 97. 32. var. 4. — Schneid. Mag. p. 144. var. i. — Illig. l. c. var. γ et δ. — Schrank. Faun. boic. 1. 457. var. ε. — Latr. l. c. var. d et e. — Schonh. l. c. var. γ et δ. — Gyllenh. l. c. var. *b*.

Etat normal.

La Coccinelle rouge à 13 points noirs et corselet jaune varié. Geoff. Hist. 1. p. 323. 6.

Coccinella similis. Schrank, Enum. p. 56. 103. — De Vill. C. Linn. Ent. 1. p. 108. 41.

Coccinella 6-punctata. Schrank, in Fuessly n. Mag. 2. p. 147. var. ζ. — Herbst, Nat. t. 5. p. 328. 80. var. 3.

Coccinella 13-punctata, Fourcr. Ent. par. 1. p. 144. 6.

Coccinella affinis, Oliv. Ency. méth. t. 6. p. 83. 6.

Coccinella mutabilis. Scriba, Journal, p. 183. 141. — *Id.* Beytr. 2. p. 97. 22. var. 5. — Illig. l. c. var. α et β. — Schrank, Faun. boic. 1. 456. 468. — Latr. l. c. var. a et c. — Schonh. l. c. var. α et β. — Gyllenh. l. c. var. a et *b*. — Zetterst. Faun. lapp. p. 436. 18. — Hummel, Ess. ent. l. c. p. 23. — Steph. Syn. t. 4. p. 388. — *Id.* Man. p. 315. 2498. — Redtenb. Tent. p. 22. 3. — *Id.* in Germar's Zeitsch. t. 5. p. 126. 3.

Coccinella læta. Fabr. Suppl. ent. syst. p. 78. 61-62. — *Id.* Syst. el. 1. 369. 77.

Long. 0^m,0039 à 0^m,0052 (1 3/4 à 2 1/3^l). Larg. 0^m,0022 à 0^m,0029 (1 à 1 1/3^l).

Corps ovale ou ovale-oblong. *Tête* triangulaire; subperpendiculaire; d'un flave fauve (♂) ou noire (♀) sur le labre; parée sur le vertex et la partie postérieure du front d'un bandeau noir, ordinairement bidenté en devant; blanche sur l'épistome et la partie antérieure du front, souvent marquée de deux points ou traits noirs (♂) réunis en une tache presque carrée, isolée ou liée avec le bandeau noir précité (♀). *Palpes maxillaires* et *Antennes* d'un flave fauve : celles-ci à extrémité obscure. *Prothorax* bissubsinueusement et faiblement échancré en devant quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus, offrant les deux angles antérieurs avancés en espèce de dent; arqué sur les côtés; à peine plus étroit aux angles postérieurs, qui sont généralement peu prononcés, qu'aux antérieurs; tronqué latéralement à la base, avec la partie médiaire en arc renversé; garni dans sa périphérie d'un rebord, peu distinct dans la partie médiaire du bord antérieur, très-apparent et relevé sur les côtés, faible à la base; plus de

deux fois aussi large que long; médiocrement convexe en dessus, glabre; luisant; finement ponctué; noir; paré des points blancs, etc., indiqués ci-dessus. *Ecusson* petit; triangulaire; noir. *Elytres* notablement plus larges aux épaules que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois au moins aussi longues que lui; arrondies aux épaules, subrectilinéairement et faiblement élargies ensuite jusqu'à la moitié de leur longueur; subcurvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural où elles sont un peu acuminées; étroitement relevées en rebord latéralement; médiocrement arquées et convexes en dessus; glabres; densement ponctuées; indistinctement pointillées dans les intervalles; d'un rouge fauve, d'un fauve rouge ou d'un rouge jaune; parées chacune d'une tache flave, située à la base, à côté de l'écusson, et des points noirs indiqués ci-dessus. *Dessous du corps* pointillé; faiblement pubescent; noir; paré d'une tache blanche sur les épimères. *Pieds* allongés. *Cuisses* noires : les antérieures en partie d'un fauve flave (♂). *Jambes* de la première paire entièrement de la même couleur (♂) ou obscures sur l'arrête (♀). Les suivantes en partie noires. *Tarses* roussâtres avec l'extrémité et les ongles noirs (♂ ♀).

Cette espèce est commune dans toutes les provinces de la France et pendant la plus grande partie de l'année. On la trouve sur les pins et sur la plupart des arbres ou plantes qui croissent dans les lieux secs ou arides.

Genre *Idalia*, Idalie ; Nob.

(*Idalia*, nom mythologique.)

Caractères. *Ongles* munis d'une dent à la base. *Palpes labiaux* grêles, courts, à dernier article cylindro-conique, obtusément tronqué à l'extrémité, au moins aussi long qne le précédent. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral en demi-cercle ou en arc. *Repli* des élytres à peine plus élevé ou parfois moins élevé à son bord externe qu'à l'interne. *Cuisses* débordant faiblement les côtés du corps.

1. **I. livida**; de Geer. *Corps ovale ou ovale-oblong, médiocrement convexe; d'un flave cendré en dessus. Prothorax ordinairement marqué d'une M noire ou noirâtre. Epimères et sternums d'un blanc flave. Pieds d'un flave testacé.*

♂ Deux premiers articles des tarses antérieurs garnis en dessous de très-petites ventouses. Cinquième arceau ventral échancré en arc renversé.

♀ Tarses antérieurs sans ventouses apparentes en dessous. Cinquième arceau de l'abdomen en ligne droite à son bord postérieur.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un flave cendré, paré sur son disque de quatre traits noirs, noirâtres ou roussâtres, figurant une M, dont les branches externes ne sont pas ordinairement unies à leur partie antérieure aux branches divergentes. *Elytres* d'un flave cendré, parées de deux larges bandes d'un gris pâle et olivâtre, ou d'un gris flavescent, naissant au-dessous de la base et unies avant l'extrémité : l'externe généralement plus obscure ou marquée sur ses deux tiers postérieurs d'une tache oblongue, oblique, plus foncée, parfois obscure ou noirâtre.

Variations du Prothorax (par défaut).

Var. A. *Prothorax n'offrant que des traces plus ou moins apparentes de l'espèce d'M qui le pare dans l'état normal.*

Coccinella livida, DE GEER. Mem. t. 5. p. 383. 18. etc.
Coccinella obsoleta, SCHNEID. Mag. p. 147. 11. var.
Coccinella M-nigrum, ILLIG. Kæf. preuss. p. 430. 17. var. *a.* — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 58. 17. var. a. — SCHONH. Syn. t. 2. p. 152. 7. var. *a.* — GYLLENH. Ins. Succ. t. 4. p. 215. var. b.

Variations du Prothorax (par excès).

Var. B. *Prothorax brunâtre ou d'un brun testacé, laissant apparaître une M plus foncée.*

Obs. Cette var. se présente dans les var. J et K. des élytres.

Var. C. *Prothorax brun ou noir avec les côtés et le bord antérieur, ou souvent seulement avec les rebords antérieur et latéraux, d'un flave plus ou moins obscur.*

Obs. Cette var. du proth. se rencontre chez les var. K, L, M des élytres.

Var. D. *Prothorax entièrement noir.*

Obs. Var. particulière à la var. N.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. E. *Elytres uniformément d'un flave cendré ou d'un jaune cendré.*

Coccinella M-nigrum, FABR. Ent. Syst. 1. 267. 7. — *Id.* Syst. El. 1. 357. 10. — HERBST, Nat. p. 314. 75. pl. 57. fig. 1. — PANZ. Ent. Germ. p. 133. 2. — ILLIG. Kœf. preuss. p. 430. 17. var. β. — PAYK. Faun. Succ. 2. p. 41. 42. — LATR. Hist. nat. l. c. var. b. — SCHONH. l. c. var. β. — GYLLENH. l. c. var. a. — ZETTESET. Faun. lapp. p. 437. 19.

Var. F. *Elytres d'un flave cendré ou d'un jaune cendré, marquées depuis les deux tiers ou trois cinquièmes jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur, d'une tache oblongue, oblique, noire ou noirâtre.*

Coccinella livida, de Geer, Mem. t. 5. p. 383. — Goeze, Ent. Beytr. t. 1. p. 239. 16. — Retz. Gen. et Spec. p. 171. 1122. — De Vill. C. Linn. Entom. 1. 108. 42. — Herbst, nat. t. 5. 314. 75. var. 4.

Coccinella M-nigrum, Herbst, l. c. var. 2. pl. 57. f. 2. — Illig. l. c. var. γ — Latr. l. c. var. c. — Schonh. l. c. var. γ. — Gyllenh. l. c. var. c.

Var. G. *Semblable à la précédente, mais irrégulièrement parsemée en outre de taches plus ou moins petites.*

Coccinella sex-notata, Thunb. Nov. act. Upsal. t. 4. p. 9. 15. pl. 1. f. 2. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1648. 69.

Coccinella M-nigrum, Herbst, l. c. var. 3 et 4. pl. 57. f. 4 et 5. — Schonh. l. c. var. ζ. — Gyllenh. l. c. var. d.

Var. H. *Semblable à la variété* F. ; *mais offrant sur chaque élytre une bande longitudinale plus foncée.*

Coccinella livida, de Tigny, Hist. t. 9. p. 47.

Etat normal.

Coccinella pallida, Thunb. Nov. Act. upsal. t. 4. 9. 14. pl. 1. f. 1. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1660. 128.

Coccinella obsoleta, Schneider, Mag. p. 147. 11. — Schonh. l. c. var. ε.

Variations des Elytres (par excès).

Var. I. *Elytres d'un gris olivâtre, avec quelques petits espaces plus pâles ou d'un flave cendré, et marquées ordinairement en outre de la tache noire oblongue, et souvent de quelques autres taches plus petites, noires ou noirâtres.*

Coccinella M-nigrum, Herbst, Nat. t. 5. p. 315. var. 4. pl. 57. f. 5. — Illig. l. c. var. δ. — Latr. l. c. var. d. — Schonh. l. c. var. η. — Gyllenh. l. c. var. c.

Var. J. *Elytres brunes ou brunâtres, longitudinalement sur leur disque, moins obscures ou d'un brun jaunâtre dans la périphérie de chacune.*

Var. K. *Elytres brunes ou noires, avec la base et trois taches sur chacune d'elles d'un flave cendré : les deux premières parallèles, inégales, vers la moitié ou les deux tiers de la longueur : la troisième apicale, parfois nulle.*

Obs. La couleur basilaire d'un flave cendré se prolonge quelquefois sur une partie du côté externe et sur la suture.

Var. L. *Elytres brunes ou noires avec la base et une ou deux taches inégales, d'un flave testacé, situées vers la moitié, ou les deux tiers, ou les trois cinquièmes de leur longueur.*

Obs. La couleur basilaire d'un flave testacé se prolonge parfois sur une partie du côté externe et sur la suture.

Coccinella M-nigrum, Herbst, Nat. t. 5. p. 316. var. 5 et 6. pl. 57. f. 6 et 7. — Illig. l. c. var. ζ. — Latr. l. c. var. *f.* — Schonh. l. c. var. *c.* — Errich-Scheffer. faun. germ. 128. pl. 6. f. 6.

Var. M. *Elytres noires, à base d'un flave testacé.*

Coccinella M-nigrum, Illig. l. c. var. ε. — Latr. l. c. var. *e.* — Schonh. l. c. var. θ.

Var. N. *Elytres entièrement noires,*

Long. $0^{m}0033$ à $0^{m}0045$ (1 1/2 à 3^{l}). — L. $0^{m},0024$ à $0^{m}0031$ (1 1/10 à 1 $2/5^{l}$)

Corps ovale. *Tête* très-penchée ; subobsolètement ponctuée ; obscure sur le labre ; d'un flave cendré sur le reste de sa surface, marquée sur l'épistome d'un croissant noir dont les cornes se prolongent le plus ordinairement jusqu'à deux taches de même couleur situées sur la partie postérieure. *Palpes maxillaires* et *Antennes* d'un flave livide ou cendré : les premiers avec l'extrémité obscure ; les secondes souvent plus foncées vers l'extrémité. *Prothorax* faiblement échancré en devant, avec la partie médiaire légèrement arquée et moins avancée que les angles antérieurs ; subarrondi à ces angles ainsi qu'aux postérieurs ; curvilinéairement élargi latéralement ; en arc renversé et bissubsinueux à la base ; relevé en rebord sur les côtés, et moins sensiblement derrière les angles du devant, peu distinctement relevé dans la partie médiaire du bord antérieur, très-étroitement rebordé à la base ; plus de deux fois aussi large à cette dernière que long dans son milieu ; d'un quart moins court dans celui-ci que sur les côtés ; faiblement convexe en dessus ; pointillé ; d'un flave cendré, paré sur son disque de quatre traits noirs ou noirâtres, quelquefois rougeâtres ou plus ou moins effacés, figurant une sorte d'M. *Ecusson* petit, triangulaire, ponctué. *Elytres* plus larges que le prothorax de tout l'espace compris entre le côté externe de leur calus huméral, qui est assez prononcé, et leur bord extérieur ; trois fois et demie aussi longues que le prothorax dans son milieu ; arrondies aux épaules, subrectilinéairement et assez faiblement élargies ensuite jusqu'à la moitié de la largeur, subcurvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural ; en ogive à l'extrémité ; étroitement rebordées extérieurement ; faiblement arquées et convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés et à leur partie postérieure ; glabres ; densement ponctuées ; indistinctement pointillées dans les intervalles ; d'un flave cendré, quelquefois uniformément, mais ordinairement, et surtout pendant la vie de l'insecte, parées de deux bandes longitudinales plus foncées ou d'un gris pâle et olivâtre, réunies à leur extrémité : l'externe plus obscure ou marquée postérieurement d'une tache oblongue, noire.

Dessous du corps ordinairement noir ; parcimonieusement pubescent ; les pro, meso et la partie antérieure du métasternum d'un blanc flave, ainsi que les épimères. *Ventre* parfois d'un fauve brunâtre ou testacé longitudinalement sur son disque, ou seulement sur sa partie postérieure. *Pieds* d'un fauve livide ou testacé.

Cette espèce habite généralement les contrées tempérées ou froides de la France.

Sa larve a une forme analogue à celle de la *C. 7-punctata*. Elle est d'un brun bleuâtre, parée de taches orangées ; elle est aphidiphage. On la trouve pendant l'été sur le sapin, le pin, le hêtre, etc.

Obs. Dans l'état normal, la tache oblique postérieure est moins foncée que dans les variétés où les bandes longitudinales ne paraissent pas. On dirait que toute la matière colorante destinée à former celles-ci s'est concentrée vers la tache ci-dessus nommée.

2. **I. Bothnica**; Payk. *Corps ovale, convexe; flave en dessus. Prothorax marque d'une sorte d'M noire dont les branches convergentes, après leur réunion, se prolongent jusqu'à la base. Elytres à taches noires, anguleuses ou sinueuses. Sternums et épimères noirs ou bruns. Pieds d'un testacé fauve.*

♂ Deux premiers articles des tarses antérieurs garnis en dessous de très-petites ventouses. Cinquième arceau ventral faiblement en arc rentrant.

♀ Tarses antérieurs sans ventouses apparentes en dessous. Cinquième arceau de l'abdomen en ligne droite à son bord postérieur.

État normal. — *Prothorax* flave, paré sur sa moitié ou ses trois-cinquièmes médiaires de trois lignes ou bandes longitudinales atteignant à peine au bord antérieur, et dont les deux externes, plus larges ou moins étroites, courbes et un peu extérieurement dirigées d'avant en arrière, sont liées chacune à l'intermédiaire par une ligne oblique et convergente naissant du sommet de chacune d'elles et prolongée jusqu'au milieu de la ligne médiaire. *Elytres* flaves ; parées d'une ligne suturale noire, dilatée au cinquième et aux trois quarts de la longueur, et chacune de six taches de même couleur, ayant de la tendance à s'unir, savoir : la première située sur le calus huméral, ordinairement la plus grosse ; irrégulièrement en triangle dont le sommet est dirigé vers la dilatation suturale antérieure : les deuxième, troisième et quatrième transversalement placées presque à la moitié de la longueur ; la deuxième, médiocre, liée à la ligne suturale ; la troisième, située sur le disque, ovale, un peu moins grosse que celle du calus : la quatrième, ovalaire, ordinairement un peu plus petite,

voisine du bord externe avec lequel elle est souvent unie; les cinquième et sixième subtransversalement situées aux trois-quarts de la longueur; la cinquième à peu près de la grosseur de la quatrième, ovalaire, un peu plus antérieure, située sur la partie médiaire, souvent presque liée avec la dilatation maculiforme et postérieure de la ligne suturale; la sixième, petite, subarrondie, voisine du bord externe.

Variations du Prothorax (par défaut).

Var. α. *Prothorax flave ou d'un flave cendré; paré de trois lignes longitudinales brunes ou d'un rouge brunâtre, dont l'intermédiaire est souvent interrompue dans son milieu et raccourcie à ses deux extrémités.*

Variations du Prothorax (par excès).

Var. β. *Prothorax flave; paré sur ses trois cinquièmes médiaires d'une tache noire, trilobée antérieurement et enclosant postérieurement deux taches flaves, ovalaires ou elliptiques.*

Varations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Elytres flaves ou d'un flave cendré, sans taches.*

Var. B. *Elytres flaves ou d'un flave cendré, avec les traces brunes ou brunâtres de deux ou trois taches, et souvent d'une ligne suturale de même couleur.*

Var. C. *Elytres flaves ou d'un flave cendré; parées d'une ligne suturale étroite et de quatre taches brunes ou brunâtres.*

Obs. Ce sont ordinairement les première, troisième, quatrième et cinquième taches qui se montrent.

Var. D. *Elytres flaves ou d'un flave cendré; parées d'une ligne suturale brune ou brunâtre, faiblement dilatée aux deux points ci-dessus indiqués, et chacune de cinq taches de même couleur.*

Obs. Ces taches sont généralement les première, troisième, quatrième, cinquième et sixième.

Coccinella bothnica. GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 178. 22. var. *δ*.

Etat normal.

Coccinella bothnica. GYLLENH. l. c. var. *c*.

Variations des Elytres (par excès).

Var. E. *Taches des élytres en partie liées entre elles et avec la suture.*

Coccinella bothnica. GYLLENH. l. c. var. *b*.

Var. F. *Taches des élytres dilatées, entièrement liées entre elles et avec la suture, couvrant d'un réseau noir les élytres, qui semblent alors noires,*

parées chacune de six taches flaves, savoir : la première transversale, à la base, parfois interrompue dans son milieu, et prolongée après l'épaule sur le bord externe : les deuxième et troisième transversalement situées vers le tiers de la longueur : la deuxième ronde, rapprochée de la suture : la troisième liée avec le prolongement subhuméral de la basilaire : les quatrième et cinquième irrégulières, transversalement placées aux deux tiers de la longueur : la quatrième, près de la suture : la cinquième un peu plus grande, prolongée jusqu'au bord externe : la sixième apicale.

Coccinella bothnica. PAYK. Faun. suec. t. 2. p. 34. 34. — SCHONH. Syn. ins. t 2. p. 168. 37. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 178. 22. a. — ZETTERST. Faun. Lapp. p. 435. 14.

Long. 0m0042 (1 7/8l). — Larg. 0m0027 (1 1/4l).

Corps ovale. *Tête* très-penchée ; finement ponctuée, mais presque lisse sur le milieu du front; parée sur celui-ci d'une tache suborbiculaire flave, de même couleur sur les joues et quelquefois sur le bord antérieur de l'épistome, noire sur le reste de sa surface. *Antennes* et *Palpes maxillaires* flaves. *Prothorax* bissinueusement échancré en devant, avec la partie médiaire sensiblement arquée et moins avancée que les angles de devant; émoussé à ceux-ci, subarrondi aux postérieurs; arcuément élargi d'avant en arrière sur les côtés; en arc renversé et bissubsinueux à la base; sans rebord à cette dernière, ainsi qu'à la partie médiaire du bord antérieur, étroitement relevé en rebord dans le reste de sa périphérie; plus de deux fois aussi large à la base que sur les côtés, d'un quart plus court à ceux-ci que dans le milieu ; convexe; pointillé; flave ou d'un flave cendré, marqué comme il est dit ci-dessus. *Ecusson* très-petit, égalant à peine la neuvième partie de la largeur d'une élytre à la base ; noir ; triangulaire ; pointillé. *Elytres* d'un cinquième plus larges à la base que le prothorax; trois fois et demie aussi longues que lui dans son milieu ; arrondies aux épaules; faiblement élargies jusqu'à la moitié de leur longueur, curvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural; étroitement rebordées extérieurement; convexes en dessus; moins finement ponctuées que le prothorax ; chargées d'un calus huméral apparent; flaves ou d'un flave cendré; parées comme il est dit. *Dessous du corps* aspèrement pointillé; parcimonieusement pubescent; noir, quelquefois d'un brun fauve sur les sternums et sur le ventre, avec une teinte graduellement plus claire ou d'un fauve testacé vers l'extrémité de celui-ci. *Pieds* testacés ou d'un fauve jaune, avec les cuisses de devant quelquefois bordées de brun, ou noirâtres en partie dans les dernières variétés.

Cette espèce est rare en France. Elle a été prise dans les environs de Pontarlier, par M. Guillebeau, de qui je l'ai reçue.

Obs. Elle a quelque analogie avec l'*I. livida ;* mais les individus les plus décolorés sont faciles à distinguer des exemplaires à élytres sans taches de celle-là, par la forme de la marque noire du prothorax, la couleur des sternums et des épimères, la forme moins allongée et plus convexe du corps, etc.

Les plaques abdominales sont plus développées que dans la plupart des autres Idalies, et dans quelques individus s'éloignent quelquefois de l'arc régulier pour se rapprocher de l'ogive.

3. **I. bipunctata** ; Linn. *Ovale ; médiocrement convexe. Prothorax noir, bordé de blanc plus ou moins largement ; parfois paré en outre d'une double tache au milieu de la base. Elytres, soit rouges avec un point discal ou des dessins noirs, soit noires avec des taches rouges et le rebord rougeâtre. Epimères noirs.*

♂ Deuxième article des tarses antérieurs en ovale allongé, garni de ventouses dans le milieu de sa partie inférieure.

♀ Deuxième article des tarses antérieurs graduellement rétréci d'avant en arrière, entièrement spongieux en dessous.

État normal. — *Prothorax* marqué de chaque côté d'une tache ou bordure blanche presque aussi large en devant que le tiers du bord antérieur, et postérieurement que le quart de la base ; noir dans la partie intermédiaire, mais paré sur celle-ci d'un trait blanc naissant du milieu du bord antérieur et souvent longitudinalement prolongé jusqu'au milieu de la longueur, orné en outre au devant du bord postérieur de deux taches blanches unies par la base, formant une tache transversale échancrée au milieu. *Elytres* rouges ou d'un rouge fauve, parfois d'un fauve ou d'un rouge jaune, marquées chacune sur le milieu de leur disque d'une tache punctiforme noire.

Coccinella bipunctata. Linn. Faun. suec. p. 153. 471. — *Id.* Syst. nat. p. 580. 7. — Poda. Ins. mus. græc. p. 24. 1. — Scopol. Ent. carn. p. 75. 234. — Muller. Faun. fried. p. 6. 46. — *Id.* Zool. dan. prod. p. 65. 617. — Stroom, Beskriv. ov. Norsk. insect. *in* det Trondh. Selsk. Skrift. t. 4. p. 318. 6. — Beckmann, C. Linn. syst. nat. p. 137. — Muller, Linn. natursyst. cl. 5. 1. p. 148. 7. — De Geer. Mém. t. 5. p. 369. 2. — Fabr. syst. ent. p. 79. 6. — *Id.* Spec. ins. 1. 94. 10. — *Id.* Mant. 1. 54. 16. — *Id.* Ent. syst. 1. 270. 21. — *Id.* Syst. El. 1. 360. 29. — Scltz. ab. Gesch. p. 31. pl. 3. f. 3. — Goeze, Ent. Beytr. p. 216. 7. — Laichart. tyr. ins. 1. p. 114. 1. — Barbut, Genr. p. 36. pl. 4. — Schrank, enum. p. 51. 94. — *Id.* Faun. Boic. 1. 455. 464. — Retz. Gen. p. 169. 1106. — Herbst, Kurtz. Einleit. p. 84. 1. pl. 10. f. 1. — *Id.* Arch. p. 42. 3.

— *Id.* trad. fr. p. 97. 6. — *Id.* Natursyst. t. 5. p. 337. 83. pl. 58. f. 1. — Fourcr. Entom. par 1. 143. 1. — Petagn. Ins. calab. p. 8. 33. — *Id.* Inst. Ent. p. 178. 2. — Zschach, Mus. Lesk. p. 10. 185. — Razoum. Hist. nat. du Jor. 1. p. 141. — Gmel. Linn. Syst. nat. p. 1647. 7. — de Vill. Car. Linn. Entom. 1. 95. 4. — Roemer (*tripunctata* par erreur), Gen. Linn. p. 5. pl. 3. f. 3. — Scriba, journ. 182. 138. — Rossi, Faun. etr. 1. 60. 150. — *Id.* ed. Helw. 1. 64. 150. — Brahm, Ins. kal. t. 1. p. 3. 8. et p. 216. 724. — Fischer. Nat. v. Liv. p. 272. 306. — Oliv. Encycl. méth. t. 6. p. 52. 23. — *Id.* Entom. t. 6. 1002. 22. pl. 1. f. 2. a. b. — *Id.* Nouv. dict. d'Hist. nat. (1803) t. 5. 559. — *Id.* (1817). t. 7. p. 241. — Martyn, Entom. pl. 13. f. 17. — Preyssl. *in* Mayer's Aufsætz. Bohm. Naturg. t. 3. p. 186. 23. — Panzer, Ent. germ. p. 134. 9. — *Id.* Faun. germ. 106. 1. — *Id.* Voet's. Beschr. p. 33. 7. — Cederh. Faun. Ingr. prod. p. 50. 151. — Cuvier, Tabl. elem. p. 524. — Donndorff, Eur. faun. t. 8. p. 321. 1. — Bechstein et Scharfenb. Forstins. t. 3. p. 897. 1. — de Tigny. Hist. t. 9. p. 47. — Dwigub. Prim. faun. mosq. p. 73. 79. — Blumenb. Handb. p. 325. 2. — *Id.* Trad. fr. p. 406. 2. — Marsh. Ent. brit. p. 150. 5. — Walck. Faun. par. 2. 113. 4. — Shaw, gen. Zool. t. 6. pl. 16. — Wilhelm. Unterhalt. t. 1. p. 115 pl. 14. f. 84. 85. — Lamarck, Hist. des An. s. v. t. 4. 282. 3. — Latr. Règne anim. de Cuv. 1re ed. t. 3. p. 362. — *Id.* 2e ed. t. 4. p. 162. — Audouin. Dict. class. t. 4. p. 286. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 167. 19. — Zetterst. Faun. lapp. p. 430. 4. — Wilbr. Handb. p. 482. 2. — Guer. Dict. pitt. t. 2, 239. — Westwood, Introd. p. 395. pl. 49. 19. larve 20, nymphe. — L. Duf. Excurs. ent. p. 117.

La *Coccinelle rouge à deux points.* Geoffr. Hist. 1. p. 320. 1.

Coccinella dispar. Schneid. Mag. p. 174. *a.* — Illig. Kæf. preuss. p. 457. 33. var. *p.* — Payk. Faun. suec. t. 2. p. 17 et 18 *a.* — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 69. 53. var. *q.* — Schonh. Syn. ins. t. 2. p. 162. var. *τ.* — Dumér, Dict. des sc. nat. t. 9, 195. — Steph. Syn. t. 4. p. 384. 20. a. — *Id.* Man. p. 384. 2491. — Redtenb. Tentam. p. 27. 21. — *Id.* In. Germar's, Zeitsch. t. 5. p. 130.

Variations du Prothorax.

Var. A. *Trait longitudinal blanc, effacé.*

Illig. Kæf. pr. p. 456. 33. var. *ξ.* — Latr. Hist. n. t. 12. p. 68. 53. var. n. — Schonh. Syn. ins. t. 2. p. 161. var. *o.* — Gyll. Ins. suec. t. 4. p. 167. a var.

α. Double tache blanche du milieu de la base réduite à une ligne transversale.

Obs. Souvent aussi le trait longitudinal est effacé.

Var. B. *Partie médiaire du prothorax entièrement noire, c'est-à-dire sans traces du trait blanc et de la double tache de la base.*

Schneid. Mag. l. c. var. b.

Obs. Ces variations du prothorax sont propres aux individus dont les élytres sont à l'état normal ou présentent au plus chacune deux ou trois taches punctiformes noires.

Var. C. *Prothorax noir, moins une bordure latérale blanche : cette bordure peu large chez quelques individus ayant les élytres en grande parties rouges : très-étroite chez les autres et surtout chez ceux sur les*

élytres desquels le noir domine, quelquefois alors apparente seulement aux deux côtés des angles de devant, ou parfois même entièrement indistincte.

Coccinella dispar. Illig l. c. var. β. — Latr. l. c. var. *b*. — Schonh. l. c. var. β. — Gyllenh. l. c. var. *l*, *m*, *n*, etc.

Variations des Elytres (par excès).

Var. D. *Point noir du milieu des élytres dilaté, déformé.*

Coccinella dispar, Steph. Syn. 4. 384. var. ε.

Var. E. *Elytres offrant, outre la tache normale, un autre point noir ou une bande formée de la réunion de ces deux points.*

β Un point noir entre le normal et la suture.

Coccinella bipunctata, Herbst, Nat. 5. p. 339. v. 1. pl. 58. fig. 2. — Gyllenh. l. c. var. *b*.

Coccinella dispar, Illig. l. c. var. π. — Latr. l. c. var. *p*. — Schonh. l. c. var. ρ. — Steph. Syn. 4. 384. var. γ.

Coccinella 4-punctata, Donov. Nat. hist. t. 16. p. 5. pl. 542.

γ Les deux points ci-dessus réunis en une courte bande.

Coccinella dispar, Schneid. Mag. p. 174. var. b. (bimaculata). — Illig. l. c. var. π. — Latr. l. c. var. *p*. — Schonh. l. c. var. ρ. — Steph. Syn. 1. 384. var. ε.

Coccinella bipunctata, Herbst, Nat. 5. p. 339. pl. 58. f. 3. — Gyllenh. l. c. var. *d*.

δ Elytres offrant, outre le normal, un autre point entre celui-là et le bord externe.

Coccinella dispar, Steph. Syn. 4. 384. var. β.

Var. F. *Elytres offrant trois ou quatre taches punctiformes noires, transversalement situées ou dont quelques-unes sont parfois unies en forme de bande.*

ε Trois points noirs transversalement placés : l'un près de la suture, l'autre près du bord externe, et le normal au milieu : celui-ci souvent dilaté, anguleux.

Coccinella bipunctata, Herbst, Nat. 5. 339. var. 3. — Gyllenh. Ins. suec. 4. 168. var. *e*.

Coccinella dispar, Illig. l. c. var. o. — Payk. l. c. var. β. — Latr. l. c. var. o. — Schonh. l. c. var. π. — Steph. l. c. var. δ.

ζ Les deux points internes réunis en une bande : l'externe seul, libre.

Coccinella bipunctata, Gyllenh. l. c. var. h.

Coccinella dispar, Steph. Syn. 4. 382. var. ζ.

η Les deux points internes réunis en une bande et suivis du côté externe de deux points noirs, libres, transversalement situés.

θ Les trois points de la var. ε réunis en une bande qui n'atteint ordinairement ni la suture, ni le bord externe.

Coccinella unifasciata, Fabr. Gen. ins. mant. p. 216. 5-6. — *Id*. Spec. ins. 1. p. 94. 7. — *Id*. Mant. 1. 53. 10. — *Id*. Ent. syst. 1. 268. 13. — *Id*. Syst. El. 1. 359. 19. Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1646. 58. — De Vill. C. Linn. Ent. 1. p. 106. 30. —

Oliv. Encycl. méth. t. 6. p. 51. 16. — *Id.* Entom. t. 6. p. 995. 11. pl. 3. f. 36. — Martyn, Ent. pl. 13. f. 24. — Panz. Ent. germ. p. 134. 6. — Marsh. Ent. brit. p. 149. 3. — Walck. Faun. par. 1. 113. 3.

Coccinella dispar, Schneid. Mag. 174. var. c. et p. 377. — Illig. l. c. var. ξ. — Payk. l. c. var. γ. — Latr. l. c. var. *n*. — Schonh. l. c. var. o. — Steph. Syn. 4. 384. var. η.

Var. G. *Elytres offrant, outre le point normal, une tache ou un autre point situé ailleurs que sur la ligne transversale du milieu.*

Coccinella perforata, Marsh. Ent. brit. p. 151. 6.

Var. H. *Elytres offrant deux ou plusieurs points transversalement situés, soit libres, soit en partie ou en totalité unis; marquées en outre d'une tache noire, près de l'écusson.*

Coccinella bipunctata, Herbst, Nat. 5. 340. var. 4. pl. 58. f. 4.

Coccinella dispar, Illig. l. c. var. π. — Latr. l. c. var. *p*.

Var. I. *Elytres offrant une bande transversale plus ou moins étendue, entière ou interrompue, émettant un rameau, soit nébuleux, soit noir, dirigé en avant.*

Coccinella dispar, Illig. l. c. var. ν. — Latr. l. c. var. *m*. — Schonh. l. c. var. ξ. — Steph. Syn. 4. 384. var. θ.

Coccinella bipunctata, Gyllenh. l. c. v. *k*.

ι Semblable à la var. précédente, mais offrant en outre, près de l'écusson, un point noir ou une tache longeant la suture et parfois prolongé jusqu'à la bande.

Coccinella dispar, Payk. Faun. l. c. var. δ.

Var. J. *Elytres offrant à la place du point normal une bande transversale plus ou moins courte ou plus ou moins étendue, et de plus, un point situé près de la suture, vers les trois quarts de la longueur.*

Var. K. *Semblable à la précédente, mais offrant de plus un autre point plus interne que le postérieur indiqué ci-dessus.*

Var. L. *Elytres offrant à la place du point normal une bande transversale plus ou moins étendue, entière ou interrompue, émettant un rameau soit nébuleux, soit noir, dirigé en arrière, quelquefois court, d'autres fois courbé et prolongé jusqu'à la suture.*

Coccinella annulata, Linn. Syst. nat. p. 579. 5. — Fabr. Spec. ins. 1. 94. 8. — *Id.* Mant. 1. 53. 11. — *Id.* Ent. syst. 1. 268. 14. — *Id.* Syst. el. 1. 359. 20. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. 1646. 5. — De Vill. C. Linn. Entom. 1. 94. 2. — Oliv. Encycl. méth. t. 6. p. 51. 17. — *Id.* Entom. t. 6. p. 996. 12. — Panz. Ent. germ. p. 134. 7. — Donov. Nat. Hist. t. 7. p. 73. pl. 243. f. 2. — Marsh. Ent. brit. p. 149. 2.

Colcinella dispar, Schneid. Mag. 174. var. d. — Illig. l. c. var. μ. — Payk. Faun. l. c. var. ζ. — Latr. l. c. var. l. — Schonh. l. c. var. ν. — Steph. Synops. 4. 384. var. ι.

Coccinella bipunctata, Gyllenh. l. c. var. *l*.

Var. M. *Semblable à la précédente, mais offrant après la bande transversale deux branches au lieu d'une, noires ou noirâtres, ayant une origine commune : l'une dirigée vers la suture ou aboutissant à celle-ci, comme dans la variété* L *: l'autre dirigée en sens opposé vers le bord externe.*

κ Cette branche externe laissant entre elle et la bande transversale un espace ou une tache rouge ou rougeâtre étendue jusqu'au côté extérieur.

λ Cette branche externe dilatée et couvrant tout l'espace occupé par la tache ci-dessus indiquée (κ).

Schneid. l. c. p. 174. var. d. — *Id.* p. 377. 14.

Var. N. *Elytres semblables dans leurs trois cinquièmes postérieurs aux var.* L *et* M, *et offrant sur leurs deux cinquièmes antérieurs, qui sont rouges ou d'un rouge jaune :*

μ Une tache subpunctiforme ovale, ou un trait noir naissant près de l'écusson, obliquement dirigé de dedans en dehors et prolongé jusque vers le cinquième de la longueur.

ν Un trait longitudinal ou oblique, naissant de la base, parfois seulement nébuleusement indiqué.

Coccinella dispar, Illig. l. c. var. κ. — Latr. l. c. var. j. — Schonh. l. c. var. λ (en excluant la synonymie de Paykull).

Coccinella bipunctata, Gyllenh. l. c. var. *m*, *o*.

ξ Un trait noir naissant de la bande transversale, ordinairement vers les deux cinquièmes internes, prolongé en devant jusque vers le cinquième antéro-interne, c'est-à-dire un peu obliquement de dehors en dedans.

ο Les deux traits noirs des variétés ν et ξ, réunis ou presque réunis.

Var. O. *Elytres noires sur leurs trois cinquièmes postérieurs; parées chacune, sur cette partie, de trois taches d'un rouge jaune : la première aux deux tiers ou trois cinquièmes de leur longueur, près de la suture, et parfois se confondant avec sa pareille : la deuxième plus petite du côté externe : la troisième couvrant l'extrémité ou restreinte à un espace circulaire au devant du bord apical; d'un rouge jaune sur les deux cinquièmes antérieurs, ou parées, soit des traits indiqués dans les var.* μ, ν, ξ *et* ο, *soit des suivants :*

Obs. Dans cette variété et dans toutes les suivantes, le rebord des élytres reste flave ou d'un flave rougeâtre, presque translucide.

Les parties noires des élytres sont quelquefois seulement brunes ou brunâtres; dans ce cas les taches, au lieu d'être rouges ou d'un rouge jaune, sont d'un jaune rouge ou d'un flave rougeâtre.

π D'une ligne suturale très-étroite, noire : cette ligne laissant quelquefois une partie de la suture rougeâtre.

ρ D'une ligne suturale très-étroite, près de laquelle se montre tantôt un trait juxta scutellaire, tantôt un trait court et juxta-sutural naissant de la bande, tantôt seulement un point, noirs.

PAYK. l. c. var. ε.

Var. P. *Elytres noires sur leurs trois cinquièmes postérieurs, parées chacune de deux taches d'un rouge jaune : l'antérieure, aux trois cinquièmes de la longueur, ordinairement arrondie et voisine de la suture, parfois étendue jusqu'à celle-ci : la postérieure d'une teinte moins vive, couvrant l'extrémité et parfois prolongée sur les bords latéraux, d'autres fois subcirculaire, située au devant du bord apical ; d'un rouge jaune dans leurs deux cinquièmes antérieurs, ou offrant l'un des caractères des variétés* μ, ν ο, , π, ρ.

Coccinella dispar, SCHNEIDER, l. c. p. 175. var. e.

Coccinella bipunctata, HERBST, Nat. p. 341. var. 6. pl. 58. f. 5. — HERRICH-SCHÆFF. Faun. germ. 128. 5. f. 4.

Var. Q. *Elytres noires, parées vers la base, non loin de la suture, d'une tache rouge ; ornées au côté externe d'une bordure bissinueuse, plus étroite vers le tiers et les deux tiers de la longueur, couvrant le bord postérieur et remontant le long de la suture jusques un peu au-delà de la moitié, où elle se dilate en une tache presque en forme de lance, commune aux deux étuis.*

Coccinella hastata, OLIV. Encycl. méthod. t. 6. p. 77. 125. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1049. 95. pl. 4. f. 52. a, b.

Coccinella dispar, ILLIG. l. c. var. λ. — LATR. l. c. var. *k*. — SCHOENH. l. c. var. μ.

Var. R. *Elytres noires, parées chacune de quatre taches rouges ou d'un rouge jaune, savoir : deux dans la moitié antérieure, l'une humérale, presque en carré long, occupant la moitié de la largeur : l'autre subarrondie, joignant la suture au quart de la longueur : deux dans la moitié postérieure : l'une juxta-suturale aux deux tiers ou trois cinquièmes : l'autre subapicale ou apicale.*

Var. S. *Elytres noires, parées chacune d'une tache humérale longitudinalement prolongée jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes, et occupant plus de la moitié de la largeur ; et dans leur seconde moitié, de trois taches rouges ou d'un rouge jaune.*

ς Les trois taches postmédiaires situées, savoir : l'une, subarrondie, voisine de la suture, aux deux tiers ou aux trois cinquièmes : l'autre marginale, vers les trois quarts de la longueur : la dernière apicale. Ces deux dernières souvent d'une teinte peu vive.

Coccinella pantherina, LINN. Faun. suec. 159. 504. — *Id.* Syst. nat. p. 585. 48. — FABR. Syst. ent. p. 87. 53. — *Id.* Spec. 1. 106. 71. — *Id.* Mant. 1. 61. 96. — *Id.* Ent. syst. 1. 291. 114. — *Id.* Syst. el. 1. 385. 155. — MULLER, Faun. Fridrichs.

p. 7. 59. — *Id.* Zool. Dan. prod. p. 68. 650. — Goeze, Ent. beytr. t. 1. p. 234. 48. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1664. 48. — De Vill. C. Linn. Entom. 1. 115. 67. — Rossi, Faun. etr. 1. p. 70. 176. — Oliv. Ency. méth. t. 6. p. 79. 134. — Fisch. Vers. Naturg. v. Livl. p. 274. 317.

Coccinella 8-pustulata, Schæff. Icon. pl. 30. f. 15. — Sultz. Gesch. d. Ins. p. 52. pl. 3. f. 6. — Bergstr. Nomencl. p. 5. pl. 9. f. 4. — Fuessly, Ent. mag. 1. 175. — Herbst, Kurz. Enleit. p. 87. 8. pl. 10. f. 5. (copie de l'ouvr. de Sultzer). — Harrer, Beschr. 2e édit. p. 92. 93.

Coccinella 6-pustulata, var. Scriba, Beytr. p. 108. 29. pl. 8. f. 13 (16).

Coccinella dispar, Schneid. l. c. var. f. — Illig. l. c. v. η. — Latr. l. c. var. g. — Schonh. l. c. var. η. — Steph. Syn. 4, p. 385. var. λ.

Coccinella bipunctata, Herbst, Nat. p. 342. var. 8. pl. 58. f. 7. — Gyllenh. l. c. var. *p*.

Coccinella varia, Schrank, Faun. boic. 1. p. 467. var. θ.

τ Les trois taches postmédiaires situées, savoir : deux sur une ligne transversale, aux deux tiers ou trois cinquièmes de la longueur : la dernière, apicale.

Coccinella tripustulata, Zschach, Mus. Leck. p. 12. 215. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1662. 157.

Var. T. *Elytres noires, offrant chacune une tache humérale d'une étendue indéterminée, mais ordinairement plus grande que la moitié de la largeur, et, dans leur seconde moitié, deux taches rouges ou d'un rouge jaune.*

υ Les deux taches postmédiaires situées sur la même ligne transversale, aux deux tiers ou trois cinquièmes de la longueur.

φ Les deux taches postmédiaires situées : l'une, sur la suture, aux deux tiers ou trois cinquièmes, commune aux deux étuis : la dernière vers l'extrémité, soit apicale, soit isolée du bord postérieur, quelquefois prolongée sur les côtés.

Coccinella bipunctata, Herbst, Natursyst. p. 342. 7e var. pl. 58. f. 6. — Errich-Schæffer, Faun. germ. 128. pl. 5, f. 3.

Coccinella dispar, Payk. Faun. p. 19. var. η.

χ Les deux taches postmédiaires situées : l'une près de la suture, aux deux tiers ou trois cinquièmes : l'autre plus en arrière vers le bord externe.

Coccinella dispar, Schneid. l. c. p. 175. var. h.

ω Les deux taches postmédiaires situées : l'une près de la suture, aux deux tiers ou trois cinquièmes : l'autre, soit apicale et plus ou moins étendue sur le bord externe, soit isolée du bord postérieur.

Coccinella 6-pustulata, Linn. Faun. suec. p. 159. 500. — *Id.* Syst. nat. p. 583. 44. — Poda, Ins. mus. graec. p. 25. — Scopol. Ent. carn. 79. 245. — Müller, Faun. fried. p. 7. 58. — De Geer, Mem. t. 5. p. 390. 25. — Fabr. Syst. entom. 86. 47. — *Id.* Spec. ins. 1. 105. 64. — *Id.* Maut. 1. 61. 89. — *Id.* Ent. syst. 1. 289. 107. — *Id.* Syst. el. 1. 383. 142. — Schæffer, Icon. 1. pl. 30. f. 12. — Laichart. Tyr. ins. 1. 137. 17. — Goeze. Ent. Beytr. p. 232. 44. — Schrank. Enum. ins. p. 65.

119. α, β. — *Id.* in Fuessly, N. Mag. p. 148. var. γ, δ. — Retz. Gen. et Spec. p. 172. 1130. — Herbst, Arch. p. 49. 32. — Fourcr. Ent. par. 1. 148. 20. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1663. 44. — De Vill. C. Linn. Entom. 1. 113. 56. — Razoum. Hist. nat. du Jor. 1. 144. 27. — Roem. Gen. pl. 3. f. 6. — Scriba, Journ. p. 279. 164. — Rossi, Faun. etr. 1. 69. 172. et 2. app. p. 341. — *Id.* ed. Helw. 1. p. 74. 172. et Append. p. 432. — Brahm, Ins. Kal. n° 464. p. 137. et n° 792. p. 76. — Fisch. Nat. v. Liv. p. 274. 315. — Oliv. Encycl. meth. t. 6. p 76. 122. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1048. 94. pl. 4. f. 47. a. b. — Martyn, Ent. pl. 13, f. 22. — Petagn. Inst. ent. p. 185. 34. — Donov. The nat. Hist. t. 2. p. 8. pl. 39. f. 3. — Panz. Ent. germ. p. 151. 72. — Cederh. Faun. Ingr. prod. p. 55. 169. — Dwigubs Prim. Faun. Mosq. p. 75. 98. — Marsham, Ent. brit. 165. 39. — Walcken. Faun. par. 1. 119. 34.

La *Coccinelle noire à points rouges*, Geoff. Hist. 1. p. 331. 20.

Coccinella cincta, Muller, Zool. Dan. prodr. p. 68. 647. — Schæff. Icon. pl. 30. f. 14. — Harrer, Beschr. 2e éd. p. 92. 90.

Coccinella dispar, Schneid. l. c. var. g. — Illig. l. c. var. ζ. — Latr. l. c. var. *f.* — Schoenh. l. c. var. ζ. — Steph. syn. 4. p. 385. var. μ. — L. Duf. Excurs. entom. p. 116. 753.

Coccinella bipunctata, Herbst, Nat. p. 343. var. 9. pl. 58. f. 8. — Herrich-Schæff. Faun. germ. 128. 5. fig 3. — Gyllenh. l. c. var. *q*, *r*, *s*.

Coccinella varia, Schrank, Faun. boic. 1. p. 466. var. δ, ε, ζ, η.

α α. Semblable à l'une des var. T, mais tache humérale didyme.

Coccinella dispar, Illig. l. c. var. ε. — Latr. l. c. var. ε. — Schoenh. l. c. var. ε.

Var. U. *Elytres noires, parées chacune de trois taches rouges ou d'un rouge jaune : la première humérale, prolongée jusqu'à la moitié de la base : la deuxième petite, entre celle-ci et la suture, ou par fois sur cette dernière : la troisième, aux deux tiers ou trois cinquièmes, subarrondie, plus ou moins rapprochée de la suture.*

Var. V. *Elytres noires, parées chacune de deux taches rouges ou d'un rouge jaune : l'une humérale, d'une grandeur indéterminée, mais ordinairement au moins aussi grande que la moitié de la largeur : l'autre située aux deux tiers ou aux trois cinquièmes, subarrondie, et plus ou moins rapprochée de la suture.*

Coccinella 6-pustulata, Linn. l. c. var. — De Geer, l. c. var. — Schrank, Enum. p. 66. 119. var. γ et δ. — *Id.* in Fuessly, n. Mag. p. 148. var. ε.

Coccinella 4-maculata, Scopol. Ent. carn. p. 80. 250. — Goeze, Ent. Beytr. t. 1. p. 243. 36.

La *Coccinelle noire, à points rouges*, Geoff. Hist. 1. p. 331. var. a.

Coccinella 4-pustulata, Scopol. Ent. carn. 78. 244. — Fabr. Syst. ent. p. 86. 46. — *Id.* Spec. ins. 1. 104. 63. — *Id.* Mant. ins. 1. 61. 87. — *Id.* Ent. syst. 1. 288. 103. — *Id.* Syst. el. 1. 381. 135. — Schaller, in Abhandl. d. Hall. Naturgesellschaft, 1.

p. 269. obs. v. 2. — PANZ. Ent. germ. p. 150. 67. — MARSH. Ent. brit. 164. 38. — BECHST et SCHARF. Forstins. t. 3. p. 905. 11. — WALCKEN. Faun. par. 1. p. 119. 34.

Coccinella dispar, SCHNEID. l. c. p. 176. var. 1, et p. 382. 103. — PAYK. l. c. var. 6* — ILLIG. l. c. var. β et γ. — LATR. l. c. var. *b* et *c*. — SCHOENH. l. c. var β et γ. — STEPH. Syn. 4. p. 385. var. v.

Coccinella bipunctata, HERBST, nat. t. 5. p. 344. var. 10. pl. 58. f. 9. — HERRICH-SCHÆFF. Faun. germ. 128. 5. fig. 2. — GYLLENH. l. c. var. *t*.

Coccinella varia, SCHRANK, Faun. boic. 1. p. 465 et 466. var. β et γ.

β β. Tache humérale prolongée jusqu'à la suture, entourant en grande partie une tache noire voisine de l'écusson ou l'enclavant entièrement.

Var. X. *Elytres entièrement noires, moins une tache humérale rouge ou d'un rouge jaune, rarement prolongée au-delà de la moitié de la largeur, ordinairement plus ou moins réduite, et parfois divisée par une ligne. Suture parfois rougeâtre dans sa seconde moitié.*

Coccinella dispar, SCHNEID. l. c. p. 176. var. i. — PAYK. l. c. p. 19. var. θ. — ILLIG. l. c. var. α. — LATR. l. c. var. *a*. — SCHONH. l. c. var. α. — STEPH. Syn. 4. 385. var. ξ.

Coccinella bipunctata, GYLLENH. l. c. var. *v*.

Coccinella varia, SCHRANK, Faun. boic. 1. p. 465. var. α.

Long. 0m0050 à 0m0057 (2 1/4 à 2 1/2l). Larg. 0m0036 à 0m0041 (1 2/3 à 1 7/8l).

Corps ovale ; convexe ; pointillé. *Tête* inclinée ; garnie de quelques poils livides sur le labre et l'épistome, à peu près glabre sur le front ; noire, généralement marquée au côté interne de chaque œil d'une tache d'un blanc flave ; labre et épistome souvent ornés antérieurement d'une bordure de même couleur. *Antennes* d'un fauve livide, obscures à l'extrémité. *Palpes maxillaires* à dernier article, au moins, obscur. *Prothorax* échancré presque en arc renversé, en devant, avec la partie postérieure de cette échancrure légèrement arquée ; à angles antérieurs un peu émoussés ; subarcuément élargi d'avant en arrière ; obtus ou subarrondi aux angles postérieurs ; latéralement garni d'un rebord prolongé sur le bord antérieur après les angles de devant ; en arc renversé et faiblement bissubsinueux, à la base ; près de trois fois aussi large à celle-ci que long sur les côtés ; d'un quart moins court dans le milieu qu'à ceux-ci ; convexe ; superficiellement pointillé. *Ecusson* petit ; noir ; en triangle subéquilatéral. *Elytres* d'un cinquième plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; trois fois et demie aussi longues que lui dans son milieu ; arrondies aux épaules ; presque rectilinéairement élargies ensuite jusqu'à la moitié de leur longueur, arrondies à l'extrémité ; émoussées à

l'angle sutural; munies latéralement d'un rebord subtranslucide, plus étroit à partir du milieu, et prolongé à peine, en remontant la suture, jusqu'au devant de l'angle sutural; relevées latéralement depuis la base jusqu'au milieu en une gouttière assez étroite et graduellement affaiblie; médiocrement convexes en dessus; ponctuées d'une manière moins légère et beaucoup plus apparente que le prothorax; tantôt rouges, d'un rouge fauve, ou rarement d'un rouge jaune, avec un point discal ou des ramifications noires; tantôt noires avec des taches rouges dont toujours une humérale, avec le rebord flave ou rougeâtre. *Dessous du corps* pointillé; parcimonieusement pubescent; noir, même sur les épimères, quelquefois rougeâtre sur les côtés des derniers anneaux de l'abdomen, chez les espèces typiques ou chez les premières variétés. *Pieds* noirs. *Jambes*, ou du moins les antérieures et intermédiaires, plus ou moins obscurément fauves, ou d'un fauve livide vers l'extrémité. *Dessous des tarses* fauve ou d'un fauve rouge.

Cette espèce est commune dans toute la France, sur les arbres ou les plantes infestés de pucerons.

La larve figurée par Frisch (part. 9, pl. 16, f. 1), décrite ou signalée par cet écrivain (p. 32), par Geoffroy (1. 320), de Geer, etc., a beaucoup d'analogie avec celle de la *C. 7-punctata*. Elle a le corps ardoisé, paré de taches noires, formant six rangées sur l'abdomen, et de quelques taches jaunes.

Obs. Elle varie considérablement par la couleur du prothorax et des élytres. Les types de l'espèce paraissent être les individus ayant les élytres rouges, ornées sur leur disque d'un point noir. Chez d'autres individus on voit un ou deux autres points se rencontrer sur la même ligne transversale, s'unir en forme de bande; de celle-ci partent des traits du côté antérieur, souvent en même temps que des signes analogues se montrent près de l'écusson, tandis que vers la partie postérieure de la même bande paraissent une ou deux lignes arquées en sens opposé; ces lignes et traits noirs se dilatent et envahissent la majeure partie de la surface des élytres, qui sont alors noires avec quatre, trois ou deux taches rouges ou d'un rouge jaune, quelquefois même avec une seule; la plus constante est toujours l'humérale, mais elle est d'une étendue plus ou moins considérable. Les autres varient non seulement sous le rapport de la dimension, mais aussi sous celui de leur position. Ces dernières considérations suffisent pour convaincre du peu de fondement sur lequel on avait établi des espèces particulières à l'aide de ces variétés à élytres noires tachées de rouge. Déjà Linné, Geoffroy, Scopoli, de Geer, Fabricius, etc., avaient remarqué

que la *C. 6-pustulata*, Linn., et *4-pustulata*, Fab., se trouvaient souvent en compagnie de la *C. bipunctata;* la différence si frappante de coloration qui existe entre les premières et la seconde leur avait empêché de les réunir sous le même nom spécifique. Schneider, le premier, l'a osé, et son opinion a été pleinement confirmée par les observations d'Illiger et de Gyllenhal.

L'*I. bipunctata*, et toutes les variétés qui s'y rattachent, se distinguent de l'*I. 11-notata* par leurs élytres non acuminées à l'extrémité, par le dessin de celles-ci ; par leurs épimères noires, leurs jambes plus obscures, etc. Les variétés à élytres noires, parées de taches rouges, diffèrent de l'*I. alpina* par la tache humérale moins prolongée, moins sinueuse, par les élytres arrondies et non acuminées à l'extrémité, parées d'un rebord flave ou translucide et d'un repli de même couleur jusqu'à l'angle sutural. La forme de leurs plaques abdominales empêche de les confondre avec les espèces ou variétés de Coccinellaires avec lesquelles elles ont le plus d'analogie.

Suivant Gyllenhal, les individus à élytres noires tachées de rouge seraient principalement des ♀ ; j'ai trouvé souvent parmi ces variétés autant de ♂ que d'individus de l'autre sexe.

Le nom spécifique de *dispar* que lui avait donné Schneider lui était mal appliqué, attendu que ce n'est pas l'un des sexes, mais tous les deux qui présentent des variétés à élytres noires tachées de rouge.

4. **I. Alpina**; Villa. *Corps subhémisphérique; d'un noir luisant en dessus. Prothorax paré aux angles antérieurs d'une bordure flave, étendue sur une partie des bords voisins. Elytres ornées d'une tache humérale sinueuse et d'une bande postérieure orangée : celle-ci parfois réduite à une tache. Dessous du corps, cuisses et jambes, noirs.*

♂ Tarses antérieurs à premier article subelliptique, garni en dessous de petites ventouses, ainsi que le suivant.

♀ Tarses antérieurs à premier article graduellement rétréci d'avant en arrière, dépourvu de ventouses ainsi que le suivant.

État normal. — *Prothorax* noir; paré aux angles de devant d'une bordure flave, prolongée en se rétrécissant jusqu'au sinus du bord antérieur, d'une part, et jusqu'au milieu du bord latéral, de l'autre. *Elytres* noires, ornées chacune de deux taches orangées : la première, humérale, prolongée jusqu'au milieu du bord externe, d'une part, et de l'autre en se rétrécissant jusqu'au milieu de la base, contournant le calus huméral, auquel elle laisse sa couleur foncée jusqu'au quart

de la longueur, dilatée ensuite jusqu'au tiers interne de la largeur, bissinueuse à son bord postérieur, marquée d'un point noir au tiers de la longueur, près du bord externe, d'un sixième plus longuement prolongée sur ce dernier qu'au calus intérieur; la deuxième, située des deux tiers aux cinq sixièmes, en forme de bande composée de deux taches presque carrées, transversalement unies : l'externe, petite, de moitié plus courte en devant, touchant à peu près au bord extérieur, beaucoup plus voisine de celui-ci que l'autre ne l'est de la suture. Ou, en d'autres termes, les élytres sont orangées, avec une large bande suturale dilatée en se recourbant jusqu'au calus huméral, une bande obliquement transversale, sinueusement rétrécie dans son milieu et l'extrémité, noires.

Coccinella alpina, Villa, Coleopt. Eur. p. 50. 70. — Comolli, de Coleopt. nov. p. 52. 109.

Variations des Elytres (par excès).

Var. A. *Tache humérale orangée, à peine dilatée au-dessous du calus jusqu'à la moitié de la largeur, moins sinueuse à son bord postérieur, dépourvue du point noir juxta-marginal. Bande postérieure réduite à deux taches disjointes : l'interne presque carrée, un peu plus petite que dans l'état normal : l'autre punctiforme, parfois peu distincte.*

Var. B. *Semblable à la précédente; mais bande postérieure réduite à une tache presque carrée, irrégulière ou suborbiculaire.*

Coccinella alpina, Redtenb. Tentam. p. 26. 18. — *Id.* in Germar's, Zeitsch. p. 129. 18.

Long. $0^{m},0033$ à $0^{m},0045$ (1 1/2 à 2^{l}). Larg. $0^{m},0028$ à $0^{m},0034$ (1 1/4 à 1 $1/2^{l}$)

Corps subhémisphérique ou brièvement ovale, ordinairement subacuminé à sa partie postérieure. *Tête* très-penchée; pointillée; souvent creusée de chaque côté d'une fossette plus ou moins marquée, sur la suture frontale; noire, avec l'épistome et le labre ordinairement bordés de flave. *Joues*, *Palpes maxillaires* et *Antennes* flaves : celles-ci obscures à l'extrémité. *Prothorax* bissinueusement échancré en devant, avec la partie médiaire arquée et plus avancée que les angles de devant quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; un peu émoussé aux angles de devant, plus sensiblement aux postérieurs; subarcuément et médiocrement élargi d'avant en arrière sur les côtés, bissinueusement en arc renversé à la base; sans rebord apparent dans les parties arquées ou médiaires de ses bords antérieur et postérieur; plus de deux fois aussi long à ce dernier que sur les côtés; d'un tiers plus court à ceux-ci que dans le milieu; convexe; pointillé. *Ecusson*

petit, égalant à peine le huitième de la largeur d'une élytre à la base; noir; triangulaire; ponctué. *Elytres* d'un quart ou d'un tiers plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois aussi longues que lui dans son milieu; arrondies aux épaules; subrectilinéairement élargies jusqu'à la moitié de la longueur, subcurvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural, qui est un peu acuminé; étroitement rebordées; convexes en dessus; ponctuées d'une manière très-sensiblement moins fine que le prothorax; colorées comme il est dit ci-dessus. *Repli des élytres* orangé ou d'un flave orangé jusqu'aux deux tiers de la longueur, avec le bord externe obscur ou noirâtre. *Dessous du corps* noir, marqué de points donnant chacun naissance à un poil livide. *Métasternum* tronqué et aussi large ou plus large postérieurement que long dans son milieu. *Pieds* noirs. Deux premiers articles des tarses fauves ou d'un fauve livide, au moins en dessus. *Extrémité des jambes* ou leur côté interne parfois de la même couleur.

Cette espèce habite les régions alpines. Elle a été prise sur des orties par M. Guillebeau.

Obs. L'étendue des taches orangées varie. Souvent l'humérale est moins développée au côté interne, moins sinueuse postérieurement et dépourvue du point noir subhuméral qu'on remarque dans le type de l'espèce. La bande postérieure est parfois aussi réduite à une tache plus ou moins petite, presque ronde ou carrée, représentant la moitié interne de ladite bande; mais on voit que cette modification n'est produite que par l'envahissement de la couleur noire, car chez quelques individus cette tache, moins restreinte, a une forme carrée plus prononcée, et ordinairement alors, à son côté extérieur, il en apparaît une autre plus ou moins petite, mais suffisante pour trahir l'existence de la bande décrite dans l'état normal.

Le type de cette espèce a été décrit sur un exemplaire envoyé par MM. Villa à Dejean, qui l'avait considéré comme une variété de la *C. variabilis*. J'en ai reçu en communication plusieurs exemplaires, soit de M. L. Redtenbacher, soit de M. Schaum, qui les tenait du naturaliste autrichien.

5. **I. undecimnotata**; Schneid. *Ovale, subacuminée postérieurement. Elytres d'un rouge fauve, ornées d'une tache scutellaire dilatée, et chacune ordinairement de cinq points noirs: le premier sur le calus: le deuxième réduit à une moitié sur le bord externe: le troisième, le plus gros, en ovale transversal, un peu après le milieu, triangulairement disposé avec les deux postérieurs. Epimères blanches.*

♂ Tête d'un blanc flave, parée à sa partie postérieure d'une bordure noire festonnée. Troisième article des antennes dilaté au côté antéro-interne en forme de dent rendue plus visible par un faisceau de poils qui la termine. Prothorax noir sur sa majeure partie postérieure, d'un blanc flave en devant : la surface noire tantôt profondément quadrilobée en devant, tantôt avec les lobes extérieurs obliquement tronqués et les médiaires moins profondément divisés : la surface blanche réduite dans sa partie médiaire à une bordure plus ou moins étroite, émettant postérieurement dans son milieu une dent plus ou moins prolongée, correspondant à la division des deux lobes médiaires; couvrant latéralement les angles de devant jusqu'au milieu des bords latéraux. Premier article des tarses antérieurs et intermédiaires ovalaire, concave en dessous dans le milieu, et garni de petites ventouses. Cinquième arceau ventral légèrement échancré.

♀ Tête noire, avec le labre et l'épistome antérieurement bordés de flave ; parée sur le front, au côté interne de chaque œil, d'une tache également flave : ces taches, tantôt isolées, tantôt transversalement unies par une ligne ou trait arqué. Troisième article des antennes sans dilatation au côté antéro-interne : prothorax noir, avec une petite dent, au milieu de son bord antérieur et les angles de devant jusqu'au milieu au moins des bords latéraux, flaves. Premier article des tarses antérieur et intermédiaire allongé, subgraduellement rétréci d'avant en arrière, longitudinalement canaliculé, sans traces de ventouses. Cinquième arceau ventral en ligne droite.

ÉTAT NORMAL. — *Elytres* généralement rouges ou d'un rouge fauve, parfois d'un fauve jaune ou d'un jaune fauve; tirant davantage sur le jaune à la base et surtout sur les côtés de l'écusson; ornées d'une tache scutellaire noire, commune aux deux étuis, prolongée au moins jusqu'au quart de la longueur, dilatée postérieurement en forme de poire ou de cœur renversé; parées en outre chacune de cinq taches punctiformes également noires : la première arrondie, de médiocre grosseur, placée sur le calus huméral, et en majeure partie au côté inféro-interne de celui-ci : la deuxième réduite à un demi-point ou quelquefois à une sorte de trait court situé sur le rebord externe, au tiers de la longueur : la troisième, la plus grosse, en ovale transversal, un peu après la moitié ou aux quatre-septièmes, dans le voisinage de la suture dont elle est généralement distante de la moitié de sa largeur, notablement plus rapprochée de la scutellaire que de la quatrième : celle-ci ordinairement plus petite que l'humérale, plus rapprochée du bord externe que ne l'est cette dernière, placée aux deux tiers ou un peu après : la cinquième, la plus petite, aux cinq-sixièmes, un peu

moins distante de la suture que du bord extérieur et surtout que de l'extrémité; parées à l'angle sutural ou un peu au-dessus d'une bordure courte, très-étroite, peu apparente, quelquefois indistincte.

Variations du Prothorax.

Obs. Voyez les caractères différentiels des ♂ et ♀.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Elytres ornées d'une tache scutellaire et chacune de deux autres punctiformes, noires.*

Obs. Ce sont généralement les deuxième, quatrième et cinquième qui font défaut.

Coccinella 11-punctata, var., Herrich-Schaeffer, Faun. germ. synopsis gen. Cocc.

Var. B. *Elytres ornées d'une tache scutellaire et chacune de trois autres punctiformes, noires.*

Obs. Ce sont alors généralement les cinquième et deuxième qui manquent. La tache scutellaire est parfois simplement elliptique ou sublinéaire. Cette dernière observation s'applique également à la var. suivante.

Coccinella cardui, Brahm, Bemerk. *in* Naturforsch. t. 29. p. 142. 10. pl. 3. fig. 2. (la figure indiquée n'existe pas).

Var. C. *Elytres ornées d'une tache scutellaire, et chacune des quatre autres punctiformes, noires.*

α la cinquième tache faisant défaut.

Coccinella 9-punctata, Oliv. Ency. méth. t. 6. p. 60. 56.
Coccinella distincta, Megerle, inéd. Redtenb. Tent. p. 25. 15. — Id. in Germar's, Zeitsch. t. 5. p. 129. 15.

β La deuxième tache, c'est-à-dire le demi-point marginal faisant seul défaut.

Coccinella cardui, Brahm. l. c. p. 144.

Var. D. *Elytres marquées d'une tache scutellaire elliptique ou sublinéaire, et chacune de cinq points noirs.*

Etat normal.

La *Coccinelle à neuf points noirs et corcelet noir*, Geoffr. Hist. t. 1. p. 322. 4.
Coccinella 9-punctata, Fourc. Ent. par. 1. 144. 4.
Coccinella 11-maculata, Schneid. Mag. p. 165. 23.
Coccinella 11-notata, Schneid. Mag. p. 379. 54. — Schoenh. Syn. 2. p. 180. 75. — Oliv. Entom. t. 6. p. 1018. 45. pl. 1. fig. 4. a, b.
Coccinella cardui, var. Brahm, l. c. p. 144. (♂) et var. (♀).
Coccinella 11-punctata, Herrich-Schaeff Faun. germ. syn. gen. cocc. 128. pl. 5. fig. 8.
Coccinella distincta, var. Redtenbach. l. c.

Variations des Elytres (par excès).

Var. E. *Elytres maculées de taches noires.*

Long. 0^m,0056 à 0^m,0067 (2 1/2 à 3^l)—Larg. 0^m,0038 à 0^m,0045 (1 2/3 à 2^l).

Corps brièvement ovale, subacuminé postérieurement; convexe. *Tête* penchée; colorée comme il a été dit. *Palpes maxillaires* et *Antennes* fauves ou d'un fauve pâle : les dernières à extrémité ordinairement noire ou obscure. *Prothorax* échancré en devant, avec la partie médiaire de cette échancrure très-légèrement arquée; à angles antérieurs avancés en forme de dent émoussée; à angles postérieurs subarrondis : les premiers presque rectangulairement ou peu obtusément ouverts : les seconds très-sensiblement plus ouverts; arqué sur les côtés et médiocrement élargi d'avant en arrière; muni latéralement d'un rebord prolongé sur les côtés de la base; bissinueusement en arc renversé à celle-ci; à peine deux fois aussi large à cette dernière que long dans son milieu; de moitié environ moins court dans cette partie que sur les côtés; convexe en dessus; pointillé; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir; en triangle pointu et à côtés incourbés à la base. *Elytres* d'un quart environ plus larges en devant que le prothorax aux angles postérieurs; arrondies aux épaules; trois fois aussi longues que lui dans son milieu; subrectilinéairement et faiblement élargies ensuite jusqu'aux quatre-septièmes de la longueur, rétrécies à partir de ce point, légèrement sinueuses près de l'extrémité, un peu prolongées en pointes obtuses à l'angle sutural; munies latéralement d'un rebord étroit; convexes en dessus; chargées d'un calus huméral médiocrement prononcé; ponctuées d'une manière moins fine que le prothorax; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* pointillé; noir, avec les épimères des médi et postpectus, blanches. *Cuisses* noires. *Jambes* antérieures fauves ou d'un fauve pâle, avec l'arête extérieure noire : les intermédiaires fauves vers l'extrémité : les postérieures ordinairement noires vers l'extrémité et souvent même sur une plus grande étendue. *Tarses* fauves, parfois un peu obscurs en dessus.

Cette espèce se trouve dans les environs de Paris, de Lyon, dans les plaines de l'Auvergne, etc.; mais elle est principalement méridionale. Je l'ai trouvée très-abondamment, au printemps, dans les environs de Beaucaire, de Nîmes, etc., sur les chardons et autres plantes analogues. Sa larve se trouve sur les mêmes végétaux.

Obs. Elle est facile à reconnaître entre toutes les Idalies précédentes. Nous donnerons ci-après les caractères qui servent à la distinguer de l'*I. inquinata* avec laquelle elle a de l'analogie. La forme de ses plaques abdominales, ses élytres subacuminées postérieurement, le demi-point

marginal dont elles sont parées, demi-point qui fait rarement défaut, empêchent de la confondre avec toutes les Coccinellates avec lesquelles on pourrait lui trouver des rapports.

Geoffroy la décrivit le premier, mais elle ne fut pas reconnue. Illiger (Kæf. preuss. p. 444) se demanda si elle ne serait pas une var. de la *C. 7-punctata*, et supposa avec plus de raison que Geoffroy devait avoir décrit une espèce non trouvée encore en Allemagne. Schneider cependant, qui d'abord l'avait regardée dubitativement comme la *C. 11-maculata* de Fabricius, avait déjà reconnu son erreur, et lui avait donné le nom que nous avons conservé. Plus tard, Illiger (Mag. t. 1. p. 91) put s'assurer, d'après un exemplaire trouvé près de Vienne, par Creutzer, et communiqué par celui-ci à Helwig, qu'elle formait une espèce complètement différente de la *C. 7-punctata*. M. Schoenherr a persisté, à tort, à la croire une variété de cette dernière.

6. **I. inquinata**; INÉD. *Ovale, subacuminée postérieurement. Elytres d'un rouge fauve ou d'un fauve jaune, ornées d'une tache scutellaire dilatée, et sur chacune de cinq points, noirs : le premier sur le calus : le deuxième rond et détaché du bord externe : le troisième un peu oblique, après le milieu, triangulairement disposé avec les deux postérieurs. Epimères blanches.*

♂ Tête d'un blanc flave, avec une bordure postérieure faiblement festonnée, et ordinairement deux petits points sur le milieu du front, noirs. Troisième article des antennes dilaté au côté antéro-interne en forme de dent. Partie noire du prothorax plus profondément quadrilobée et laissant en devant une bordure blanche moins étroite. Premier article des tarses antérieurs et intermédiaires ovale ou en ovale allongé, garni en dessous de petites ventouses dans son milieu.

♀ Tête noire, avec le bord du labre, de l'épistome, et une tache au côté interne de chaque œil, le plus souvent réunies par une bande transversale ou arquée, flaves. Troisième article des antennes sans dilatation. Partie noire du prothorax peu profondément ou faiblement quadrilobée, laissant en devant une bordure blanche plus étroite. Premier article des tarses antérieurs et intermédiaires allongé, subgraduellement rétréci d'avant en arrière, à peine rétréci en devant, spongieux, non garni de ventouses en dessous.

ÉTAT NORMAL. — *Prothorax* d'un noir luisant; paré à son bord antérieur d'une bordure blanche, trifestonnée, moins étroite aux angles et prolongée sur les côtés jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur.

Partie noire, quadrilobée en devant : les deux lobes intermédiaires obtus : les externes en forme d'angle ou de dent. *Elytres* rouges, d'un rouge jaunâtre, d'un fauve jaune ou d'un rouge jaune; marquées d'une tache scutellaire noire, postérieurement dilatée ou bilobée, commune aux deux étuis; notées chacune de cinq points également noirs : le premier, rond ou subcirculaire, assez gros, sur le calus huméral; le second, de moitié plus petit, rond, voisin du bord externe; le troisième, le plus gros, en ovale transversal, presque aussi étendu que la moitié de la largeur, situé sur le disque vers la moitié de la longueur, une fois moins distant de la suture que du bord externe; le troisième, subcirculaire, plus petit, un peu moins voisin du bord extérieur que le deuxième; le dernier, subarrondi, moins petit que le deuxième, placé aux quatre cinquièmes de la longueur, plus rapproché de la suture que du bord externe; parées à l'angle sutural ou un peu au-dessus, d'une sorte de petit point noir ou plutôt de bordure courte, très-étroite, peu apparente.

Coccinella inquinata, LUCZOT, inéd. — CHEVROLAT, in collect.

Coccinella hungarica, DEJ. in collect.

Long. 0^m0056 à 0^m0061 (2 1/2 à 2 3/4^l). — L. 0^m0036 à 0^m0039 (1 2/3 à 1 3/4^l)

Corps convexe; ovalaire; subacuminé postérieurement; pointillé. *Tête* penchée ; glabre sur le front, garnie de quelques poils livides sur l'épistome et sur le labre; marquée sur la suture frontale d'une impression en demi-cercle renversé, souvent peu apparente chez le ♂. *Antennes* et *Palpes maxillaires* fauves ou d'un fauve rouge ; extrémités des premières parfois obscures. *Prothorax* bissubsinueusement échancré en devant, avec la partie médiaire transversale ou peu sensiblement arquée; à peine émoussé aux angles de devant, obtusément ouvert aux postérieurs; arcuément élargi d'avant en arrière; étroitement rebordé sur les côtés, sans rebord bien apparent dans le reste de sa périphérie; bissinueusement en arc renversé à la base; deux fois à peu près aussi large à celle-ci que long sur les côtés; plus court ou à peine aussi long dans le milieu qu'à ceux-ci; convexe. *Ecusson* petit, triangulaire; noir; pointillé. *Elytres* d'un cinquième ou d'un quart plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois aussi longues que lui dans son milieu; arrondies aux épaules; subcurvilinéairement élargies jusqu'à la moitié de la longueur; subacuminées ou en ogive renversée et subsinueuse à l'extrémité; munies latéralement d'un rebord prolongé en devant jusqu'à la moitié de la base, et remontant à peine, postérieurement, au-dessus de l'angle

sutural; médiocrement convexes en dessus; marquées de points un peu moins fins et moins rapprochés que ceux du prothorax. *Dessous du corps* noir, avec les épimères des medi et postpectus blanches. Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral en demi-cercle obtus ou écrasé. *Pieds* noirs; jambes antérieures, à l'exception quelquefois de l'arête, les intermédiaires, souvent vers l'extrémité, fauves. *Tarses* fauves, au moins en dessous.

Cette espèce est rare en France. On la trouve dans les parties orientales voisines de la Savoie ou du Piémont.

Obs. Elle diffère de l'*I. 11-notata* par sa taille en général un peu plus petite; son corps moins convexe; son prothorax à peine aussi long dans son milieu que sur les côtés, bordé de blanc en devant dans les deux sexes, avec la partie noire quadrilobée d'une manière plus prononcée; ses élytres marquées d'une tache scutellaire plus dilatée extérieurement dans sa seconde moitié, notées de points noirs généralement plus gros, offrant le deuxième arrondi et séparé du bord externe, le subdiscal plus large, oblique, généralement plus rapproché du subhuméral que du postérieur, qui est assez gros et ne fait pas défaut.

Disposition des points des élytres : 1. 1. 1. 1. 1. ou formant presque deux rangées longitudinales : l'interne composée de trois, l'externe de deux points, noirs.

SECOND RAMEAU.

LES COCCINELLATES.

Caractères. *Plaques abdominales,* soit en courbe irrégulière, ayant le côté externe sinueux, oblique ou oblitéré; soit en forme d'ogive ou de V; liées ou à peu près au bord postérieur du premier arceau ventral. *Yeux* sémi-globuleux, en général peu saillants sur les côtés de la tête; peu ou point voilés à leur partie postéro-interne, par le bord antérieur du prothorax. *Mésosternum* entier chez les uns, échancré chez les autres. *Pieds* médiocres ; cuisses dépassant peu, quelquefois à peine, les bords latéraux des élytres. Corps ovale ou subhémisphérique.

Les plaques abdominales que nous avons vues nulles chez les Hippodamiaires, ou en arc plus ou moins rapproché du demi-cercle chez les Adoniates, offrent ici un développement plus considérable. Refoulées par des cuisses moins grêles, elles se rapprochent du bord postérieur de l'arceau ventral ou s'unissent à lui. Le plus souvent, leur

côté interne forme la moitié d'un arc ou d'un quart de cercle dont la base repose près des hanches et dont le sommet aboutit ou à peu près au quart externe de la largeur du premier arceau du ventre, et ordinairement il semble se prolonger, mais d'une manière affaiblie, parallèlement au bord de ce segment, depuis le point précité jusqu'aux côtés du corps ; la moitié externe desdites plaques est alors représentée par une ligne sinueuse ou oblitérée. D'autres fois les deux côtés des plaques abdominales moins courbes figurent une ogive, un angle ou une sorte de V, qui n'aboutit pas en général au bord postérieur de l'arceau.

Chez les premiers insectes de ce rameau, le mésosternum est entier ou à peu près, et les deux bords du repli des élytres sont sur une ligne presque horizontale ; chez les Harmonies, le mésosternum offre une échancrure plus ou moins profonde, et le bord externe du repli des élytres montre à s'incliner, et conséquemment à cacher entièrement les cuisses, une tendance qui se manifestera d'une manière bien plus prononcée chez divers Halyziaires.

Les Coccinnellates, qui marchent à la tête de cette division, ont le corps plus convexe, et leurs élytres généralement d'un rouge tirant sur le fauve, sont parées de taches ou points noirs dont le nombre est sujet à varier plus ou moins dans la même espèce. Celles qui se rapprochent des insectes de la branche suivante ont communément des couleurs plus pâles, et les points noirs dont elles sont marquées se dilatent et s'unissent souvent au point de former un réseau qui semble la couleur principale des étuis ; d'autres fois les élytres sont ornées d'un réseau noir constant, rendu plus apparent par la couleur citron des mailles ordinairement arrondies qu'il enclot.

Plusieurs Coccinellates à l'état parfait semblent vivre indifférement sur les plantes et sur les arbres ; d'autres, au contraire, paraissent se trouver exclusivement sur ces derniers.

Nous diviserons les Coccinellates en deux genres :

		Genres.
Mésosternum	entier (1) ou faiblement en arc renversé.	*Coccinella.*
	échancré.	*Harmonia.*

(1) Quelquefois, comme la plupart des exemplaires de la *C. variabilis* en offrent l'exemple, le mésosternum est plus ou moins légèrement entaillé en devant, ou coupé en arc renversé sur presque toute sa largeur, ou du moins jusqu'au côté externe des hanches antérieures ; mais à nos yeux il ne présentera une échancrure; que lorsque celle-ci, ordinairement sémi-circulaire, se trouvera réduite à la largeur de la partie postérieure du prosternum, qu'elle est visiblement destinée à recevoir.

Genre *Coccinella*, Coccinelle ; Linn.

(Κόκκος, soit parce qu'en raison de leur forme, elles ressemblent à un *coccus* ou graine d'écarlate, soit parce que plusieurs ont les élytres rouges.)

Caractères. *Mésosternum* entier ou faiblement en arc renversé.

A. Bords latéraux du prothorax en partie seulement flaves.
B. Prothorax noir, avec les angles antérieurs flaves.
C. Tache flave des angles antérieurs du prothorax irrégulièrement quadrangulaire.
D. Postépisternums, noirs.
E. Epimères des médi et postpectus, blanches.

1. **C. undecimpunctata** ; Linn. *Ovalaire. Prothorax noir, paré aux angles de devant d'une tache flave irrégulièrement quadrangulaire, prolongée latéralement jusqu'aux trois cinquièmes. Elytres d'un jaune rouge, flaves sur les côtés de l'écusson ; marquées d'une tache scutellaire, et chacune d'un point huméral et de deux paires obliques de points, noirs, dont quelques-uns font souvent défaut. Epimères des médi et postpectus, blanches.*

♂ Tarses antérieurs garnis de petites ventouses sous les deux premiers articles. Hanches de devant marquées d'un point blanc. Sixième arceau ventral offrant une petite échancrure enclosant une fossette.

♀ Tarses antérieurs sans ventouses en dessous. Hanches de devant noires. Sixième arceau ventral entier.

État normal. *Prothorax* noir ; paré aux angles de devant d'une tache blanche ou flave, irrégulièrement quadrangulaire, étendue en devant jusqu'à la sinuosité du bord antérieur, prolongée, sur les côtés, jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur en laissant vers l'extrémité de celle-ci le rebord noir, presque de moitié plus courte au bord latéral interne qu'à l'externe, échancrée au bord postérieur, qui est oblique, à angle postéro-interne peu saillant ou quelquefois presque nul. *Elytres* rouges, d'un rouge jaune, d'un rouge fauve, d'un jaune rouge ou d'un jaune fauve ; parées à la base d'une tache flave de chaque côté de l'écusson ; ornées d'une tache scutellaire noire, obcordiforme ; notées chacune de cinq points de même couleur : le premier sur le calus huméral ou un peu au côté interne de celui-ci : les deuxième et troisième formant une paire ou rangée subtransversale ou plutôt un peu oblique, le deuxième ou interne aux deux cinquièmes, le troisième ou externe au tiers de la longueur, ce dernier

aussi rapproché ou plus rapproché du bord externe que l'autre l'est de la suture : les quatrième et cinquième formant une paire ou rangée presque semblable à la précédente, mais un peu plus oblique, le quatrième ou interne aux trois quarts, le cinquième ou externe aux deux tiers, ce dernier plus rapproché du bord externe que l'autre ne l'est de la suture.

Variations du Prothorax.

α *Tache blanche linéairement prolongée jusqu'à la base parallèlement au rebord latéral qui reste noir. Bord antérieur parfois paré d'une bordure blanchâtre, étroite.*

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Elytres marquées d'une tache scutellaire, et chacune d'un point, noirs.*

Obs. C'est généralement le quatrième point, ou l'interne de la seconde paire.

Coccinella tripunctata, Linn. Faun. suec. p. 153. 472. — *Id.* Syst. nat. 1. 580. 8. — Poda, Ins. mus. græc. p. 24. 2. — Goez. Ent. Beytr. 1. p. 217. 8. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. 1647. 8. — De Vill. C. Linn. Entom. 1. 95. 5. — Oliv. Ency. méth. t. 6. p. 53. 24. — Herbst, Nat. t. 5. p. 366. 95.

Coccinella collaris, Payk. Faun. suec. 2. p. 37. 37. var. α.

Coccinella 11-punctata, Illig. Mag. 1. p. 92. 29. var. ζ. — Schoenh. Syn. ins. 2. p. 180. var. λ. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 161. var. *k*.

Var. B. *Elytres marquées d'une tache scutellaire, parfois oblitérée, et chacune de deux points, noirs.*

Obs. Ce sont généralement les deuxième et quatrième points, c'est-à-dire l'interne de chaque paire.

Coccinella 4-maculata, Fab. Mant. 1. p. 56. 30. — *Id.* Ent. syst. 1. 273. 35. — *id.* Syst. el. 1. 363. 46. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. 1647. 65. — De Vill. C. Linn. Entom. t. 4. p. 242. — Oliv. Encycl. méth. t. 6. p. 56. 41. — Herbst, Naturs. t. 5. p. 370. 99. — Panz. Faun. germ. p. 136. 14. — Walck. Faun. par. 1. 114. 5?

Coccinella 11-punctata, Illig. Kæf. preuss. p. 443. var. δ. — *Id.* Mag. 1. p. 91. var. ε. — Latr. Hist. t. 12. p. 63. var. δ. — Schoenh. Syn. ins. 2. p. 180. var. χ. — Steph. Syn. l. c. var. η.

Obs. L'exemplaire provenant du cabinet d'Hübner, et sur lequel Fabricius paraît avoir décrit sa *C. 4-maculata*, laisse apercevoir des traces des points externes des deux paires. Cet exemplaire, que j'ai vu, fait partie du cabinet de M. Germar.

Var. C. *Elytres marquées d'une tache scutellaire, parfois peu apparente, et chacune de trois points, noirs.*

β Les deuxième, quatrième et cinquième, ou l'interne de chaque paire et l'externe de la paire postérieure.

γ Semblable à la précédente, mais points de la paire postérieure liés ensemble.

δ Les deuxième, troisième et quatrième, ou les deux points de la paire antérieure et l'interne de la postérieure.

Coccinella 11-punctata, Schoenh. Syn. ins. 2. 180. var. ι. — Gyllenh. Ins. suec. 4. 160. var. *h.* — Steph. Syn. t. 4. p. 386. var. ζ.

ε Les troisième, quatrième et cinquième, ou le point externe de la paire antérieure et les deux de la paire postérieure : ceux-ci quelquefois unis.

Coccinella 11-punctata, Illig. Mag. 1. 92. var. η. — Schoenh. l. c. var. μ. — Gyllenh. l. c. var. *i.*

Var. D. *Elytres marquées d'une tache scutellaire, quelquefois peu marquée, et chacune de quatre points noirs.*

ζ Les deuxième, troisième, quatrième et cinquième points, c'est-à-dire ceux des deux paires : l'huméral seul manquant.

Coccinella 9-punctata, Linn. Faun. suec. p. 155. 478. — *Id.* Syst. nat. 2. p. 581. 16. — De Geer, Mem. t. 5. p. 373. 6. α. — Muller, Zool. D. prod. p. 66. 625. — Goeze, Ent. Beytr. p. 220. 16. — Fabr. Spec. 1. 97. 27. — *Id.* Mant. 1. 57. 42. — *Id.* Ent. syst. 1. 276. 48. — *Id.* Syst. el. 1. 366. 61. — Retz. Gen. et Spec. p. 170. 1110. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. 1651. 16. — De Vill. C. Linn. Entom. 1. 99. 14. — Rossi, Faun. étr. 1. p. 62. 154. (seulement pour la description empruntée à Fabricius). — *Id.* éd, Helw. 1. p. 66. 154. — Fischer, Nat. v. Livl. p. 273. 310. — Petagn. Ins. Entom. 1. p. 180. 11. — Herbst, Nat. t. 5. p. 372. 102. — Panz. Ent. germ. p. 138. 22. — Marsh. Ent. brit. p. 154. 14. — Walcken. Faun. par. 1. p. 114. 9. — Tigny, Hist. t. 9. p. 49.

Coccinella 10-punctata (par erreur typographique, pour 9-punctata), Fab. Syst. entom. p. 81. 16.

Coccinella collaris, Payk. Faun. suec. 2. p. 37. 37. var. β.

Coccinella 11-punctata, Illig. Kæf. var. γ. — Latr. l. c. var. *c.* — Schoenh. l. c. var ζ. — Gyllenh. l. c. var. *e.* — Steph. l. c. var. ε.

Obs. J'ai vu dans la collection Dejean un exemplaire offrant, outre les taches indiquées ci-dessus, un autre petit point noir entre l'externe de la paire antérieure et le bord marginal. C'est à une variété accidentelle analogue qu'il faut rapporter la *Coccinella triangularis*, Westman, *in* Thunb. Dissert. acad. p. 118. Seulement dans celle-ci, le petit point surnuméraire est placé entre les deux paires.

η Semblable à la var. C, mais points noirs de la seconde paire liés ensemble

Coccinella 11-punctata, Illig. Mag. 1. 92. var. δ. — Schoenh. Syn. ins. 2. p. 179. var. η. — Gyllenh. l. c. var. *f.*

Coccinella variegata, Dahl, Parreyss, Inéd.

θ Semblable à la var. C, mais points noirs de la première paire liés ensemble.

ι Les premier, deuxième, troisième et cinquième, c'est-à-dire l'huméral, les deux de la paire antérieure et l'externe de la paire postérieure.

Coccinella oculata, Westman, in Thunb. Dissert. acad. p. 107, et ed. Gott. p. 117.
Coccinella 11-punctata, Schoenh. l. c. var. ε. — Gyllenh. l. c. var. *g*.

ϰ Les premier, deuxième, quatrième et cinquième, c'est-à-dire l'huméral, l'interne de la première paire et ceux de la paire postérieure.

Coccinella 11-punctata, Rossi, Faun. etr. 1, p. 62. 154?

λ Les premier, deuxième, troisième et quatrième, c'est-à-dire l'huméral, ceux de la paire antérieure et l'interne de la postérieure,

Etat normal.

Coccinella 11-punctata, Linn. Faun. suec. p. 155. 480. — *Id.* Syst. nat. 1. 581. 18. — Muller, Faun. fridr. p. 6. 52. — *Id.* Zool. D. prod. p. 66. 627. — Stroem. *in* det Trondh. selk. Skrift. t. 3. p. 388. 6. pl. 6. f. 2. — De Geer, Mem. t. 5. p. 375. 8. — Fab. Syst. ent. p. 82. 19. — *Id.* Spec. 1. p. 98. 31. — *Id.* Mant. 1. p. 57. 46. — *Id.* Ent. syst. 1. 277. 53. — *Id.* Syst. el. 1. 367. 66. — Goeze, Ent. Beytr. 1. p. 221. 18, — Herbst, Arch. p. 166. 41. pl. 43. f. 15. — *Id.* trad. fr. p. 99. 13. pl. 43. f. 15. — *Id.* Naturs. t. 5. 352. 88. pl. 58. f. 13. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1651. 18. — De Vill. C. Linn. Entom. 1. p. 100. 16. — Rossi, Faun. etr. 1. p. 63. 156. — *Id.* ed. Helw. 1. p. 66. 156. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 62. 65. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1016. 44. pl. 6. f. 75. a, b. — Fischer, Naturg. v. Livl. p. 273. 312. — Petagn. Inst. entom. 1. p. 181. 13. — Schneid. Mag. p. 164. 22. — Panz. Faun. germ. p. 139. 24. — Illig. Kæf. preuss. p. 442. 29. — Cederh. Faun. ingr. prodr. p. 52. 159. — Marsh. Ent. brit. p. 155. 16. — Walcken. Faun. par. 1. 115. 11. — Latr. Hist. nat t. 12. p. 63. 29. — Shaw. Gen. zool. t. 6. p. 56. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 178. 73. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 159. 14. — Zetterst. Faun. lapp. p. 432. 6. — Steph. Syn. t. 4. p. 386. 24. — *Id.* Man. p. 316. 2495.
Coccinella bi-maculata (pour 11-*maculata*), Westman, in Thunb. Dissert. acad. p. 108, et ed. gott. p. 118.
Coccinella collaris, Payk. Faun. suec. t. 2. p. 38. 37. var. γ.

Variations des Elytres (par excès).

Var. E. *Point interne de la rangée intérieure lié à la tache scutellaire.*

Coccinella nigrofasciata, Rossi, Faun. etr. 1. 62. 155. — *Id.* Mant. 1. p. 25. 60. — *Id.* ed. Helw. 1. p. 66. 155, et p. 362. 60. — Oliv. Encyc. méth. t. 6 p. 84. 12.
Coccinella 11-punctata, Schoenh. Syn. t. 2. p. 179. var. ς.

Var. F. *Points noirs de l'une des deux paires liés et formant une bande raccourcie.*

μ Les points de la paire antérieure unis.

Coccinella 11-punctata, Schneid. Mag. 164. var. b. — Illig. Kæf. var. β. — Latr. l. c. var. *b*. — Schoenh. l. c. var. β. — Gyllenh. l. c. var. *b*. — Steph. Syn. l. c. var.. β.

ν Les points de la seconde paire unis.

Coccinella 11-punctata, Schoenh. l. c. var. γ. — Gyllenh. l. c. var. *c*. — Steph. Syn. l. c. var. γ.

Var. G. *Points noirs de chaque paire unis.*

Coccinella 11-punctata, SCHOENH. Syn. ins. 2. 179. var. δ. — GYLLENH. l. c. var. *d.* — STEPH. Synops. l. c. var. δ.

Long. 0^m0037 à 0^m0052 (1 2/3 à 2 1/3'). — Larg. 0^m0028 à 0^m0037 (1 1/4 à 1 2/3').

Corps ovale; médiocrement convexe; pointillé et luisant en dessus. *Tête* subperpendiculaire; garnie de poils livides sur le labre et l'épistome; noire, avec les joues, une tache subtriangulaire oblique au côté de chaque œil, et ordinairement le bord de l'épistome et du labre, blancs. *Antennes* d'un fauve livide, avec l'extrémité et le premier article, au moins en partie, obscurs. *Palpes maxillaires* noirs. *Prothorax* très-échancré en devant, avec la partie médiane de cette échancrure transversale ou à peine arquée; à angles antérieurs peu émoussés; subarcuément élargi d'avant en arrière sur les côtés; obtus aux angles postérieurs; peu distinctement ou faiblement rebordé en devant, garni latéralement d'un rebord s'effaçant après les angles externes de la base; en arc renversé à cette dernière; deux fois et demie aussi large à celle-ci que long dans son milieu; d'un tiers plus court sur les côtés qu'à ce dernier; un peu plus finement pointillé que la tête; coloré comme il est dit. *Ecusson* en triangle, au moins aussi long que large; noir; pointillé. *Elytres* d'un sixième ou d'un cinquième plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois à trois fois et demie aussi longues que lui dans son milieu; subarrondies aux épaules, subrectilinéairement et faiblement élargies jusqu'à la moitié de la longueur, en ogive un peu obtuse à l'extrémité; étroitement rebordées latéralement; médiocrement convexes en dessus; à calus huméral peu marqué; un peu moins finement ponctuées que le prothorax; colorées et marquées comme il est dit. *Dessous du corps* noir, avec les épimères des médi et postpectus blanches. *Pieds* noirs; spongioles des tarses d'un gris fauve ou rougeâtre.

Cette espèce paraît aimer le voisinage plus ou moins rapproché de la mer. On la trouve dans le nord et le midi de la France, sur les pins, la soude, les tamariscs, etc.

Obs. Les élytres, chez les exemplaires provenant des pays méridionaux, présentent le plus souvent des variations par défaut.

Abstraction faite du nombre et de la position des points noirs des élytres et de quelques autres caractères, les épimères blanches du postpectus distinguent les diverses variétés de la *C. 11-punctata*, des

C. 5-punctata, *7-punctata*, *hieroglyphica* ; l'extrémité noire des épisternums postérieurs empêche de les confondre avec la *C. labilis*.

Disposition des points des élytres : 1, 2 obliquement situés, 2 id.

Rossi, à en juger par la phrase qu'il a ajoutée à celle de Fabricius, paraît avoir décrit, sous le nom de *C. 9-punctata*, une variété de l'*A. mutabilis*.

EE. Epimères du médipectus seulement, blanches.

2. **C. quinquepunctata** ; Linn. *Subhémisphérique. Prothorax noir, paré aux angles de devant d'une tache flave irrégulièrement quadrangulaire, prolongée latéralement jusqu'aux trois quarts. Elytres, d'un rouge fauve ; flaves sur les côtés de l'écusson ; ordinairement marquées d'une tache scutellaire et chacune de deux points : l'un postérieur, près du bord externe : l'autre subdiscal, plus rapproché du dernier que du scutellaire. Epimères du médipectus blanches.*

♂ Tarses antérieurs garnis de petites ventouses sous leurs deux premiers articles. Sixième arceau ventral offrant une petite échancrure, enclosant une fossette.

♀ Tarses antérieurs sans ventouses en dessous. Sixième arceau ventral entier.

État normal. *Prothorax* d'un noir luisant, paré aux angles de devant d'une tache blanche ou d'un blanc flave, irrégulièrement quadrangulaire, limitée en devant par la sinuosité ou angle rentrant de l'échancrure antérieure, plus courte au côté interne qu'à l'externe, échancrée au postérieur, latéralement prolongée jusqu'aux trois quarts. *Elytres* d'un rouge fauve, ornées à la base, de chaque côté de l'écusson, d'une tache d'un jaune pâle ; marquées d'une tache scutellaire, noire, ronde, ovale ou obcordiforme, commune aux deux étuis ; notées chacune de deux points noirs : l'un, plus gros, subarrondi ou en ovale transversal, situé vers le milieu de la longueur, non loin de la suture : l'autre, plus petit, aux deux tiers, aussi rapproché du bord externe que l'antérieur l'est de l'interne.

Variations du Prothorax.

a. Tache blanche du prothorax prolongée en forme de bordure étroite, jusqu'aux angles postérieurs, en laissant ordinairement le rebord noir.

Varations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Point noir postérieur, nul : l'antéro-interne ordinairement dilaté, plus grand que dans l'état ordinaire.*

Coccinella tripunctata, Rossi, Faun. etr. 1. p. 61. 151. — *Id.* ed. Helw. 1. p. 64. 151.

Coccinella 5-punctata, var. Rossi, Mant. 1. p. 25. 59. — *Id.* ed. Helw. p. 361. 59. — Illig. Kæf. var. β. — Latr. Hist. var. *b.* — Schoenh. Syn. var. β. — Gyllenh. Ins. suec. var. *f.* — Steph. Syn. var. β.

Var. B. *Point noir antérieur, nul : le postérieur existant.*

Coccinella 5-punctata, Illig. l. c. var. γ. — Steph. l. c. var. γ.

Etat normal.

Coccinella 5-punctata, Linn. Faun. suec. p. 154. 474. — *Id.* Syst. nat 1. p. 580. 11. — Muller, Faun. fridr. p. 6. 47. — *Id.* Zool. D. prod. p. 66. 620. — Muller, Linn. Natursys. 5. p. 150. 11. — De Geer, Mem. t. 5. p. 370. 3. — Fabr. Syst. ent. p 80. 10. — *Id.* Spec. ins. 1. 96. 17. — *Id.* Mant. 1. 56. 31. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 273. 36. — *Id.* Syst. el. 1. 363. 47. — Goeze, Ent. Beytr. t. 1. p. 218. 11. — Schrank, Enum. p. 52. 96. — *Id.* Faun. boic. 1. p. 455. 466. — Laichart. Tyr. ins. 2. p. 115. 2. — Retz. Gen. et Spec. p. 169. 1107. — Fourcr. Ent. par. 1. 143. 2. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. p. 1647. 11. — De Vill. C. Linn. Entom. 1. 96. 8. — Razoum. Hist. nat. t. 1. p. 142. 20. — Scriba, Journ. p. 182. 139. — *Id.* Beytr. p. 94. 21. pl. 8. f. 7. — Brahm, Ins. Kal. p. 51. 167. — Rossi, Faun. etrus 1. p. 61. 152. — *Id.* ed. Helv. 1. 65. 152. — Fischer, Nat. Liv. p. 272. 308. — Oliv. Encycl. méth. t. 6. p. 57. 43. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1003. 23. pl. 1. f. 3. a, b. — Martyn, Ent. pl. 13. f. 36. — Petagn. Inst. ent. 1. p. 179. 6. — Schneid. Mag. p. 172. 30. — Preyssler, in Mayer, Auss. Boehm. nat. t. 3. p. 186. 22. — Herbst, Natursyst. t. 5. p. 346. 86. pl. 58. f. 11. — Panzer, Ent. germ. p. 136. 15. — *Id.* Faun. germ. 128. 5. fig. 7. — Payk. Faun. suec. 2. p. 16. 16. — Illig. Kæf. preuss. p. 441. 28. — Cederh. Faun. ingr. p. 51. 154. — Donndorff, Faun. eur. t. 8. p. 323. 2. — Walcken. Faun. par. 114. 6. — Marsh. Ent. brit. p. 151. 8. — Dwigub. Prim. Faun. mosq. p. 73. 81. — De Tigny, Hist. t. 9. p. 48. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 62. 28. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 171. 54. — Donov. the nat. Histor. t. 16. p. 5. pl. 572. f. 1. — Lamarck, Anim. s. vert. t. 4. p. 282. 4. — Audouin, Dict. class. d'Hist. nat. t. 4. p. 256. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 162. 15. — Zetterst. Faun. lapp. p. 430. 3. — Steph. Synops. t. 4. p. 380. 13. — *Id.* Man. p. 315. 2485. — Errich-Schæff. Faun. germ. 128. pl. 6. f. 7. — Redtenb. Tentam. p. 25. 16. — *Id.* in Germ. Zeitsch. t. 5. p. 129. — L. Dufour, Excurs. entom. p. 117. 759.

La *Coccinelle rouge à cinq points*, Geoffr. Hist. 1. 320. 2.

Variations des Elytres (par excès).

Var. C. *Elytres marquées d'une tache scutellaire et chacune de trois points noirs.*

β Marquées de plus que dans l'état normal d'un petit point noir situé au tiers de la longueur, à la même distance du bord externe que le postérieur.

Coccinella 5-punctata, Schoenh. l. c. var. γ. — Gyllenh. l. c. var. *b.* — Steph. l. c. var. δ.

γ Marquées de plus que dans l'état normal d'un petit point noir sur le calus huméral.

Coccinella 5-punctata, Gyllenh. l. c. var. *c.*

Var. D. *Elytres marquées d'une tache scutellaire et chacune de quatre points noirs, c'est-à-dire notées de plus que dans l'état normal des points noirs indiqués dans les var.* α *et* β.

Coccinella 5-punctata, Schoenh. l. c. var. δ. — Gyllenh. l. c. var. *d*. — Steph. l. c. var. ε.

Obs. Les élytres présentent quelquefois d'autres singularités dans leur coloration. Ainsi j'ai dû à MM. Germar et Schaum la communication d'un exemplaire chez lequel le point discal s'est dilaté et a formé avec son semblable une tache cordiforme, unie à la scutellaire, qui est moins largement étendue. Les deux points indiqués dans la var. D existent : l'huméral peu marqué : l'autre un peu plus petit que le postérieur de l'état normal. Ainsi MM. Schoenherr et Gyllenhal indiquent une autre variété offrant le point discal uni à la tache scutellaire, le postérieur transversalement recourbé, et un très-petit point noir sur le calus huméral.

Schoenh. l. c. var. ε. — Gyllenh. l. c. var. *e*.

Long. $0^m,0039$ à $0^m,0050$ (1 3/4 à 2 $1/2^l$). — Larg. $0^m,0029$ à $0^m,0039$ (1 1/3 à 1 $3/4^l$).

Corps subhémisphérique; pointillé. *Tête* inclinée; glabre sur le front, antérieurement garnie de quelques poils livides; noire, parée au côté interne de chaque œil d'une tache blanche, ordinairement oblique; labre et épistome parés, chez les ♂, d'une bordure de même couleur, plus étroite et peu distincte chez les ♀. *Antennes* d'un fauve livide, avec les derniers articles obscurs et le premier noirâtre, au moins en partie. *Palpes maxillaires* noirs. *Prothorax* échancré en devant, avec la partie médiaire de cette échancrure légèrement arquée ; à angles antérieurs prononcés; subarcuément élargi d'avant en arrière, sur les côtés ; muni latéralement d'un rebord étroit, prolongé, ou s'affaiblissant jusqu'à la sinuosité antérieure, et postérieurement jusques un peu après les angles de derrière, qui sont émoussés; en arc renversé, à la base; deux fois et demie aussi large à celle-ci que long sur les côtés; d'un tiers ou environ moins court dans le milieu qu'à ceux-ci; convexe; pointillé; parfois bordé de blanc ou de flave en devant, surtout chez les ♂. *Ecusson* petit; en triangle subéquilatéral, moins long que large ; noir ; moins finement pointillé que le prothorax. *Elytres* d'un cinquième plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; trois fois ou trois fois et demie aussi longues que lui dans son milieu ; subarrondies aux épaules; subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'aux deux cinquièmes de leur longueur, en ogive renversée à l'extrémité ; munies latéralement d'un rebord prolongé en s'affaiblissant jusqu'à l'angle sutural ou à peine au-dessus de lui ; garnies vers l'extrémité de la suture de cils ou de poils peu appa-

rents; convexes en dessus; à calus huméral médiocrement saillant; colorées et marquées comme il est dit ci-dessus. *Dessous du corps* noir; pointillé; parcimonieusement garni de poils livides. Hanches antérieures marquées à leur base, chez les ♂, d'un point blanc parfois indistinct. Epimères du médipectus blanches : celles du postpectus garnies de poils d'un blanc sale qui leur donnent une teinte blanchâtre. *Pieds* noirs; sole spongieuse des tarses, fauve.

Cette espèce se trouve sur les plantes, les arbres fruitiers, les pins, etc. Elle est médiocrement commune.

Obs. Elle se distingue de la *C.* 11-*punctata*, avec quelques variétés de laquelle elle a de l'analogie, par le nombre des points noirs; par son corps plus orbiculaire, plus convexe, se rétrécissant à partir des deux cinquièmes au lieu de la moitié, en ogive plus étroite et à côtés de celle-ci presque droits ou très-légèrement sinueux dans leur tiers postérieur; par son prothorax paré d'une tache en général plus étroite au côté interne, plus prolongée sur les côtés; par les hanches antérieures marquées, dans les ♂, de points blancs plus petits et moins constants; par les épimères du postpectus noires ou ne devant qu'à des poils la teinte blanchâtre qu'elles montrent quelquefois.

Elle a la taille plus petite que la *C.* 7-*punctata*, la tache prothoracique plus irrégulière, plus échancrée au côté postérieur, plus prolongée latéralement; le point noir discal plus rapproché du postérieur que de la tache scutellaire.

On ne peut la confondre avec la *C. labilis*, dont le dessous du corps a, de plus que dans la *C.* 7-*punctata*, l'extrémité des épisternums et les épimères du postpectus blanches.

La forme de ses plaques abdominales l'éloigne des *Idalia* avec lesquels on pourrait lui trouver des rapports.

3. **C. septempunctata**; Linn. *Subhémisphérique. Prothorax noir; peu émoussé aux angles; paré à ceux de devant d'une tache quadrangulaire, subéquilatérale, blanche. Elytres rouges, flaves sur les côtés de l'écusson; marquées d'une tache scutellaire, et chacune ordinairement de trois points noirs : deux également rapprochés du bord externe, l'un aux deux septièmes, l'autre aux deux tiers : le troisième, subdiscal, aux deux cinquièmes. Epimères du médipectus, blanches.*

♂ Premier article des tarses antérieurs et intermédiaires en ovale allongé, granuleux en dessous ou garni de petites ventouses, ainsi que le suivant. Cinquième arceau du ventre en arc rentrant à son bord postérieur.

♀ Premier article des tarses antérieurs et intermédiaires graduellement rétréci d'avant en arrière, dépourvu en dessous d'espèces de ventouses, ainsi que le suivant. Cinquième arceau du ventre en ligne à peu près droite à son bord postérieur.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* paré aux angles antérieurs d'une tache blanche ou d'un blanc flave, étendue en devant jusqu'à l'angle rentrant de l'échancrure antérieure, presque carrée ou irrégulièrement quadrangulaire, à peine prolongée latéralement jusqu'aux deux tiers ou aux trois cinquièmes de la longueur. *Elytres* rouges, d'un rouge fauve, d'un jaune rouge ou d'un jaune fauve ; parées à la base, de chaque côté de l'écusson, d'une tache d'un jaune pâle, en demi-ovale transversal ; marquées d'une tache scutellaire noire, obcordiforme, commune aux deux étuis ; notées chacune de trois sortes de points noirs, savoir : deux, non loin du bord externe dont ils sont aussi rapprochés l'un que l'autre : l'antérieur, aux deux septièmes, c'est-à-dire un peu avant le tiers : le postérieur, àux deux tiers : le troisième, généralement moins voisin de la suture que les précédents le sont du bord externe, placé aux deux cinquièmes de la longueur, aussi rapproché de la tache scutellaire, et d'un tiers ou de près de moitié plus près du point antérieur que du postérieur, formant ainsi, avec les deux latéraux, un triangle inéquilatéral.

Obs. La tache scutellaire est parfois suborbiculaire ou en ovale transversal. Les points noirs varient de grosseur : quelquefois le discal est le plus gros ; d'autres fois c'est le postérieur : l'antérieur est généralement égal à ce dernier ou à peine plus petit.

Variations du Prothorax.

Obs. ILLIGER mentionne une variété ayant les taches du prothorax effacées. Cette disparition m'a toujours paru n'être qu'accidentelle et arrivée après la mort de l'insecte; elle n'est pas d'ailleurs tellement complète qu'elle ne laisse découvrir des traces plus ou moins apparentes desdites taches.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Elytres sans taches.*

Coccinella 7-punctata, GYLLENH. Ins suec. t. 4. p. 164. 16. var. *d.* — STEPH, Syn. t. 4. p. 380. 12, var. ζ.

Var. B. *Elytres n'offrant, outre la tache scutellaire, qu'un point noir sur chacune.*

α Les latéraux antérieur et postérieur, nuls.

β Le latéral antérieur et le discal, nuls.

Coccinella 7-punctata, STÉPH. l. c. var. ε.

Var. C. *Elytres n'offrant, outre la tache scutellaire, que deux points noirs sur chacune.*

γ Le latéral antérieur, nul.

Coccinella 7-punctata, Steph. l. c. var. β.

δ Le discal, nul ou réduit à une tache pâle.

Coccinella 7-punctata, Illic. Kæf. preuss. p. 439. 27. var. β. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 62. 27. var. *b*. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 172. 56. var. β. — Gyllenh. l. c. var. *c*. — Steph. l. c. var. δ.

ε Le latéral postérieur, nul.

Coccinella 7-punctata, Steph. l. c. var. γ.

Etat normal.

Coccinella 7-punctata, Linn. Faun. suec. p. 134. 477. — *Id.* Syst. nat. 2. p. 581. 13. — Sulz. Kennz. p. 54. 6. pl. 3. f. 13. — Poda, Mus. græc. p. 24. 3. — Scopol. Ent. carn. p. 75. 233. — Pontop. Dansk. Atl. 433. 3. — Muller, Faun. friedr. p. 6. 49. — *Id.* Zool. D. prod. p. 66. 623. — Stroom, Beskr. ov. norsk. ins. *in* det Trondh. Selsk. Skrif. t. 3. p. 388. 5. — Harris, Aurel. pl. 22. n, p, œufs; o, larve; q, r, nymphe; t, ins. parf. — Beckm. C. Linn. Syst. nat. p. 137. — De Geer, Mem. t. 5. p. 370. 4. pl. 10. f. 19, larve; 20, nymphe; 14, ins. parf.; 15, 16, 17, détails. — Fabr. Syst. ent. 81. 13. — *Id.* Spec. ins. 1. 96. 21. — *Id.* Mant. 1. 57. 36. — *Id.* Ent. syst. 1. 274. 41. — *Id.* Syst. el. 1. 364. 52. — Goeze, Ent. Beytr. 1. p. 219. 16. (15). — Bergstr. Nomen. p. 57. 7. pl. 9. f. 7. — Schæff. Icon. pl. 9. f. 7. — Leske, Aufang. d. nat. p. 472. 1. — Laichart. Tyr. ins. 1. p. 116. 3. — Schrank, Enum. p. 53. 98. — *Id.* Faun. boic. 1. p. 453. 467. — Herbst, Arch. 42. 5. — *Id.* trad. fr. p. 97. 6. — *Id.* Kurz. Einleit. p. 85. 2. — *Id.* Natursyst. t. 5. p. 317. 76. pl. 57. f. 8. — Retz. Gen. et Spec. p. 169. 1108. — Fourcr. Ent. par. t. 1. 145. 3. — Schmiedl. Einleit. p. 211. — Petagn. Ins. cal. p. 8. 34. — *Id.* Inst. ent. 1. p. 180. 8. — Gmel. Linn. Syst. nat. 1. p. 1649. 13. — De Vill. C. Linn. Entom. 1. p. 98. 12. Razoum. Hist. nat. du Jor. 1. p. 142. 22. — Rossi, Faun. etr. 1. 61. 153. — *Id.* ed. Helw. 1. p. 65. 153. — Brahm. Ins. kal. p. 3. 7. et p. 215. 718. — *Id.* Bemerk. *in* Naturf. t. 29. p. 142. 9 — Oliv. Ency. méth. t. 6. p. 58. 50. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1008. 31. pl. 1. f. 1, a, b, c, d, e. — *Id.* Nouv. Dict. d'hist. nat. t. 7. p. 241. — Harrer, Beschr. 2e édit. p. 79. 75. — Fischer, Hist. v. Livl. p. 272. 309. — Martyn, Ent. pl. 12. f. 6. — Schneid. Mag. p. 171. 27. — Preissl. *in* Mayer's Aufsatz. Bohm. Nat. t. 3. p. 183. 21. — Schwarz, Nomencl. p. 44. 18. — Donov. The natur. Hist. t. 2. p. 8. pl. 37. f. 5. — Bechst. Naturg. p. 836. 1. — Panz. Ent. germ. 137. 18. — *Id.* Faun. germ. 79. 3. — *Id.* in Voet's, Beschreib. t. 4. p. 95. 1? — Bosch, Ubersicht, 6. p. 288. — Cuvier, Tabl. élém. p. 524. — Cederh. Faun. ingr. prod. p. 51. 156. — Payk. Faun. suec. 2. p. 13. 13. — Illig. Kæf. preuss. p. 439. 27. *a*, — Donndorff, Eur. faun. t. 8. p. 323. 3. — Dwigub. Prim. faun. mosq. p. 73. 84. — Marsh. Ent. brit. p. 152. 10. — Walck. Faun. par. 1. 114. 8. — Blumenb. Handb. 7e ed. p. 325. 1. — *Id.* Trad. fr. p. 406. 1. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 62. 27. — *Id. in* Cuvier, Regn. an. 1re éd. p. 362; 2e éd. t. 4. p. 162. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 172. 56. — Shaw, Gen. Zool. t. 6. p. 53. pl. 16. larve, nymphe et ins. parf.

Panz. *in* Voet's, Catal. pl. 45. f. 1. — Burdach, Handb. p. 330. — Wilhelm, Unterhalt. 1. 116. pl. 14. f. 87. ins. parf.; *d*, larve; *e*, nymphe. — Lamarck, Anim. s. vertéb. t. 4. p. 283. 5. — Duméril, Dict. d. sc. nat. t. 9. p. 495. — Goldfuss, Handb. p. 298. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 163. 16. — Zetterst. Faun. lapp. 430. 2. — Steph. Syn. t. 4. p. 380. 12. — *Id.* Man. p. 315. 2484. — Muls. Lettr. t. 2. p. 333. 5. — Eichwald, Zool. spec. t. 2. p. 247. 1. — Wilbr. Handb. p. 482. 1. — Hoeven, Handb. t. 2. p. 316. — Percher. *in* Guerin, Dict. pittor. d'hist. nat. t. 2. p. 239. pl. 115. f. 4. — Ratzeb. Forst. 1. p. 17. pl. 1. f. 15, a, b, c, d, e, g, détails; C, larve, G, nymphe. — Westwood, Introduct. t. 1. p. 395, pl. 49. 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, détails. — De Casteln. Hist. t. 2. p. 524. pl. 57. f. 7. — Boyer de Fonscol. Mem. de l'Acad. d'Aix, t. 4. p. 209. — Redtenb. Tentam. p. 25. 14. — *Id. in* Germar's, Zeitsch. t. 5. p. 129. 14. — L. Duf. Excurs. p. 117. 760.

La Coccinelle rouge à sept points noirs. Geoffr. Hist. t. 1. p. 321. 3. pl. 6. f. 1.
Coccinella 7-maculata, Tigny, Hist. nat. t. 9. p. 49.

Variations des Elytres (par excès).

Var. D. *Elytres offrant, outre la tache scutellaire, quatre points noirs sur chacune.*

ζ Elytres offrant de plus que dans l'état normal un point noir sur le calus huméral.

Coccinella 7-punctata, Illig. l. c. var. γ. — *Id.* Mag. 1. 91. 27. — Latr. l. c. var. *c*. — Schoenh. l. c. var. γ. — Gyllenh. l. c. var. *b*. — Steph. l. c. var. η.

Obs. Quelquefois le point du calus manque, et les élytres offrent dans un endroit indéterminé deux petites taches ou sortes de petits points qui se trouvent symétriquement répétés.

Var. E. *Elytres offrant, outre la tache scutellaire, cinq points noirs sur chacune.*

Obs. Quelquefois, outre le point additionnel du calus, il existe une autre petite tache répétée symétriquement; d'autres fois le point du calus manque, et les élytres montrent chacune deux petites taches punctiformes anomales, et dont la position varie suivant les individus qui présentent ces singularités. Ainsi, j'ai vu dans la collection de M. C. Rey un exemplaire dont les deux taches additionnelles étaient situées près de la suture : l'une, un peu au-dessus du point discal : l'autre aux cinq sixièmes de la longueur, etc.

Var. F. *Elytres maculées de taches noires irrégulièrement disposées.*

Coccinella 7-punctata, Illig. l. c. var. ε. — Gyllenh. l. c. var. *e*.

Var. G. *Elytres offrant leurs points noirs en partie au moins liés : la matière colorante s'étant étendue et formant des dessins variables.*

Obs. Il serait inutile de décrire ici les différentes figures de ces dessins, qui sont accidentels et qui varient suivant chaque individu.

Coccinella 7-punctata, Illig. l. c. var. ζ. Steph. l. c. var. θ et κ. — Erhich-Schaeffer, Faun. germ. 128. pl. 6. f. 3.

Coccinella divaricata, Oliv. Entom. t. 6. p. 1001. 21. pl. 3. f. 67. Cf. Mil...

Var. H. *Elytres noires ou noirâtres en totalité ou avec une partie de la périphérie de chacune d'un rouge fauve.*

Obs. Suivant la teinte plus ou moins foncée de la matière colorante et l'étendue de l'espace qu'elle a usurpé, les points noirs sont indistincts ou restent plus ou moins apparents.

Coccinella 7-punctata, Steph. l. c. var. i.

Var. I. *Epimères du postpectus également blanches.*

Long. 0m0051 à 0m0078 (2 1/4 à 3 1/2 l). — Larg. 0m0045 à 0,0067 (2 à 3 l).

Corps subhémisphérique; pointillé. *Tête* très-penchée; noire, avec les joues, une tache au côté interne de chaque œil et ordinairement une bordure à la partie antérieure de l'épistome et du labre, blanches; garnie de quelques poils livides sur ce dernier, glabre sur le front. *Antennes* d'un fauve livide, à extrémité obscure, à premier article noir, au moins en partie. *Palpes maxillaires* noirs. *Prothorax* très-échancré en devant, avec la partie médiaire de cette échancrure transversale ou légèrement arquée; à angles antérieurs un peu émoussés; subcurvilinéairement élargi d'avant en arrière sur les côtés; muni latéralement d'un rebord antérieurement prolongé jusqu'à l'angle rentrant de l'échancrure, et postérieurement jusques un peu après les angles de derrière qui sont un peu émoussés; en arc renversé et légèrement bissinueux, à la base; trois fois aussi large à cette dernière que long sur les côtés; d'un quart ou d'un tiers plus court à ceux-ci que dans le milieu; convexe; pointillé; coloré comme il est dit ci-dessus. *Ecusson* en triangle subéquilatéral; noir; plus finement ponctué que le prothorax. *Elytres* d'un sixième environ plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois et demie aussi longues que lui dans son milieu; subarrondies aux épaules; subcurvilinéairement élargies ensuite jusque vers la moitié de leur longueur; en ogive renversée à l'extrémité qui est obtuse; latéralement rebordées; indistinctement garnies à l'angle sutural de quelques cils courts; convexes en dessus; à calus huméral peu prononcé; ponctuées d'une manière un peu moins fine que le prothorax; rouges ou d'un rouge fauve, parfois d'un rouge jaune ou d'un fauve jaune; marquées des taches indiquées ci-dessus. *Dessous du corps* noir; épimères du médipectus blanches : celles du postpectus ciliées de poils d'un blanc sale. *Pieds* noirs; spongioles des tarses rougeâtres ou d'un fauve livide.

Cette espèce est commune dans toute la France.

Obs. Disposition des points noirs des élytres : 2, obliquement placés : 1 ; ou : 3 formant un triangle dont la base regarde le côté externe, et dont le côté latéral antérieur est une fois plus court que le postérieur. La larve décrite par Frisch, Linné, Poda, Geoffroy, de Geer, etc., est longue d'environ cinq lignes ; hexapode ; chargée sur les anneaux thoraciques de plaques épineuses, et de six tubercules épineux sur les segments thoraciques, moins le dernier. Elle a le corps ardoisé ou d'un cendré bleuâtre ; paré de deux taches flaves sur la partie antérieure de l'anneau prothoracique ; jaune sur les tubercules externes des quatrième et septième segments abdominaux, et noire sur les autres.

La nymphe est de couleur orangée, parée d'une double rangée de taches noires.

DD. Postépisternums blancs à l'extrémité postérieure.

4. **C. labilis** ; Erichson, inéd. *Subhémisphérique. Prothorax noir, subarrondi aux angles, paré à ceux de devant d'une tache quadrangulaire inéquilatérale, blanche. Elytres d'un rouge jaune, flaves sur les côtés de l'écusson ; marquées d'une tache scutellaire, et chacune ordinairement de trois points noirs : deux inégalement rapprochés du bord externe, l'un à peu près au tiers, l'autre aux deux tiers : le troisième, subdiscal, aux trois septièmes. Extrémité des postépisternums, épimères des médi et postpectus, blanches.*

♂ Premier article des tarses antérieurs et intermédiaires en ovale allongé, garni en dessous de ventouses ainsi que le suivant. Cinquième arceau du ventre en arc rentrant à son bord postérieur.

♀ Premier article des tarses antérieurs et intermédiaires graduellement rétréci d'avant en arrière, dépourvu de ventouses en dessous, ainsi que le suivant. Cinquième arceau du ventre en ligne à peu près droite à son bord postérieur.

État normal. *Prothorax* noir ; paré aux angles antérieurs d'une tache blanche ou d'un blanc flave, étendue en devant jusqu'à l'angle rentrant de l'échancrure, à côté interne subparallèle avec l'interne, prolongée à ce dernier jusqu'aux deux tiers de la longueur en laissant vers son extrémité le rebord noir ; échancré à son côté postérieur, avec son angle postéro-interne émoussé. *Elytres* ordinairement d'un rouge jaune, d'un jaune rouge ou d'un jaune fauve ; parées à la base, de chaque côté de l'écusson, d'une tache d'un jaune pâle en demi-ovale transversal ; marquées d'une tache scutellaire noire, obcordiforme,

commune aux deux étuis; notées chacune de trois sortes de points noirs, savoir : deux non loin du bord externe, dont ils sont inégalement distants : l'antérieur, plus voisin, situé à peu près au tiers de la longueur, joignant l'espèce de bordure plus jaune et paraissant moins imponctuée qui correspond au repli inférieur et longe le rebord marginal : le postérieur, placé aux deux tiers, de moitié plus ou moins rapproché du bord externe, généralement moins petit que l'antérieur : le troisième, presque sur le disque, aux trois septièmes de la longueur, généralement le plus gros, en ovale transversal et moins rapproché de la suture que le postérieur ne l'est du bord externe, aussi près ou plus près de la tache scutellaire que du point postérieur, et d'un tiers plus distant de celui-ci que de l'antérieur, formant ainsi avec les deux latéraux un triangle inéquilatéral.

Coccinella 7-punctata, var. SCHNEID. Mag. p. 171. 27?
Coccinella 7-punctata. var. *Domiduca*. Ziegl. Dej. catal. (1837) p. 456.
Coccinella labilis. ERICHSON, *in* Mus. de Berlin. — D. D. DOHRN et SCHAUM, in litter.
Coccinella magnifica, ZIEGL. inéd. — REDTENB. Tent. p. 24. 13. — *Id. in* GERMAR'S, Zeitschr. t. 5. p. 128. 13.

Variations des Elytres (par excès).

Var. B. *Elytres marquées, de plus que dans l'état normal, d'un point noir sur le calus huméral.*

Long. 0^m,0062 à 0^m,0073 (2 3/4 à 3 1/4[l]). — Larg. 0^m,0050 à 0^m,0059 (2 1/4 à 2 2/3).

Corps subhémisphérique, pointillé. *Tête* très-penchée; noire, avec les joues, une tache au côté interne de chaque œil, et ordinairement une bordure à la partie antérieure de l'épistome et du labre, blanches; garnie sur ce dernier de quelques poils livides, glabre sur le front. *Antennes* d'un fauve livide, à extrémité obscure, à premier article noir au moins en partie. *Palpes maxillaires* noirs. *Prothorax* très-échancré en devant, avec la partie médiaire de cette échancrure transversale ou faiblement arquée; à angles antérieurs très-émoussés ou subarrondis, ainsi que les postérieurs; élargi d'avant en arrière sur les côtés, curvilinéairement d'abord, subrectilinéairement ensuite; muni latéralement d'un rebord antérieurement prolongé en s'affaiblissant jusqu'à l'angle rentrant de l'échancrure, et postérieurement jusques un peu après les angles de derrière; en arc renversé et légèrement bissinueux à la base; trois fois et plus aussi large à cette dernière que long sur les côtés; de moitié au moins plus court à ceux-ci

que long dans son milieu; convexe; pointillé; coloré comme il a été dit. *Ecusson* en triangle subéquilatéral; noir; plus finement ponctué que le prothorax. *Elytres* d'un cinquième environ plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois aussi longues que lui dans son milieu, subarrondies aux épaules; subcurvilinéairement élargies ensuite jusque vers la moitié de leur longueur, en ogive renversée à l'extrémité, qui est obtuse; latéralement rebordées; convexes en dessus; à calus huméral peu prononcé ou peu apparent; ponctuées d'une manière moins serrée, mais à peine moins fine que le prothorax; colorées et marquées comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, avec l'extrémité des épisternums du postpectus, les épimères des médi et postpectus, blanches. *Pieds* noirs. Spongioles des tarses rougeâtres ou d'un fauve rouge.

Cette espèce habite les diverses parties de la France, principalement les parties froides ou tempérées. Elle n'est pas bien rare.

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec la *C. 7-punctata*, mais on l'en distingue aisément. Son prothorax est plus long dans le milieu, plus court sur les côtés, plus obtus ou subarrondi aux angles antérieurs et postérieurs. Ses élytres, ordinairement d'une teinte plus jaune, sont déprimées, ou moins anguleuses, moins ogivales sur la suture; elles ont la tache postérieure, et surtout la subdiscale en ovale transversal, généralement plus grosses; elles offrent quelques différences dans la position des points noirs, différences sensibles surtout dans le point subhuméral ou externe antérieur qui, dans cette espèce, est plus rapproché du bord extérieur que le postérieur. Enfin, leurs épimères du postpectus, et même l'extrémité des épisternums du même segment, sont blanches. Ce dernier caractère ne se présente pas chez les variétés, d'ailleurs très-rares, de la *C. 7-punctata*, qui ont les épimères postérieures blanches.

Disposition des points noirs des élytres : 2 obliquement placés, 1; ou : 3 formant un triangle dont la base regarde le côté externe, et dont le côté latéral antérieur est de moitié plus court que le postérieur.

C'est la *C. magnifica* de M. Redtenbacher, suivant les exemplaires qu'a eu l'obligeance de me communiquer ce naturaliste; mais il y a eu dans la phrase caractéristique qu'il a donnée de cette espèce, une erreur, typographique sans doute, qui la rendait peu reconnaissable. Cette phrase ne mentionne que cinq taches, y comprise la scutellaire, tandis qu'il en existe sept. Elle m'a été envoyée par MM. Dohrn et Schaum, sous le nom de *Coc. labilis*, nom que lui a donné M. Erichiger dans le Muséum de Berlin.

CC. Tache flave des angles du prothorax triangulaire.

5. **C. hieroglyphica**; Linn. *Ovale, convexe. Prothorax noir, avec les angles antérieurs triangulairement jaunâtres. Elytres jaunâtres ou d'un jaune rougeâtre, avec une tache ou bordure suturale prolongée jusqu'au tiers; une bande longitudinale généralement anguleuse, naissant du calus; une tache postérieure ordinairement double, noires : ces taches ou bandes souvent unies. Epimères du médipectus et pieds noirs. Dessous des tarses d'un gris rougeâtre.*

♂ Tarses antérieurs garnis de petites ventouses sous leurs deux premiers articles. Cinquième arceau du ventre faiblement en arc rentrant à son bord postérieur.

♀ Tarses antérieurs sans ventouses apparentes en dessous. Cinquième arceau ventral coupé en ligne droite à son bord postérieur.

État normal. *Prothorax* noir; paré aux angles de devant d'une tache jaune ou jaunâtre, triangulaire, étendue d'une part jusqu'à la sinuosité du bord antérieur et prolongée de l'autre jusqu'aux deux tiers du bord latéral. — *Elytres* jaunâtres, jaunes, d'un jaune paraissant verdâtre, d'un jaune rougeâtre ou d'un rouge jaune; parées d'une bordure suturale noire, prolongée jusqu'au quart ou presque jusqu'au tiers de la longueur; ornées d'une bande juxtà-humérale longitudinalement allongée jusqu'aux deux septièmes, où elle se dilate vers le bord externe qu'elle n'atteint pas, et, par son extrémité postéro-interne, prolongée obliquement en dedans jusque vers la moitié de la longueur, où elle reste encore notablement distante de la suture, paraissant composée de trois taches réunies : la première sur le calus : la deuxième, aux deux septièmes de la longueur, plus rapprochée du bord externe : la troisième sur le disque; notées enfin de deux taches presque rondes, également noires, transversalement placées un peu après les deux tiers de la longueur : l'interne, plus grosse : l'autre, petite, voisine du bord externe.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Bande humérale et taches postérieures, nulles, c'est-à-dire élytres flaves ou pâles, sans autres marques noires que la bordure suturale raccourcie.*

Coccinella hieroglyphica, Steph. Syn. t. 4. p. 387. var. θ.

Var. B. *Bande humérale noire reduite à une tache oblongue, sur le calus. Elytres flaves.*

Obs. Quelquefois l'une des deux taches postérieures n'est pas apparente.

Coccinella hieroglyphica, Gyllenh. Ins. suec, t. 4. p. 159. var. *m*. — Steph. Syn. t. 4. p. 387. var. *r*.

Var. C. *Bande humérale noire, réduite à une tache oblongue sur le calus, et à une sorte de point noir sur le disque.*

Obs. Quelquefois une seule des deux taches postérieures est apparente.

Coccinella lineolata, Marsh. Ent. brit. p. 153. 12.
Coccinella hieroglyphica, Gyllenh. Ins. suec. 4. p. 158. var. *l*.

Var. D. *Bande humérale réduite à trois taches séparées.*

Obs. Quelquefois encore il n'y a qu'une des deux taches postérieures.

Coccinella hieroglyphica, Gyllenh. l. c. var. *k*.

Var. E. *Bande humérale sans dilatation du côté externe, ou avec cette dilatation séparée sous la forme d'un point.*

Obs Quelquefois l'une des taches postérieures n'est pas apparente.

Coccinella hieroglyphica, Steph, Syn. 4. 387. var. *a*.

Var. F. *Bande humérale conforme à l'état normal. L'une des deux taches postérieures nulles.*

Coccinella hieroglyphica, Schneid. Mag. p. 170. var. c. — Herbst, Natursyst. t. 5. p. 309. var. 3.
Coccinella sinuata, Marsh. Ent. brit. p. 160. 28.

Etat normal.

Coccinella hieroglyphica, Gyllenh. l. c. var. *h*.

Variations des Elytres (par excès).

Var. G. *Bande humérale comme dans l'état normal. Taches postérieures noires, unies en une sorte de bande n'atteignant ni le rebord externe, ni la suture, et beaucoup plus grosse près de celle-ci.*

Coccinella hieroglyphica, Illig. Kæf. preuss. p. 445. *a*. — Tigny, Hist. t. 9. p. 48. — Latr. Hist. t. 12. p. 64. 31. a.

Var. H. *Bande humérale liée à la bordure suturale.*

α Dilatation extérieure de cette bande, soit nulle, soit séparée sous la forme d'un point.

Coccinella hieroglyphica, Gyllenh. l. c. var. *b*.

β L'une des deux taches postérieures, nulle.

γ Les deux taches postérieures, séparées.

Coccinella hieroglyphica, Gyllenh. l. c. var. δ. — Herrich Schæffer, Faun. germ. 128. 5. 1.

δ Les deux taches postérieures unies en forme de bande, comme dans la var. G.

Coccinella flexuosa, Fabr. Gen. ins. mant. p. 217. 7-8. — *Id.* Spec. 1. p. 95. 12. — *Id.* Mant. 1. p. 55. 23. — *Id.* Ent. syst. 1. 272. 28. — *Id.* Syst. el. 1. 362. 38. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. 1649. 73. — De Villers, C. Linn. Entom. 1. p. 106. 32. et t. 4. p. 237. — Oliv. Encycl. méth. t. 6. p. 55. 32. — Panz. Ent. germ. p. 136. 12.

Coccinella trilineata, Herbst, Arch. p. 46. 18. pl. 22. f. 12. — *Id.* trad. fr. p. 100. 20. pl. 22. f. 12. m.

Coccinella 4-lineata, Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1658. 119. — Oliv. Ency. méth. t. 6. p. 83. 8.

Coccinella hieroglyphica, Schneid. Mag. p. 170. 26. var a. — Herbst, Naturs t. 5. p. 368. var. 1. pl. 58. f. 23. — Illig. Kæf. preuss. p. 445. var. β. — Latr. l c. var. *b*. — Schoenh. Syn. ins. 2. p. 168. var. β.

Var. I. *Bande humérale liée à la tache postéro-interne, et formant ainsi sur le milieu de chaque élytre une bande longitudinale sinueuse, non liée à la bordure suturale.*

Coccinella hieroglyphica, Steph. Syn. 4. 387. var. χ.

ε Dilatation externe de la bande humérale nulle ou séparée sous la forme d'un point noir.

Coccinella hieroglyphica, Steph. Syn. t. 4. p. 387. var. β.

ζ Appendice discoïdal de la bande humérale, nul.

Coccinella hieroglyphica, Steph. l. c. var. ζ.

η Tache postéro-externe séparée de la bande longitudinale, sous la forme d'un point noir.

Coccinella sinuosa, Marsh. Ent. brit. p. 160. 29.

Coccinella hieroglyphica, Gyllenh. l. c. var. *f*.

θ Les deux taches postérieures unies en une bande liée elle-même à la bande humérale qui est normale.

Coccinella sinuata, Naezen, *in* Svensk. Vetensk. Acad. nya. Handl. 1792. p. 171.

Coccinella hieroglyphica, Gyllenh. l. c. var. *e*.

Var. J. *Bande humérale liée à la bordure suturale ainsi qu'à la tache postéro-interne.*

ι Dilatation externe de la bande humérale, soit nulle, soit séparée, sous la forme d'un point noir.

Coccinella hieroglyphica, Steph. Syn. 4. 387. var. δ.

κ Tache postéro-externe nulle ou détachée de l'interne.

λ Bande humérale offrant la dilatation externe ; liée à la bordure suturale, ainsi qu'aux deux taches postérieures qui sont unies en une sorte de bande courte.

Obs. Les élytres alors, surtout lorsque ce réseau noir s'est un peu élargi, semblent noires avec des espaces d'un flave ou d'un jaune rouge. Elles présentent : 1° une tache oblongue ou sublunulée, située à côté de l'écusson, le long de la suture ; 2° une tache en losange, commune aux deux étuis, commençant après la bordure

suturale noire, liée avec l'extrémité, qui est également d'un flave rouge. La même couleur se prolonge le long du bord externe jusqu'à la base, mais en se dilatant du côté interne en une sinuosité profonde, vers le milieu de la longueur, et en formant sur l'épaule une sorte de tache allongée.

Coccinella hieroglyphica, Linn. Faun. suec. p. 154. 476. — *Id.* Syst. nat. 1. p. 580. 14. — Muller, Faun. fridr. p. 6. 48. — *Id.* Zool. D. prod. p. 66. 621. — Fabr. Syst. ent. p. 80. 7. — *Id.* Spec. 1. p. 95. 11. — *Id.* Mant. 1. p. 54. 18. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 270. 23. — *Id.* Syst. el. 1. p. 361. 31. — De Geer, Mem. t. 5. p. 382. 15. — Goeze, Ent. Beytr. 1 219. 14. — Retz. Gen. et Spec. p. 171. 1119. — Gmel. C. Linn. Syst. nat 1. p. 1649. 14. — De Vill. C. Linn. Entom. 1. 97. 11. — Oliv. Encycl. méth. t. 6. p. 53. 25. — *Id.* Entom. t. 6. p. 999. 18. pl. 5. f. 64. — Petagn. Inst. entom. 1. 178. 3? — Schneid. Mag. p. 170. var. b. — Herbst, Nat. t. 5. p. 369. var. 2. — Panzer, Ent. germ. p. 135. 11. — Cederh. Faun. ingr. prodr. p. 51. 153. — Brahm. Bemerk. *in* Naturf. t. 29. p. 162. 34. — Dwigub. Prim. Faun. mosq. p. 73. 83. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 64. 31. var. c. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 157. a. — Zetterst. Faun. lapp. p. 435. 15. — Steph. Syn. t. 4. 387. 25. — *Id.* Man. p. 316. 2496. — Redtenb. Tentam. p. 26. 17. — — *Id*, *in* Germar's, Zeitsch. t. 5. p. 129. 17.

Coccinella octopustulata, Westman, *in* Thunb. Dissert. acad. IX. p 112. et ed. gott. p. 121.

Var. K. *Elytres noires, avec un point près de l'écusson, une bordure humérale, une tache vers le milieu du bord externe, l'extrémité et parfois un point sur leur milieu, vers le cinquième de la longueur, jaunes ou d'un jaune rougeâtre.*

Coccinella margine-maculata, Brahm. Ins. kal. p. 30. 105.

Coccinella ribis, Scriba, Beytr. p. 104. 25. pl 8. fig. 12. — Brahm. Bemerk *in* Naturf. t. 29. p. 160. 31.

Coccinella impustulata, Schneid. Mag. 176. var. c. — Steph. Syn. t. 4. p. 385. var. ζ, ε, δ.

Coccinella curvipustulata, Haw. Steph. nomencl. p. 80?

Obs. Le point juxta-scutellaire est plus ou moins petit; la bordure humérale quelquefois très-étroite; la tache médio-externe plus ou moins restreinte et quelquefois séparée du bord extérieur; la partie flave apicale réduite à une bordure.

Var. L. *Elytres noires avec une ou deux petites taches et une bordure extérieure deux fois interrompue, jaune ou d'un jaune rouge.*

Coccinella impustulata, Schneid. Mag. p. 176. var. b. — Steph. Syn. t. 4. p. 385. var. γ.

Coccinella bis-tri-verrucata, Haw. Steph. nomencl. p. 80?

Var. M. *Elytres entièrement noires ou moins une bordure extérieure étroite, soit deux fois interrompue, soit courte, entière, d'un jaune rouge.*

Obs. Les deux interruptions correspondent aux points du bord extérieur voisins de la dilatation externe de la bande humérale et de la tache postérieure externe. La tête est ordinairement entièrement noire, au lieu d'être parée de deux points jaunâtres.

Coccinella areata, PANZ. Faun. germ. 24 7. — *Id*. Ent. germ. p. 116. 53. — *Id*. Krit. rev. d. ins. faun. 1. 72. — REDTENB. Tent. p. 26. 19. — *Id*. in GERMAR's Zeitschr. t. 5. p. 130. 19.

Coccinella impustulata, ILLIG. Kæf. preuss. p. 461. var. λ. — PAYK. Faun. suec. 2. p. 31. 32. var. à angles antérieurs du prothorax flaves. — LATR. Hist. t. 12. p. 70. var. κ. — OLIV. Ent. t. 6. p. 1040. 80. pl. 7. fig. 96. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 180. var. d. à angles antérieurs du prothorax, flaves.

Coccinella hieroglyphica, var. MULLER, *in* GERMAR's Mag. t. 3. p. 238.

Long. 0^m0039 à 0^m0045 (1 3/4 à 2^l). — Larg. 0^m0027 à 0^m0033 (1 1/4 à 1 1/2^l).

Corps brièvement ovale; convexe; pointillé en dessus. *Tête* très-penchée; garnie sur le labre et sur l'épistome de poils peu nombreux; glabre ou à peu près sur le front; marquée chez les ♀ de deux impressions ordinairement indistinctes chez les ♂; noire avec les joues et deux taches sur le front punctiformes ou obliquement en ovale, flaves, jaunes ou d'un jaune rougeâtre. *Palpes maxillaires* noirs. *Antennes* d'un fauve livide, avec le premier article et l'extrémité obscurs. *Prothorax* échancré en devant, avec la partie médiaire de cette échancrure transversale ou peu sensiblement arquée; ciliée au devant de cette partie; subcurvilinéairement et médiocrement élargi d'avant en arrière sur les côtés; émoussé aux angles de devant qui sont avancés en forme de dent, plus sensiblement émoussé aux postérieurs qui sont obtusément ouverts; muni latéralement d'un rebord prolongé jusqu'à la sinuosité du bord antérieur, et s'effaçant un peu après les angles de derrière, à la base; en arc renversé et légèrement bissinueux à cette dernière; près de trois fois aussi large à celle-ci que long sur les côtés; d'un tiers ou près de moitié moins court dans son milieu qu'à ces derniers; convexe. *Ecusson* noir, pointilé; en triangle subéquilatéral. *Elytres* d'un cinquième ou d'un quart plus larges aux épaules que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois aussi longues que lui dans son milieu; en ovale, échancré en devant; subarrondies aux épaules; en ogive renversée à l'extrémité; munies latéralement d'un rebord à peine prolongé en s'effaçant, jusqu'à la moitié de la base; convexes en dessus; à calus huméral médiocrement saillant; colorées comme il a été dit; à repli à peine plus incliné à son bord externe, concave ou en gouttière renversée et peu profonde, prolongée jusqu'à la base. *Dessous du corps* finement ponctué; parcimonieusement pubescent; noir, avec l'épimère du postpectus garnie de poils livides qui lui donnent parfois une teinte blanchâtre. *Pieds* noirs. Spongioles des tarses d'un gris fauve.

Cette espèce n'est pas rare, pendant l'été et au commencement de

l'automne, sur la bruyère (*Erica vulgaris*, Linn.) et sur les bois voisins des lieux tapissés de cette plante.

Sa larve est épineuse, noire, avec des taches flaves. Selon M. Reich, de Berlin, elle est phytophage et se nourrit de la bruyère. La nymphe est brune ou noire également avec des taches flaves.

Obs. Elle se distingue des autres espèces de ce genre par sa forme plus ovale, moins large; par la disposition de ses taches; par la bordure noire plus longuement prolongée; par toutes ses épimères noires. La var. M. que Dejean, dans sa collection, considérait comme une *C. variabilis*, diffère de celle-ci par l'absence du pli transversal sur les élytres; par le côté externe du repli de celles-ci, peu ou point incliné; ses épimères noires; ses plaques abdominales de figure sensiblement différente. La figure de ces plaques, l'absence de taches humérales, l'existence de traces plus ou moins marquées d'une bordure latérale flave ou jaunâtre, suffisent pour la séparer des variétés noires de l'*I. bipunctata*, avec lesquelles on pourrait lui trouver de l'analogie. Son mésosternum sans échancrure, son prothorax non entièrement bordé de flave sur les côtés, l'éloignent de la variété noire de l'*H. impustulata*, avec laquelle l'ont confondue Illiger, Paykull, Gyllenhal et M. Stephens.

M. Redtenbacher a jugé à propos de maintenir au nombre des espèces la *Coc. arcata* de Panzer, qui n'est autre que notre variété M. Cette opinion ne saurait être justifiée; l'inconstance de la largeur de la bordure flave, chez les divers individus, suffit pour trahir son état pseudo-normal. Muller, du reste, avait déjà très-judicieusement rapporté cette prétendue espèce à la *Cocc. hieroglyphica*. Il ne faut pas d'ailleurs perdre de vue que dès le moment où les dessins noirs des élytres commencent à se montrer dilatés, la matière noire envahit en général brusquement toute la surface des étuis. Cette observation s'applique également à l'*H. impustulata* et à quelques autres. Les variétés servant à indiquer la transition entre l'état normal et les variétés les plus obscures, sont toujours beaucoup plus rares que ces dernières. L'inobservation de ce fait a quelquefois induit en erreur les naturalistes les plus distingués, et a porté, par exemple, M. Schoenherr à établir avec une variété de la *C. variabilis*, sous le nom de *humeralis*, une fausse espèce que Gyllenhal et d'autres ont cru devoir adopter.

BB. Prothorax noir, avec le bord antérieur et une partie des latéraux, flaves.

6. **C. quatuordecim-pustulata**; Linn. *Ovale. Dessus du corps noir. Prothorax paré en devant d'une bordure flave fortement tridentée et prolongée sur les côtés, en se rétrécissant, jusqu'aux angles postérieurs. Elytres ornées chacune de sept taches jaunes : six, disposées par paires : la dernière subterminale. Epimères du médipectus, épisternums postérieurs et une tache latérale sur le premier arceau ventral, flaves.*

♂ Tarses antérieurs garnis de ventouses sous leurs deux premiers articles. Sixième arceau ventral creusé d'une fossette. Tête flave, avec une bordure noire étroite et parfois peu apparente à sa partie postérieure. Partie antérieure de l'antépectus et sternums, flaves. Pieds de devant entièrement testacés. Cuisses intermédiaires, et plus brièvement les postérieures, de même couleur à la base.

♀ Tarses antérieurs sans ventouses en dessous. Sixième arceau ventral sans fossettes. Tête noire, ornée d'une tache flave au côté interne de chaque œil, et d'une bordure de même couleur à la partie antérieure de l'épistome et du labre. Pieds de devant testacés, avec les cuisses noires, au moins en partie.

État normal. *Prothorax* noir, paré en devant d'une bordure flave, dilatée aux angles de devant en forme de tache irrégulièrement quadrangulaire dont l'angle postéro-interne s'avance vers le disque en dent aiguë, et dont le côté postérieur échancré se prolonge à peu près jusqu'aux angles postérieurs, en se rétrécissant graduellement en se rapprochant de ceux-ci. Cette bordure, profondément tridentée en arrière enclosant ainsi de trois côtés la partie noire qui est quatrilobée en devant. *Elytres* noires, ornées chacune de sept taches, parfois d'un blanc flave, ordinairement jaunes ou d'un jaune pâle, quelquefois d'un jaune teinté de rouge : les six premières presque d'égale grosseur, la plupart subarrondies, disposées par paires transversales : la première paire à la base : la deuxième au tiers : la troisième aux trois cinquièmes : la septième tache subterminale, presque transversale, échancrée postérieurement, quelquefois fendue dans le milieu de son bord antérieur et paraissant alors formée de la réunion de deux taches, liée au bord externe ainsi que les trois latérales qui la précèdent, à peu près aussi rapprochée de la suture par son autre extrémité que les internes des première et troisième paires : l'interne de la deuxième paire moins voisine de la suture que les autres.

Coccinella 14-pustulata, Linn. Faun. succ. p. 159. 502. — *Id.* Syst. nat. 3. p. 585. 46. — Scopol. Ent. carn. p. 79. 246. — De Geer, Mem. t. 5. p. 391. 27. — Beckm.

C. Linn. Syst. nat. p. 137. — Fab. Syst. ent. p. 87. 50. — *Id.* Spec. ins. 1. 106. 68. — *Id.* Mant. 1. 61. 93. — *Id.* Ent. syst. 1. 290. 111. — *Id.* Syst. el. 1. 385. 152. — Muller, Zool. D. prodr. p. 68. 646. — Goeze, Entom. Beytr. 1. p. 233. 46. — Schaeffer, Icon. pl. 30. f. 10. — Harrer, Beschr. 2e ed. p. 95. 95. — Schrank, Enum. p. 67. 122. — *Id.* Faun. boic. 1. p. 469. 487. — Retzius, Gen. et Spec. p. 172. 1132. — Fourcr. Ent. par. 1. p. 148. 18. — Petagn. Spec. ins. Calabr. p. 37. — *Id.* Inst. entom. t. 1. p. 186. 37. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1665. 46. — De Vill. C. Linn. Entom. 1. p. 114. 58. — Brahm. Ins. kal. p. 52. 168. — *Id.* Bemerk. *in* Naturf. t. 29. p. 163. 35. — Oliv. Ency. méth. t. 6. p. 78, 130. — *Id.* Entom. p. 1057. 107. pl. 4. f. 50, a, b. — Schneid. Mag. p. 182. 38. — Rossi, Mant. 1. 27. 65. — *Id.* ed. Helw. 1. p. 364. 65. — Herbst, Nat. t. 5. p. 388. 121. pl. 59. f. 17. — Preyssler in Mayer's, Sammlung phys. Aufsaetz. 3. p. 211. 4. — Panz. Ent. germ. p. 152. 75. — *Id.* Faun. germ. 106. 7. — Towns. Voy. t. 3. p. 167. — Illig. Kæf. preuss. p. 445. 30. — Payk. Faun. suec. 2. p. 22. 22. — Walck. Faun. par. p. 120. 36. — Dwicub. Prim. Faun. mosq. p. 76. 101. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 63. 30. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 156. 12. — Zetterst. Faun. lapp. p. 435. 13. — Steph. Syn. t. 4. p. 384. 19. — *Id.* Man. p. 316. 2490. — Eichwald, Zool. spec. p. 247. 2. — Redtenb. Tent. p. 27. 23. — *Id.* in Germar's, Zeitsch. t. 5. p. 130. 25. — L. Duf. Excurs. entom. p. 116. 755.

Coccinella 11-maculata, Poda. Ins. mus. græc. p. 26. 11. — Laichart. Tyr. ins. 1. 139. 19.
La Coccinelle noire, à quatorze points jaunes, Geoffr. Hist. t. 1. p. 330. 18.
Coccinella leucocephala, Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1662. 160 (excl. syn. Zsch.).
Coccinella 14-guttata, Donndorff, Faun. eur. t. 8. p. 340. 12.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Réseau noir des élytres interrompu de telle sorte que deux ou plusieurs taches jaunes se trouvent unies.*

α les deux basilaires. — β celles de la deuxième paire. — γ celles de la troisième paire. — δ les deux latérales antérieures, c'est-à-dire les externes des première et deuxième paires. — ε les latérales des deuxième et troisième paires. — ζ les deux de la base et l'interne de celles-ci avec l'interne de la deuxième paire. — η les externes des première et deuxième paires, comme dans la var. δ, et de plus celles de la troisième paire, etc.

Gyllenhal, l. c. var. *d*.

Long $0^m,0033$ à $0^m,0845$ (1 1/2 à 2^l). — Larg. $0^m,0027$ à $0^m,0033$ (1 1/4 1^l 1/2).

Corps brièvement ovale; pointillé et luisant en-dessus. *Tête* très-penchée ou subperpendiculaire; garnie de poils livides, assez rares sur l'épistome, et moins clairsemés sur le labre: colorée d'une manière variable suivant le sexe. Joues flaves. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un flave testacé. *Prothorax* très-échancré en devant avec la partie médiaire de cette échancrure transversale ou à peine arquée; à angles antérieurs prononcés, à angles postérieurs plus sensiblement

émoussés ; assez faiblement élargi d'avant en arrière sur les côtés et d'une manière plus courbe près des angles de derrière que près de ceux de devant; garni latéralement d'un rebord étroit, prolongé en s'affaiblissant jusqu'à la sinuosité de l'échancrure antérieure ; en arc renversé et sans rebord à la base ; près de trois fois aussi large à cette dernière que long sur les côtés; d'un quart plus court à ceux-ci que dans le milieu ; convexe en-dessus; coloré comme il a été dit. *Ecusson* petit; noir ; en triangle subéquilatéral. *Elytres* d'un sixième ou d'un cinquième plus larges en devant que le prothorax à sa base ; trois fois au moins aussi longues que lui dans son milieu ; arrondies aux épaules ; subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'à la moitié de leur longueur; en ogive renversée et obtuse, à l'extrémité; étroitement rebordées ; convexes en dessus ; à calus huméral peu prononcé ; ponctuées d'une manière sensiblement moins fine que le prothorax ; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, avec les épimères du médipectus, les épisternums du postpectus et une tache sur les côtés du premier arceau ventral, flaves. Médisternum arqué en devant. Tarses et extrémité des jambes d'un flave fauve ou testacé : le reste des cuisses et des jambes, surtout des antérieures et intermédiaires, de couleur variable suivant les sexes.

Cette espèce habite toutes les parties de la France. On la trouve communément sur les arbres et les plantes.

Obs. Elle se distingue de toutes les espèces avec lesquelles elle a quelque analogie, par son mésosternum entier, arqué, ses épisternums flaves, le nombre des taches des élytres et leur disposition : 2, 2, 2, 1.

Le bord antérieur du prothorax paraît quelquefois noir par l'effet de la transparence de la couleur noire de la partie postérieure de la tête.

AA. Bords latéraux du prothorax flaves jusques après les angles postérieurs (prothorax tantôt flave avec cinq points noirs, libres ou confluents, tantôt noir avec une bordure latérale flave).

7. **C. variabilis** ; Illig. *Ovale ; variablement colorée en dessus. Elytres chargées vers l'extrémité d'une ligne transversale elevée ; à repli assez incliné au côté externe. Epimères du médipectus blanches. Médisternum très-légèrement en arc rentrant. Plaques abdominales subterminales en arc faiblement ou médiocrement sinueux au côté externe. Pieds, en grande partie au moins, d'un fauve livide.*

♂ Deux premiers articles des tarses antérieurs garnis en dessous de petites ventouses. 5e arceau ventral très-légèrement en arc

♀ Deux premiers articles des tarses antérieurs sans ventouses apparentes en dessous. Cinquième arceau ventral coupé en ligne droite à sa partie postérieure.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un flave tirant sur le rouge ou sur le fauve, paré de 7 taches punctiformes ou points noirs : 1° quatre placés en demi-cercle au devant de la moitié médiaire de la base : 2° un petit ou linéaire, enclos par les précédents et situé au devant de l'écusson : 3° un, de chaque côté, au devant des angles postérieurs. *Elytres* d'un flave cendré, d'un flave roussâtre, d'un roux flave ou d'un jaune rouge; ornées chacune de sept points noirs : le premier ovalaire ou linéaire, oblique, lié à l'écusson, formant avec son pareil une tache didyme, souvent une sorte de Λ : le deuxième sur le calus huméral : les troisième, quatrième et cinquième sur une ligne transversale un peu irrégulière, aux deux cinquièmes ou trois septièmes de la longueur : le troisième ou interne, ordinairement le moins petit, très-rapproché de la suture : le quatrième ou intermédiaire, un peu plus postérieur, plus voisin du précédent que du cinquième : ce dernier presque lié au bord externe : les sixième et septième, sur une ligne transversale, aux trois quarts de la longueur : le sixième ou interne, moins petit, irrégulier, moins rapproché de la suture que le troisième : le septième ou externe uni ou presque uni au bord extérieur.

Disposition des points noirs des élytres : 2 (y compris le scutellaire), 3, 2.

Obs. Quand la matière colorante n'a pas eu le temps d'être produite en quantité suffisante, les taches punctiformes noires du prothorax et des élytres sont brunes, obscures, d'un brun roux, d'un roux brunâtre, ou même rousses; le ventre est alors aussi généralement pâle. Cette observation s'applique à toutes les variétés.

Variations du Prothorax.

α. *Point noir situé au-devant des angles postérieurs, nul.*

Obs. Le prothorax éprouve dans sa coloration des modifications plus importantes qui se manifestent en général à mesure qu'apparaissent les changements dans le dessin des élytres. Ainsi, dans les premières variétés, le prothorax présente les dispositions indiquées en α, ou dans son état normal ; mais, à partir de celui des élytres, et souvent même avant, les taches punctiformes disposées en demi-cercle sur le prothorax, se dilatent plus ou moins ou s'unissent en figurant une sorte d'M. Le point noir antéscutellaire se lie ordinairement alors à l'angle rentrant de cette lettre majuscule. Dans les variétés plus avancées, les taches précitées présentent parfois un tel développement que le prothorax est brun ou noir, moins les côtés, deux traits au devant de l'écusson et un espace plus ou moins rétréci vers le milieu du bord antérieur, qui sont flaves. Dans les variétés L et M, les deux traits

postérieurs ont disparu, et l'espace flave ou jaune antérieur est réduit à une bordure plus ou moins étroite; mais parfois les taches punctiformes noires sont incomplètement cachées sous la couleur brune qui couvre la majeure partie de la surface de ce segment. Enfin, dans les dernières variétés, la matière colorante ayant afflué en quantité plus considérable, a usurpé toute la surface supérieure du prothorax, moins les bordures latérales et parfois une autre plus étroite en devant, qui restent flaves.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Elytres entièrement d'un flave cendré, d'un flave testacé, ou d'un flave roussâtre.*

Coccinella variabilis, Schneid. Mag. p. 167. var. *h*. — Payk. Faun. suec. t. 2. p. 31. 33. var. α. — Illig. Kæf. preuss. p. 447. 32. var. α. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 84. var. *a*. — Brahm. Bemerk. *in* Naturf. t. 29. p. 145. 11. — Schoenh. Syn. ins. 2. p. 164. 36. var. α. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 171. 20. a. — Steph. Syn. t. 4. p. 382. var. *a*.

Coccinella impunctata, Zsch. Mus. Lesk. p. 11. n⁰ 211. (avec la rectification mise en note).

Coccinella 10-punctata, Herbst, Naturs. t. 5. p. 351. var. 7.

Var. B. *Elytres d'un flave cendré, ou d'un flave roux ou roussâtre, marquées chacune d'un point noir.*

β Le cinquième ou l'externe de la rangée antémédiaire.

Coccinella variabilis, Scriba, Journ. p. 184. var. 1. — *Id.* Beytr. 1. p. 100. var. 1. — Schneid. Mag. p. 166. var. f. — Illig. l. c. var. β. — Latr. l. c. var. *b*. — Schoenh. l. c. var. β. — Gyllhenh. l. c. var. *b*. — Steph. Syn. 4. p. 382. var. β.

Coccinella subpunctata, Schrank, Enum. p. 51. 95. — *Id. in* Fuessly, n. Mag. t. 1. p. 143. 95, et p. 144. α. — De Villers, Entom. 1. 107. 38, et t. 4. p. 238. — Oliv. Encycl. méth. t. 6. p. 56. 42.

Coccinella marginepunctata, Marsh. Ent. brit. p. 150. 4.

γ Le troisième ou le juxta-sutural de la rangée antémédiaire.

Coccinella variabilis, Schneid. l. c. var. g. — Illig. l. c. var. γ. — Latr. l. c. var. c. Schoenh. l. c. var. γ. — Gyllenh. l. c. var. *c*. — Steph. l. c.

Coccinella 10-punctata, Herbst, Nat. t. 5. p. 351. var. 6.

δ Le deuxième ou point huméral.

ε Le septième ou externe de la paire postérieure.

Var. C. *Elytres d'un flave cendré, ou d'un flave roussâtre, ou d'un roux flave, marquées chacune de deux points noirs.*

ς Les troisième et cinquième, ou internes et externes de la rangée antémédiaire.

Coccinella 4-punctata, Linn. Syst. nat. 1. p. 580. 9. — Fabr. Syst. ent. p. 80. 10. — *Id.* Spec. ins. t. 1. 93. 16. — *Id.* Mant. ins. 1. 56. 28. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. p. 1647. 9. — De Villers, C. Linn. Ent. t. 1. p. 93. 6. — Fisch Nat. Livl. p. 272.

307. — Oliv. Encycl. méth. t. 6. p. 56. 39. — Petagn. Inst. entom. 1. 179. — Dwigub. Prim. Faun. mosq. p. 73. 80. — Marsh. Ent. brit. p. 151. 7.

Coccinella subpunctata, Schrank, in Fuessly, n. Mag. t. 1. p. 144. var. β.

Coccinella variabilis, Scriba, Journ. l. c. var. 2. — *Id.* Beytr. l. c. var. 2. — Schneid. l. c. var. *e*. — Payk. l. c. var. β. — Illig. l. c. var. δ. — Latr. l. c. var. *d*. — Schoenh. l. c. var. δ. — Gyllenh. l. c. var. *d*.

Coccinella 10-punctata, Herbst, l. c. p. 350. var. 4.

η Le point huméral et le cinquième ou externe de la rangée antémédiaire.

Coccinella obliterata, Linn. Faun. suec. p. 158. 497? — *Id.* Syst. nat. 1. p. 584. 39. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. 1660. 39? — De Vill. C. Linn. Entom. 1. p. 111. 50?

θ Le point huméral et le troisième ou interne de la rangée antémédiaire.

Var. D. *Elytres d'un flave cendré, d'un flave roussâtre ou d'un roux flave, marquées chacune de trois points noirs.*

ι L'huméral, les troisième et cinquième, ou internes et externes de la rangée antémédiaire.

Coccinella obliterata, De Geer, Mem. t. 5. p. 382. 16. — Retz. Gen. et Spec. p. 171. 1120. — Oliv. Ency. méth. t. 6. p. 73. 108. — Tigny, Hist. t. 9. p. 53.

Coccinella 6-punctata, Muller, Zool. Dan. prod. p. 66. 622. — Thunb. Nov. Act. upsal. t. 4. p. 10. not. pl. 1. f. 3.

Coccinella subpunctata, Schrank, in Fuessly, n. Mag. t. 1. p. 144. var. γ.

Coccinella 8-punctata, Laichart. Tyr. ins. t. 1. p. 119. 4. var. β. ♂

Coccinella variabilis, Schneid. l. c. var. c. — Payk. l. c. var. γ. — Illig. l. c. var. ε. — Latr. l. c. var. *e*. — Schoenh. l. c. var. ε. — Gyllenh. l. c. var. *e*. — Steph. Syn. 1. p. 382. var. ε.

Coccinella 6-punctata, Martyn, Ent. pl. 13. f. 15.

Coccinella 10-punctata, Herbst, Nat. t. 5. p. 349. var. 2. — Oliv. Entom. t. 6. p. 1015. 42. pl. 5. f. 44. c.

κ Les troisième, cinquième et septième, ou les interne et externe de la rangée intermédiaire, et l'externe de la dernière rangée.

Coccinella sex-maculata, var. Westman *in* Thunb. Dissert. p. 106. — *Id.* ed. Gott. p. 116.

λ Les trois points de la rangée antémédiaire.

Coccinella 6-punctata, Linn. Syst. nat. 2. p. 580. 12. — De Vill. C. Linn. Ent. t. 1. p. 97. 9. — Marsh. Ent. brit. p. 152. 9.

Coccinella 10-punctata, Herbst, Naturs. t. 5. p. 350. var. 3. — Oliv. Entom. t. 6. p. 1015. pl. 5. f. 74. b.

Coccinella variabilis, Scriba, Journ. p. 184. var. 3. — *Id.* Beytr. 1. p. 100. var. 3. — Schneid. Mag. p. 166. var. d. — Payk. l. c. var. γ. not. — Illig. l. c. var. η. — Latr. l. c. var. *g*. — Schoenh. l. c. var. η. — Gyllenh. l. c. var. *f*. — Steph. l. c. var. δ.

Var. E. *Elytres d'un flave cendré, d'un flave testacé, d'un flave roussâtre ou d'un roux flave, marquées chacune de quatre points noirs.*

μ Les juxta-scutellaire, huméral, troisième et cinquième.

ν Les juxta-scutellaire et les troisième, quatrième et cinquième, ou trois de la rangée antémédiaire.

ξ Les juxta-scutellaire, troisième, quatrième et sixième.

Illig. l. c. var. ζ?

ο L'huméral et les trois de la rangée transversale antémédiaire.

Coccinella 8-*punctata*, Mull. Faun. frid. p. 6. 50? — *Id.* Zool. D. prod. p. 66. 624? — Fabr. Syst. ent. p. 81. 14. — *Id.* Spec. ins. 1. p. 97. 23. — *Id.* Mant. ins. 1. p. 57. 38. — *Id.* Ent. syst. p. 275. 44. — *Id.* Syst. el. 1. p. 365. 55. — Laichart. Tyr. ins. t. 1. p. 118. 4. *a.* — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1650. 79. — De Vill. C. Linn. Entom. 1. 107. 34, et t. 4. 237. — Oliv. Encycl. méth. t. 6. p. 59. 52. — Petagn. Ins. ent. t. 1. p. 180. 10. — Martyn, Ent. pl. 13. f. 19. — Preyssl. in Mayers Aufsætz. t. 3. p. 187. 24. — Panz. Ent. germ. p. 138. 21. — Marsh. Ent. brit. p. 152. 13.

Coccinella variabilis, Scriba, Journ. p. 184, var. 4. — *Id.* Beytr 1. 101. var. 4. — Schneid. Mag. p. 166. var. b. — Illig. l. c. var. θ. — Latr. l. c. var. *h.* — Schoen. l. c. var. θ. — Gyllenh. l. c. var. g.

Coccinella 10-*punctata*, Oliv. Entom. t. 6. p. 1015. 42. var.

ν Les deuxième, troisième, cinquième et septième, ou l'huméral, les interne et externe de la rangée antémédiaire, et l'externe de la dernière rangée.

Var. F. *Elytres d'un flave tendre, d'un flave testacé ou d'un roux flave, marquées chacune de cinq points noirs.*

π Le scutellaire, l'huméral, et les trois de la rangée antémédiaire transversale.

Coccinella subpunctata, Schrank, in Fuessly, n. Mag. t. 1. p. 144. var. δ.

Coccinella variabilis, Scriba, Journ. p. 184. var. 5. — *Id.* Beytr. 1. p. 101. var. 5. — Illig. l. c. var. ι. — Latr. l. c. var. ι. — Schoenh. l. c. var. ι (en excluant la synonymie de Geoffroy). — Gyllenh. l. c. var. h. — Steph. Syn. t. 4. p. 382. var. ζ.

ρ Le scutellaire, l'huméral, les troisième et cinquième, ou interne et externe de la rangée transversale antémédiaire, et le septième ou externe de la paire postérieure.

σ L'huméral, les trois de la rangée antémédiaire, et l'interne ou l'externe de la paire postérieure.

Coccinella 10-*punctata*, Linn. Faun. suec. p. 155. 479. — *Id.* Syst. nat. 2. p. 581. 17. — Muller, Faun. fridr. p. 6. 51. — *Id.* Zool. D. prod. p. 66. 626. — De Geer, Mem. t. 5. p. 374. 7. — Fabr. Syst. ent. p. 82. 17. — Id. Spec. 1. p. 98. 28. — *Id.* Mant. 1. p. 57. 43. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 276. 49. — *Id.* Syst. el. 1. p. 366. 62. — Goeze, Ent. beytr. t. 1. p. 221. 17. — Retz. Gen. et Spec. p. 170. 1111. — Zsch. Mus. Lesk. p. 11. 195. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. p. 1651. 17. — De Vill. C. Linn. Ent. 1. p. 99. 15. — Fischer, Nat. Liv. p. 273. 311. — Oliv. Encycl. méth. t. 6. p. 60. 57. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1015. 42. pl. 5. f. 74. *a.* — Petagn. Inst. entom. t. 1. p. 180. 12. — Herbst, Nat. t. 5. p. 347. 87. pl. 58. f. 12. — Panz. Ent. germ. p. 138. 23. — Cederh. Faun. ingr. p. 52. 158. — Marsh. Ent. brit. p. 154. 15. — Dwigub. Prim. Faun. mosq. p. 73. 85. — Walck. Faun. par. 1. 115. 10.

Coccinella variabilis, Scriba, Journ. p. 184. var. 6. — *Id.* Beytr. 101. var. 6. — Schneid. Mag. p. 166. a. — Payk. l. c. var. ι. — Illig. l. c. var. κ. — Latr. l. c. var. *j*. — Gyllenh. l. c. var. *i*. — Steph. l. c.

Var. G. *Elytres d'un flave testacé, d'un flave roussâtre ou d'un roux flave, marquées chacune de six points noirs.*

τ Le scutellaire (parfois faiblement apparent), l'huméral, les trois de la rangée antémédiaire, et les deux postérieurs.

Coccinella variabilis, Scriba, Journ. p. 184. var. 7. — *Id.* Beytr. p. 101. var. 7.
La *Coccinelle rouge à onze points et corcelet jaune*, Geoffr. Hist. t. 1. p. 324. 8.
Coccinella subpunctata, Schrank, in Fuessly, n. Mag. t. 1. p. 145. var. ε.
Coccinella variabilis, Herbst, Arch. p. 42. 6. pl. 22. f. 3. c. — *Id.* trad. fr. p. 98. 7. pl. 22. f. 3. c. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. p. 1658. 117. — Scriba, Journ. p. 184. var. 7. — *Id.* Beytr. 1. p. 101. var. 7. pl. 8. f. 9. — Illig. l. c. var. λ. — Latr. l. c. var. k. — Schoenh. l. c. var. λ. — Gyllenh. l. c. var. *k* et *l*. — Steph. Syn. l. c. var. η.
Coccinella 11-punctata, Fourcr. Ent. par. p. 145. 8. — Zsch. Mus. Lesk. p. 11. 194.
Coccinella varians, Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 83. 7.
Coccinella ulmi, Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 83. 10.
Coccinella 11-notata, Marsh. Ent. brit. p. 155. 17.

υ L'huméral, les trois de la rangée antémédiaire et les deux postérieurs.

Coccinella 12-punctata, Mull. Zool. dan. prod. p. 66. 628. — Goeze, Ent. Beytr. 1. p. 222. 19. — Zschach, Mus. Lesk. p. 10. 192.
Coccinella variabilis, Illig. l. c. var. μ. — Latr. l. c. var. *l*. — Schoenh. l. c. var. μ. — Gyllenh. l. c. var. *m*.

Etat normal.

La *Coccinelle rouge à onze points et corcelet jaune*, var. Geoffr. Hist. t. 1. p. 324. 8. *obs.*
Coccinella 14-punctata, Muller, Faun. fridr. p. 6. 54. — *Id.* Zool. dan. prod. p. 67. 631.
Coccinella 13-maculata, Forst. cent. 1. p. 18. 18. — Fabr. Syst. ent. p. 83. 24. — *Id.* Spec. 1. 99. 37. — *Id.* Mant. 1. 58. 53. — *Id.* Ent. syst. 1. 279. 60. — *Id.* Syst. el. 1. 369. 74. — Goeze, Ent. Beytr. t. 1. p. 238. 13. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. p. 1652. 90. — De Vill. C. Linn. Entom. 1. p. 107. 35, et t. 4. p. 237. — Rossi, Faun. étr. 1. p. 66. 165. — *Id.* ed. Helw. 1. p. 71. 165. — Oliv. Encycl. méth. t. 6. p. 64. 74? — Panzer, Ent. germ. p. 139. 26. — Marsh. Ent. brit. p. 157. 20. — Donov. Nat. Htst. t. 12. p. 428.
Coccinella subpunctata, Schrank, in Fuessly, n. Mag. t. 1. p. 145. ζ.
Coccinella 13-notata, Thunb. Nov. Act. ups. t. 4. p. 10. n° 16. pl. 1. f. 4, a, b. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. p. 1653. 91. — Zsch. Mus. Lesk. p. 10. 192, var. — Martyn, Ent. p. 13. f. 18. — Herbst, Nat. t. 5. p. 363. 92. pl. 58. f. 21.
Coccinella 12-punctata, var. 5. Zschach, Mus. Lesk. p. 10. 192.
Coccinella variabilis, Scriba, Journ. p. 184. var. 8. — *Id.* Beytr. 1. p. 101. var. 8. pl. 8. f. 9. et 10. — Schneid. Mag. p. 167. var. k. — Payk. l. c. var. ζ. — Illig. l. c. var. ν. — Latr. l. c. var. *m*. — Schoenh. l. c. var. ν. — Gyllenh. l. c. var. *n* et *o*. — Steph. Syn. 4. p. 382. var. θ. — *Id.* Man. p. 315. 2488. — Herrich-Schæffer, Faun. germ. 128. pl. 5. f. 7.

Variations des Elytres (par excès).

Var. H. *Elytres d'un flave roussâtre, d'un roux flave ou d'un jaune roux, offrant de plus que dans l'état normal des points noirs, en partie unis transversalement.*

φ Le troisième point ou interne de la rangée antémédiaire dilaté jusqu'à la suture et uni à son semblable.

χ Les troisième et quatrième points, ou les deux internes de la rangée transversale antémédiaire.

Obs. Ordinairement le quatrième point ou l'intermédiaire de cette rangée antémédiaire commence à se montrer aussi plus ou moins dilaté longitudinalement. Quelquefois le plus voisin de la suture se prolonge également le long de celle-ci après l'avoir atteint.

Coccinella variabilis, Payk. Faun. suec. 2. p. 33. var. η. — Illig. Kæf. pr. p. 448. var. ξ. — Latr. l. c. var. *n*. — Schoenh. l. c. var. ξ. — Gyllenh. l. c. var. *q*. — Steph. Syn. t. 4. p. 382. var. ι.

Obs. Parfois le point huméral, et même l'externe de la rangée antémédiaire, sont peu distincts.

Illig. l. c. var. ο.

ω Les trois points de la rangée antémédiaire, ou les troisième, quatrième et cinquième.

Obs. Cette ligne est souvent plus ou moins dilatée longitudinalement et le long de la suture.

αα Elytres offrant, de plus que dans la var. χ, les deux points postérieurs unis en une ligne transversale, souvent prolongée de la suture au bord externe.

Obs. Ordinairement cette ligne postérieure émet dans son milieu une ramification plus ou moins avancée vers le point intermédiaire de la rangée transversale antémédiaire; parfois elle se dilate sur le bord externe, et plus souvent sur la suture, de manière à préparer les circonscriptions circulaires qui se montrent plus développées ou complètes dans les variétés suivantes.

Var. I. *Elytres d'un flave roux, d'un jaune roux ou d'un jaune rouge, offrant, de plus que dans l'état normal, les points noirs liés en partie transversalement et longitudinalement.*

Coccinella variabilis, Steph. Syn. 4. p. 382. var. κ.

ββ Tache scutellaire étendue le long de la suture jusqu'au point interne de la rangée antémédiaire, et celui-ci dilaté vers le quatrième ou intermédiaire de ladite rangée, ou lié à ce dernier.

Gyllenh. l. c. var. *r*, *s* et *t*.

γγ Tache scutellaire étendue le long de la suture presque jusqu'à l'angle sutural, unie d'une part avec le troisième point ou l'interne de la rangée antémédiaire, qui lui-même est dilaté vers le quatrième ou lié à ce dernier, et d'autre part avec l'interne postérieur.

Gyllenh. l. c. var. *v*.

δδ Tache scutellaire étendue le long de la suture, presque jusqu'à l'angle sutural, unie d'une part avec le point interne de la rangée antémédiaire, qui est lié lui-même avec le quatrième ou intermédiaire de ladite rangée, et d'autre part avec les deux postérieurs qui sont liés entre eux.

Gyllenh. l. c. var. *w*.

εε Tache scutellaire étendue le long de la suture, presque jusqu'à l'angle sutural, uni d'une part avec le troisième point ou l'interne de la rangée antémédiaire, d'autre part avec le sixième, lequel est uni avec le septième : ce dernier longitudinalement prolongé jusqu'au quatrième ou intermédiaire de la rangée du milieu.

ςς Tache scutellaire étendue le long de la suture, presque jusqu'à l'angle sutural, unie d'une part avec les troisième, quatrième et cinquième points, qui forment une bande transversale plus ou moins régulière, et d'autre part avec le sixième ou postérieur interne.

ηη Tache scutellaire étendue le long de la suture, presque jusqu'à l'angle sutural, liée d'une part avec les troisième, quatrième et cinquième points, qui forment une bande transversale plus ou moins régulière, et d'autre part avec les sixième et septième, pareillement unis en forme de bande souvent prolongée jusqu'au bord externe.

Coccinella conglomerata, Linn. Faun. suec. 157. 490? — *Id.* Syst. nat. 1. 583. 31? Mull. Faun. frid. p. 6. 56? — *Id.* Zool. D. prod. p. 67. 637? — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1655. 31?

Coccinella variabilis, Scriba, Gesellsch. Naturf. Freud. zu Berlin, t. 7. p. 233. — Schneid. Mag. p. 167. var. l. — Illig. l. c. p. 448. var π. — Latr. l. c. var. r.

θθ Tache scutellaire étendue le long de la suture, presque jusqu'à l'angle sutural, unie postérieurement avec le sixième point ou postérieur interne, et plus antérieurement avec les troisième et quatrième : ce dernier lié lui-même avec l'huméral.

Gyllenh. l. c. var. *x*.

ιι Tache scutellaire étendue le long de la suture, presque jusqu'à l'angle sutural, unie postérieurement aux sixième et septième points transformés en bande, et plus antérieurement aux troisième et quatrième : ce dernier lié lui-même avec l'huméral.

Gyllenh. l. c. var. *y*.

κκ Tache scutellaire étendue le long de la suture, presque jusqu'à l'angle sutural, liée d'une part aux troisième, quatrième et cinquième points, qui forment une sorte de bande transversale, et d'autre part aux sixième et septième, qui sont unis entre eux et ordinairement prolongés jusqu'au bord externe : le septième lié avec le quatrième ou intermédiaire de la rangée du milieu : l'huméral souvent dilaté jusqu'à la base.

Obs. Les lignes longitudinales, ainsi que dans quelques-unes des variétés précédentes et dans les suivantes, sont plus dilatées dans les endroits où elles se croisent, c'est-à-dire où existent les points à l'état normal.

Coccinella 10-pustulata, De Geer, Mem. t. 5. p, 391. 26. var.

Coccinella humeralis, Schall. Abhandl. d. Hall. Gesell. t. 1. p. 266. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. 1665. 146, — Oliv. Ency. méth. t. 6. p. 85. 17.

Coccinella variabilis, Illig. l. c. var. υ. — Latr. l. c. var. *s*. — Schoenh. l. c. var. υ. — Gyllenh. l. c. var. *bb*, *cc*, *dd*. — Steph. Syn. t. 4. p. 382. var. λ.

λλ Semblable à la var. précédente, mais offrant de plus le bord apical des élytres paré d'une bordure noire ou noirâtre, quelquefois prolongée depuis l'angle sutural jusqu'à la bande transversale antémédiaire.

Coccinella humerata, Villa, Col. eur. p. 50. 69.

Var. J. *Elytres d'un flave roux, d'un jaune rouge ou d'un rouge jaune, offrant deux bandes transversales brunes ou noires : l'une vers les deux cinquièmes ou trois septièmes : l'autre vers les deux tiers; et deux lignes longitudinales de même couleur : l'une suturale : l'autre naissant de la base, au devant du calus huméral, et prolongée jusqu'à la bande postérieure.*

Obs. Les lignes ou bandes dilatées dans les points où elles se croisent, forment ainsi un réseau noir, plus ou moins large, enclosant cinq taches : les deux antérieures lunulées en sens opposé : les autres subcirculaires, surtout la médiaire interne.

Le prothorax est parfois comme dans la var. précédente; d'autres fois les taches en arc sont dilatées au point de couvrir tout le disque, en ne laissant que deux traits jaunes antéscutellaires, une partie plus ou moins rétrécie près du milieu du bord antérieur, et les côtés également jaunes.

A cette variété se rapporte la *C. instabilis* de M. Stephens, Cat. 233. n° 2377.

μμ Réseau des élytres noir.

Coccinella 10-pustulata, Linn. Faun. suec. 159. 501. — *Id.* Syst. nat. 2. p. 585. 45. — *Id.* Pandor et flor. Ryb. p. 8. a. — Beckmann, C. L. Syst. nat. p. 137. — De Geer, Mem. t. 5, p. 391. 26. — Fabr. Syst. ent. p. 87. 49. — *Id.* Spec. ins. 1. p. 105. 66. — *Id.* Mant. 1. p. 61. 91. — *Id.* Ent. syst. 1. 289. 109. — *Id.* Syst. el. 1. 384. 147. — Muller, Zool. dan. prod. p. 68. 644. — Goeze, Ent. beytr. t. 1. p. 253. 45. — Schrank, Enum. p. 66. 120. — *Id.* Faun. boic. 1. p. 467. 484. α. — Laichart. Tyr. ins. 1. p. 138. 18. — Retz. Gen. et Spec. p. 172. 1131. — Fourcr. Ent. par. 1. p. 148. 19. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1663. 45. — De Vill. C. Linn. Ent. 1. p. 113. 57. — Scriba, Journ. p. 279. 165. — Rossi, Faun. etr. 1. 70. 175. — *Id.* ed. Helw. 1. 76. 175. — Oliv. Encycl. meth. t. 6. p. 77. 127. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1052. pl. 4. f. 54, a, b. — Fisch. Nat. v. Livl. p. 274. 316. — Petagn. Inst. entom. t. 1. p. 186. 35. — Herbst, Naturs. t. 5. p. 387. pl. 59. f. 16. — Panz. Ent. germ. p. 151. 73. — *Id.* Voet's Beschr. t. 4. p. 102. 10. — Cederh. Faun. ingr. prodr. 170. — Dondorff, Eur. Faun. t. 8. p. 339. 11. — Dwigub. Prim. Faun. mosq. p. 76. 100. — Marsh. Ent. brit. p. 165. 41. — Walcken. Faun. par. 1. 120. 35.

La *Coccinelle noire à dix points jaunes*, Geoffr. Hist. t. 1. p. 330. 19.

Coccinella variabilis, Scriba, Journ. p. 280. obs. — Schneid. Mag. p. 168. 25. obs. — Payk. Faun. suec. 2. p. 33. var. θ. — Illig. l. c. var. φ et χ. — Latr. l. c. var. *t* et *u*. — Schoenh. l. c. var. φ et χ. — Gyllenh. l. c. var. *ff*, *gg*. — Herrich-Schaeff. Faun. germ. 128. pl. 5. f. 9. — Steph. Syn. 4. p. 382. var. μ.

Coccinella 10-guttata, Donov. Steph. Nomencl. p. 80.

νν Réseau des élytres brun, brunâtre ou d'un roux brunâtre.

Coccinella guttato-punctata, Linn. Faun. suec. p. 157. 491. — *Id.* Syst. nat. 1. p. 583. 32. — De Vill. C. Linn. Entom. 1. p. 108. 43.

La *Coccinelle noire à 10 points jaunes*, GEOFFR. Hist. t. 1. 330. 19. var.
Coccinella 10 maculata, SCOPOL. Ent. carn. p. 81. 251.
Coccinella 10-pustulata, SCHRANK, in FUESSLY, n. Mag. t. 1. p. 149. 120. var. — *Id.* Faun. boic. 1. p. 467. 484. var. β.
Coccinella 10-guttata minor, SCHALL. in Abhandl. Hall. Gesell. t. 1. p. 263. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1659. 33.
Coccinella punctato-guttata, GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1658. 32.
Coccinella variabilis, PAYK. l. c. var. ι. — ILLIG. l. c. var. ρ, σ, τ. — LATR. l. c. var. p, q, r. — SCHOENH. l. c. var. ρ, ς, τ. — GYLLENH. l. c. var. *z*, *aa*. — STEPH. Syn. 4. 382. var. ν.

ξξ Semblable aux var. μμ ou νν; mais élytres parées vers l'angle apical d'une bordure noire, limitée quelquefois assez près de cet angle, mais prolongée d'autres fois sur le bord externe jusqu'à la bande transversale antémédiaire, en isolant ainsi du bord la tache externe de la rangée du milieu et la postérieure, ou seulement celle-ci.
• ○ Réseau noir plus ou moins dilaté et restreignant ainsi les taches orangées.

Coccinella pantherina, DE GEER, Mem. t. 5. p. 392. 28. — RETZ. Gen. et Spec. p. 172. 1133. — DE TIGNY, Hist. t. 9. p. 57.
Coccinella 10-pustulata, SCHAEFF. Icon. pl. 171. fig. 2, a, b. — HARRER, Beschr. 2e éd. p. 92. 93.
Coccinella similata, WESTMANN, in THUNB. Dissert. acad. IX. p. 112, et ed. gott. p. 122.
Coccinella variabilis, ILLIG. l. c. p. 449 var. ω. — LATR. l. c. var. ν. — SCHOENH. l. c. var. ω. — GYLLENH. l. c. var. *hh*, *ii*. — ERRICH-SCHAEFFER, Faun. germ. 128. pl. 5. f. 10.

Var. K. *Elytres noires, parées chacune de quatre taches d'un jaune rouge ou d'un rouge jaune.*

Obs. Quelquefois, comme nous l'avons fait observer déjà, la couleur foncière des élytres est brune, au lieu d'être noire; les taches des élytres sont alors également plus pâles.

ππ Semblable à la var. ξξ; mais tache externe de la rangée du milieu, nulle.
ρρ Semblable à la var. ξξ; mais tache postérieure nulle.

Var. L. *Prothorax paré sur les côtés d'une bordure flave ou blanche, rétrécie ordinairement d'avant en arrière, et souvent aussi d'une bordure plus étroite au bord antérieur : noir ou noirâtre sur le reste de sa surface. Elytres noires, parées d'une tache subhumérale, lunulée, flave, et d'une ou de deux taches de même couleur, de position variable.*

Obs. Quelquefois la partie noire du prothorax est brune, et dans ce cas on peut distinguer plus ou moins les taches punctiformes décrites dans l'état normal. Les élytres, dans ce cas, ou même quand le prothorax est noir, sont d'un brun de nuance variable.

Var. M. *Prothorax comme dans la variété précédente. Elytres noires, ornées d'une lunule huméral jaune, d'un rouge jaune, flave ou flavescente,*

et souvent d'une transparence ou d'une bordure jaunâtre dans leur périphérie.

Obs. La lunule est tantôt plus ou moins restreinte, tantôt prolongée jusque près de l'écusson.

Coccinella bimaculata, Pontopp. Kurz. Nachricht. p. 203. 20. pl. 16.

Coccinella variabilis, Fabr. Gen. ins. mant. p. 218. 45-46. — *id.* Spec. ins. t. 1. p. 104. 62. — *Id.* Mant. t. 1. p. 60. 85. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 287. 101. — *Id.* Syst. el. 1. p. 380. 130. — De Vill. C. Linn. Entom. t. 1. 115. 61, et t. 4. p. 239. — Rossi, Faun. etr. 1. p. 69. 174. — *Id.* ed. Helw. 1. p. 75. 174. — Oliv. Encycl. méth. t. 6. p. 75. 115. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1046. 90. pl. 7. f. 105. — Panz. Ent. germ. p. 148. 60. — Westmann, in Thunb. Dissert. acad. IX. p. 111, et ed. gott. p. 120. — Illig. Kæf. preuss. p. 449. var. αα, ββ et γγ. — Brahm, Bemerk. *in* Naturf. t. 29. p. 149. 18. — Latr. l. c. var. *x*, *y*, *z*.

Coccinella didyma, Mull. Zool. D. prodr. p. 68. 649.

Coccinella bipustulata, Herbst, Arch. p. 48. 27. pl. 22. f. 22. w. — *Id.* trad. fr. p. 101. 31. pl. 22. f. 22. w.

Coccinella austriaca, Schrank, Beytr. p. 62. — *Id.* Enum. p. 63. — De Vill. Ent. 4. 239.

Coccinella 6-pustulata, Schrank, *in* Fuessly, n. Mag. t. 1. p. 148. var. *a*.

Coccinella marginata, Thunb. nov. Act. upsal. t. 4. p. 10. 17.

Coccinella mutabilis, Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1661. 132.

Coccinella Thunbergii, Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1666. 153. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 84. — Dwigub. Prim. Faun. mosq. p. 76. 102.

Coccinella limbata, Zsch. Mus. Lesk. p. 12. 219. — *Id.* Gmel. C. Linn. Syst. nat. p 1662. 159.

Coccinella unifasciata, Scriba, Journ. p. 276. 160. — *Id.* Beytr. 2. p. 107. 28. pl. 8. f. 14 (indiquée 15 par erreur).

Coccinella lunigera, Brahm. Ins. kal. 1. p. 119. 414.

Coccinella bipunctata, Herbst, Nat. t. 5. p. 345. var. 11. pl. 58. f. 10.

Coccinella marginella, Westman, in Thunb. Dissert. acad. IX. p. 110. ed. gott. p. 120.

Coccinella dispar, Payk. Faun. suec. 2. p. 19. var. ι.

Coccinella varia, Schrank, Faun. boic. 1. p. 465. 483. var. α.

Coccinella lunularis, Marsh. Ent. brit. p. 168. 50.

Coccinella humeralis, Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 163. var. α, β, γ. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 177. *a*.

σσ Semblable à la variété M, mais élytres brunes, au lieu d'être noires.

Obs. Parfois les autres taches de la var. J apparaissent presque indistinctement.

Coccinella austriaca, Schrank, Enum. p. 64. 116. var.

Coccinella 6-pustulata, Schrank, in Fuessly, n. Mag. t. 1. p. 148. var. β.

Coccinella variabilis, Illig. l. c. var δδ. — Latr. l. c. var. *aa*.

Coccinella humeralis, Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 164. 35. var. δ. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 177. var. *b*. — Steph. Syn. 4. 383. — *Id.* Man. 316. 2489.

Coccinella lunæpustulata, Haw. Steph. Nom. p. 80.

ττ Semblable à la var. M, mais élytres d'un testacé brunâtre ou d'un brun flave, parées d'une lunule blanche ou d'un blanc flave.

Obs. Quelquefois on voit nébuleusement indiqués les points noirs décrits dans l'état normal des élytres; d'autres fois on semble distinguer la trace de quelques taches blanchâtres autres que l'humérale.

Coccinella obliterata, SCHRANK, Enum. p. 62. 114?

Coccinella bimaculosa, HERBST, Arch. p. 160. 39. pl. 43. f. 13, e, f. — *Id.* trad. fr. p. 102, 32. pl. 43. f. 13, e, f. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. p. 1658. 122.

Coccinella biguttata, FABR. Mant. ins. 1. p. 59. 72. — *Id.* Ent. syst. 1. 284. 80. — *Id.* Syst. el. 1. p. 374. 100. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. p. 1658. 123. — DE VILL. Ent. 4. 244. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 70. 97. — *Id.* Ent. t. 6. p. 1032. 68. pl. 2. f. 9, a, b. — HERBST, Nat. t. 5. p. 381. 112. pl. 59. f. 8. — PANZ. Ent. germ. p. 143. 40.

Coccinella unifasciata, SCHNEID Mag. p. 180. 36, var. b.

Coccinella dispar, PAYK, Faun. suec. t. 2. p. 20. 18. var. x.

Coccinella variabilis, ILLIG. l. c. var. εε. — LATR. l. c. var. *bb*.

Coccinella humeralis, SCHOENH. Syn. ins. t 2. p. 164. 35. var. ε. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 177. 21. var. *c*. — ERRICH-SCHAEFFER, Faun. germ. 128. pl. 5. f. 5.

Var. N. *Prothorax noir, nébuleux ou obscur, avec une bordure blanchâtre sur les côtés. Elytres unicolores, d'un roux fauve ou d'un roux testacé.*

Coccinella flava, MARSH. Ent. brit. p. 160. 27.

Obs. Dans cette variété, la couleur des élytres est ordinairement moins pâle que dans la précédente, et la lunule subhumérale a disparu. Quand le prothorax est brunâtre au lieu d'être noir, il laisse plus ou moins apercevoir les taches de l'état normal.

Long. 0^m0039 à 0^m0052 (1 3/4 à 2 1/3^l). — Larg. 0^m0027 à 0^m0036 (1 1/4 à 1 2/3^l).

Corps brièvement ovale; convexe ou médiocrement convexe; luisant et pointillé en dessus. *Tête* penchée; marquée, chez la ♀, de quelques impressions légères, peu distinctes dans l'autre sexe; garnie de quelques poils livides sur l'épistome et le labre; ordinairement entièrement flave ou parfois avec l'épistome et le labre en partie nébuleux, et sur la partie postérieure deux taches transversales noires et souvent peu apparentes dans les premières variétés; généralement parée, dans les suivantes, de deux points noirs à la partie antérieure du front et sur le vertex; le plus souvent noire avec deux points d'un flave ou d'un jaune rouge sur le front (♀), ou avec une grande tache transversale de cette couleur dans le milieu de celui-ci (♂). *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un flave roux : celles-là plus ou moins obscures vers l'extrémité. *Prothorax* échancré en devant, avec la partie médiaire de cette échancrure transversale ou légèrement arquée; peu distinctement cilié en devant de cette partie; curvilinéairement

élargi d'avant en arrière; émoussé aux angles antérieurs et postérieurs; à peine rebordé en devant, mais étroitement garni sur les côtés d'un rebord légèrement prolongé après les angles postérieurs, sans rebord au reste de la base; en arc renversé à cette dernière; deux fois et demie aussi large à celle-ci que long dans son milieu; d'un quart moins court à ce dernier que sur les côtés; convexe en dessus; glabre, luisant, finement pointillé. *Ecusson* petit; en triangle subéquilatéral. *Elytres* d'un cinquième ou d'un quart plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois et demie aussi longues que lui; subcurvilinéairement élargies jusqu'aux deux cinquièmes de leur longueur; subarrondies à l'extrémité; étroitement rebordées; convexes ou médiocrement convexes en dessus; à calus huméral médiocrement saillant; chargées d'une ligne élevée ou d'une sorte de pli ordinairement très-apparent, quelquefois cependant peu distinct, naissant près de la suture ou à cette dernière, aux cinq sixièmes de la longueur, et dirigé subtransversalement en s'effaçant graduellement du côté du bord externe, qu'il n'atteint pas, vers les trois quarts de la longueur; colorées ou peintes comme il est dit ci-dessus; à repli incliné. *Dessous du corps* ponctué; noir, le plus souvent avec les côtés, quelquefois en outre le bord postérieur des anneaux, ou parfois même une grande partie de sa surface, d'un fauve livide, d'un roux testacé ou d'un rouge jaune. *Epimères* des médi et postpectus flaves. Partie antéromédiaire du premier arceau ventral obtusément tronquée. *Pieds* d'un roux testacé, d'un roux jaune, d'un jaune rouge ou d'un fauve livide. *Cuisses* parfois nébuleuses ou obscures, principalement dans les dernières variétés.

Cette espèce est commune dans toute la France. On la trouve, ainsi que sa larve, sur les végétaux infestés de pucerons.

Obs. Fabricius le premier donna le nom de *variabilis* à l'une des variétés de cette espèce. Un peu plus tard, Herbst, dans les Archives de Fuessly, imposa cette dénomination à quelques autres; mais Scriba et Schneider ont commencé les premiers avec succès à rattacher à un même type la plupart des variétés désignées sous des dénominations particulières. Illiger enfin, poussant plus loin ce travail, sut réunir sous un même nom spécifique toutes les variétés principales de cette espèce si variable. M. Schoenher, et Gyllenhal à son exemple, ont eu tort de constituer, aux dépens de celle-ci, leur *C. humeralis*.

Cette espèce n'est pas seulement variable dans le dessin de son prothorax et de ses élytres, elle présente encore, suivant les individus, des modifications qui peuvent embarrasser les jeunes entomologistes ou rendre équivoque la place qu'elle doit occuper. Ainsi le pli

situé transversalement vers la partie postérieure des élytres est indistinct chez quelques individus ; le mésosternum, quelquefois en ligne à peu près droite à sa partie antérieure, semble ordinairement entaillé, c'est-à-dire offre un arc ou un angle rentrant très-ouvert ; les plaques abdominales, souvent liées ou presque liées au bord postérieur du premier arceau ventral, en restent d'autres fois plus ou moins éloignées, figurent alors une sorte d'arc légèrement sinueux au côté externe, et se rapprochent de la forme qu'elles ont chez les Adoniates. Malgré leurs variations, la figure particulière de ces plaques, le repli inférieur incliné de près de 45 degrés, concave et formant jusqu'aux épaules une sorte de gouttière renversée, suffisent pour distinguer cette espèce de tous les Coccinellaires précédents.

Genre *Harmonia*, Harmonie ; Nob.

(*Harmonia*, nom mythologique.)

Caractères. *Mésosternum* échancré.

A. Prothorax marqué de points noirs, si ce n'est quelquefois quand les élytres sont à peu près entièrement noires.

B. Prothorax marqué de neuf points noirs au moins.

1. **H. margine-punctata** ; Schaller. *Brièvement ovale ; subdéprimée sur le dos. Dessus du corps roussâtre, d'un flave roux ou d'un flave cendré, avec neuf points noirs au moins sur le prothorax, et huit au plus sur chaque élytre, dont deux moins inconstants fixés au bord extérieur. Dessous du corps et pieds d'un fauve testacé. Sternums, épimères et postépisternums, flaves.*

♂ Tarses antérieurs garnis de ventouses sous leurs deux premiers articles. Cinquième arceau ventral échancré en arc.

♀ Tarses antérieurs sans ventouses en dessous. Cinquième arceau ventral en ligne droite à son bord postérieur.

État normal. *Prothorax* d'un flave pâle ou testacé, marqué de onze taches noires et subpunctiformes, transversalement disposées sur deux rangées en arc renversé, savoir : sept sur la rangée voisine de la base : la médiaire oblongue, située en devant de l'écusson, et trois de chaque côté de celle-ci : la plus voisine ou submédiaire en triangle allongé, moins petite, placée aux deux cinquièmes de l'espace compris entre le milieu et les angles postérieurs : la suivante ou sub-

externe, la plus petite, punctiforme, presque contiguë à la précédente, placée plus près de son sommet que de sa base : l'externe, petite, punctiforme, voisine du bord latéral, aux trois cinquièmes de la longueur ; quatre sur la rangée antérieure : les deux médiaires les plus grosses, ovalaires ou en ovale comprimé, triangulairement disposées avec l'antéscutellaire : les deux autres, petites, punctiformes, situées une de chaque côté, près de celles-ci et un peu plus en avant qu'elles, formant un triangle subéquilatéral avec les subexternes et externes de la rangée basilaire. *Elytres* ornées chacune de huit points noirs : le premier, sur le calus huméral : les deuxième, troisième et quatrième disposés sur une rangée transversale, au tiers ou un peu plus de la longueur : le deuxième non loin de la suture : le quatrième contigu au rebord externe : le troisième entre les deux précédents, soit à égale distance, soit un peu plus rapproché de l'interne : les cinquième, sixième et septième également sur une rangée transversale, aux quatre septièmes ou presque aux deux tiers : le cinquième plus voisin de la suture que le deuxième : le septième contigu, comme le quatrième, au côté interne du rebord extérieur : le sixième, moins rapproché de celui-ci que du cinquième : le huitième, aux quatre cinquièmes environ, à peu près à une égale distance de la suture que du bord externe.

Variations du Prothorax (par défaut).

α Points noirs subexternes de la rangée basilaire, soit effacés, soit liés au submédiaire et confondus avec lui.

Obs. Quelquefois avec cette variation se montre la présence d'un point noir surnuméraire entre l'externe de la rangée antérieure et le subexterne de la postérieure.

Variations du Prothorax (par excès).

β Prothorax offrant, de plus que dans l'état normal, le point surnuméraire indiqué dans l'observation précédente.

γ Points noirs du prothorax dilatés et au moins en partie liés entre eux.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Elytres d'un flave cendré, sans taches.*

Obs. Généralement, dans cette variété ainsi que dans les suivantes, les élytres sont plus pâles dans leur périphérie.

Var. B. *Elytres d'un flave cendré ou d'un flave tirant sur le fauve, marquées d'un point marginal noir ou noirâtre.*

α Le quatrième ou externe de la première rangée.

β Le septième ou externe de la seconde rangée.

Var. C. *Elytres, soit d'un flave cendré ou d'un flave tirant sur le fauve, avec quelques taches plus pâles plus ou moins apparentes, soit d'un roux flave ou jaune, ou d'un fauve roux avec des taches blanchâtres très-marquées ; notées à leur bord externe de deux points noirs ou noirâtres (les quatrième et septième de l'état normal).*

Obs. Les taches ou espaces pâles, au lieu de représenter, comme le dit Gyllenhal, les points noirs de l'état normal, sont les intervalles existants entre ces points, qui sont réduits à des taches d'un roux fauve plus ou moins vif, souvent dilatées et quelquefois divisées longitudinalement par les nervures blanchâtres des élytres.

Coccinella 4-punctata, Pontopp. Nachr. d. naturh. p. 203. pl. 16. — Goeze, Ent. Beytr. 1. p. 240. 19 *bis.*

Coccinella marginella, Muller, Zool. D. prod. p. 66. 619. — Goeze, Ent. Beytr. 1. p. 240. 20.

Coccinella margine-punctata, Schaller, Abhandl. d. hall. Gesell. t. 1. p. 260. — Fab. Mant. 1. p. 53. 8. — *Id.* Ent. syst. 1. 268. 11. — *Id.* Syst. el. 1. 358. 16. — De Vill. C. Linn. Entom. t. 4. p. 240. — Zsch. Mus. Lesk. 10. 184. obs. — Scriba, Journ. p. 184. 144. — Panz. Ent. germ. p. 133. 5. — *Id.* Faun. germ. 79. 1. — Illig. Kæf. preuss. p. 438. α. — Lat. Hist. nat. t. 12. p. 61. 26. a. — Schöenh. Syn t. 2. 156. — Redtenb. Tent. p. 27. 22. — *Id.* in Germar's, Zeitsch. t. 5. p. 130. 22.

Coccinella albida, Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1646. 56.

Coccinella notata, Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 51. 14.

Coccinella 16-punctata, Roenbeck in Fallen, Obs. entom. p. 10. var. β. — Herbst, Natürs. t. 3. p. 323. 78. 2e var. — Gyllenh. Ins. suec. 4. p. 151. var. b.

Var. D. *Elytres d'un flave tirant sur le fauve ou d'un fauve flave, avec quelques taches et souvent le bord externe plus pâles ; marquées des quatrième, septième et de quelques-uns des autres points noirs indiqués dans l'état normal.*

Obs. Ce sont ordinairement les internes de chaque rangée, c'est-à-dire les deuxième et cinquième, qui, après les deux externes, sont les moins sujets à manquer ; ensuite, d'une manière variable, le postérieur, les intermédiaires des deux rangées ou l'huméral. Les points peu marqués sont indiqués chacun par une tache d'un brun fauve ou d'un fauve brunâtre.

Etat normal.

Coccinella sedecim-punctata, Fabr. Spec. 1. 100. 41. — *Id.* Mant. 1. 58. 59. — *Id.* Ent. syst. 1. 280. 65. — *Id.* Syst. el. 1. 370. 81. — Herbst, Arch. p. 44. 16. pl. 22. f. 6. — *Id.* trad. fr. p. 99. 13. pl. 22. f. 6. f. — *Id.* Naturs. t. 5. p. 322. 78. pl. 57. f. 10. — De Vill. C. Linn. Entom. t. 1. 107. 36, et t. 4. p. 227. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 66. 83. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1027. 60. pl. 6. f. 84. — Schneid. Mag. p. 55. 17. a. — Roenbeck, *in* Fallen, Obs. ent. p. 9. — Petagn. Inst. entom. 1. p. 182. 20. — Panz. Ent. germ. p. 140. 31. — *Id.* Faun. germ. 79. 2. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 151. 6.

Coccinella margine-punctata, Illig. Kæf. preuss. p. 438. β. — Latr. Hist. t. 12. p. 61.

26. var. b. — STEPH. Syn. t. 4. p. 379. 11. — *Id.* Man. p. 315. 2483. — REDTENB. Tent. p. 27. 22. — *Id. in* GERMAR's, Zeitsch. t. 5. p. 130. 22.

Variations des Elytres (par excès).

Var. E. *Elytres d'un flave fauve ou d'un fauve sale ou cendré, parfois d'un fauve rouge ou rougeâtre, marquées chacune de huit taches punctiformes, noires ou brunes, quelquefois en partie presque liées ensemble.*

Obs. Les points noirs, en se dilatant et en se transformant par là en espèce de taches, semblent souvent l'avoir fait aux dépens de leur couleur, qui a perdu alors l'intensité qu'elle avait dans l'état normal. Le reste de la surface des élytres paraît s'être enrichi de cette matière colorante, et se montre généralement d'un fauve sale ou d'une teinte moins claire que dans les variétés précédentes.

Coccinella margine-punctata, ILLIG. Kæf. preuss. p. 439. var. γ. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 61. var. *c.* — SCHOENH. Syn. ins. p. 156. var. γ.
Coccinella 16-punctata, SCHNEID. Mag. p. 156. var. b. — HERBST, Naturs. t. 5. p. 322. 78. var. 1.

Long. 0^m,0056 à 0^m,0075 (2 1/2 à 3^l). Larg. 0^m,0039 à 0^m,0052 (1 3/4 à 2 $1/3^l$).

Corps ovale ou brièvement ovale ; médiocrement convexe. *Tête* penchée ; flave ou d'un flave cendré ; parée de deux rangées longitudinales de points noirs dont les postérieurs moins petits, ordinairement au nombre de quatre pour chaque rangée, quelquefois seulement de trois ou de deux, par la disparition de quelques-uns, d'autres fois en partie liés ensemble et formant alors deux lignes plus ou moins interrompues. *Palpes maxillaires* et *Antennes* flaves ou d'un flave fauve, parfois obscurs à l'extrémité. *Prothorax* échancré en devant, avec la partie médiaire de cette échancrure presque en droite ligne ou à peine arquée ; à angles de devant peu émoussés, subarrondi aux postérieurs ; curvilinéairement élargi d'avant en arrière sur les côtés ; en arc faiblement bissinueux à la base ; deux fois et demie aussi large à celle-ci que long sur les côtés ; à peine plus court à ceux-ci que dans le milieu ; sensiblement relevé en rebord latéralement et jusqu'à l'angle rentrant de l'échancrure antérieure ; faiblement convexe en dessus ; légèrement pointillé ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* en triangle subéquilatéral, un peu moins long que large ; d'un flave cendré. *Elytres* d'un cinquième plus larges en devant que le prothorax à la base ; trois fois aussi longues que lui dans son milieu ; arrondies aux épaules ; subrectilinéairement élargies ensuite jusqu'à la moitié de leur longueur, largement en ogive renversée à l'extrémité ; peu ou point émoussées à l'angle sutural ; munies latéralement depuis l'épaule d'un rebord graduellement affaibli ; très-légèrement et assez lar-

gement relevées en rebord postérieurement; subdéprimées ou faiblement convexes sur le dos jusqu'aux deux tiers de la longueur, subcurvilinéairement déclives postérieurement et sur les côtés; chargées d'un calus huméral médiocrement saillant; moins superficiellement et moins finement pointillées que le prothorax; colorées et peintes comme il a été dit; offrant de chaque côté sur leur repli deux taches noires correspondantes aux deux points externes de la page supérieure. *Dessous du corps* marqué de points donnant chacun naissance à un poil livide assez court; fauve, d'un fauve roux ou d'un fauve testacé, avec le milieu du ventre parfois plus obscur. Sternums, épimères et épisternums du postpectus, flaves. Mésosternum faiblement échancré. *Pieds* entièrement d'un fauve roux ou testacé.

Cette espèce est commune sur les pins, ainsi que sa larve.

Obs. Sa taille; son prothorax marqué au moins de neuf points noirs; les deux points marginaux des élytres; ses épisternums du postpectus, flaves; le dessous de son corps roussâtre, la distinguent facilement de toutes les espèces voisines.

Disposition des points noirs des élytres : 1, 3, 3, 1.

BB. Prothorax marqué de sept points noirs, au plus.

2. **H. impustulata**; Linn. *Ovale, médiocrement convexe. Tantôt flave ou rose en dessus, avec sept points noirs sur le prothorax, et huit, dont six disposés par paires, sur chaque élytre (l'externe postérieur au moins toujours lié à son voisin); tantôt noire avec les côtés du prothorax et parfois quelques taches sur les élytres, flaves. Dessous du corps noir. Médiépimères et pieds de couleur variable.*

♂ Tarses antérieurs garnis de petites ventouses sous leurs deux premiers articles. Cinquième arceau ventral en arc rentrant à son bord postérieur.

♀ Tarses antérieurs sans ventouses, en dessous. Cinquième arceau ventral en ligne droite ou sans échancrure à son bord postérieur.

État normal. *Prothorax* rosé, d'un flave rosé ou flavescent; marqué de sept taches noires, savoir : une petite, punctiforme, près de la base, au devant de l'écusson : quatre lancéolées, disposées en demi-cercle au devant et sur les côtés de la précédente : deux punctiformes, placées une de chaque côté près des angles postérieurs. *Elytres* rosées, d'un flave rosé ou flavescentes; à suture noire et graduellement d'une manière moins étroite dans le milieu de la longueur; marquées chacune de huit points noirs : les premier et deuxième for-

mant une paire placée près de la base : le premier, ou interne, brièvement ovale, moins rapproché de la suture que du deuxième ou externe : celui-ci situé sur le calus, allongé, oblique, presque en forme de triangle renversé : les quatrième et cinquième parialement placés au tiers de la longueur, en carré allongé : le quatrième ou externe voisin du bord extérieur, séparé par un espace plus étroit du troisième, dont le côté interne arrive à peine à la moitié de la largeur : le cinquième ordinairement le plus gros, en ovale ou en triangle transversal irrégulier, situé vers le milieu de la longueur, à peine aussi rapproché de la suture que le premier, et dépassant à peine le milieu de la largeur à son côté externe : les sixième et septième parialement placés aux deux tiers de la longueur, unis postérieurement par l'extrémité du prolongement de chacun d'eux, imitant une sorte de V dont la branche externe est dilatée antérieurement, ou en d'autres termes, le septième, aussi rapproché du bord externe que le quatrième, arrondi, postérieurement prolongé en une ligne obliquement dirigée de dehors en dedans : le sixième, plus petit, prolongé en une ligne oblique dirigée de dedans en dehors et convergente à son extrémité avec la précédente : le huitième, arrondi, situé aux quatre cinquièmes de la longueur, de moitié plus rapproché de la suture que le cinquième.

Variations du Prothorax (par excès).

α. *Taches disposées en demi-cercle, en partie au moins liées entre elles ou à l'antéscutellaire.*

Obs. Cette variété ne se montre généralement que chez les individus offrant les points noirs des élytres en partie liés entre eux ; rarement quand les élytres offrent l'état normal.

Coccinella impustulata, ILLIG. Kæf. pr. p. 460. var. β, etc.

β. *Taches disposées en demi-cercle, toutes unies entre elles et à l'antéscutellaire, et dilatées de manière à ne laisser que deux sortes de points près du milieu de la base, et une ligne longitudinale entre les deux taches antéro-médiaires, flaves.*

Obs. Ordinairement alors les points noirs des élytres sont aussi, en partie au moins, liés entre eux.

Coccinella impustulata, ILLIG. l. c. p. 460. var. γ, etc.

γ. *Semblable à la précédente, mais offrant de plus les taches basilaires du demi-cercle unies à la tache externe.*

δ. *Points disposés en demi-cercle, dilatés de telle sorte qu'ils ne font*

plus avec l'antéscutellaire qu'une seule tache noire, quelquefois en partie divisée longitudinalement par une ligne flave, étroite.

Obs. Le prothorax, excepté cette dernière ligne, quand elle existe, est donc noir, sauf une étroite bordure antérieure, et une bordure latérale plus large, sur laquelle apparaît le point noir externe. Cette variété, comme les suivantes, n'est généralement propre qu'aux individus à élytres noires, au moins en presque totalité.

Coccinella impustulata, ILLIG. l. c. p. 460. var. θ, etc.

ε. *Semblable à la précédente, mais offrant en outre les points externes liés à la tache discale.*

Coccinella impustulata, SCRIBA, Beytr. p. 103. 24. pl. 8 f. 11. — ILLIG. Kæf. preuss. p. 460. var. ι, etc.

γ. *Prothorax noir, avec une bordure latérale flave, prolongée sur les côtés de la base, et une bordure antérieure également flave parfois interrompue dans son milieu.*

Coccinella impustulata, ILLIG. l. c. p. 461. var. κ. — HERRICH-SCHÆFFER, Faun. germ. 128. pl. 6. f. 2, etc.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Un ou plusieurs points des élytres faisant défaut.*

Obs. C'est ordinairement le sixième qui est le plus sujet à manquer dans les cas assez rares de cette variation par défaut. Les points qui restent sont alors ordinairement plus petits.

Etat normal.

La *Coccinelle à bordure*, GEOFFR. Hist. t. 1. p. 326. 12.

Coccinella rosea, DE GEER, Mem. t. 5. p. 378. 11. — RETZ. Gen. et Spec. p. 170. 1115.

Coccinella 16-punctata, SCOPOL. Ent. carn. p. 77. 240. — SCHRANK, Enum. p. 57. 106. — *Id.* Faun. boic. 1. 459. 472.

Coccinella 16-maculata, FABR. Mant. 1. 58. 60. — *Id.* Syst. el. 1. 370. 82. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. 1654. 94. — DE VILL. C. LINN. Entom. t. 4. p 243. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 66. 84. — WESTMAN, *in* THUNB. Dissert. acad. p. 109, et ed. gott. p. 119.

Coccinella conglobata, FOURCR. Ent. par. 1. 146. 12. — ROSSI, Faun. etr. 1. 64. 161. — *Id.* ed. Helw. 1. p. 68. 161. — SCRIBA, Journ. p. 190. 150. — HERBST, Naturs. t. 5. p. 355. var. 1. — STEPH. Syn. t. 4. p. 385. 22. — *Id.* Man. p. 316. 2493.

Coccinella impustulata, ILLIG. Kæf. preuss. p. 459. 34. α. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 54. 69. — SCHOENH. Syn. ins. 2. p. 188. 104. α. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 179. 23. — REDTENB. Tentam. p. 28. 25. — *Id.* in GERMAR's, Zeitschr. t. 5. p. 131. 25.

Var. B. *Le point subdiscal ou le cinquième des élytres lié à la bordure suturale noire.*

Obs. Cette sorte point noir est généralement celui qui sort le premier de son état normal.

Coccinella gemella, Herbst, Arch. p. 44. 12. pl. 22. fig. 7. g. — *Id.* trad. fr. p. 99. 14. pl. 22. fig. 7. g. — Brahm, Ins. kal. p. 171. 571.
Coccinella conglobata, Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 69. 93.
Coccinella 18-*maculata*. Westm. *in* Thunb. Diss. acad. IX. p. 109?—*Id.* ed. gott. p. 119?
Coccinella impustulata, Illig. Kæf. preuss. p. 460. var. β. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 69. var. *b.* — Schoenh. Syn. ins. 2. p. 189. var. β. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 180. var. *b.*
Coccinella 16-*maculata*, Oliv. Entom. t. 6. p. 1028. 6. pl. 4. fig. 46, *a*, *b.*

Var. C. *Taches ou points noirs des élytres en partie confluents.*

Coccinella 18-*punctata*, Scopol. Ent. carn. p. 77. 241. — Goeze. Ent. Beytr. 1. p. 236. — Westman, *in* Thunb. Dissert. acad. IX. p. 119?
Coccinella 16-*maculata*, Schneid. Mag. p. 156. 18. var. b et c.
Coccinella conglobata, Schrank, Enum. p. 59. 109. — De Villers, C. Linn. Entom. 1. p. 105. 28. — Brahm, Ins. kal. p. 50, 165 et p. 217. 725. — Fabr. Ent. syst. 1. p. 282. 76. — *Id.* Syst. el. 1. p. 373. 94. — Herbst, Naturs. t. 5. p. 353. 89. pl. 58. f. 14. — Panz. Ent. germ. 142. 39. — Payk, Faun. suec. 2. p. 30. 31. — Cederh. Faun. ingr. prod. p. 53. 164. — Walck. Faun. par. 1. p. 117. 21. — Steph. Syn. t. 4. 385. var. β.
Coccinella impustulata, Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 180. var. c.

Var. D. *Taches ou points noirs des élytres tous contigus.*

Coccinella conglobata, Laichart. Tyr. ins. 1. p. 124. 8. — Steph. Syn. t. 4. p. 385. var. γ.
Coccinella impustulata, Illig. Kæf. preuss. 460. var. γ. — Latr. Hist. nat. 12. p. 69 var. *c.* — Schoenh. Syn. ins. 2. p. 189. var. γ.

Var. E. *Elytres noires, avec quelques taches flaves ou d'un flave rosé, ou même avec une seule.*

Obs. C'est ordinairement vers la base, le bord extérieur et l'extrémité, que la matière noire semble trouver le plus d'obstacles à s'étendre. Les taches flaves qui résultent des espaces qu'elle n'a pas envahis sont variables de position et d'étendue, mais en général ces derniers vestiges de la couleur foncière sont étroits et restreints.

Coccinella conglobata, Herbst, nat. t. 5. p. 356. 3e var. pl. 58. fig. 15.
Coccinella impustulata, Illig. Kæf. preuss. p. 460. var. δ, ε, ζ. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 69 et 70. var. *d*, *e*, *f.*

Var. F. *Elytres entièrement noires.*

Coccinella impustulata, Linn. Syst. nat. 1. 584. 40. — Muller, Linn. Natursyst. t. 5. 1. p. 160. 40. — Fabr. Syst. ent. p. 85. 43. — *Id.* Spec. ins. 1. p. 103. 58. — *Id.* Mant. 1. p. 60. 80. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 286. 92. — *Id.* Syst. el. 1. p. 376. 112. —

Goeze, Ent. Beytr. 1. p. 231 40. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1660. 40. — De Vill. C. Linn. Entom. 1. p. 111. 53. — Scriba, Beytr. p. 103. 24. pl. 8. f. 11. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 73. 109. — Panz. Faun, germ. p. 146. 51? — Towns. Voy. t. 3. p. 167. — Payk. Faun. suec. 2. p. 31. 32. (excepté la variété n'ayant que les angles du prothorax flaves). — Illig. Kæf. preuss. p. 460. var. η, θ, ι, κ. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 70. var *g*, *h*, *i*, *j*. — Tigny, Hist. nat. t. 9. p. 54. — Brahm, Bemerk. *in* Naturf. t. 29. p. 149. 18. — Schoenh. Syn. ins. 2. p. 189 et 190. var. η, θ, ι et κ. — Gyllenh. Ins suec. t. 4. p. 18 var. *d* (excepté celle à angles du prothorax seulement flaves).

Coccinella flavipes, Westm. *in* Thunb. Dissert. IX. p. 110, et ed. gott. p. 120.

Coccinella vidua, Oliv. Entom. t. 6. p. 1040. 79. pl. 6. fig. 55.

Long. 0m0034 à 0m0045 (1 1/2 à 2l). Larg. 0m0025 à 0m0033 (1 1/5 à 1 1/2l).

Corps ovale; médiocrement convexe. *Tête* penchée; pointillée; flave, d'un flave rosat ou d'un flave livide; parée à sa partie postérieure d'un bandeau noir, généralement plus développé et plus sensiblement bidenté chez les ♀ des premières variétés, et dans les deux sexes des dernières; longitudinalement marquée de deux rangées de très-petits points ou traits obscurs, souvent peu ou point apparentes chez les individus à état normal, ordinairement transformées, chez les ♀ des variétés obscures, en lignes noires, souvent en partie unies l'une à l'autre ou confondues en une seule bande longitudinale. Joues flaves. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un flave testacé, à extrémité souvent obscure. *Prothorax* échancré en devant, avec la partie médiaire de cette échancrure transversalement droite ou à peine arquée; à angles antérieurs peu émoussés, subarrondi aux postérieurs; subcurvilinéairement élargi; relevé sur les côtés d'avant en arrière, formant latéralement un rebord, moins étroit près des angles de devant et prolongé jusqu'à l'angle rentrant de l'échancrure antérieure; en arc bissubsinneux à la base; deux fois et demie environ aussi large à celle-ci que long sur les côtés; à peine moins court dans le milieu qu'à ceux-ci; médiocrement convexe, légèrement pointillé; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* en triangle subéquilatéral; noir; ponctué. *Elytres* d'un quart ou d'un cinquième plus larges en devant que le prothorax à sa base; trois fois et demie à quatre fois aussi longues que lui dans son milieu; faiblement arrondies aux épaules; en ovale tronqué ou subcurvilinéairement élargies jusqu'à la moitié de leur longueur, et en ogive renversée dans leur seconde moitié; relevées latéralement en un rebord peu large, formant aux épaules une gouttière graduellement affaiblie en se rapprochant de l'extrémité; médiocrement convexes en dessus; moins superficiellement et moins

finement ponctuées que le prothorax; chargées d'un calus huméral médiocrement saillant; ordinairement flaves ou rosées, avec la suture et huit taches noires, dont les sixième et septième au moins, toujours unies, quelquefois noires avec quelques taches flaves, ou même entièrement noires. *Dessous du corps* noir, luisant. Epimères du médipectus blanches dans les variétés claires, noires chez les individus à élytres noires. *Mésosternum* échancré à peu près jusqu'au tiers de sa longueur. *Pieds* testacés ou d'un flave testacé dans les premières variétés, avec les cuisses, surtout les postérieures, souvent plus ou moins obscures sur le milieu de l'arète supérieure, et d'une manière ordinairement moins indistincte ou plus marquée chez les ♀ ; offrant communément chez celles-ci les cuisses et les jambes noires en totalité, ou du moins en majeure partie, dans les variétés à élytres noires ; mais plus claires ou parfois seulement tachées de noir dans les ♂. *Tarses* toujours roussâtres ou d'un flave fauve.

Cette espèce n'est pas rare dans les environs de Lyon. Elle est plus commune dans les parties moins tempérées ou plus septentrionales. On la trouve quelquefois en grand nombre, pendant l'hiver, sous l'écorce des vieux chênes.

Obs. Les individus qui sont à l'état normal ou dans un état voisin de celui-ci, sont faciles à distinguer de tous les autres Coccinelliens, par le nombre des taches du prothorax, la couleur des élytres, le nombre ou la disposition des points noirs dont celles ci sont parées. Les variétés en deuil offrent plus de difficultés. On pourrait, si l'on n'y prenait garde, les confondre avec les variétés semblables de la *Cocc. hieroglyphica.* Il est même évident que plusieurs écrivains distingués se sont laissé tromper par cette ressemblance de couleur. Ainsi, la *Cocc. impustulata* de Schneider et de M. Stephens, la variété λ d'Illiger, la dernière variété mentionnée par Paykull et Gyllenhal, n'ayant que les angles antérieurs du prothorax flaves, doivent être rapportées à notre *Cocc. hieroglyphica.*

Il ne serait pas impossible que Fabricius eût aussi confondu quelques individus de celle-ci, à élytres noires, avec sa *Cocc. impustulata ;* car après avoir, dans ses premiers ouvrages, caractérisé cette dernière par ces mots : *thoracis latera flava, puncto nigro*, il rectifie de la manière suivante cette phrase, dans son Entomologia systematica : *thoracis margo flavus, interdum puncto nigro.* Ce qui donnerait à notre supposition plus de probabilité, c'est que l'entomologiste danois n'a pas plus que les auteurs précités indiqué les variétés de la *Cocc. hieroglyphica*, chez lesquelles la matière noire a usurpé la totalité ou la

presque totalité des élytres; ces variétés, cependant, qui, dans notre pays, ne sont pas aussi rares que la *Cocc. impustulata*, décrite par Linné, se rencontrent aussi en Allemagne et en Suède. Cette variété de l'espèce qui nous occupe a les parties antérieure et latérales du prothorax parées d'une bordure flave. Sur la bordure latérale apparaît généralement, soit isolé, soit plus rarement lié à la couleur du disque, le point externe indiqué dans l'état normal. L'absence de ce point noir, sur tous les individus trouvés par lui, avait avec raison fait naître des doutes dans l'esprit de Schneider, sur l'identité de sa *Cocc. impustulata* avec celle de Linné. Quelquefois cependant ce point noir disparaît lui-même par l'envahissement plus considérable de la matière noire, et, dans ce cas, la bordure antérieure, plus rétrécie, se trouve parfois interrompue dans son milieu; mais la latérale se conserve entière sur une largeur à peu près uniforme, et se prolonge même sur une partie des côtés de la base.

La tête, chez les variétés de notre *H. impustulata* les plus éloignées du type, ne nous a paru jamais (si ce n'est accidentellement) entièrement noire, comme elle l'est dans les variétés en deuil de la *Cocc. hieroglyphica*. Elle conserve toujours près des yeux, et souvent sur le milieu du front, des parties flaves. Son corps plus large, moins convexe; ses élytres munies d'un rebord moins étroit et en gouttière, ayant leur repli incliné, contribuent encore à la faire reconnaître; mais le caractère qui suffit à lui seul pour empêcher toute équivoque, consiste dans l'échancrure très-visible du mésosternum, caractère qui ne se retrouve dans aucune espèce du genre Coccinella, tel que nous l'avons réduit.

3. **H. Doublieri**; Nob *Ovale, médiocrement convexe; d'un flave rosé en dessus, avec sept points noirs sur le prothorax, et neuf sur chaque élytres; les six premiers de ceux-ci disposés par paires : l'huméral inférieurement et obliquement prolongé au côté interne : ceux de la troisième paire, unis en un demi-cercle, de l'extrémité interne duquel part un prolongement dirigé vers l'écusson. Dessous du corps fauve.*

♂ Tarses antérieurs légèrement garnis d'espèces de petites ventouses sous leurs deux premiers articles. Cinquième arceau ventral faiblement en arc rentrant à son bord postérieur.

♀ Tarses antérieurs sans espèces de petites ventouses en dessous. Cinquième arceau ventral en ligne droite à son bord postérieur.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* flave ou d'un flave orangé : marqué de sept points noirs disposés en quinconce sur deux lignes transversales : celle

de devant composée de quatre : les deux externes ronds et rapprochés des bords latéraux vers les deux tiers de la longueur : les deux médiaires obtriangulaires, à peine distants d'un tiers du bord antérieur : celle de derrière formée de trois : les deux externes triangulaires, liés au bord postérieur, au devant du milieu de chaque élytre : celui du milieu, antéscutellaire, plus petit, non attenant à la base. *Elytres* flaves ou d'un flave orangé ; à rebord sutural noirâtre ; parées chacune de neuf taches ou points noirs : le premier rond, au cinquième de la longueur, vers le tiers interne de la largeur : le deuxième, sur le calus huméral, prolongé en ligne oblique, rapprochée à son extrémité de la partie postéro-interne du précédent : les troisième et quatrième brièvement ovales, placés au tiers de la longueur, transversalement à côté l'un de l'autre : le quatrième ou externe voisin du bord extérieur : le troisième n'arrivant pas ou arrivant à peine à la moitié de la largeur : les cinquième et sixième situés aux trois cinquièmes de la longueur, réunis par une ligne courbe, transformés ainsi en un demi-cercle dirigé en avant, occupant presque la moitié interne de la largeur, très-voisin de la suture d'une part, et émettant de cette extrémité, représentée par le cinquième point, une ligne ou un trait graduellement plus étroit, qui remonte le long de la suture jusqu'au quart ou au cinquième antérieur, ou même jusque vers l'écusson : les septième, huitième et neuvième, disposés sur une rangée un peu obliquement dirigée d'avant en arrière, de dehors en dedans ; le septième presque lié au bord externe, plus large près de ce dernier, presque en forme de bec d'aigle transversalement placé : le huitième ou intermédiaire en forme de ligne ou de trait court, un peu oblique, rétréci d'arrière en avant : le neuvième ou postérieur, rond, ovale, aussi rapproché de la suture que le premier.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Arc noir servant à unir les cinquième et sixième points, plus ou moins interrompu ou effacé.*

Variations des Elytres (par excès).

Var. B. *Arc noir lié au troisième point, c'est-à-dire à l'interne de la seconde rangée. Trait juxta-sutural partant du cinquième point, ordinairement prolongé jusqu'à la suture.*

Var. C. *Arc noir lié au troisième point d'une part, et au huitième ou intermédiaire de la rangée postérieure de l'autre. Trait juxta-sutural ordinairement prolongé jusqu'à l'écusson.*

Var. D. *Semblable à l'une des var. précédentes, mais offrant en outre quelques-uns des autres points liés ou presque liés entre eux.*

Long. 0m,0033 à 0m,0037 (1 1/2 à 1 3/4l). — Larg. 0m,0025 à 0m,0028 (1 1/8 à 1 1/3l).

Corps brièvement ovale; convexe ou médiocrement convexe, flave ou d'un flave orangé, luisant en dessus. *Tête* très-penchée; pointillée; marquée à sa partie postérieure de deux points ou taches noires (♀), généralement effacées dans le ♂; offrant parfois en outre, surtout chez les premières, les traces presque indistinctes de deux rangées longitudinales de très-petits points noirs. *Palpes maxillaires* et *Antennes* d'un flave orangé. *Prothorax* échancré en devant, avec la partie médiaire légèrement arquée et ciliée; émoussé aux angles de devant, subarrondi à ceux de derrière: les premiers presque rectangulairement, les seconds un peu obtusément ouverts; subcurvilinéairement et médiocrement élargi d'avant en arrière sur les côtés; relevé latéralement en rebord, et plus étroitement au côté interne des angles antérieurs; en arc renversé et sans rebord, à la base; deux fois et demie aussi large à cette dernière que long dans son milieu; à peine moins court sur les côtés qu'à celui-ci; convexe en dessus; aussi finement et aussi superficiellement pointillé que la tête; lisse, luisant; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* en triangle subéquilatéral ou un peu moins long qu'il n'est large à la base; concolore; pointillé. *Elytres* d'un cinquième plus large en devant que le prothorax à son bord postérieur; trois fois au moins aussi longues que lui dans son milieu; subarrondies à l'angle huméral; en ovale court tronqué en devant; subarrondies ou largement en ogive renversée à l'extrémité; peu distinctement rebordées latéralement, mais sensiblement relevées sous l'épaule en une gouttière moins prononcée postérieurement; convexes ou médiocrement convexes en dessus; moins finement et moins superficiellement pointillées que le prothorax; chargées d'un calus huméral assez apparent; colorées et peintes comme il a été dit. *Repli* incliné. *Dessous du corps* ponctué; parcimonieusement et assez brièvement pubescent; d'un roux fauve, avec les postépisternums et les côtés du ventre un peu plus pâles, et les épimères des médi et postpectus, flaves. *Mésosternum* échancré jusqu'au tiers de sa longueur. *Plaques abdominales* en forme de V un peu ouvert. *Pieds* entièrement d'un roux jaune.

Cette espèce est méridionale. Elle m'a été donnée par M. Foudras. Je l'ai prise à la fin de mai, sur les tamariscs qui se trouvent à Montredon, près de Marseille. Je l'ai dédiée à M. Doublier.

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec l'*H. impustulata;* mais elle est

plus petite, moins ovale ou plus hémisphérique ; elle a, vers le milieu de la longueur des élytres et dans la moitié interne de celle-ci, un demi-cercle noir au lieu d'une tache en ovale transversal. Cet arc et les autres différences que présente le dessin de ses élytres, suffisent pour la distinguer de sa voisine. Elle a d'ailleurs le dessous du corps fauve, et n'offre généralement à la partie postérieure de la tête, que deux points noirs au plus, au lieu d'une bande échancrée.

AA. Prothorax n'offrant pas de points noirs.

4. **H. duodecim-pustulata**; Fabr. *Brièvement ovale. Dessus du corps noir. Prothorax paré en devant d'une étroite bordure flave, faiblement tridentée et prolongée sur les côtés, en se rétrécissant, presque jusqu'aux angles postérieurs. Elytres ornées chacune de six taches flaves : trois marginales dont la dernière apicale, liées à une bordure extérieure flave : trois internes, subcirculaires, sur une rangée longitudinale, et en quinconce avec les précédentes. Trochanters, tarses et partie au moins des jambes, testacés.*

♂ Tarses antérieurs garnis de ventouses sous leurs deux premiers articles. Cinquième arceau du ventre sensiblement échancré en arc renversé. Tête flave avec une bordure noire étroite et parfois peu apparente à sa partie postérieure. Epimères du médipectus flaves. Pieds antérieurs et intermédiaires entièrement testacés, sauf parfois une tache obscure sur les cuisses intermédiaires. Bordure antérieure du prothorax ordinairement moins étroite.

♀ Tarses antérieurs sans ventouses en dessous. Cinquième arceau ventral coupé en ligne droite à son bord postérieur. Tête noire avec le labre bordé de flave ou de testacé. Epimères du médipectus noires. Toutes les cuisses noires, au moins en majeure partie. Bordure antérieure du prothorax très-étroite, parfois presque nulle.

État normal. *Prothorax* noir, paré en devant d'une bordure flave, étroite derrière l'échancrure, dilatée aux angles de devant en forme de tache irrégulièrement quadrangulaire dont l'angle postéro-interne est ouvert, et dont le côté postérieur échancré se prolonge presque jusqu'aux angles postérieurs en se rétrécissant graduellement en se rapprochant de ceux-ci : cette bordure offrant trois dents dirigées en arrière dont la médiaire souvent peu prononcée, et enclosant ainsi de trois côtés la partie noire, qui est faiblement bilobée en devant dans sa partie moyenne et obliquement coupée sur les externes. *Elytres* noires, ornées d'un rebord externe et chacune de six taches,

flaves ou d'un blanc flaves, savoir : trois subarrondies, presque également voisines de la suture, disposées sur une rangée longitudinale : la première, plus petite, à la base : la deuxième aux deux cinquièmes : la troisième, plus grosse que la première et ordinairement un peu moins que la deuxième, située un peu après les deux tiers : trois marginales et liées à une bordure extérieure étroite et également flave : la première oblongue, prolongée depuis l'épaule presque jusqu'au tiers : la deuxième, sémi-circulaire, vers la moitié de la longueur : la dernière en ovale transversal, apicale, voisine de l'angle sutural.

Coccinella 12-pustulata, Oliv. Encyc. meth. t. 6 p. 78. 128. var. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1054. 104. pl. 7. f. 113. — Fabr. suppl. p. 80. 110-111. — *Id.* Syst. el. 1. p. 385. 150.

Long. 0m,0033 à 0m,0039 (1 1/2 à 1 3/4l). — Larg. 0m,0025 à 0m,0031 (1 1/5 à 1 2/5).

Corps brièvement ovale, plus large un peu après le milieu ; pointillé et luisant en dessus. *Tête* très-penchée ou subperpendiculaire ; garnie de poils livides sur l'épistome et moins clairsemés sur le labre ; colorée d'une manière variable suivant le sexe. Joues flaves. *Antennes* et *Palpes maxillaires* flaves, d'un flave testacé ou d'un flave livide, à extrémité ordinairement obscure. *Prothorax* très-échancré en devant, avec la partie médiaire de cette échancrure transversale ou à peine arquée ; à angles antérieurs assez prononcés, à angles postérieurs un peu obtus ; élargi d'avant en arrière sur les côtés, et d'une manière moins droite ou plus courbe près des angles antérieurs que des postérieurs ; garni latéralement d'un rebord étroit prolongé en s'affaiblissant jusqu'à la sinuosité de l'échancrure antérieure, et à peine apparent après les angles de derrière ; en arc renversé et sans rebord à la base ; près de trois fois aussi large à celle-ci que long sur les côtés ; presque aussi long à ceux-ci que dans le milieu ; convexe en dessus ; coloré comme il a été dit. *Ecusson* noir ; pointillé ; en triangle moins long que large. *Elytres* d'un sixième plus larges en devant que le prothorax à sa base ; trois fois environ aussi longues que lui ; offrant un angle émoussé aux épaules ; subcurvilinéairement élargies jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur, arrondies à l'extrémité ; garnies d'un rebord assez large, presque plane, translucide ; médiocrement convexes en dessus ; à calus huméral apparent ; ponctuées d'une manière moins fine que le prothorax ; colorées comme il a été dit. *Repli* des élytres incliné à son bord extérieur, cachant les cuisses ; ordinairement maculé de noir dans les deux parties correspondantes à celles où le réseau noir s'avance vers le bord marginal. *Dessous du*

corps noir. Trochanters, tarses, extrémité au moins des jambes, et moins distinctement des cuisses, d'un fauve livide ou testacé. Le reste des cuisses et des jambes, surtout des antérieures, de couleur variable suivant les sexes.

Cette espèce habite les environs de Lyon, ceux de Paris, et la plupart des parties méridionales ou tempérées de la France. Elle est généralement peu commune.

Obs. Olivier la décrivit, dans l'Encyclopédie méthodique, comme une variété remarquable de la *Cocc.* 12-*pustulata*, nom sous lequel Fabricius avait désigné une des dernières variétés de notre *Propylæa* 14-*punctata*. Soit que jusqu'alors Fabricius eût également confondu les deux espèces, soit que celle qui nous occupe ne lui eût pas encore passé sous les yeux, à dater de son Supplementum, il réserva à cette dernière le nom que nous lui avons conservé, et appela *Cocc. bis-sex-pustulata*, dans son Systema eleutheratorum, la variété qui se rattache à notre *Propylea*. Olivier, dans son Entomologie, adopta cette nomenclature. M. Schoenherr, qui paraît n'avoir pas connu l'*Harmonia* dont il est ici question, a appliqué à tort à notre *Propylea* 14-*punctata*, var. E, la *Cocc.* 12-*pustulata* du Supplementum et du Systema eleutheratorum. Fabricius, d'ailleurs, avait eu soin de rendre obscure ou difficile la détermination de notre *Harmonia*, en donnant comme synonymie de cette espèce la *Cocc.* 10-*pustulata* de Linné.

TROISIÈME BRANCHE.

LES HALYZIAIRES.

CARACTÈRES. *Plaques pectorales* et *abdominales* existantes : celles-ci souvent peu marquées au côté externe. *Ecusson* très-apparent. *Antennes* ordinairement grêles et prolongées jusqu'aux trois quarts des côtés du prothorax ; à massue allongée, composée d'articles généralement plus longs que larges, et dont le dernier au moins se détache visiblement du précédent, par sa base plus étroite que l'extrémité de celui-ci. *Yeux* en général voilés en partie par le bord antérieur du prothorax.

Les antennes des Halyziaires sont généralement plus grêles et plus allongées que celles des insectes de la branche précédente ; elles présentent surtout dans leur massue des différences sensibles avec celle des Coccinelliens déjà décrits. Dans ceux-ci, les trois articles qui les terminent sont transversaux, serrés, graduellement plus larges, et composent ainsi une massue en triangle renversé et à côtés assez régu-

liers; ici ces articles sont plus allongés, et la massue semble dentelée latéralement par le rétrécissement basilaire de chacune de ces petites pièces, ou du moins de la dernière. D'autres caractères concourent encore à les faire reconnaître. Leurs yeux sont généralement voilés à leur partie postérieure par le bord du prothorax, qui, chez plusieurs, se montre voûté comme une paupière, au-dessus de ces organes, pour prévenir le frottement qui aurait lieu lors des divers mouvements de la tête. Le prothorax est ordinairement moins déclive latéralement. Le bord externe des élytres se relève sur les côtés et forme, à partir des épaules, une gouttière le plus souvent très-prononcée; le repli des mêmes parties est habituellement assez large, subhorizontal, plus incliné à son bord externe que les cuisses dépassent rarement et que parfois elles atteignent à peine. Les plaques abdominales affectent rarement la forme d'un V, dont la partie anguleuse n'atteint pas le bord postérieur du premier segment ventral; ordinairement elles offrent dans leur moitié interne un quart de cercle lié ou à peu près au bord de l'arceau, et dans leur moitié externe une courbe sinueuse et souvent peu marquée. La nature enfin semble avoir voulu distinguer par la couleur de leur robe les insectes de cette branche; plusieurs ont le prothorax translucide à ses bords antérieurs et latéraux; la plupart ont des élytres rousses, blondes ou d'un blond jaune, parées de gouttes flaves ou lactées dont le nombre ne varie que lorsque des circonstances accidentelles en ont fait pâlir quelques-unes. Chez un petit nombre d'espèces, les étuis sont flaves ou citrons, ornés de taches noires, tantôt subarrondies comme des mouchetures, tantôt rappelant par leur forme et par leur disposition des notes de plain-chant. La plupart de ces espèces se rencontrent principalement sur les arbres ou les arbrisseaux.

Les ♂ se distinguent encore par les deux premiers articles de leurs tarses antérieurs et intermédiaires garnis de points brillants ou de sortes de petites ventouses, et souvent par l'avant-dernier arceau ventral coupé légèrement en arc rentrant; mais ces caractères sont en général moins marqués que chez les Coccinellaires.

Nous partagerons cette branche en deux rameaux.

		Rameaux.
Massue des antennes.	à dernier article tronqué (presque toujours en biseau), ordinairement un peu écointé, c'est-à-dire obliquement coupé sur l'un des côtés ou sur tous les deux. . . .	MYSIATES.
	à dernier article obliquement coupé à son extrémité, terminé par un angle.	HALYZIATES.

PREMIER RAMEAU.

LES MYSIATES.

CARACTÈRES. *Massue des antennes* à dernier article tronqué (et presque toujours en biseau), ordinairement un peu écointé, c'est-à-dire obliquement coupé sur l'un des côtés ou sur tous les deux.

Nous les diviserons de la manière suivante :

GENRES.

- Plaques abdominales
  - généralement non prolongées jusqu'au bord de l'arceau ; en forme de V, c'est-à-dire à peine plus courbes au côté interne qu'à l'externe. Corps en ovale un peu allongé . . . . *Myrrha.*
  - prolongées ou à peu près jusqu'au bord de l'arceau ; très-courbes à leur côté interne, souvent oblitérées ou peu apparentes à l'externe.
    - Ongles armés d'une dent naissant vers le milieu de la longueur de chacun des crochets . . . . *Mysia.*
    - Ongles munis d'une dent basilaire.
      - Elytres garnies chacune d'une bordure épaisse de duvet, vers l'extrémité de la suture. . . *Anatis.*
      - Elytres sans bordure apparente de duvet à la partie postérieure de la suture.
        - Mésosternum entier ou à peu près. . . . . *Sospita.*
        - Mésosternum échancré en demi-cercle. . . *Calvia.*

Genre *Myrrha*, MYRRHA ; Nob.

(*Myrrha*, nom mythologique.)

CARACTÈRES. *Plaques abdominales* généralement non prolongées jusqu'au bord de l'arceau ; en forme de V, c'est-à-dire à peine plus courbes à leur côté interne qu'à l'externe, qui est apparent. *Corps* en ovale un peu allongé.

1. **M. octodecim-guttata** ; LINN. *Ovale. Dessus du corps d'un fauve foncé ou pâle. Prothorax paré latéralement d'une bordure lunulée, et à la base, de deux gouttes, jaunes ou blanches. Elytres parées chacune de deux taches basilaires lunulées, ordinairement d'un trait près de l'externe, et en outre de sept gouttes jaunes ou blanches : une dorsale, au tiers : trois subtransversalement placées vers le milieu : deux aux quatre cinquièmes : une subterminale.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* fauve ou d'un fauve roux ; paré de chaque côté d'une bordure lunulée ou renflée à ses extrémités, d'un jaune

pâle ; orné en devant d'une bordure flavescente raccourcie, et offrant souvent dans sa partie médiaire un prolongement bifide dirigé en arrière ; marqué de deux taches d'un jaune pâle, subpunctiformes ou plus ordinairement en carré long, convergentes à leur bord postérieur, qui est lié à la partie médiaire de la base. *Elytres* fauves ou d'un fauve roux ; ornées chacune de dix taches d'un jaune pâle : la première, la plus longue, en demi-lune obliquement renversée, unie à la base et à la partie antérieure de la suture, et bordant l'écusson : la deuxième, un peu moins grande, humérale, joignant le bord externe, en virgule renversée ou graduellement élargie depuis l'épaule jusqu'à la partie postéro-externe du calus huméral, où elle se renfle davantage : la troisième, réduite à une sorte de trait court et étroit, situé près de l'angle postéro-interne de la tache précédente : la quatrième, subarrondie ou presque carrée, dorsale, au tiers environ de la longueur, également distante des angles postéro-internes des deux précédentes : la cinquième, située vers le milieu ou à peu près de la longueur, arrondie ou plus souvent ovale, très-voisine de la suture : les sixième et septième sur la même ligne transversale que la précédente, rapprochées l'une de l'autre : l'externe plus grande, irrégulièrement arrondie, unie au bord extérieur : l'interne oblique sublinéaire : les huitième et neuvième placées aux trois quarts au moins de la longueur, irrégulières ou subarrondies, sur une ligne à peu près transversale : l'interne presque unie à la suture, et séparée de l'autre par un espace ordinairement encore plus étroit : celle-ci liée ou à peu près au bord extérieur : la dixième souvent petite, subarrondie, située au devant de l'angle apical.

Variations du Prothorax.

α. *Bordure flavescente antérieure, indistincte.*

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Elytres réduites à neuf taches par l'absence du trait flave situé vers l'angle postéro-interne de la tache humérale.*

Coccinella 18-guttata, Linn. Faun. suec. p. 158. 494. — *Id.* Syst. nat. 1. p. 584. 36. — Poda, Ins. græc. p. 25. 8. — Fabr. Syst. ent. p. 85. 40. — *Id.* Spec. 1. p. 103. 55. — *Id.* Mant. 1. p. 60. 77. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 285. 89. — *Id.* Syst. el. 1. p. 375. 109. — Goeze, Ent. Beytr. 1. p. 229. 36. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1660. 36. — De Vill. C. Linn. Entom. 1. p. 109. 47. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 71. 105. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1038. 75. pl. 6. f. 91. — Petagn. Inst. entom. 1. p. 185. 30. — Schneid. Mag. p. 138. 6. — Panz. Ent. germ. p. 145. 48. — Illig. Kæf. preuss. p. 431. 18. α. — Payk. Faun. suec. 2. p. 39. 59. — Donndorff, Eur. faun. 1. 8. p. 336. 9. — Brahm, Bemerk *in* Naturf. 1. 29. p. 140. — Marsh. Ent.

brit. p. 162. 33. — Walck. Faun. par. 1. p. 118. 25. — Dwigub. Prim. Faun. mosq p. 75. 95. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 58. 18. *a.* — Schoenh. Syn. ins. 2. p. 193. 118. — Duméril, Dict. d. sc. nat. t. 9. p. 494. — Goldfuss, Handb. p. 299. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 155. 11. — Steph. Syn. t. 4. p. 387. 26. — *Id.* Man. p. 317. 2497. — Herrich-Schæff. Faun. germ. Synops. gen. Cocc. 128. pl. 4. fig. 2. — Redtenb. Tent. p. 22. 5. — *Id. in* Germar's, Zeitsch. t. 5. p. 127. 22.

Etat normal des élytres.

Coccinella ornata, Herbst, Arch. p. 47. 23. pl. 22. 19. — *Id.* trad. fr. 101. 27. pl. 22. 19.
Coccinella 18-guttata, Illig. Kæf. preuss. p. 431. 18. var. γ. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 59. var. c. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 193. 118. var. γ. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 155. 11. var. c. — Steph. Synops. t. 4. p. 387. 26. var. γ.

Variations des Élytres (par excès).

Var. B. *Elytres offrant les sixième et septième taches plus ou moins complètement confondues en une seule.*

Coccinella 18-guttata, Herbst, Naturs. t. 5. p. 378. 109. pl. 59. f. 5. — Illig. l. c. var. β. — Latr. l. c. var. *b.* — Schoenh. l. c. var. β. — Gyllenh. l. c. var. *b.* — Steph. l. c. var. β.

Var. C. *Semblable à la variété précédente, mais offrant quelques autres taches des élytres liées ensemble.*

Coccinella 18-guttata, Steph. Syn. t. 4. p. 387. var. δ.

Obs. Ce sont les huitième et neuvième, ou l'une d'elles avec la postérieure, qui se montrent le plus souvent unies.

Var. D. *Taches des élytres d'un blanc sale, en partie déformées, dilatées et presque toutes liées les unes aux autres.*

Obs. Dans cette variété, propre au midi de la France, la couleur foncière de tout le corps est plus pâle. Les taches sont dilatées, plus ou moins déformées, au point qu'à première vue on serait tenté de considérer comme une espèce particulière cette variété locale, d'autant plus qu'on la trouve à peu près constamment la même et sans variations intermédiaires, entre elle et la précédente; mais, avec un peu d'attention, on ne tarde pas à reconnaître le dessin que présente le type.

Long. 0^m,0039 à 0^m,0051 (1 3/4 à 2 1/4^l). — Larg. 0^m,0026 à 0^m,0033 (1 1/4 à 1 1/2^l).

Corps ovale; pointillé, luisant, fauve, d'un fauve roux ou d'un fauve testacé, en dessus. *Tête* inclinée; peu distinctement parsemée de poils livides en devant; ornée sur le front de deux taches flaves, parfois peu apparentes, d'autres fois dilatées presque en forme de bande transversale. *Yeux* noirs. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un flave rous-

sâtre. *Prothorax* voilant un peu les yeux par son bord antérieur; bissubsinueusement échancré en arc renversé en devant; à angles antérieurs émoussés et très-ouverts; arqué sur les côtés; assez faiblement plus large aux angles postérieurs qui sont un peu effacés par l'arcuité des côtés; relevé en rebord à ces derniers; sans rebord et bissinueusement en arc renversé à la base; médiocrement convexe en dessus; pointillé; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* en triangle moins long que large; d'un fauve testacé. *Elytres* d'un tiers plus larges en devant que le prothorax aux angles postérieurs; trois fois et demie aussi longues que lui; arrondies aux épaules; élargies presque en ligne droite de celles-ci aux trois cinquièmes de la longueur; en ogive renversée postérieurement; à angle sutural aigument ouvert; munies latéralement d'un rebord assez faiblement relevé; médiocrement convexes en dessus; chargées d'un calus huméral assez saillant; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* fauve, quelquefois d'un fauve obscur ou noirâtre, mais alors avec la périphérie moins sombre : pro et mésosternum, épimères des médi et postpectus et postépisternums, flaves. *Plaques pectorales* faiblement arquées; avancées presque jusqu'aux deux cinquièmes de l'espace compris entre les hanches intermédiaires et postérieures. *Plaques abdominales* en ogive renversée ou en espèce de V, ordinairement à peine prolongées au delà des trois quarts du premier arceau ventral. *Pieds* d'un fauve testacé.

Cette espèce est commune sur les pins, dans toutes les parties de la France. Sa larve vit sur les mêmes arbres. Elle a la tête noire; le reste du corps couleur de chair; le prothorax presque couvert par une plaque brune, quadrilobée postérieurement et partagée longitudinalement par le milieu; les méso et métathorax armés chacun de deux épines latéralement, ornés en dessus de deux sortes de plaques brunes irrégulièrement arrondies, et de deux petits points de même couleur, situés entre celles-ci; les anneaux abdominaux (excepté le dernier) chargés chacun de six tubercules noirs, armés d'une épine de même couleur, sauf les épines submédiaires et externes du premier segment qui sont blanches; les pieds noirs.

Obs. La couleur foncière du dessus du corps de l'insecte parfait varie du fauve foncé ou fauve jaunâtre au testacé. Les taches des élytres sont jaunes dans le premier cas, blanches ou d'un blanc sale dans le second. Quelquefois, après la mort de l'insecte, les taches pâlissent au point de devenir peu apparentes ou presque indistinctes.

Disposition de ces taches : 2 arquées en sens opposé, plus un petit trait, puis 1, 3, 2, 1.

Genre *Mysia*, Mysie ; Nob.

(*Mysia*, nom mythologique).

CARACTÈRES. *Plaques abdominales* prolongées ou à peu près jusqu'au bord de l'arceau ; très-courbes à leur côté interne, souvent oblitérées ou peu apparentes à l'externe. *Ongles* armés d'une dent naissant vers le milieu de la longueur de chacune de leurs branches. *Corps* ovalaire.

1. **M. oblongo-guttata** ; Linn. *Ovale ; blonde ou d'un roux fauve en dessus. Prothorax largement bordé de blanc flave, sur les côtés. Elytres parées de trois ou quatre lignes longitudinales de même couleur, interrompues et réduites à des taches oblongues : la ligne intermédiaire courte, rapprochée de sa voisine interne, et souvent réduite à une tache.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* longitudinalement paré, dans sa partie médiaire, d'une bande fauve ou d'un blond fauve (flave ou plus pâle dans son milieu, au moins pendant la vie de l'insecte, et marqué sur cette région pâle d'une tache obscure en arc renversé), occupant en devant toute la largeur de la partie transversale de l'échancrure antérieure, parallèle jusqu'à la moitié de la longueur, et graduellement élargie de ce point à la base dont elle couvre la moitié médiaire ; blanc sur les côtés pendant la vie de l'insecte, d'un blanc flave après la mort, et marqué sur le milieu de cette large bordure d'un groupe de très-petits points obscurs, formant une sorte de tache. *Elytres* blondes , d'un testacé jaune, d'un roux ou d'un fauve jaune, d'un fauve testacé ou d'un fauve roux, parées de quatre lignes blanches ou d'un blanc flave : la première très-étroite, suturale, prolongée jusqu'aux trois-quarts : la deuxième juxta-suturale, formée de trois taches : l'antérieure, basilaire, voisine de l'écusson : la médiaire, au tiers, subovalaire : la postérieure, naissant vers le milieu de la longueur, allongée, obliquant un peu vers la ligne suturale qu'elle ne dépasse pas : la troisième, rapprochée de la précédente, réduite à deux taches : l'antérieure, subpunctiforme, placée au milieu de la base : la postérieure, parallèle à la médiane de la ligne précédente, et formant souvent avec elle une tache didyme : la quatrième, subhumérale, naissant de la partie postérieure du calus huméral, prolongée en droite ligne jusqu'aux trois-quarts de la longueur, où elle se courbe parallèlement au bord externe, en s'effaçant graduellement avant d'arriver vers la suture vers laquelle elle se dirige, aux cinq sixièmes de la longueur.

Coccinella oblongo-guttata, Linn. Faun. suec. p. 158. 496. — *Id.* Syst. nat. 2. p. 584. 38. — Sulz. Kennz. d. Ins. p. 6. pl. 3. f. 14. — De Geer, Mem. t. 5. p. 384. 19. — Fabr. Syst. Ent. p. 85. 42. — *Id.* Spec. ins. 1. p. 103. 57. — *Id.* Mant. 1. p. 60. 79. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 286. 91. — *Id*, Syst. el. 1. p. 376. 111. — Mull. Zool. dan. prod. 67. 641. — Goeze, Ent. Beytr. p. 229. 38. — Bergstr. Nomenc. pl. 9. f. 6. — Schæff. Icon. pl. 9. f. 10. — Schrank, Enum. p. 62. 113. — *Id.* Faun. boic. 1. p. 463. 476. — Laichart. Tyr. ins. 1. 131. 12. — Retz. Gen. et Spec. p. 171. 1124. — Herbst, Kurz. Einl. p. 86. 6. — *Id.* Naturs. t. 5. p. 380. 111. pl. 59. f. 7. — Gmel. C. Linn. Syst. 4. p. 1660. 38. — De Vill. C. Linn. Entom. 1. 110. 49. — Harrer, Beschr. p. 90. 88. — Brahm, Ins. kal. p. 125. n. 435. — Oliv. Encycl. t. 6. p. 72. 106. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1032. 69. pl. 2. f. 13, a, b. — Schneid. Mag. p. 139. 7. — Martyn, Entom. pl. 13. f. 25. — Preyssl. *in* Mayer's, Aufsætz. Boehm. Naturg. t. 3. p. 221. 19. — Panz. Ent. germ. p. 146. 50. — *Id.* Voet's Beschreib. p. 104. 13. — Payk. Faun. suec. 2. p. 14. 14. — Illig. Kæf. preuss. p. 436. 24. — Marsh. Ent. brit. p. 162. 34. — Dwigub. Prim. Faun. mosq. p, 75. 96. — Bechst et Scharfenb. Forstins. 3. p. 905. 101. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 60. 24. — Tigny, Hist. nat. t. 9. p. 52. — Schoenh. Syn. ins. 2. 193. 119. — Donovan, The natur. Hist. t. 11. p. 5. pl. 362. f. 1. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 150. 5. — Zetterst. Faun. lapp. p. 435. 16. — Steph. Syn. t. 4. p. 378. 9. — *Id.* Man. p. 315. 2481. — Eichwald, Zool. spec. p. 247. 3. — Redtenb. Tentam. p. 24. 12. — *Id.* in Germar's, Zeitsch. t. 5. p. 128. 12.

Variations du Prothorax.

α. *Prothorax brun ou d'un brun noir sur les côtés de sa partie médiaire fauve ; quelquefois même entièrement obscur ou noirâtre sur cette partie.*

Illig. l. c. var. β. — Latr. l. c. var. *b* — Schoenh. l. c. var. β. — Gyllenh. l. c. var. *b* et *c*. — Steph. Syn. l. c. var. β.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Taches des élytres indistinctes ou peu apparentes.*

Obs. Parfois la juxta-scutellaire et l'antérieure de la deuxième ligne sont moins indistinctes que les autres.

Var. B. *Tache médiaire de la deuxième ligne nulle ou confondue avec la postérieure de la troisième ligne : l'antérieure de cette dernière le plus souvent alors également nulle.*

Var. C. *Tache antérieure du milieu de la base, ou antérieure de la troisième ligne, nulle.*

Herrich-Schæff. Faun. germ. Synop. gen. Cocc. 128. pl. 4. f. 8.

Var. D. *Ligne subhumérale interrompue au tiers de la longueur.*

Obs. Souvent se représente alors la disposition de la var. E, et quelquefois celle de la var. D.

Var. E. *Ligne suturale indistincte.*

Obs. Ici se reproduisent souvent aussi les caractères distinctifs des var. F, C et quelquefois D.

Variations des Elytres (par excès).

Var. F. *Ligne subhumérale dilatée vers la moitié de sa longueur du côté externe, ou paraissant liée à une tache punctiforme ou sémi-circulaire plus ou moins développée.*

Long. 0m0060 à 0m0084 (2 3/4 à 3 3/4l). — Larg. 0m0042 à 0,0057 (1 7/8 à 2 2/3l).

Corps ovale. *Tête* penchée, fauve, avec la moitiè postérieure du front souvent tirant sur le blanc sale ; subaspèrement ponctuée ; garnie, même sur le front, de poils livides, peu apparents. Joues flaves. *Antennes* d'un rouge ou fauve livide, à extrémité obscure. *Palpes maxillaires* d'un fauve livide, à extrémité aussi souvent obscure ou noirâtre. *Prothorax* échancré en devant, avec la partie postérieure de cette échancrure transversale ou légèrement arquée en sens opposé ; arcuément élargi d'avant en arrière sur les côtés ; subarrondi aux angles antérieurs, arrondi aux postérieurs ; assez largement relevé en rebord latéralement ; bissinueusement en arc renversé, à la base ; deux fois et tiers aussi large à cette dernière que long dans son milieu ; d'un cinquième environ moins court dans le milieu que sur les côtés ; légèrement marqué de petits points ; coloré comme il a été dit. *Ecusson* petit, en triangle un peu moins long que large ; fauve ou d'un fauve obscur ; pointillé. *Elytres* d'un sixième plus larges que le prothorax, d'un quart plus larges que celui-ci dans l'endroit où sa partie postérieure se joint à leur base ; trois fois et demie environ aussi longues que lui dans son milieu ; arrondies aux épaules ; subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'à la moitié de leur longueur, en ogive renversée à l'extrémité ; relevées latéralement en un rebord formant vers les épaules une gouttière assez large qui s'efface graduellement après le milieu ; convexes en dessus ; chargées d'un calus huméral assez saillant ; moins finement ponctuées que le prothorax ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* pointillé ; parcimonieusement pubescent, blond ou d'un fauve testacé plus ou moins clair ou obscur, ainsi que les pieds. *Mésosternum* échancré jusqu'au quart de la longueur. *Epimères* du médipectus blanches : celles du postpectus ordinairement flaves ou plus pâles que le fond : partie antéro-médiaire du premier arceau ventral tronquée ou obtusément tronquée.

Cette espèce se trouve sur les pins et les sapins. Elle n'est pas rare dans les montagnes du département du Rhône. Sa larve vit sur les mêmes arbres En voici la description :

Long. 0^m,0113 (5^l). — Larg. 0^m,0039 à 0^m,0035 (1 3/4 à 2^l).

Tête d'un noir mat; parée au côté interne de chaque œil d'une tache pâle, parfois peu apparente. *Thorax* d'un blanc cendré ; marqué sur chaque segment de deux taches presque rondes, bossuées, d'un noir mat et comme velouté, graduellement moins grosses et plus écartées sur les deux derniers anneaux : prothorax flave vers le milieu du bord antérieur : méso et métathorax notés d'un point noir de chaque côté. *Abdomen* de neuf anneaux : les huit premiers d'un blanc cendré, à six rangées longitudinales de taches subtuberculiformes, noires, veloutées, formées par six taches disposées transversalement sur chaque segment : les submédiaires et externes du premier anneau abdominal : les externes des quatrième et sixième anneaux, jaunes. Neuvième segment noir. *Pieds* allongés, noirs. *Jambes* arquées, rétrécies à la base et à l'extrémité, garnies en dessous de poils formant des espèces de brosses vers la partie postérieure. *Ongle* unique; muni d'une dent à la base. Elle est aphidiphage.

Nymphe blanche; parée de taches punctiformes noires, savoir : quatre petites, le long du bord postérieur du prothorax (les deux externes en forme de virgule renversée) : deux sur le mésothorax correspondant aux deux médiaires du segment précédent; deux plus grosses, obliques, sur le métathorax : celles-ci commençant une série de deux rangées de taches analogues, mais en ovale transversal, situées sur le milieu des segments un à six de l'abdomen : troisième, quatrième, cinquième et sixième anneaux abdominaux ornés de chaque côté d'une rangée plus extérieure ou juxta-médiaire : le troisième offrant deux taches sur le bord externe : les premier et quatrième parés sur les côtés de taches jaunes.

Cette espèce, de même que beaucoup d'autres, a plusieurs générations dans la même année.

Genre *Anatis*, Anatis; Nob.

(*Anatis*, nom mythologique.)

caractères. *Plaques abdominales* prolongées ou à peu près jusqu'au bord de l'arceau ; très-courbes à leur côté interne, souvent oblitérées ou peu apparentes à l'externe. *Ongles* munis d'une dent basilaire. *Elytres* garnies chacune d'une bordure épaisse de duvet, vers l'extrémité de la suture.

Obs. Quelquefois cette bordure est peu apparente chez des individus qui ont souffert. Néanmoins les *Anatis* se distinguent facilement des *Sospita* par leur mésosternum échancré, et des *Calvia*, par leurs antennes à massue plus serrée.

1. **A. ocellata** ; Linn. *Brièvement ovale. Prothorax noir, paré de deux taches à la base et d'une bordure latérale, blanches : celle-ci notée d'un point noir. Elytres d'un rouge fauve, bordées de noir ; marquées d'une tache scutellaire et ordinairement de sept à neuf autres, punctiformes, noires, généralement entourées d'un cercle flave.*

état normal. *Prothorax* noir, paré en devant d'une bordure blanche très-étroite, ordinairement interrompue dans son milieu ; orné de chaque côté d'une bordure de même couleur, assez large, sinueuse dans sa seconde moitié, ou paraissant notée un peu après le milieu d'un point noir lié au bord externe ; marqué au milieu de la base de deux taches presque carrées ou subpunctiformes, également blanches ou d'un blanc flave. *Elytres* d'un rouge fauve, d'un fauve jaune ou d'un testacé flave ; étroitement bordées de noir dans leur périphérie ; parées chacune de neuf taches punctiformes noires, entourées d'un cercle flave : la première, juxta-scutellaire, en ovale allongé ou sublinéaire, attenante à l'écusson et longeant la suture, formant parfois avec sa pareille une tache didyme : la deuxième ordinairement la plus grosse, obliquement oblongue. sur le calus huméral ; les troisième, quatrième et cinquième situées presque transversalement ou faiblement en arc renversé, au tiers de la longueur : la troisième, sublinéaire ou oblongue, voisine de la suture : la quatrième, ovale, plus postérieure, intermédiaire entre la précédente et la cinquième : celle-ci également ovale, voisine du bord externe où la bordure de la périphérie forme un renflement analogue à une demi-tache allongée ; les sixième, septième et huitième, ovales, à peu près égales, placées

sur une ligne transversale, aux deux tiers de la longueur : la neuvième obliquement oblongue ou subtransversale, vers l'extrémité, à égale distance de la suture et du bord externe.

Obs. La tache juxta-scutellaire est ordinairement peu ou point occellée.

Variations du Prothorax.

α. *Point noir latéral situé sur la bordure, détaché du bord externe.*

β. *Bordure blanche antérieure, nulle.*

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Taches punctiformes des élytres effacées ou réduites à des gouttelettes flaves plus ou moins obsolètes.*

Coccinella occellata, Schaeff. Fern. Zweif. p. 15. pl. f. 2. — Scriba, Journ. p. 186. var. — Illig. Kæf. p. 437. var. α. — Latr. Hist. nat. t. 12 p. 61. var. *a.* — Schoenh. Syn. t. 2. p. 182. var. α. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 148. 4. var. *d.* — Steph. Syn. t. 4. p. 379. var. δ.

Var. B. *Elytres ornées d'une ou de plusieurs taches punctiformes noires occellées, et de gouttelettes flaves plus ou moins obsolètes : le nombre des unes ou des autres, y comprise la juxta-scutellaire, n'excédant jamais huit sur chaque étui.*

Obs. La tache postérieure est généralement la première à disparaître. Après elle, la médiaire de la dernière rangée, ou les deux médiaires des deux rangées transversales, c'est-à-dire les septième et quatrième, sont les plus sujettes à disparaître. Quelquefois toutes celles du troisième rang, c'est-à-dire les sixième, septième et huitième, et les deux externes de la seconde rangée, ou les quatrième et cinquième, cessent d'être visibles. La troisième ou interne de la deuxième rangée, la scutellaire, et surtout celle du calus huméral, sont ordinairement les plus persistantes. Celles de ces taches chez lesquelles le noir disparait restent le plus souvent indiquées par la gouttelette pâle qui formait un cercle autour d'elles ; mais quelquefois plusieurs de ces gouttelettes flaves disparaissent également.

Coccinella occellata, Scriba, Beytr. 2. p. 90. 19. var. 1 et 2. — Schneid. Mag. p. 154. var. c. et d. — Herbst, Nat. t. 5. p. 320. 77. var. 2 et 3. — Illig. Kæf. l. c. p. 437. var. β et γ. — Payk. Faun. suec. p. 14. var. — Latr. l. c. p. 61. var. *b* et *c.* — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 182. var. β, et 183, var. γ, δ et ε. — Gyllenh. l. c. var. *b* et *c.* — Steph. Syn. t. 4. p. 379. var. γ.

Coccinella Boeberi, Cederh. Faun. ingr. prod. p. 50. 150. pl. 1. f. m.

Var. C. *Elytres parées chacune de huit taches (la juxta-scutellaire comprise) plus ou moins occellées.*

Obs. C'est ordinairement la postérieure qui manque.

Coccinella occellata, Linn. Faun. suec. p. 156. 484. — *Id.* Syst. nat. 2. p. 582. 23. — Poda, Ins. mus. græc. p. 25. 5. — Schaeff. Elem. pl. 47. f. 1. — *Id.* Zweif. pl. 1.

fig. 1. — *Id.* Icon. pl. 1. f. 2. — Muller, Linn. Naturs. 5. 1. p. 154. 23. pl. 4. f. 2. — Beckm. C. Linn. Syst. nat. p. 137. — Fabr. Syst. ent. p. 83. 27. — *Id.* Spec. ins. 1. p. 100. 40. — *Id.* Mant. 1. p. 58. 58. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 280. 64. — *Id.* Syst. el. 1. p. 370. 80. — Muller, Zool. dan. prod. p. 67. 638. — Schrank, Enum. p. 57. 105. — *Id.* Faun. boic. 1. p. 463. 475. — Laichart. Tyr. ins. t. 1. p. 129. 11. var. β. — Herbst, Kurz. einl. p. 85. 4. — *Id.* Nat. t. 5. p. 319. 77. pl. 57. f. 9. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1654. 23. — De Vill. C. Linn. Ent. 1. p. 162. 21. pl. 1. f. 12. — Scriba, Beytr. 2. p. 88. 19. pl. 8. f. 5. — *Id.* Journ. p. 187. 147. — Brahm, Ins. kal. p. 121. 423. — Oliv. Encycl. méth. t. 6. p. 65. 80. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1024. 54. pl. 6. f. 80. — Schneid. Mag. p. 154. 16. var. b. — Petagn. Inst. entom. t. 1. p. 182. 19. — Panz. Ent. germ. p. 140. 29. — Payk. Faun. suec. t. 2. p. 13. 13. — Cederh. Faun. ingr. prod. p. 53. 161. — Walck. Faun. par. t. 1. p. 116. 15. — Dwigub. Prim. Faun. mosq. p. 74. 88. — De Tigny, Hist. nat. t. 9. p. 51. pl. 32. fig. 3. — Bechst. et Schaeff. Forstins. t. 3. p. 901. 5. — Schoenh. Syn. ins. l. c. var. ζ. — Dumér. Dict. d. sc. nat. t. 9. p. 494. pl. du cah. 28. fig. 1. — Curtis, Brit. ins. t. 5. pl. 208 et dét. — Gyllenh. l. c. var. *b*. — Zetterst. Faun. lapp. p. 429. 1. — Steph. Syn. t. 4. p. 379. var. β. — Reetenb. Tent. p. 26. 20. — *Id. in* Germar's Zeit. t. 5. p. 130. 20. — Guerin, Icon. pl. 51. f. 2. détails.

Coccinella 15-punctata, De Geer, Mem. t. 5, p. 376. 10. pl. 11. fig. 1 à 8, ins. parf. et dét.; 9, larve; 10 à 14, détails; 15, 16, nymphe. — Retz. Gen. et Spec. p. 170. 1114. — Donndorff, Faun. eur. t. 8. p. 128. 4.

Etat normal.

Coccinella occellata, Laichart. Tyr. ins. t. 1. p. 131. var. γ. — Schneid. Mag. p. 154. 16. var. a. — Preyssl. Verz. Boehm. ins. p. 84. 78. — *Id. in* Mayers, Aufs. Boehm. Naturg. t. 3 p. 197. 7. — Panz. Faun. germ. 79. 6. — Illig. Kæf. preuss. p. 437. var. δ. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 61. 25. var. *d*. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 183. var. η. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 148. a. — Herrich-Schaeff. Syn. gen. Cocc.

Variations des Elytres (par excès).

Var. D. *Elytres offrant quelques-unes de leurs taches punctiformes dilatées au point de se toucher ou de s'unir transversalement.*

Obs. Ce sont ordinairement les sixième et septième taches, ou les deux internes de la rangée postérieure qui se montrent ainsi liées. Souvent aussi les cinquième et huitième, ou deux externes des deux rangées, sont unies à la bordure de la périphérie.

Dans les pays septentrionaux de l'Europe et de l'Asie, cette espèce présente des variétés plus singulières; les taches des élytres s'étendent longitudinalement. Les cinquième et huitième, ou les deux externes des deux rangées, s'unissent, s'allongent en une ligne souvent prolongée jusqu'à la tache humérale d'une part, et de l'autre jusqu'à la tache postérieure ou neuvième, transformée en un trait oblique; les quatrième et septième, ou médiaires des deux rangées, se joignent aussi et souvent s'unissent aussi à la tache du calus; les troisième et sixième, ou internes des deux rangées, tantôt s'étendent de même, mais pas assez pour se rencontrer, tantôt, plus allongées, forment aussi une ligne noire. Chacun des

étuis présente alors trois coulées noires, longitudinales, antérieurement unies (*Coccinella hæbrea*, Linn. ou *C. sex-lineata*, Fabr. — *Cocc. occellata*, Illig. var. ε). Quelquefois ces lignes acquièrent en largeur un tel développement qu'il ne reste entre chacune d'elles qu'un espace d'un jaune flave, linéaire, très-étroit, assez souvent même interrompu dans quelques points. Dans ces modifications extrêmes, la bordure latérale flave du prothorax s'arrête ordinairement vers le point noir, c'est-à-dire vers la moitié, ou reparaît vers les angles postérieurs, sous la figure d'une tache punctiforme.

Aucune de ces variétés ne se trouve, je crois, en France.

Long. 0^m0078 à 0^m0090 (3 1/2 à 4^l). — Larg. 0^m0057 à 0^m0067 (2 1/2 à 3^l).

Corps brièvement ovale ou subhémisphérique ; médiocrement convexe. *Tête* penchée; ponctuée ; garnie sur le labre de quelques poils livides ; noire, souvent bordée de blanc flave à la partie antérieure de l'épistome, plus étroitement et plus rarement à celle du labre ; marquée d'une impression plus ou moins apparente au milieu de la partie antérieure du front; notée postérieurement de deux taches d'un blanc flave. *Joues* jaunes, linéaires, prolongées dans les cornées. *Antennes* d'un fauve rouge, ordinairement obscures à l'extrémité. *Palpes maxillaires* d'un fauve testacé, à extrémité obscure. *Prothorax* échancré en devant, avec la partie postérieure de cette échancrure, transversale ou à peine arquée ; subarcuément élargi d'avant en arrière, sur les côtés ; émoussé aux angles antérieurs et postérieurs ; relevé ou moins déclive sur les côtés ; en arc renversé à la base ; deux fois aussi large à celle-ci que long dans son milieu ; d'un cinquième moins court à celui-ci que sur les côtés; glabre ; luisant ; plus finement ponctué que la tête ; coloré comme il a été dit. *Ecusson* petit ; noir ; en triangle moins long que large. *Elytres* d'un cinquième plus larges aux épaules que le prothorax à ses angles postérieurs ; près de trois fois aussi longues que lui dans son milieu ; arrondies aux épaules ; subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'au milieu ; en ogive renversée à l'extrémité ; munies dans leur périphérie d'un rebord noir naissant du quart extérieur de la base et remontant très-brièvement la suture ; garnie d'un duvet flavescent à l'extrémité de celle-ci ; convexes en dessus ; plus finement et plus légèrement ponctuées sur le dos que sur les côtés ; à calus huméral médiocrement saillant ; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, avec les épimères du médipectus blanches. Partie antéro-médiaire arquée ou presque en demi-cercle. Bord postérieur des segments abdominaux ordinairement pâle. *Pieds* noirs. Spongioles des tarses, deux premiers articles de ceux-ci et souvent extrémité des jambes, d'un fauve pâle.

Cette espèce habite plus particulièrement les parties froides ou élevées que les plaines chaudes ou tempérées. On la trouve dans les montagnes du département du Rhône, dans les environs de Paris, etc.

Sa larve décrite et figurée par de Geer, a six pieds; la tête d'un noir luisant; le segment prothoracique de même couleur, paré postérieurement d'une tache, et latéralement d'une raie, flaves; le reste du corps ardoisé ; orné sur les anneaux méso et métathoraciques de deux plaques d'un noir luisant; marqué vers le bord postérieur du troisième segment et des suivants, de deux taches flaves graduellement moins apparentes à mesure qu'on approche de l'extrémité; armé sur chaque anneau abdominal d'une rangée d'épines naissant d'une tache noire, et noires elles-mêmes, moins les latérales des quatrième et cinquième segments; noté sur les côtés des stigmates abdominaux d'une raie flave ou orangée. Selon de Geer, elle vit sur l'aulne : je l'ai trouvée également sur le chêne, le pin et le sapin.

Genre *Sospita*, Sospita ; **Nob.**

(*Sospita*, nom mythologique.)

CARACTÈRES. *Plaques abdominales* prolongées ou à peu près jusqu'au bord de l'arceau; très-courbes à leur côté interne, souvent oblitérées ou peu apparentes à l'externe. *Ongles* munis d'une dent basilaire. *Elytres* sans bordure apparente de duvet à la partie postérieure de la suture. *Mésosternum* entier, faiblement échancré en arc sur toute sa largeur, ou creusé seulement d'une fossette correspondant à la partie postérieure du prosternum.

1. **S. tigrina**; Linn. *Subhémisphérique. Noire, brune ou rousse en dessus. Prothorax avec une bordure réniforme sur les côtés, deux taches au milieu de la base et une au bord antérieur, blanches. Elytres à dix taches de même couleur : les quatre antérieures en croix, et les six suivantes sur deux rangées transversales : la dernière terminale.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir ou brun, latéralement orné d'une bordure blanche ou d'un blanc flave, plus étroite dans le milieu, renflée vers les angles antérieur et postérieur, et paraissant ainsi profondément sinueuse ou réniforme ; paré de trois taches de même couleur : deux ovalaires ou oblongues, liées à la base, au-dessus de l'écusson, rapprochées l'une de l'autre, un peu divergentes d'arrière en avant : la troisième unie par sa base au milieu du bord antérieur, parfois

bifide postérieurement, le plus souvent rétrécie en triangle. *Elytres* noires ou brunes, parées chacune de dix taches blanches ou d'un blanc flave : la première, ovalaire, oblique, assez petite, au côté interne du calus huméral, liée ou presque liée au milieu de la base : la deuxième ovale, près de la suture, au quart de la longueur : la troisième, ordinairement la plus grosse, irrégulièrement quadrangulaire ou quelquefois entaillée sur un ou plusieurs de ses côtés, sur la même ligne transversale que la précédente, liée sous l'épaule au bord externe d'une part et au calus huméral de l'autre : la quatrième, subcirculaire, placée longitudinalement sous la première, sur le milieu de l'élytre, au tiers de la longueur : ces quatre taches disposées ainsi en croix transversale : les cinquième, sixième et septième, transversalement placées vers la moitié de la longueur ou un peu après : la cinquième, subcirculaire ou irrégulière, un peu plus grosse que la quatrième, voisine de la suture : la sixième, allongée, moins rapprochée de la cinquième que de la septième : celle-ci ronde ou ovalaire, liée ou à peu près au bord extérieur : les huitième et neuvième, subarrondies, transversalement situées aux trois-quarts de la longueur : la dixième, subcirculaire, apicale : toutes ces taches laissant entre elles des intervalles plus étroits que la moitié de leur largeur.

Variations du Prothorax.

α. *Bordure latérale nulle ou peu apparente.*

Obs. C'est seulement chez les variétés les plus pâles que cette bordure s'efface ou devient peu apparente.

β. *Bordure latérale du prothorax d'une largeur uniforme, égalant le quart de la largeur de l'élytre, notée d'un point roussâtre.*

Obs. Ce n'est généralement que dans les variétés roussâtres que la bordure se dilate, remplit le vide qui forme une sinuosité dans l'état normal, en offrant ordinairement, comme dernières traces de celle-ci, un petit point roussâtre, seule partie de la couleur foncière qui n'a pas été envahie par le blanc marginal.

Etat normal.

Coccinella tigrina, Linn. Faun. suec. p. 160. 505. — *Id.* Syst. nat. 2. p. 586. 49. — Beckm. C. Linn. Syst. nat. p. 137. — Fabr. Syst. ent. p. 88. 55. — *Id.* Spec. ins. 1. p. 107. 74. — *Id.* Mant. 1. 61. 100. — *Id.* Ent. syst. 1. 291. 118. — *Id.* Syst. el. 1. 376. 161. — Goez. Ent. Beytr. 1. p. 234. 49. — Schæff. Icon. pl. 30. fig. 9. — Schrank, Enum. p. 67. 121. — Herbst, Arch. p. 49. 36. pl. 22. fig. 27. — *Id.* trad. fr. p. 101. 29. pl. 22. f. 27. — *Id.* Kurz. einleit. p. 88. — *Id.* Naturs. t. 5. p. 389. 122. pl. 59. f. 18. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. p. 1665. 49. — De Vill. C. Linn. Entom. 1. 116. 68. — Scriba, Journ. p. 281. 168. — Harrer, Beschr. p. 96. 96. — Oliv. Encycl. méth. t. 6. p. 80. 139. — Id. Entom. t. 6. p. 1061. 115. pl. 7. f. 118. — Schneid. Mag. p. 183. 39. — Panz. Ent. germ. 152. 77. — Payk. Faun. suec. 2.

p. 20. 19. *a*. — Illig. Kæf. preuss. p. 434. 21. — Cederh. Faun. ingr. prodr. p. 55. 171. — Walck. Faun. par. 1. p. 120. 37. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 59. 21. — Schoenh. Syn. ins. 2. p. 202. 161. — Shaw, Gen. zool. t. 6. p. 56. — Duméril, Dict. d. sc. nat. t. 9. p. 494. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 153. 8. — Herrich-Schaeff. Faun. germ. 128. pl. 4. f. 5. — Redtenb. Tentam. p. 23 6. — *Id. in* Germar's, Zeitsch. t. 5. p. 127. 6.

Variations de la couleur foncière.

Var. A. *Couleur foncière du prothorax et des élytres d'un brun rouge ou testacé, roussâtre ou d'un testacé jaune ou d'un jaune testacé.*

Coccinella 20-guttata, Linn. Faun. suec. p. 158. 495. — *Id.* Syst. nat. 1. p. 584. 37. — De Geer, Mem. t. 5. p. 386. 22. — Fabr. Syst. ent. p. 85. 41. — *Id.* Spec. ins. 1. p. 103. 56. — *Id.* Mant. 1. p. 60. 78. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 285, 90. — *Id.* Syst. el. 1. 376. 110. — Goeze, Ent. Beytr. 1. p. 229. 37. — Herbst, Arch. p. 47. 24. pl. 22. fig. 20. — *Id.* trad. fr. p. 101. 28. pl. 22. fig. 20. u. — Retz. Gen. et Spec. p. 172. 1027. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1660. 37. — De Vill. C. Linn. Ent. 1. p. 110. 48. — Rossi, Faun. etr. 1. p. 70. 177. — *Id.* ed. Helw. p. 76. 177. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 72. 106. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1038. p. 76. pl. 6. f. 92. — Petagn. Inst. entom. 1. p. 185. 31. — Panz. Ent. germ. p. 145. 49. — Walcken. Faun. par. 1. p. 118. 26.

Coccinella tigrina, Schneid. Mag. 183. var. — Payk. Faun. suec. 2. 21. 19. var. β. — Illig. l. c. var. — Latr. l. c. var. — Schoenh. l. c. var. β. — Gyllenh. l. c. var. β. — Herrich-Schaeff. Syn. gen. Cocc. — Redtenb. l. c. var.

Variations des Elytres (par excès).

Var. B. *Elytres offrant les sixième et septième taches, ou les deux extérieures de la rangée médiaire, liées ensemble.*

Coccinella tigrina, Illig. l. c. var. β. — Latr. l. c. var. b. — Gyllenh. l. c. var. c.

Var. C. *Semblable à la précédente, mais offrant en outre la septième tache ou l'externe de la rangée médiaire, liée à la troisième ou subhumérale.*

Long. $0^{m},0045$ à $0^{m},0061$ (2 à 2 3/4^{l}). — Larg. $0^{m},0036$ à $0^{m},0048$ (2 à 2 1/8^{l}).

Corps subhémisphérique; assez convexe. *Tête* penchée; ponctuée; roussâtre antérieurement; moins claire ou plus obscure, généralement brune ou noirâtre sur le front et sur la partie postérieure; parée sur celle-ci de deux taches d'un blanc flave, ordinairement creusée sur celui-là de deux fossettes légères. *Antennes* et *Palpes maxillaires* roussâtres: les premières souvent obscures à l'extrémité. *Prothorax* échancré en devant, avec la partie postérieure de cette échancrure sensiblement arquée; arcuément et médiocrement élargi d'avant en arrière sur les côtés; émoussé aux angles antérieurs, subarrondi aux

postérieurs; étroitement relevé en rebord sur les côtés; bissinueusement en arc renversé à la base; deux fois au moins aussi large à celle-ci que long dans le milieu; d'un quart moins court à celui-ci que sur les côtés; médiocrement convexe en dessus; pointillé, coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noir; pointillé; en triangle moins long que large. *Elytres* d'un quart plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois environ aussi longues que lui dans son milieu; subarrondies aux épaules; subcurvilinéairement et assez fortement élargies ensuite jusqu'à la moitié de leur longueur, en ogive renversée dans la seconde moitié et subacuminées à l'extrémité; relevées latéralement en rebord formant une gouttière graduellement affaiblie des épaules à la partie postérieure; convexes en dessus; moins finement et moins superficiellement pointillées que le prothorax; colorées et peintes comme il a été dit: tachées de noir ou d'obscur, chez les variétés foncées, sur les points du repli correspondants aux parties marginales du réseau noir de la face supérieure. *Dessous du corps* souvent noirâtre ou obscur sur la poitrine et sur la partie antérieure de l'abdomen, chez les individus ayant la couleur normale, plus ou moins roussâtre ou d'un roux fauve ou testacé chez les autres. Epimères du médipectus blanches ou d'un blanc flave, presque concolores chez les variétés pâles. *Mésosternum* entier ou marqué d'une légère fossette. *Pieds* roux ou d'un testacé roussâtre.

Cette espèce paraît habiter toutes les parties de la France. On la trouve principalement sur l'aulne.

Obs. Les individus à couleur foncière noire sont plus rares dans le Midi que dans le Nord.

Disposition des taches des élytres: 1, 2, 1, 3, 2, 1.

Genre *Calvia*, Calvie; Nob.

(*Calvia*, nom mythologique.)

Caractères. *Plaques abdominales* prolongées ou à peu près jusqu'au bord de l'arceau; très-courbes à leur côté interne, souvent oblitérées ou peu apparentes à l'externe. *Ongles* munis d'une dent basilaire. *Elytres* sans bordure apparente de duvet vers l'extrémité de la suture. *Mésosternum* échancré en demi-cercle, pour recevoir la partie postérieure du prosternum.

1. **C. quatuordecim-guttata**; Linn. *Brièvement ovale. Dessus du corps d'un fauve rouge. Prothorax paré latéralement d'une bordure lunulée,*

blanche. Elytres ornées chacune de sept gouttes blanches : une juxta-scutellaire : trois transversalement un peu après le quart : deux aux trois cinquièmes : une près de l'extrémité.

Coccinella 14-guttata, Linn. Faun. suec. p. 158. 492 (appelée par erreur *14-punctata*). — *Id.* Syst. nat. 1. 583. 34. — Poda, Ins. græc. p. 25. 7. — Scopol. Ent. carn. p. 80. 248. — Mull. Faun. fridr. p. 7. 57. — *Id.* Zool. dan. prod. p. 67. 639. — Beckm. C. Linn. Syst. nat. p. 137. — Mull. C. Linn. Naturs. 5 1. p. 158. 34. — De Geer, Mem. t. 5. p. 385. 20. — Fabr. Syst. ent. p. 85. 38. — *Id.* Spec. 1. p. 102. 52. — *Id.* Mant. 1. p. 60. 74. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 284. 85. — *Id.* Syst. el. 1. p. 374. 105. — Goeze, Ent. Beytr. p. 227. 34. — Schæff. Icon. pl. 9. f. 11. — Laichart, Tyr. ins. t. 1. p. 132. 14. — Schrank, Enum. p. 61. 112. — *Id.* Faun. boic. 1. p. 463. 478. — Herbst, Arch. p. 47. 21. pl. 22. fig. 17. — *Id.* trad. franç. p. 100. 24. pl. 22. fig. 17. — *Id.* Nat. t. 5. p. 376. 107. pl. 59. f. 3. — Retz. Gen. et Spec. p. 171. 1125. — Fourcr. Ent. par. 1. p. 146. 12 (13). — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. 1659. 34. — De Vill. C. Linn. Entom. 1. p. 109. 45. — Harrer, Beschr. 2e edit. p. 88. 85. — Brahm, Ins. kal. p. 100. 336, et p. 222. 753. — *Id.* Bemerk. *in* Naturf. t. 29. p. 138. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 71. 101. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1036. 73. pl. 2. fig. 12, a, b. — Fischer, Naturg. v. Livl. p. 273. 313. — Martyn, Ent. angl. pl. 13. fig. 28. — Petagn. Ins. entom. 1. p. 184. 27. — Schneid. Mag. p. 136. 3. — Rossi, Mant. 1. p. 26. 64. — Preyssl. *in* Samml. phys. Aufs. t. 3. p. 214. 9. — Bechenst. Naturg. 1. p. 838. 8. — Panz. Ent. germ. p. 144. 44. — *Id.* Faun. germ. 106. 6. — Illig. Kæf. preuss. p. 435. 22. — Payk. Faun. suec. 2. p. 21. 20. — Donov. Nat. hist. t. 7. p. 73. pl. 243. fig. 1. — Cederh. Faun. ingr. prodr. p. 54. 166. — Donndorff, Ent. faun. t. 8. p. 334. 8. — Marsh. Ent. brit. p. 161. 31. — Walcken. Faun. par. 1. p. 117. 22. — Dwigub. Prim. Faun. mosq. p. 75. 94. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 60. 22. — Schoenh. Syn. ins. 2. p. 191. 115. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 154. 9. — Zetterst. Faun. Lapp. p. 433. 8. — Steph. Syn. t. 4. p. 377. 4. — *Id.* Man. p. 314. 2476. — Herrich-Schaeffer, Syn. gen. Cocc. — Redtenb. Tent. p. 23. 8. — *Id. in* Germar's, Zeitsch. t. 5. p. 127. 8. — L. Duf. Excurs. p. 118. 764.

La *Coccinelle à quatorze points blancs*, Geoffr. Hist. nat. t. 1. p. 327. 13.

Var. A. *Taches des élytres entourées d'un cercle obscur.*

Long. 0^m0039 à 0^m0057 (1 3/4 à 2 1/2^l). — Larg. 0^m0033 à 0^m0045 (1 1/2 à 2^l)

Corps subhémisphérique; pointillé; luisant; ordinairement d'un fauve rouge, d'un fauve jaune, quelquefois un peu pâle. *Tête* inclinée; ponctuée; garnie de poils peu apparents; sans taches. *Joues* flaves. *Yeux* noirs. *Palpes maxillaires* et *Antennes* d'un rouge jaune. *Prothorax* échancré en devant, avec la partie médiaire transversale, peu ou point arquée; voilant la partie postérieure des yeux; à angles antérieurs et postérieurs très-émoussés : les premiers en forme de dent : les seconds un peu obtusément ouverts; faiblement arqué sur

les côtés; garni latéralement d'un rebord prolongé en devant jusqu'à l'angle rentrant de l'échancrure, et postérieurement sur les côtés de la base; en arc renversé et sans rebord sur la majeure partie de cette dernière; près de deux fois et demie aussi large à celle-ci que long dans son milieu; à peine moins court à celui-ci que sur les côtés; convexe en dessus; presque plus densement et moins superficiellement ponctué que la tête; paré sur la base, aux angles postérieurs, d'une tache blanche ou d'un blanc flave, subarrondie; orné vers l'angle rentrant de l'échancrure d'une tache de même couleur, plus petite, ordinairement liée à la précédente par une bordure latérale étroite, parfois en partie effacée, quelquefois en outre longitudinalement unie à la tache basilaire. *Ecusson* en triangle moins long que large; blanchâtre; pointillé. *Elytres* d'un cinquième plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois au moins aussi longues que lui dans son milieu; arrondies aux épaules; subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'au milieu de la longueur; assez largement en ogive à l'extrémité; munies latéralement d'un rebord peu ou point relevé en gouttière, surtout depuis le tiers de la longueur; convexes en dessus; marquées d'un manière moins unie que le prothorax de points moins égaux, moins ronds et un peu moins rapprochés; chargées d'un calus huméral saillant; d'un fauve jaune comme tout le dessus du corps; parées chacune de sept gouttes subarrondies blanches ou d'un blanc flave: la première à la base, à côté de l'écusson: les deuxième, troisième, quatrième, transversalement placées presque au tiers de la longueur: la deuxième, ordinairement la plus petite, voisine de la suture: la troisième ou intermédiaire un peu plus postérieure: la quatrième, plus grosse, liée au bord externe: les cinquième et sixième presque égales, en rangée transversale, aux deux tiers de la longueur: la cinquième ou interne à peine aussi voisine de la suture que la deuxième: la sixième distante du tiers de sa largeur du bord externe: la septième, en ovale transversal, aux cinq sixièmes de la longueur, un peu plus rapprochée de la suture que du bord externe et surtout de l'apical. *Dessous du corps* d'un rouge jaune ou d'un jaune fauve, plus foncé sur la poitrine. *Epimères* du médipectus, blanches. *Mésosternum* échancré au moins jusqu'au tiers de la longueur. *Pieds* d'un jaune fauve ou d'un fauve jaune.

Cette espèce habite toutes les provinces de la France. On la trouve sur les pins, les chênes, les hêtres, les aulnes, etc.

Obs. Elle se distingue facilement de la *bis-septem-guttata*, par sa couleur; la disposition de ses taches; ses élytres non rebordées en

gouttière, ses plaques abdominales ordinairement moins oblitérées au côté externe, etc.

Elle a été décrite pour la première fois par Geoffroy, et a reçu de Linné son nom spécifique.

2. **C. decem-guttata**; Linn. *Subhémisphérique. Dessus du corps d'un roux jaune. Elytres ornées chacune de cinq taches blanches ou d'un blanc flave, assez grosses, la plupart subarrondies : deux près de la base, deux un peu après le milieu, une presque carrée et subterminale : les internes des deux paires un peu plus rapprochées de la suture que les autres du bord externe.*

Coccinella 10-guttata, Linn. Syst. nat. 1. 583. 33. — Fabr. Syst. ent. p. 85. 37. — *Id.* Spec. 1. p. 102. 51. — *Id.* Mant. 1. p. 60. 73. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 284. 82. — *Id.* Syst. el. 1. p. 374. 102. — Goeze, Ent. Beytr. 1. p. 227. 33. — Herbst, Arch. p. 47. 20. pl. 22. fig. 16. q. — *Id.* trad. fr. p. 100. 22. pl. 22. fig. 16. p. q. — *Id.* Nat. t. 5. p. 375. 105. pl. 59. f. 1. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1650. 33. α. — De Vill. C. Linn. Entom. 1. p. 108. 44. — Rossi, Faun. etr. 1. p. 67 168. — *Id.* ed. Helw. 1. p. 72. 168. — Oliv. Encycl. méth. t. 6. p. 70. 99. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1035. 71. pl. 2. fig. 11, a, b. — Martyn, Ent. pl. 13. f. 23. — Schneid. Mag. p. 136. 1. — Panz. Ent. germ. p. 143. 41. – Cederh. Faun. ingr. prod. p. 54. 165. — Brahm, Bemerk. *in* Naturf. t. 29. p. 136. — Marsh. Ent. brit. p. 161. 30. — Dwigub. Prim. Faun. mosq. p. 75. 93. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 190. 112. — Steph. Syn. t. 4. p. 378. 7. — *Id.* Man. p. 314. 2479. — Herrich-Schaeff. Faun. germ. Synops. gen. Cocc. 128, pl. 4. fig. 4. — Redtenb. Tent. p. 24. 10. — *Id. in* Germar's, Zeisch. t. 5. p. 128. 10.

Coccinella 10-guttata major, Schall. Abhand. hal. 1. p. 264?

Long. 0^m0057 ($2\ 1/2^l$). — Larg. 0^m0045 (2^l).

Corps subhémisphérique; pointillé; luisant. *Tête* penchée, d'un roux jaune sur le labre, flave sur le reste de sa surface. *Yeux* noirs. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un roux jaune. *Prothorax* échancré en devant, avec la partie médiaire de cette échancrure faiblement arquée; voilant en grande partie les yeux; à angles antérieurs, et plus sensiblement les postérieurs arrondis; subcurvilinéairement élargi d'avant en arrière sur les côtés; garni latéralement d'un rebord étroit, antérieurement prolongé en s'affaiblissant jusqu'à l'angle rentrant de l'échancrure antérieure, peu ou point prolongé après les angles postérieurs; en arc renversé à la base; près de trois fois aussi large à cette dernière que long dans son milieu; aussi court à celui-ci que sur les côtés; médiocrement convexe en dessus; finement pointillé; d'un roux jaune; paré de chaque côté d'une bordure blanche ou d'un blanc flave, lunulée ou étroite, et souvent peu distincte dans le milieu, ren-

flée ou terminée par une sorte de gros point aux angles de devant, et postérieurement par un autre plus gros et un peu plus avancé vers la partie interne de la base que l'autre ne l'est du bord antérieur. *Ecusson* en triangle un peu plus large à sa base; blanchâtre ou parfois d'un roux jaune. *Elytres* d'un cinquième plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois et demie aussi longues que lui dans son milieu; arrondies aux épaules; subcurvilinéairement élargies jusqu'à la moitié ou aux trois cinquièmes de la longueur, subarrondies ou largement en ogive renversée à l'extrémité; relevées sur les côtés en une gouttière ordinairement plus large vers les deux cinquièmes de la longueur; convexes en dessus; à calus huméral saillant; moins densement et moins superficiellement ponctuées que le prothorax; d'un fauve jaune ou d'un roux jaune; parées chacune de cinq taches asssez grosses, blanches ou d'un blanc flave : la première située près de l'écusson, attenante à la base, en ovale longitudinal ou plutôt un peu oblique, s'écartant postérieurement de la suture : la deuxième, plus irréguliére, attenante par son côté antéro-interne à la partie postérieure du sommet du calus, extérieurement prolongée jusqu'au côté interne de la gouttière : la troisième, ovale, placée un peu après le milieu, ou presque aux trois cinquièmes, au moins aussi rapprochée de la suture que la première à la base; la quatrième, moins régulière, ordinairement tronquée postérieurement, placée sur la même ligne transversale que la troisième, et à peine aussi rapprochée du bord externe que la deuxième ou humérale : la cinquième, quadrangulaire ou presque carrée, plus rapprochée du bord externe que la deuxième, aussi voisine de la suture que la première, subéchancrée postérieurement, subterminale. *Dessous du corps* d'un jaune rouge, avec la périphérie et quelquefois même toute la surface, d'un jaune roux. *Epimères* du médipectus, blanches. *Postépisternums* et souvent *épimères* du postpectus, flaves. *Mésosternum* échancré jusqu'au tiers de la longueur. *Plaques abdominales* formant, au côté interne, un arc de cercle prolongé jusqu'au bord de l'arceau; ordinairement oblitérées au côté externe. *Pieds* d'un jaune roux.

Cette espèce est rare dans les environs de Lyon. On la trouve ici particulièrement sur les aulnes ; près de Paris, ordinairement sur le saule marceau.

3. C. **bis-septem-guttata**; Schaller. *Subhémisphérique; d'un roux fauve en dessus. Prothorax paré latéralement d'une bordure lunulée blanche. Elytres ornées chacune de sept taches subarrondies, d'un blanc flave : deux à la base (l'externe souvent nulle) : deux obliquement situées (l'interne*

plus postérieure, aux deux cinquièmes): deux autres un peu moins obliquement placées (l'interne plus postérieure aux trois cinquièmes): une subterminale.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un jaune roux; paré de chaque côté d'une bordure blanche renflée à ses extrémités, ou terminée au dessous de l'angle rentrant de l'échancrure antérieure et au côté interne de l'angle postérieur par une sorte de tache subarrondie ; orné d'une tache également blanche au milieu de la base. *Elytres* d'un jaune roux ; parées d'une bordure marginale, d'une suturale plus étroite, blanches ; ornées chacune en outre de sept gouttes blanches, subarrondies : la première et la deuxième situées vers la base : la première, plus grosse, près de l'écusson : la deuxième à l'angle antéro-externe du calus huméral : les troisième et quatrième disposées obliquement d'avant en arrière et de dehors en dedans : la quatrième sous l'épaule, aux deux septièmes, plus éloignée du bord extérieur que de la troisième : celle-ci aux deux cinquièmes, un peu plus rapprochée de la quatrième que de la juxta-scutellaire et surtout que de la suture : les cinquième et sixième disposées un peu moins obliquement que les précédentes ; la sixième, aux trois cinquièmes, à égale distance du bord externe que la quatrième : la cinquième presque aux deux tiers, presque aussi voisine de la suture que la juxta-basilaire : la septième vers l'extrémité, un peu moins rapprochée de la suture que la cinquième et plus que la troisième, mais toutefois plus voisine de la suture que du bord externe et surtout que de l'apical.

Variations du Prothorax.

α. Tache blanche du milieu de la base, effacée.

β. Bordure latérale effacée dans son milieu et réduite à deux points blancs.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Tache humérale effacée. Ecusson, bordures suturale et extérieure, devenues concolores.*

Coccinella 12-gemmata, HERBST, Naturs. t. 5. p. 376. 106. pl. 59. fig. 2. — PANZ. Ent. germ. p. 143. 42.

Var. B. *Elytres à sept taches blanches. Ecusson, bordures suturale et extérieure, devenues concolores.*

Coccinella bis-7-guttata, SCHALL. Abhandl. d. hall. Gesellsch. t. 1. p. 265. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1659. 126. — FABR. Ent. syst. 1. p. 285. 86. — *Id.* Syst. el. 1. p. 375. 106. — HERBST, nat. t. 5. p. 381. 113. pl. 59. fig. 9. — PANZ. Ent. germ. p. 144. 45, — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 192. 116. — DUMÉRIL, Dict. d. sc.

nat. t. 9. p. 494. — Herrich-Schaeff. Faun. germ. synops. gen. Cocc. 128. pl. 4. fig. 1. — Redtenb. Tent. p. 23. 9. — *Id. in* Germar's Zeitsch. t. 5. p. 127. 9.

Var. C. *Elytres à sept taches blanches. Ecusson, bordure extérieure et partie seulement de la suturale, devenues concolores.*

Coccinella 15-guttata, Fabr. Gen. ins. mant. p. 217. 38-39. — *Id.* Spec. 1. p. 102. 53. — *Id.* Mant. 1. p. 60. 75. — *Id.* Ent. syst. 1. 285. 87. — *Id.* Syst. el. 1. 375. 107. — Herbst, Arch. p. 47. 22. pl. 22. f. 18. s. — *Id.* trad. fr. p. 101. 25. pl. 22. fig. 18. s. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1659. 127. — De Vill. C. Linn. Ent. 1. p. 111. 51, et t. 4, p. 238. — Oliv. Encyc. méth, t. 6. p. 71. 102. — Petagn. Inst. entom. 1. p. 184. 28. — Panz. Ent. germ. 1. p. 144. 46. — *Id.* Voet's Beschr. t. 1. p. 100. 8. — Walcken. Faun. par. 1. p. 117. 23.

Etat normal des taches des élytres

La *Coccinelle à points et bordure blanche*, Geoffr. Hist. t. 1. p. 327. 14.

Coccinella marginata, Fourcr. Ent. par. 1. p. 147. 4.

Coccinella 15-guttata, Schaeff. Icon. pl. 9. fig. 12. — Harrer, Beschr. 2e édit. p. 89. 86. — Schneid. Mag. p. 137. 4. — Schrank, Faun. boic. 1. p. 464. 479.

Coccinella bis-7-guttata, Illig. Kæf. preuss. p. 433. 20. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 59. 20. — Steph. Syn. t. 4. p. 378. 6. — *Id.* Man. p. 314. 2478.

Coccinella bis-7-punctata, Percher. *in* Guér. Dict. pittor. t. 2. p. 239.

Long. $0^{m}0057$ à $0^{m}0067$ (2 1/2 à 3^{l}). — Larg. $0^{m}0037$ à $0^{m}0045$ (1 1/3 à 2^{l}).

Corps subhémisphérique ; pointillé, luisant et d'un jaune roux, en dessus. *Tête* glabre et blanche sur le front ; d'un jaune roux et garnie de poils peu apparents sur l'épistome et le labre. *Yeux* noirs, obliquement entamés par les joues flaves. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un jaune roux. *Prothorax* échancré en devant, avec la partie médiaire de cette échancrure faiblement arquée ; voilant une partie des yeux ; à angles de devant émoussés, avancés en espèce de dent rectangulaire ; élargi en arc d'avant en arrière ; à angles postérieurs obtusément ouverts, paraissant un peu arrondis par l'effet de l'arcuité des bords latéraux ; rebordé à ceux-ci et sur le côté interne des angles de devant ; en arc renversé et sans rebord à la base ; près de deux fois et demie aussi large à cette dernière que long dans son milieu ; à peine moins court sur les côtés qu'à celui-ci ; convexe en dessus ; finement et superficiellement pointillé ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* en triangle moins long que large, à côtés curvilinéaires ; blanc ; faiblement pointillé. *Elytres* d'un sixième plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; trois fois aussi longues que lui dans son milieu ; presque en hémisphère tronqué en devant, ou émoussées à l'angle huméral, subcurvilinéairement élargies jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur, arrondies à l'extrémité ; munies

latéralement d'un rebord relevé en gouttière graduellement affaiblie depuis les épaules ; convexes en dessus ; moins finement et moins superficiellement ponctuées que le prothorax, chargées d'un calus huméral peu saillant ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* d'un flave roussâtre ; pointillé ; presque glabre. *Epimères* de l'antépectus blanches. *Mésosternum* échancré jusqu'au tiers de sa longueur, pour recevoir la pointe du prosternum. *Pieds* d'un flave roussâtre.

Cette espèce est peu commune. Je ne l'ai trouvée que sur le chêne.

Obs. La tache anté-scutellaire du prothorax, la bordure suturale, l'externe, et surtout la goutte blanche située à l'angle antéro-externe du calus huméral, sont souvent peu distinctes ou effacées. Dans ce cas même, cette espèce est facile à distinguer de la *V*. 12-*guttata*, par sa taille ; par ses taches blanches, dont les deux externes antérieures sont éloignées du bord marginal ; dont les deux de la seconde rangée sont obliquement, au lieu d'être transversalement situées ; par son mésosternum profondément échancré.

Disposition des gouttes blanches : 2, 2 obliques, 2 obliques, 1 ; ou : 3 près du bord externe, 3 près de la suture, dont la deuxième plus distante, 1 subterminale.

Schneider, en visitant la collection de Schultz, a pu se convaincre d'après un exemplaire sur lequel Fabricius avait décrit sa *C*. 15-*guttata*, que cette prétendue espèce n'était autre que celle qui nous occupe. La bordure suturale qui, dans le milieu de sa longueur seul, n'était pas effacée, avait trompé le professeur de Kiel, en paraissant, selon la judicieuse remarque d'Illiger, former une quinzième goutte blanche, commune aux deux étuis.

SECOND RAMEAU.

LES HALYZIATES.

CARACTÈRES. *Massue des antennes* à dernier article obliquement coupé à l'extrémité, terminé par un angle.

Nous les partagerons de la manière suivante :

			GENRES.
Echancrure du bord antérieur du prothorax	en arc régulier et ordinairement faible.	Elytres munies d'un large rebord, plus dilaté vers la partie postéro-externe	*Halyzia*.
		Elytres munies d'un rebord médiocrement large et rétréci d'avant en arrière.	*Vibidia*.
	sinueuse derrière les yeux, subrectilinéaire postérieurement.	Mésosternum échancré.	*Propylea*.
		Mésosternum entier.	*Thea*.

Genre *Halyzia*, Halyzie; Nob.

(*Halyzia*, nom géographique.)

caractère. *Echancrure du bord antérieur du prothorax* en arc régulier et ordinairement faible. *Elytres* munies d'un large rebord plus dilaté vers la partie postéro-externe. *Corps* ovalaire.

1. **H. sedecim-guttata**; Linn. *Ovale; médiocrement convexe, et d'un roux jaune tendre en dessus. Elytres munies d'un rebord large et subtranslucide; parées chacune de huit gouttes blanches : quatre près de la suture, une apicale, deux près du bord externe, une subdiscale.*

état normal. *Prothorax* d'un roux jaune, avec son rebord latéral pellucide; paré en dedans de ce rebord d'une tache réniforme blanche; orné en devant de l'écusson d'une petite tache de même couleur. *Elytres* d'un roux jaune ou d'un testacé flave, avec le rebord translucide; ornées d'une ligne suturale étroite et chacune de huit gouttes, blanches ou d'un blanc flave : la première, ordinairement la plus grande, subarrondie, liée à la base au tiers interne de celle-ci : la deuxième, oblongue, subhumérale, située vers le quart de la longueur, joignant le rebord externe : la troisième, de mêmes forme et grandeur que la première, un peu moins rapprochée qu'elle de la suture, au tiers de la longueur : la quatrième, ovalaire, aux deux cinquièmes externes de la largeur, à la moitié de la longueur : les cinquième et sixième, sur une ligne transversale, un peu plus postérieures que la précédente ou aux trois cinquièmes de la longueur : la cinquième, subarrondie, au moins aussi rapprochée de la suture que la troisième : la sixième, ovalaire, placée à moitié sur le rebord externe : la septième, oblique, presque au milieu des élytres, vers les trois quarts ou un peu plus de la longueur : la huitième, subtriangulaire à l'angle apical.

Coccinella sedecim-guttata, Linn. Faun. succ. p. 158. 493. — *Id.* Syst. nat. 584. 35. — Scopol. Ent. carn. p. 80. 249. — De Geer, Mem. t. 5. p. 385. 21. — Fabr. Syst. ent. p. 85. 39. — *Id.* Spec. 1. p. 103. 54. — *Id.* Mant. 1. p. 60. 76. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 285. Syst. 88. — *Id.* el. 1. p. 375. 108. — Sulz. ab. Gesch. p. 32. pl. 3. f. 5. b. — Muller, Zool. D. prod. p. 67. 640? — Goeze, Ent. Beytr. t. 1. p. 228. 35. — Herbst, Arch. p. 161. 42. pl. 43. f. 16. — *Id.* trad. fr. p. 101. 26. pl. 43. f. 16, l. m. — *Id.* Naturs. t. 5. p. 379. 110. pl. 59. f. 6. — Retz. Gen. et Spec. p. 171. 1126. — Fourcr. Ent. par. 1. p. 151. 28. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. 1659. 35. — De Vill. C. Linn. Entom. t. 1. p. 109. 46. — Roemer, Gen. p. 5. pl. 3. f. 5, b. — Scriba, Journ. p. 191. 154. — Brahm, Ins. kal. p. 119. 410. — *Id.* Bemerk. *in* Naturf. t. 29. p. 138. — Oliv.

Encyc. méth. t. 6. p. 72. 104. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1037. 74. pl. 6. fig. 90. — MARTYN, Ent. pl. 13. f. 27. — PETAGN. Ins. Entom. 1. p. 184. 29. — SCHNEID. Mag. p. 137. 5. — PANZ. Ent. germ. p. 145. 47. — PAYK. Faun. suec. 2. p. 36. 36. — ILLIG. Kæf. preuss. p. 435. 23. — CEDERH. Faun. ingr. prod. p. 54. 167. — MARSH. Ent. brit. p. 161. 32. — WALCKEN. Faun. par. 1. p. 117. 24. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 60. 23. — WILHELM, Nuterhalt. t. 1. p. 118. pl. 14. f. 89. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 152. 7. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 436. 17. — HERRICH-SCHAEFFER, Faun. germ. syn. gen. Cocc. 128. pl. 4. f. 4. — STEPH. Syn. t. 4. p. 378. 8. — *Id.* Man. p. 315. 2480. — REDTENB. Tent. p. 24. 11. — *Id.* in GERMAR'S, Zeitschr. t. 5. p. 128. 11.

La *Coccinelle à seize points blancs*, GEOFFR. Hist. nat. 1. suppl. p. 539.

Coccinella 16-punctata, SHAW, Gen. zool. t. 6. p. 56. pl. 16.

Long. 0m0052 à 0m0061 (2 1/3 à 2 3/4l). Larg. 0m0039 à 0m0045 (1 3/4 à 2l).

Corps ovale, médiocrement convexe. *Tête* penchée; ponctuée; d'un roux flave. Joues obliquement inclinées, entamant à peine les yeux. Ceux-ci bruns. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un roux jaune : les premières souvent un peu obscures à l'extrémité. *Prothorax* faiblement échancré en arc renversé, en devant; subarcuément et assez fortement élargi d'avant en arrière sur les côtés; subarrondi aux angles de devant, arrondi aux postérieurs; bissinueusement en arc renversé, à la base; plus de deux fois aussi large à celle-ci que long dans son milieu; à peine moins court à celui-ci que sur les côtés; largement relevé sur les côtés en un rebord translucide; médiocrement convexe en dessus; luisant; superficiellement pointillé; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* d'un roux jaune; en triangle moins long que large. *Elytres* d'un quart ou d'un tiers plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois et demie à quatre fois aussi longues que lui dans son milieu; très-émoussées ou subarrondies aux épaules; subcurvilinéairement et faiblement élargies ensuite jusqu'à la moitié de leur longueur, subarrondies à l'extrémité; munies dans leur périphérie d'un rebord subtranslucide, sensiblement relevé en gouttière, d'une largeur presque uniforme jusqu'à leur partie postéro-externe où il est plus large, égalant dans le milieu de la longueur le cinquième au moins de la largeur de l'élytre; médiocrement convexes en dessus; chargées d'un calus huméral assez saillant; moins finement et moins superficiellement ponctuées que le prothorax; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* d'un roux testacé, d'un jaune fauve ou d'un flave testacé, souvent plus pâle sur le ventre que sur la poitrine. *Epimères* du médipectus d'un blanc flave, quelquefois concolores ou presque concolores, après la mort de l'insecte. *Pieds* d'un testacé flave.

On la trouve sur divers végétaux, sur les aulnes, les sapins, les noisetiers, etc. Elle est peu commune dans les environs de Lyon.

Sa larve est noire, parée de taches jaunes.

Obs. Parfois, après la mort de l'insecte, quelques taches, surtout les sixième et huitième, pâlissent et deviennent peu distinctes.

Disposition des gouttes blanches des élytres : une basilaire : deux en rangée oblique (ou les trois antérieures en triangle) : les trois suivantes en arc transversal : les deux autres longitudinalement l'une après l'autre.

Genre *Vibidia*, Vibidie ; Nob.

(*Vibidia*, nom mythologique.)

caractères. *Echancrure du bord antérieur du prothorax* en arc régulier et ordinairement faible. *Elytres* munies d'un rebord médiocrement large et rétréci d'avant en arrière. *Corps* subhémisphérique.

1. **V. duodecim-guttata**; Poda. *Subhémisphérique; d'un roux jaune en dessus. Prothorax paré latéralement d'une bordure blanche. Elytres ornées chacune de six gouttes blanches : deux près de la suture, (près de l'écusson et aux trois cinquièmes) : deux liées au bord externe, (sous l'épaule et aux trois cinquièmes) : une discale, (aux deux cinquièmes) : une subterminale.*

Coccinella 12-punctata, Poda, Ins. græc. p. 25. 6. — Schrank, Enum. p. 61. 111. — *Id.* Faun. boic. 1. p. 463. 477. — Herbst, Arch. p. 47. 26. pl. 22. fig. 21. v. — *Id.* trad. fr. p. 100. 23. pl. 22. fig. 21. v. — Fourcr. Ent. par. 1. p. 151. 29. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. 1659. 125. — De Vill. C. Linn. Entom. 1. p. 111. 52. — Zsch. Mus. Lesk. p. 11. 210. — Scriba, Journ. p. 191. 152. — Brahm, Ins. kal. p. 110. 379. — *Id.* Bemerk. *in* Naturf. t. 29. p. 136. — Oliv. Encyc. méth. t. 1. p. 71. 100. — *Id.* Ent. t. 6. p. 1035. 72. pl. 4. f. 51; a, b. — Schneid. Mag. p. 136. 2. — Westman, *in* Thunb. Dissert. acad. IX. p. 110, et ed. gott. p. 120.

La *Coccinelle à 12 points blancs*, Geoffr. Hist. t. 1. p. 539. suppl. (ed. de 1800).

Coccinella bis-sex-guttata, Fabr. Ent. syst. 1. p. 284. 83. — *Id.* Syst. el. 1. 374. 103. — Herbst, Nat. t. 5. p. 377. 108. pl. 59. f. 4. — Panz. Ent. germ. p. 144. 43. — Illig. Kæf. preuss. p. 432. 19. — Payk. Faun. suec. 2. p. 22. 21. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 59. 19. — Schoenh. Syn. ins. 2. p. 191. 113. — Duméril, Dict. d. sc. nat. t. 9. p. 494. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 154. 10. — Herrich-Schaeff. Faun. germ. syn. gen. Cocc. 128. pl. 4. f. 3. — Steph. Syn. t. 4. p. 377. 5. — *Id.* Man. p. 314. 2477. — Redtenb. Tent. p. 23. 7. — *Id. in* Germar's Zeitsch. t. 5. p. 127. 7.

Long. 0^m0033 à 0^m0039 (1 1/2 à 1 $3/4^l$). Larg. 0^m0022 à 0^m0027 (1 à 1 $1/2^l$).

Corps subhémisphérique ; pointillé ; luisant ; d'un roux fauve ou

d'un fauve roux, ou d'un rouge de brique. *Tête* inclinée; pointillée; ordinairement blanche ou blanchâtre sur le front, d'un blanc roussâtre sur le labre. *Joues* flaves. *Yeux* noirs. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un blond roussâtre. *Prothorax* échancré en devant, en arc régulier et très-faible; subcurvilinéairement élargi d'avant en arrière; à angles antérieurs arrondis, à angles postérieurs émoussés: les premiers à peine saillants, les seconds un peu obtusément ouverts; muni latéralement d'un rebord peu apparent; relevé en outre sur les côtés en un rebord assez large, presque plane, limité par une ligne enfoncée, légère; bissubsinueusement en arc renversé et à peine rebordé, à la base; deux fois et demie aussi large à celle-ci que long sur les côtés; d'un sixième environ plus court à ceux-ci que dans son milieu; convexe; d'un roux fauve ou testacé, translucide près des bords antérieurs et surtout latéraux; paré de chaque côté d'une bordure blanche ou d'un blanc flave, lunulée, ou étroite et souvent peu distincte dans son milieu, renflée vers l'angle de devant, et d'une manière plus prononcée vers celui de derrière. *Ecusson* petit; en triangle moins long que large; testacé, parfois un peu obscur. *Elytres* d'un cinquième plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois environ aussi longues que lui dans son milieu; arrondies aux épaules; subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'au milieu de la longueur; subarrondies à l'extrémité; munies latéralement d'un rebord canaliculé ou relevé en gouttière graduellement affaiblie à partir de l'épaule; convexes en dessus; à calus huméral saillant; parées chacune de six taches arrondies d'un blanc flave : la première, à la base, sur les côtés de l'écusson : la deuxième, au côté externe, sous le calus huméral, ovalaire ou peu arquée à son bord interne : la troisième, sur le milieu, aux deux cinquièmes de la longueur : les quatrième et cinquième transversalement placées aux quatre septièmes ou aux cinq huitièmes : la quatrième, à peu près aussi rapprochée de la suture que la première : la cinquième, ordinairement liée au bord externe : la sixième, subapicale, aux six septièmes, plus rapprochée de la suture que du bord externe et que de l'extrémité. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un roux testacé.

Cette espèce se trouve sur les pins, les aulnes et différentes autres sortes d'arbres. Elle est commune dans la plupart des parties de la France.

Obs. Elle a été décrite pour la première fois par Poda, et le nom que lui imposa ce naturaliste resta longtemps admis dans la science; trente ans plus tard, Fabricius lui donna un autre nom que son autorité fit généralement adopter et que la justice nous force à rejeter.

Genre *Propylea,* Propylée ; Nob.

(*Propylea*, nom mythologique.)

caractères. *Echancrure du bord antérieur du prothorax* sinueuse derrière les yeux, subrectilinéaire postérieurement. *Mésosternum* échancré. *Corps* subhémisphérique.

1. **P. quatuordecim-punctata** ; Linn. *Brièvement ovale. Prothorax flave au moins en devant, sur les côtés et sur les parties latérales de la base. Elytres flaves avec sept points quadrangulaires noirs, ou noires avec des taches jaunes. Epimères des médi et pospectus, flaves. Base des cuisses, jambes, tarses et taches sur les côtés du ventre, testacés.*

♂ Tarses antérieurs garnis de ventouses sous leurs deux premiers articles. Tête et moitié antérieure au moins de l'antépectus flaves. Partie noire des dernières variétés du prothorax ordinairement lobée plus profondément. Cuisses intermédiaires peu ou point tachées de noir ou d'obscur, si ce n'est sur la tranche externe. Taches testacées des côtés du ventre plus apparentes et plus développées.

♀ Tarses antérieurs sans ventouses sous leurs deux premiers articles. Tête flave, marquée d'une tache noire sur le milieu du front et parfois sur le labre. Cuisses intermédiaires tachées de noir dans le milieu.

état normal. *Prothorax* flave, marqué de six taches ou sortes de points noirs : quatre, disposés en demi-cercle au devant des trois cinquièmes médiaires de la base, à laquelle sont liés les deux postérieurs : et un de chaque côté, près de l'angle antéro-externe de chaque tache basilaire, aussi distant de l'angle postérieur que du bord latéral : les deux basilaires plus gros, rhomboïdaux : les deux médiaires ou antérieurs le plus souvent presque carrés : les deux externes petits, ronds, punctiformes. *Elytres* flaves, parfois d'un flave rosé ; à suture noire, mais très-étroite ou parfois presque effacée vers la partie postérieure ; parées chacune de sept taches également noires : la première, ordinairement la plus large, en carré long, attenant au calus huméral par son angle antéro externe : la deuxième, de même forme, mais un peu moins large, située près de la suture, presque aussi avancée en devant que la partie postérieure de la précédente, prolongée postérieurement jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur : la troisième, plus petite, presque en carré long, voisine du bord externe, mais

avancée jusqu'au niveau de la moitié postérieure de la première : les quatrième, cinquième et sixième formant une sorte de rangée arquée : la quatrième punctiforme, ovale ou obliquement ovale, placée des deux tiers aux trois quarts de la longueur, et plus rapprochée de la suture que la deuxième : la cinquième, généralement la plus longue, mais plus étroite que la première, en carré-long, souvent rétrécie d'avant en arrière, située sur le milieu de la largeur de l'élytre, commençant au milieu de la longueur, c'est-à-dire presque aussi avancée antérieurement que le bord postérieur de la deuxième, et un peu plus prolongée en arrière que la partie antérieure de la quatrième : la sixième en carré-long, aussi rapprochée du bord extérieur que la troisième, généralement plus courte et un peu plus postérieure que la cinquième : la septième, sublinéaire ou elliptique, voisine du bord externe, obliquement dirigée vers l'angle sutural qu'elle n'atteint pas.

Variations du Prothorax.

α. *Chacune des taches basilaires du prothorax unie à la tache antérieure voisine.*

β. *Chacune des taches basilaires du prothorax unie à la latérale externe : les médiaires ou antérieures, libres.*

γ. *Chacune des taches basilaires du prothorax unie, d'une part, à l'antérieure, de l'autre, à l'externe voisine, figurant ainsi avec elles une sorte d'Y, de chaque côté de la ligne médiane, qui parfois présente un trait longitudinal obscur ou noirâtre plus ou moins raccourci.*

δ. *Les six taches du prothorax dilatées, unies et ne formant plus qu'une grande tache quadrilobée en devant.*

Coccinella 14-*punctata*, Schrank, Faun. boic. var. *a.* t. 1. p. 459.

Obs. Cette variété ne s'observe en général que chez les individus dont les taches des élytres sont plus ou moins liées entre elles. Quelquefois ceux-ci montrent-ils aussi quelques-unes des variations précédentes, mais ordinairement ces dernières sont particulières aux individus dont les élytres sont à l'état normal, ou à un état voisin de celui-ci.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A *Tache apicale des élytres peu apparente ou réduite à un point obscur.*

Etat normal.

Coccinella 14-*punctata*, Poda, Mus. græc. p. 25. 4. — Herbst. Arch. p. 44. 9. pl. 22 f. 5, e. — *Id.* trad. fr. p. 98. 10. pl. 22. f. 5, e. — *Id.* Nat. t. 5. p. 334. 84. pl. 57. f. 16. — Fourcr. Ent. par. t. 1. p. 147. 15. — Schrank, Faun. boic. 1. p. 458. 471. — Schaeff. Icon. pl. 62. fig. 6. — Harrer, Beschr. 2e édit. p. 84. 81. — Donndorff, Eur. faun. t. 8. p. 333. 7.

Coccinella tessulata, Scopol. Ent. carn. p. 78. 243.

Coccinella 14-macula, Fabr. Mant. 1. p. 58. 57. — *Id.* Ent. syst. 1. 279. 63. — *Id.* Syst. el. 1. 370. 79. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. 1653. 93. — De Vill. C. Linn. Ent. t. 4. p. 243. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 65. 78. — *Id.* Entom. t. 6. 1024. 55. pl. 6. f. 81. — Rossi, Mant. 1. p. 26. 63. — *Id.* ed. Helw. 1. 363. 63. — Panz. Ent. germ. 1. p. 140. 28. — Westman, de Ins. suec. *in* Thunb. Dissert. acad. IX. p. 109, et ed. gott. p. 119. — Marsh. Ent. brit. p. 157. 22.

Coccinelle à l'échiquier, Geoffr. Hist. t. 1. p. 328. 15.

Coccinella tetragonata, Laichart. Tyr. ins. t. 1. p. 125, 9. (descr. allem.)

Coccinella tessellata, Schneid. Mag. p. 158. 19. var. a. — Brahm, Bemerk. *in* Naturf. t. 29. p. 149. 15.

Coccinella conglomerata, Payk. Faun. suec. 2, p. 30. 30. var. γ. — Zetterst. Faun. lapp. p. 434. 12. a. — Steph. Synop. 4. 383. 18. α. — *Id.* Man. p. 316. 2489.

Coccinella conglobata, Illig. Kæf. preuss. p. 462. 35. α. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 70. 35. *a.* — Schoenh. Syn. t. 2. 186. 103. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 181. 24. a. — Herrich-Schaeff. Faun. germ. 128. pl. 5. f. 6. — Redtenb. Tentam. p. 29. 27. — *Id. in* Germar's Zeitschr. t. 5. p. 131. 27.

Variations des Élytres (par excès).

Var. B. *Une ou quelques taches des élytres unies à la suture, et conséquemment à leur pareille.*

ε La deuxième tache ou la juxta-suturale antérieure.

Obs. C'est elle qui donne ordinairement le premier exemple de dilatation.

ζ La quatrième ou juxta-suturale intermédiaire, soit seule, soit conjointement avec la deuxième.

Coccinella 14-punctata, Linn. Faun. suec. p. 156. 482. — *Id.* Syst. nat. 1. p. 582. 21. — Schrank, Enum. p, 56. 104. — *Id. in* Fuessly, n. Mag. 1. p. 147. — Goeze, Ent. Beytr. 1. 222. 21. — Fab. Syst. ent. p. 83. 26. — *Id.* Spec. 1. 99. 39. — *Id.* Mant. 1. 58. 56. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. 1653. 21. — De Vill. C. Linn. Entom. 1. 101. 19. — Rossi, Faun. etr. 1. 63. 158. — *Id.* ed. Helw. 1. 67. 158. — Fischer, Nat. Livl. p. 375. 312. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 65. 77. — Petagn. Inst. ent. 1. 182. 18. — Brahm, Ins. kal. p. 88. 289. — Herbst, nat. t. 5. p. 335. 84. première var. — Marsh. Ent. brit. p. 157. 21. — Bechst. et Scharf. Forstins. t. 3. p. 900. 4. — Dwigub. Prim. Faun. mosq. p. 74. 87.

Coccinella conglomerata, Payk. Faun. suec. p. 29. 30. var. α.

η L'apicale, soit isolément, soit conjointement avec l'une des précédentes, soit en même temps que l'une et que l'autre.

Coccinella conglobata, Gyllenh. Ins. suec. 4. var. *c.*

Var. C. *Une ou plusieurs des taches juxta-suturales unies à la suture; quelques-unes des autres liées à leurs voisines.*

θ La quatrième, liée d'une part à la cinquième, et de l'autre à la suture, et souvent par celle-ci à l'apicale.

ι La deuxième, ou juxta-suturale antérieure, dilatée d'une part jusqu'à la suture, et de l'autre jusqu'à la première ou humérale.

Obs. Le plus souvent, dans ce cas, la quatrième ou juxta-suturale intermédiaire, et quelquefois aussi l'apicale, sont liées à la suture.

ϰ. Elytres présentant les dispositions des var. θ et ι.

λ La cinquième, ou intermédiaire de la seconde rangée, arquée, liée d'une part à la quatrième ou juxta-suturale intermédiaire, et de l'autre à la deuxième ou juxta-suturale antérieure : ces dernières, c'est-à-dire les deuxième et quatrième, généralement unies à la suture.

μ. Semblable à la var. précédente, mais l'apicale liée en outre à la suture, ou paraissant unie à la quatrième par la suture, qui est noire.

ν Semblable aux variétés λ ou μ, mais l'humérale ou subbasilaire unie en outre à la deuxième ou juxta-suturale antérieure ; en sorte que les troisième et sixième, ou externes de chaque rangée arquée, restent seules isolées.

ξ Les sixième et cinquième, ou l'externe et l'intermédiaire de la seconde rangée arquée, unies ensemble : la cinquième liée d'une part à la deuxième, et de l'autre à la quatrième : ces dernières ordinairement, et souvent aussi la septième ou apicale, dilatées jusqu'à la suture.

ο Les troisième, première et deuxième, ou celles de la rangée arquée antérieure, unies ensemble : la deuxième dilatée jusqu'à la suture, ainsi que la quatrième et le plus souvent l'apicale.

π Semblable à la var. précédente, mais offrant en outre la cinquième tache unie à la quatrième, en sorte que la sixième, ou l'externe de la seconde rangée, et rarement l'apicale, restent seules isolées.

Coccinelle marquetée de jaune et de noir, Frisch, Beschr. par. 9. 17. f. 5, et f. 2, larve.

Coccinella conglomerata, De Vill. C. Linn. Entom. 1. p. 105. 28. — Oliv. Entom. t. 6. p. 1025. 56. pl. 3. f. 29. b.

ρ La première ou humérale, d'une part unie à la deuxième, qui est dilatée jusqu'à la suture, et de l'autre, les sixième, cinquième et quatrième, ou les trois de la seconde rangée unies ensemble : la quatrième, et ordinairement aussi l'apicale, également liées à la suture, en sorte que la troisième, ou externe de la première rangée arquée, reste seule isolée.

σ Les première et troisième, ou externe et humérale de la première rangée arquée, liées entre elles d'une part, et de l'autre les sixième, cinquième et quatrième : celle-ci et généralement l'apicale dilatées jusqu'à la suture ; en sorte que la deuxième ou juxta-suturale antérieure reste seule isolée de la première ou humérale et, parfois aussi, mais rarement, de la suture.

Synonymie applicable à ces diverses variétés :

Coccinella tessulata, Scopol. Ent. car. p. 78. 243. var. — Muller, Zool. d. prodr. p. 66. 630.

Coccinella tessellata, De Geer, Mem. t. 5. p. 383. 17. — Retz. Gen. et Sp. p. 171. 1121. — Schneid. Mag. p. 159. 19. var. b.

Coccinella tetragonata, Laichart. Tyr. ins. 1. p. 127. 9 (Descr. latine). — Moll. Verz. *in* Fuessly, n. Mag. 1. p. 389. 63.

Coccinella conglomerata, Herbst, Arch. p. 46. 19. pl. 22. f. 15. o. — *Id.* trad. fr.

p. 100. 21. pl. 22. f. 15. o. — Rossi, Faun. etr. 1. 64. 160. — *Id.* ed. Helw. 1, 68. 160. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 68. 92 (♂). — Steph. Syn. 4. 383. var. β et γ.

Coccinella conglobata, Illig. Kæf. preuss. p. 462. var. β. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 70. var. *b*. — Schoenh. l. c. var. β. — Gyllenh. l. c. var. *d*. et *e*.

Var. D. *Toutes les taches des élytres unies les unes aux autres.*

Coccinella conglobata, Linn. Faun. suec. p. 157. 489. — *Id.* Syst. nat. 1. 583. 30. — Mull. Zool. d. prod. 67. 636? — Goeze, Entom. Beytr. 1. 226. 30. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. 1655. 30.

Coccinella conglomerata, Fabr. Syst. ent. p. 84. 35. — *Id.* Spec. 1. 101. 49. — *Id.* Mant. 1. 59. 68. — *Id.* Ent. syst. 1. 282. 75. — *Id.* Syst. el. 1. 372. 93. — Schæff. Icon. pl. 30. f. 13. — Laichart. Tyr. ins. 1. 127. 10. — Schrank, Enum. p. 60. 110. — Harrer, Beschr. 2e édit. p. 86. 83. — Brahm, Ins. kal. p. 51. 166, et p. 217. 726. — Panz. Ent. germ. p. 142. 38. — *Id.* Faun. germ. 106. 3. — Cederh. Faun. ingr. prod. p. 53. 163. — Donndorff, Eur. Faun. t. 8. p. 331. 6. — Dwigub. Prim. Faun. mosq. p. 74. 92. — Walcken. Faun. par. 1. 117. 20. — Zetterst. Faun. lapp. 434. 12. var. b. — Steph. Syn. 4. 383. var. δ.

Coccinella tessellata, Schneid. Mag. p. 159. var. c.

Coccinella conglobata, Illig. Kæf. preuss. p. 462. var. γ. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 71. var. *c*. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 187. var. γ. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. var. *g* et *h*.

Var. E. *Taches noires liées et dilatées de telle sorte que les élytres paraissent noires avec la bordure externe et six taches sur chacune, flaves, savoir : deux à la base : la première, juxta-suturale, en carré long : la deuxième, humérale, confondue ou liée avec la bordure externe : la troisième, sur le disque, aux deux cinquièmes de la longueur, subarrondie : la quatrième, presque à la moitié, sémi-orbiculaire, attenante à la bordure marginale : la cinquième, aux trois cinquièmes, subarrondie ou presque carrée, voisine de la suture : la sixième, aux trois quarts ou aux quatre cinquièmes, liée d'une part à la bordure extérieure, et prolongée de l'autre presque jusqu'à la suture, presque en forme de bec d'aigle ou inférieurement courbée à son extrémité interne, comme formée de deux taches liées ensemble.*

Coccinella 12-pustulata, Fabr. Gen. ins. Mant. p. 218 49. 50. — *Id.* Spec. 1. 103. 67. — *Id.* Mant. 1. 61. 92. — *Id.* Ent. syst. 1. 290. 110. — Schaeff. Icon. pl. 30. f. — Mull. Zool. d. prod. p. 68. 645. — Goeze, Ent. Beytr. 1. 242. 31. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. 1665. 150. — De Vill. C. Linn. Entom. 1. 115. 62, et t. 4. p. 239. — Roem. Gen. 3. f. 7, C. — Harrer, Besch. 2e ed. p. 95. 94. — Rossi, Faun. etr. 1. 69. 173. — *Id.* ed. Helw. 1. 75. 173. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 78. 128. a. — Petagn. Inst. ent. t. 1. p. 186. 36. — Panz. Ent. germ. p. 152. 74. — *Id.* Faun. germ. 106. 6. — Schrank, Faun. boic. 1. 468-485. — Marsh. Ent. brit. 168. 51.

Coccinella fimbriata, Sulz. Gesch. d. ins. pl. 3. f. 7, c. — Schaeff. Icon. pl. 171. f. 1. — Goeze, Ent. Beytr. 1. p. 243. 38. — Brahm, Ins. kal. p. 57. 185. — Harrer, Beschr.

2e éd. p. 87. 84. — Herbst, Kurz. einleit. p. 87. 10. pl. 10. f. 6, a, b. — Schrank, Faun. boic. 1. 468. 486.

Coccinella conglomerata, Herbst, Arch. 46. pl. 22. f. 14. n. — *Id.* trad. fr. p. 100. 21. pl. 22. f. 14. n. — Payk. Faun. suec. 2. p. 29. 30. var. β. — De Tigny, Hist. nat. t. 9. p. 51. pl. 32. fig. 4. — Steph. Syn. 4. p. 383. var. ε.

Coccinella dentata, Casstroem, Nov. ins. spec. *in* Thunb. Dissert. 1. p. 23. fig. 34? — *Id.* ed. gott. p. 143. pl. 7. fig. 34? — Gmel. C. Linn. Syst. n. 1. p. 1664 145? — Westm. de Ins. suec. *in* Thunb. Dissert. acad. IX. p. 113, et ed. gott. p. 122. — Herbst. nat. t. 5. p. 306. 62. pl. 56. f. 17?

Coccinella leucocephala, Zsch. Mus. Lesk. p. 12. 223.

Coccinella tessellata, Schneid. Mag. p. 169. 19. var. d.

Coccinella 14-punctata, Herbst, nat. t. 5. p. 336. 84. var. 3. pl. 57. f. 18.

Coccinella bis-sex-pustulata, Fabr. Ent. syst. suppl. p. 80. 110-111. — *Id.* Syst. el. 1. 384. 149. — Oliv. Ent. t. 6. p. 1055. pl. 7. fig. 114.

Coccinella conglobata, Illig. Kæf. preuss. 463. var. δ. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 71. var. *d.* — Schoenh. Syn. ins. t. 2. 188. var. δ. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. 24. 182. var. g.

Var. F. *Semblable à la var. précédente, mais tache lunulée ou postérieure divisée en deux taches, dont l'interne réduite à une goutte plus ou moins petite, isolée de la bordure externe.*

Coccinella conglobata, Gyllenh. l. c. var. h.

Var. G. *Semblable à la var. E, mais troisième et quatrième taches unies ensemble en forme de bande obliquement dirigée en avant.*

Obs. Les élytres sont noires, parées d'une tache juxta-scutellaire presque carrée : d'une tache subarrondie à peu près aussi rapprochée de la suture, aux quatre septièmes : d'une bordure extérieure à laquelle tiennent un tache humérale et deux bandes obliques et divergentes, flaves.

Long. $0^m,0036$ à $0^m,0057$ (1 2/3 à 2 1/2l). — Larg. $0^m,0028$ à $0^m,0036$ (1 1/4 à 1 2/3l).

Corps brièvement ovale ; convexe. *Tête* très-penchée ; superficiellement et peu distinctement pointillée ; flave (♂), marquée (♀) d'une tache noire mitriforme ou triangulaire dont la base atteint à peu près le bord antérieur de l'épistome, dont la pointe se prolonge postérieurement jusqu'au milieu du front ; notée souvent alors aussi d'une tache de même couleur sur le milieu du labre. *Joues* flaves. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un testacé jaune. *Prothorax* échancré en devant, avec la partie médiaire de cette échancrure en ligne droite ou peu sensiblement arquée ; à angles antérieurs peu émoussés ; élargi d'avant en arrière sur les côtés : subcurvilinéairement près des an-

gles, rectilinéairement dans la partie moyenne; émoussé aux angles postérieurs, qui sont à peu près rectangulairement ouverts; en arc renversé et peu sensiblement bissubsinueux, à la base; deux fois et demie aussi large à celle-ci que long dans son milieu; d'un quart à peine moins court dans ce dernier que sur les côtés; convexe; moins superficiellement et moins finement pointillé que la tête. *Ecusson* noir; en triangle moins long que large. *Elytres* d'un cinquième ou d'un sixième plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois et demie aussi longues que lui; subarrondies aux épaules; subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'à la moitié de la longueur, subarrondies ou largement en ogive renversée à leur extrémité; munies, depuis la moitié externe de la base jusqu'à l'angle sutural, d'un rebord assez large et subcanaliculé; convexes ou médiocrement convexes en dessus; ponctuées d'une manière moins légère, moins unie et beaucoup plus apparente que le prothorax; à calus huméral peu saillant; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir; luisant; ponctué. Epimères des médi et postpectus d'un blanc flave. Arceaux du ventre marqués sur les côtés d'une tache testacée ou d'un fauve livide. *Pieds* d'un flave testacé, avec une tache noire ou noirâtre sur les cuisses: cette tache, visible seulement sur la tranche externe des cuisses antérieures et intermédiaires (♂), apparente sur les deux côtés de celle-ci (♀), et moins restreinte sur les postérieures dans les deux sexes, et surtout chez les ♀.

Cette espèce est commune dans toute la France.

Sa larve, indiquée par Linné, décrite et figurée par Frisch, est épineuse et aphidiphage.

Obs. Elle se distingue, et dans toutes ses variétés, de l'*Harmonia 12-pustulata* par la bordure flave du prothorax prolongé jusque sur les côtés de la base; par les épimères postérieures également flaves; par les arceaux du ventre ornés latéralement de taches testacées; par ses élytres offrant, vers le milieu et non vers les trois cinquièmes, leur plus grande largeur, marquées, dans les dernières variétés, de taches de formes et de positions différentes, et surtout par ses antennes.

Disposition des taches noires des élytres dans l'état normal et les premières variétés: 3 en arc: 3 en arc plus faible ou presque sur une ligne transversale: 1 à l'extrémité. — Disposition des taches jaunes des élytres dans les dernières variétés: 2 à la base: 3 au milieu, en arc: 1 lunulée, subterminale.

Genre *Thea*, Thea ; Nob.

(*Thea*, nom mythologique.)

CARACTÈRES. *Echancrure du bord antérieur du prothorax* sinueuse derrière les yeux, subrectilinéaire postérieurement. *Mésosternum* entier. *Corps* subhémisphérique.

1. **T. vigintiduo-punctata** ; Linn. *Brièvement ovale. D'un jaune citron en dessus ; ornée de cinq taches punctiformes noires sur le prothorax, et de onze sur chaque élytre : trois le long du bord externe : une petite, marginale, près de la seconde des précédentes : trois le long de la suture : quatre longitudinalement sur le milieu, les trois antérieures en quinconce avec celles des deux rangées voisines, la postérieure plus éloignée, subterminale.*

♂ Labre roussâtre. Epistome jaune, orné de deux rangées longitudinales brunâtres ordinairement prolongées sur le front, qui est fauve. Cuisses antérieures marquées sur les arêtes supérieures et inférieures d'une tache noirâtre : cuisses intermédiaires en majeure partie noires dans leur seconde moitié, avec les genoux roussâtres : cuisses postérieures noires dans leurs trois cinquièmes, à genoux roussâtres.

♀ Labre noir dans sa seconde moitié. Epistome noir ou marqué d'une tache en croissant, prolongée à chacune de ses extrémités sur le front qui est jaune, par une rangée de points noirs. Cuisses antérieures en partie noires au moins sur les arêtes : cuisses intermédiaires au moins dans les deux tiers postérieurs : cuisses postérieures noires excepté à la base.

ÉTAT NORMAL. *Elytres* d'un jaune citron ; parées chacune de onze taches punctiformes noires : trois près de la base, l'interne aussi rapprochée de la suture que l'externe l'est du bord extérieur, la médiaire située sur le calus, un peu plus antérieure : quatre inégalement sur une ligne transversale au tiers de la longueur, la cinquième ou dorsale et l'externe un peu plus antérieures, la quatrième ou juxta-suturale un peu plus voisine de la suture que la première, la septième ou externe petite, réduite à une moitié, placée sur le rebord extérieur, plus marquée sur le repli : la huitième, dorsale, aux trois cinquièmes : les neuvième et dixième sur une ligne transversale, aux deux tiers, la neuvième aussi rapprochée de la suture que la quatrième, la dixième plus voisine du bord externe que la troisième : la onzième subterminale, à égale distance de la suture et du bord externe, un peu plus éloignée de l'extrémité que de ces deux points.

Variations du Prothorax.

α. Taches punctiformes des élytres liées entre elles.

Coccinella 22-punctata, Steph. Syn. t. 4. p. 381. var. δ.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Point noir du bord externe nul ou peu apparent en dessus.*

Coccinella 20-punctata, Fabr. Syst. entom. p. 84. 30. — *Id.* Spec. 1. p. 100. 44. — *Id.* Mant. 1. p. 59. 63. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 280. 68. — *Id.* Syst. el. 1. p. 371. 86. — Goeze. Ent. Beytr. 1. p. 238. 14. — Laichart, Tyr. ins. t. 1. p. 122. 7. — Herbst, Arch. p. 45. 15. pl. 22. fig. 10. — *Id.* trad. fr. p. 99. 16. pl. 22. fig. 10, k. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1654. 96. — De Vill. C. Linn. Entom. 1. p. 107. 37, et t. 4. p. 238. — Brahm, Ins. kal. 26. 90. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 67. 87. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1031. 65. pl. 6. fig. 88. — Panz. Ent. germ. p. 141. 34. — *Id.* Faun. germ. 106. 2. — Towns. Voy. t. 3. p. 167 (♂). — Walcken. Faun. par. 1. p. 116. 17. — Marsh. Ent. brit. p. 158. 24. — Percher. *in* Guerin, Dict. pittor. t. 2. p. 239. — L. Dufour, Excurs. ent. p. 117. 762.

Coccinella bis-decem-punctata, Duméril, Dict. des sc. nat. t. 9. p. 495.

Coccinella 22-punctata, Steph. Syn. t. 4. p. 381. 15. var. β.

Etat normal.

Coccinella 22-punctata, Linn. Faun. suec. p. 156. 486. — *Id.* Syst. nat. 1. p. 582. 26. — Muller, C. Linn. Naturs. 1. s. p. 155. 26. — De Geer. Mem. t. 5. p. 379. 12. — Mull. Zool. Dan. prodr. p. 67. 633. — Goeze, Ent. Beytr. 1. p. 224. 26. ? — Schrank, Enum. p. 58. 107. — *Id.* Faun. boic. 1. p. 459. 473. — Retz. Gen. et Spec. p. 170. 1116. — Fourcr. Ent. par. p. 148. 17. — Petagn. Spec. ins. calab. p. 8. 36. — *Id.* Inst. ent. 1. p. 183. 24. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1655. 26. — De Vill. C. Linn. Entom. 1. p. 103. 24. — Razoum. Hist. nat. du jor. 1. p. 143. 24. — Rossi, Faun. étr. 1. p. 65. 162. — *Id.* ed. Helw. 1. p. 69. 161. — Martyn. Ent. pl. 13. fig. 14. — Schneid. Mag. p. 153. 15. — Herbst, Nat. t. 5. p. 331. 82. pl. 57. fig. 14. — Donov. Nat. Histor. t. 2. p. 7. pl. 39. f. 1 et 4. — Preyssl. *in* Mayer, Samml. phys. aufs. t. 3. p. 293. 1. — Illig. Kæf. preuss. p. 468. 37. — Payk. Faun. succ. 2. p. 23. 23. — Donndorff, Faun. eur. t. 8. p. 330. 5. — Marsh. Ent. brit. p. 158. 25. — Dwigub. Prim. Faun. mosq. p. 74. 90. — Bechst. et Schart. Forstins. 3. p. 902. 6. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 72. 37. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 185. 26. — Steph. Syn. t. 4. p. 381. 15. — *Id.* Man. p. 315. 2487. — Herrich-Schaeff. Faun. germ. syn. gen. Cocc. — Redtenb. Tentam. p. 28. 24. — *Id. in* Germar's Zeitschr. t. 5. p. 131. 28. 24.

La *Coccinelle jaune sans suture*, Geoffr. Hist. t. 1. p. 329. 17.

Variations des Elytres (par excès).

Var. B. *Point noir du rebord externe lié au sixième ou juxtà-marginal de la seconde rangée.*

Coccinella 22-punctata, Illig. l. c. var. — Steph. l. c. var. γ.

Long. 0m0033 à 0m0045 (1 1/2 à 2l). Larg. 0m0026 à 0m0033 (1 1/5 à 1 1/2l).

Corps brièvement ovale; pointillé, luisant. *Tête* subperpendiculaire, roussâtre (♂) ou en partie noire (♀) sur le labre; roussâtre sur l'épistome (♂), ou couverte sur cette partie (♀) d'une tache noire échancrée postérieurement et prolongée à chacune de ses extrémités, sur le front, qui est citron, par une rangée longitudinale de points noirs ou bruns; marquée d'un point de même couleur au côté interne des yeux; ornée à sa partie postérieure de deux taches noires, punctiformes, ordinairement voilées en partie ou en totalité par le bord translucide du prothorax. *Yeux* noirs. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un flave roussâtre. *Prothorax* échancré en devant: cette échancrure ayant des angles rentrants peu marqués et la partie médiaire subtransversale; à angles de devant émoussés et rectangulairement ouverts; médiocrement élargi d'avant en arrière; à côtés presque droits dans le milieu, courbés près des angles antérieurs et surtout des postérieurs, qui sont subarrondis; latéralement relevé en gouttière; bissinueusement en arc renversé et sans rebord à la base, deux fois aussi large à celle-ci que long dans son milieu; à peine moins court à ce dernier que sur les côtés; convexe en dessus; superficiellement pointillé; d'un jaune citron; paré de cinq taches ou points noirs; l'un conique, placé au devant de l'écusson: les quatre autres disposés en demi-cercle, au devant de celui-ci: les postérieurs ordinairement moins petits, obliquement en ovale et liés ou à peu près à la base. *Ecusson* noir; en triangle moins long que large. *Elytres* d'un tiers au moins plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois aussi longues que lui; arrondies à l'angle huméral; subcurvilinéairement élargies jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, en ogive renversée postérieurement; relevées sur les côtés en gouttière graduellement rétrécie; convexes en dessus; chargées d'un calus huméral assez saillant; moins finement ponctuées que le prothorax; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir sur la poitrine, ordinairement moins foncé sur le ventre. *Epimères* des médi et postpectus et seconde moitié des postépisternums, jaunes. *Meso 'ernum* entier. *Pieds* d'un fauve livide ou d'un livide tirant sur le fauve: dernière moitié des cuisses intermédiaires et plus longuement des postérieures, noire, avec les genoux roussâtres (♂), ou moitié des cuisses antérieures, deux tiers des intermédiaires et presque totalité des postérieures, noirs (♀). Arête des jambes postérieures, intermédiaires, et même parfois des antérieures, obscure.

Cette espèce habite toutes les parties de la France et n'y est rare

nulle part. On la trouve sur les plantes vivaces, dans les haies et sur les arbres aux dépens desquels vivent des pucerons.

La larve, décrite par de Geer, a le corps d'un jaune citron, orné de taches noires. Ces taches couvrent sur les anneaux de l'abdomen des tubercules garnis de poils courts, et sont disposées sur six rangées longitudinales. Les pieds sont noirs. Elle est aphidiphage et vit sur différentes plantes infestées par ces petits suceurs. De Geer l'a trouvée sur le *Verbascum nigrum ;* je l'ai prise sur la *Clematis vitalba*, etc.

Obs. Disposition des taches des élytres : 3, 4, dont l'externe, petite et parfois peu apparente en dessus, 1, 2, 1.

QUATRIÈME BRANCHE.

LES MICRASPIAIRES.

CARACTÈRES. *Plaques abdominales* existantes. *Écusson* peu apparent, à peine aussi large que la douzième partie de la base d'une élytre. *Languette* échancrée. *Corps* subhémisphérique. *Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral* obtusément tronquée. *Cuisses* ne dépassant pas ou dépassant à peine le bord externe des élytres.

Les insectes de cette branche ont, comme ceux de la première, la massue des antennes tronquée et formée d'articles assez serrés ; sous d'autres rapports, ils semblent se rapprocher davantage des Halyziaires ; mais ils s'éloignent des uns et des autres par la petitesse de l'écusson et par divers caractères tirés de leur composition buccale. La forme obtuse ou peu arquée de la partie antéro-médiaire de leur premier arceau ventral laisse pressentir la forme que cette partie montrera bientôt chez les Sécuripalpes de la famille suivante.

Les Micraspiaires ont le corps généralement paré de couleurs tendres, les élytres ornées d'une bordure suturale noire, et le prothorax marqué de points de même couleur en nombre pair.

Ils ne composent que le genre suivant.

Genre *Micraspis*, MICRASPE ; Chevrolat (1), Redtenb. (2).

CARACTÈRES. Outre ceux indiqués ci-dessus : *Mandibules* faiblement et inégalement bidentées à l'extrémité. *Mâchoires* à deux lobes : l'interne petit : l'externe en forme de coupe, frangé supérieurement. *Palpes labiaux* à dernier article subconique à peine plus long que le précédent.

---

(1) Dict. univ. d'hist. nat. t. 4. p. 43. — (2) Tent. p. 12.

1. **M. duodecim-punctata** ; Linn. *Subhémisphérique ; flave en dessus. Prothorax orné de six points noirs : quatre en demi-cercle et un de chaque côté. Elytres à suture et à points noirs : quatre le long de la suture, un sur le calus, quatre formant, près du bord externe, une ligne longitudinale noueuse, obliquement croisée.*

♂ Labre et front flaves. Cuisses antérieures et intermédiaires flaves : les postérieures noires dans leur seconde moitié. Pieds antérieurs garnis de petites ventouses sous leurs deux premiers articles.

♀ Labre noir. Front marqué longitudinalement d'une large bande noire, souvent bifide postérieurement. Cuisses en grande partie noires : les antérieures dans leur deux tiers basilaires : les intermédiaires dans leurs deux tiers médiaires : les postérieures entièrement, ou moins les deux extrémités. Tarses antérieurs dépourvus de petites ventouses sous leurs deux premiers articles.

État normal. *Prothorax* flave ; orné de six taches punctiformes noires : quatre disposées en demi-cercle, dont les deux postérieures subtriangulaires ou irrégulières, liées à la base, au tiers de la largeur : une de chaque côté, près du milieu du bord latéral. *Elytres* flaves, à suture noire ; parées chacune, 1° de cinq taches punctiformes noires, savoir : quatre disposées le long de la suture dont elles sont distantes d'une largeur moindre que celle de leur diamètre, la première au quart, la seconde à la moitié, la troisième aux trois quarts, la quatrième aux cinq sixièmes de leur longueur : une sur le calus huméral ; 2° d'une ligne noueuse, longitudinalement prolongée depuis le cinquième jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur, plus rapprochée du bord externe que la tache humérale, paraissant composée de quatre taches punctiformes liées ensemble : les deux médiaires obliquement situées ou réunies en une ligne courte qui croise obliquement la longitudinale.

Variations du Prothorax.

α. *Taches basilaires du prothorax liées chacune au point noir intermédiaire, c'est-à-dire à celui de la rangée antérieure dont elles sont les plus voisines.*

Coccinella 12-punctata, Linn. Syst. nat. p. 581. 19. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 184. var. *b*, etc., etc.

β. *Prothorax offrant de chaque côté les trois taches punctiformes noires liées ensemble.*

Coccinella 16-punctata, Linn. Faun. suec. p. 156. 483. — *Id*. Syst. nat. 1. p. 582. 22.

— Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1653. 22 (en excluant la synonymie). — De Vill. C. Linn. Entom. 1. p. 102. 20.

Coccinella 12-punctata, Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p 184. var. *c*, etc., etc.

γ. *Tous les points noirs du prothorax unis ensemble.*

Coccinella 12-punctata, Illig. Kæf. preuss. p. 466. 36. var. δ. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 71. 36. var. *d*. — Schoen. Syn. ins. t. 2. p. 180. 76. var. δ. — Steph. Syn. t. 4. p. 377. var. δ.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *L'un des points extrêmes composant la ligne ou l'espèce de chaîne obliquement croisée, située près du bord extérieur, détaché des autres.*

α. L'antérieur.

Coccinella 12-punctata, Illig. l. c. var. ε. — Latr. l. c. var. *e*. — Schoenh. l. c. var. ε. — Gyllenh. l. c. var. *d*. — Steph. Syn. t. 4. p. 377. var. ε.

β Le postérieur.

Coccinella 12-punctata, Gyllenh. l. c. var. *d*.

Etat normal des élytres.

Coccinella 12-punctata, Linn. Syst. nat. 1. p. 581. 19. — Mull. C. Linn. Naturs. V. 1. 153. 19. — Fabr. Syst. ent. p. 82. 20. — *Id.* Spec. ins. 1. p. 98. 32. — *Id.* Mant. 1. p. 57. 48. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 278. 55. — *Id.* Syst. el. 1. p. 367. 68. — Goeze, Ent. Beytr. 1. p. 222. 19. — Schaeff. Icon. pl. 239. 3. — Herbst, Arch. p. 45. 13. pl. 22. fig. 8. — *Id.* trad. fr. p. 98. 11. pl. 22. fig. 8. — *Id.* Naturs. t. 5. p. 357. 90. pl. 58. f. 16. — De Vill. C. Linn. Entom. 1. p. 100. 17. — Scriba, Journ. p. 185. 143. — Harrer, Beschr. 2e édit. p. 82. 79. — Brahm, Ins. kal. p. 42. 134. — *Id.* Bemerk. *in* Naturf. t. 29. p. 148. 13. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 62. 67. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1022. 52. pl. 4. fig. 53, a, b. — Petagn. Ins. ent. t. 1. p. 181. 15. — Schneid. Mag. p. 162. 21. — Rossi, Mant. t. 1. p. 26. 62. — *Id.* ed. Helw. t. 1. p. 362. 62. — Panz. Ent. germ. p. 139. 25. — Illig. Kæf. preuss. p. 466. 36. — Payk. Faun. suec. t. 2. p. 23. 24. — Marsh. Ent. brit. p. 155. 18. — Walck. Faun. par. 1. p. 115. 13. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 71. 36. — Schoenh. Syn. ins. t. 2, p. 180. 76. — Duméril, Dict. d. sc. nat. t. 9. p. 495. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 183. 25. — Muls. Lettr. t. 2. p. 353. 6. — Steph. Syn. t. 4. p. 377. 3. — Herrich-Schaeff. Faun. germ. syn. gen. Cocc. 128. pl. 6. fig. 5.

La *Coccinelle jaune à suture*, Geoffr. Hist. t. 1. p. 329. 16.

Coccinella suturata, Goeze, Ent. Beytr. 1. p. 246. 4.

Coccinella 18-punctata. Fuessly, n. Mag. t. 3. p. 107.

Coccinella 16-punctata, Fourcr. Ent. 1. p. 147. 16.

Coccinella 11-punctata, Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1652. 19.

Micraspis 12-punctata, Steph. Man. p. 314. 2475. — Redtenb. Tentam. p. 16. — *Id. in* Germar's Zeitschr. t. 5. p. 122.

Variations des Elytres (par excès).

Var. B. *Quelques-unes des taches punctiformes noires des élytres qui sont libres dans l'état normal, en partie liées ensemble.*

Coccinella 12-punctata, Herrich-Schaeff. Faun. germ. 128. pl. 6. fig. 5.

Long. $0^m,0033$ ($1\ 1/2^l$) — Larg. $0^m,0024$ (1^l).

Corps subhémisphérique; luisant; d'un jaune pâle. *Tête* subperpendiculaire; finement pointillée; marquée longitudinalement dans son milieu d'une large bande noire (♀), effacée ou presque effacée (♂). *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un flave tirant sur le fauve : celles-là parfois obscures à l'extrémité. *Yeux* noirs. *Prothorax* échancré en devant, avec la partie médiane de cette échancrure subtransversale ; à angles antérieurs en forme de dent émoussée ; subcurvilinéairement élargi d'avant en arrière sur les côtés; émoussé ou subarrondi aux angles postérieurs ; relevé latéralement en un rebord prolongé antérieurement, mais d'une manière affaiblie, jusqu'à l'angle rentrant de l'échancrure; bissinueusement en arc renversé et sans rebord à la base ; deux fois et demie environ aussi large à celle-ci que long dans son milieu ; de moitié moins court à ce dernier que sur les côtés; convexe en dessus ; très-finement et très-superficiellement pointillé; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* très-petit; noir; en triangle subéquilatéral. *Elytres* d'un cinquième ou d'un sixième plus larges en devant que le prothorax à son bord postérieur ; trois fois aussi longues que lui dans son milieu ; arrondies aux épaules, subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'à la moitié de leur longueur, arrondies à l'extrémité ; munies latéralement d'un rebord étroit, prolongé en s'affaiblissant jusqu'au tiers ou à la moitié de la base ; convexes en dessus ; à calus huméral peu marqué ; visiblement ponctuées ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* pointillé ; parcimonieusement garni de poils fauves ; noir, avec la majeure partie du postpectus, les épimères des médi et postpectus, les postépisternums et les côtés du ventre, d'un flave roussâtre. *Mésosternum* entier. *Pieds* d'un flave roussâtre, avec les cuisses postérieures (♂) ou toutes les cuisses (♀), au moins en partie, noires.

Cette espèce habite toutes les parties de la France. Elle se tient sur les pommiers, etc., et souvent sur les plantes basses.

DEUXIÈME FAMILLE.

LES CHILOCORIENS.

CARACTÈRES. *Antennes* à peine aussi longues ou à peine plus longues que la largeur du front; à massue fusiforme. *Epistome* formant avec les joues un chaperon prolongé, en forme de tranche assez large, jusqu'à la moitié externe des yeux, que cette sorte de rebord semble couper en deux parties. *Mâchoires* à deux lobes : l'interne subfiliforme, aussi long à peu près que l'externe . celui-ci aussi grêle que l'autre dans sa seconde moitié, et comme lui subpenicillé à l'extrémité. *Palpes labiaux* à dernier article subconique, tronqué, notablement plus long que le précédent. *Repli* des élytres non creusé de fossettes. *Cuisses* cachées, dépassant à peine la moitié de la largeur du repli.

Les Chilocoriens sont faciles à reconnaître entre tous les Gymnosomides, au développement qu'ont pris chez eux l'épistome et les joues, qui se sont unis pour former un chaperon. Cette espèce de visière protectrice s'étend latéralement jusqu'à la moitié des yeux, c'est-à-dire jusqu'à la partie où ces organes cessent d'être embrassés par les côtés de l'échancrure du prothorax. Ce chaperon, chez les Chicolores, ne permet au labre d'apparaître en partie qu'à l'aide d'une échancrure de l'épistome; moins développé en devant chez les espèces du genre suivant, il laisse le labre plus visible, quoique l'échancrure épistomale soit parfois moins prononcée. Les mandibules sont entières à l'extrémité ou peu sensiblement fendues. Les antennes sont à peine aussi longues que la largeur du front, qui est généralement plus grand que dans la famille précédente ; elles ont onze articles : les deux premiers globuleux , à peu près d'égale grosseur , voilés par le chaperon ; les troisième à cinquième grêles ; les suivants composent une massue fusiforme ou graduellement renflée jusqu'au neuvième, et progressivement rétrécie de celui-ci à l'extrémité. Le prothorax offre une forme toute particulière due à la brièveté de ses côtés, à la nullité de ses angles postérieurs, à l'arcuité plus prononcée et généralement sinueuse à la base. Les élytres toujours très-convexes, souvent comprimées d'une manière plus ou moins sensible, sont moins déclives vers les bords latéraux, c'est-à-dire dans la partie correspondante au repli. Celui-ci est large, et quoique graduellement rétréci, ses deux bords ne se réunissent pas à l'angle sutural ; la moi-

tie externe de sa largeur est convexe et très-inclinée, et cette inclinaison, excédant l'épaisseur des pieds, permet aux insectes de cette famille de pouvoir, quand ils le veulent, appliquer plus exactement que ne peuvent le faire la plupart des Coccinelliens, leurs élytres contre les corps qui les portent. La partie antéro-médiaire du premier arceau ventral est obtusément tronquée ou faiblement en arc. Les plaques abdominales sont en espèce de demi-cercle, tantôt non terminal, tantôt prolongé jusqu'au bord de l'arceau ou presque coupé vers ce dernier. Les pieds sont comprimés et courts ; ils dépassent à peine au genou la moitié de la largeur du repli des élytres, en sorte que, dans l'état de repos, ils sont complètement cachés. Chez quelques-uns, les jambes sont armées d'une dent; chez les autres, elles sont inermes.

Les Chilocoriens semblent spécialement destinés à détruire les Gallinsectes ; ils font, à toutes les époques de leur vie active, une guerre cruelle à ces suceurs nuisibles. Leurs larves, d'une forme analogue à celles déjà décrites, ont le corps hérissé de six rangées d'épines rameuses, et la robe généralement noire. Leur passage à la période suivante de leurs métamorphoses offre quelque chose de particulier. Leur peau, alors, au lieu de se replier en chiffon sur les derniers anneaux de l'abdomen, devient pour l'animal une sorte de tombeau. A mesure que le corps s'en détache, elle se flétrit et se fend longitudinalement du premier au huitième ou même au dixième anneau, et présente ainsi une ouverture elliptique ou élargie dans son milieu, à l'aide de laquelle il est facile de voir l'insecte reposant immobile dans sa dépouille desséchée. Il ne demeure ordinairement que huit à dix jours dans cet état léthargique, après lequel il passe à sa dernière forme.

Ces petits animaux, dans les moments d'effroi, se collent ordinairement immobiles au végétal qui les porte; quand on les fait tomber, ils simulent, en général, plus longtemps l'état de mort que ceux de la famille précédente. Tous ceux de nos pays ont une cuirasse brillante et noire comme le jais, et ordinairement souillée d'une ou de quelques taches de sang.

Cette division très-naturelle a été indiquée par Schneider, moins légèrement signalée par Illiger et par Latreille, et séparée par Leach dans l'*Encyclopédie d'Edimbourg* (t. 15, p. 116), du genre *Coccinella* sous le nom de *Chilocorus*. Cet auteur, à en juger par ce nom de *Chilocore* (labre, c'est-à-dire épistome en forme de casque) paraît avoir saisi le premier les caractères spéciaux de cette coupe, caractères que M. L Redtenbacher a nettement formulés.

Les insectes de cette famille se répartissent dans les deux genres suivants :

		Genres.
Plaques abdominales	prolongées ou à peu près jusqu'au bord postérieur de l'arceau ventral, dont leur côté externe suit parallèlement le bord. Jambes offrant l'arête externe armée, au-dessous du genou, d'une dent plus ou moins prononcée	*Chilocorus.*
	à peu près en demi-cercle, n'atteignant par le bord postérieur de l'arceau ventral. Jambes inermes	*Exochomus.*

Genre *Chilocorus*. Chilocore ; Leach (1).

(Χεῖλος, lèvre ; κόρυς, casque.)

Caractères *Plaques abdominales* prolongées ou à peu près jusqu'au bord postérieur de l'arceau ventral, dont leur côté externe suit parallèlement le bord. *Jambes* offrant l'arête externe armée, au-dessous du genou, d'une dent plus ou moins prononcée. *Chaperon* relevé en devant, échancré. *Labre* en partie caché.

1. **C. renipustulatus** ; Scriba. *Dessus du corps d'un noir brillant, très-convexe et subcomprimé. Tête noire. Élytres parées chacune sur leur disque d'une tache rouge en ovale transversal, occupant le tiers environ de la largeur, et ordinairement moins distante de la suture que du bord externe. Dessous du corps noir, avec les côtés du premier arceau du ventre et tous les suivants, rouges.*

♂ Premier article des tarses antérieurs subovalaire, garni en dessous de petites ventouses, ainsi que le second. Cinquième arceau du ventre à peine plus long que le précédent.

α *Côtés du prothorax rouges ou rougeâtres.*

♀ Premier article des tarses antérieurs étroit, sillonné, non garni en dessous de ventouses, non plus que le second. Cinquième arceau du ventre de moitié environ moins court que le précédent.

Coccinella bipustulata, De Geer, Mem. t. 5. p. 387. 23. pl. 10. fig. 25 ; larve, fig. 21, 22 ; nymphe, fig. 24. — Muller, Zool. dan. prodr. p. 67. 642. — Schall. *in* Abhandl. d. Hall. Gesell. 1. p. 269. 5. var. 2. — Retz. Gen. et Spec. p. 172. 1128. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1661. 42, *a*. — Herbst, Nat. t. 5. p. 283. 115. fig. 59. 11. — Brahm, Ins. kal. p. 41. 136. — Schwarz, Nom. 1. p. 46. 19. — Payk. Faun. suec. 2. p. 21. 23. — Donndorf, Eur. Faun. t. 8. p. 336. 10. — Blumenb Handb.

(1) Edinburgh, Encyclop. t. 15. 2e part. p. 116. gen. 3 1.

7e édit. p. 385. 2. — *Id.* trad. fr. t. 1. p. 406. 2. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 433. 9.

Coccinella renipustulata, SCRIBA, Journ. p. 276. 161. — *Id.* Beytr. p. 107. 27, pl. 8. fig. 14 (15). — SCHNEID. Mag. p. 184. 41. — PANZ. Ent. germ. p. 148. 59. — *Id.* Faun. germ. 114. 5. — ILLIG. Kæf. preuss. p. 474. 42. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 74 42. — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 197. 133. — DUMÉRIL, Dict. d. sc. nat. t. 9. p. 496. — HERRICH-SCHAEFF. Faun. germ. pl. 114. 5, et Syn. gen. Cocc. 128. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 145. 1. — L. DUFOUR, Excurs. ent. p. 116. 750.

Coccinella similis, ROSSI, Faun. etr. 1. p. 68. 170. pl. 7. fig. 4. — *Id.* ed. HELW. 1. p. 73. 170. pl. 7. fig. 4.

Coccinella medio-pustulata, SCHRANK, Faun. boic. 1. p. 465. 482. — BECHST. et SCHARF. Forstins. t. 3. p. 907. 12.

Coccinella abdominalis, WESTMAN, *in* THUNB. Dissert. IX. p. 111. — *Id.* ed. gott. p. 121.

Coccinella cacti, SCOPOL. Ann. hist. nat. V. p. 107. 99. — MARSH. Ent. brit. p. 163. 36.

Chilocorus renipustulatus, STEPH. Syn. t. 4. p. 374. 2. — *Id.* Man. p. 313. 2469. — CHEVROL. *in* Dict. univ. d'hist. nat. t. 3. p. 570. — REDTENB. Tent. p. 14. 1. — *Id. in* GERMAR's Zeitschr. t. 5. p. 121. 1.

Long. $0^{m}0045$ à $0^{m}0057$ (2 à 2 1/2^{l}). Larg. $0^{m}0036$ à $0^{m}0045$ (1 2/3 à 2^{l})

Corps suborbiculaire ; très-convexe, subcomprimé, noir et brillant en dessus. *Tête* subconvexement inclinée ; pointillée ; brièvement garnie de poils presque indistincts. *Antennes* d'un rouge ou fauve livide. *Palpes maxillaires* noirs ou rougeâtres. *Prothorax* profondément échancré en devant, en demi cercle sur les côtés ; en ogive renversée à la base, ou plutôt en angle très-ouvert, postérieurement dirigé, à côtés subcurvilignes et sensiblement sinueux près du sommet, qui est tronqué au devant de l'écusson ; trois fois et demie aussi large à son bord postérieur que long dans son milieu ; huit fois aussi large au même bord que long sur les côtés ; très-étroitement rebordé latéralement ; très-convexe en dessus, mais un peu moins déclive près des bords latéraux ; presque imponctué. *Ecusson* petit, en triangle plus long que large. *Elytres* d'un sixième plus larges en devant que le prothorax sur les côtés ; quatre à cinq fois aussi longues que lui dans son milieu ; subarrondies aux épaules ; subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'à la moitié de leur longueur, arrondies postérieurement ; très convexes, subcomprimées et par là paraissant presque gibbeuses : chargées d'un calus huméral médiocrement saillant ; ponctuées, mais moins finement près des bords latéraux ; obsolètement sillonnées longitudinalement dans la partie correspondante au bord interne de leur repli ; sensiblement moins déclives de ce sillon au bord externe ; d'un noir brillant, comme tout le reste du dessus du corps ; parées chacune sur leur disque, aux trois septièmes de la longueur, d'une tache rouge presque réniforme ou en ovale trans-

versal, occupant le tiers au plus de la largeur, ordinairement un peu plus rapprochée de la suture que du bord externe. *Dessous du corps* ponctué ; rouge sur les côtés du premier arceau du ventre et sur tous les suivants, noir sur le reste de sa surface ; moins brièvement pubescent postérieurement. *Pieds* noirs.

Cette espèce habite toutes les parties de la France, mais est généralement peu commune. On la trouve sur les aulnes, les saules et différentes autres sortes d'arbres.

Sa larve, décrite par de Geer, est noire, armée sur chaque segment du corps de six épines branchues et concolores.

2. **C. bipustulatus**; Linn. *Dessus du corps noir, brillant, très-convexe et subcomprimé. Tête rouge. Elytres parées transversalement, aux deux cinquièmes de la longueur, de trois taches rouges ou rougeâtres, punctiformes, presque contiguës, et dont l'interne est beaucoup plus rapprochée de la suture que l'externe du bord extérieur. Dessous du corps noir; côtés et cinquième arceau du ventre d'un rouge fauve.*

♂ Premier article des tarses ovalaire, garni en dessous de petites ventouses, ainsi que le second. Cinquième arceau du ventre déprimé ou déclive postérieurement.

α. *Angles du prothorax rouges ou rougeâtres.*

♀ Premier article des tarses étroit, non garni en dessous de ventouses, non plus que le second.

Coccinella bipustulata, Linn. Faun. suec. p. 159. 498. — *Id.* Syst. nat. 1. p. 585. 42. — Beckm. C. Linn. Syst. nat. p. 137. — Mull. C. Linn. Naturs. V. 1. p. 160. 42. — Fabr. Syst. entom. p. 86. 45. — *Id.* Spec. 1. p. 104. 61. — *Id.* Mant. 1. p. 60. 84. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 287. 100. — *Id.* Syst. el. 1. p. 379. 128. — Laichart. Tyr. ins. t. 1. p. 134. 15. — Schrank, Enum. p. 63. 115. — *Id.* Faun. boic. 1. p. 464. 481. — Schaller, *in* Abhandl. d. hall. Gesellsch. 1. p. 269. 5. var. 1. — Fourcr. Ent. par. 1. p. 150. 26. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1661. 42. var. β. — Zsch. Mus. Lesk. p. 12. 220. — De Vill. C. Linn. Entom. 1. p. 112. 54. — Rossi, Faun. etr. 1. p. 67. 69 (excepté la synonymie de de Geer). — *Id.* ed. Helw. p. 72. 169. — Oliv. Encyc, méth. t. 6. p. 74. 114. — *Id.* Entom. t. 6. p 1045. 89. pl. 7. 104. — Martyn, Ent. pl. 13. f. 21. — Petagn. Inst. ent. 1. p. 185. 32. — Schneid. Mag. p. 183. 40. — Panz. Ent. germ. p. 147. 57. — Illig. Kæf. preuss. p. 475. 43. — Cuvier, Tabl. élém. p. 524. — Cederh. Faun. ingr. prodr. p. 55. 168. — Marsh, Ent. brit. p. 164. 37. — Walck. Faun. par. 1. p. 118. 28. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 75. 43. — *Id. in* Cuv. Regn. an. 1re ed. t. 3. p. 362. — *Id.* 2e ed. t. 5. p. 162. — Tigny, Hist. nat. t. 9. p. 55. — Wilhelm, Unterhalt. 1. p. 116. pl. 11. fig. 86. — Duméril, Dict. d. sc. nat. t. 1. p. 496. — Gyll. Ins. suec. t. 4. p. 146. — Herrich-Schaeff. Faun. germ. syn. gen. Cocc. 128. pl. 6. fig. 8.

La *Coccinelle tortue à bande rouge*, Geoffr. Hist. 1. p. 334. 26.

Coccinella fasciata, MULLER, Zool. dan. prodr. p. 68. 648. — HERBST, Arch. p. 49. 30. pl. 22. fig. 25. — *Id.* trad. fr. p. 101. 30. pl. 22. fig. 25, z. — *Id.* Naturs. t. 5. p. 385. 117. pl. 59. fig. 13. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1663. 139. — PANZ. Ent. germ. p. 147. 58. — PAYK. Faun. suec. 2. p. 25. 26. — DWIGUB. Prim. Faun. mosq. p. 75. 99. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 433. 10.

Coccinella frontalis, THUNB. Nov. act. upsal. t. 5 p. 105. 31.

Chilocorus bipustulatus, STEPH. Syn. t. 4. p. 374. 1. — *Id.* Man. p. 313. 2468. — REDTENB. Tent. p. 14. 2. — *Id.* in GERMAR's Zeitschr. t. 5. p. 121. 2. — CHEVROL. Dict. d'hist. nat. t. 3. p. 570.

Obs. Quand la matière colorante n'a pas eu le temps de se développer suffisamment, le dessus du corps est d'un brun rouge, d'un rouge brun, ou d'un rouge cerise plus ou moins clair, avec les taches jaunâtres ou peu apparentes. Le ventre et les pieds sont alors aussi d'un rouge de nuance variable.

Long. 0^m0033 à 0^m0045 (1 1/2 à 2^l). Larg. 0^m0025 à 0^m0036 (1 1/5 à 1 2/3^l).

Corps suborbiculaire; très-convexe, subcomprimé, noir et brillant en dessus. *Tête* subconvexement inclinée, brièvement garnie de poils presque indistincts; d'un rouge foncé. *Antennes* d'un rouge ou d'un fauve livide. *Palpes maxillaires* d'un rouge foncé, ou parfois obscurs. *Prothorax* profondément échancré en devant, avec la partie médiaire ou postérieure de cette échancrure transversale ou légèrement arquée; en demi-cercle sur les côtés et conséquemment arrondi aux angles antérieurs et postérieurs; en ogive renversée à la base, ou plutôt en angle très-ouvert, postérieurement dirigé, à côtés subcurvilignes et faiblement sinueux près du sommet, qui est tronqué en devant de l'écusson; trois fois aussi large à son bord postérieur que long dans son milieu; huit fois aussi large au même bord que long sur les côtés, qui sont étroitement rebordés; très-convexe en dessus; finement et superficiellement pointillé; noir, luisant. *Ecusson* petit, en triangle plus long que large; noir. *Elytres* un peu plus larges à l'angle huméral que le prothorax sur les côtés; près de quatre fois aussi longues que lui dans son milieu; subarrondies aux épaules; subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'à la moitié de leur longueur, en ogive renversée à l'extrémité; très-convexes, subcomprimées, et par là paraissant presque gibbeuses; chargées d'un calus huméral assez saillant; ponctuées, mais moins finement près des bords latéraux; obsolètement sillonnées longitudinalement dans la partie correspondante au bord interne de leur repli; sensiblement moins déclives, de ce sillon au bord externe; d'un noir brillant; parées chacune, aux deux cinquièmes de leur longueur, de trois taches rougeâtres, punctiformes, subtranslucides, formant une rangée transversale voisine d'un côté de la suture, prolongée du côté externe un peu au-delà du milieu de la largeur : les deux taches in-

ternes souvent liées ensemble : l'externe ordinairement isolée. *Dessous du corps* ponctué ; noir sur la poitrine et sur une largeur plus ou moins grande de la partie médiaire des premiers arceaux du ventre, d'un rouge fauve et moins brièvement pubescent, postérieurement. *Cuisses* noires. *Tarses* et ordinairement partie des jambes, rougeâtres.

Cette espèce se trouve sur les genevriers et sur différentes espèces d'autres végétaux. Elle est commune dans toute la France.

Sa larve, analogue à celle de l'espèce précédente, est noire, armée d'épines branchues.

Genre *Exochomus*, EXOCHOME ; **Redtenb.**

(Ἔξοχος, élevé ; ὁμός, semblable.)

CARACTÈRES. *Plaques abdominales* à peu près en demi-cercle, n'atteignant pas le bord postérieur de l'arceau. *Jambes* inermes. *Chaperon* non relevé à son bord antérieur ; ordinairement moins développé et moins échancré en devant, et laissant apparaître une plus grande partie de la surface du labre.

Ce genre a été créé par M. Redtenbacher, dans son *Essai*, p. 11.

1. **E. quadri-pustulatus** ; LINN. *Dessus du corps convexe et luisant ; ordinairement noir, parfois brun ou d'un brun rouge, avec deux taches rouges ou orangées : l'une réniforme, embrassant à moitié le calus : l'autre plus petite, subarrondie, près de la suture, un peu après la moitié de la longueur ; quelquefois entièrement d'un rouge fauve. Côtés du prothorax et de la base des élytres relevés en rebord.*

♂ Premier article des tarses antérieurs subovalaire, garni en dessous de petites ventouses, ainsi que le second. Cinquième arceau du ventre notablement échancré.

α. *Labre rougeâtre, au moins en partie.*

β. *Partie au moins du labre et du rebord antérieur des angles de devant, rouge ou rougeâtre.*

γ. *Partie au moins du labre, et souvent de l'épistome et des palpes, angles antérieurs du prothorax, rouges ou d'un rouge jaune.*

δ. *Labre, souvent épistome et partie de la tête, quelquefois même toute celle-ci, d'un rouge jaune ou d'un jaune orangé. Prothorax paré aux angles de devant d'une tache de même couleur, quelquefois orné d'une bordure antérieure obliquement prolongée sur les côtés qu'elle couvre jusqu'à*

la moitié ou même jusqu'aux angles de derrière. Pieds entièrement d'un rouge jaune, ou avec quelques parties obscures.

Obs. Cette variation est particulière aux individus ayant les taches des élytres orangées et ordinairement plus développées que dans l'état normal.

♀ Premier article des tarses antérieurs étroit, non garni en dessous de petites ventouses, non plus que le second. Cinquième arceau du ventre arrondi postérieurement.

ε. *Pieds antérieurs, jambes et tarses des postérieurs d'un rouge jaune ou avec quelques parties obscures.*

Obs. Cette variation se rencontre surtout chez les individus ayant les taches des élytres orangées.

ÉTAT NORMAL. *Elytres* noires; luisantes; ornées chacune de deux taches rouges ou d'un rouge jaune : l'antérieure lunulée, naissant près de la base, bordant le côté externe du calus huméral, et prolongée en se courbant au-dessous de lui : la seconde, plus petite, subarrondie, située près de la suture, aux trois cinquièmes de la longueur.

Variations des taches des Elytres (par défaut).

Var. A. *Tache du milieu des élytres petite, parfois peu apparente.*

Obs. La tache antérieure et la partie rouge, ou d'un rouge pâle, du ventre, sont alors plus ou moins restreintes.

Etat normal des élytres.

Coccinella 4-pustulata, LINN. Faun. suec. p. 159. 499. — *Id.* Syst. nat. p. 585. 43. — PODA, Ins. mus. græc. p. 26. 10. — DE GEER, Mem. t. 5. p. 389. 24. — MULL. Zool. D. prodr. p. 68. 643. — GOEZE, Ent. Beytr. 1. p. 232. 43. — SCHAEFF. Icon. pl. 30. fig. 16. 17. — SCHRANK, Enum. p. 64. 117. — *Id. in* FUESSLY, n. Mag. t. 1. p. 148. var. ζ. — LAICHART. Tyr. ins. t. 1. p. 135. 16. — RETZ. Gen. et Sp. p. 172. 1129. — SCHALL. *in* Abhandl. d. hall. Gesell. t. 1. p. 369. var. 1. — FOURCR. Ent. par. 1. p. 150. 25. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1662. 43. — DE VILL. C. LINN. Ent. 1. p. 112. 55. — SCRIBA, Journ. p. 277. 163. — BRAHM, Ins. kal. p. 7. 24. — HARRER, Beschr. 2e édit. p. 91. 89. — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 75. 120. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1047. 91. pl. 7. fig. 106. — FISCHER, Nat. v. Livl. p. 273. 314. — MARTYN, Ent. pl. 12. fig. 12. — PETAGN. Inst. ent. 1. p. 185. 33. — SCHNEID. Mag. p. 185. 42. — THUNB. *in* Nov. act. upsal. t. 5. p. 105. 32. — ILLIG. Kæf. preuss. p. 473. 41. — LATR. Hist. nat. t. 12. p. 74. 41. — DUMÉRIL, Dict. d. sc. nat. t. 9. p. 496. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 146. 3. — MULS. Lett. t 2. p. 354. 9. — HERRICH-SCHAEFF. Faun. germ. syn. gen. Cocc. 128. pl. 6. fig. 9.

La *Coccinelle tortue à quatre points rouges*, GEOFFR. Hist. t. 1. p. 333. 25.

Coccinella lunulata, ZSCHASH, Mus. lesk. p. 12. 217. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. 1662. 158.

Coccinella 4-verrucata, FABR. Ent. syst. 1. p. 288. 104. — *Id.* Syst. eleuth. t. 1. p. 381.

136. — Herbst, Naturs. t. 5. p. 384. 116. pl. 59. fig. 12. — Westman, *in* Thunb. Dissert. IX. p. 112, et ed. gott. p. 121. — Panz. Ent. germ. p. 150. 68. — *Id. in* Voets Beschr. p. 98. 4. — Payk. Faun. suec. 2. p. 26. 27. — Marsh. Ent. brit. p. 163. 35. — Walcken. Faun. par. 1. p. 119. 32. — Percheron, *in* Guerin, Dict. pittor. t. 2. p. 239.

Coccinella cassidioides, Donov. Nat. histor. t. 7. p. 74. pl. 343. fig. 3.

Coccinella varia, Schrank, Faun. boic. 1. p. 466. var. γ.

Chilocorus 4-verrucatus, Steph. Syn. t. 4. p. 375. 5. — *Id.* Man. p. 314. 2472. — Chevrol. *in* Dict. univ. d'hist. nat. t. 3. p. 570.

Exochomus 4-pustulatus, Redtenb. Tent. 15. 1. — *Id. in* Germar's Zeitschr. t. 5. p. 121. 1.

Variations des Elytres (par excès).

Var. B. *Taches des élytres dilatées, déformées, quelquefois presque liées ensemble.*

Variations des Elytres (par coloration).

Var. C. *Taches des élytres d'un jaune orangé.*

Obs. Les pieds sont alors ordinairement en partie d'un rouge jaune; les trois derniers arceaux du ventre, et souvent une partie du deuxième, sont aussi au moins en grande partie de la même couleur.

Var. D. *Elytres d'un brun rougeâtre, offrant chacune trois taches d'un rouge tirant sur le jaune : les deux ordinaires dilatées, déformées ; la surnuméraire située près de l'extrémité, commune aux deux étuis.*

Var. E. *Elytres d'un brun rouge, d'un rouge brun ou brunâtre, avec les taches plus pâles.*

Obs. Ces variations sont produites par un défaut de la matière colorante.

Quand celle-ci a plus complètement fait défaut, les élytres sont alors brunâtres ou nébuleuses, avec les taches d'un jaune fauve; quelquefois les élytres sont même entièrement de cette dernière couleur, sans apparences de taches. Dans le premier cas, le prothorax et la tête surtout, chez lesquels semble toujours se concentrer d'abord le pigmentum, restent ordinairement noirs ou obscurs; dans le second, le prothorax offre souvent en grande partie une teinte analogue à celle des élytres, et la tête seule se montre noirâtre ou nébuleuse.

Var. F. *Elytres d'un rouge testacé, parfois avec une transparence presque indistincte des taches indiquées dans l'état normal, plus souvent sans taches.*

Obs. Chez quelques individus le prothorax, surtout dans son milieu, et la tête sont un peu plus obscurs. Le dessous du corps est aussi en partie noir ou obscur sur la poitrine et les premiers arceaux du ventre; chez d'autres exemplaires, le corps est tout entier de la couleur des élytres.

Chilocorus meridionalis, Dej. *in* Collect. et catal. (1837) p. 460.

Chilocorus hæmatideus, Chevrol. *in* Collect.

Long. 0m0037 à 0m0051 (1 2/3 à 2 1/4l). — Larg. 0m0033 à 0,0039 (1 1/2 à 1 3/4l).

Corps subhémisphérique; noir, luisant, en dessus. *Tête* penchée; pointillée; quelquefois rougeâtre sur le labre (♂). *Antennes* d'un rouge fauve, à extrémité obscure. *Palpes maxillaires* noirs. *Prothorax* profondément échancré, avec la partie médiane ou postérieure de cette échancrure faiblement arquée; peu ou point émoussé aux angles de devant; arqué et relevé en rebord sur les côtés; arrondi aux angles postérieurs; assez fortement en arc renversé à la base; deux fois et demie aussi large à cette dernière que long dans son milieu, et six fois aussi large que long sur les côtés; convexe en dessus; finement et superficiellement pointillé. *Ecusson* petit, en triangle plus long que large. *Elytres* d'un sixième plus larges en devant que le prothorax aux angles postérieurs; trois fois et demie aussi longues que lui dans son milieu; émoussées ou subarrondies aux épaules; subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur, arrondies postérieurement; munies sur les côtés d'un rebord prolongé en s'affaiblissant sur la base, qui est relevée jusqu'au tiers de sa largeur; convexes en dessus; longitudinalement marquées d'une sorte de sillon correspondant au côté interne du repli; sensiblement moins déclives de ce sillon au bord externe; finement pointillées et moins superficiellement près du rebord extérieur; colorées et peintes comme il a été dit. *Repli* noir, avec la partie correspondante à la tache humérale, rouge. *Dessous du corps* ponctué; noir, luisant, avec les côtés et la partie postérieure du ventre, d'un rouge fauve sur une étendue ordinairement plus grande chez le ♂ que chez la ♀. *Pieds* noirs; spongioles des tarses d'un fauve rougeâtre.

Cette espèce est commune dans toutes les parties de la France.

Obs. La coloration de cette espèce varie beaucoup. Ordinairement le dessus du corps est noir avec les taches rouges. Quelquefois celles-ci sont orangées. Alors, surtout lorsqu'elles sont plus ou moins développées, le labre, l'épistome, le front, les angles et le bord antérieur du prothorax des ♂, ont aussi de la tendance à se montrer d'un jaune rouge, mais d'une manière variable; les pieds et la majeure partie du ventre se montrent aussi, dans les deux sexes, d'une teinte rapprochée, et d'une manière moins incomplète chez les ♂ que chez les ♀.

D'autres fois ce ne sont pas seulement les taches, c'est aussi la couleur foncière qui s'est modifiée par un défaut de pigmentum. Dans

ce cas, tant que les taches des étuis restent distinctes, l'espèce est encore facilement reconnaissable ; mais chez quelques individus exclusivement propres aux parties méridionales de la France, les élytres, et souvent même tout le corps, sont d'une couleur à peu près uniforme, d'un rouge testacé. Ces individus, que Dejean et M. Chevrolat n'avaient considérés qu'avec doute comme devant former une espèce particulière, n'offrent en effet aucun caractère spécial et constant qui puisse permettre de les séparer du type, avec lequel on trouve à les rattacher par des transitions de couleur graduellement insensibles.

2. **E. auritus**; Scriba. *Dessus du corps convexe et d'un noir bronzé, luisant. Côtés du prothorax et pieds d'un jaune orangé. Ventre en partie de la même couleur. Côtés du prothorax et de la base des élytres non relevés au rebord.*

♂ Labre, épistome et partie du front, d'un jaune orangé. Premier article des tarses antérieurs subovalaire, garni en dessous de petites ventouses, ainsi que le second. Cinquième arceau du ventre subéchancré.

♀ Tête entièrement noire. Premier article des tarses antérieurs étroit, non garni en dessous de petites ventouses, non plus que le second. Cinquième arceau du ventre, arqué postérieurement.

La *Coccinelle noire à points rouges au corselet*, Geoffr. Hist. t. 1. p. 334. 27.
Coccinella testudinaris, Fourcr. Ent. par. 1. p. 151. 27. — De Vill. C. Linn. Entom. t. 1. p. 115. 66.
Coccinella aurita, Scriba, Journ. p. 276. 159 — *Id.* Beytr. p. 105. 26. pl. 8. fig. 15 (16). — Schneid. Mag. p. 177. 34. — Brahm, Bemerk. *in* Naturf. t. 29. p. 161. — Herrich-Schaeff. Faun. germ. syn. gen. Cocc. 128. pl. 6. fig. 1.
Coccinella humeralis. Towns. Voy. t. 3. p. 167. pl. 2. fig. 1.
Coccinella specularis, Bonell. Spec. faun. subalp p. 180. 30 pl. fig. 30?
Exochomus auritus, Redtenb. Tent. p. 15. 2. — *Id. in* Germar's Zeitschr. t. 5. p. 121. 2.

Long. $0^m,0036$ à $0^m,0065$ (1 2/3 à 2^l). Larg. $0^m,0027$ à $0^m,0033$ (1 1/4 à 1 $1/2^l$).

Corps subhémisphérique. *Tête* penchée ; pointillée ; orangée (♂), ou noire (♀), quelquefois avec le bord antérieur du labre et les côtés de l'épistome, orangés. *Antennes* et parties inférieures de la bouche d'un jaune orangé. *Palpes maxillaires* noirs. *Prothorax* profondément échancré en devant, avec la partie médiaire ou postérieure de cette échancrure sensiblement arquée; émoussé aux angles de devant, arrondi aux postérieurs; à peine plus large à ceux-ci qu'aux premiers; curvilinéaire et étroitement rebordé sur les côtés ; assez fortement en

arc renversé, à la base ; deux fois et quart ou deux fois et demie aussi large à celle-ci que long dans son milieu, et quatre fois aussi large que long sur les côtés ; convexe en dessus ; finement et superficiellement pointillé ; noir, avec les côtés d'un jaune orangé jusqu'à l'angle rentrant de l'échancrure antérieure, et postérieurement sur une largeur presque égale, formant environ le sixième de la base. *Ecusson* en triangle subéquilatéral ; noir. *Elytres* d'un sixième environ plus larges en devant que le prothorax à son bord postérieur ; trois fois et demie aussi longues que lui dans son milieu ; subarrondies aux épaules ; subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'à la moitié de leur longueur, subarrondies ou en ogive renversée à l'extrémité ; munies latéralement d'un rebord non prolongé après l'épaule, sur la base ; convexes en dessus ; chargées d'un calus huméral peu saillant ; assez finement ponctuées, et moins superficiellement près des bords latéraux ; longitudinalement et obsolètement marquées d'une sorte de sillon correspondant au bord interne du repli ; noires, luisantes, sans taches. *Dessous du corps* ponctué ; noir, avec les côtés du propectus, les épimères du médipectus, et plus obscurément quelques parties des arceaux du ventre, d'un jaune rouge ou orangé ; moins brièvement pubescent vers la partie postérieure de ce dernier. *Pieds* d'un jaune orangé.

Cette espèce habite toutes les parties de la France ; on la trouve sur différentes sortes d'arbres. Elle est médiocrement commune dans les environs de Lyon, mais moins rare dans le Midi.

Obs. Elle n'a ni le prothorax relevé en rebord, ni les élytres relevées à la partie basilaire des épaules, comme on le voit dans l'espèce précédente. Ses élytres sont aussi plus déclives latéralement.

TROISIÈME FAMILLE.

LES HYPÉRASPIENS.

CARACTÈRES. *Antennes* à peine aussi longues ou à peine plus longues que la largeur du front ; à base découverte ; à massue fusiforme. *Epistome* séparé des joues. *Yeux* ovales ou oblongs ; entiers. *Elytres* obtusément subarrondies ou obtusément tronquées à l'extrémité ; à repli creusé de fossettes profondes, pour loger l'extrémité des cuisses intermédiaires et postérieures. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral, large, légèrement arquée ou obtusément tronquée. *Plaques abdominales* atteignant le bord postérieur de l'arceau ; presque en ligne droite à leur côté interne.

Les Hypéraspiens sont, de tous les Sécuripalpes du premier groupe, ceux qui s'éloignent le plus du faciès ordinaire que présentent les insectes de cette tribu. Leur corps ovalaire, faiblement ou médiocrement convexe sur le dos; leurs élytres à peine plus larges à la base que le prothorax, plus ou moins obtuses à l'extrémité, leur donnent avec les insectes d'une famille du groupe suivant, avec les Scymniens, une analogie rendue plus frappante encore par quelques autres points de leur organisation; mais des caractères plus importants les rattachent aux Sécuripalpes qui précèdent.

Les antennes ont une forme analogue et une brièveté encore plus sensible. Elles offrent onze articles : le premier, subglobuleux, épais : le second, un peu moins gros : les suivants grêles, cylindriques : les trois à quatre derniers composent une massue en forme de fuseau, c'est-à-dire renflée dans son milieu, rétrécie à ses extrémités.

L'épistome, par sa largeur, sa brièveté, son bord antérieur ordinairement échancré et voilant plus ou moins complètement la base du labre; par ses côtés coupés obliquement ou en arc rentrant, et offrant, dans ce dernier cas, les angles de devant avancés en une sorte de dent aiguë ou émoussée, présente un caractère particulier qui aide à faire reconnaître les insectes de cette famille. On voit facilement que cette sorte de chaperon incomplet n'est qu'une modification légère de ce que nous l'avons vu chez les Chilocoriens; et s'il ne cache pas la base des antennes, comme chez ces derniers, c'est que les joues, au lieu de s'unir à lui et de former sur les yeux une tranche protectrice de ces organes, longent en s'inclinant le bord antéro-interne de ceux-ci. Les yeux restent ainsi entiers et remarquables par leur forme ovale ou oblongue.

Le prothorax est échancré en devant, ou, si l'on veut, bissinueusement tronqué, avec la partie médiaire de cette échancrure, large, plus ou moins arquée et plus avancée que les angles, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; ses bords latéraux sont courts, presque droits ou légèrement arqués; ses angles postérieurs prononcés; sa base, en arc renversé, n'offre pas, dans les espèces que nous avons à décrire, une troncature bien sensible au devant de l'écusson. Ce dernier est généralement moins petit que dans les autres espèces de cette tribu.

Les élytres, faiblement plus larges en devant que le prothorax à sa base, ont les angles huméraux un peu obtusément ouverts, peu ou point émoussés; tantôt elles sont médiocrement élargies vers leur milieu, et alors elles se montrent obtusément tronquées à l'extrémité, c'est-à-dire coupées obliquement de dedans en dehors et d'avant en

arrière avec l'angle postéro-externe arrondi ; tantôt leur courbe latérale est plus prononcée, et elles sont alors moins obtuses ou plus arrondies à l'extrémité. Leur surface est plus ou moins subdéprimée sur le dos, et convexement déclive ou subperpendiculaire sur les côtés, ce qui rend invisible leur rebord latéral, quand on regarde l'insecte perpendiculairement en dessus ; chargée d'un calus huméral comprimé et placé plus postérieurement que chez les autres Gymnosomides. Leur repli, un peu relevé en dehors, sur les côtés de la poitrine, est creusé de fossettes profondes, pour loger les genoux des pieds intermédiaires et postérieurs ; en l'examinant plus en arrière, on voit ses deux bords se rapprocher assez brusquement l'un de l'autre, s'unir et se confondre en un seul, à partir du troisième arceau ventral, et n'offrir plus qu'une tranche jusqu'à l'extrémité. Le dessous du corps est moins plane que dans la plupart des Sécuripalpes déjà décrits ; la partie antéro-médiaire du premier arceau ventral, large, tronquée ; les plaques abdominales sont terminales, c'est-à-dire atteignent le bord postérieur de l'arceau, et forment une sorte de demi-cercle plus ou moins irrégulier, assez entier. Les pieds sont courts et les cuisses robustes.

La robe des espèces que nous avons à décrire est noire, parée de taches rouges ou orangées ; leur corps, outre la ponctuation assez visible dont il est marqué, paraît, lorsqu'on l'examine avec une forte loupe, presque indistinctement pointillé.

Ces insectes se tiennent généralement sur les plantes basses et le plus souvent dans les lieux arides. Quelquefois on les trouve par terre.

Cette famille est réduite, pour les espèces de France, au genre suivant :

Genre *Hyperaspis*, Hypéraspe ; Chevrolat (1), **Redtenb.** (2)

(Ὑπὲρ, au-dessus ; ἀσπὶς, écusson. Parce que plusieurs ont le prothorax tronqué à son bord postérieur, au devant de l'écusson.)

CARACTÈRES. *Mandibules* bifides à l'extrémité. *Mâchoires* à deux lobes : l'interne grêle : l'externe renflé. *Palpes labiaux* à deuxième article épais : le dernier grêle. *Jambes* inermes.

1. **H. Hoffmanseggii** ; inéd. *en ovale allongé ; assez faiblement convexe et d'un noir brillant en dessus. Prothorax paré sur les côtés d'une*

(1) Dict. univ. d'hist. nat. t. 4. p. 43, et t. 6. p. 780. — (2) Tent p. 11.

bordure large et parallèle, d'un rouge jaune. Elytres obliquement tronquées à l'extrémité; ornées d'une tache orangée, subterminale, en ovale, transversal ou plutôt en forme de virgule transversale, liée d'une part au rebord externe, et prolongée de l'autre au-delà de la moitié.

♂ Tête d'un jaune orangé, avec une bordure postérieure noire, étroite, et parfois voilée par le bord du prothorax. Celui-ci généralement paré d'une bordure orangée, à sa partie antérieure. Epimères du médipectus flaves. Cuisses antérieures orangées. Premier article des tarses antérieurs en ovale allongé, garni de petites ventouses en dessous.

α. *Angle huméral paré d'une tache flave.*

β. *Cuisses antérieures en partie obscures, sur une plus ou moins faible étendue.*

♀ Tête, partie médiaire du bord antérieur du prothorax, épimères du médipectus et cuisses de devant, noires. Premier article des tarses antérieurs subgraduellement rétréci d'avant en arrière, dépourvu de ventouses, en dessous.

γ. *Cuisses antérieures d'un rouge jaune ou livide vers l'extrémité.*

Coccinella Hoffmanseggii, Helwig. D. D. Germar et Schaum, *in litter.*
Hyperaspis marginella, Dej. *in* Collect. et Catal. 3ᵉ édit. p. 459.
Hyperaspis simulata, Chevrol. Dej. Catal. (1837). p. 459.

Long. $0^{m},0045$ à $0^{m},0051$ (2 à 2 1/4^{l}). — Larg. $0^{m},0033$ (1 1/2^{l}).

Corps en ovale allongé; obtus ou obtusément tronqué à ses extrémités; assez faiblement convexe en dessus. *Tête* subperpendiculaire; finement pointillée; noire (♀), ou d'un jaune orangé, avec une bordure postérieure noire, étroite ou parfois peu apparente (♂). *Yeux* noirs. *Antennes* d'un jaune orangé. *Palpes maxillaires* noirs. *Prothorax* à angles postérieurs un peu obtusément ouverts; en arc renversé et légèrement subsinueux au-dessus du calus huméral, à la base; deux fois à deux fois et demie aussi large à cette dernière que long dans son milieu, et cinq fois aussi large que long sur les côtés; convexe en dessus; pointillé; d'un noir luisant, avec les côtés d'un jaune orangé (♂) ou d'un rouge tirant sur le jaune (♀), étendu en largeur un peu au-delà de l'angle rentrant de l'échancrure antérieure, et sur une largeur parallèle jusqu'à la base. *Ecusson* en triangle pointu, subéquilatéral; noir; obsolètement pointillé. *Elytres* deux fois et demie environ aussi longues que le prothorax dans son milieu; subcurvilinéairement et assez faiblement élargies jusqu'aux deux cinquièmes, pres-

que rectilinéairement rétrécies ensuite jusqu'à leur partie postéro-externe, qui est arrondie, obtusément et obliquement tronquées à l'extrémité ; peu ou point émoussées à l'angle sutural, qui est à peu près rectangulairement ouvert ; assez faiblement convexes sur le dos ; moins finement et moins densement ponctuées que le prothorax ; à calus huméral médiocrement saillant ; d'un noir brillant ; parées chacune, à l'angle postéro-externe, d'une tache d'un jaune rouge ou d'un rouge tirant sur le jaune, presque terminale, occupant les trois cinquièmes ou les deux tiers externes de la largeur, en ovale transversal, liée au rebord extérieur, (qui reste noir), par une sorte de queue ou d'appendice très court dirigé en avant, ayant par là la figure d'une sorte de virgule transversalement placée. *Dessous du corps* ponctué ; pubescent ; noir, avec les épimères du médipectus flaves (♂), et les derniers arceaux du ventre parfois rouges ou rougeâtres sur les côtés, surtout chez le ♂. *Cuisses* antérieures comme il a été dit : les postérieures et intermédiaires noires : ces dernières parfois en partie d'un rouge jaune (♂). *Jambes* antérieures d'un jaune orangé (♂), d'un rouge tirant sur le jaune ou d'un rouge livide (♀) : les suivantes, d'une teinte analogue, avec l'arête externe ordinairement obscure ou noire, surtout chez les ♀. *Tarses* d'un rouge jaune ou d'une teinte plus pâle.

Cette espèce est exclusivement méridionale. On la trouve ordinairement sur la luzerne (*Medicago officinalis*, Linn.). Je l'ai prise quelquefois sur les sables voisins de la mer, sur lesquels elle se trouvait probablement jetée par les vents.

Obs. Je l'avais appelée *virgulata* ; je lui ai conservé le nom que lui avait donné Helwig, nom sous lequel elle m'a été communiquée par MM. Germar et Schaum.

Obs. Elle a de l'analogie avec une espèce un peu plus grande, l'*H. illecebrosa*, Chevrolat, qu'on trouve en Espagne. Il suffira de donner ici la description abrégée de cette dernière, pour faire sentir les caractères très-appréciables qui distinguent les deux espèces.

H. illecebrosa ; CHEVROL. inéd *En ovale allongé ; faiblement convexe et d'un noir brillant, en dessus. Prothorax paré sur les côtés d'une bordure orangée, large et anguleuse au côté interne ; faiblement tronqué au-devant de l'écusson. Elytres obliquement tronquées à l'extrémité, ornées à l'angle postéro-externe d'une tache orangée, liée au rebord extérieur, obliquement relevée en se rapprochant de la suture vers les trois quarts de la largeur, irrégulière, fortement échancrée en devant, avancée en espèce de dent au côté interne de cette échancrure.*

Coccinella marginella, var. DEJ. *in* Collect. et Catal. p. 459.

Entre l'*H. Hoffmanseggii* et l'*H. reppensis* se placerait une espèce qui a fait le désespoir des synonymistes, et que, faute d'indications plus précises, M. Schoenherr avait regardée comme un Scymnien, la *Cocc. erythrocephala*, Fabr., dont la description a été compilée par divers écrivains. Je dois à l'obligeance de MM. Germar et Schaum la communication d'un exemplaire unique de cette espèce, exemplaire provenant du cabinet de Hübner, qui le tenait probablement de Fabricius lui-même.

Le nom de *Cocc. erythrocephala* indique suffisamment que le professeur de Kiel n'a eu sous les yeux qu'un individu ♂. Ce nom ne pouvant convenir aux deux sexes, je me permettrai de le changer. Voici la description moins incomplète de cette espèce, trouvée en Danemarck, et qui paraît très-rare.

H. Fabricii. *Ovale; faiblement convexe et d'un noir brillant en dessus. Prothorax paré sur les côtés d'une bordure orangée parallèle, à peine étendue en largeur jusqu'au sinus de l'échancrure antérieure. Elytres obliquement tronquées à l'extrémité; parées chacune de trois taches orangées : l'antérieure arrondie, placée au tiers de la longueur, une fois plus rapprochée de la suture que du bord externe : la seconde sémi-circulaire, attenante au bord externe, vers la moitié de celui-ci : la dernière plus grande, réniforme, obliquement placée au devant de l'angle sutural, offrant son échancrure antérieure dirigée vers la tache marginale, à peu près aussi rapprochée de la suture que de l'angle postéro-externe, sensiblement plus distante de l'angle sutural que des deux points précités.*

Coccinella erythrocephala, Fabr. Mant. 1. p. 61. 88. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 289. 106. — *Id.* Syst. el. 1. p. 383. 141. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1662. 134. — De Vill. C. Linn. Entom. t. 4. p. 244. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 76. 121. — Herbst, Nat. t. 5. p. 391. 124. — Panz. Ent. germ. p. 151. 71.

Obs. Elle a 0^{m},0033 (1 1/2^{l}) de long. L'individu communiqué est un ♂ ayant, comme ceux des autres espèces de ce genre, la tête, sauf un étroit bandeau postérieur, et le bord antérieur du prothorax, orangés; les épimères du médipectus, flaves. La ♀ doit offrir ces diverses parties, noires.

2. **H. reppensis**; Herbst. *Ovale; obtusément arrondie à l'extrémité; médiocrement convexe et d'un noir brillant, en dessus. Prothorax paré sur les côtés d'une bordure large et parallèle, d'un rouge jaune. Elytres ornées d'une tache de même couleur, subterminale, en ovale transversal, de la moitié environ de la largeur, non liée au rebord externe.*

♂ Tête d'un jaune orangé, avec une bordure postérieure noire,

étroite et parfois voilée par le bord du prothorax. Celui-ci le plus souvent paré à sa partie antérieure d'une bordure orangée. Epimères du médipectus flaves. Cuisses antérieures d'un rouge jaune ou d'un rouge livide. Premier article des tarses antérieurs en ovale allongé, garni de petites ventouses en dessous.

α. *Prothorax sans bordure d'un rouge jaune, à sa partie antérieure.*

β. *Angle huméral paré d'une tache flave.*

γ. *Cuisses antérieures en partie obscures, principalement à la base.*

♀ Tête, partie médiaire du bord antérieur du prothorax, épimères du médipectus et cuisses de devant, noires. Premier article des tarses antérieurs subgraduellement rétréci d'avant en arrière et dépourvu de ventouses, en dessous.

δ. *Extrémité des cuisses antérieures d'un rouge livide.*

Coccinella reppensis, HERBST, Arch. p. 48. 28. pl. 22. fig. 23 (♀). — *Id.* trad. fr. p. 102. 34. pl. 22. fig. 23. X (♀). — *Id.* Nat. t. 5. p. 386. 118. pl. 59. fig. 14 (♀). — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1663. 137 (♀). — SCHNEID. Mag. p. 179. obs. — PANZ. Ent. germ. p. 149. 65 (♀). — WESTMAN, *in* THUNB. Dissert. acad. IX. p. 111, et ed. gott. p. 121 (♂). — TOWNS. Voy. t. 3. p. 167. 74 (♂). — PAYK. Faun. suec. t. 2. p. 26. 28 a (♀), *b* (♂). — SCHOENH. Syn. ins. t. 2. p. 194. 125. α (♀), β (♂). — GYLLENH. Ins. suec. 4. p. 186. 27. a (♀), et var. *b* (♂). — HERRICH-SCHAEFFER, Faun. germ. syn. gen. Cocc. 128. pl. 7. fig. 3. — ZETTERST. Faun lapp. p. 434. 11. — STEPH. Syn. t. 4. p. 376. 2 (♀).

Chrysomela bipustulata, THUNB. in nov. Act. upsal. t. 4. p. 13. 21 (♂).

Coccinella nigra, ZSCHACH, Mus. Lesk. p. 12. 224 (♀). — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1662. 161 (♀).

Dermestes marginellus, QUENS. Dissert. p. 10 (♀).

Dermestes zanthocephalus, QUENSEL, Dissert. p. 10 (♂).

Coccinella marginella, FABR. Syst. el. 1. 378. 124? — ILLIG. Mag. 1. 402. 124?

Coccinella stigma, OLIV. Entom. t. 6. p. 1043. 85. pl. 7. fig. 101 (♀).

Hyperaspis reppensis, STEPH. Man. p. 114. 2474. (♀). — REDTENB. Tent. p. 16. 1. — *Id. in* GERMAR's Zeitschr. t. 5. p. 102 1.

Hyperaspis marginella, DEJ. Catal. 3e édit. p. 459. — CHEVROL. Dict. univ. d'hist. nat. t. 6. p. 780.

Coccinella apicalis, L. DUFOUR, Excurs. p. 116. 754.

Var. A. *Tache subapicale des élytres effacée ou peu apparente.*

Obs. Je n'ai pas vu des exemples bien marqués de cette variété citée par M. SCHOENHERR et par GYLLENHAL.

Long. $0^{m}0027$ à $0^{m}0033$ ($1\,1/4$ à $1\,1/2^{l}$). Larg. $0^{m}0022$ à $0^{m}0027$ (1 à $1\,1/2^{l}$).

Corps ovale ; obtusément arrondi à ses extrémités ; médiocrement

convexe en dessus. *Tête* subperpendiculaire ; finement pointillée ; noire (♀), ou d'un jaune orangé, avec une bordure postérieure noire, étroite, souvent voilée, au moins dans sa partie médiaire, par le bord antérieur du prothorax (♂). *Yeux* noirs. *Antennes* orangées *Palpes maxillaires* noirs; quelquefois roussâtres (♂). *Prothorax* à angles postérieurs un peu obtusément ouverts; en arc renversé à la base; deux fois et demie aussi large à celle-ci que long dans son milieu, et près de quatre fois aussi large que long sur les côtés; convexe en dessus; pointillé; d'un noir luisant, avec les côtés d'un jaune orangé (♂), ou d'un rouge tirant sur le jaune (♀), étendu en largeur un peu au-delà de l'angle rentrant de l'échancrure antérieure, et sur une largeur à peu près parallèle jusqu'à la base. *Ecusson* en triangle pointu, subéquilatéral, à côtés légèrement incourbés à leur base; noir; assez faiblement ponctué. *Elytres* deux fois et demie environ aussi longues que le prothorax dans son milieu; curvilinéairement élargies jusqu'à la moitié de leur longueur, un peu plus sensiblement rétrécies de ce point à la partie postéro-externe, qui est arrondie; subcurvilinéairement et obliquement tronquées à l'extrémité; ordinairement un peu émoussées à l'angle sutural, qui est à peu près rectangulairement ouvert; médiocrement convexes sur le dos; moins finement et moins densement ponctuées que le prothorax; à calus huméral assez faiblement saillant; d'un noir brillant; parées chacune, à l'angle postéro-externe, d'une tache d'un jaune rouge ou d'un rouge tirant sur le jaune, un peu moins grande ou quelquefois un peu plus grande que la moitié de la largeur, en ovale transversal, détachée du bord externe et un peu plus sensiblement du bord apical. *Dessous du corps* ponctué; pubescent; noir, avec les épimères du médipectus, flaves (♂), et les derniers arceaux du ventre quelquefois d'un rouge fauve ou rougeâtres, surtout chez les ♂. *Cuisses* antérieures comme il a été dit : les postérieures et les intermédiaires noires : ces dernières parfois en partie rougeâtres (♂). *Jambes* d'un rouge livide, avec l'arête externe des intermédiaires et postérieures ordinairement obscure ou noire, surtout chez la ♀. *Tarses* d'un rouge livide.

Cette espèce se trouve, du nord au midi, dans la plupart des provinces de France, dans les lieux secs et arides.

Obs. Elle diffère de l'*H. Hoffmanseggii* par sa taille plus petite; son prothorax plus insensiblement subsinueux à la base, près des angles extérieurs, moins largement et moins constamment paré d'une bordure antérieure orangée chez les ♂; ses élytres plus courbes sur les côtés, plus arrondies à l'angle postéro-externe, plus curvilinéairement tronquées à l'extrémité, parées d'une tache en ovale transversal, quel-

quefois cependant un peu moins régulière et subéchancrée en devant, mais dépourvue d'espèce de queue ou d'appendice, et plus ou moins distante du bord externe.

La *Cocc. marginella* de Fabricius doit probablement se rapporter à une autre espèce, peut-être à l'*H. Hoffmanseggii*.

Près de l'*H. reppensis* se placerait l'*H. quadri-maculata*, de M. L. Redtenbacher, appelée *H. tetraspilota* dans le muséum de Berlin. Cette belle espèce a été trouvée en Autriche, par M. E. Heeger; mais il n'est pas à ma connaissance qu'elle ait encore été prise en France. Je me bornerai donc à en donner une courte description faite sur deux individus dont l'un m'a été communiqué par M. Schaum, et l'autre par M. Redtenbacher.

H. quadrimaculata. Redtenb. *Assez brièvement ovale; médiocrement convexe, et d'un noir brillant en dessus. Prothorax paré sur les côtés d'une bordure orangée, large, subparallèle, curvilinéairement rétrécie à la partie postérieure de son côté interne. Elytres assez fortement arquées sur les côtés; obtusément arrondies à l'extrémité; ornées chacune de deux taches orangées: l'antérieure, subarrondie, placée aux deux cinquièmes, un peu plus rapprochée de la suture que du bord externe: la postérieure presque en ovale transversal, mais peu arquée à sa partie antérieure, subterminale, presque liée à l'angle postéro-externe, ou plutôt au bord externe, un peu au devant de cet angle, un peu moins rapprochée du bord apical, étendue au moins jusqu'aux deux tiers de la largeur.*

Hyperaspis 4-maculata, Redtenb. Tent. p. 16. 3. — *Id. in* Germar's Zeitsch. t. 5. p. 122. 3.
Hyperaspis tetraspilota. Mus. de Berlin. D. Schaum *in litter.*

Les individus que j'ai eus sous les yeux étaient des ♂, ayant, comme ceux des espèces précédentes, la tête et la partie antérieure du prothorax orangées, les quatre pieds antérieurs et les jambes et tarses des postérieurs, de même couleur. Dans l'un des exemplaires, les cuisses postérieures étaient même en grande partie orangées; dans l'autre, elles étaient noires. Les ♀ doivent avoir la tête, le prothorax, moins les bordures latérales, et probablement aussi les cuisses, noirs.

3. **H. campestris**; Herbst. *Brièvement ovale, convexe et d'un noir brillant, en dessus. Prothorax paré sur les côtés d'une bordure d'un rouge jaune, large, parallèle et n'aboutissant ordinairement à la base que d'une manière incomplète. Elytres obtusément arrondies à l'extrémité; souvent subangulaires à leur partie postéro-externe; ornées presque aux deux tiers d'une tache subdiscale, punctiforme, rouge. Palpes maxillaires noirs.*

♂ Tête d'un jaune orangé, avec une bordure postérieure noire, sinueuse, étroite, et parfois en partie voilée par le bord du prothorax. Celui-ci le plus souvent paré à sa partie antérieure d'une bordure orangée. Epimères du médipectus, flaves. Cuisses antérieures, d'un rouge jaune. Premier article des tarses antérieurs en ovale allongé, garni de petites ventouses en dessous.

α. *Prothorax sans bordure orangée à sa partie antérieure.*

β. *Angle huméral paré d'une tache flave.*

γ. *Cuisses antérieures en partie obscures.*

♀ Tête, partie médiaire du bord antérieur du prothorax, épimères du médipectus et cuisses de devant, noires. Premier article des tarses antérieurs subgraduellement rétréci d'avant en arrière, et dépourvu de ventouses en dessous.

δ. *Extrémité des cuisses antérieures, d'un rouge livide.*

Coccinella campestris, Herbst, Arch. p. 48. 29. pl. 22. fig. 24 (♀). — *Id.* trad. fr. p. 102. 33. pl. 22. fig. 24 (♀). — *Id.* Naturs. t. 5. p. 386. 119. pl. 59. fig. 15 (♀). — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1663. 138 (♀). — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 85. 19 (♀). — Panz. Ent. germ. p. 149. 66 (♀).

Coccinella frontalis, Schneid. Mag. p. 178. 35. var. *a* (♀). — Payk. Faun. suec. t. 2. p. 28. 29. α (♂), et var. β (♀).

Coccinella lateralis, Panz. Faun. germ. 24. 9 (♀). — *Id.* Ent. germ. 149. 64 (♀). — Illig. Kæf. preuss. p. 472. 40 (♀), et var. β (♂). — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 74. 40. a (♀), et var. *b* (♂). — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 198. 136. a (♀), et var. β. (♂) — Duméril, Dict. d. sc. nat. t. 9. p. 496. — Herrich-Schaeffer, Faun. germ. 128, syn. gen. Cocc. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 187. 28. a (♀), et var. β (♂). — Muls. Lettr. t. 2. p. 354. 8. — Steph. Synops. t. 4. p. 376. 1 (♀).

Hyperaspis lateralis, Steph. Man. p. 314. 2473 (♀). — Redtenb. Tentam. p. 16. 2. — *Id.* in Germar's Zeitschr. t. 5. p. 122. 2. — Chevrol. Dict. univ. d'hist. nat. t. 6. p. 780.

Var. A *Elytres entièrement noires.*

Long. $0^{m},0030$ ($1\ 1/3^{l}$). — Larg. $0^{m},0022$ (1^{l}).

Corps brièvement ovale; obtusément arrondi à ses extrémités; convexe en dessus. *Tête* subperpendiculaire; finement pointillée; noire (♀), ou d'un jaune rouge, avec la partie postérieure noire, laissant paraître une bordure sinueuse dans son milieu, paraissant interrompue dans celui-ci et plus étroite, quand le bord antérieur du prothorax s'avance davantage sur elle, ou même indistincte quand elle est entièrement voilée par ce bord (♂). *Antennes* d'un jaune rouge. *Palpes maxillaires* noirs, parfois en partie roussâtres, surtout chez le ♂.

Prothorax à angles postérieurs un peu obtusément ouverts; en arc renversé à la base, ou presque en angle très-ouvert postérieurement dirigé et à côtés curvilignes ; deux fois et demie aussi large à celle-ci que long dans son milieu, quatre fois environ aussi large que long sur les côtés; convexe en dessus ; d'un noir luisant, avec les côtés d'un jaune rouge (♂), ou d'un rouge tirant sur le jaune (♀) étendu en largeur jusqu'à l'angle rentrant de l'échancrure du bord antérieur ; cette bordure subparallèle d'abord, mais curvilinéairement rétrécie ou rognée en quart de cercle à son angle postéro-interne, n'arrivant ordinairement à la base que dans ses deux tiers externes (♂), ou même n'y arrivant pas tout-à-fait (♀). *Ecusson* en triangle pointu, subéquilatéral, à côtés subcurvilignes; noir; obsolètement pointillé. *Elytres* deux fois et demie environ aussi longues que le prothorax dans son milieu ; curvilinéairement élargies jusqu'aux trois septièmes de leur longueur, un peu plus sensiblement rétrécies de ce point à la partie postéro-externe, qui est arrondie ou plutôt souvent subanguleuse, curvilinéairement et obliquement tronquées à l'extrémité ; émoussées ou subarrondies à l'angle sutural; médiocrement convexes sur le dos ; moins finement et moins densement ponctuées que le prothorax ; à calus huméral assez faiblement saillant ; d'un noir brillant ; parées chacune, presque aux deux tiers de leur longueur, d'une tache rouge ou d'un rouge jaune, ronde, n'ayant pas un diamètre aussi grand que le tiers de leur largeur, sensiblement plus rapprochée du bord externe que de la suture. *Dessous du corps* ponctué, plus fortement sur la poitrine ; pubescent; noir, avec les épimères du médipectus, flaves (♂), et les derniers arceaux du ventre quelquefois rougeâtres, surtout chez les ♂. *Cuisses* antérieures colorées comme il a été dit : les intermédiaires, et plus brièvement les postérieures, quelquefois rouges ou rougeâtres vers l'extrémité (♂). *Jambes* antérieures d'un rouge jaune (♂), ordinairement moins claires ou en partie obscures (♀) : les suivantes d'un rouge livide, avec l'arête (♂) ou même une plus grande partie de leur surface noire (♀). Tarses d'un rouge ou d'un fauve jaune.

Cette espèce habite la plupart des provinces de France. On la trouve sur les plantes basses, dans les lieux secs et arides.

Obs. Elle se distingue de la *H. reppensis*, par sa taille plus petite; son corps longitudinalement plus arqué, plus hémisphérique ; ses élytres plus courbes sur les côtés, souvent subanguleuses à la partie postéro-externe, et cependant plus arrondies à l'extrémité et couvrant une plus grande partie du pygidium ; par la bordure latérale du prothorax, qui ordinairement, ou du moins souvent, n'arrive pas d'une manière complète (♂), ou même n'arrive sur aucun point (♀) à la

base de ce segment; enfin par la forme et la position de la tache des étuis.

M. le docteur Suffrian, dans la *Gazette entomologique de Stettin*, année 1843 (Ent. zeit. t. 4. p. 93), a décrit, sous le nom de *H. concolor*, une espèce à élytres noires, sans taches, ayant la plus grande analogie avec l'*H. campestris*. Voici les caractères distinctifs que lui donne le savant naturaliste allemand : « Elle n'a que la taille des plus petits « exemplaires de l'*H. campestris ;* son corps est encore plus convexe, « de telle sorte qu'elle est, sous ce rapport, à cette dernière ce que « celle-ci est à l'*H. reppensis ;* elle est plus grossièrement ponctuée, de « façon que la ponctuation de son prothorax est aussi forte que celle « des élytres de l'*H. campestris.* La partie postérieure des côtés des « élytres forme un arc à peine sensible, et de là chaque élytre s'ar- « rondit de telle sorte que la presque totalité du pygidium se trouve « découverte ; les étuis restent écartés l'un de l'autre à la suture. Les « parties de la bouche, les antennes, les jambes, les tarses et la ma- « jeure partie des cuisses antérieures sont d'un rouge jaune ; la der- « nière partie des cuisses de devant est d'un brun noir, ainsi que les « cuisses suivantes. Le bord postérieur des derniers arceaux du ven- « tre est rougeâtre, comme cela se voit aussi chez divers individus « des espèces précédentes, surtout chez les ♂. »

M. Schaum a eu la complaisance de me communiquer deux exemplaires authentiques de l'espèce décrite par M. Suffrian, tous deux étaient des ♂, ayant les quatre pieds antérieurs, les jambes et les tarses des postérieurs, orangés ; les cuisses de derrière noires, avec quelques traces de la couleur jaunâtre. Dans l'un, les parties de la bouche étaient orangées ; dans l'autre, en majeure partie noires, avec des traces de la couleur plus claire. Leur prothorax m'a paru marqué de points moins petits que ne le sont ordinairement ceux de l'*H. campestris ;* paré d'une bordure antérieure moins étroite, d'une bordure latérale plus large, plus parallèle et complètement terminale. Quant aux caractères fournis par la taille, la convexité du corps, la forme des élytres, ils m'ont semblé offrir des différences peu appréciables, vu les variations plus ou moins sensibles que montre assez souvent, sous les mêmes rapports, l'*H. campestris*. Je n'ai eu, du reste, sous les yeux qu'un trop petit nombre d'individus de l'*H. concolor*, pour pouvoir me permettre de porter un jugement sur la validité de cette espèce.

DEUXIÈME GROUPE.

LES TRICHOSOMIDES.

CARACTÈRES. *Dessus du corps* couvert d'un duvet court. *Yeux* généralement entiers ou à peine échancrés en arc, non entamés par des joues formant un canthus linéaire.

La présence d'un duvet plus ou moins serré sur le corps des Sécuripalpes qui nous restent à décrire, ne serait pas suffisante, avons-nous dit, pour autoriser la réunion de ces insectes dans un groupe particulier, si des caractères zoologiques ne venaient corroborer cette division artificielle.

Les Trichosomides, comme les espèces des derniers genres de la série précédente, ont la partie antéro-médiaire du premier arceau ventral large, tronquée ou très-obtuse. Leurs yeux sont généralement entiers, alors même qu'ils sont hémisphériques, ou si parfois ils sont exceptionnellement entamés, leur échancrure est ordinairement en forme d'arc plus ou moins faible, au lieu d'être profonde et linéaire.

Ces insectes semblent former avec ceux du groupe précédent une chaîne presque parallèle. Les Epilachniens, qui semblent représenter ici les Coccinelliens, s'en distinguent non seulement par les caractères tirés des yeux et de la partie antéro-médiaire du premier arceau ventral; mais encore (du moins pour ceux de notre pays) par leurs mandibules multidentées, par l'article basilaire des antennes extérieurement renflé en arc, ou du moins d'une manière plus sensible, et par leurs plaques abdominales. Les Platynaspes, qui ont, comme les Chilocoriens, l'épistome et les joues unis en forme de chaperon, s'éloignent de ces derniers par la forme de leur prothorax, leurs élytres proportionnellement moins larges, et offrant dans leur convexité, leur périphérie, leur repli, des dissemblances importantes. Les Scymniaires, qui se lient naturellement aux Platynaspes et qui paraissent ici les analogues des Hypéraspiens, avec lesquels ils ont des rapports assez frappants, ont l'épistome de forme différente, le front moins large, et n'offrent pas à l'état de repos les genoux engagés dans des fossettes profondes. Mais, dans ce second groupe, la nature, selon son habitude, a poussé plus loin que dans le premier les modifications de formes qu'elle nous offre, et les Cocciduliens, dont les Gymnosomides n'offrent pas de représentants, sont chargés de constater sa marche progressive ou l'étonnante variété qu'elle déploie dans ses œuvres.

Nous diviserons les Trichosomides en trois familles.

			Familles.
Elytres	non striément ponctuées,	plus larges à la base que le prothorax à sa partie postérieure. Yeux, soit hémisphériques, soit oblongs et obliques. Corps convexe.	Epilachniens.
		n'offrant à la base que la largeur du prothorax à sa partie postérieure. Yeux généralement oblongs, presque parallèles, en ligne droite ou peu courbe, au côté interne	Scymniens.
	striément ponctuées, plus larges à la base que le prothorax à sa partie postérieure. Yeux hémisphériques		Coccidulieens.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES ÉPILACHNIENS.

caractères. *Elytres* non striément ponctuées; plus larges à la base que le prothorax à sa partie postérieure; convexes, jamais obtuses à l'extrémité. *Yeux*, soit hémisphériques, soit oblongs et obliques. *Corps* subhémisphérique ou brièvement ovale, parfois moins court et moins régulier, plus large un peu au-dessous des épaules.

A ces caractères propres aux Epilachniens en général, ceux dont il est ici question en fournissent d'autres utiles à signaler. Leurs antennes, insérées à découvert, à une certaine distance des yeux, sont formées de onze articles dont les trois derniers composent une massue tronquée, c'est-à-dire en triangle renversé. Leurs mandibules sont pluridentées vers l'extrémité, et munies plus postérieurement au côté interne de dentelures ou de crénelures ordinairement voilées par une membrane. Leurs mâchoires sont divisées en deux lobes, dont l'externe est renflé presque en demi-cercle, dont l'interne est grêle et plus court. La languette est obtuse ou tronquée. Les palpes labiaux ont leur dernier article à peine moins court que le précédent. Les plaques abdominales sont entières, prolongées au-delà de la moitié du premier arceau ventral, souvent obtuses à la partie postérieure.

Les différences frappantes que présentent dans leur armure les mandibules de ces insectes, comparées à celles des autres Sécuripalpes, suffisent pour indiquer en eux des goûts différents. Ces premiers Trichosomides sont, en effet, herbivores dans toutes les phases de leur existence. Leurs larves, sur lesquelles nous avons donné, pages 12 et 13, d'assez amples détails, sont hérissées de longues épines membraneuses et branchues, chargées, sans doute, de protéger jusqu'à cer-

tain point leur vie contre leurs ennemis. Après quelques semaines, dont la durée suffit pour leur permettre d'atteindre leur grosseur normale, elles passent à l'état de nymphe. Celle-ci montre, comme celle des Coccinelliens, sa dépouille flétrie repliée en chiffon sur les derniers anneaux de l'abdomen, dont la partie postérieure est collée à la feuille sur laquelle la larve s'est fixée. Huit à dix jours après paraît l'insecte parfait.

Les Epilachniens de notre pays ont le corps d'un rouge de nuances variables, avec les élytres ornées de points noirs plus ou moins nombreux. Ceux qui marchent à la tête de cette famille sont remarquables par leur taille, leurs mandibules plus fortement armées, leurs ongles bifides et munis quelquefois en outre d'une dent basilaire ; à mesure qu'on s'éloigne d'eux, les mandibules montrent des dents moins nombreuses, moins prononcées, et semblent laisser pressentir que bientôt elles seront réduites à ce que nous les avons vues chez les Sécuripalpes précédents ; les ongles, au lieu d'avoir chacun de leurs crochets bifide et muni en outre au côté interne d'une dent basilaire, ne laissent bientôt plus distinguer celle-ci, puis les deux branches de chacun de leurs crochets deviennent plus inégales, au point que la plus courte ne semble plus qu'une dent interne prolongée jusqu'à la longueur de la moitié de la branche externe, il est facile alors de deviner que cette division interne, plus ou moins développée, doit se montrer, chez d'autres espèces, réduite à une dent basilaire très-courte.

Les ♂ ont le premier article des tarses antérieurs plus ovalaire et garni en dessous de petites granulations ou espèces de petites ventouses, mais souvent d'une manière moins marquée que chez les Coccinellaires.

Cette famille comprend les genres suivants :

		Genres.
Elytres	arrondies aux épaules. Crochets peu inégalement bifides, et munis en outre d'une dent basilaire plus oumoins distincte.	*Épilachna.*
	anguleuses aux épaules. Crochets très-inégalement bifides et dépourvus d'une dent basilaire plus interne	*Lasia.*

Genre *Epilachna*, Epilachne; Chevrolat (1), Redtenb. (2).

(Ἐπὶ, sur; λάχνη, duvet.)

CARACTÈRES. *Elytres* arrondies aux épaules. *Crochets* peu inégalement bifides, et munis en outre d'une dent basilaire plus ou moins apparente.

Les insectes de ce genre sont remarquables par une taille plus grande et des habitudes en général plus sédentaires ou moins vagabondes que ceux du genre suivant. Ils vivent particulièrement aux dépens des Cucurbitacées.

1. **E. argus**; Fourcr. *Presque gibbeuse; pubescente et d'un fauve jaune en dessus. Elytres rétrécies à partir du tiers de leur longueur; marquées chacune de six points noirs : un sur le calus, un autre lié à l'écusson : les quatre derniers obliquement croisés : les deux premiers internes de ceux-ci disposés en ligne droite avec celui du calus.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* sans taches. Elytres marquées d'un point noir subscutellaire ou placé vers la partie postérieure de l'écusson, ovale, formant avec son pareil, suivant qu'il est plus ou moins dilaté, une tache commune ou géminée; ornées chacune, en outre, de cinq points de même couleur, souvent suboccellés ou entourés d'un cercle pâle plus ou moins apparent : le premier sur le calus huméral : le deuxième et le troisième disposés sur une ligne oblique dirigée d'avant en arrière, de dedans en dehors : le deuxième situé sur le dos, vers le tiers ou un peu après, mais plus rapproché de la suture que du bord antérieur : le troisième, un peu avant la moitié, voisin du bord externe : les quatrième et cinquième plus obliquement disposés : le quatrième, presque aux deux tiers, près de la suture : le cinquième aux trois quarts ou quatre cinquièmes, un peu moins rapproché du bord externe que le troisième.

La *Coccinelle argus*, Geoffr. Hist. t. 1. p. 325. 9.

Coccinella argus, Fourcr. Ent. par. 1. p. 145. 9. — Scriba, Journ. p. 188. 148. — *Id.* Beytr. 2. p. 92. 20. pl. 8. f. 6. — Oliv. Encycl. meth. t. 6. p. 66. 81. — Panz. Ent. germ. p. 140. 30. — *Id.* Faun. germ. 79. 4. — Brahm. Bemerk. *in* Naturf. t. 29. p. 149. 17. — Westwood, Intr. to mod. class. t. 1. p. 396. pl. 49. f. 21; larve f. 22. — L. Duf. Excurs. p. 117. 761.

---

(1) Dict. univ. d'hist. nat. t. 4, p. 43, et t. 5, p. 359. — (2) Tent. p. 13.

Coccinella 11-maculata, Fabr. Mant. 1. p. 57. 47. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 277. 54. — *Id.* Syst. el. 1. p. 367. 67. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1652. 85. — De Vill. C. Linn. Ent. t. 4. p. 242. — Oliv. Encycl. méth. t. 6. p. 62. 66. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1018. 46. pl. 1. f. 5, a, b. — Petagn. Instit. entom. t. 1. p. 181. 14. — Herbst, nat. t. 5. p. 365. 94. — Illig. Kæf. preuss. p. 468. 38. — Walcken. Faun. par. 1. p. 115. 12. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 72. 38. — Schoënh. Syn. ins. t. 2. p. 180. 74. — Panz. Index, p. 111. — Duméril. Dict. d. sc. nat. t. 9. p. 495. — Muls. Lettr. t. 2. 354. 7. — Chevrol. *in* Dict. univ. d'hist. nat. t. 5. p, 539.

Coccinella 11-punctata, Brahm. Ins. kal. p. 115. n° 391.

Var. B. *Taches punctiformes des élytres, sans couleur pâle autour d'elles.*

Long. 0^m0061 à 0^m0078 (2 3/4 à 3 1/2^l). Larg. 0^m0045 à 0^m0057 (2 à 2 1/2^l).

Corps en demi-cercle écrasé dans sa moitié antérieure, en ogive renversée dans les deux tiers postérieurs des élytres ; très-convexe ou presque gibbeux ; brièvement pubescent ; d'un fauve jaune en dessus. *Tête* subperpendiculaire ; pointillée ; souvent marquée d'une légère impression sur le milieu du front, ou d'une de chaque côté du labre. *Yeux* noirs ; peu sensiblement échancrés. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un rouge testacé. *Prothorax* fortement échancré en devant, avec la partie postérieure de cette échancrure transversale ou à peine arquée ; curvilinéaire sur les côtés ; un peu plus large aux angles postérieurs, qui sont prononcés et obtusément ouverts, qu'aux antérieurs, qui sont émoussés ; bissinueusement en arc postérieurement dirigé, à la base, émoussé ou tronqué au devant de l'écusson ; trois fois ou plus aussi large à son bord postérieur que long sur les côtés ; d'un quart moins court dans le milieu qu'à ceux-ci ; convexe, mais assez largement relevé en rebord latéralement; aussi finement pointillé que la tête ; d'un rouge jaune, concolore ou parfois un peu plus pâle sur le rebord latéral que sur le reste de sa surface. *Ecusson* en triangle subéquilatéral ou un peu plus long que large. *Elytres* d'un quart ou d'un tiers plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; près de quatre fois aussi longues que lui dans son milieu ; arrondies aux épaules, subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'au tiers de la longueur, curvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle apical, formant ainsi dans les deux tiers postérieurs une ogive renversée ; à peine rebordées, mais relevées depuis les épaules jusqu'à l'angle sutural en un rebord moins prononcé vers celui-ci ; convexes, un peu comprimées ou presque gibbeuses, en dessus ; pointillées ; irrégulièrement parsemées de points moins petits ; à calus huméral peu saillant ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* pointillé, plus finement sur la poitrine que sur le ventre ; d'un fauve

jaune dans sa périphérie et au bord postérieur des segments abdominaux, brun sur le reste de sa surface ; peu densement garni d'un duvet fauve et court. Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral, large, obtusément tronqué. *Pieds* d'un fauve jaune.

Cette espèce habite la plupart des parties de la France. Elle vit sur la bryone (*Bryonia dioica*), parfois sur l'ormeau. Elle a été trouvée dans le midi de la France, par M. Foudras, sur la *Momordica elaterium*.

Sa larve se nourrit aux dépens des mêmes plantes. En voici la description : Tête ronde ; d'un flave testacé ; pourvue sur les côtés d'yeux noirs, transversaux, linéaires, au devant desquels sont situées des antennes coniques de quatre articles. Épistome transversal. Labre échancré. Mandibules flaves à la base, cornées, noires et bidentées à l'extrémité. Mâchoires subcoriaces, arrondies, déprimées, garnies de poils. Palpes maxillaires de quatre articles : le dernier conique et le plus long. Palpes labiaux de deux articles. Corps elliptique ; flave ; de douze segments : le dernier inerme : les premier et avant-dernier armés de quatre, les autres de six épines d'un blanc flave, à rameaux terminés par une soie, et disposées sur une rangée transversale : les médiaire et submédiaire de chaque côté encloses sur les anneaux méso et métathoraciques par une bordure ou sorte de cartouche brune : les deux médiaires, d'une part, et les submédiaires et externes, de l'autre, entourées sur les segments abdominaux par des lignes analogues plus apparentes à la partie postérieure desdits segments qu'à l'antérieure. Dernier anneau mamelonné en dessous. Pieds au nombre de six, disposés par paire, sous chacun des anneaux thoraciques ; obscurs ; garnis de poils plus épais et disposés en espèce de frange, à la partie inférieure de la troisième partie du tarse, qui est cylindrique, à peu près aussi gros à l'extrémité que vers la jambe, obtusément terminé et armé d'un ongle.

Cette larve, découverte à Sèvres, par V. Audouin, et figurée par M. Westwood, a été suivie jusqu'à son dernier état par ces naturalistes.

La nymphe est flave ou d'un flave jaune, dans sa moitié antérieure (c'est-à-dire jusqu'à l'extrémité du quatrième anneau abdominal) qui n'est pas protégée par la peau de la larve ; parsemée de poils noirs et raides, et parée de points noirs, savoir : quatre disposés transversalement près du bord antérieur du prothorax : deux, ou plutôt quatre, dont deux très-petits, sur le mésothorax : deux plus écartés sur le métathorax : quatre transversalement disposés sur les quatre premiers segments abdominaux, sur lesquels ils forment quatre rangées longi-

tudinales. Les segments suivants sont couverts de la dépouille épineuse de la larve.

Obs. L'*E. argus* est facile à distinguer de l'*E. chrysomelina* par son prothorax aux angles postérieurs moins arrondis, plus prononcés; ses élytres moins orbiculaires, rétrécies à partir du tiers, paraissant presque gibbeuses en raison de leur convexité peu régulière; par la tache scutellaire de celles-ci, la petitesse des points et ordinairement la couleur du fond.

2. **E. Chrysomelina**; Fabr. *Subhémisphérique; pubescente et d'un fauve jaunâtre en dessus. Elytres rétrécies à partir des trois septièmes de leur longueur; marquées chacune de six taches punctiformes noires : une sur le calus : une autre entre celui-ci et l'écusson : les quatre dernières obliquement croisées : les deux plus internes de celles-ci, disposées en ligne droite avec le milieu de l'intervalle de celles de la base.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* unicolore d'un rouge fauve ou d'un fauve rouge ou rougeâtre. *Elytres* d'un fauve jaunâtre, d'un fauve rougeâtre ou d'un rouge fauve; marquées chacune de six taches rondes, punctiformes, noires, ordinairement occellées ou entourées d'un cercle pâle plus ou moins apparent : la première à la base, séparée de l'écusson par un espace égal à celui qui existe entre elle et la seconde : celle-ci sur le calus huméral : les troisième et quatrième disposées sur une rangée un peu oblique : la troisième au tiers de la longueur, moins rapprochée de la suture que la première : la quatrième aux deux cinquièmes ou presque à la moitié, à peu de chose près contiguë au bord externe : les cinquième et sixième disposées sur une rangée plus oblique ou moins transversale : la cinquième un peu après la moitié ou aux trois cinquièmes de la longueur, aussi rapprochée de la suture que la première : la sixième aux quatre cinquièmes, moins rapprochée du bord externe que l'humérale et que la quatrième.

Obs. Quelquefois ces taches sont simples au lieu d'être occellées, et réduites à des points.

Coccinella chrysomelina, Fabr. Syst. entom. p. 82. 21. — *Id.* Spec. ins. 1. 99. 54. — *Id.* Mant. 1. 57. 50. — *Id.* Ent. syst. 1. 278. 57. — *Id.* Syst. el. 1. 368. 70. — Goeze, Ent. Beytr. 1. p. 238. 10. — Petagn. Ins. cal. p. 8. 35. — *Id.* Inst. entom. 1. p. 181. 16. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1652. 87. — De Vill. C. Linn. Ent. t. 4. p. 242. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 63. 69. — *Id.* Entom. t. 6. p. 1021. 50. pl. 3. fig. 22. — Schneid. Mag. p. 161. 20. — Germar, Reise. n. Dalmat. p. 205, 117. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 181. 79. cf. Muls. Trim. 797

Variations des Elytres (par excès).

Var. A. *Les première et deuxième taches, ou la basilaire interne et l'humérale liées ensemble.*

Var. B. *Les quatrième et troisième unies entre elles, et celle-ci à la cinquième.*

Var. C. *Les quatrième et sixième taches ou les deux externes des seconde et troisième rangées liées entre elles.*

Var. D. *Les troisième et cinquième taches liées entre elles; les quatrième et sixième pareillement.*

Coccinella hieroglyphica, SULTZ. ab. Gesch. p. 31. pl. 3. fig. 4. — HERBST, Kurz. Einleit. p. 85. 3. pl. 10. fig. 2. — *Id.* Naturs. t. 5. p. 367. 96. pl. 58. fig. 22. — ROEMER, Gen. p. 5. pl. 3. fig. 4. — WILHELM, Unterhalt. 1. p. 117. pl. 14. fig. 88.

Var. E. *Les troisième et cinquième taches unies entre elles, les quatrième et sixième également liées, et formant ainsi deux lignes noueuses convergentes postérieurement, unies en forme de V.*

Obs. Quelquefois la matière colorante s'est étendue au point de former, au lieu d'un V, une tache triangulaire à peine bifide antérieurement.

Coccinella elaterii, ROSSI, Mant. t. 2. p. 85. 22. pl. 3. f. D.

Var. F. *Semblable à la var. E, mais offrant de plus les deux taches basilaires, c'est-à-dire la première et la deuxième unies en forme de bande.*

Long. 0^m0067 à 0^m0078 (3 à 3 1/2^l). Larg. 0^m0057 à 0^m0061 (2 1/2 à 2 3/4^l).

Corps subhémisphérique; subarrondi dans la moitié postérieure des élytres; assez régulièrement convexe; brièvement pubescent et d'un rouge fauve en dessus. *Tête* subperpendiculaire; pointillée; ordinairement marquée d'une dépression plus ou moins apparente sur le front. *Yeux* noirs; peu sensiblement échancrés. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un rouge fauve : les premières surtout obscures à l'extrémité. *Prothorax* assez fortement échancré en devant, avec la partie postérieure de cette échancrure transversale ou faiblement arquée; curvilinéaire sur les côtés; un peu plus large aux angles postérieurs qu'aux antérieurs; subarrondi à ceux-là, émoussés à ceux-ci; bissinueusement en arc postérieurement dirigé à la base, émoussé au devant de l'écusson; trois fois ou plus aussi large à la base que long sur les côtés; d'un quart ou d'un tiers moins court dans le milieu qu'à ceux-ci; convexe, mais assez largement relevé en rebord latéralement; pointillé; d'un rouge fauve, concolore. *Ecusson* en triangle subéquilatéral, un peu plus long que large; un peu plus densement

pointillé que le prothorax. *Elytres* d'un tiers plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; près de quatre fois aussi longues que lui dans son milieu ; arrondies aux épaules, subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'aux trois septièmes ou à la moitié de leur longueur, pareillement rétrécies de ce point aux deux tiers, en demi-cercle à l'extrémité ; à peine rebordées, mais relevées dans leur pourtour en un rebord dont la largeur correspond à leur repli inférieur ; convexes en-dessus ; moins légèrement pointillées que le prothorax ; parsemées de points moins petits ; garnies d'un duvet très-court d'un fauve jaune ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* pointillé ; d'un fauve jaune dans la périphérie et au bord postérieur des segments abdominaux, noirâtre sur le reste de la surface ou parfois seulement sur le milieu de la poitrine. Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral large, faiblement arquée ou obtusément tronquée. *Pieds* d'un rouge testacé.

Cette espèce habite les parties méridionales de la France. Les dernières variétés y sont beaucoup plus rares qu'en Corse.

La larve a beaucoup plus d'analogie avec celle de l'espèce suivante ; elle vit, ainsi que l'insecte parfait, sur la *Momordica elaterium*.

Genre *Lasia*, Lasie ; **Hope.** (1)

(Λάσιος, velu.)

CARACTÈRES. *Elytres* anguleuses aux épaules. *Crochets* très-inégalement bifides et dépourvus d'une autre dent basilaire plus interne. — Ailes suceptibles d'avorter en partie.

1. **L. globosa** ; Schneid. *Subhémisphérique, subarrondie postérieurement ; gibbeuse et pubescente en dessus. Tête d'un rouge fauve un peu livide. Elytres, soit de cette couleur et marquées de points noirs plus ou moins nombreux, soit noires, avec quelques espaces ou seulement l'extrémité d'un fauve rouge.*

ÉTAT NORMAL. *Ecusson* noir ou obscur. *Prothorax* et *Elytres* fauves, d'un fauve rouge, d'un rouge fauve ou d'un fauve jaune ; parés : le premier d'une tache noire ou noirâtre, ordinairement punctiforme, située sur le milieu de son disque : les secondes, ornées chacune de douze taches noires, punctiformes, d'inégale grosseur, chacune de grandeur variable, ordinairement ainsi qu'il suit : la première, ronde, médiocre, presque attenante à la base et au côté interne du calus hu-

(1) Coleopt. Man. part. 3. p. 157.

méral : les deuxième et troisième, formant avec la première une rangée arquée, ou disposées à elles seules sur une ligne transversale, au sixième de la longueur : la deuxième, petite, séparée de la suture par un espace égal à son diamètre : la troisième, également petite, aussi voisine du bord externe que du calus huméral au-dessous duquel elle est placée : les quatrième, cinquième et sixième, formant une rangée oblique d'avant en arrière, de dedans en dehors : la quatrième, ordinairement la moins petite ou la plus grosse de toutes, ovale, située au tiers de la longueur et aux deux cinquièmes internes : la cinquième, obtriangulaire, aussi longue, mais plus étroite que la précédente, un peu plus postérieure qu'elle, et placée entre celle-ci et la sixième : cette dernière, médiocre, subtriangulaire, encore un peu plus postérieure ou située aux trois septièmes et voisine du bord externe : la septième, une des moins petites, en losange ou ovalaire, à peu près contiguë à la suture, vers la moitié de la longueur : les huitième, neuvième, dixième, formant une rangée arquée : la huitième, médiocre, ovalaire, oblique, un peu moins rapprochée de la suture que la septième, placée aux trois quarts de la longueur : la dixième, médiocre, subtriangulaire, voisine du bord externe et sur la même ligne que la huitième : la neuvième, plus antérieure, ovalaire, de la grosseur au moins de la septième, et plus rapprochée de la dixième que de la huitième : les onzième et douzième, disposées sur une ligne transversale, aux 5/6 ou 6/7 de la longueur : la onzième, médiocre, à peu près aussi rapprochée de la suture que la dixième : la douzième, petite, voisine du bord externe.

Variations du Prothorax (par défaut).

α. *Prothorax sans tache apparente.*

Variations du Prothorax (par excès).

β. *Tache du prothorax dilatée, parfois en forme de ligne longitudinale, plus ordinairement étendue en tout sens.*

γ. *Prothorax marqué, en outre, d'un point noir ou noirâtre près de chaque bord latéral.*

δ. *Prothorax marqué, de plus que dans la variété précédente, d'une tache punctiforme obscure, plus ou moins apparente, entre la discale et l'externe.*

ε. *Prothorax entièrement obscur ou noirâtre, ou avec quelques parties, et principalement la périphérie, d'un rouge fauve.*

Obs. Les var. α et β sont ordinairement propres aux individus chez lesquels les élytres sont au-dessous de l'état normal, et les var. δ et ε à ceux chez lesquels ces parties présentent des variations par excès ; mais ces deux règles offrent de

nombreuses exceptions. Quand le prothorax est obscur, le dessous du corps est aussi généralement plus ou moins noir, mais il l'est également parfois avec les caractères prothoraciques des var. α, β et γ.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Elytres sans taches.*

ζ Ecusson concolore.

Coccinella impunctata, De Geer, Mem. t. 5. p. 369. 1. — Retz. Gen. et Sp. p. 169. 1105. — Scriba, Journ. p 181. 137. — Rossi, Faun. etr. 1. p. 60. 149. — *Id.* ed. Helw. 1. p. 64. 149. — Brahm, Ins. kal. p. 88. 287. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 49. 5. — *Id.* Entom. t. 6. p. 992. 6. pl. 3. f. 44, et pl. 5. t. 58. — Thunb. Nov. act. upsal. t. 5. p. 104. 28. — Herbst, Nat. t. 5. p. 358. 91. pl. 58. f. 17. — Panz. Ent. germ. p. 133. 3. — Marsh. Ent. brit. p. 148. 1. var. — Tigny, Hist. nat. t. 9. p. 46.

Coccinella globosa, Schneid. mag. p. 150. var. α. — Payk. Faun. suec. p. 11. 12. α. — Illig. Kæf. preuss. p. 469. 39. var. α et β. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 72. var. *a* et *b*. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 153. 13. α et β. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 188. 13. var. *a* et *b*. — Steph. Syn. t. 4. p. 390. var. α et β.

Coccinella hemispherica, Schrank, Faun. boic. 1. p. 462. var. κ et λ.

η Ecusson obscur ou noirâtre.

Coccinella livida, Herbst, Arch. p. 42. 1. pl. 22. f. 1, a. — *Id.* trad. fr. p. 97. 1. pl. 22. f. 1, a. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1645. 51.

Coccinella globosa, Schneid. l. c. p. 151. var. b.

Coccinella impunctata, Herbst, nat. t. 5. p. 361. var. 5.

Subcoccinella saponariæ ♀, Huber, Mem. de la Soc. de phys. de Genève, t. 9, p. 363 et suiv. pl. 3. f. 2.

Var. B. *Ecusson concolore ou noirâtre. Elytres marquées chacune d'un point noir ou obscur.*

θ Le quatrième ou interne de la rangée oblique.

Coccinella colon, Herbst, Arch. p. 42. 2. pl. 22. f. 2. b. — *Id.* trad. fr. p. 97. pl. 22. f. 2. b. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1645. 52. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 82. 1.

Coccinella punctum, Brahm, Ins. kal. p. 58. 187.

Coccinella impunctata, Herbst, nat. t. 5, p. 359, var. 1. pl. 58. f. 18.

Coccinella globosa, Schneid. p. 151. var. c.

Coccinella hemisphærica, Schrank, Faun. boic. 1. p. 462. var. ι.

Coccinella 24-punctata, Brahm, Bemerk *in* Naturf. t. 29, p. 145. 14.

ι La première ou la basilaire.

Coccinella globosa, Illig. l. c. var. γ. — Latr. l. c. var. *c* et *d*. — Schoenh. l. c. var. γ. — Gyllenh. l. *c*. var. *c*. — Steph. Syn. t. 4. p. 390. var. γ.

κ La deuxième ou l'interne de la première rangée transversale.

Var. C. *Ecusson, soit concolore, soit noirâtre. Elytres marquées chacune de deux points noirs ou obscurs.*

λ Les premier et deuxième.

Coccinella 4-notata, Fabr. Mant. 1. p, 56. 29. — *Id.* Ent. syst. 1. 273. 34. — *Id.* Syst. el. 1. 363. 45. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1647. 64. — De Vill. C. Linn. Entom. t. 4. p. 241. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 56. 40. — Herbst, Nat. t. 5. p. 370. 98. — Panz. Ent. germ. p. 378. 34.

Coccinella globosa, Schneid. Mag. p. 378. 34. — Illig. Mag. t. 1. p. 398. 45.

μ. Les premier et troisième.

ν Les premier et quatrième.

Coccinella globosa, Illig. Kæf. preuss. p. 470. var. δ. — Schoenh. l. c. var. δ (en excluant la synonymie). — Gyllenh. l. c. var. *d* et *e*.

Coccinella meridionalis, Parreys, Dej. *in* Collect.

ξ Les quatrième et neuvième.

Coccinella globosa, Schneid. Mag. p. 151. var. *C. altera var.*

ο Les onzième et douzième, parfois unis transversalement.

π Disposés suivant d'autres combinaisons.

Var. D. *Ecusson, soit concolore, soit noirâtre. Elytres marquées chacune de trois points noirs ou obscurs.*

ρ Les premier, deuxième et troisième.

σ Les premier, deuxième et quatrième.

τ Les premier, quatrième et neuvième.

υ Les quatrième, onzième et douzième : ces deux derniers parfois unis transversalement.

φ Suivant d'autres combinaisons.

Var. E. *Ecusson soit concolore, soit noirâtre. Elytres marquées chacune de quatre points noirs ou obscurs.*

χ Les premier, deuxième, troisième et quatrième.

ω Les premier, deuxième, quatrième et neuvième.

Coccinella palustris, Dahl, Dej. *in* Collect.

αα Les premier, quatrième, cinquième et neuvième : les quatrième et cinquième parfois unis transversalement.

Coccinella globosa, Gyllenh. l. c. var. *f.*

ββ Les premier, quatrième, huitième et neuvième.

γγ Les premier, quatrième, neuvième et dixième.

δδ Les premier, quatrième, onzième et douzième : ces deux derniers parfois unis transversalement.

εε Suivant d'autres combinaisons.

Var. F. *Ecusson soit concolore, soit noirâtre. Elytres marquées chacune de cinq points noirs ou obscurs.*

ςς Les premier, deuxième, troisième, quatrième et cinquième : ces deux derniers parfois unis transversalement.

ηη Les premier, deuxième, quatrième, cinquième et septième.

θθ Les premier, deuxième, quatrième, huitième et neuvième.

ιι Les premier, quatrième, cinquième, septième et neuvième.

κκ Les premier, quatrième, neuvième, onzième et douzième : ces deux derniers parfois unis transversalement.

λλ Disposés suivant d'autres combinaisons.

Var. G. *Ecusson soit concolore, soit noirâtre. Elytres marquées chacune de six points noirs ou obscurs.*

μμ Les premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et neuvième : les quatrième et cinquième parfois unis transversalement.

νν Les premier, deuxième, quatrième, cinquième, septième et neuvième : les quatrième et cinquième parfois unis transversalement.

ξξ Les premier, quatrième, cinquième, septième, huitième et neuvième : les quatrième et cinquième parfois unis transversalement.

οο Les premier, quatrième, cinquième, huitième, neuvième et dixième.

ππ Les premier, quatrième, cinquième, neuvième, onzième et douzième : ces deux derniers parfois unis transversalement.

ρρ Les premier, quatrieme, huitième, neuvième, dixième et onzième.

σσ Disposés suivant d'autres combinaisons.

Var. H. *Ecusson soit concolore, soit noirâtre. Elytres marquées chacune de sept points noirs ou obscurs.*

ττ Les premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, huitième et neuvième.

υυ Les premier, quatrième, cinquième, sixième, huitième, neuvième et dixième.

φφ Les premier, quatrième, cinquième, huitième, neuvième, dixième et onzième.

χχ Disposés suivant d'autres combinaisons.

Coccinella globosa, Steph. Syn. t. 4. p. 390. var. δ.

Var. I. *Ecusson soit concolore, soit noirâtre. Elytres offrant chacune huit points noirs.*

ωω Les premier, deuxième, quatrième, cinquième, sixième, huitième, neuvième et dixième.

a. Les premier, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième et dixième : les quatrième et cinquième parfois unis transversalement.

b. Les premier, quatrième, cinquième, sixième, huitième, neuvième, dixième et onzième : les quatrième et cinquième parfois unis transversalement.

c. Disposés suivant d'autres combinaisons.

Coccinella globosa, Steph. Syn. t. 4. p. 390. var. ε.

Var. J. *Ecusson soit concolore, soit noirâtre. Elytres offrant chacune neuf points noirs.*

d. Les premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, huitième et neuvième.

e. Les premier, deuxième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième et neuvième.

f. Les premier, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième et dixième.

g. Les premier, quatrième, cinquième, sixième, huitième, neuvième, dixième et onzième.

h. Disposés d'après d'autres combinaisons.

Coccinella 18-punctata, Fab. Syst. ent. p. 83. 28, etc.

Obs. Suivant Schneider, qui avait vu, chez Fabricius, la Coccinelle nommée par lui *18-punctata*, sa place se trouverait ici indiquée.

Var. K. *Ecusson soit concolore, soit noirâtre. Elytres marquées chacune de dix points noirs ou obscurs, libres.*

i Les dix premiers, ou les premier, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième, dixième, onzième et douzième.

Coccinella globosa, Illig. Kæf. preuss. p. 470. var. ζ. — Latr. Hist. nat. 12. p. 73. var. *f*. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 154. var. ζ. — Gyllenh. l. c. var. *i*. — Steph. Syn. t. 4. p. 390. var. ζ.

j Disposés suivant d'autres combinaisons.

Coccinella globosa, Steph. Syn. t. 4. p. 390. var. *η*.

Var. L. *Elytres marquées chacune de onze points noirs ou obscurs, libres.*

k. Ecusson concolore.

Obs. C'est le plus souvent l'un des onzième ou douzième points qui fait défaut; quelquefois le septième; d'autres fois c'est un des deuxième, troisième, sixième, huitième ou dixième.

Coccinella 22-punctata, Fabr. Ent. syst. 1. 281. 69. — *Id.* Syst. eleuth. 1. 381. 87. — Panz. Ent. germ. p. 141. 35. — Walck. Faun. par. 1. p. 117. 18.

Coccinella impunctata, Herbst, Nat. t. 5. p. 362. var. 8.

Coccinella globosa, Steph. Syn. t. 4. p. 390. var. *θ*.

l. Ecusson obscur ou noirâtre.

Coccinella 23-punctata, Fabr. Syst. ent. p. 84. 32. — *Id.* Spec. 1. 101. 46. — *Id.* Mant. 1. 59. 65. — *Id.* Ent. syst. 1. 281. 71. — *Id.* Syst. el. 1. 371. 89. — Goeze, Ent. Beytr. 1. p. 225. 27. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1655. 27. — Rossi, Mant. 1. p. 25. 61. — *Id.* ed. Helw. 1. p. 362. 61. — Panz. Ent. germ. p. 142. 36.

Coccinella globosa, Schneid. Mag. p. 152. var. f.

Coccinella impunctata, Herbst, Nat. t. 5. p. 361. var. 6.

Etat normal.

m. Ecusson concolore.

Coccinella 24-punctata, Fabr. Syst. ent. p. 84. 33. — *Id.* Spec. 1. p. 101. 47. — *Id.* Mant. 1. p. 59. 66. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 381. 72. — *Id.* Syst. eleuth. 1. p. 372. 90. — Herbst, Arch. p. 45. 16 pl. 22. fig. 11. — *Id.* trad. fr. p. 99. 17. pl. 22.

fig. 11, l. — PETAGN. Inst. ent. t. 1. p. 183. 25. — PANZ. Ent. germ. p. 142. 37. — CEDERH. Faun. ingr. prod. 53. 162. — DWIGUB. Prim. Faun. mosq. p. 74. 91. — WALCK. Faun. par. 1. 116. 19. — BECHST. et SCHAF. Forst. p. 902. 7. — MARSH. Ent. brit. p. 159. 26. var. — OLIV. Entom. t. 6. p. 1031. 66. pl. 6. fig. 89. — DONOV. Nat. hist. t. 11. p. 8. pl. 362. fig. 4 et 5.

Coccinella globosa, SCHNEID. Mag. p. 151. var. *d.*

Descriptions ou indications applicables à l'état normal et à diverses variétés.

Coccinella gibbosa, DUMÉRIL, Dict. des sc. nat. t. 5. p. 4.

Cynegetis globosa, CHEVROL. *in* DEJ. Catal. 3ᵉ édit. p. 461. — *Id.* Dict. univ. d'hist. nat. t. 4. p. 43 et p. 523.

Lasia globosa, HOPE, Coleopt. man. t. 3. p. 157.

n. *Ecusson noir ou obscur.*

Coccinella 25-punctata, LINN. Faun. suec. p. 157. 488. — *Id.* Syst. nat. 1. p. 583. 29. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1655. 29. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. 105. 27.

Coccinella globosa, SCHNEID. Mag. p. 151. var. e. — PAYK. Faun. suec. t. 2. p. 12. var. β. — ILLIG. Kæf. preuss. p. 470. var. η. — LATR. l. c. var. *g.* — SCHOENH. l. c. var. η. — GYLLENH. l. c. var. *k.* — GÉNÉ, Ins. più nocivi, etc. p. 71. 38. — STEPH. Syn. t. 4. p. 390. 31. var. κ.

Cynegetis globosa, STEPH. Man. p. 317. 2503.

Subcoccinella saponariæ ♂, HUBER, Mem. de la soc. de phys. de Genève, t. 9. p. 363 et suiv. pl. 3. f. 1 ; f. 3, 4, 5, 6, larve et détails; 7, nymphe.

Epilachna globosa, REDTENB. Tentam. p. 29. — *Id.* *in* GERMAR's, Zeitsch. t. 5. p. 132.

Variations des Elytres (par excès).

Var. M. *Ecusson soit concolore, soit noirâtre. Elytres marquées chacune de dix à douze points, dont deux au plus par rangée sont unis transversalement.*

o. Le deuxième point dilaté jusqu'à la suture, et lié ainsi à son pareil de l'autre élytre.

GYLLENH. l. c. var. *l.*

p. Le quatrième et le cinquième.

q. Les huitième et neuvième.

Coccinella hemispherica, SCHRANK, Faun. boic. 1. p. 460. var. β.

r. Les onzième et douzième.

Coccinella 23-punctata, LINN. Syst. nat. 1. 582. 27. — MULL. Zool. Dan. prod. p. 67. 634. — DE VILL. C. LINN. Entom. 1. p. 104. 25. — SCRIBA, Journ. p. 187. 146. *obs.* — OLIV. Encycl. méth. t. 6. p. 68. 89.

s. Les quatrième et cinquième — et huitième et neuvième.

t. Les quatrième et cinquième — et onzième et douzième.

Coccinella 24-punctata, SCHRANK, Enum. p. 59. 108. — ROSSI, Faun. etrus. 1. p. 65. 163. — *Id.* ed. HELW, 1. p. 70, 163.

u. Les quatrième et cinquième — huitième et neuvième — onzième et douzième.

Coccinella hemispherica, Schrank, Faun. boic. p. 461. var. ε.

Var. N. *Ecusson soit concolore, soit noirâtre. Elytres marquées chacune de dix à douze points noirs ou obscurs, dont tous ceux d'une ou de plusieurs rangées sont unis transversalement.*

v. Les quatrième et cinquième, et huitième, neuvième et dixième.

Coccinella 24-punctata, Linn. Faun. suec. p. 157. 487. — *Id.* Syst. nat. 1. 583. 28. — Scop. Ent. carn. p. 77. 239. — Mull. Faun. ins. Fridr. p. 6. 55. — *Id.* Zool. D. prodr. p. 67. 635. — Fourcr. Ent. par. p. 146. 11. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. 1655. 28. — De Vill. C. Linn. Entom. 1. p. 101. 26. — Scriba, Journ. l. c. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 68. 90. — Brahm, Bemerk. *in* Naturf. t. 29. p. 148. 14.

La *Coccinelle rayée*, Geoffr. Hist. t. 1. p. 326. 11.

Coccinella globosa, Schneid. Mag. l. c. var. f. obs. — Steph. Syn. t. 4. p. 390. var. ι.

Coccinella hemispherica, Schrank, Faun. boic. p. 461. var. ς.

x. Les huitième, neuvième et dixième.

Coccinella hemispherica, Schranck, Faun. boic. 1. p. 460. 474. var. α.

y. Les quatrième, cinquième, sixième, — et les huitième et neuvième.

z. Les quatrième, cinquième. sixième, — et les huitième, neuvième et dixième.

Coccinella 24-punctata, De Geer, Mem. t. 5. p. 381. 14. — Retz. Gen. et Spec. p. 171. 1118.

Coccinella globosa, Illig. l. c. var. ι. — Latr. l. c. var. *i*. — Schoenh. l. c. var. ι. — Gyllenh. l. c. var. *o*.

aa. Les septième, quatrième, cinquième, sixième, et les huitième, neuvième, dixième.

bb. Les quatrième, cinquième, sixième, — les septième, huitième, neuvième, dixième, — les onzième et douzième.

cc. Le quatrième avec l'écusson, — les cinquième et sixième. — le septième avec son pareil de l'autre élytre, — les huitième, neuvième et dixième, etc.

Coccinella impunctata, Herbst, Nat. t. 5. p. 360. pl. 58. f. 19. var. 3.

dd. Les troisième, premier, deuxième, — les septième, quatrième, cinquième, sixième, — les huitième, neuvième, dixième, — les onzième, douzième, etc.

Var. O. *Ecusson soit concolore, soit noir ou noirâtre. Elytres offrant les points noirs de chaque rangée unis transversalement.*

Coccinella globosa, Steph. Syn. t. 4. p. 390. var. μ.

Var. P. *Ecusson soit concolore, soit noirâtre. Elytres marquées chacune de dix à douze points noirs, au moins en partie unis transversalement et longitudinalement.*

Obs. Ces liaisons forment les dessins les plus variés : ainsi quelquefois les quatrième, cinquième et sixième, réunis en bande, se lient par les points intermédiaires aux huitième, neuvième et dixième, et celui-ci aux deux derniers; d'autres

fois, les septième, quatrième, cinquième, sixième, dixième, neuvième, huitième, onzième et douzième sont liés presque en forme d'S, etc. etc.

Coccinella 22-punctata-obscura, De Geer, Mem. t. 5. p. 380. 13. — Retz. Gen. et Spec. p. 170. 1117.

Coccinella 25-punctata, Rossi, Faun. etr. 1. p. 66. 164. — *Id.* ed. Helw. 1. 70. 164.

Coccinella impunctata, Herbst, Nat. t. 5. p. 361. var. 4.

Coccinella hemisphærica, Schranck, Faun boic. t. 1. p. 461. var. ζ et θ.

Coccinella globosa, Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 190. var. *m* et *n*. — Steph. Syn. t. 4. p. 390. var. λ.

Coccinella confusa, Menestr. Dej. *in* Collect.

Var. Q. *Points noirs des élytres dilatés et unis de telle sorte que l'état normal n'est plus reconnaissable, et que les élytres paraissent noires ou d'un noir brun, parsemées de taches d'un fauve rouge.*

Coccinella globosa, Illig. l. c. var. κ. — Latr. l. c. var. *j*. — Schoenh. l. c. var. κ. — Gyllenh. l. c. var. *p*.

Var. R. *Elytres noires, marquées de quatre, trois, deux ou même une seule tache d'un fauve rouge.*

Obs. Ces taches correspondent généralement à l'espace compris, dans l'état normal, entre les deuxième, quatrième et septième points noirs et la suture, d'une part, — à celui qui existe entre la rangée des huitième, neuvième, dixième, et celle des onzième et douzième, — et entre celle-ci et l'extrémité. La partie apicale est ordinairement celle qui persiste le plus à conserver la couleur foncière.

Coccinella hæmorrhoidalis, Fabr. Gen. ins. mant. p. 218. 43-44. — *Id.* Spec. 1. p. 104. 59. — *Id.* Mant. 1. p. 60. 82. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 287. 97. — *Id.* Syst. el. 1. 379. 125. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1660. 130. — De Vill. C. Linn. Entom. 1. p 114. 60, et t. 4. p. 239. — Oliv. Encycl. méth. t. 6. p. 74. 112. — Panz. Ent. germ. p. 147. 56.

Coccinella globosa, Schneid. Mag. p. 152. var. g. — Payk. Faun. suec. t. 2. p. 12. 12. var. γ. — Illig. l. c. var. λ et μ. — Latr. l. c. var. *k* et *l*. — Schoenh. Syn. ins. 2. p. 155. var. λ et μ. — Gyllenh. l. c. p. 191. var. *q* et *r*. — Steph. Syn. t. 4. p. 390. var. ν.

Coccinella impunctata, Herbst. Nat. t. 5. p. 362. var. 7. pl. 58. f. 20.

Long. 0^m0034 à 0^m0045 (1 1/2 à 2ˡ). Larg. 0^m0031 à 0^m0036 (1 2/5 à 1 2/3ˡ).

Corps subhémisphérique ; subarrondi dans la partie postérieure des élytres ; assez régulièrement convexe ; brièvement pubescent ; d'un fauve rouge, d'un rouge fauve ou d'un fauve jaune, en dessus. *Tête* subperpendiculaire ; pointillée ; parfois marquée sur le vertex d'une tache nébuleuse ou obscure. Extrémité des mandibules et *yeux*, noirs : ceux-ci peu ou point échancrés. *Antennes* et *Palpes* d'un fauve rouge. *Prothorax* échancré en devant, avec la partie postérieure de cette

échancrure, transversale ou très-faiblement arquée; subcurvilinéairement ou subrectilinéairement élargi d'avant en arrière; d'un cinquième plus large à la base qu'en devant; à angles antérieurs et postérieurs prononcés; latéralement garni d'un rebord étroit; en arc renversé et à sommet émoussé, à la base; trois fois aussi large à cette dernière que long dans son milieu; près de moitié moins court à celui-ci que sur les côtés; convexe en dessus; couvert de points aussi petits que ceux de la tête; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* en triangle subéquilatéral ou un peu plus large à la base; plus finement pointillé; tantôt concolore avec les élytres, tantôt nébuleux, obscur ou noir. *Elytres* d'un septième plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; quatre fois au moins aussi longues que lui dans son milieu; anguleuses aux épaules, subcurvilinéairement élargies ensuite jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes de la longueur, pareillement rétrécies de ce point aux deux tiers, arrondies à l'extrémité; souvent peu sensiblement subsinueuses près de l'angle sutural, qui paraît alors, examiné de près, légèrement acuminé; garni latéralement d'un rebord étroit affaibli postérieurement; convexes en dessus; uniformément et moins finement pointillées que le prothorax; garnies, comme le reste du corps, d'un duvet court; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* pointillé; pubescent; souvent entièrement d'un testacé fauve ou d'un fauve rouge ou jaune, quelquefois obscur ou noirâtre, avec l'anus et les parties latérales du médipectus ordinairement plus clairs ou de la couleur foncière. Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral, large, obtusément tronquée ou à peine arquée. *Pieds* ordinairement d'un fauve rouge ou jaune, ou d'un testacé fauve. *Cuisses* souvent obscures ou noires en partie, surtout chez les individus dont les élytres présentent en excès la matière colorante noire.

Cette espèce habite généralement toutes les parties de la France. On la trouve sur la saponaire officinale, la luizerne, la vesce, les trèfles et diverses autres plantes dont elle ronge le parenchyme des feuilles en laissant sur celle-ci des traces analogues à celles qu'y ferait un peigne à quatre dents. Elle se rencontre également sur divers arbres.

La larve se trouve sur les mêmes plantes; en voici la description: Tête ronde; d'un flave testacé; pourvue sur les côtés de trois points noirs triangulairement disposés, constituant les organes de la vision, et au devant desquels sont situées des antennes courtes et coniques. Epistome transversal. Mandibules flaves à la base, cornées, noires et pluridentées à l'extrémité. Mâchoires subcoriaces, déprimées, pubescentes. Palpes maxillaires coniques, de quatre articles graduelle-

ment rétrécis : palpes labiaux courts, de deux articles apparents. Corps elliptique ; flave ; de douze segments : le dernier inerme : le premier allongé, armé ainsi que l'avant dernier de quatre, les autres de six épines d'un blanc flave, ramifiées et disposées sur une rangée transversale : les médiaires et submédiaires, de chaque côté encloses sur les anneaux méso et métathoraciques par un dessin ou sorte de cartouche brun : les deux médiaires des autres anneaux entourées par un cartouche semblable et marquées d'un trait noir transversal : les submédiaires encadrées à la base par un dessin sinueux au côté interne ou presque en cœur transversal ; les externes, par un cartouche presque carré. Dernier anneau mamelonné en dessous. Pieds disposés par paire sous chaque segment thoracique, armés chacun d'un ongle.

M. Géné, en 1827, avait déjà décrit brièvement cette larve (1), trouvée par M. Bertolini et par lui-même sur la luizerne (*medicago officinalis*, Lin.) ; M. Hammerschmidt avait également signalé les dégâts causés aux plantes fourragères par la même larve ou par celle d'une espèce rapprochée (*Cynegetis impunctata*, L.), et le travail de ce dernier auteur avait été rappelé en 1837 par M. Kollar (2), dans son Mémoire sur les insectes nuisibles, lorsqu'en 1841, Pierre Huber, à qui ces travaux étaient restés inconnus, publia, sous le titre de *Mémoire pour servir à l'histoire naturelle de la Coccinelle de la saponaire* (3), un travail plus étendu sur notre *L. globosa*. Nous allons reproduire la substance de ces observations en les complétant et les rectifiant sur plusieurs points.

Dès que le printemps a fait développer les plantes sur lesquelles doivent vivre les larves de cette espèce, les femelles ne tardent pas à déposer sur les feuilles de ces végétaux leurs œufs jaunes, presque ovoïdes ou plus renflés dans le milieu qu'à la base. Elles les collent par le gros bout, tantôt isolés, tantôt par groupes de deux, trois, quatre, cinq, six ou même davantage.

Ce travail de la ponte dure huit ou dix jours, pendant lesquels chaque femelle dépose environ cinquante œufs. Il en sort bientôt après

---

(1) Sugli insetti più nocivi alla agricoltura, etc. *Milano*, 1827, in-12, p. 71.

(2) Naturgeschichte der schaedlichen Insekten *in* Verhandlung. d. K. K. Landwirthschafts-Gesellschaft in Wien. t. 5. p. 138.

La *Cocc. impunctata* de MM. Hammerschmidt et Kollar est probablement notre *L. globosa* ; car M. Redtenbacher, qui sans doute a eu connaissance des travaux de ses compatriotes, dit que la larve de la *Cocc. impunctata*, Linn., est encore inconnue.

(3) Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, t. 9, p. 363 et suiv., et pl. 3, fig. 1, 2, *insecte parfait* ; 3, 4, 5, 6, *larve* et détails ; 7, *nymphe*.

une larve dont le corps, composé de douze anneaux, non compris la tête, est hérissé d'épines. Cette larve, à l'aide de ses mandibules multidentées, sillonne le paranchyme des feuilles, et m'a paru le manger en partie, au lieu de se borner à en exprimer le jus. Elle croît rapidement, change plusieurs fois de peau, parvient en moins d'un mois à l'état de nymphe, et six ou huit jours plus tard, selon les circonstances, à celui d'insecte parfait. Ce dernier a le même genre de vie que la larve : on le trouve souvent, comme elle, sur les feuilles, ou, dans les moments de repos, à l'extrémité des rameaux des plantes. Ses ailes sont quelquefois en partie avortées, mais ce n'est point une règle générale, comme le prétend l'écrivain genevois. Cet auteur se trompe également en disant qu'il y a plus de ♂ que de ♀ ; que celles-ci ont les élytres d'une seule couleur, et qu'on ne trouve point d'intermédiaires entre les individus à étuis sans taches et ceux dont les élytres sont marquées de nombreux points noirs. Les variétés indiquées ci-dessus répondent suffisamment à cette assertion.

M. L. Redtenbacher (1) a réservé le nom générique de *Cynegetis*, Chevrolat (2), à des Epilachniens différents des précédents par quelques parties buccales et par les ongles. Ces derniers, au lieu d'avoir chacun de leurs crochets bifides ou munis d'une dent prolongée au moins jusqu'à la moitié de leur longueur, n'ont au côté interne de chaque crochet qu'une dent basilaire très-courte.

A ce genre appartient une espèce d'Allemagne très-rapprochée par le faciès de la *L. globosa*. Je me bornerai à en donner une courte description, n'ayant pas connaissance qu'elle ait été prise en France.

C. impunctata ; Linn. *Ovalaire, subacuminée postérieurement ; gibbeuse et pubescente en dessus ; aptère. Tête noire. Elytres d'un rouge de sanguine, soit unicolores, soit avec quelques taches punctiformes d'un brun noir, libres ou unies.*

Coccinella impunctata, Linn. Syst. nat. 1. p. 579. 4. — Fabr. Syst. ent. p. 79. 4. — *Id.* Spec. ins. 1. p. 93. 4. — *Id.* Mant. 1. p. 53. 6. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 267. 9. — *Id.* Syst. el. 1. p. 358. 14. — Muller, Zool. D. prodr. p. 65. 615. — Goeze, Ent. Beytr. 1. p. 216. 4. — Schrank, Enum. p. 50. 93. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1645. 4. — De Vill. C. Linn. Entom. 1. p. 94. 1. — Martyn, Ent. pl. 13. fig. 20. — Panz. Faun. germ. 36. 4. — *Id.* Ent. germ. addend. p. 368. 3. — *Id.* Index, p. 110. — Schoenh. Syn. ins. 2. p. 153. 12. — Audouin, Dict. class. d'hist. nat. t. 4. p. 256. — Gyllenh. Ins. suec. t. 1. p. 29. 187. — Steph. Syn. t. 4. p. 390. 32.

---

(1) Tentam. p. 13.

(2) Diction. universel d'hist. nat. d. par Ch. d'Orbigny, t. 4, p. 43; et t. 4, p. 523.

Coccinella punctum, Herbst, Arch. p. 161. 40. pl. 43. fig. 14, g. h. — *Id.* trad. fr. p. 97. 3. pl. 3. fig. 14, g, h. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1658. 121. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 84. 11.

Coccinella aptera, Payk. Faun. suec. 2. p. 11. 11. — Steph. Catal. 238. 239.

Cynegetis impunctata, Steph. Man. 317. p. 2504. — Chevrolat, *in* Dict. univ. d'hist. nat. t. 4. p. 523. — Redtenb. Tent. p. 29. — *Id. in* Germar's Zeitsch. t. 5. p. 132.

Long. 0^m,0033 à 0^m,0045 (1 1/2 à 2^l).

Le prothorax a le plus souvent une tache noire sur le disque, et parfois, mais rarement, une autre moins marquée, de chaque côté, près des bords latéraux. Les élytres, souvent unicolores, présentent parfois deux taches noires communes aux deux étuis : l'une scutellaire : l'autre, ovalaire ou en triangle renversé, vers le milieu de la longueur, et chacune en outre une à cinq de la même couleur : la première un peu au-dessous du milieu de la base : la deuxième, généralement la plus grosse, ordinairement subquadrangulaire, quelquefois triangulaire ou irrégulière, aux deux cinquièmes de la longueur, placée presque sur le disque, mais plus rapprochée de la suture que du bord extérieur : la troisième, petite, sublinéaire ou elliptique, assez voisine du bord externe, au quart de la longueur : la quatrième, un peu moins petite, à la même distance du bord externe que la précédente, à la moitié de la longueur : la cinquième, souvent nulle ou peu distincte, située près de la suture, un peu après la seconde tache suturale. La première ou la deuxième de ces taches, puis la troisième, sont celles qui se montrent le plus généralement : la quatrième, et surtout la cinquième, sont plus inconstantes. Quelquefois non seulement elles sont toutes marquées, mais elles se présentent dilatées et liées les unes aux autres. Ainsi la suturale postérieure s'unit parfois avec la deuxième ou discale. D'autres fois, les cinquième, quatrième, troisième et première, composent une chaîne noueuse prolongée depuis la base jusqu'à la suture : dans cette circonstance, la tache scutellaire se prolonge ordinairement en forme de bordure suturale rétrécie, jusqu'à la communale postérieure. J'ai vu dans quelques collections ces individus à élytres tachées de noir inscrits sous le nom de *Coccinella palustris*, Ziegl.; mais ils portent plus généralement celui de *Cocc. elata*, Pallas et Ziegler.

SECONDE FAMILLE.

LES SCYMNIENS.

CARACTÈRES. *Elytres* non striément ponctuées, n'offrant à peu près à la base que la largeur du prothorax à sa partie postérieure; médiocrement ou faiblement convexes sur le dos; souvent obtuses postérieurement. *Yeux* généralement oblongs, parallèles, presque en droite ligne ou faiblement arqués au bord interne.

Les antennes de ces insectes sont le plus souvent insérées à nu; quelquefois cependant, comme dans les Platynaspes, leur base est voilée par les joues qui se sont unies à l'épistome pour constituer un chaperon; elles sont rarement composées de onze articles; ordinairement elles ne paraissent en avoir que dix, ou quelquefois même moins, dont les trois derniers forment une massue ordinairement renflée d'une manière progressive, et tronquée ou obtuse à l'extrémité. Les mandibules sont cornées, bifides. Les mâchoires sont habituellement plus ou moins coriaces, divisées en deux lobes grêles. Les palpes labiaux sont courts, à dernier article conique ou rapproché de cette forme. Le prothorax est échancré en devant, ou plutôt bissinueusement tronqué, avec la partie médiaire de cette échancrure faiblement arquée et plus avancée que les angles quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; ses côtés sont peu arqués; ses angles postérieurs assez prononcés. Les élytres ne sont également pas émoussées ou le sont à peine aux angles huméraux, c'est-à-dire aux angles externes de leur base; elles sont munies latéralement d'un rebord étroit, graduellement affaibli en se rapprochant de l'extrémité; leur repli est parfois creusé de fossettes, et quelquefois brusquement rétréci après les hanches postérieures, mais le plus souvent il diminue subgraduellement de largeur sur les côtés du ventre, de telle sorte toutefois que ses deux bords semblent se confondre en une seule tranche vers le troisième arceau ventral. Les plaques abdominales varient de forme et d'étendue. Chez certaines espèces elles sont incomplètes, c'est-à-dire en partie oblitérées au côté externe; chez d'autres, l'espèce de filet ou de relief qui limite ces plaques remonte visiblement jusqu'à l'épimère. Tantôt elles atteignent le bord postérieur de l'arceau, et forment alors une sorte de demi-cercle, soit obtus, soit plus ou moins régulier; tantôt elles se réduisent à un arc qui parfois n'atteint pas la moitié de la longueur de la partie segmentaire qui le porte.

Les Scymniens sont les Sécuripalpes de la plus petite taille. Leur corps peu convexe, leurs élytres souvent obtuses à l'extrémité et n'excédant pas ou excédant à peine la largeur du prothorax, leur donnent un faciès particulier qui les rend aisément reconnaissables. Toutefois, malgré l'air de famille qu'on ne peut leur refuser, lorsqu'on les examine en détail, on ne tarde pas à reconnaître en eux des différences plus ou moins importantes qui modifient l'aspect qu'ils présentent. Ainsi les Nomies, par le rétrécissement de leur prothorax, se rapprochent évidemment des Trichosomides précédents, tandis que les Rhizobies, par leur corps plus ovalaire ou subelliptique, par leurs antennes plus allongées, semblent conduire naturellement aux Cocciduliens.

Malgré l'exiguité de leur taille, ces insectes sont entomophages dans toutes les périodes de leur vie active. Leurs larves connues sont aphidiphages. Par la forme du corps, elles ont de l'analogie avec celles des Sécuripalpes précédents ; mais, au lieu d'être armées d'épines, elles sont hérissées d'une sorte de duvet floconneux. De là les noms de *Hérissons blancs*, de *Barbets blancs*, sous lesquels les avait désignées Réaumur (1), qui le premier nous a donné des détails sur leur figure et sur leur genre de vie. Ces touffes cotonneuses ou pelucheuses sont disposées sur six rangées longitudinales, et naissent du sein de petites fossettes, au lieu d'être portées par des tubercules. La plupart sont courbées en arrière à leur extrémité ; les antérieures du prothorax seules retombent en devant, comme le poil sur la tête de nos caniches. Ces touffes ont peu de solidité ; il suffit de passer le doigt sur l'insecte pour lui enlever sa toison ; ainsi dépouillé, le petit animal se trouve réduit à un volume exigu, et son corps dénudé laisse apparaître sa couleur naturelle, qui est généralement d'un vert tendre, à part la tête qui est brunâtre. Mais la larve ne reste pas longtemps exposée ainsi aux injures de l'air, aux outrages de ses ennemis; un quart d'heure s'est à peine écoulé que sa peau commence à se couvrir d'une efflorescence blanchâtre; au bout de deux heures, les touffes naissantes sont déjà très-distinctes, et en douze heures elles ont acquis à peu près leur longueur ordinaire, seulement elles sont généralement moins floconneuses (2). Ces larves parcourent les feuilles ou les

(1) Mém. t. 3. p. 396-404. pl. 31. fig. 20, larve ; 21, larve grossie; 22, larve dépouillée de ses touffes; 23 et 24, larve dénudée et de positions différentes; 25, larve revêtue d'une nouvelle toison après avoir été dénudée ; 28, ins. parfait ; 29, *Id.* grossi.

(2) Ces filaments ne sont pas formés d'une seule pièce, comme le jarre des mammi-

rameaux des arbres infestés de pucerons et en font un affreux carnage. En quinze jours à trois semaines elles parviennent à leur grosseur normale et se changent en nymphe. Celle-ci, comme celle de la plupart des autres Sécuripalpes, reste collée, par son extrémité postérieure, au végétal sur lequel elle a vécu, et montre la majeure partie du dos de l'abdomen protégée par la dépouille chiffonnée de la larve. Au bout de peu de jours de cet état de transition, paraît l'insecte parfait. Tels sont les détails donnés par Réaumur, détails dont M. Romand (1) et nous-même avons eu l'occasion de confirmer la justesse.

Les Scymniens, comme tous les Coléoptères chasseurs, sont doués d'une assez grande agilité ; cependant quand un danger pressant les menace, ils simulent quelquefois l'état de mort pour lui échapper ; mais si la chaleur est forte, si le soleil est ardent, ils cherchent plus volontiers dans le secours de leurs ailes un salut plus assuré. La plupart de ces petits animaux ont des élytres noires, ordinairement parées de taches rouges, dont l'étendue ou le nombre varient quelquefois dans la même espèce, au point d'en rendre la détermination difficile. Les ♂ offrent souvent en outre, sur la tête, sur une partie du prothorax et des pieds, une coloration différente de celle des ♀ ; mais ils présentent dans le cinquième arceau ventral et dans les ongles des moyens de distinction généralement moins équivoques ou plus certains. Chez les ♀, les ongles ont à la base interne de chaque crochet une dent plus ou moins restreinte ; chez les ♂, cette dent a en général un tel développement que chaque crochet semble formé de deux branches, dont l'interne plus courte.

Nous diviserons les Scymniens de la manière suivante :

		Branches.
Antennes	cachées à la base par les joues qui se sont unies à l'épistome pour constituer avec lui un chaperon en demi-cercle, prolongé sur les yeux, qui semblent à moitié coupés en deux parties	Platynaspiaires.
	insérées à découvert. Joues distinctes de l'épistome. Yeux entiers	Scymniaires.

---

fères, ni d'espèces de cornets enchâssés les uns dans les autres, comme le duvet des mêmes animaux. Ils paraissent composés de gouttelettes agglutinées qui s'échappent des petites ouvertures de la peau. Sous le rapport de la consistance, ils ont du rapport avec les aigrettes soyeuses des Eriophores, plantes des prés humides, appartenant à la famille des Cypéracées, ou plutôt avec le duvet dont le corps de certains pucerons est couvert.

(1) Guérin-Méneville, Iconog. du Règne anim. p. 323.

Peut-être serait-il utile d'indiquer ici, dans le cas où quelque jour elle serait prise en France, une espèce singulière de Trichosomide qui doit constituer une branche particulière dans cette famille, qu'elle semble destinée à lier à la précédente. Par ses élytres notablement plus larges en devant que le prothorax, et arrondies aux épaules, elle se rapproche des Epilachniens ; mais elle se rattache aux Scymniens par ses mandibules, par la forme de ses yeux, le peu de développement de ses antennes, la faible convexité de son corps et la courbe très-obtuse de l'extrémité de ses élytres.

Elle forcerait à modifier de la manière suivante les caractères que nous avons donnés de cette famille.

Elytres non striément ponctuées ; n'offrant ordinairement à la base que la largeur du prothorax à sa partie postérieure (quelquefois plus larges, mais alors peu convexes et obtuses à l'extrémité).

C'est ainsi que souvent nous négligeons de généraliser davantage les caractères indiqués pour nos divisions des Coléoptères de France, pour en rendre la classification plus facile. D'ailleurs, tant qu'on ne connaîtra pas tous les insectes (et peut-on se flatter de les pouvoir jamais connaître tous !) quelle que soit l'étendue du champ qu'on exploite, des travaux auxquels on se livre, on sera toujours exposé à voir des découvertes nouvelles rendre nos méthodes insuffisantes ou incomplètes, témoigner de l'imperfection des œuvres de l'homme, et nous faire presque regretter la désespérante variété que la nature a déployée dans les siennes.

A la tête des Scymniens se présenterait donc la branche des Nomiaires, facilement caractérisée par son prothorax rétréci postérieurement et notablement plus étroit que les élytres, qui sont arrondies aux épaules.

Cette branche comprendrait le

Genre *Nomius*, Nomie ; Nob.

(*Nomius*, nom mythologique.)

Caractères. A ceux indiqués ci-dessus on peut ajouter : *Antennes* paraissant n'avoir que huit articles, dont les trois derniers forment une massue d'une grosseur presque uniforme. *Epistome* en demi-hexagone. *Repli* des élytres graduellement rétréci, creusé de fossettes. *Plaques abdominales* complètes ; en arc n'atteignant pas la moitié de l'arceau.

1. **N. cruentatus**; inéd. *Ovalaire; pubescent et faiblement convexe en dessus. Prothorax noir, bordé de rouge obscur à ses bords antérieur et latéraux. Elytres subparallèles, obtusément arrondies à l'extrémité : soit d'un rouge foncé, parées de sept taches noires, la plupart unies et formant une ligne noueuse ou à quatre branches, deux internes et deux latérales : soit noires, avec quelques taches et une partie du bord externe, d'un rouge foncé.*

♂ Cinquième arceau ventral coupé en arc rentrant.

♀ Cinquième arceau ventral coupé en ligne droite.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* noir, avec les bords antérieur et latéraux d'un rouge obscur. *Elytres* d'un rouge foncé, parées d'une tache terminale noire, et d'une ligne longitudinale noueuse, paraissant formée de six taches de même couleur, liées ensemble : la première, subarrondie, unie à la base, située au côté interne du sommet du calus huméral : la deuxième, oblongue, formant au côté interne un rameau terminé aux deux septièmes de la longueur et presque uni à la suture : la troisième, subarrondie, formant une nodosité du côté externe dont elle reste distante de la moitié de sa largeur : la troisième, sur le disque, aux quatre septièmes de la longueur, directement liée avec celle du calus : les cinquième et sixième placées aux deux tiers, formant deux branches divergentes : la cinquième, oblique, postérieurement liée à la suture, parfois détachée de la quatrième : la sixième, subarrondie, plus voisine du bord externe que la troisième : la septième terminale, ordinairement isolée.

Variations des Elytres.

Les taches se dilatent parfois de telle sorte que les élytres semblent noires avec trois taches et la moitié ou les deux tiers du bord externe d'un rouge foncé. Les taches rouges sont situées : la première à côté de l'écusson : la seconde, subarrondie, un peu moins voisine de la suture, presque à la moitié de la longueur : la troisième, irrégulière, plus grande, au devant de la tache terminale. La bordure externe part de la moitié de la base, se dilate au côté externe, vis-à-vis la deuxième tache, et s'efface peu après cette dilatation.

Obs. Peut-être quelquefois les taches noires indiquées dans l'état normal sont-elles en grande partie isolées; peut-être sont-elles, chez d'autres individus, plus étendues encore que dans la variété ci-dessus; mais nous n'avons pas eu l'occasion de voir des exemples de ces variations.

Scymnus cruentatus, Mus. de Berlin.

Long. $0^{m},0042$ ($1\ 7/8^{l}$). — Larg. $0^{m},0029$ ($1\ 1/3^{l}$).

Corps subparallèle, arrondi en devant, obtus à l'extrémité; pubes-

cent et faiblement convexe en dessus. *Tête* subperpendiculaire ; pointillée ; brune, avec le labre et les mandibules d'un rouge testacé. *Palpes maxillaires* de même couleur. *Antennes* ordinairement plus foncées ou un peu obscures. *Prothorax* arrondi aux angles de devant ; rétréci sur les côtés, à partir du milieu de la longueur ; à angles postérieurs très-ouverts ; en arc dirigé en arrière à la base ; médiocrement convexe en dessus ; pointillé ; brun ou noirâtre, avec les bords antérieur et latéraux d'un rouge obscur. *Ecusson* assez grand ; en triangle subrectangulaire ; obscur. *Elytres* arrondies aux épaules ; d'un tiers plus larges sur les côtés de celles-ci que le prothorax à sa partie postérieure ; subparallèles ou faiblement courbées sur les côtés jusqu'aux cinq septièmes de leur longueur ; très-obtusément arrondies à l'extrémité ; faiblement convexes sur le dos, subconvexement déclives sur les côtés et postérieurement ; densement et moins finement pointillées que le prothorax ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* d'un brun de poix sur la poitrine, d'un rouge brun ou brunâtre sur le ventre. *Pieds* comprimés ; d'un rouge testacé souvent foncé, avec les cuisses plus obscures.

Cette espèce a été découverte, il y a peu d'années, dans les environs de Berlin, et trouvée assez abondamment sous des écorces de pins ; depuis elle est devenue très-rare. Elle m'a été envoyée par MM. Dorhn et Schaum ; je l'ai reçue en communication de M. Apetz, et l'ai vue dans diverses autres collections.

PREMIÈRE BRANCHE.

LES PLATYNASPIAIRES.

CARACTÈRES. *Antennes* cachées à la base par les joues, qui se sont unies à l'épistome pour constituer avec lui un chaperon en demi-cercle prolongé sur les yeux, qui semblent à moitié coupés en deux parties.

Cette branche comprend le genre suivant :

Genre *Platynaspis*, PLATYNASPE ; Redtenb. (1).

(Πλατὺς, large ; ἀσπὶς, bouclier).

CARACTÈRES. *Antennes* de onze articles, dont les trois derniers forment une masse en triangle renversé. *Mandibules* à lobes entiers : l'interne

(1) Tentam. p. 11.

plus grêle, rétréci en pointe à l'extrémité, arqué sur l'interne. *Repli des élytres* creusé de fossettes et brusquement rétréci après les cuisses postérieures. *Plaques abdominales* terminales, incomplètes ou oblitérées au côté externe. *Jambes* arquées sur l'arête.

1. **P. villosa**; FOURCR. *Brièvement ovale, obtuse postérieurement; médiocrement convexe, noire et pubescente en dessus. Elytres parées chacune de deux taches ou points d'un rouge jaune, placés l'un après l'autre sur le milieu de celles-ci : l'antérieur, arrondi, plus grand, occupant du quart à la moitié de la longueur : l'autre, un peu oblique, des trois quarts aux cinq sixièmes.*

♂ Tête rouge. Cuisses de devant d'un rouge fauve, en totalité ou du moins dans leur moitié antérieure. Cinquième arceau ventral légèrement échancré en arc à son bord postérieur.

♀ Tête noire. Cuisses de devant d'un rouge fauve, seulement à leur extrémité. Cinquième arceau ventral en ligne droite à son bord postérieur.

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* paré de chaque côté d'une tache en triangle renversé, ou plutôt d'une bordure d'un rouge jaune ou d'un jaune rouge couvrant l'angle de devant jusqu'à la sinuosité de l'échancrure antérieure, et graduellement rétrécie de ce point à l'angle postérieur. *Elytres* ornées chacune de deux taches de même couleur : la première, plus grande, arrondie, occupant depuis le quart jusqu'à la moitié ou à peu près de la longueur, presque égale à la moitié de la largeur, plus rapprochée de la suture que du bord extérieur : la deuxième, plus petite, plus irrégulière, placée sur la même ligne longitudinale que la précédente, des trois quarts aux cinq sixièmes de la longueur, au moins aussi voisine de la suture que la première, mais plus rapprochée qu'elle du bord externe, par l'effet du rétrécissement des étuis.

Variations du Prothorax.

α. *Prothorax entièrement noir.*

Coccinella bisbipustulata, FABR. Ent. syst. 1. p. 288. 105. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 1. p. 382. 139. — HERBST, Naturs. t. 5. p. 391. 125. — ILLIG. Kæf. preuss. p. 415. 6. var. α. — LATR. p. 52. 6. var. *a.* — SCHOENH. t. 2. p. 205. α. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 200. 41. a.

Platynaspis bisbipustulata, REDTENB. Tentam. p. 15. — *Id.* in GERMAR's Zeitsch. 5. p. 121.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Tache antérieure des élytres un peu plus grande que dans l'état normal, postérieurement liée avec la suivante.*

Scymnus confluens, Géné, Inéd.
Scymnus coadunatus, Dej. in Collect.

État normal.

La *Coccinelle velue à points*, Geoffr. Hist. nat. 1. p. 332. 22 (♀).
Coccinella villosa, Fourcr. Ent. par. 1. p. 149. 22 (♀).
Coccinella 4-maculata, Rossi, Faun. etr. 1. 71. 179 (♀). — *Id.* Mant. 2. p. 86. 25 (♂ ♀). — *Id.* ed. Helw. t. 1. p. 77. 79. — Marsh. Ent brit. p. 167. 45 (♀). et var. (♂).
Coccinella 4-guttata, Brahm, Ins. kal. p. 221. 750.
Coccinella pubescens, Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 81. 141 (♀). — *Id.* Ent. t. 6. p. 1051. 99. pl. 4. f. 49, a, b (♀). — Tigny, Hist. nat. t. 9. p. 58.
Scymnus 4-pustulatus, Kugel. *in* Schneid. Mag. p. 547. 2 (♂). — Panz. Faun. germ. prem. éd. 24. 8 (♂). — *Id.* Krit. Revis. p. 71. — Steph. Syn. t. 4. p. 393. 8. — *Id.* Man. p. 318. 2512.
Coccinella bis-biverrucata, Panz. Ent. germ. p. 150. 69. — *Id.* Faun. germ. deux. ed. 24. 8. — Brahm. Bemerk. *in* Naturf. t. 29. p. 160. 30. — Krynicki, Enum. *in* Bullet. des nat. de mosc. t. 5. p. 177 (♀), et var. (♂).
Coccinella bis-bipustulata, Illig. Kæf. preuss. p. 415. 6. var. β (♀), et var. γ (♂). — Payk. Faun. suec. t. 2. p. 5. 1 (♂). — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 52. 6. var. *b* (♀), et var. *c* (♂). — Schoenh. Syn. ins. 2. p. 205. 179. var. β (♀) et γ (♂). — Walck. Faun. par. 119. 33. — Panz. Ind. entom. p. 113. 19. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 200. 41. var. *b* (♀), et var. *c* (♂). — Muls. Lettr. t. 2. p. 352. 1.
Coccinella bipustulata, Dumér. Dict. des sc. nat. t. 9. p. 493.
Scymnus 4-notatus, Megerl. (♂), *in* Dahl, Verz. p. 79. — Dej. *in* Collect. et Catal. (1837). p. 462. — L. Dufour, Excurs. entom. p. 118. 766.
Platynaspis bis-bipustulata, Redtenb. l. c. var.

Variations des taches des Elytres (par coloration).

Var. B. *Taches des élytres d'un jaune orangé.*

Long. $0^{m}0027$ à $0^{m}0030$ (1 1/4 à 1 1/3^{l}). — Larg. $0^{m}0022$ à 0,0025 (1 à 1 1/8^{l}).

Corps brièvement ovale; médiocrement ou assez faiblement convexe, noir et pubescent, en dessus. — *Tête* antérieurement en forme de chaperon subéchancré; subperpendiculaire; pointillée; d'un rouge jaune (♂), noire (♀). *Prothorax* subcurvilinéairement et faiblement élargi d'avant en arrière; très-étroitement rebordé sur ses côtés et sur ceux de son échancrure antérieure; en angle à côtés curvilignes, très-ouvert et postérieurement dirigé, à la base; deux fois aussi large

à celle-ci que long dans son milieu ; de moitié ou un peu plus, moins court à celui-ci que sur les côtés : convexe ; aussi finement pointillé que la tête ; coloré comme il a été dit. *Ecusson* en triangle plus long que large ; noir ; pointillé. *Elytres* deux fois et demie à peine aussi longues que le prothorax dans son milieu ; subcurvilinéaires sur les côtés, faiblement plus étroites à la partie postéro-externe qu'aux épaules ; obtuses ou très-obtusément arrondies à l'extrémité ; médiocrement convexes en dessus ; moins finement pointillées que le prothorax ; à calus huméral peu sensible ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* pubescent ; pointillé ; noir, avec le bord postérieur des segments abdominaux parfois étroitement rougeâtre. *Pieds* à cuisses renflées, à jambes arquées ; noirs, avec les genoux au moins, les jambes et les tarses d'un rouge fauve ou d'un fauve rouge.

Cette espèce paraît habiter toutes les provinces de France et n'être bien rare nulle part.

Obs. Les plaques pectorales occupent la moitié de l'espace longitudinal compris entre leur bord antérieur et l'extrémité du postpectus. Les plaques abdominales forment à leur côté interne un quart de cercle qui se lie au bord postérieur du premier arceau ventral, et qui paraît le suivre jusque sur les côtés.

La var. α est rare en France, surtout dans le Midi. La var. A. a été prise en Sardaigne, par M. J. Géné, de Turin. Je ne sais si elle a été trouvée en France.

DEUXIEME BRANCHE.

LES SCYMNIAIRES.

CARACTÈRES. *Antennes* insérées à découvert. *Yeux* entiers.

Nous les diviserons en deux rameaux :

		Rameaux.
Antennes	moins longuement prolongées que la base du prothorax ; généralement de dix articles, offrant les deux premiers presque confondus ou peu séparés, et celui de l'extrémité ordinairement tronqué ou obtus.	SCYMNIATES.
	aussi longuement prolongées que la base du prothorax ; de onze articles : les deux premiers distincts l'un de l'autre, les trois dernières formant une massue subdentelée au côté interne : celui de l'extrémité terminé par un angle. Plaques abdominales complètes et non terminales.	RHIZOBIATES.

PREMIER RAMEAU.

LES SCYMNIATES.

CARACTÈRES. *Antennes* moins longuement prolongées que la base du prothorax; généralement de dix articles, offrant habituellement les deux premiers presque confondus ou peu séparés, et celui de l'extrémité ordinairement tronqué ou obtus.

Les Scymniates ont, la plupart, le corps en ovale moins allongé et plus obtus postérieurement que les insectes du rameau suivant. Leurs antennes ont moins de développement et présentent des articles plus serrés et d'une numération souvent difficile.

Ces petits animaux forment une coupe assez nombreuse, dont les espèces offrent entre elles des rapports qu'on ne saurait méconnaître; toutefois, malgré les liens qui les unissent, la nature a établi dans leurs formes des modifications qu'un œil observateur ne tarde pas à apercevoir: mais ces modifications sont si peu sensibles à première vue, en raison de la petitesse des individus, que nous continuerons à renfermer les Scymniates dans un même genre, en y établissant, d'après les caractères fournis par leur anatomie extérieure, des divisions faites pour rendre l'étude de ces insectes plus facile.

Genre *Scymnus*, Scymne; **Kugelann** (1).

(Σκύμνος, petit animal, ou plutôt, petit d'un animal.)

CARACTÈRES. *Mandibules* bifides à l'extrémité. *Machoires* à deux lobes grêles. *Palpes labiaux* courts, à dernier articles coniques. *Yeux* faiblement arqués au côté interne.

A. Plaques abdominales incomplètes, c'est-à-dire offrant leur côté interne en partie oblitéré, ou du moins affaibli et non prolongé, en relief uniformément saillant jusqu'à l'épimère du postpectus.

B. Plaques abdominales aussi distantes du bord extérieur de l'abdomen (vers le point où leur côté externe s'oblitère, c'est-à-dire à peu près vers les deux tiers postérieurs de l'arceau) que la partie externe des hanches postérieures (*G. scymnus*.)

---

(1) Neuestes Magazin herausg. v. Schneider, 5e cah. (1794), p. 545.

Obs. Les plaques abdominales des espèces de cette coupe sont toujours presque terminales ou prolongées au moins jusqu'aux trois quarts de l'arceau ventral. Leur côté externe est oblitéré vers les deux tiers dudit arceau, c'est-à-dire que de ce point jusqu'à la base on n'en voit point de vestiges; chez quelques espèces cependant, en regardant à certain jour, on en aperçoit des traces plus ou moins distinctes, mais qui souvent n'arrivent pas jusqu'à l'épimère.

α. Cuisses et jambes entièrement noires.

1. **S. nigrinus**; Kugel. *Brièvement ovale; pubescent; entièrement noir, moins les antennes et les tarses, qui sont d'un rouge brun. Elytres obtusément arrondies postérieurement.*

♂ Cinquième arceau ventral très-visiblement échancré dans son milieu.

♀ Cinquième arceau ventral sans échancrure.

Coccinella minima, Mull. Zool. D. prodr. p. 65. 613?
Scymnus nigrinus, Kugel. *in* Schneid. Mag. p. 548. 5. — Panz. Faun. germ. prem. éd. 24. 12. — *Id.* Krit. rev. p. 72. — Herbst, Nat. t. 7. p. 344. 8. pl. 116. fig. 8. H. — Zetterst. Faun. lapp. p. 439. 1. — Steph. Syn. t. 4. p. 392. 3. — *Id.* Man. p. 318. 2508. — Redtenb. Tent. p. 17. 2. — *Id. in* Germar's Zeitsch. t. 5. p. 123. 2.
Coccinella nigrina, Panz. Ent. germ. p. 146. 52. — *Id.* Faun. germ. 2ᵉ éd. 24. 12. — *Id.* Ind. 114. — Illig. Kæf. preuss. p. 413. 1. — Latr. Hist. nat, t. 12. p. 51. 1. — Schöenh. Syn. ins. 2. p. 207. 190. — Brahm, Bemerk. *in* Naturf. t. 29. p. 155. 22. — Duméril, Dict. des sc. nat. t. 9. p. 493. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 194. 33.
Scymnus ater, Westman, *in* Thumb. Dissert. acad. IX. p. 103, et ed. gott. p. 115.
Coccinella morio, Payk. Faun. Suec. 1. p. 8. 6.

Long. $0^{m}0022$ à $0^{m}0026$ (1 à 1 1/4^{l}). — Larg. $0^{m}0018$ à $0^{m}0020$ (5/6 à 7/8^{l}).

Corps brièvement ovale, obtusément arrondi postérieurement; médiocrement convexe, noir et pubescent, en dessus. *Tête* très-penchée; pointillée; noire, quelquefois rougeâtre sur le labre. *Antennes* d'un rouge brun. *Prothorax* subcurvilinéairement et faiblement élargi d'avant en arrière; très-étroitement rebordé sur les côtés, sur ceux de son échancrure antérieure et moins sensiblement à la base; en angle très-ouvert et postérieurement dirigé à cette dernière; plus de deux fois aussi large à celle-ci que long dans son milieu; d'un quart ou d'un tiers moins court à celui-ci que sur les côtés; convexe; noir, légèrement pointillé. *Ecusson* petit; en triangle curviligne, plus long que large à la base; noir; pointillé. *Elytres* trois fois environ aussi longues que le prothorax dans son milieu; subcurvilinéaires sur les côtés, c'est-à-dire faiblement plus larges dans leur milieu, et sensiblement

plus étroites postérieurement qu'en devant; obtusément arrondies à l'extrémité; médiocrement convexes en dessus; moins finement et moins superficiellement ponctuées que le prothorax; chargées d'un calus huméral rendu plus saillant par une petite fossette creusée au devant de lui; noires; pubescentes. *Dessous du corps* ponctué; pubescent; noir, peu luisant. *Mésosternum* à peine échancré en arc sur sa largeur. *Plaques pectorales* arquées, occupant à peine le tiers de l'espace compris entre leur bord antérieur et les hanches postérieures. *Plaques abdominales* presque en demi-cercle incomplet, atteignant ou à peu près le bord postérieur du premier arceau ventral. *Pieds* noirs. Cuisses renflées. Tarses d'un rouge brun ou brunâtre.

Cette espèce est assez commune dans la plupart des provinces de la France. On la trouve sur les pins, les chênes, etc.

Obs. Elle se distingue facilement du *Sc. minimus* par sa taille et surtout par ses plaques pectorales; des autres espèces, par ses élytres, ses cuisses et ses jambes toujours noires.

Le *Scymnus ater*, Westman *in* Thunb. Dissert. acad. IX. p. 105, et ed. Gott. 115, rapporté à cette espèce par M. Schoenher, semble s'en éloigner par son anus rouge.

αα. Cuisses ou jambes en partie fauves.

2. **S. pygmæus**; Fourcr. *Brièvement ovale; pubescent. Elytres et abdomen entièrement noirs. Pieds d'un rouge jaune* (♂); *base des cuisses ordinairement obscure ou noire* (♀).

♂ Tête, antépectus et prothorax, moins une partie noire au devant de l'écusson, d'un fauve jaune. Cinquième arceau ventral échancré en arc.

♀ Tête, prothorax et antépectus, noirs. Cinquième arceau ventral sans échancrure.

La *Coccinelle velue à taches rouges au corcelet*, Geoffr. Hist. t. 1. p. 333. 24 (♂).

Coccinella pygæma, Fourcr. Ent. par. 1. p. 150. 24 (♂). — De Vill. C. Linn. Entom. t. 1. 115. 65, et t. 4. p. 240. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 82. 144 (♂). — Rossi. Mant. t. 2. p. 88. 31 (♂).

Tritoma flavipes Panz. Faun. germ. 1re édit. 2. 4 (♀).

Coccinella parvula, Fabr. Ent. syst. 1. p. 286. 94 (♂). — *Id.* Syst. el. 1. p. 377. 117 (♂). — Herbst, Naturs. t. 5. p. 392. 128 (♂). — Panz. Ent. germ. p. 146. 54. — *Id.* Faun. germ. 13. 2 (♂). — *Id.* Index, p. 113. — Payk. Faun. suec. t. 2. p. 8. 7. α (♂), β (♀). — Marsh. Ent. brit. p. 167. 47 (♂). — Walck. Faun. par. 1. p. 118. 27 (♂). — Oliv. Entom. t. 6. p. 1043. 84. pl. 7. fig. 100. (♂). — Brahm, Bemerk. *in* Naturf. t. 29. p. 156. 25 (♂). — Duméril, Dict. des sc. nat, t. 9. p. 493.

Scymnus sericeus, Kugel. in. Schneid. Mag p. 547. 4 (♀).
Scymnus collaris, Herbst, Nat. t. 7 p. 345. 9. pl. 116. fig. 9, J (♂).
Scymnus pubescens, Schuppel. inéd. Herbst, Nat. t. 7. p. 342. 5. pl. 116. fig. 3, C (♀).
Coccinella flavipes, Illig. Kæf. preuss. p. 413. 3 (♀). — Fabr. Syst. Eleuth. t. 1. p. 377. 115 (♀). — Latr. Hist nat. t. 12. p. 51. 3 (♀). — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 207. 187 (♀). — Panzer, Index, p. 114 (♀). — Duméril, Dict. des sc. nat. t. 9. p. 493 (♀). — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 197. 37 (♀).
Coccinella flavilabris, Oliv. Entom. t. 6. p. 1041. 82. pl. 7. fig. 98. (♀).
Scymnus parvulus (en partie), Redtenb. Tent. p. 18. 7 (♂). — *Id. in* Germar's Zeitsch. t. 5. p. 123. 7 (♂).
Scymnus flavipes, Redtenb. Tent. p. 17. 6 (♀). — *Id. in* Germar's Zeitsch. t. 5. p. 123. 6 (♀).

Long. $0^m,0023$ (1^l). — Larg. $0^m,0017$ ($3\ 1/4^l$).

Corps brièvement ovale; médiocrement convexe et peu densement garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête* subperpendiculaire; pointillée; d'un fauve rouge, d'un fauve jaune ou d'un rouge jaune (♂), noire, avec le labre d'un fauve jaune (♀). *Yeux* noirs. *Antennes et Palpes maxillaires* d'un rouge jaune. *Prothorax* subcurvilinéairement d'abord, puis rectilinéairement et médiocrement élargi d'avant en arrière sur les côtés; étroitement rebordé à ceux-ci et peu distinctement sur les côtés de la base, mais étroitement et plus visiblement dans le milieu de celle-ci; en angle très-ouvert et postérieurement dirigé, et à côtés légèrement subcurvilignes à cette dernière; plus de deux fois aussi large à la même que long dans son milieu; d'un tiers ou plus, moins court à celui-ci que sur les côtés; convexe en dessus; pointillé; d'un fauve rouge ou d'un fauve jaune, avec une sorte de tache sémi-circulaire noire, liée à la partie médiaire de la base (♂), ou entièrement noir, avec le rebord interne des angles de devant quelquefois peu distinctement rougeâtre (♀). *Ecusson* subcordiforme ou en triangle curvilinéairement incourbé à la base des côtés; noir; pointillé. *Elytres* près de trois fois aussi longues que le prothorax dans son milieu; subcurvilinéairement élargies jusqu'au quart ou au tiers de la longueur, subrectilinéairement rétrécies ensuite jusqu'aux quatre cinquièmes, subarrondies à l'extrémité, laissant à découvert une partie du pygidium; à angle sutural presque rectilinéairement ouvert; médiocrement convexes sur le dos; chargées d'un calus huméral, oblique ou sublongitudinal, assez saillant; noires; un peu moins finement ponctuées que le prothorax. *Dessous du corps* entièrement noir (♀) ou avec l'antépectus d'un fauve jaune (♂); ponctué, faiblement sur le ventre, grossièrement sur les côtés du postpectus et sur le mésosternum, un peu moins densement et un peu moins fortement sur le milieu du métasternum. *Plaques pectorales* arquées, pro-

longées jusqu'au tiers de la longueur comprise entre les hanches intermédiaires et les postérieures. *Plaques abdominales* en arc incomplet, terminales ou atteignant à peu près le bord postérieur du premier arceau ; presque lisses et imponctuées vers leur extrémité. *Pieds* d'un fauve jaune, d'un rouge jaune ou d'un jaune rouge (♂). Base des cuisses, surtout des intermédiaires et postérieures, ordinairement obscure ou noire (♀).

Cette espèce, peu rare, habite la plupart des provinces de la France. On la trouve sur différentes sortes de végétaux.

Obs. Elle a été un sujet d'erreur pour tous les auteurs qui l'ont décrite. Quelques-uns, tels que Gyllenhal, l'ont confondue avec le *S. capitatus.* Presque tous ont donné des noms différents au ♂ et à la ♀. Paykull est le seul qui ait réuni les deux sexes sous une même dénomination spécifique en considérant la ♀ comme une variété. Les écrivains postérieurs n'ont pas utilisé cette indication, qui aurait pu les mettre sur la voie de la vérité. Les *Cocc. parvula* et *flavipes* de Fabricius et autres sont cependant identiques, à part la coloration de la tête et du prothorax, coloration qui n'est en général qu'un caractère sexuel parmi les Scymniens. Malgré toutes les présomptions qui nous portaient à réunir les deux espèces précitées, nous ne l'aurions pas fait sans des preuves plus décisives ; toutes nos recherches d'ailleurs ne nous ont jamais pu faire arriver à trouver une ♀ parmi les *C. parvula*, ni un ♂ parmi les *C. flavipes*. Le *Sc. pygmæus* a été décrit pour la première fois par Geoffroy, et nommé par Fourcroy. Plus tard, Panzer et Fabricius décrivirent, l'un la ♀, l'autre le ♂. La description du professeur de Kiel fut faite sur un exemplaire provenant de la collection de Bosc, qui probablement l'avait confronté avec celui de Geoffroy, dont Fabricius reproduisit la synonymie.

Le *Sc. pygmæus* diffère du *Sc. capitatus*, avec lequel il a beaucoup d'analogie, par ses élytres, son pygidium et son abdomen entièrement noirs. D'autres caractères viennent se joindre à ces signes très-apparents : ici, les plaques abdominales s'oblitèrent au côté externe, bien avant d'arriver à l'épimère ; elles remontent visiblement, au contraire, jusqu'à cette pièce, dans le *Sc. capitatus.* Enfin, dans ce dernier, le front est d'un fauve rouge dans les deux sexes, et le cinquième arceau de l'abdomen du ♂ est seulement déprimé ou déclive à sa partie postérieure ; tandis que dans l'espèce qui nous occupe le front de la ♀ est noir, et le cinquième arceau ventral du ♂ très-visiblement échancré.

Ici se placerait le *S. femoralis*, Kirby, inéd. Gyllenh. *Noir, avec la bouche, les antennes, les jambes et les tarses d'un rouge livide.*

Long de $0^m,0027$ à $0^m,0033$ (1 1/4 à 1 1/2[l]).

Coccinella femoralis, Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 196. 26.
Scymnus femoralis, Steph. Syn. t. 4. p. 392. 4. — *Id.* Man. p. 318. 2509.

Mais cette espèce, dont j'ai eu sous les yeux un exemplaire authentique, envoyé par Gyllenhal à feu le comte Dejean, n'est vraisemblablement, suivant l'opinion de ce dernier, qu'une variété du *S. pygmæus* ♀ (*S. flavipes* des auteurs). La forme du corps, celle des plaques abdominales, et divers autres caractères viennent appuyer cette présomption. Les seules marques distinctives qui sépareraient le *S. femoralis* du *S. pygmæus* ♀ seraient, selon Gyllenhal, la couleur des cuisses et une ponctuation plus forte sur le milieu du postpectus et sur les élytres. Or, la ponctuation varie assez du plus au moins pour ne pas offrir un caractère fixe ; quant aux cuisses, j'ai vu, dans la collection de M. C. Rey, un individu, qu'il est impossible de considérer comme une espèce différente du *S. flavipes* des auteurs, ayant les cuisses noires, avec l'extrémité des antérieures et plus brièvement des intermédiaires, rougeâtre. D'ailleurs, tant qu'on n'aura pas fait connaître le ♂ du *S. femoralis*, il sera permis de contester la validité de cette espèce. Les exemplaires en petit nombre que j'ai eus sous les yeux étaient tous des ♀.

Selon M. Stephens, l'extrémité du ventre du *S. femoralis* serait moins obscure que les autres parties ; les individus que j'ai eus sous les yeux avaient tous le ventre entièrement noir.

3. **S. marginalis** ; Rossi. *subhémisphérique ; pubescent. Elytres noires, parées chacune d'une tache d'un fauve jaune, ordinairement en triangle, étendue sur le côté externe depuis l'angle huméral jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, mais parfois dilatée au point de couvrir toute la partie postérieure. Bouche, antennes, jambes, tarses et extrémité au moins des cuisses, d'un fauve jaune.*

♂ Tête entièrement d'un fauve jaune ou rouge jaune. Prothorax paré de chaque côté, aux angles de devant, d'une tache de même couleur, en triangle prolongé parfois jusqu'aux angles postérieurs. Cinquième arceau du ventre faiblement entaillé dans son milieu. Pieds entièrement d'un fauve jaune, ou avec les cuisses postérieures obscures dans leur milieu.

♀ Tête noire, avec le labre et la bouche d'un fauve jaune. Prothorax paré aux angles de devant d'une bordure d'un fauve jaune, très-étroite et souvent indistincte. Cinquième arceau du ventre entier. Pieds d'un fauve jaune, avec les deux tiers basilaires ou la presque totalité des cuisses, noirs.

État normal. *Prothorax* noir, parfois avec le rebord interne de l'angle antérieur, ou même l'extrémité de cet angle, d'un fauve jaune (♀), ou paré aux angles de devant d'une tache de cette dernière couleur, soit triangulaire, soit quelquefois prolongée jusqu'à la base, ou même envahissant presque toute sa surface (♂). *Elytres* noires; ornées d'une tache triangulaire d'un jaune fauve ou d'un rouge jaune, prolongée au côté interne depuis l'angle huméral jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, transversalement étendue de là jusqu'au quart interne ou même plus près de la suture, et coupée de ce point à l'angle huméral.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Elytres d'un fauve jaune, avec une bordure suturale noire plus ou moins apparente, prolongée jusqu'au quart ou parfois jusqu'à la moitié de la largeur.*

Var. B. *Elytres d'un fauve jaune, parées d'une tache noire, triangulaire, commune aux deux étuis, occupant à la base l'espace compris entre les calus, et offrant son sommet placé sur la suture, au quart ou au tiers de celle-ci, et prolongée souvent ensuite, en forme de bordure suturale, jusqu'à la moitié ou aux deux tiers de la longueur.*

Scymnus basalis, Redtenb. Tentam. p. 20. 18. — *Id.* in Germar's Zeitschr. t. 5. p. 125. 18.

Obs. Les exemplaires de la collection Dejean qui se rapportent à cette variété étaient considérés avec doute comme des variétés de son *S. luridus*.

Var. C. *Tache humérale de l'état normal dilatée de manière à couvrir une partie plus ou moins grande de la moitié postérieure des élytres, en laissant les bords externe et apical, et la suture, noirs, au moins en partie.*

Var. D. *Elytres offrant, outre la tache normale, la partie postérieure des élytres d'un fauve jaune ou d'un rouge jaune.*

Var. E. *Elytres offrant, outre la tache normale, une tache subterminale d'un fauve jaune ou d'un rouge jaune.*

Etat normal.

La *Coccinelle velue, à bande interrompue*, Geoffr. Hist. t. 1. p. 333. 23 (♀).
Coccinella interrupta, Fourcr. Ent. par. t. 1. p. 149. 23 (♀). — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 81. 142 (♀).
Coccinella marginalis, Rossi, Mant. t. 2. p. 87. 28 (♂♀). — Payk. Faun. suec. 2. p. 9. 8 (♀ et ♂, regardé comme variété). — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 199 39 a (♂), et var. *b* (♀).

Sphæridium bimaculatum, Herbst, Nat. t. 4. p. 71. 6. pl. 37. fig. 6, F.
Sphæridium bipustulatum? Kullb. *in* Thunb. Dissert. acad. VIII. p. 102, et ed. gott. 112.
Scymnus bimaculatus, Herbst, Nat. t. 7. p. 340. 1. pl. 116 fig. 1, A.
Coccinella frontalis, Panz. Faun. germ. 13. 4 (♂). — *Id.* Ent. germ. p. 148. 61. — Illig. Kæf. preuss. p. 417. 8. var. β (♂), et var. γ (♀). — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 55. 8. var. *b* (♂), et var. *c* (♀). — Muls. Lettr. t. 2. p. 352. 1. (♀). — De Casteln. Hist. t. 2. p. 524. 4. pl. 57. fig. 6 (♂).
Coccinella rufipes, Fabr. Supplém. p. 80. 101-102. — *Id.* Syst. él. p. 380. 131 (♀).
Coccinella morio, Fabr. Syst. él. 1. p. 380. 132 (♀). — Schoenh. Syn. ins. 2. 204. 177.
Scymnus marginalis, Steph. Syn. t. 4. p. 395. 12. — *Id.* Man. p. 319. 2515. — Redtenb. Tent. p. 18. 10. — *Id. in* Germar's Zeitsch. t. 5. p. 124. 10.

Variations des Elytres (par excès de la couleur noire).

Var. E. *Tache subhumérale des élytres non liée au bord externe.*

Scymnus flavicollis, Redtenb. Tent. p. 19. 13. — *Id. in* Germar's Zeitsch. t. 5. p. 131. 13.

Obs. Ainsi que l'avait supposé M. Erichson, le *Sc. flavicollis* n'est qu'une variété du *Sc. marginalis* ♂; j'ai pu m'en convaincre par l'exemplaire authentique qu'a eu la bonté de me communiquer M. Redtenbacher. Dans cet exemplaire, le prothorax est presque entièrement d'un rouge jaune.

Long. $0^{m}0017$ à $0^{m}0022$ (3/4 à 1[l]). — Larg. $0^{m}0015$ à $0^{m}0017$ (2/3 à 3/4[l])

Corps subhémisphérique ou brièvement ovale; médiocrement convexe, noir et pubescent en dessus. *Tête* très-penchée; pointillée; d'un rouge fauve (♂), ou noire avec le labre d'un fauve jaune (♀). *Antennes* et *Palpes maxillaires* de cette dernière couleur. *Yeux* noirs. *Prothorax* subcurvilinéairement d'abord, puis rectilinéairement et médiocrement élargi d'avant en arrière sur les côtés; très-étroitement rebordé à ceux-ci; en angle très-ouvert et postérieurement dirigé, à la base; rebordé ou plutôt rayé au devant de celle-ci d'une ligne graduellement moins rapprochée d'elle, vers l'écusson; plus de deux fois aussi large au bord postérieur que long dans son milieu; d'un quart ou d'un tiers moins court à celui-ci que sur les côtés; convexe en dessus; finement pointillé; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* subcordiforme, ou en triangle à côtés incourbés à la base; noir; pointillé. *Elytres* trois fois et demie aussi longues que le prothorax dans son milieu; courbées sur les côtés de l'angle huméral, puis subrectilinéairement élargies jusqu'à la moitié de la longueur, obtusément arrondies à l'extrémité, et laissant à découvert une partie du pygidium; coupées à peu près à angle droit à l'angle sutural; arquées longitudinalement; médiocrement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés et postérieurement; chargées d'un calus huméral assez saillant; moins finement ponctuées que le prothorax; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir; peu dense-

ment garni d'un duvet cendré fauve ; ponctué et presque aussi fortement sur le ventre que sur la poitrine. *Mésosternum* entier, ou très-légèrement en arc rentrant. *Plaques pectorales* arquées, prolongées un peu au-delà du tiers de l'espace compris entre les hanches intermédiaires et postérieures. *Plaques abdominales* en demi-cercle élargi et incomplet, atteignant, ou à peu près, le bord postérieur de l'arceau, oblitérées en partie au côté externe ; presque imponctuées postérieurement. *Pieds* entièrement d'un fauve jaune ou avec les cuisses postérieures un peu obscures dans le milieu (♂) ; d'un fauve jaune, avec les deux tiers ou la presque totalité des cuisses, surtout des postérieures, noires, quelquefois même, mais très-rarement, avec toutes les cuisses noires, moins l'extrémité des antérieures et peu distinctement celle des intermédiaires, rougeâtre (♀).

Cette espèce paraît habiter la plupart des provinces de la France.

Obs. Geoffroy décrivit la ♀. Rossi, le premier, connut les deux sexes. La plupart des autres écrivains ont considéré l'un ou l'autre comme des variétés.

Quelquefois la matière noire a fait défaut, et les élytres s'éloignent alors plus ou moins de leur état ordinaire de coloration. Ainsi, dans la var. E, les élytres offrent vers l'extrémité une seconde tache rouge, enclose de tous côtés. Dans la var. D, la bordure noire qui ceignait cette tache sur les côtés et postérieurement a disparu, en sorte que toute l'extrémité des étuis se trouve d'un fauve rouge. La var. C ne diffère souvent de la var. E que par la disparition de la bande noire qui séparait les deux taches ; mais quelquefois une partie de la bordure noire de l'extrémité ou des parties latérales voisines s'est effacée, et les élytres montrent ainsi la tendance à présenter la var. B, chez laquelle il ne reste plus en noir qu'une tache triangulaire située à la base et commune aux deux étuis. Enfin, comme on le voit dans la var. A, cette tache triangulaire se réduit elle-même à une simple bordure suturale plus ou moins courte. Dans quelques cas exceptionnels, comme le *Sc. flavicollis* de M. Redtenbacher en fournit un exemple, la partie rouge, au lieu d'être dilatée, est restreinte au point de ne pas atteindre le bord externe.

Malgré ces nombreuses modifications, cette espèce se distingue, 1° des *S. nigrinus* et *pygmæus*, par ses élytres offrant au moins une tache rouge ; 2° du *S. incertus*, par la teinte moins fauve de ses parties rouges, par ses cuisses postérieures rouges au moins en partie, et surtout par le cinquième arceau ventral, beaucoup moins échancré dans le ♂ ; 3° du *S. Apetzii*, par la coloration différente du prothorax et des cuisses, par la tache des élytres

atteignant le bord extérieur, et surtout par la moins grande profondeur de l'échancrure du cinquième arceau ventral chez le ♂ ; 4° du *S. Ahrensii*, par sa forme plus hémisphérique et sa taille plus petite, et surtout par ses élytres non marquées de points enfoncés plus gros ; 5° du *S. frontalis*, par sa forme également plus hémisphérique, par la coloration du prothorax dans les ♂, par la tache des élytres étendue jusqu'au bord extérieur, par le sixième arceau ventral non déprimé chez le ♂. La forme de ses plaques abdominales ne permet pas de le confondre avec les autres Scymniens.

J'ai vu, dans la collection de M. C. Rey, un Scymnien ♂ dont je me bornerai à donner une courte description.

S. incertus. *Brièvement ovale ; pubescent. Elytres noires, parées d'une tache d'un fauve jaune, en triangle étendu sur le côté externe, depuis l'angle huméral jusque vers la moitié de la longueur. Cuisses postérieures noires.* — Long. 0m,0021 (1l).

L'individu que j'ai eu sous les yeux est un ♂, ayant la tête, les angles antérieurs du prothorax, jusqu'à la moitié des bords latéraux, les quatre premiers pieds, les jambes et tarses des postérieurs, d'un fauve jaune ; le cinquième arceau échancré comme dans l'espèce suivante. Je ne le mentionne ici que pour mémoire, le considérant comme une anomalie du *S. Apetzii*, dont il diffère par les angles antérieurs du prothorax, assez largement d'un fauve rouge, par les cuisses intermédiaires de la même couleur, et par l'étendue de la tache des élytres.

4. **S. Apetzii** ; Nob. *Brièvement ovale ; pubescent. Elytres noires : ornées, peu après le sommet du calus huméral, d'une tache subarrondie, d'un fauve jaune. Cuisses intermédiaires et postérieures noires, au moins en très-grande partie. Jambes et tarses d'un fauve jaune.*

♂ Labre, épistome et moitié antérieure, ou souvent presque totalité du front, d'un rouge fauve, d'un fauve rouge ou d'un fauve jaune. Pieds de devant entièrement d'un fauve rouge. Cuisses intermédiaires souvent en partie obscurément rougeâtres. Cuisses postérieures parfois rougeâtres à l'extrémité ; cinquième arceau ventral échancré en demi cercle à peu près jusqu'à la moitié de la longueur dudit arceau : cette échancrure ciliée.

α. Bord antérieur des angles de devant du prothorax rougeâtre.

♀ Tête noire, avec le labre d'un rouge fauve. Pieds antérieurs fauves, avec les cuisses noires en totalité ou en majeure partie. Cinquième arceau ventral sans échancrure.

ÉTAT NORMAL. *Elytres* noires ; parées, peu après le sommet du calus huméral, d'une tache d'un fauve jaune ou d'un rouge fauve, ordinairement subarrondie, occupant la moitié de la largeur, et en général moins rapprochée de la suture que du bord latéral.

Coccinella frontalis, ROSSI, Mant. t. 2. p. 86. 26. — REDTENB. Tentam. p. 19. 11. — *Id.* *in* GERMAR's Zeitsch. t. 5. p. 124. 11.

Var. A. *Tache des élytres dilatée, rapprochée de la suture ou du bord externe, et prolongée jusqu'aux trois cinquièmes ou deux tiers de la longueur.*

Var. B. *Tache des élytres prolongée en s'élargissant jusqu'au bord externe.*

Obs. Ici se placerait notre *S. incertus*, si, comme nous le supposons, l'individu que nous avons eu sous les yeux n'est qu'une variété très-singulière du *S. Apetzii*.

Long. 0m0022 à 0m0025 (1 à 1 1/8l). — Larg. 0m0017 à 0m0019 (3/4l).

Corps subhémisphérique ; convexe et peu densement garni d'un duvet cendré en dessus. *Tête* subperpendiculaire ; pointillée ; noire, avec le labre, l'épistome et la moitié antérieure du front, d'un rouge fauve ou d'un fauve jaune (♂), ou noire, avec le labre seul d'un rouge foncé (♀). *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un rouge fauve ou d'un fauve jaune. *Prothorax* subcurvilinéairement d'abord, puis rectilinéairement et médiocrement élargi d'avant en arrière sur les côtés ; étroitement rebordé à ceux-ci ; en angle très-ouvert, postérieurement dirigé et obtus ou tronqué au devant de l'écusson, à la base ; sans rebord à cette dernière ; parfois presque indistinctement rayé au devant du sommet de l'angle postérieur ; plus de deux fois aussi large à la base que long dans son milieu ; d'un tiers moins court à celui-ci que sur les côtés ; convexe en dessus ; moins densement et un peu moins finement ponctué que la tête ; noir (♂ ♀). *Ecusson* en triangle subéquilatéral, à côtés subcurvilignes ; pointillé ; noir. *Elytres* deux fois et demie aussi longues que lui dans son milieu ; subcurvilinéairement élargies jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes de la longueur, à peine plus étroites aux deux tiers qu'à l'angle huméral, obtuses ou obtusément arrondies à l'extrémité, en laissant à découvert le pygidium, qui est noir ; incourbées chacune à l'angle sutural, qui par là est émoussé : cet angle un peu aigument ouvert ; longitudinalement arquées et médiocrement convexes en dessus ; à peine moins finement ponctuées que le prothorax ; chargées d'un calus huméral médiocrement saillant ; colorées et peintes comme il a été dit. *Des-*

sous du corps noir; ponctué; brièvement garni d'un duvet peu apparent. *Mésosternum* médiocrement en arc rentrant, en devant; un peu plus grossièrement et plus densement ponctué que le métasternum. *Plaques pectorales* arquées, prolongées au moins jusqu'au tiers de la longueur comprise entre les hanches intermédiaires et les postérieures. *Plaques abdominales* prolongées, ou à peu près, jusqu'au bord postérieur de l'arceau; généralement aussi densement ponctuées à la base que les parties voisines. *Cuisses* assez renflées : les antérieures d'un fauve jaune (♂); entièrement ou au moins en majeure partie noires (♀): cuisses intermédiaires et postérieures noires (♂ ♀), ou quelquefois obscurément d'un fauve rouge dans quelques parties, surtout vers l'extrémité (♂). *Jambes* d'un fauve jaune (♂ ♀) : les intermédiaires et postérieures souvent d'un rouge foncé, avec l'arête obscure, ou parfois même obscurément rougeâtres. Tarses d'un fauve jaune (♂ ♀).

Cette espèce se trouve dans les environs de Lyon et dans la plupart des provinces de la France.

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec la ♀ de notre variété C du *Sc. frontalis*, et probablement elle a été confondue avec elle par beaucoup d'auteurs. Conjointement avec celle-ci, elle était inscrite sous le nom de *Sc. flavilabris*, Payk., dans les cartons de la collection Dejean. Or, la *Coc. flavilabris* de l'auteur suédois doit être rapportée à la ♀ de la *Cocc. frontalis* de Fabricius, comme l'a fort bien fait remarquer Gyllenhal, et comme l'indiquent d'ailleurs les expressions suivantes de Paykull : *Pedes rufescentes, femoribus interdum nigricantibus*. Il paraît que si ce dernier a eu sous les yeux quelques exemplaires de notre *Sc. Apetzii*, il les a considérés comme appartenant à notre *Sc. frontalis* ♀, var. C, qu'il décrivait sous le nom de *Cocc. flavilabris*. Rossi seul semble avoir connu l'espèce qui nous occupe, qu'il rapportait avec hésitation à la *Cocc. frontalis* de Fabricius.

Nous avons dédié cette espèce à M. le docteur Apetz, président de la Société des naturalistes de l'Osterland.

Elle se distingue du *S. frontalis* par son corps plus brièvement ovale; par ses élytres élargies un peu plus loin et plus fortement après les épaules, sensiblement moins rétrécies postérieurement; ornées d'une tache ordinairement presque arrondie, peu ou point oblique, d'un fauve jaune et un peu moins rapprochée du sommet du calus huméral; par les plaques abdominales en général plus obliquement courbées au côté interne; par les cuisses intermédiaires et postérieures noires, le plus souvent en totalité ou du moins en très-grande partie; par les jambes des mêmes pieds souvent obscures, au moins sur l'arête. Le ♂ se distingue en outre de celui du *Sc. frontalis*, par sa

tête, dont le labre, l'épistome et souvent la moitié antérieure du front seulement sont généralement d'un rouge fauve ; par la teinte ordinairement plus foncée ou moins claire de ces diverses parties, si ce n'est chez les individus des provinces méridionales; par son prothorax entièrement noir, même chez les ♂, ou n'offrant que le bord antérieur des angles de devant rougeâtre; par l'échancrure du cinquième arceau ventral, qui s'avance jusqu'à la moitié au moins dudit arceau, tandis que dans le *Sc. frontalis* l'échancrure est en réalité très-faible, et ne doit de paraître profonde, qu'à une dépression sémi circulaire et aux poils qui couvrent celle-ci.

Nous n'avons jamais vu le *S. apetzii* avec quatre taches.

Il faut peut-être rapporter à la ♀ de cette espèce le *S. binotatus* de Mégerle.

Obs. Les individus qui m'ont été communiqués par M. Redtenbacher, sous le nom de *S. frontalis*, appartient à notre *S. Apetzii*.

En Sicile, en Sardaigne et même en Toscane, on trouve un Scymne dont je donnerai ici une courte description, dans le cas prévisionnel où cette espèce pourrait un jour être rencontrée dans nos provinces méridionales de la France.

S. Ahrensii ; Kuster, inéd. *Ovale; pubescent. Elytres marquées de points cycloïdes, plus gros que ceux du fond et presque striément disposés ; noires, parées d'une tache d'un rouge jaune, subtriangulaire, couvrant le côté externe depuis les épaules jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, obtuse vers la suture qu'elle n'atteint pas. Pieds d'un rouge fauve, avec les cuisses postérieures noires au moins en grande partie.*

♂ Tête d'un rouge jaune, avec la partie postérieure ornée d'un bandeau noir, plus avancé sur le milieu du front. Prothorax noir, paré latéralement d'une bordure d'un rouge livide, graduellement rétrécie depuis l'angle antérieur jusqu'à la moitié de la longueur. Cuisses postérieures noires, à extrémité d'un rouge jaune. Cinquième arceau ventral échancré sur toute sa largeur, presque jusqu'à la moitié de sa longueur.

♀ Tête noire, avec le labre d'un rouge jaune. Prothorax entièrement noir. Cuisses postérieures noires ou plus brièvement et plus obscurément rougeâtres vers l'extrémité. Cinquième arceau ventral sans échancrure.

Coccinella marginalis, var. Rossi, Mant. t. 2. p. 87.

Scymnus Ahrensii, Kuster, inéd. D. Schaum. *in litter.*

Long. 0^m0027 à 0^m0033 (1 1/4 à 1 1/2[l]). — Larg. 0^m0018 à 0^m0020 (7/8[l]).

Corps ovale. *Bouche* et *Antennes* d'un rouge jaune. Base du *prothorax* en angle très-ouvert, postérieurement dirigé, très-légèrement sinueux près de l'écusson, obtus ou tronqué au devant de celui-ci. *Ecusson* noir ; en triangle à côtés incourbés à la base. *Elytres* rétrécies à partir du tiers de la longueur, peu fortement jusqu'aux deux tiers, plus sensiblement de ce point à l'extrémité, qui est obtuse et ne couvre qu'une partie du pygidium ; aussi densement et moins uniment ponctuées que le prothorax ; marquées de points ou espèces de petits cercles moins petits, presque disposés en stries irrégulières, dont les plus voisines de la suture sont plus distinctes ou moins confuses ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir. *Pieds* d'un rouge jaune, avec les cuisses postérieures noires, parfois brièvement rougeâtres vers leur extrémité (♀), ou noires, avec l'extrémité moins brièvement et moins obscurément d'un rouge jaune (♂).

Cette espèce m'a été communiquée par M. Schaum, sous le nom que je lui ai conservé. Elle était au nombre des insectes que j'ai reçus de M. Apetz ; je l'ai vue également dans plusieurs autres collections, sous différentes dénominations.

Obs. Elle a de l'analogie avec le *Sc. marginalis* par la tache des élytres ; cette tache cependant est ici plus obtuse ou plus arrondie à son côté interne, moins triangulaire, plus rapprochée de la forme d'une bande. Sous le rapport du faciès, elle a plus d'analogie avec le *S. frontalis ;* mais elle a la tache moins petite, la coloration différente, et le cinquième arceau ventral du ♂ est échancré à peu près aussi profondément que celui du *S. Apetzii.* Les points circuliformes dont nous avons parlé suffisent pour la faire reconnaître entre toutes les espèces de ce genre.

Rossi, suivant l'opinion de M. Apetz, avait probablement en vue cette espèce, qu'il confondait avec sa *Cocc. marginalis*, lorsqu'il a dit : *dantur individua majora.*

5. **S. frontalis** ; Fabr. *Ovale ; pubescent. Elytres noires, très-rarement immaculées, ordinairement ornées d'une tache rouge ou de deux taches libres ou longitudinalement réunies. Jambes, tarses et la presque totalité (♂) ou le tiers apical (♀) des cuisses, d'un fauve jaune.*

♂ Tête entièrement rouge. Angles antérieurs du prothorax parés d'une tache fauve. Pieds d'un fauve jaune, avec les cuisses postérieures obscures dans leur milieu. Cinquième arceau du ventre à peine

échancré ou très-faiblement en arc rentrant, mais marqué d'une dépression couverte de poils, qui fait paraître cette échancrure profonde. Sixième arceau déprimé ou creusé d'une fossette légère.

♀ Tête noire, avec le labre rouge ou rougeâtre. Prothorax entièrement noir, ou parfois avec le rebord des angles antérieurs rougeâtre. Pieds d'un fauve jaune, avec toutes les cuisses noires, dans leur moitié ou leurs deux tiers basilaires. Cinquième arceau du ventre sans échancrure.

ÉTAT NORMAL. *Elytres* noires ; parées chacune de deux taches ordinairement d'un rouge foncé ou d'un rouge fauve, quelquefois d'un fauve jaune, situées l'une après l'autre : la première, soit presque arrondie, soit plus dilatée, et alors en ovale oblique, ou anguleuse du côté qui regarde l'écusson, bornée antérieurement par le sommet du calus huméral, occupant la moitié ou un peu plus de la largeur, à peine plus distante de la suture que du bord latéral, postérieurement prolongée jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur : la seconde, généralement plus petite, le plus souvent presque arrondie, un peu moins voisine du bord externe, et plus rapprochée de la suture que la précédente, placée des trois aux quatre cinquièmes ou un peu plus de la longueur.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Elytres noires, ornées chacune d'une bande longitudinale d'un rouge fauve ou d'un fauve jaune, plus ou moins large, limitée antérieurement, pour l'ordinaire, par le calus huméral, prolongée jusqu'aux cinq sixièmes environ de la longueur, et ordinairement plus ou moins rétrécie dans son milieu.*

Scymnus frontalis, var. δ, SUFFRIAN, Ent. Bemerk. *in* Entom. Zeit. von Stettin, t. 4. 332.

Etat normal.

Coccinella frontalis, FABR. Mant. t. 1. p. 60. 86. var. (♀) — GMEL. C. LINN. Syst. ent. 1. p. 1661. 133. var. (♀). — DE VILL. C. LINN. Entom. t. 4. p. 244. var. (♀). — OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 75. 116. var. (♀). — SCHNEID. Mag. p. 179. 35. var. b.
Scymnus 4-pustulatus, HERBST, Nat. t. 7. p. 344. pl. 116. fig. 7, G.
Coccinella bis-bipustulata, MARSH. Ent. brit. p. 167. 46.
Coccinella oblongo-pustulata, P. W. J. MULLER, *in* GERMAR's, Mag. t. 3. p 236. 7 (♀).
Scymnus bis-bipustulatus, STEPH. Syn. t. 4. p. 394. 9. — *Id.* Man. p. 318. 2513. — DEJ. Catal. (1837). p. 462.
Scymnus bis-bisignatus, REDTENB. Tentam. p. 19. 16 (♂). — *Id. in* GERMAR's Zeitschr. t. 5. p. 124. 16 (♂).
Scymnus frontalis, var. γ, SUFFRIAN, Entom. Bemerk. *in* Entom. Zeit von Stett. t. 4. p. 331.

Obs. C'est le *Scymnus quadri-verrucatus* du catal. (1843) de M. Sturm, et, selon M. Suffrian, le *Scymnus quadri-vulneratus* inéd. de M. Erichson.

Variations des Elytres (par excès).

Var. B. *Elytres noires et parées, dans leur première moitié, de la tache rouge antérieure; d'un noir tirant sur le rouge dans leur seconde moitié, et d'une manière graduellement plus prononcée en approchant de l'extrémité.*

Var. C. *Elytres noires, parées chacune seulement de la tache rouge antérieure indiquée dans l'état normal; offrant parfois une faible transparence rougeâtre à la place de la seconde tache.*

Chrysomela altica, Schrank, Enum. p. 84. 157 (♂), *teste* Kugelann. Voyez Illig. Mag. t. 1. p. 91.

Coccinella frontalis, Fabr. Mant. 1 p. 60. 86 (♂), et var. (♀). — *Id.* Entom. syst 1. p. 288. 102 (♂). — *Id.* Syst. el. t. 1. p. 381. 133 (♂). — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1661. 133 (♂), et var. (♀). — De Vill. C. Linn. Entom. t. 4. p. 224 (♂), et var. (♀). — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 75. 116 (♂). — *Id.* Entom. t. 6. p. 1042. 83. pl. 7. fig. 99, a, b. — Herbst, Nat. t. 5. p. 391. 126 (♂). — Illig. Kæf. prenss. p. 417. 8. var. α (♂), et var. δ (♀). — Walck. Faun. par. 1. p. 119. 30 (♂). — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 53. 8. var. *a* (♂), et var. *d* (♀). — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 204. 175 (excepté la var. β). — Duméril, Dict. des sc. nat. t. 9. p. 493. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 197. 38. *a* (♂), et *b* (♀). — L. Duf. Excurs. entom p. 117. 767 (♂).

Scymnus bipustulatus, Faun. germ. prem. éd. 24. 10 (♀).

Coccinella humeralis, Panz. Ent. germ. p. 149. 62 (♀). — *Id.* Faun. germ. 2e édit. p. 24. 10 (♀). — Marsh. Ent. brit. p. 166. 43 (♀).

Sphœridium bipunctatum, Kullberg, *in* Thunberg, Diss. acad. p. 102, ed. g. p. 112 (♀).

Scymnus bimaculatus, Westmanm, *in* Thunb. Dissert. acad. p. 105, et ed. got. p. 116 (♀).

Scymnus didymus, Herbst, Nat. t. 7. p. 341. 2. pl. 116. fig. 2, B (♂).

Coccinella flavilabris, Payk. Faun. suec. t. 2. p. 6. 2 (♀).

Scymnus frontalis, Steph. Syn. t. 4. p. 394. 11. — *Id.* Man. p. 319. 2515. — Suffrian, Ent. Bemerk. *in* Entom. Zeit. von Stett. t. 4. p. 331. var. β.

Scymnus affinis, Redtenb. Tentam. p. 19. 12 (♀). — *Id. in* Germar's Zeitsch. t. 5. p. 123. 12 (♀).

Var. D. *Elytres noires, sans taches.*

Scymnus frontalis, var. *a*, Suffrian, Entom. Bemerk. *in* Entom. von Zeit. Stett. t. 4. p. 330.

Obs. Cette variété, généralement rare, avait été primitivement désignée par M. Suffrian sous le nom de *Scymnus immaculatus*.

Long. $0^m,0020$ à $0^m,0027$ (7/8 à 1 1/4^l). — Larg. $0^m,0015$ à $0^m,0018$ (2/3 à 3/4^l).

Corps ovale; médiocrement convexe, et peu densement garni d'un

duvet cendré, en dessus. *Tête* pointillée, d'un fauve jaune (♂), ou noire, avec le labre d'un rouge foncé ou parfois obscurément rougeâtre (♀). *Yeux* noirs. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un fauve rouge ou d'un fauve jaune. *Prothorax* subcurvilinéairement d'abord, puis subrectilinéairement et médiocrement élargi d'avant en arrière sur les côtés; étroitement rebordé à ceux-ci; en angle très-ouvert, postérieurement dirigé et un peu émoussé au devant de l'écusson, à la base; sans rebord apparent à cette dernière; deux fois au moins aussi large à celle-ci que long dans son milieu; d'un quart ou d'un tiers moins court à ce dernier que sur les côtés; convexe en dessus; finement pointillé; noir, soit entièrement ou parfois avec le rebord des angles de devant obscurément rougeâtre (♀), soit avec les angles antérieurs parés d'une tache obtriangulaire fauve ou d'un fauve jaune (♂). *Ecusson* en triangle subéquilatéral, à côtés subcurvilignes; noir; pointillé. *Elytres* trois fois au moins aussi longues que le prothorax dans son milieu; subcurvilinéairement élargies de ce point jusqu'au quart ou au tiers de la longueur, sensiblement plus étroites aux trois cinquièmes qu'à l'angle huméral; obtuses ou obtusément arrondies à l'extrémité, et laissant à découvert le pygidium, qui est noir; incourbées chacune à l'angle sutural, qui par là est émoussé : cet angle un peu aigument ouvert; longitudinalement arquées et médiocrement convexes en dessus; un peu moins finement ponctuées que le prothorax; chargées d'un calus huméral médiocrement saillant; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* noir; ponctué; brièvement garni d'un duvet flavescent peu apparent. *Mésosternum* faiblement en arc rentrant, en devant; plus grossièrement ponctué que le métasternum. *Plaques pectorales* arquées, prolongées au moins jusqu'au tiers de la longueur comprise entre les hanches intermédiaires et postérieures. *Plaques abdominales* prolongées ou à peu près jusqu'au bord postérieur du premier arceau; moins densement ponctuées que les parties voisines. *Jambes* et *Tarses* fauves. *Cuisses* assez renflées, soit toutes fauves, ou avec les postérieures plus ou moins enfumées dans leur milieu (♂), soit noires, avec l'extrémité fauve et moins brièvement chez les antérieures (♀).

Cette espèce paraît habiter la plupart des provinces de la France. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon, sur les arbres pendant la belle saison, ou sous les écorces pendant l'hiver.

Obs. Elle offre non seulement à la tête, aux angles prothoraciques antérieurs et aux pieds les variations de couleur qui sont, comme chez beaucoup d'autres insectes de cette famille, caractéristiques des sexes; mais les élytres elles-mêmes présentent des taches dont le

nombre ou la forme sont différents suivant les individus. Ainsi, chez quelques-uns, la matière noire n'a pu se développer autant qu'elle le devait, et les étuis se montrent d'un rouge de nuance variable, avec une bordure noire dans la périphérie de chacun d'eux, c'est-à-dire à la base et à la suture aussi bien que sur les côtés et à l'extrémité. Le plus souvent la bande rouge longitudinale et plus ou moins large qu'entoure la bordure noire, est rétrécie par celle-ci dans son milieu ; plus le rétrécissement se montre prononcé, plus les élytres se rapprochent de l'état que nous avons considéré comme normal, c'est-à-dire de celui où chacune d'elles est parée de deux taches rouges, placées l'une après l'autre, comme nous l'avons expliqué. Parfois la couleur rouge de la tache postérieure semble s'être mêlée à la matière noire, dans la seconde moitié des élytres, qui se montrent alors graduellement d'un noir ou d'un brun tirant d'autant plus sur le r ouge qu'on les examine plus près de l'extrémité. D'autres fois la matière noire, plus abondante ou trouvant pour se développer des circonstances plus favorables, ne permet de reconnaître la tache postérieure qu'à une sorte de transparence rougeâtre ; souvent elle la fait complètement disparaître. Quelquefois enfin, par une anomalie assez rare, la tache antérieure subit le même sort : les élytres sont alors entièrement noires. La plupart de ces différentes modifications ont été très-bien indiquées par M. Suffrian dans la Gazette entomologique de Stettin.

Faute d'une étude suffisante, ou privés des matériaux nécessaires pour suivre la série des modifications que présentent les élytres dans leur coloration, quelques auteurs ont établi plusieurs espèces qui ne sont évidemment que des variétés de celle-ci.

Ainsi les *Sc. bis-bisignatus* et *affinis* de M. Redtenbacher ne sont, comme l'avait jugé M. Erichson : le premier, que le ♂ de l'état normal : le second, que la ♀ de notre variété C. J'ai eu l'occasion de m'en assurer par l'examen de divers exemplaires qu'ont eu l'obligeance de me communiquer M. Schaum et M. Redtenbacher lui-même.

Suivant des individus reçus de MM. Germar et Apetz, individus provenant, l'un, de la collection de Hübner, l'autre, de celle de Berlin, le *Sc. frontalis* de Fabricius doit être rapporté à notre var. C ♂.

Le *Sc. frontalis* diffère des *S. nigrinus*, *pygmæus*, *marginalis*, *Apetzii*, par son corps moins hémisphérique ou plus allongé, par ses élytres rétrécies à partir du tiers de leur longueur, et plus sensiblement après les deux tiers ; du *S. Ahrensii*, par la tache des élytres et l'absence des points cycliformes qui distinguent ce dernier. Les caractères fournis par le cinquième arceau des ♂ font d'ailleurs reconnaître cette espèce entre toutes les précédentes.

BB. Plaques abdominales aussi rapprochées du bord extérieur de l'abdomen (vers le point où leur côté extérieur s'oblitère) que la moitié externe des épimères postérieures (*G. Nephus*).

6. **S. quadri-lunulatus**; Illig. *Ovale; médiocrement convexe; pubescent; noir en dessus, paré sur chaque élytre de deux taches orangées: l'antérieure oblique, rétrécie dans son milieu: la postérieure transversale, irrégulière, sublunulée. Bouche, et majeure partie au moins des pieds, d'un fauve jaune. Plaques abdominales subterminales,*

♂ Sixième arceau ventral faiblement échancré.

♀ Sixième arceau ventral entier.

État normal. *Elytres* noires; parées chacune de deux taches orangées, ou d'un rouge jaune, ou d'un fauve jaune: l'antérieure, joignant le calus huméral par son côté externe; obliquement dirigée de ce point vers le tiers de la suture dont elle reste presque aussi distante qu'elle l'est du côté opposé du bord externe; rétrécie antérieurement et postérieurement dans son milieu; ordinairement un peu plus grosse dans sa moitié interne: la postérieure, placée aux deux tiers ou peu après; transversale ou plutôt presque en triangle transversal et irrégulier, à côté interne le plus court, à côtés postérieur et surtout antérieur sinueux ou subéchancrés; à peine plus rapprochée que la précédente de la suture d'une part, à égale distance du bord externe, de l'autre.

Obs. Quand la matière noire a fait défaut, le prothorax, au lieu d'être noir, est d'un brun rouge ou d'un rouge brun plus obscur dans son milieu. Les élytres sont également d'une teinte analogue ou tirant davantage sur le jaune. Les taches sont flaves.

Coccinella bis-bipustulata, Panz. Faun. germ. 13. 5. — *Id.* Ent. germ. p. 151. 70. — *Id.* Krit. Rev. der ins. p. 72. — Marsh. Ent. brit. p. 167. 46.

Scymnus 4-maculatus, Kugel. *in* Schneid. Mag. p. 546. 1.

Scymnus pulchellus, Schuppel. inéd.—Herbst, Naturs. t. 7. p. 345. 10. pl. 116. fig. 10, K.

Coccinella 4-lunulata, Illig. Kæf. preuss. p. 416. 7. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 53. 7. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 206. 180. — Panzer, Index, p. 115. 20. — Duméril, Dict. d. sc. nat. t. 9. p. 493. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 201. 42.

Scymnus colon, Steph. Syn. t. 4. p. 393. 7.—id. Man. p. 3,8. 2511.

Scymnus 4-lunulatus, Redtenb. Tent. p. 19. 14. — *Id. in* Germar's Zeitschr. t. 5. p. 124. 14.

Long. 0^m0017 à 0^m0019 (3/4 à 7 8^l). — Larg. 0^m0013 ($3/5^l$).

Corps ovale; médiocrement convexe, et peu densement couvert d'un duvet cendré, en dessus. *Tête* subperpendiculaire; pointillée;

noire, avec le labre et souvent l'épistome d'un rouge jaune. *Antennes* et *Palpes maxillaires* de cette dernière couleur. *Prothorax* subcurvilinéairement d'abord, puis rectilinéairement et médiocrement élargi d'avant en arrière sur les côtés ; étroitement rebordé à ceux-ci ; en angle très-ouvert, postérieurement dirigé et obtus ou tronqué au-devant de l'écusson, à la base ; rayé subparallèlement à cette dernière et d'une manière moins indistincte et plus distante du bord, dans son milieu ; plus de deux fois aussi large à celle-ci que long dans son milieu ; d'un quart ou d'un tiers moins court à ce dernier que sur les côtés ; convexe en dessus ; noir ; finement et superficiellement pointillé. *Ecusson* en triangle équilatéral ; noir ; pointillé. *Elytres* trois fois environ aussi longues que le prothorax dans son milieu ; subcurvilinéairement et faiblement élargies jusqu'à la moitié de la longueur, pareillement rétrécies ensuite, obliquement coupées ou un peu obtusément arrondies à l'extrémité, et laissant à découvert une partie du pigydium, qui est noir ; médiocrement convexes en dessus ; chargées d'un calus huméral peu prononcé ; moins finement et moins superficiellement pointillées que le prothorax ; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* ponctué ; brièvement pubescent ; noir, avec le dernier ou quelquefois les deux derniers arceaux du ventre rougeâtres. *Mésosternum* entier ou à peu près. *Plaques pectorales* arquées, prolongées jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur comprise entre les hanches intermédiaires et postérieures. *Plaques abdominales* incomplètes, atteignant environ les cinq sixièmes du premier arceau, marquées de points plus gros et en général moins rapprochés que ceux des parties voisines. *Pieds* d'un fauve jaune. Cuisses assez renflées : les postérieures parfois légèrement obscures (♀).

Cette espèce parait se trouver dans toute la France.

Obs. Elle se distingue facilement : 1° de toutes les espèces précédentes, par ses plaques abdominales plus rapprochées du côté externe du ventre ; 2° des *S. biverrucatus* et *Redtenbacheri* par les taches de ses élytres ; 3° de toutes les espèces suivantes, par ses plaques abdominales oblitérées au côté externe.

M. le docteur Suffrian (Ent. Zeit., p. 331), rapporte à l'état normal du *S. frontalis*, la *Coc. bis-bipustulata* de Panzer : la figure donnée par ce dernier semble en effet, par la forme et surtout par la couleur des taches des élytres, avoir plus d'analogie avec le *S. frontalis* qu'avec le *S. 4-lunulatus* ; mais Panzer, dans son Index, ayant lui-même indiqué l'identité de cette dernière espèce avec sa *Coc. bis-bipustulata*, nous adopterons cette opinion.

7. **S. biverrucatus**; Panz. *Ovale, pubescent; noir. Elytres parées d'une tache ronde d'un fauve jaune, située sur leur milieu, un peu après la moitié de leur longueur. Jambes et tarses d'un fauve livide. Plaques abdominales atteignant les quatre cinquièmes de l'arceau.*

♂ Sixième arceau ventral faiblement échancré.

♀ Sixième arceau ventral entier.

Scymnus bipunctatus; Kugel. *in* Schneid. Mag. p. 547. 3. — Panzer, Faun germ. prem. édit. 24. 11. — Herbst, Nat. t. 7. p. 343 5. pl. 116. fig. 5, E.

Coccinella biverrucata, Panz. Ent. germ. p. 149. 63. — *Id.* Faun. germ. 2e édit. 24. 11. — Illig. Kæf. preuss. p. 415. 5. — Fabr. Syst. eleuth. 1. p. 378. 120. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 52. 5. — Brahm, Bemerk. *in* Naturf. t. 29. p. 157. 25. — Duméril, Dict. des sc. nat. t. 9. p. 493. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 200. 40.

Scymnus bipustulatus, Westman, *in* Thunb. Dissert. acad. IX. p. 106, et ed. gott. p. 116. — Steph. Syn. t. 4. p. 394. 10. — *Id.* Man. p. 318. 2514.

Coccinella affinis, Payk. Faun. suec. t. 2. p. 10. 9.

Coccinella bimaculata, Marsh. Ent brit. p. 166. 42.

Scymnus biverrucatus, Redtenb. Tentam. p. 18. 9. — *Id. in* Germar's Zeitschr. t. 5. p. 124. 9.

Long. 0^m0047 ($3/4^l$). — Larg. 0^m0013 ($3/5^l$).

Corps ovale; médiocrement convexe et pubescent en dessus. *Tête* penchée; pointillée: noire, avec le labre d'un fauve rouge. *Antennes* d'un fauve livide, à extrémité parfois obscure. *Palpes maxillaires* noirs. *Prothorax* subcurvilinéairement d'abord, puis rectangulairement et médiocrement élargi d'avant en arrière sur les côtés; très-étroitement rebordé à ceux-ci; en arc renversé ou plutôt en angle très-ouvert, postérieurement dirigé, et obtus ou tronqué en devant de l'écusson, à la base; plus de deux fois aussi large à celle-ci que dans son milieu; d'un tiers moins court à celui-ci que sur les côtés; convexe en dessus; noir; aussi finement pointillé à peu près que la tête. *Ecusson* subcordiforme ou en triangle subéquilatéral, à côtés incourbés à la base; noir; pointillé. *Elytres* trois fois aussi longues que le prothorax dans son milieu; subcurvilinéairement et faiblement rétrécies jusqu'aux deux tiers de leur longueur, plus sensiblement rétrécies dans leur tiers postérieur, obtusément arrondies à l'extrémité et laissant ordinairement à découvert une partie du pygidium; médiocrement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés, moins finement et moins superficiellement pointillées que le prothorax; chargées d'un calus huméral peu saillant; noires; parées chacune d'une tache ronde d'un rouge jaune ou d'un jaune fauve, occupant depuis les quatre

septièmes jusqu'aux trois quarts de la longueur, et couvrant à peu près la moitié médiaire de la largeur, aussi distante de la suture que du bord externe. *Dessous du corps* noir; ponctué; pnbescent. *Mésosternum* légèrement échancré en arc renversé sur toute sa largeur. *Plaques pectorales* arquées, prolongées au moins jusqu'au tiers de la longueur comprise entre les hanches intermédiaires et postérieures. *Plaques abdominales* incomplètes, atteignant au moins les quatre cinquièmes du premier arceau ventral, obliquement obtuses postérieurement; peu courbées à leur côté externe, et presque liées au côté extérieur. *Cuisses* assez renflées, noires. *Jambes* et *Tarses* d'un fauve livide.

Cette espèce paraît rare en France. MM. C. Rey, Gacogne et moi, l'avons prise dans les montagnes du Beaujolais, sur les bois de hêtre des environs de Saint-Jean-la-Bussière.

Obs. La position de sa tache, la forme et l'étendue de ses plaques abdominales la distinguent assez facilement des espèces voisines.

8. **S. Redtenbacheri**; Nob. *En ovale allongé; pubescent et noir, en dessus. Élytres parfois avec une bande d'un brun rougeâtre ou d'un fauve jaune dans leur milieu. Bouche, jambes et tarses d'un fauve jaune.*

♂? Pieds entièrement d'un fauve jaune.

♀? Cuisses noires, avec l'extrémité d'un fauve jaune, ainsi que les jambes et les tarses.

ÉTAT NORMAL. *Elytres* entièrement noires.

Scymnus femoralis, REDTENB. Tentam. p. 17. 5. — *Id. in* GERMAR's Zeitsch. f. 5. p. 123. 5.

Var. A. *Elytres noires dans leur périphérie, brunes ou d'un brun rougeâtre dans leur partie longitudinalement médiaire.*

Obs. Lorsque l'abdomen se trouve raccourci par la dessiccation, l'extrémité des élytres qui dépasse le corps paraît moins obscure ou d'un brun jaune.

Var. B. *Elytres noires dans leur périphérie, avec leur partie centrale longitudinalement d'un rouge fauve ou d'un fauve jaune.*

Obs. Quelquefois l'extrémité des élytres est de la même couleur.

Long. $0^{m},0017$ (2/3[l]). — Larg. $0^{m},009$ (2/5[l]).

Corps ovale ou en ovale allongé; médiocrement convexe, noir et garni d'un duvet cendré, court et peu dense, en dessus. *Labre, An-*

tennes et *Palpes maxillaires* d'un rouge fauve livide. *Prothorax* subcurvilinéairement élargi d'abord, puis rectilinéairement et faiblement rétréci d'avant en arrière sur les côtés ; en arc très-ouvert, postérieurement dirigé et à côtés à peine curvilignes ; deux fois et demie au moins aussi large à son bord postérieur que long dans son milieu ; d'un tiers ou près de moitié moins court à celui-ci que long en dessus ; pointillé ; noir. *Ecusson* en triangle subéquilatéral ; noir. *Elytres* trois fois au moins aussi longues que le prothorax dans son milieu ; curvilinéairement élargies jusqu'au quart de leur longueur, subcurvilinéairement et faiblement rétrécies ensuite jusqu'aux deux tiers, et plus sensiblement de ce point à la partie postéro-externe, qui est arrondie ; obliquement coupées à l'extrémité ; à angle sutural aigument ouvert ; couvrant presque entièrement le pygidium ; faiblement convexes en dessus ; moins finement pointillées que le prothorax ; chargées d'un calus huméral assez saillant et comprimé ; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* noir ; pubescent. *Plaques pectorales* assez faiblement arquées, prolongées jusqu'aux deux cinquièmes de l'espace compris entre les hanches intermédiaires et postérieures. *Plaques abdominales* incomplètes ; prolongées un peu au-delà des deux tiers de l'arceau ; à peu près aussi densement ponctuées que les parties voisines. *Pieds* entièrement d'un rouge jaune ou d'un fauve jaune (♂?), ou avec les cuisses, moins l'extrémité de celles-ci, noires (♀?).

Cette espèce a été prise dans les environs de Lyon, par M. C. Rey.

Je l'ai dédiée à M. L. Redtenbacher, de Vienne (Autriche).

Obs. Dans l'état que nous avons considéré comme normal, elle a de l'analogie, pour la couleur, avec le *S. femoralis;* mais elle en diffère par sa taille notablement plus petite ; son corps plus allongé ; ses élytres plus obtuses ou presque obliquement tronquées à l'extrémité ; plus faiblement convexes en dessus ; ses plaques abdominales moins rapprochées du bord postérieur de l'arceau, plus voisines du côté externe du ventre ; ses cuisses d'un fauve jaune, au moins vers le genou.

La var. B se rapproche beaucoup, sous plusieurs rapports, du *S. discipennis* de M. Sturm ; mais elle s'en distingue par ses élytres plus obtuses et par la forme de ses plaques abdominales.

AA. Plaques abdominales complètes, c'est-à-dire offrant leur côté externe prolongé en relief uniformément saillant jusqu'à l'épimère du postpectus.

CC. Plaques prolongées jusqu'aux deux tiers ou aux trois quarts de l'arceau (*G. Pullus*).

D. Prothorax offrant le milieu de sa base bissinueusement prolongé en arrière.

9. **S. fasciatus**; Fourcr. *Subhémisphérique; pubescent. Prothorax d'un rouge fauve, au moins sur les côtés; bissinueux postérieurement près de l'écusson. Elytres d'un rouge fauve, souvent parées chacune d'une bordure noire dans leur périphérie, et d'une bande transversale de même couleur dans le milieu, ou n'offrant parfois de celles-ci que des traces peu ou point marquées. Plaques prolongées jusqu'aux trois quarts au moins de l'arceau.*

♂ Prothorax ordinairement d'un rouge fauve ou d'un fauve jaunâtre, marqué dans le milieu de sa moitié postérieure d'une tache noire plus ou moins étendue. Cinquième arceau ventral cilié et assez sensiblement échancré en arc rentrant.

♀ Prothorax le plus souvent noir sur la majeure partie de sa surface, avec les côtés seulement fauves ou d'un rouge de nuance variable. Cinquième arceau ventral en ligne droite à son bord postérieur.

État normal. *Elytres* noires; parées chacune de deux taches ou plutôt de deux bandes d'un rouge fauve, d'un fauve rouge ou d'un fauve jaune ou jaunâtre : l'antérieure limitée à sa partie antéro-externe par le sommet du calus huméral; obliquement dirigée de ce point vers l'extrémité de l'écusson, qu'elle n'atteint pas; de moitié plus rapprochée du bord latéral que le calus huméral; prolongée sur les côtés, qui restent noirs, jusqu'aux deux cinquièmes ou parfois un peu moins de la longueur; transversale postérieurement; séparée de la postérieure par une bande noire de largeur variable : la postérieure très-sensiblement plus large que longue, commençant presque aux trois cinquièmes, et prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes.

Obs. En d'autres termes, les élytres sont d'un rouge fauve; marquées chacune d'une bande basilaire graduellement moins étroite en se rapprochant de la suture; d'une bande transversale noire, dans leur milieu; et d'une bordure de même couleur dans leur périphérie : cette bordure plus étroite à la suture, parfois rougeâtre à l'extrémité.

Variations du Prothorax.

Le prothorax est ordinairement noir, avec les côtés d'un rouge fauve ou d'un rouge brunâtre, sur une étendue variable; mais quelquefois la couleur rouge, par le défaut du pigmentum noir, s'étend au point de couvrir toute la surface de ce segment.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Elytres entièrement d'un fauve jaune.*

Coccinella pubescens, PANZ. Faun. germ. 24. 13. — *Id.* Ent. germ. p. 133. 4. — *Id.* Krit. revis. p. 72.
Coccinella aurantiaca, PANZ. Index, p. 112.

Je dois à M. Apetz de pouvoir donner cette synonymie comme positive. Ce savant entomologiste s'en est assuré par l'inspection de l'exemplaire authentique de la *Coccinella pubescens* de Panzer, dont il a dû la communication à M. Sturm, qui en avait fait la gravure.

Var. B. *Elytres d'un fauve jaune, d'un fauve rouge ou d'un rouge fauve, offrant des traces de la bordure basilaire et de la bande du milieu, ou seulement de l'une ou de l'autre.*

Var. C. *Elytres d'un fauve rouge, d'un rouge fauve ou d'un rouge brunâtre, offrant les marques plus ou moins prononcées de la bande transversale du milieu et des bordures basilaire, suturale et externe.*

Var. D. *Elytres d'un fauve rouge, d'un rouge fauve ou d'un rouge brunâtre, offrant le dessin normal, moins l'extrémité des élytres, qui est rougeâtre sur une étendue variable.*

Coccinella minutissima, SCHRANK, Enum. p. 65. 118.

Etat normal.

La *Coccinelle velue à bandes*, GEOFFR. Hist. t. 1. p. 332. 2.
Coccinella fasciata, FOURCR. Ent. par. 1. p. 149. 21.
Coccinella minutissima, DE VILL. C. LINN. Entom. t. 1. p. 115. 64, et t. 4. p. 240. — ROSSI, Faun. étr. 1. p. 71. 178. — *Id.* Mant. 2. p. 87. 27. — *Id.* ed. HELW. 1. p. 76. 178. — OLIV. Ency. méth. t. 6. p. 81. 140.
Scymnus luridus, DEJ. Catal. (1837), p. 462.
Scymnus dorsalis, WALTL, in OKEN's Isis 1839. p. 221.
Scymnus quadrillum, REDTENB. Tentam. p. 19. 15. — *Id. in* GERMAR's Zeitsch. t. 5. p. 124. 15.

Long. $0^m,0019$ à $0^m,0022$ (7/8 à 1^l). — Larg. $0^m,0015$ ($2/3^l$).

Corps subhémisphérique ; médiocrement convexe et garni d'un duvet cendré, court et peu dense, en dessus. *Tête* perpendiculaire ; d'un rouge fauve ou d'un fauve jaunâtre. *Yeux* noirs. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un rouge fauve ou d'un rouge livide. *Prothorax* subcurvilinéairement élargi d'abord, puis rectilinéairement et médiocrement rétréci d'avant en arrière sur les côtés ; étroitement rebordé à ceux-ci ; en angle très-ouvert, bissinueux et postérieurement dirigé à la base, formant en arrière, au-devant de l'écusson, un prolongement obtus ; près de deux fois et quart aussi large à son bord postérieur que long dans son milieu ; près de moitié moins court à celui-ci que sur les côtés ; convexe en dessus ; finement et superfi-

ciellement pointillé ; coloré comme il a été dit. *Ecusson* en triangle un peu plus long que large, à côtés peu ou point incourbés à la base ; noir ; pointillé. *Elytres* trois fois et demie aussi longues que le prothorax dans son milieu ; curvilinéairement d'abord, puis subcurvilinéairement élargies jusqu'à la moitié de leur longueur, peu rétrécies ensuite jusqu'aux deux tiers ou un peu plus ; obtusément arrondies à l'extrémité, en laissant à découvert une partie du pygidium ; faiblement incourbées et émoussées à l'angle sutural, qui par là est un peu obtusément ouvert ; arquées longitudinalement ; médiocrement convexes ; moins finement ponctuées que le prothorax ; chargées d'un calus huméral assez saillant et comprimé ; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* noir ou brun, avec l'extrémité de l'abdomen d'un brun rouge ou d'un rouge brunâtre, brun ou même d'un brun rougeâtre sur la majeure partie du ventre, dans les variétés les plus claires ; pubescent ; ponctué plus fortement sur les côtés de la poitrine et sur le mésosternum : celui-ci tronqué ou à peine en arc rentrant à son bord antérieur ; plus densement et plus fortement ponctué que le métasternum. *Plaques pectorales* arquées ; prolongées au moins jusqu'au tiers de l'espace compris entre les hanches intermédiaires et postérieures. *Plaques abdominales* complètes ; presque en demi-cercle ; atteignant les trois quarts ou un peu plus de l'arceau ventral ; à peu près aussi densement ponctuées que les parties voisines. *Pieds* d'un rouge obscur, d'un rouge fauve ou d'un fauve rouge ou jaunâtre : cuisses assez renflées, souvent noires ou noirâtres en totalité ou seulement dans le milieu, et plus ordinairement les postérieures que les intermédiaires, et surtout que les antérieures.

Cette espèce paraît habiter la plupart des parties de la France. Elle est médiocrement commune daus les environs de Lyon.

Obs. Elle est facile à reconnaître par son prothorax formant, dans le milieu de sa base, au devant de l'écusson, un prolongement arrondi postérieurement, plus marqué et plus sinueux de chaque côté. Elle se distingue d'ailleurs, parmi les espèces à plaques abdominales complètes, des *S. suturalis*, *arcuatus*, *minimus* et *fulvicollis*, par la longueur desdites plaques ; des *S. capitatus*, *hæmorrhoïdalis* et *analis*, soit par les bandes de ses élytres, soit par son ventre moins rouge à l'extrémité et sur une moins grande étendue ; du *S. abietis*, par sa couleur moins pâle, son prothorax rarement sans taches, ses élytres plus obtuses à l'extrémité, moins longuement pubescentes.

Je pense avec M. Schaum que la *Cocc. minutissima* de Rossi doit être rapportée à cette espèce ; mais peut-être l'écrivain italien a-t-il aussi confondu sous la même dénomination le *Sc. 4-lunulatus*, Illig.

les expressions suivantes justifieraient ce soupçon : *variat magnitudine, forte etiam specie*.

DD. Prothorax offrant sa base en angle dirigé en arrière et à peine bissinueux.

10. **S. arcuatus**; Rossi. *Ovale; pubescent. Prothorax d'un blanc flave, au moins sur les côtés. Elytres noires ou brunes, parées chacune de deux arcs blanchâtres concentriques, unis par leur partie postérieure à la suture et dirigés ensuite en avant; quelquefois roussâtres avec un point noir vers la moitié de la suture. Antépectus et pieds d'un flave roussâtre. Plaques abdominales arquées, presque liées au bord de l'arceau.*

ÉTAT NORMAL. *Prothorax* d'un blanc flave, longitudinalement marqué d'une tache noire occupant en devant la moitié médiaire du bord antérieur, arrondie ou rétrécie postérieurement, et laissant ainsi la couleur blanche s'étendre davantage sur la base ou permettant à celle-ci d'avoir dans son milieu une très-étroite bordure blanche. *Elytres* noires, plus ou moins étroitement blanchâtres dans le dernier tiers ou dans la seconde moitié de leur bord extérieur; parées chacune de deux arcs d'un blanc flave, concentriques, liés à la suture à leur partie postérieure, et antérieurement dirigés vers la base : l'antérieur ou interne, plus petit, lunulé ou plus ou moins sensiblement rétréci dans sa partie médiaire, commençant au cinquième ou au quart de la longueur, au quart ou au tiers interne de la largeur, curvilinéairement longitudinal d'abord, puis curvilinéairement dirigé vers la suture, à laquelle il s'unit un peu après le milieu, formant postérieurement avec son analogue un demi-cercle très-obtus : le postérieur ou externe à peine prolongé en devant au-delà du tiers de la longueur, souvent un peu obscurci, ou peu apparent dans sa partie antérieure, subcurvilinéairement longitudinal d'abord sur le milieu de la largeur de l'élytre, puis curvilinéairement tourné vers la suture, à laquelle il se joint vers les trois quarts de la longueur, formant postérieurement avec son analogue un demi-cercle régulier.

Coccinella arcuata, Rossi, Mant. 2. p. 88. 30. — Schoenh. Syn. ins. 2. p. 207. 186.

Variations du Prothorax.

Var. A. *Tache discale plus ou moins rétrécie, plus ou moins claire; quelquefois réduite à deux ou à une sorte de point brunâtre.*

Var. B. *Prothorax d'un blanc roussâtre sur le milieu, graduellement d'un blanc flave et d'un blanc livide sur les côtés.*

Obs. Ces deux modifications se montrent en général chez les individus dont les élytres sont respectivement de plus en plus claires; mais ce n'est pas une règle.

Variations des Elytres.

Var. C. *Elytres brunes ou d'un brun fauve; du reste semblables à l'état normal.*

Var. D. *Elytres d'un brun fauve ou d'un brun roux, parées chacune d'un arc très-large, inégalement d'un blanc flave ou d'un blanc roussâtre, longitudinal d'abord, puis courbé vers la suture.*

Obs. Dans cette variété, la couleur des élytres s'est encore éclaircie, et l'intervalle qui séparait les deux arcs a pâli presque autant qu'eux, en sorte qu'il n'existe plus qu'une seule bande arquée. L'espace compris entre l'arc interne et la suture conserve seul ordinairement la couleur foncière noire, ou semble même quelquefois s'être enrichi de la matière colorante qu'a perdu l'intervalle compris entre les deux arcs concentriques décrits dans l'état normal.

Var. E. *Elytres d'un roux brunâtre, n'offrant point ou presque point de traces de l'arc externe.*

Obs. Dans cette variété les élytres se sont éclaircies davantage; l'arc externe a disparu ou à peu près; l'interne souvent a pâli; l'espace compris entre celui-ci et la suture est seul resté noir. La tête se montre aussi plus pâle, quelquefois même blanchâtre, ainsi que les pieds.

Var. F. *Elytres roussâtres ou d'un roux blond; parées chacune, près de la suture, un peu avant la moitié de la longueur, d'une tache ou d'une sorte de point en demi-ovale longitudinal, noir ou brun.*

Obs. Cette espèce de point noir est formé par l'espace compris entre l'arc interne et la suture, espace qui seul est resté noir. Quelquefois cette tache offre extérieurement une bordure plus pâle et plus ou moins distincte, faibles traces de la raie arquée interne qui souvent a complètement disparu. La tête et les pieds sont généralement d'un blanc sale ou flavescent.

Coccinella arcuata, Rossi, Mant. 2. p. 88. var. β.

Long. 0^m,0014 ($3/5^l$). — Larg. 0^m,0011 ($1/2^l$).

Corps ovale; médiocrement convexe et peu densement garni d'un duvet ou de poils d'un blanc roussâtre. *Tête* inclinée; pointillée; noire, avec l'épistome roux, le labre, les antennes et les palpes d'un roux blanc ou d'un blanc roussâtre. — *Prothorax* subcurvilinéairement d'abord, puis rectilinéairement et très-médiocrement élargi d'avant en arrière, sur les côtés; légèrement relevé latéralement, et aussi peu distinctement rebordé qu'à la base; en arc renversé à cette dernière; plus de deux fois aussi large à celle-ci que dans son milieu;

d'un quart à peine moins court à celui-ci que sur les côtés; convexe en dessus; finement et superficiellement pointillé; coloré comme il a été dit. *Ecusson* petit; triangulaire, à côtés incourbés à la base, et par là plus long que large à celle-ci; noir; pointillé. *Elytres* trois fois au moins aussi longues que le prothorax dans son milieu; subcurvilinéairement et à peine élargies jusqu'au milieu de leur longueur, curvilinéairement rétrécies ensuite, obtusément arrondies à l'extrémité, et laissant ordinairement à découvert une partie du pygidium; médiocrement convexes sur le dos; convexement déclives latéralement; chargées d'un calus huméral peu saillant; moins finement et moins superficiellement ponctuées que le prothorax; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* ponctué: plus brièvement pubescent; noir, avec le propectus, l'anus ou les deux derniers segments du ventre et les pieds, d'un flave roussâtre. *Mésosternum* entier. *Plaques pectorales* arquées, n'atteignant pas ou atteignant à peine le tiers de la longueur comprise entre les hanches intermédiaires et postérieures. *Plaques abdominales* en arc assez régulier, lisses ou faiblement ponctuées, prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes ou cinq sixièmes de l'arceau.

Cette espèce est rare en France. Les exemplaires de la collection Dejean portent l'*habitat* de Paris; elle a été prise dans les environs de Tours, par M. l'abbé Blaive; dans ceux de Strasbourg, par M. Saucerotte; je l'ai trouvée dans les environs de Lyon, dans le petit bois de chênes situé au-dessus du bourg de Collonges.

Obs. Elle se distingue de toutes les autres par son prothorax largement blanchâtre sur les côtés, quelquefois roussâtre sur toute sa surface, avec les côtés plus pâles; par son antépectus d'un rouge blanchâtre; par ses élytres ornées de deux raies arquées blanchâtres, ou, à leur défaut, par le point noir ou brun situé près de la suture, un peu avant le milieu, et rendu plus apparent par la couleur roussâtre des étuis.

Elle portait, dans la collection de Dahl, le nom de *S. undatus*, suivant MM. Germar et Schaum, et celui de *S. variegatus*, selon M. Apetz; elle avait été envoyée à Dejean par M. Malsheimer, sous la dénomination de *S. signatus*.

11. **S. abietis**; Payk. *Ovale; assez longuement pubescent et entièrement d'un roux blond en dessus, sauf les yeux qui sont d'un brun noir. Dessous du corps moins clair, surtout sur la poitrine. Plaques abdominales prolongées jusqu'aux deux tiers ou un peu plus de l'arceau.*

Coccinella abietis, PAYK. Faun. suec. 2. p. 10. 10. — FABR. Syst. el. t. 1. p. 356. 6. — SCHOENH. Syn. ins. 2. p. 203. 172. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 192. 31. — REDTENB. Tentam p. 17. 1. — *Id. in* GERMAR's Zeitsch. t. 5. p. 122. 1.

Long. 0m0022 à 0m0027 (1 à 1 1/4l). — Larg. 0m0017 à 0m0019 (3/4 à 7/8l).

Corps ovale; convexe, assez largement pubescent et d'un roux testacé ou d'un roux blond en dessus. *Tête* penchée; pointillée. *Yeux* bruns. *Prothorax* subcurvilinéairement et assez faiblement élargi d'avant en arrière; en angle très-ouvert et postérieurement dirigé à la base; étroitement rebordé sur les côtés et peu distinctement à son bord postérieur; trois fois au moins aussi large à la base que long dans son milieu; d'un quart à peine moins court à celui-ci que sur les côtés; convexe; pointillé. *Ecusson* petit; en triangle un peu plus long que large, à côtés curvilignes. *Elytres* trois fois au moins aussi longues que le prothorax dans son milieu; subcurvilinéairement et assez faiblement élargies jusqu'à la moitié de leur longueur, arrondies postérieurement; convexes ou médiocrement convexes en dessus; moins finement pointillées et plus longuement pubescentes que le prothorax; d'un roux blond comme lui. *Dessous du corps* d'un roux fauve ou d'un rouge brunâtre, ordinairement, plus foncé ou même d'un brun rouge sur la poitrine, et parfois sur les deux ou quatre premiers segments abdominaux; brièvement pubescent, surtout sur la seconde moitié du ventre; densement pointillé. *Métasternum* entier ou légèrement échancré en arc renversé. *Plaques pectorales* à peine prolongées jusqu'au tiers de l'espace compris entre leur bord antérieur et les hanches postérieures. *Plaques abdominales* arquées, complètes, n'atteignant que les deux tiers ou à peine les trois quarts du premier arceau ventral. *Pieds* d'un roux blond. Cuisses peu renflées.

Cette espèce n'est pas rare sur les sapins, soit au printemps, soit de la fin de l'été à celle de l'automne.

On la trouve aussi, mais rarement (et peut-être accidentellement), sur le chêne. Les individus pris sur ces arbres que j'ai eu l'occasion d'examiner, m'ont paru avoir ordinairement la taille un peu moins petite, le corps légèrement plus large ou moins étroit, les plaques abdominales plus arrondies postérieurement, moins en relief à leur côté externe; mais ces différences ne m'ont paru ni assez saillantes, ni établies sur un assez grand nombre d'individus, pour pouvoir regarder ceux-ci comme constituant une espèce particulière.

12. **S. capitatus**; FABR. *Brièvement ovale; pubescent. Tête, cinquième arceau du ventre et pieds (sauf la base des quatre cuisses pos-*

térieures des ♀) d'un rouge jaune ou livide. Elytres noires, avec l'extrémité parée d'une bordure d'un rouge jaune, parfois peu distincte chez la ♀.

♂ Prothorax d'un rouge jaune ou d'un fauve jaune, avec une tache sémi-circulaire noire, couvrant le tiers médiaire de la base, parfois un peu plus ou un peu moins, et n'arrivant pas ordinairement jusqu'au bord antérieur. Cinquième arceau ventral creusé vers le milieu de son bord postérieur d'une fossette qui simule une petite échancrure.

♀ Prothorax noir ou avec les angles antérieurs obscurément rougeâtres. Cinquième arceau ventral sans échancrure.

Scymnus auritus, Westman *in* Thunb. Diss. acad. IX. p. 105 (♂), et ed. gott. p. 115 (♂).
Coccinella capitata, Fabr. Supplément. p. 79. 93-94 (♀).
Coccinella parvula, Illig. Kæf. preuss. p. 414. 4. var. α (♀), et var δ (♂). — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 52. 4. var, *a* (♀), et var. *d* (♂). — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. a (♂), et b (♀).
Coccinella fulvifrons, Marsh. Ent. brit. p. 168. 48 (♀).
Scymnus parvulus, Steph. Syn. t. 4. p. 393. 5 (♂ ♀). — *Id.* Man. p. 318. 3510.
Scymnus fulvifrons, Steph. Syn. t. 4. p. 393. 6 (♀).

Long. 0^{m},0023 (1^{l}). — Larg. 0^{m},0017 ($3/4^{l}$).

Corps brièvement ovale; médiocrement convexe et peu densement garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête* subperpendiculaire; pointillée; d'un rouge ou d'un fauve jaune (♂), ou d'un rouge fauve (♀). *Yeux* noirs. *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un rouge jaune. *Prothorax* subarcuément et faiblement élargi d'avant en arrière sur les côtés; étroitement rebordé à ceux-ci, sans rebord distinct à la base; en angle très-ouvert, bissinueux et postérieurement dirigé à la base; un peu plus de deux fois aussi large à son bord postérieur que long dans son milieu; d'un tiers ou plus moins court à celle-ci que sur les côtés; convexe en dessus; pointillé; coloré comme il a été dit. *Ecusson* en triangle subcurvilinéairement incourbé à la base des côtés; noir; pointillé. *Elytres* deux fois et demie aussi longues que le prothorax dans son milieu; subcurvilinéairement élargies jusqu'au tiers de la longueur, subrectilinéairement et faiblement rétrécies ensuite jusqu'aux quatre cinquièmes, obtusément arrondies à l'extrémité et laissant ordinairement à découvert une partie du pygidium; à angle sutural émoussé et un peu aigument ouvert; médiocrement convexes sur le dos; chargées d'un calus huméral longitudinal assez saillant; noires, avec l'extrémité et la partie postérieure des côtés parées d'une bordure d'un rouge fauve (♂), ou seulement avec l'extrémité très-étroitement rougeâtre (♀). *Pygidium* d'un rouge livide. *Dessous du*

corps noir, avec l'antépectus et le cinquième arceau ventral (♂), ou seulement ce dernier (♀), d'un rouge jaune ou d'un fauve jaune; ponctué, faiblement sur le ventre, grossièrement sur les côtés du postpectus et sur le mésosternum, un peu moins fortement et un peu moins densement sur le milieu du métasternum. *Plaques pectorales* arquées, prolongées jusqu'au tiers de la longueur comprise entre les hanches intermédiaires et les postérieures. *Plaques abdominales* entières; terminales ou à peu près; en arc assez régulier ou légèrement obtus; densement ponctuées. *Pieds* entièrement d'un rouge jaune (♂), ou avec la base des cuisses intermédiaires, et moins brièvement des postérieures, noire ou noirâtre.

Cette espèce, peu commune, se trouve dans les environs de Lyon et dans les parties plus méridionales. Dejean l'avait confondue avec son *S. flavipes*.

Obs. Nous avons indiqué ci-devant les caractères qui la distinguent du *S. pygmæus* avec lequel elle a une assez grande analogie.

Elle se rapproche du *S. hæmorrhoidalis*, mais à sa forme plus arrondie, à son prothorax bissinueux à la base, à ses élytres parées seulement à l'extrémité d'une étroite bordure rouge, à son ventre dont le cinquième arceau abdominal est seul d'un rouge livide, on ne saurait la confondre avec ce dernier, dont les ♀ ont d'ailleurs la tête noire.

Elle s'éloigne visiblement de toutes les autres espèces.

13. **S analis**; Fabr. *Ovale; pubescent; noir, subsemicirculairement sur le tiers médiaire et postérieur du prothorax, obliquement des deux tiers aux quatre cinquièmes postérieurs des élytres, sur la poitrine et le premier segment du ventre : d'un jaune rouge sur le reste. Plaques abdominales en arc obtus, à peine prolongées jusqu'aux trois quarts de l'arceau.*

État normal. *Prothorax* d'un jaune rouge ou d'un rouge jaune, plus pâle sur les côtés, offrant, au-devant de l'écusson, une tache noire presque sémi-circulaire, étendue d'arrière en avant jusqu'à environ la moitié de la longueur, et ne couvrant à la base que le tiers médiaire de celle-ci. *Elytres* noires, avec leur partie postérieure obliquement d'un jaune rouge ou d'un rouge jaune, depuis les deux tiers au bord externe, et seulement depuis les trois quarts ou quatre cinquièmes à la suture.

Coccinella analis, Fabr. Mant. 1. p. 60. 81. — *Id.* Ent. syst. 1. p. 286. 90. — *Id.* Syst. el. 1. p. 378. 122. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. 1660. 129. — De Vill. C. Linn. Entom. t. 4. p. 244. — Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 73. 111. — Herbst, Nat. t. 5. p. 392. 127. — Panz. Faun. germ. 13. 3. — *Id.* Ent. germ. p. 147. 55. — *Id.* Index, p. 113. 22. — Tigny, Hist. nat. t. 9. p. 54.

Coccinella ruficollis, OLIV. Encyc. méth. t. 6. p. 81. 143.
Coccinella parvula, ILLIG. Kæf. preuss. p. 414. 4. var. ε. — LATR. Hist. nat. t 12. p. 52 4. var. *e*.
Scymnus analis, REDTENB. Tent. p. 18. 8 (en partie). — *Id. in* GERMAR'S Zeitsch. t. 5. p 123. 8.
Scymnus abdominalis, Mus. Berl. *teste* D. Apetz.

Long. 0^{m},0027 (1 1/2^{l}). — Larg. 0^{m},0021 (1^{l}).

Corps ovale ou brièvement ovale; convexe ou médiocrement convexe et pubescent, en dessus. *Tête* subperpendiculaire ; pointillée, d'un rouge jaune ou plus ordinairement d'un jaune ou d'un flave rouge. *Antennes* et *Palpes maxillaires* de même couleur. *Yeux noirs*. *Prothorax* subcurvilinéairement d'abord, puis rectilinéairement et assez faiblement élargi d'avant en arrière, sur les côtés, très-étroitement rebordé à ceux-ci ; en angle très-ouvert, postérieurement dirigé et obtus ou tronqué au-devant de l'écusson, à la base ; plus de deux fois aussi large à celle-ci que long dans le milieu ; d'un tiers moins court à celui-ci que sur les côtés ; convexe en dessus ; aussi finement pointillé que la tête ; coloré comme il a été dit. *Ecusson* en triangle subéquilatéral, à côtés subcurvilignes ; noir ; pointillé. *Elytres* trois fois environ aussi longues que le prothorax dans son milieu ; subcurvilinéairement subparallèles jusqu'aux deux tiers ; faiblement plus larges vers les trois septièmes de la longueur, plus sensiblement rétrécies dans leur tiers postérieur, obtusément arrondies à l'extrémité, et laissant ordinairement à découvert une partie du pygidium ; convexes ou médiocrement convexes en dessus ; chargées d'un calus huméral assez saillant ; moins finement et moins superficiellement ponctuées que le prothorax ; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* noir, avec le ventre d'un jaune rouge ou d'un rouge jaune plus pâle d'avant en arrière, à partir du second segment ou de la moitié de celui ci ; ponctué ; brièvement pubescent. *Mésosternum* faiblement échancré sur toute sa largeur. *Plaques pectorales* arquées, à peine prolongées jusqu'au tiers de l'espace compris entre les hanches intermédiaires et postérieures. *Plaques abdominales* atteignant environ les trois quarts du premier arceau ventral ; en arc un peu irrégulier, obtus postérieurement, et moins curvilinéaire au côté externe qu'à l'interne. *Pieds* entièrement d'un flave ou d'un jaune rouge. Cuisses médiocrement renflées.

Cette espèce semble habiter principalement les parties tempérées ou froides et les montagnes élevées de la France. Elle est assez rare dans les environs de Lyon.

Obs. Je l'ai reçue de M. Apetz, comme étant le *Sc. abdominalis* du musée de Berlin ; mais c'est bien là, comme l'avait remarqué le naturaliste d'Altenbourg, la *C. analis* de Fabricius; j'ai pu m'en convaincre par l'examen de l'exemplaire de la collection d'Hübner, sur lequel paraît avoir été faite la description du professeur de Kiel, exemplaire dont je dois la communication à l'obligeance de MM. Germar et Schaum.

Elle se distingue facilement du *Sc. parvulus* des auteurs (*Sc. pygmæus* ♂), et de toutes les variétés qui se rattachent à celui-ci, par ses plaques abdominales complètes et atteignant à peine les trois quarts de la longueur du premier arceau ventral ; du *Sc. capitatus*, par la plus grande étendue de la surface rouge des élytres et du ventre, etc.

14. **S. hæmorrhoidalis** ; Herbst. *Ovale ; pubescent ; noir, avec les côtés plus ou moins largement et souvent la partie antérieure du prothorax, transversalement le tiers postérieur des élytres, l'anus et les pieds, d'un rouge jaune ou d'un rouge fauve. Plaques abdominales en arc subsinueux au côté externe, à peine prolongées jusqu'aux trois quarts de l'arceau.*

♂ Cinquième arceau ventral très-visiblement échancré dans son milieu.

♀ Cinquième arceau ventral sans échancrure.

État normal. *Prothorax* noir, avec les côtés plus ou moins largement et souvent une partie du bord antérieur d'un rouge fauve (♀), de cette dernière couleur ou d'un rouge jaune, sauf une tache noire sémi-circulaire occupant la moitié médiaire de la base et couvrant, d'arrière en avant, au moins la moitié de la longueur. *Elytres* noires, avec leur tiers postérieur transversalement d'un rouge fauve, c'est-à-dire sur une étendue aussi grande à la suture qu'au bord externe.

Coccinella analis, Rossi, Mant. 2. p. 88. 89. — Payk. Faun. suec. 2. p. 7. 3. — Brahm. Bemerk. *in* Naturf. t. 29. p. 156. 24. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 203. 44.
Scymnus hæmorrhoidalis, Herbst, Nat. t. 7. p. 342. 3. pl. 116. fig. 4, D.
Coccinella parvula, Illig. Kæf. preuss. p. 414. 4. var. γ. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 52. 4. var. *e*.
Coccinella hæmorrhoidalis, Marsh. Ent. brit. p. 168. 69.
Scymnus analis, Zetterst, Faun. lapp. p. 439. 2. — Steph. Syn. t. 4. p. 397. 13. — *Id.* Man. p. 319. 2517. — Redtenb. Tent. p. 18. 8 (en partie). — *Id. in* Germar's Zeitsch. t. 5. p. 123. 8.

Long. 0^{m},0020 à 0^{m},0022 (10/1 à 1^{l}). — Larg. 0^{m},0017 ($3/4^{l}$).

Corps ovale ; convexe ou médiocrement convexe et pubescent en

dessus. *Tête* subperpendiculaire ; pointillée ; d'un rouge fauve ou d'un rouge brun (♀), généralement plus claire, d'un rouge jaune ou d'un jaune rouge (♂). *Antennes* et *Palpes maxillaires* de la couleur du front. *Yeux* noirs. *Prothorax* subrectilinéairement et assez faiblement élargi d'avant en arrière, sur les côtés ; très-étroitement rebordé à ceux-ci, presque en arc renversé ou plutôt en angle très-ouvert, postérieurement dirigé et obtus ou tronqué au devant de l'écusson, à la base ; plus de deux fois aussi large à celle-ci que long dans son milieu ; d'un tiers moins court à celui-ci que sur les côtés ; convexe en dessus ; à peu près aussi finement pointillé que la tête ; coloré comme il a été dit. *Ecusson* en triangle subéquilatéral, à côtés subcurvilignes ; noir, pointillé. *Elytres* près de trois fois aussi longues que le prothorax dans son milieu ; subcurvilinéairement et faiblement rétrécies jusqu'aux deux tiers de leur longueur, plus sensiblement rétrécies dans leur tiers postérieur, et un peu obtusément arrondies à l'extrémité, en laissant ordinairement à découvert une partie du pygidium ; convexes en dessus ; chargées d'un calus huméral rendu plus saillant par une petite fossette située au devant de lui ; moins finement et moins superficiellement pointillées que le prothorax ; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* brièvement pubescent ; ponctué et moins finement sur la poitrine ; noir, avec les deux derniers anneaux et parfois partie du précédent d'un rouge jaune (♂), ou seulement en général le dernier et quelquefois partie du précédent d'un rouge fauve (♀). *Mésosternum* faiblement échancré en arc renversé sur toute sa largeur. *Plaques pectorales* arquées, à peine prolongées jusqu'au tiers de la longueur comprise entre les hanches intermédiaires et postérieures. *Plaques abdominales* atteignant environ les trois quarts du premier arceau ventral ; en arc un peu irrégulier, légèrement subsinueux au côté externe, et souvent subanguleux à son extrémité postéro-externe. *Pieds* entièrement d'un fauve ou d'un rouge jaune. Cuisses médiocrement renflées.

Cette espèce paraît habiter la plupart des provinces de la France. Elle n'est pas bien rare dans les environs de Lyon.

Obs. Elle était confondue avec la précédente dans la collection Dejean. Gyllenhal et plusieurs autres auteurs l'ont considérée comme la *C. analis* de Fabricius. Elle se distingue de celle-ci 1° par une taille habituellement plus petite ; 2° par les élytres transversalement rouges à l'extrémité, c'est-à-dire offrant les couleurs noires et rouges limitées par une sorte de ligne transversale, de telle sorte que le noir ne s'avance pas plus loin à la suture que sur le bord externe, tandis que dans la précédente le rouge n'occupe guère que le dernier cinquième

à la suture, et commence aux deux tiers postérieurs vers le bord marginal; 3° par l'étendue de la couleur rouge sur le ventre, toujours limitée aux deux derniers anneaux, ou à ceux-ci et à une partie du précédent, tandis que dans le *S. analis* le premier anneau seul est noir, ou le second au plus présente une partie de sa base obscure; 4° par les plaques abdominales qui, dans cette espèce, sont généralement moins obtuses postérieurement, très-légèrement sinueuses au côté externe, ou qui se montrent subanguleuses à leur partie postéro-externe quand la sinuosité latérale est moins insensible ou plus apparente. La couleur rouge des deux espèces offre des teintes différentes, surtout chez les ♀. Dans la précédente elle est d'un jaune rouge; chez celle-ci, d'un rouge tirant plus ou moins sur le fauve. Cette couleur rouge n'envahit jamais une aussi grande étendue de la surface du prothorax chez le *S. hæmorrhoidalis* ♀, que dans le *S. analis*. Une dernière considération vient confirmer la distinction des deux espèces; dans celle qui nous occupe, le cinquième arceau du ventre est très-visiblement échancré dans le ♂; il ne l'est pas dans le même sexe de la précédente. Enfin l'inégalité de la dent des ongles, chez les deux sexes du *S. analis*, est généralement moins marquée que dans le *S. hæmorrhoidalis*.

15. **S. ater**; Kugelann. *Ovale; médiocrement convexe, noir et pubescent. Antennes, tarses et quelquefois jambes d'un rouge brun. Elytres rétrécies à partir du tiers, chargées d'un calus huméral saillant. Plaques abdominales en angle postérieurement dirigé, prolongées jusqu'aux deux tiers.*

Scymnus ater, Kugel *in* Schneid. Mag. p. 548. 6. — Steph. Syn. t. 4. p. 392. 1. — *Id.* Man. p. 318. 2506. — Redtenb. Tentam. p. 17. 3 — *Id. in* Germar's Zeitschr. t. 5. p. 123. 3.

Coccinella atra, Illig. Kæf. preuss. p. 413. 2. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 51. 2. — Schoenh. Syn. ins. 2. p. 207. 188 (en excluant la synonymie de Paykull). — Dumer. Dict. d. sc. nat. t. 9. p. 493. — Gyllenh. Ins. suec. 1. 4. p. 195. 34.

Coccinella minima, Rossi, Mant. t. 2. p. 89. 32?

Scymnus oblongus, Dej. *in* Collect. — Catal. trois. ed. p. 462.

Long. 0^m,0011 ($1/2^l$).

Corps ovale; pubescent et noir en dessus. *Tête* penchée; finement pointillée. *Antennes* d'un rouge brun ou brunâtre. *Palpes maxillaires* obscures, noires ou brunes, parfois d'un brun rouge. *Prothorax* rebordé latéralement; en arc renversé, ou plutôt en angle très-ouvert, postérieurement dirigé et à côtés subcurvilignes, à la base; deux fois

et plus aussi large à cette dernière que long dans son milieu ; d'un tiers moins court dans celui-ci que sur les côtés ; convexe en dessus ; pointillé. *Ecusson* en triangle équilatéral ; pointillé. *Elytres* trois fois aussi longues que le prothorax dans son milieu ; inclinées et un peu émoussées à l'angle huméral ; ovales ou subcurvilinéairement et faiblement élargies jusqu'au quart de la longueur, faiblement rétrécies ensuite jusqu'aux deux tiers, largement en ogive à l'extrémité ; faiblement convexes en dessus, convexement déclives latéralement et postérieurement ; chargées d'un calus huméral rendu plus apparent par une légère fossette au côté interne ; marquées de points notablement moins fins que ceux du prothorax ; d'un noir luisant ; assez parcimonieusement garnies de poils cendrés. *Dessous du corps* noir ; parsemé de poils plus courts et plus clair-semés ; marqué sur la poitrine, surtout sur les côtés, de points assez gros ; aspèrement ponctué sur le ventre ; indistinctement et très-densement pointillé sur les intervalles. *Mésosternum* faiblement en arc rentrant à sa partie antérieure, à peine plus fortement ponctué que le métasternum. *Plaques abdominales* en forme de V ou d'angle peu émoussé postérieurement dirigé, atteignant à peine au-delà des deux tiers du premier arceau ventral. *Pieds* noirs, avec les tarses et quelquefois les jambes, surtout les antérieures et intermédiaires, d'un rouge brun ou d'un brun rouge. Cuisses assez renflées.

Cette espèce paraît rare en France. Elle a été prise dans les environs de Lyon, par M. Guillebeau.

Obs. Elle se distingue du *S. minimus* par sa forme ovale au lieu d'être subhémisphérique ; par ses palpes obscurs ; ses tarses et ses jambes d'un rouge obscur, au lieu de tirer sur le jaune ; surtout par le développement plus grand et par la forme de ses plaques abdominales. La figure de ces mêmes plaques, qui sont complètes et n'atteignent pas le bord postérieur de l'arceau, empêchent de la confondre avec le *S. nigrinus*, dont le corps est d'ailleurs notablement moins petit.

16. **S. discoideus** ; Schneid. inéd. Illig. *Ovale ; pubescent. Elytres fauves, avec une bordure noire, soit embrassant toute la périphérie de chacune d'elles, soit interrompue, soit réduite à la base et à la suture, soit même nulle. Plaques abdominales atteignant ou dépassant à peine les deux tiers de l'arceau.*

État normal. *Elytres* fauves, d'un fauve rouge ou d'un rouge fauve dans leur partie discale, parées d'une bordure noire d'inégale largeur, embrassant toute la périphérie de chacune d'elles.

Obs. Cette bordure est de largeur variable. Quand elle est très-développée, les élytres paraissent noires, parées d'une bande d'un fauve rouge, prolongée depuis le sommet du calus jusqu'aux cinq sixièmes ou un peu moins de la longueur, un peu obliquement longitudinale, aussi large en devant que la moitié de chaque étui, plus large postérieurement, c'est-à-dire rétrécissant graduellement d'avant en arrière la suture noire, jusqu'à l'endroit où ladite bande se termine.

Variations du Prothorax.

Le prothorax est ordinairement d'un brun de poix, parfois avec les côtés un peu moins obscurs, surtout chez les ♂, mais quelquefois sa couleur brune se modifie au point qu'il se montre uniformément d'un rouge fauve ou d'un rouge testacé.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Elytres fauves, d'un fauve rouge, d'un fauve jaune ou flave, ou d'un rouge flave, sans traces de bordure noire.*

Obs. Le prothorax est alors quelquefois noirâtre, le plus souvent il n'offre qu'une tache obscure ou noirâtre plus ou moins restreinte, près du bord antérieur, ou n'en offre point du tout. Dans les premiers cas, la tête est aussi parfois noirâtre; dans le second, elle est habituellement de la couleur du prothorax.

Coccinella pusilla, MULL. Zool. d. prodr. p. 65. 614?
Coccinella discoidea, GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 193. var. *g*.
Scymnus atriceps, STEPH. Syn. t. 4. p. 396. 16 — *Id.* Man. p. 319. 2520.

Var. B. *Elytres d'un rouge fauve, d'un fauve rouge, d'un fauve flave ou d'un fauve jaune; parées d'une bordure suturale noire ou noirâtre, n'atteignant pas ordinairement l'extrémité.*

Obs. La tête est le plus souvent noire; et le prothorax tantôt de cette couleur, tantôt graduellement fauve sur les côtés.

Coccinella discoidea, FABR. Syst. el. t. 1. p. 377. 118. — GYLLENH. Ins. suec. t. 4. p. 193. var. *e* et *f*.
Byrrhus pini, MARSH. Ent. brit. p. 102. 3.
Scymnus discoideus, REDTENB. Tentam. p. 20. 17. var. — *Id.* in GERMAR's Zeitsch. t. 5. p. 125. 17. var.

Obs. Selon Gyllenh. et M. Redtenbacher, le *Sc. rufipes* de Megerle doit être rapporté aux individus de cette variété, ayant les pieds d'un rouge fauve ou testacé.

Var. C. *Elytres d'un rouge fauve, d'un fauve rouge ou d'un fauve flave; parées d'une bordure noire à la base et le long de la suture : celle-ci graduellement rétrécie d'avant en arrière et atteignant rarement l'extrémité.*

Obs. La tête est généralement noire. Le prothorax, soit entièrement de cette couleur, soit plus ou moins rougeâtre sur les côtés.

Sphæridium plagiatum, Kullberg, *in* Thunb. Dissert. de ins. suec. VIII. p. 101. — *Id.* edit. Gœtt. p. 111.

Scymnus pilosus, Herbst, Nat. t. 7. p. 343. pl. 116. fig. 6, F.

Coccinella discoidea, Illig. Kæf. preuss. p. 419. var.

Var. D. *Elytres d'un rouge fauve, d'un fauve rouge ou d'un fauve flave, parées chacune dans leur périphérie d'une bordure noire étroite, de largeur inégale, incomplètement marquée dans certaines parties, ou plus ou moins interrompue, mais existante au moins à la base et en partie aux bords interne et externe.*

Obs. C'est ordinairement vers les deux tiers ou les trois quarts de la suture que la bordure noire disparaît le plus promptement; ensuite dans la dernière moitié du bord latéral et à l'extrémité.

La tête est habituellement noire; le prothorax de cette couleur ou rougeâtre sur les côtés.

Coccinella discoidea, Schneid. ined. Illig. Kæf. preuss. p. 418. 9. — Payk. Faun. suec. t. 2. p. 7. 4. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 54. 9. — Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 205. 175. — Dumer. Dict. d. sc. nat. t. 9. p. 493. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 193. *a*, *b*, *c*, — Steph. Syn. t. 4. p. 395. 14. — *Id.* Man. p. 319. 2518.

Etat normal.

Scymnus suturalis, Westman, *in* Thunb. Dissert. d. ins. suec. IX. p. 106. — *Id.* ed. Gœtt. IX. p. 116.

Scymnus limbatus, Kirby, inéd. Steph. Syn. t. 4. p. 395. 15. — *Id.* Man. p. 319. 2519.

Scymnus discoideus, Redtenb. Tentam, p. 20. 17. — *Id. in* Germar's Zeitsch. t. 5. p. 125. 17.

Scymnus discipennis, Sturm. Catal. (1843).

Long. 0^m,0016 ($2/3^l$). — Larg. 0^m,0009 ($2/5^l$).

Corps ovale; médiocrement convexe et peu densement garni d'un duvet livide ou cendré, en dessus. *Tête* penchée; pointillée; noire, avec le labre d'un rouge fauve. *Palpes maxillaires* et *Antennes* de cette dernière couleur : celles-ci avec l'extrémité parfois obscure. *Prothorax* subcurvilinéairement d'abord, puis rectilinéairement et médiocrement élargi d'avant en arrière sur les côtés; étroitement rebordé à ceux-ci; en angle très-ouvert et postérieurement dirigé, à la base; rayé au devant de cette dernière d'une ligne plus apparente et moins rapprochée d'elle au devant de l'écusson; plus de deux fois aussi large au bord postérieur que long dans son milieu; d'un quart moins court à celui-ci que sur les côtés; convexe en dessus; finement et superficiellement pointillé; coloré comme il a été dit. *Ecusson* triangulaire, à côtés incourbés à la base; noir; pointillé. *Elytres* près de quatre fois aussi longues que le prothorax dans son milieu; curvilinéaire-

ment d'abord, puis subcurvilinéairement élargies jusqu'aux deux cinquièmes ou à la moitié de la longueur, aussi larges aux quatre cinquièmes qu'à l'angle huméral, obtusément arrondies à l'extrémité en laissant à découvert une partie du pygidium; incourbées chacune à l'angle sutural : cet angle aigument ouvert; étroitement rebordées latéralement; médiocrement arquées longitudinalement et convexes en dessus; beaucoup moins finement ponctuées en général que le prothorax; chargées d'un calus huméral assez saillant; colorées comme il a été dit. *Dessous du corps* noir; parcimonieusement pubescent; pointillé sur le ventre; plus fortement ponctué sur les côtés de la poitrine que sur le mésosternum : celui-ci tronqué presque en ligne droite ou très-légèrement en arc rentrant, en devant. *Plaques pectorales* arquées, à peine prolongées jusqu'au tiers de la longueur comprise entre les hanches intermédiaires et postérieures *Plaques abdominales* presque en demi-cercle, prolongées à peu près jusqu'aux deux tiers de l'arceau; moins densement pointillées que les parties voisines. *Pieds* ordinairement noirs, avec les tarses fauves ; quelquefois à jambes et même à cuisses en partie fauves; quelquefois même entièrement fauves, d'un rouge fauve ou d'un fauve jaunâtre.

Cette espèce habite toutes les parties de la France. Elle est commune sur les pins, dans les montagnes du département du Rhône.

Obs. Elle a été découverte par Kugelann. Elle varie beaucoup sous le rapport de la coloration des élytres; plusieurs auteurs ont considéré quelques-unes de ces modifications comme des caractères spécifiques.

Dans l'état que nous considérons comme normal, chaque élytre est d'un fauve rouge ou jaune dans le milieu et noire dans sa périphérie ; mais, suivant les individus, cette bordure noire se montre plus étroite, interrompue, réduite à quelques parties ou même entièrement nulle. On trouve toutes les transitions entre ces variations différentes.

Le *S. discipennis* de M. Sturm n'est autre que cette espèce dans l'état normal, ainsi que nous avons pu nous en assurer par un exemplaire vérifié par M. Sturm lui-même et que nous a communiqué M. Apetz. Cet exemplaire avait été pris en Turquie, par M. Friwaldsky, mais on trouve aussi dans notre pays cette manière d'être des élytres, quoiqu'elle soit beaucoup plus rare que les autres variations. Le *S. discoideus* se distingue du *S. abietis*, avec lequel il a quelque analogie pour la couleur, par son corps moins hémisphérique, plus ovale ; son prothorax généralement obscur, au moins en partie; son duvet plus rare, moins long, moins soyeux et non divergent; ses plaques abdominales souvent plus courtes ou quelquefois un peu anguleuses postérieurement; ses pieds ordinairement obscurs.

Les plaques abdominales varient quelquefois, sous le rapport de la forme et du développement. En général, elles sont sémi-circulaires et prolongées jusqu'aux deux tiers environ de l'arceau, d'autres fois elles se rapprochent davantage de la partie postérieure de celui-ci, mais alors elles sont anguleuses ou moins arrondies postérieurement.

Les différences extérieures entre les ♂ et les ♀ ne sont indiquées ni par une coloration particulière du prothorax ou des pieds, ni par une échancrure du cinquième segment ; les ongles seuls, par leur développement inégal, servent à la distinction.

17. **S. fulvicollis**; inéd. *Brièvement ovale ; pubescent ; noir : labre, menton, prothorax, antépectus et pieds d'un fauve rouge. Elytres postérieurement en ogive; fortement ponctuées. Plaques abdominales atteignant à peine les deux tiers de l'arceau.*

Scymnus fulvicollis, Dej. *in* Collect. — Catal. trois. édit. (1837), p. 362.

Long de 0m,0014 (3/5l). — Larg. 0m,009 (2/5l).

Corps ovale ; médiocrement convexe et peu densement garni d'un duvet cendré, en dessus. *Tête* très-penchée ; pointillée ; brune, avec le labre, le menton et les palpes labiaux d'un fauve rouge, d'un fauve jaune ou d'un rouge fauve. *Antennes* et *Palpes maxillaires* ordinairement roussâtres, quelquefois obscurs. *Prothorax* subcurvilinéairement d'abord, puis rectilinéairement et très-médiocrement élargi d'avant en arrière, sur les côtés ; rebordé à ceux-ci, et moins sensiblement à la base ; en arc renversé ou plutôt en arc très-ouvert, postérieurement dirigé, à cette dernière ; deux fois environ aussi large à celle-ci que long dans son milieu ; d'un tiers moins court à ce dernier que sur les côtés ; convexe en dessus ; finement et superficiellement pointillé ; entièrement d'un fauve rouge ou d'un rouge fauve. *Ecusson* en triangle subéquilatéral : noir ; pointillé. *Elytres* deux fois et demie à trois fois aussi longues que le prothorax dans son milieu ; curvilinéairement et médiocrement élargies jusque vers le milieu de leur longueur, curvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural, qui est aigu ; en ogive renversée à l'extrémité ; médiocrement convexes en dessus ; chargées d'un calus huméral assez saillant ; noires ; luisantes ; marquées de points médiocrement rapprochés et huit fois au moins plus gros que ceux du prothorax. *Dessous du corps* pointillé sur le ventre, ponctué assez fortement sur la poitrine ; brièvement et parcimonieusement pubescent ; d'un noir luisant, avec l'antépectus entièrement d'un fauve rouge ou d'un rouge fauve. *Mésosternum* entier

ou à peine échancré en arc sur toute sa largeur. *Plaques pectorales* arquées, à peine prolongées jusqu'au tiers de la longueur comprise entre les hanches intermédiaires et postérieures. *Plaques abdominales* presque en demi-cercle, moins régulier, moins courbe et plus élargi à la base, du côté interne, prolongées environ jusqu'aux deux tiers du premier arceau ventral, marquées de points plus gros que ceux des parties voisines. *Pieds* entièrement d'un fauve rouge, d'un fauve jaune ou d'un rouge fauve.

Cette espèce paraît rare et principalement méridionale. Les exemplaires de la collection Dejean provenaient du département de l'Aude. Elle a été prise par M. C. Rey, sur des charmilles, dans les environs de Nîmes, et une fois, sur les mêmes arbres, dans les environs de Morgon, dans le Beaujolais.

Obs. Sa petitesse, la couleur du prothorax et de l'antépectus, la forte ponctuation et l'extrémité non obtuse des élytres, la forme, l'étendue et la ponctuation des plaques abdominales, la couleur des pieds la distinguent assez facilement de toutes les espèces avec lesquelles on peut lui trouver de l'analogie.

18. **S. minimus**; PAYK. *Subhémisphérique ; pubescent ; noir : labre, antennes, palpes, jambes et tarses d'un flave fauve ou d'un fauve livide. Plaques abdominales ogivales, dépassant à peine la moitié de l'arceau.*

Coccinella minima, ROSSI, Mant. 2. p. 89. 52? — PAYK. Faun. suec. 2. p. 8 5. — GYLLENH. Ins. suec. 4. 195.

Scymnus minimus, STEPH. Syn. t. 4. p. 392. 2. — REDTENB. Teut. p. 17. 4. — Id. *in* GERMAR's Zeitsch. t. 5. p. 123. 4.

Scymnus ater, DEJ. *in* Collect. et Catal. (1837), trois. édit. p. 462.

Long. $0^{m}0015$ ($2/3^{l}$). — Larg. $0^{m}0012$ ($1/2^{l}$).

Corps subhémisphérique, presque sémi-globuleux ; longitudinalement arqué ; convexe et garni d'un duvet grisâtre ou cendré en dessus. *Tête* subperpendiculaire ; pointillée ; noire. *Labre*, *Antennes* et *Palpes maxillaires* d'un fauve livide ou d'un fauve flave. *Prothorax* subcurvilinéairement et médiocrement élargi d'avant en arrière sur les côtés; étroitement rebordé à ceux-ci ; en arc renversé ou plutôt en ogive ou en angle très-ouvert, postérieurement dirigé et obtus au-devant de l'écusson, à la base ; moins étroitement et plus sensiblement rebordé dans le milieu que sur les côtés de cette dernière; plus de deux fois aussi large à cette dernière que long dans son milieu ; d'un quart moins court à celui-ci que sur les côtés; convexe en dessus; noir; finement

pointillé. *Ecusson* petit, en triangle subéquilatéral ; noir ; pointillé. *Elytres* près de trois fois aussi longues que le prothorax dans son milieu ; curvilinéairement et assez élargies jusque vers les deux cinquièmes de leur longueur, plus sensiblement rétrécies ensuite ; très-obtuses à l'extrémité ; conveves en dessus ; d'un noir luisant ; moins finement et moins superficiellement ponctuées que le prothorax ; chargées d'un calus huméral assez saillant. *Dessous du corps* d'un noir luisant ; marqué de points assez gros et très-rapprochés ; plus brièvement et plus parcimonieusement pubescent que le dessus. *Mésosternum* entier. *Plaques pectorales* arquées, à peine prolongées jusqu'au quart de la longueur comprise entre les hanches intermédiaires et postérieures. *Plaques abdominales* presque ogivales, dépassant à peine la moitié de la longueur du premier arceau ventral. *Cuisses* assez renflées ; noires : les antérieures en grande partie d'un fauve flave ou livide. *Jambes* et *Tarses* tous de cette dernière couleur.

Obs. Ainsi que l'a dit Gyllenhal, cette espèce est le *Sc. ater* du catalogue Dejean.

SECOND RAMEAU.

LES RHIZOBIATES.

Caractères : *Antennes* aussi longuement prolongées que la base du prothorax ; de onze articles : les deux premiers distincts l'un de l'autre. les trois derniers formant une massue subdentelée au côté interne ; celui de l'extrémité terminé par un angle. *Plaques abdominales* complètes et non terminales.

Les Rhizobiates ont encore une partie des caractères des Scymniens précédents ; comme ceux-ci ils ont des élytres, n'offrant à la base que la largeur du prothorax ; mais leurs antennes sont plus longuement prolongées ; les yeux sont hémisphériques, leur corps est subelliptique. Ils servent ainsi de transition naturelle à la dernière famille.

Cette coupe est reduite au genre suivant :

Genre *Rhizobius*, Rhizobie ; Stephens (1).

(Ῥίζα, racine ; βιόω, je vis.)

Caractères. A ceux indiqués ci-dessus, on peut ajouter : *mandibules* bifides à l'extrémité. *Mâchoires* à deux lobes, le supérieur terminé en

(1) Illustrat. or Synopsis of indig. Ins. t. 4. p. 373.

pointe, courbé en pointe sur l'intérieur : celui-ci frangé au côté interne. *Palpes labiaux* courts à dernier article conique. *Yeux* hémisphériques. *Pieds* assez longs. *Cuisses* dépassant les côtés des élytres. *Corps* subelliptique.

1. **R. litura**; Fabr. *Subelliptique; pubescente; d'un roux testacé ou d'un fauve roux. Elytres parfois sans taches, quelquefois avec un arc noir ou noirâtre, dirigé en arrière et commun aux deux étuis, le plus souvent ornées chacune de deux lignes noires ou noirâtres : celles-ci raccourcies en devant et en arrière, libres ou liées entre elles, ou même dilatées au point d'obscurcir presque tout l'espace compris entre la suture et le bord externe.*

♂ Dent interne de la base des ongles allongée jusqu'à la moitié des crochets.

♀ Dent interne de la base des angles, rudimentaire.

État normal. *Elytres* d'un roux testacé, d'un roux fauve, d'un fauve rouge ou parfois fauves; ornées chacune de deux traits noirâtres ou noirs, longitidunaux, subparallèles, situés l'un au tiers externe, l'autre au tiers interne de la largeur : l'externe prolongé du tiers aux trois cinquièmes : l'interne un peu moins avancé et un peu plus postérieurement prolongé; l'externe ordinairement incourbé vers l'interne à son extrémité postérieure et lié à lui : l'interne en général pareillement incourbé vers la suture, où le plus souvent il s'unit à une tache commune aux deux étuis et placée vers les deux tiers de la longueur.

Variations du Prothorax.

Le prothorax, dans les premières variétés, est généralement d'un jaune testacé, d'un roux-jaune, d'un rouge jaune ou d'un fauve-jaune, avec les côtés plus clairs que le disque; d'autrefois, surtout chez les individus qui se trouvent à l'état normal ou dans un état voisin, son disque est marqué d'une tache obscure ou noire, qui, dans les variétés les plus foncées, couvre parfois la majeure partie de sa surface.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Elytres d'un jaune rougeâtre, d'un jaune fauve, d'un roux testacé, d'un rouge jaune ou d'un fauve jaune sans tache.*

Obs. Les individus provenant des provinces méridionales sont en général d'une teinte plus rapprochée du jaune que ceux des parties septentrionales.

Dermestes hypomelanus, Marsh. Ent. brit. p. 77. 51.
Strongylus litura, Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 209. var. δ.
Rhizobius litura, Steph. Syn. t. 4. p. 396. var. β, γ et δ.

Var. B. *Elytres de l'une des nuances ci-dessus indiquées, marquées d'un trait nébuleux ou noirâtre, longitudinalement ou un peu obliquement prolongé du tiers aux trois cinquièmes de la longueur sur le tiers externe de la largeur : ce trait quelquefois réduit à une tache punctiforme représentant sa partie postérieure.*

Var. C. *Elytres de l'une des nuances ci-dessus indiquées, marquées d'une tache nébuleuse ou noirâtre, en triangle renversé, située sur la suture, aux deux tiers de la longueur et commune aux deux étuis.*

Var. D. *Elytres de l'une des nuances indiquées dans la var.* A, *marquées d'un trait et de la tache signalée dans les var* B. *et* C.

Var. E. **Rhizobius litura**. *Analogue à la var.* D; *mais offrant le trait situé sur chaque élytre obliquement lié à sa partie postérieure avec la tache suturale, et formant ainsi avec celle-ci un arc dirigé en arrière, commun aux deux étuis.*

Obs. La suture est quelquefois parée d'une bordure noire vers la partie postérieure de l'arc et d'une manière graduellement plus étroite en remontant vers l'écusson.

Nitidula litura, Fabr. Mant. 1. p. 52. 15. — *Id.* Ent. Syst. 1. p. 260. 22, — *Id.* Syst. t. 1. p. 353. 27. — Gmel. E. Linn. Syst nat. 1. p. 1630. 18. — De Vill. C. Linn. Ent. t. 4. p. 234. — Herbst. Nat. t. 5. p. 242. 14. pl. 54. fig. 2. B. — Rossi. Mant. 2. Append. p. 85. 21. — Walck. Faun. per. 1. 110. 17.
Strongylus litura, Schoenh. Syn ins. t. 2. p. 208. 3.
Coccinella aurora, Panz. Faun. Germ. 36. 5. — Id. Krit. Rev. p. 72.
Coccinella litura, Illig. Kaef. Preuss. p. 419. 10. Var. α. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 54. 10. — Dumeril. Dict. des S. nat. t. 9. p. 493.
Dermestes coadunatus, Marsh. Ent. brit. p. 76. 49.

Var. F. **Rhizobius lineatellus**. *Elytres d'un roux testacé, d'un roux fauve, d'un fauve rouge, ou fauves; ornées chacune d'un trait nébuleux, noirâtre ou noir, indiqué dans la var.* B, *et d'un autre situé au tiers interne, soit rudimentaire, soit parallèlement aussi prolongé que le plus extérieur.*

Var. G. *Elytres de l'une des nuances indiquées ci-dessus ; offrant, comme dans la var.* E, *un arc dirigé en arrière et commun aux deux étuis, et montrant en outre sur chacun de ceux-ci un trait rudimentaire, situé au tiers interne de la largeur, à partir du tiers de la longueur, et non prolongé jusqu'à la tache suturale.*

Etat normal.

Coccinella litura, Illig. Kaef. Preuss. p. 419. 10. Var. β.
Strongylus litura, Schönh. Syn. ins. t. 2. p. 209 Var. β.
Rhizobius litura, Steph. Syn. t. 4. p. 396 — Id. Man. p. 319. 2521.

Nundina litura, Dej. Catal. (1837), p. 462. — Redtenb. Tent. p. 20. — Id. *in* Germar's. Zeitsch. t. 5. p. 125.

Coccidula litura, Guérin-Menev. Iconogr. p. 322. pl. 51. fig. 3. Antennes.

Var. H. *Elytres de l'une des nuances indiquées dans la var.* F, *offrant chacune les traits indiqués dans l'état normal dilatés, et unis en outre de différentes manières.*

α. Les deux traits unis à leur partie antérieure.

β. Le trait externe courbé en dehors à sa partie antérieure, et quelquefois aussi à la postérieure, et lié ou presque lié au bord externe.

γ. Le trait externe comme dans la variété précédente, mais lié en outre en devant au trait interne.

δ. Le trait externe courbé en dehors, comme dans la var. β, et le trait interne courbé vers la suture : celle-ci parfois ornée d'une bordure nébuleuse, ainsi que quelquefois le bord externe.

ε. Semblable à la var. δ; mais offrant de plus le trait externe lié antérieurement à l'intérieur.

ζ. Les deux traits unis en devant et en arrière, soit entre eux, soit au bord externe, qui le plus souvent se sont obscurcis; dilatés de telle sorte qu'ils forment sur la largeur des élytres une tache noirâtre ou noire, n'offrant que deux faibles espaces plus clairs.

η. Semblable à la var. précédente, mais n'offrant qu'un seul espace clair, ordinairement entre le trait interne et la suture, qui le plus souvent est parée d'une bordure nébuleuse ou noirâtre.

θ. Semblable à la var. précédente, mais traits dilatés et unis de telle sorte qu'ils ne forment plus sur la largeur des élytres qu'une seule tache presque uniformément noirâtre ou noire.

Synonymie applicable aux unes et aux autres de ces variétés.

Anthribus lividus, Oliv. Encyc. méth. t. 4. p. 261. 11?

Strongylus chrysomeloides, Herbst, Nat. t. 4. p. p. 180. 1. pl. 43. fig. 1. a A. — Schneid. Mag. p. 330.

Nitidula testacea, Fabr. Ent. Syst. t. 4. p. 446. 22-23. — Panz. Ent. germ. p. 130. 33.

Nitidula fasciata, Fabr. Suppl. p. 74. 22-23. — *Id.* Syst. el. t. 1. p. 353. 26.

Nitidula litura, Illig. Kaef. Preuss. p. 419. 10. Var. γ. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 54. Var. c.

Strongylus litura, Schoenh. Syn. ins. t. 2. p. 209. Var. γ.

Rhizobius litura, Steph Syn. t. 4. p. 396. Var. ε.

Long. $0^{m}0022$ à $0^{m}0033$ (1 à 1 1/2^{l}). — Larg. $0^{m}0015$ à $0^{m}0021$ (2/3 à 1^{l}).

Corps ovalaire ou subelliptique; médiocrement convexe. *Tête* penchée; pointillée; fauve, d'un fauve testacé ou d'un fauve jaune. *Yeux* noirs. *Prothorax* tronqué au devant; subcurvilinéairement d'abord, puis rectilinéairement élargi d'avant en arrière sur les côtés;

à angles antérieurs subarrondis, à angles postérieurs prononcés et rectangulairement ouverts; rebordé latéralement; bissubsinueusement en angle très-ouvert et postérieurement dirigé à la base; rebordé à cette dernière; convexe en dessus; pointillé, coloré comme il a été dit. *Ecusson* petit; triangulaire. *Elytres* trois fois environ aussi longues que le prothorax dans son milieu; subcurvilinéairement élargies jusqu'à la moitié de leur longueur, rétrécies ensuite à partir de ce point, en ogive renversée à l'extrémité; médiocrement convexes en dessus; moins finement ponctuées que le prothorax; colorées et peintes comme il a été dit. *Dessous du corps* parfois d'un testacé brunâtre dans les variétés claires; ordinairement obscur, brun ou d'un brun noirâtre sur le postpectus et sur le ventre, avec la périphérie ou seulement l'extrémité de ce dernier d'un roux testacé; quelquefois entièrement d'un brun noir, dans les variétés foncées. *Plaques abdominales* complètes, prolongées jusqu'aux deux tiers environ de l'arceau. *Pieds* ordinairement d'un jaune fauve, quelquefois d'un fauve jaune ou fauves dans les variétés obscures.

Cette espèce est commune sur les pins, et se trouve également sur d'autres végétaux.

Obs. Elle présente des variétés nombreuses et dont on ne peut bien juger qu'en soulevant les élytres et les regardant au jour. Quand la matière colorante a fait défaut, les étuis sont sans taches et de nuances variables. Les individus à teintes jaunes se rencontrent plus particulièrement dans les provinces méridionales. Souvent les étuis n'offrent qu'un arc noirâtre ou noir, dirigé en arrière, commun à à tous les deux, entier ou en partie oblitéré. En général le trait qui constitue les côtés de cet arc est plus oblique, moins longitudinalement dirigé que dans les variétés F et suivantes, et souvent l'obliquité de ce trait est assez prononcée pour laisser en doute si la var. E avec les précédentes qui s'y rattachent ne devraient pas constituer une espèce particulière. Dans les var. F et suivantes, les élytres présentent un trait plus interne, d'abord rudimentaire, puis parallèle à l'externe; ces traits se dilatent et s'unissent, se courbent non seulement l'un vers l'autre à leur extrémité, mais aussi vers la suture et vers le bord externe. Ces derniers se parent enfin d'une bordure nébuleuse, et les élytres paraissent alors noirâtres moins la base, l'extrémité et trois ou deux taches situées dans le réseau formé par les traits, ou même une seule rapprochée du milieu de la suture, qui restent chargées de représenter la couleur foncière.

Dans la Dalmatie et les parties méridionales de l'Italie, se trouve le

Rhizobius discimacula; Ziegl. *D'un rouge jaune, d'un rouge testacé, d'un rouge livide ou d'un fauve jaune, en dessus. Elytres parées d'une tache noire commune aux deux étuis, étendue du sixième de la longueur aux deux tiers postérieurs, et sur les côtés jusqu'aux deux tiers de la largeur.*

Nundina litura, var. Dej. Catal. (1837), p. 462.

Long. 0,0033 (1 1/2^l).

Le prothorax est d'un rouge jaune plus teinté de cette dernière couleur sur les côtés que sur le disque; celui-ci ne m'a pas offert de tache noire. Celle des élytres est à peu près limitée comme l'arc dessiné sur les étuis du *R. litura*, var. E. Le *R. discimacula* ne semble donc être qu'une modification nouvelle de l'espèce précédente, qui est si variable, mais modification particulière aux contrées méridionales. Dans les var. F, et suivantes du *R. litura* les traits noirs des élytres se lient, se dilatent de telle sorte qu'ils forment une tache dont les limites sont plus indécises, et dont la surface, en regardant les étuis au jour, présente quelques espaces plus clairs; le bord externe des élytres se pare souvent, en outre, d'une bordure nébuleuse. Mais ici la matière noire paraît s'être concentrée dans les taches communes; elle est par là d'un noir plus intense, elle a des limites plus précises et semble plus distante du bord latéral et de l'extrémité.

Le *R. discimacula* se trouverait en Alsace, selon M. Saucerotte. Je n'en ai pas eu de cette contrée des exemplaires sous les yeux.

TROISIÈME FAMILLE.

LES COCCIDULIENS.

Caractères. *Elytres* striément ponctuées; plus larges à la base que le prothorax à sa partie postérieure. *Yeux* hémisphériques. *Antennes* aussi longuement prolongées que la base du prothorax.

Le corps des Cocciduliens plus allongé que dans les autres Sécuripalpes, leurs antennes plus longuement développées, leurs élytres presque parallèles, ont pendant longtemps fait méconnaître aux premiers entomologistes les affinités naturelles de ces insectes et la place qu'ils devaient occuper. Kugelann, le premier, signala leurs rapports avec nos Sécuripalpes, et leur assura leur véritable rang.

Les Cocciduliens ont la tête en triangle, moins longue que large;

les yeux hémisphériques ou à peine échancrés par les joues peu apparentes qui longent leur bord antéro-interne, saillants sur les côtés de la tête; le prothorax transversal, assez faiblement échancré en devant, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus, rétréci sur les côtés dans la seconde moitié de ceux-ci; l'écusson assez petit, en triangle, moins long que large; les élytres plus larges que le prothorax à sa base, subparallèles dans leurs deux tiers antérieurs, assez finement ponctuées, mais marquées en outre de points plus gros formant des stries, dont les cinq plus rapprochées de la suture sont presque régulières, dont les plus extérieures sont plus confuses ou moins distinctes; la partie antéro-médiaire du premier arceau ventral arquée; les plaques abdominales entières, prolongées à peine jusqu'aux deux tiers ou même parfois ne dépassant presque pas la moitié de la longueur de l'arceau ; les pieds assez allongés; les cuisses débordant notablement les côtés du corps.

Les Cocciduliens sont de petits Sécuripalpes amis des bords des eaux dormantes. Dans les jours froids et humides ils restent cachés aux pieds des végétaux aquatiques; mais dès que l'air est plus doux, ils parcourent les roseaux et autres plantes des marécages pour y faire la guerre aux insectes dont ils peuvent s'emparer. Leurs ongles leur permettent de se cramponner assez fortement aux tiges ou aux feuilles qui les portent, pour résister aux balancements qu'imprime fréquemment à celles-ci le souffle du vent; ou, si parfois un accident les précipite sur la surface des eaux, leur corps pubescent leur empêche d'y enfoncer et leur permet de regagner, à la nage, un terrain plus solide.

Cette famille ne comprend que le genre suivant.

Genre *Coccidula*, Coccidule ; Kugelann (1).

(Κόκκος, grain d'écarlate.)

Caractères. *Mandibules* bifides à l'extrémité. *Mâchoires* à deux lobes grêles : le supérieur terminé en pointe, courbé sur l'inférieur : celui-ci frangé au côté interne. *Palpes labiaux* courts, à dernier article conique. *Antennes* de onze articles : le premier renflé, arqué en devant : le deuxième subglobuleux : les suivants grêles : les trois derniers composant une massue subdentelée au côté interne : celui de

(1) Verzeich. d. Kaefer preussens entworf. von Kugel. ausgearbeit. von Illig p. 421.

l'extrémité subéchancré antérieurement et terminé par un angle. *Ongles* bifides ou munis au côté interne de chaque crochet d'une dent plus rapprochée de l'extrémité que de la base. *Corps* faiblement convexe.

1. **C. scutellata**; Herbst. *Oblongue, pubescente et d'un rouge jaune en dessus. Elytres ornées d'une tache scutellaire et chacune de deux taches punctiformes, d'un noir bleuâtre : celles-ci formant une rangée oblique, vers le milieu de la longueur. Poitrine noire.*

Chrysomela scutellata, Herbst, Arch. p. 58. 32. pl. 23. fig. 20. — Id. trad. fr. p. 108. 27. — Fabr. Mant. 1. p. 72. 73. — Id. Ent. Syst. t. 1. p. 327. 101. — Id. Syst. el. t. 1. p. 443. 127. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. 1681. 131. — De Vill. C. Linn. Entom. t. 4. p. 258. — Scriba, Journ. p. 247. — Oliv. Encyc. méth. t. 4. p. 708. 82. — Roenbeck in Fallen, Dissert. acad. p. 10. — Panz. Faun. germ. 26. 12. — Id. Ent. germ. p. 164. 45.

Nitidula 5-punctata, Fab. Mant. 1. p. 52. 16.

Silpha melanophtalma, (Zsch. Mus. Lesk. 9. 169.) — Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. 1627. 86.

Nitidula bipunctata, Gmel. C. Linn. Syst. nat. 1. p. 1630. 19.

Silpha testacea, Zschach, Mus. Lesk. p. 9. 169.

Anthribus bipunctatus, Oliv. Encyc. méth. t. 4. p. 161. 10.

Strongylus 5-punctatus, Herbst, Nat. t. 4. p. 181. 2. pl. 43. f. 2. b. B. — Schoenh. Syn. 2. p. 208. 1.

Coccinella scutellata, Illig. Kaef. preuss. p. 421. 12. — Latr. Hist. nat. t. 12. p. 53. 12. — Duméril, Dict. d. Sc. nat. t. 9. p. 494. pl. cah. 28. fig. 4.

Cacidula scutellata, Curt. Brit. entom. 3. pl. 144. Ins. parf. et détails. — Guerin, Icon. p. 322. pl. 51. fig. 3. détails.

Cacicula scutellata, Steph. Syn. t. 4. p. 398. 2. — Id. Man. p. 319. 2523. — De Casteln. Hist. t. 2. p. 524. pl. 57. fig. 8.

Coccidulla scutellata, Redtenb. Tent. p. 21. 2. — Id. in Germar's, Zeitsch. t. 5. p. 126. 2.

Variations des Elytres (par défaut).

Var. A. *Elytres d'un rouge pâle, n'offrant qu'une ou deux taches punctiformes nébuleusement indiquées.*

Obs. Cet état n'est dû qu'à un défaut de développement de la matière colorante. Parfois une seule tache a disparu complètement, et c'est généralement alors l'externe qui fait défaut; il est très-rare de voir les deux autres complètement effacées.

Variations des Elytres (par excès).

Var. B. *Les deux taches des élytres dilatées au point de s'unir et de former une sorte de bande sur chacun des étuis.*

Coccinella sentellata, Illig. Kaef preuss. p. 421. Var. β.

Strongylus scutellatus, Schoenh. Syn. ins. 1. 2. p. 208. 1. Var. β.

Long. 0m0033 (1 1/2l). — Larg. 0m0019 (7/8l).

Corps oblong; garni d'un duvet court et peu serré, en dessus. *Tête* penchée; densement pointillée; d'un rouge jaune ou d'un fauve jaune. *Yeux* noirs. *Antennes* d'un fauve jaune, à massue obscure. *Palpes* d'un rouge jaune. *Prothorax* curvilinéairement élargi sur les côtés jusqu'à la moitié de la longueur de ces derniers, rétréci ensuite, et en ligne droite en se rapprochant des angles postérieurs; un peu moins étroit à ceux-ci qu'à ceux de devant; rebordé latéralement, et sur les côtés du bord antérieur, peu distinctement au postérieur; bissubsinueusement en arc dirigé en arrière et tronqué ou obtus au devant de l'écusson, à la base; deux fois environ aussi large que long; médiocrement convexe en dessus; densement ponctué; d'un jaune rouge; parfois marqué sur le disque, de chaque côté de la ligne médiane, d'un point obscur. *Ecusson* en triangle moins long que large; pointillé; d'un noir bleu. *Elytres* d'un quart ou d'un tiers plus longues en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois et demie environ aussi longues que lui; arrondies aux épaules; subsinueusement parallèles jusqu'aux deux tiers; subarrondies à l'extrémité; rebordées; médiocrement convexes en dessus; ponctuées à peu près aussi finement que le prothorax; marquées de points plus gros disposés en séries presque régulières sur la moitié interne de la largeur, plus confuses ou moins distinctes extérieurement; chargées d'un calus huméral assez saillant; d'un rouge jaune ou d'un fauve jaune; parées d'une tache scutellaire noire ou d'un noir bleu, commune aux deux étuis, en forme de triangle ou de demi-cercle, tantôt ne formant qu'une assez étroite bordure autour de l'écusson, prolongée jusqu'aux trois cinquièmes de la base; ornées en outre chacune de deux taches subponctiformes de même couleur: l'une, oblongue, rapprochée du bord externe, vers la moitié ou un peu avant la moitié de la longueur: l'autre arrondie, un peu plus postérieure, voisine de la suture. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus et sur le milieu des premier et second arceaux du ventre; d'un rouge jaune ou d'un fauve jaune sur le reste. *Pieds* d'un rouge jaune.

Cette espèce se trouve dans toutes les provinces de France, sur les plantes aquatiques.

2. **S. rufa**; Herbst. *Oblongue; pubescente et entièrement d'un rouge jaune en dessus. Poitrine noire.*

Dermestes rufus, Herbst, Arch. 4. p 22. 14. pl. 20. fig. 7. — Id. trad. fr. p. 82. 9.

Chrysomela pectoralis, Fabr. Ent. syst. 1. p. 328. 102. — Id. Syst. el. 1. p. 443. 128. — Panz. Ent. germ. p. 165. 46. — Id. Faun. Germ. 78. 5.
Dermestes testaceus, Kinmanson in Thunb. Dissert acad. vi. p. 92.
Coccinella pectoralis, Illig. Kæf. preuss. p. 420. 11. — Payk. Faun. Succ. t. 3. p. 450. 4-5. — Latr. Hist. nat. t. 12. 54. 11. — Duméril, Dict. des Sc. nat. t. 9. p. 494.
Silpha rosea, Marsh. Ent. brit. p. 123. 25.
Cacidula pectoralis, Curt. Brit. ent. t. 3.
Coccidula pectoralis, Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 216. — Redtenb. Tent. p. 21. 1. — Id. in Germar's, Zeitsch. t. 5, p. 125. 1.
Cacicula pectoralis, Steph. Syn. t. 4. p. 397. — *Id.* Man. p. 319. 2522.

Long. 0^m,0039 (1 1/3 l). — Larg. 0^m,0016 (3/4 l).

Corps oblong; d'un rouge jaune et garni d'un duvet court et peu serré, en dessus. *Tête* penchée; pointillée. *Yeux* noirs. *Prothorax* curvilinéairement élargi sur les côtés jusqu'à la moitié de la longueur de ceux-ci, subcurvilinéairement rétréci ensuite de ce point à la base; moins étroit aux angles postérieurs qu'aux antérieurs, rebordé latéralement et sur les côtés du bord antérieur; peu distinctement au postérieur; bissubsinueusement en angle dirigé en arrière et obtus au devant de l'écusson, à la base; deux fois environ aussi large que long; médiocrement convexe en dessus; un peu moins finement ponctué que la tête. *Ecusson* en triangle moins long que large; pointillé; d'un noir bleu. *Elytres* d'un quart ou d'un tiers plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; trois fois environ aussi longues que lui; arrondies aux épaules; subsinueusement parallèles jusque vers les deux tiers, subarrondies ou en ogive à l'extrémité; rebordées; médiocrement convexes en dessus; ponctuées aussi finement que le prothorax; marquées de points plus gros disposés en séries, presque régulières sur la moitié interne de la longueur, plus confuses ou moins distinctes extérieurement; chargées d'un calus huméral assez saillant. *Dessous du corps* noir sur les médi et postpectus et sur la majeure partie médiane des premier et second arceaux du ventre, d'un rouge jaune sur le reste. *Pieds* d'un rouge jaune.

Cette espèce se trouve, comme la précédente, sur les plantes aquatiques. Elle est un peu moins commune, surtout dans les parties méridionales.

FIN DES SÉCURIPALPES.

ADDENDA ET ERRATA.

Page 11, ligne 20. Haliaires, lisez : Halyziaires.

P. 15, ligne 33, ajoutez en note :

Les larves ou les nymphes des Sécuripalpes sont quelquefois, comme celles des Lépidoptères, attaquées par des Hyménoptères pupivores. M. Foudras a trouvé une *Idalia* 11-*notata* du corps de laquelle est sortie une larve vermiforme qui a filé une coque sous le corps de l'insecte qui l'avait nourrie. De cette larve parasite est sorti un Ichneumonide.

P. 33, après la ligne 4, ajoutez :

Hippodamia 13-*punctata*, Steph. Man. p. 317. 2498.

P. 36, lig. 23. chiractères, lisez : caractères.

P. 40, après la ligne 30, ajoutez :

Coccinella unipunctata, Muller, Zool. D. prod. p. 63. 6?

Id. lig. 32, après la citation de Gmelin, ajoutez : Oliv. Enc. méth. t. 6. p. 50 8.

P. 41, après la ligne 15, ajoutez :

Var. C *bis*. Elytres dépourvues d'une tache scutellaire et marquées chacune de dix points noirs.

Coccinella 4-*punctata*, Mull. Zool. D. prod. p. 65. 618.

P. 42, après la ligne 17, ajoutez :

Coccinella fennica, Westman *in* Thunb. Diss. acad. IX. p. 106, et ed. g. p. 117.

P. 43, après la synonymie de l'état normal, ajoutez :

Obs. J'ai vu, dans la collection de M. Godart, une variété accidentelle offrant sur les élytres une tache presque en losange, commune aux deux étuis, prolongée depuis l'écusson jusqu'au quatrième point, et étendue sur les côtés jusqu'au-dessous du calus huméral.

P. 45, ligne 33, ajoutez : Walk. Faun. par. 1. p. 113. 1.

P. 46, ligne 2, ajoutez : Oliv. Encyc. méth. t. 6. p. 52. 22.

P. 57, ligne 5. *Coccinella* 8-*pustulata*, supprimez la citation de Sultzer, et ajoutez après la ligne 8 :

Coccinella 8-*guttata*, Sultzer, Gesch. d. ins. p. 32. pl. 3. fig. 6.

Id. après la ligne 29, ajoutez :

Coccinella 7-*pustulata*, Marsh. Ent. brit. p. 165. 40.

P. 62, après la fig. 21, ajoutez :

Coccinella picta, Ziegl. inéd. Dej. Catal. (1837). p. 456.

P. 66, ligne 32, après Auvergne, etc., ajoutez : Elle semble habiter les parties de la France offrant les températures les plus extrêmes.

P. 74, après la ligne 36, ajoutez :

Coccinella triangularis, Westm. *in* Thunb. Diss. acad. IX. p. 108, et ed. g. p. 118.

P. 94, ligne 20. *Coccinella* 11-*maculata*, lisez : *Coccinella* 14-*maculata*.

P. 97, après la ligne 18, ajoutez :

Coccinella lutea, Rossi, Mant. 2. 89?

P. 135, ligne 1, après la citation de Muller, ajoutez : Pallas, Voy. t. 8. p. 126. 137.

P. 150, ligne 21. *Coccinella 12-punctata*, lisez : *Coccinella 12-guttata*.

P. 171, après la ligne 7, ajoutez :

Coccinella testudo, de Florenc. *in* Meyer, Arch. 1. p. 214.

P. 182, ligne 3. que M. Schoenher avait regardée, lisez : que M. Schoenherr paraît avoir regardée.

Id. ligne 32. **H. reppenssi**, lisez : **H. reppensis**.

P. 199, après la ligne 13, ajoutez :

Coccinella immaculata, Rossi, Mant. 2. p. 86. 24.

P. 232, après la ligne 31, ajoutez :

Le *S. Ahrensii* présente différentes variations. Quelquefois la tache des élytres n'arrive pas ou arrive à peine au bord externe. D'autres fois, la matière colorante a fait plus de progrès et a envahi toute la surface des étuis. Dans cette dernière variété, les cuisses intermédiaires sont aussi en partie noires.



TABLE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

FIN DE LA TABLE.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

1. Tête de l'*Epilachna argus*.
2. Tête de l'*Adonia mutabilis*.
3. Tête du *Chilocorus bipustulatus*.
4. Tête de l'*Exochomus auritus*.
5. Tête de la *Platynaspis villosa*.

Obs. Ces différentes têtes offrent les principales modifications que présentent le développement de l'épistome et l'échancrure des yeux.

6. Antenne de l'*Halyzia 16-gustata*.
7. Antenne de la *Coccinella variabilis*.

8 et 10. Tarses antérieurs de divers ♂.

9 et 11. Tarses antérieurs de diverses ♀.

8 et 9. Tarses et ongles de l'*Adonia mutabilis* : 10. Tarses d'un ♂ offrant le premier article renflé et chargé d'espèces de petites ventouses : 9. Tarses d'une ♀ simplement garnis de poils.

12. Dessous du corps de l'*Hippodamia 13-punctata*, dont le premier arceau ventral est dépourvu de plaques abdominales.
13. Dessus du corps de l'*Adonia mutabilis*, dont le premier arceau ventral porte des plaques en arc n'atteignant pas le bord postérieur dudit arceau.
14. Dessous du corps de la *Coccinella 7-punctata*, chez laquelle les plaques abdominales figurent une sorte de V.
15. Dessous du corps de l'*Anatis occellata*, chez laquelle les plaques abdominales sont parfois oblitérées à leur côté externe.
16. Ventre de la *Coccinella 14-pustulata* ♂, offrant le dernier arceau ventral échancré.
17. Dessous du corps de l'*Hyperaspis reppensis*.
18. Larve de l'*Epilachna argus*.
19. Tête de ladite larve.
20. Larve de l'*Idalia livida*.
21. Tête de ladite larve.
22. Larve de la *Thea 22-punctata*.
23. Tête de ladite larve.
24. *Harmonia Doublieri*.

4-5. **Helophorus arvernicus**; Rey, inéd. *Oblong. Tête et prothorax d'un vert bronzé : le second sinueusement rétréci au devant des angles postérieurs ; chargé en dessus de six reliefs presque planes, granuleux : les intermédiaires peu sinueusement rétrécis dans le milieu de leur côté interne. Elytres d'un gris testacé ; marquées de taches nébuleuses, et transversalement chacune de deux points noirs ; à dix rangées striales de points. Intervalles alternes plus sensiblement relevés, surtout à la base.*

Long. $0^{m}0027$ à $0^{m}0033$ (1 1/4 à 1 1/2^{l}). — Larg. $0^{m}0016$ à 0,0020 (2/3 à 7/8^{l}).

Tête penchée ; d'un vert foncé ou bronzé ; granuleuse sur toute sa surface. *Antennes* et *Palpes* d'un rouge fauve ou testacé. *Prothorax* bissinueux en devant avec les angles antérieurs incourbés et à peine plus avancés que la partie médiaire, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus ; arqué sur les côtés dans la première moitié, sinueusement et fortement rétréci dans la seconde ; en angle très-ouvert et postérieurement dirigé à la base ; sans rebord à cette partie, étroitement rebordé sur les côtés ; convexe en dessus ; chargé longitudinalement de six reliefs planes, granuleux, d'un vert foncé ou bronzé, séparés les uns des autres par des sillons d'un flave testacé ; marqué d'une fossette ou d'une dépression sur la partie antéro-médiaire du sillon et des reliefs du milieu : ceux-ci dilatés extérieurement vers la moitié de leur longueur en une sorte d'angle presque lié aux sillons médiaires : ceux-ci presque parallèles, peu ou point sinueux vis-à-vis l'angle précité ; les externes étroits, mal liés aux angles intérieurs. *Elytres* un peu plus larges à la base que le prothorax aux angles postérieurs ; trois fois environ aussi longues que lui ; subcurvilinéairement et faiblement élargies jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur, curvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural ; convexes en dessus ; d'un gris testacé, nébuleuses à la base, et un peu moins vers l'extrémité, onduleusement plus claires dans le milieu ; marquées chacune de deux sortes de points noirs : l'un situé un peu après la moitié de la longueur, lié à la suture, obliquement dirigé d'avant en arrière de celle-ci au troisième intervalle (y compris le sutural) : l'autre, presque sur la même ligne ou un peu plus antérieur, ordinairement subarrondi et étendu de la cinquième à la huitième strie ; à dix rangées striales de points ronds et graduellement plus petits postérieurement ; à intervalles, sensiblement élevés, garnis en dessus de poils peu nombreux, courts, frisés, livides, peu ou point apparents ; à intervalles alternes, surtout les troisième, cinquième et on-

zième plus sensiblement relevés en forme de côtes, principalement à la base; offrant en dehors du onzième une strie raccourcie, peu marquée. *Dessous du corps* d'un gris obscur ; soyeux et luisant à certain jour. *Pieds* d'un testacé pâle ou livide.

Cette espèce a été découverte par M. Cl. Rey, au Mont-d'Or, en Auvergne.

4-5. **Aphodius fœtidus**; Fabr. *Peu allongé; convexe. Chaperon en demi-hexagone. Suture frontale subtrituberculeuse. Tête et prothorax d'un noir luisant : celui-ci d'un rouge brun sur les côtés; assez densement marqué de points inégaux; rebordé à la base. Elytres d'un rouge brun, sans taches ou marquées après le milieu d'une ou de deux taches nébuleuses; à rainurelles peu profondes, subcrénelées : intervalles déprimés, pointillés.*

♂ Suture frontale subtuberculeusement élevée à ses extrémités; munie dans son milieu d'un tubercule à peine aussi saillant et situé plus en avant. Plaque métasternale concave. Éperon des jambes de devant, moins grêle.

♀ Suture frontale moins sensiblement saillante à ses extrémités; à tubercule médiaire nul ou rudimentaire. Plaque métasternale plane, ordinairement marquée de deux petites fossettes. Éperon des jambes de devant, plus grèle.

Elytres sans taches.

Scarabæus fœtidus, Fabr. Ent. syst. 1. p. 40. 131. — Panz. Ent. germ. p. 13. 50. — Payk. Faun. suec 1. 26. 31.

Scarabœus putridus, Herbst, Nat. t. 2. p. 160. 99. pl. 12. fig. 15. — Panz. Ent. germ. p. 5. 16.

Aphodius fœtidus, Illig. Kæf. preuss. p. 1. 30. 21. — Fabr. Syst. el. 1. 82. 64. — Sturm, Faun. germ. 1. p. 139. 38. — Duftsch. Faun. Austr. 1. 124. 39. — Gyllenh. Ins. suec. t. 1. p. 38. 35. — Zetterst. Faun. lapp. p. 184. 19. — *Id.* Ins. lapp. p. 116 19. — Schmidt, Revis. *in* Germar's, Zeitschr. t. 2. p. 106. 14.

Var. A. *Elytres à une ou deux taches nébuleuses.*

Scarabœus fœtidus, Fabr. Ent. syst. 1. p. 40. 131. var. — Schneid. Mag. p. 268. *obs.* — Panz. Faun. germ. 39. 2.

Scarabœus sus, Kugel. Verzeichn. *in* Schneid. Mag. p. 367. 26.

Aphodius fœtidus, Illig. l. c. var. β. — Sturm. l. c. var. b. — Gyllenh. l. c. var. b. — Zetterst. l. c. var. b. — Schmidt, l. c. var. β.

Chaperon en demi-hexagone; subconcavement abaissé et subéchancré à sa partie antérieure; notablement auriculé; rebordé, et moins étroitement aux angles de devant. *Epistome* chargé d'un tubercule longitudinal souvent presque lié au médiaire de la suture frontale. *Tête* subconvexe; d'un noir assez luisant; assez densement ponctuée. *Yeux* noirs. *Palpes* d'un noir brillant. *Antennes* d'un rouge brunâtre, à massue grise. *Prothorax* faiblement échancré en devant et paré d'une bordure d'un flave cendré; à angles antérieurs médiocrement avancés; presque droit latéralement, ou légèrement subcurvilinéaire

sur les côtés des angles de devant; peu sensiblement élargi d'avant en arrière; obtusément ouvert aux angles postérieurs qui sont peu ou point émoussés : en arc postérieurement dirigé et peu sensiblement bissinueux, à la base ; rebordé à cette dernière et sur les côtés ; convexe en dessus ; d'un noir luisant avec les côtés ou la moitié antérieure des côtés ou quelquefois un espace très-restreint de ceux-ci, d'un brun rouge ou d'un rouge brun ; presque uniformément garni de point d'inégale grosseur. *Ecusson* en triangle curviligne, plus long que large ; noir ; pointillé. *Elytres,* à la base, un peu moins larges que le prothorax à ses angles postérieurs; une fois et quart plus longues que lui ; subsinueusement et assez faiblement élargies des épaules aux deux tiers de leur longueur ; arrondies à l'extrémité ; médiocrement convexes sur le dos, subconvexement subperpendiculaires sur les côtés ; d'une rouge brun luisant, souvent maculées après le milieu de la longueur et sur la partie de leur disque la plus rapprochée de la suture, d'un tache nébuleuse lunulée ou d'une sorte de bande raccourcie ; quelquefois marquées en outre, près de l'extrémité, d'une tache nébuleuse plus petite ; à rainurelles étroites, peu ou médiocrement profondes, dentées par des strioles transversales. Intervalles déprimés ; parsemés de petits points. *Dessous du corps* noir, luisant. Flancs des parties pectorales aspèrement ponctués : ceux de l'antépectus, des hanches et du côté antérieur des cuisses de devant, garnis de poils livides. *Plaque métasternale* glabre ; peu densement ponctuée ; longitudinalement sillonnée. *Cuisses* et *jambes* ordinairement noires, quelquefois, surtout celles-ci, d'un brun rouge ou même d'un rouge brun. *Tarses* de cette dernière couleur, ou un peu plus obscurs : premier article des postérieurs presque aussi long que les trois suivants réunis.

Cette espèce a été prise au printemps , sur les montagnes des environs d'Izeron (Rhône) , par MM. Rey et Guillebeau. Elle doit se trouver dans d'autres parties de la France.

Obs. Les rainurelles ont le sixième de la largeur des premiers intervalles. La 7e vient généralement s'unir à la 2e, en enclosant les 3e à 6e qui sont variablement pariales : les 8e et 9e pariales : la 10e prolongée au-dessous de celles-ci, presque confondue avec le bord apical, ou peu distinctement liée avec la 1e.

Aphodius putridus; Creutz. inéd. *Peu allongé; convexe. Chaperon en demi-hexagone, chargé d'un relief. Suture frontale subtrituberculeuse. Tête et prothorax noirs : la première avec le bord du chaperon : le second avec les angles de devant et une partie des côtés, d'un rouge brun. Ecusson subcaréné. Elytres, soit d'un brun noir avec une ou deux taches à la base et une vers les trois quarts, d'un rouge brun, soit entièrement de cette couleur; à rainurelles subcrénelées. Intervalles subdéprimés, peu distinctement pointillés.*

♂ Suture frontale à trois tubercules assez apparents. Epistome à relief plus saillant. Plaque métasternale concave. Éperon des jambes de devant moins grêle.

♀ Suture frontale presque indistinctement trituberculée. Epistome à relief plus faible. Plaque métasternale sans autre concavité que celle du sillon. Éperon des jambes de devant plus grêle.

Aphodius putridus, Sturm. Faun, germ. 1, 125. 27. pl. 14. fig. b, B. — Gyllenh. Ins. suec. t. 1. p. 21. 23. — Schmidt, Revis. *in* Germar's Zeitsch. t. 2. p. 119. 27.

Long. $0^m,0030$ (1 1/3^l). — Larg. $0^m,0015$ (2/3^l).

Chaperon en demi-hexagone; subconcavement abaissé et subéchancré à sa partie antérieure; notablement auriculé; assez étroitement rebordé. *Epistome* chargé d'un relief en demi-cercle. *Tête* convexe, pointillée; presque lisse entre les points; d'un noir brun, avec le rebord de l'épistome d'un rouge brun ou d'un brun rouge. *Yeux* noirs. *Palpes* d'un brun rouge. *Antennes* d'un rouge brunâtre, à massue grise. *Prothorax* faiblement échancré en devant et paré d'une bordure d'un flave testacé; à angles antérieurs médiocrement avancés; subcurvilinéaire sur les côtés dans la première moitié de ceux-ci, presque en ligne droite dans la seconde; peu sensiblement élargi d'avant en arrière; obtusément ouvert aux angles postérieurs qui sont peu ou point émoussés; en arc postérieurement dirigé et à peine bissinueux à la base; rebordé latéralement et plus étroitement à la base; presque sans rebord dans le milieu de cette dernière; convexe en dessous; d'un noir luisant, avec les angles de devant et souvent une partie des côtés, d'un rouge brun; presque uniformément marqué de points d'inégale grosseur. *Ecusson* en triangle plus long que large; à côtés subcurvilignes; d'un noir brun, d'un brun noir ou d'un brun rouge; longitudinalement relevé dans son milieu en espèce de carène moins insensible postérieurement; ponctué de chaque côté de celle-

ci. *Elytres*, à la base, un peu moins larges que le prothorax à ses angles postérieurs ; près de deux fois aussi longues que lui ; subsinueusement parallèles jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur ; subarrondies ou presque en ogive à l'extrémité ; médiocrement convexes sur le dos, subconvexement subperpendiculaires sur les côtés ; souvent d'un noir brun, avec une tache sur les calus, parfois une autre à la partie plus interne de la base, une autre sur leur milieu vers les trois quarts de la longueur et quelquefois en outre le bord apical, d'un rouge brun ; quelquefois entièrement de cette dernière couleur ; à rainurelles médiocrement profondes, dentées par des strioles transversales. Intervalles subdéprimés, parfois sensiblement convexes et faisant paraître les rainurelles plus profondes ; semblant imponctués, mais parsemés de petits points, vus à une forte loupe. *Dessous du corps* noir ou d'un noir brun, luisant, ponctué. *Plaque métasternale* glabre, lisse, presque aussi densement ponctuée que les parties pectorales voisines; longitudinalement sillonnée. *Pieds* d'un rouge brun. Premier article des tarses postérieurs presque aussi long que les trois suivants réunis.

Cette espèce paraît rare en France. Elle a été découverte par Creutzer, dans les environs de Vienne (Autriche). Elle a été prise en juillet, près de Néris par M. Cl. Rey.

Obs. Les 2e et 3e rainurelles sont ordinairement subterminales, pariales ou libres : les 4e et 6e pariales en enclosant la 5e : la 7e libre ou liée à son extrémité avec la 6e ou avec la 4e : les 8e et 9e libres ou pariales.

Rhyssemus Godarti; Nob. *Allongé; subparallèle; d'un brun noir peu luisant, en dessus. Tête parsemée de sortes de verrues. Prothorax chagriné, creusé d'un canal longitudinal, oblitéré en devant, et de chaque côté de celui-ci, d'un sillon oblique moins profond. Elytres à rainurelles peu profondes; à intervalles chargés d'une double rangée de points tuberculeux : ces intervalles alternativement relevés en côtes.*

Long de 0^m,0033 (1 1/2^l). — Larg. 0^m,0020 (7/8^l).

Tête convexement déclive; d'un noir brun, et graduellement d'un brun rouge sur ses parties antérieures et latérales; chagrinée sur sa surface, et chargée transversalement entre les yeux de sortes de verrues ou saillies irrégulières un peu plus prononcées. *Chaperon* presque en demi-cercle ; assez fortement entaillé au milieu de son bord antérieur; faiblement auriculé ; peu sensiblement rebordé. *Palpes* et *antennes* d'un rouge jaune ou d'un rouge livide. *Prothorax* assez faiblement échancré, sans rebord, mais paré d'une bordure flave-livide en devant; à angles antérieurs médiocrement avancés et émoussés, un peu relevés; subarqué ou rectilinéaire sur les côtés; presque en demi-cercle renversé à la base; dentelé à ses bords latéraux et moins sensiblement aux postérieurs; cilié ou garni aux dits bords, de soies courtes, grossières et livides; à peine rebordé; très-convexe en dessus; d'un noir brun, mat; marqué de points gros et confluents; longitudinalement creusé à partir de son quart antérieur d'un canal graduellement plus profond postérieurement; chagriné, inégal sur le reste de sa surface; noté de chaque côté d'une sorte de sillon obliquement dirigé de l'angle antérieur auquel il n'arrive pas, vers l'extrémité du canal longitudinal qu'il n'atteint pas; offrant antérieurement à ce sillon oblique deux autres peu marqués : l'un, moins distinct, au-dessous du bord antérieur, prolongé jusqu'aux latéraux et moins indistinct en approchant de ceux-ci : l'autre, vers les deux cinquièmes de la longueur, coupé par le canal longitudinal et extérieurement borné par le sillon oblique, auquel il ne se lie pas. *Ecusson* en triangle étroit et allongé ; brun; peu sensiblement pointillé. *Elytres* à peine moins larges aux épaules que le prothorax dans son diamètre transversal le plus grand ; deux fois environ aussi longues que lui ; subparallèles jusqu'aux deux tiers, arrondies à l'extrémité ; médiocrement convexes sur le dos, subperpendiculairement déclives sur les côtés et convexement à leur partie postérieure ; d'un brun noir ou d'un brun rougeâtre; à dix stries peu profondes; à intervalles chargés chacun d'une double rangée de granulations ou de petits points tuberculeux : ces

intervalles alternativement élevés en forme de côtes ou arêtes, offrant ainsi, y comprise la suturale, cinq côtes crénelées sur l'arête : la juxta-suturale prolongée jusqu'à l'extrémité : les deuxième et quatrième un peu moins longues, pariales, enclosant la troisième : celle-ci de la longueur de la cinquième. *Dessous du corps* d'un noir brun ou d'un brun noir peu luisant. *Plaque métasternale* presque en losange, plus étendue transversalement que longitudinalement, sillonnée dans son milieu. *Pieds* d'un brun plus ou moins rougeâtre. *Cuisses* antérieures renflées à la base : les suivantes graduellement plus grêles ; parcimonieusement ponctuées, garnies de poils livides ainsi que les jambes. *Tarses* grêles : premier article des postérieurs aussi long ou plus long que les deux suivants réunis.

Cette belle espèce a été trouvée près de Narbonne par M. le capitaine Godart, à qui je l'ai dédiée. Cet entomologiste, héritier d'un nom glorieusement connu dans la science, est le neveu de l'écrivain à qui l'on doit l'Histoire naturelle des Lépidoptères de France, continuée par M. Duponchel,

1-2. **Amphimallus Pygialis.** *Oblong. Prothorax longitudinalement sillonné ; ponctué; hérissé de poils d'un blanc cendre; d'un noir brûlé, avec les côtés d'un jaune fauve. Ecusson ponctué. Elytres d'un rouge testacé, avec cinq nervures plus pâles. Deux derniers arceaux du dessus et du dessous de l'abdomen et côtés du ventre; d'un jaune fauve.*

· Long. 0^m0135 à 0^m0180 (6 à 8'). — Larg. 0^m0060 à 0^m0078 (2 3/4 à 3 1/2).

♀ *Corps* oblong. *Epistome* transversal; sinueux dans le milieu de son bord antérieur; arrondi aux angles de devant; parcimonieusement et assez grossièrement ponctué; d'un jaune fauve; concave ou relevé dans sa périphérie en un rebord brunâtre. *Suture frontale* très-saillante, excepté dans sa partie médiaire. *Front* d'un noir brûlé. *Palpes* et *antennes* d'un jaune fauve. *Prothorax* tronqué ou à peine échancré en devant, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; anguleusement dilaté dans le milieu de ses côtés; d'un tiers ou de deux cinquièmes moins larges aux angles de devant qu'aux postérieurs; bissinueusement en arc ou en angle dirigé en arrière, à la base; rebordé dans sa périphérie et plus étroitement en devant; denticulé sur les côtés; convexe; marqué en dessus, près des angles latéraux, d'une fossette cicatrisée ; longitudinalement sillonnée dans son milieu ; subruguleusement marqué de points confluents sur les côtés, moins rapprochés et plus gros sur le disque; hérissé de poils d'un blanc sale ou cendré, médiocrement épais, naissant de chacun de ces points; d'un brun ou d'un noir brûlé, avec les parties latérales longitudinalement d'un jaune fauve. *Ecusson* presque en demi-cercle ou en triangle à côtés curvilignes, moins long que large; longitudinalement rayé dans son milieu d'une ligne légère; assez fortement ponctué de chaque côté de celle-ci; brun. *Elytres*, aux épaules, à peu près de la largeur du prothorax aux angles postérieurs; deux fois aussi longues que lui; faiblement élargies dans leur milieu; arrondies à l'angle postérieur-externe ; tronquées à l'extrémité; médiocrement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés et plus abruptement au devant du bord apical; ruguleusement et presque superficiellement ponctuées; chargées de cinq nervures longitudinales : la première suturale : la deuxième plus renflée que les suivantes, s'oblitérant près de l'extrémité, ainsi que les troisième et quatrième, sur un calus peu marqué; chargées d'un calus huméral plus saillant; d'un rouge testacé ou d'un rouge fauve, avec les nervures plus pâles. Intervalles subconvexes. *Avant-dernier arceau* du dos de l'abdomen et *Pygidium* d'un jaune fauve. *Dessous du corps* noir et hérissé de longs poils

d'un blanc cendré sur la poitrine ; brun sur le ventre, avec les côtés et les deux derniers anneaux d'un jaune fauve. *Pieds* d'un jaune fauve. *Jambes* de devant extérieurement brunes ou noires.

Cette espèce a été prise dans les Pyrénées-Orientales par M. Godart ; elle m'a été communiquée par M. C Rey.

Obs. Elle diffère de l'*A. pini*, avec lequel elle a beaucoup d'analogie, par son corps proportionnellement plus court, son prothorax plus fortement ponctué, hérissé de poils cendrés; son écusson plus large et ponctué; par l'avant-dernier arceau du dos de l'abdomen, les deux derniers du ventre et les côtés de celui-ci de la même couleur que le pygidium.

Tous les individus que j'ai eu l'occasion de voir étaient ♀.

Genre *Prinobius*, Prinobie ; Nob.

(Πρῖνος, chêne vert ; βιόω, je vis.)

Caractères. *Antennes* sétacées ; atteignant au plus les trois quarts de la longueur du corps, dans les ♂, un peu plus courtes dans les ♀ de onze articles : le troisième à peine aussi long que les deux suivants réunis. *Yeux* presque sans échancrure, transversalement situés sur les côtés de la tête. *Mandibules* de médiocre longueur ; dentées au côté interne. *Palpes* assez courts ; à dernier article en ovale tronqué. *Prothorax* presque en carré transversal (♂), ou rétréci d'arrière en avant ♀ ; armé latéralement d'une dent au moins, près des angles antérieurs, et de trois à cinq, situées soit aux côtés de la base, soit à la partie postérieure des bords latéraux, dont celle de l'angle plus saillante. *Ecusson* presque en demi-cercle. *Elytres* parallèles. *Pieds* assez allongés : les antérieurs plus grands que les autres (♂). *Jambes de devant* dentelées ou subépineuses sur la tranche interne (♂), ou à peu près inermes (♀) : jambes intermédiaires et postérieures, inermes (♂ ♀). *Tarses* à premier article moins long que les deux suivants réunis.

Prinobius Germari ; Dej. inéd. *Allongé ; faiblement convexe. Tête et prothorax bruns, offrant en dessus quelques empâtements luisants. Ecusson rebordé Elytres brunes à la base, graduellement d'un brun marron à l'extrémité ; chargées de quatre faibles nervures longitudinales.*

♂ Prothorax à peu près en carré transversal ; à bords latéraux repliés en dessous ; rayé dans les deux tiers postérieurs de son milieu d'un sillon brusquement plus profond près de la base ; marqué de chaque côté de ce sillon d'une dépression et d'un empâtement.

♀ Prothorax sensiblement rétréci d'arrière en devant ; arqué sur les côtés ; légèrement sillonné vers la partie postérieure de son milieu ; chargé en dessus, principalement sur son disque, de quelques empâtements lisses. Ventre terminé par un oviducte tubulaire.

Prionus scutellaris, Germ. Reis. n. Dalmat. p. 219. 207. pl. XI. fig. 1 (♀).
Macrotoma Germari, Dej. Catal. (1837), p, 342 (♀ ?).
Prinobius Myardi, Muls. Annal. Soc. d'agr. de Lyon, t. 5. p. 207. pl. XI (♂).

Long. $0^{m},045$ à $0^{m},050$ (20 à 22^{l})

Tête brune ; marquée sur l'épistome et sur les côtés du front de gros point enfoncés ; prolon gée derrière les yeux d'une longueur égale au diamètre de ceux-ci ; rugueusement chagrinée sur le front et sur le vertex, d'une manière moins forte sur les côtés de celui-ci ; rayée longitudinalement sur le milieu du prolongement postérieur d'une ligne brusquement creusée en sillon sur le milieu du front : ce sillon li-

mité en devant par la suture frontale formant un angle ouvert. Epistome triangulaire. *Labre* apparent ; étroit ; garni de longs cils d'un fauve jaune, le faisant paraître semi-circulaire. *Antennes* d'un brun rougeâtre à l'extrémité ; aspèrement ponctuées, surtout sur les premiers articles : les trois derniers comprimés. *Prothorax* subtrisinueusement tronqué et cilié de jaune en devant, presque tronqué ou faiblement en arc renversé et légèrement échancré dans son milieu, à la base ; faiblement convexe en dessus ; inégal ; offrant selon le sexe les différences indiquées ci-devant. *Ecusson* presque en demi-cercle, subéchancré postérieurement ; sensiblement rebordé ; longitudinalement et peu profondément sillonné ; brun ; ruguleusement ponctué. *Elytres* légèrement plus larges que le prothorax ; quatre fois aussi longues que lui ; subparallèles ; munies latéralement d'un rebord graduellement plus faible ; arrondies chacune à l'angle postéro-externe ; munies à l'angle sutural (♀) d'une petite dent, ordinairement peu marquée (♂) ; légèrement convexes en dessus ; d'un brun de poix à la base ; graduellement d'un brun cannelle à l'extrémité ; rugueusement ponctuées en devant et d'une manière progressivement affaiblie à la partie opposée ; creusées d'une fossette humérale profonde ; chargées de quatre nervures longitudinales qui s'oblitèrent avant l'extrémité : les deux plus voisines de la suture les plus apparentes : la suivante la plus faible. *Dessous du corps* ruguleusement ponctué ; garni d'un duvet jaunâtre ordinairement assez court et clairsemé (♂) plus long et plus épais sur la poitrine (♀) ; brun sur l'antépectus ; d'un brun rouge sur les parties postérieures. *Métasternum* sillonné. *Pieds* d'un brun de poix.

Cette espèce a été prise dans le bois des Maures, non loin de Saint-Tropez (Var) dans les propriétés d'un neveu de M. de Fonscolombe. Ce dernier a eu l'obligeance de me donner le ♂, et de joindre à l'envoi une figure et une description de la ♀.

Obs. M. Germar dans son Voyage en Dalmatie (1811) découvrit la ♀ de cette espèce et lui donna le nom de *Prionus scutellaris*. Cette dernière dénomination ayant été antérieurement appliquée à un autre Prionien, Dejean, dans son catalogue (1837) lui substitua celle de *Germari*. La ♀ seule avait alors été décrite. En 1842, je fis connaître sous le nom de *Prinobius Myardi*, un insecte trouvé en Corse par M. Myard, et différent du *Prionus scutellaris* principalement par la forme du prothorax. M. le docteur Erichson (Arch. für Naturgech. t. 9 p. 212), soupçonna que le Prionien que j'avais décrit pouvait être le ♂ de la ♀ découverte par M. Germar ; ces soupçons viennent d'être convertis en certitude.

1-2. **Callidium coriaceum** ; Payk. *Allongé, déprimé, vert ou d'un vert violâtre métallique, en dessus. Prothorax plus étroit et subparallèle dans son dernier cinquième; creusé de gros points confluents. Elytres presque uniment ponctuées à la base et rugueusement dans les deux tiers postérieuxrs; chargées d'une ligne longitudinale élevée et peu apparente.*

Callidium coriaceum, Payk. Faun. suec. t. 3. p 91. 13. — Schoenh. Syn, ins. t. 3. p. 448. 24. — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 79. 9.

Long. 0m,0123 à 0m,0146 (5 1/2 à 6 1/2l). — Larg. 0m,0033 à 0m,0056 (1/2 à 2 1/2l).

Corps allongé ; plus ou moins étroit ; déprimé en dessus. *Tête* petite; rugueusement ponctuée, parcimonieusement garnie d'assez longs poils livides ; [longitudinalement marquée entre les antennes d'un sillon souvent assez léger; plus profondément creusée transversalement sur la suture frontale ; bronzée, d'un vert ou d'un noir bronzé , quelquefois d'un violet métallique , avec le labre et les parties de la bouche d'un rouge plus ou moins brun. *Palpes* à dernier article sécuriforme. *Yeux* d'un brun noir ; échancrés. *Antennes* d'un quart (♂) ou d'un tiers (♀) plus courtes que le corps ; noires à la base et graduellement d'un rouge brun vers l'extrémité ; garnies sur les quatre premiers articles et seulement à l'extrémité des autres, de poils livides peu nombreux. *Prothorax* d'un tiers moins long que large ; tronqué ou subéchancré et légèrement relevé en rebord en devant ; arrondi sur les côtés presque en demi-cercle se terminant aux quatre cinquièmes, plus étroit et subparallèle dans le dernier cinquième ; tronqué et rebordé à la base ; déprimé en dessus; creusé de points confluents moins gros sur les côtés que sur le disque ; souvent chargé sur la ligne médiane et quelquefois sur les côtés de celle-ci, de sortes de callosités irrégulières, lisses et imponctuées ; d'un vert olivâtre , d'un vert bronzé, d'un bronzé obscur, d'un brun bronzé ou d'un violet plus ou moins obscur ; hérissé de poils livides assez longs et peu épais. *Ecusson* petit ; presque en demi-cercle ; de la couleur du prothorax. *Elytres* de moitié environ plus larges que le prothorax à sa base ; trois fois et demie environ aussi longues que lui ; arrondies aux épaules, subparallèles ensuite, obtusément arrondies chacune à l'extrémité ; un peu flexibles ; déprimées en dessus ; creusées d'une fossette humérale ; ordinairement un peu bossuées ou chiffonnées dans leur tiers basilaire ; plus lisses et marquées de points plus gros dans cette partie basilaire, rugueusement ponctuées dans leurs

deux tiers postérieurs ; généralement chargées sur ceux-ci d'une ligne longitudinale élevée plus ou moins distincte, qui semble venir de la fossette humérale ; d'un vert métallique, d'un vert olivâtre ou quelquefois d'un vert violâtre ou même violâtres à la base, et d'une teinte graduellement plus pâle vers l'extrémité ; garnies de poils livides peu épais, plus longs et hérissés près du prothorax, couchés postérieurement. *Dessous du corps* d'un fauve brun ou d'un brun fauve ; pointillé sur le ventre, ponctué sur la poitrine ; garni de poils fins et blanchâtres. *Pieds* hérissés de poils semblables ; allongés. *Cuisses* en massue vers l'extrémité; ordinairement brunes ou d'un brun violâtre quelquefois, les antérieures surtout, tirant plus ou moins sur le rouge fauve. *Jambes* tantôt de cette dernière couleur, tantôt plus obscures. *Tarses* ordinairement plus clairs.

Cette espèce a été prise à la Chartreuse par divers naturalistes lyonnais, MM. Rey, Gacogne, etc.

Obs. Elle est facile à distinguer du *C. dilatatum* avec lequel elle a de l'analogie ; par son corps plus allongé, plus étroit ; son prothorax moins court, subparallèle dans son dernier cinquième, creusé de gros points; par ses élytres n'offrant pas de ligne élevée ramifiée ; ses pieds plus longs ; ses cuisses postérieures atteignant ou dépassant l'extrémité du ventre, etc.

9-10. **Clytus pelterii**; Gory. *Allongé, subconvexe, noir, pubescent. Prothorax oblong, renflé dans son milieu. Elytres épineuses à l'angle postéro-externe; ornées d'un trait postscutellaire, juxta-sutural, oblique; d'un point un peu après l'extrémité de ce trait; d'une bande étroite, courbée en arrière, après le milieu, d'une bande plus large, terminale, d'un duvet blanc.*

Clytus Pelterii, Gory, Hist. nat. et Icon. p. 93. pl. 17. fig. 109.

Tête densement ponctuée; noire; garnie d'un duvet cendré blanc; longitudinalement creusée d'une ligne non prolongée jusqu'au vertex. *Antennes* dépassant à peine en longueur la moitié du corps (♀), ou un peu moins courtes (♂); noires, revêtues plus densement à l'extrémité qu'à la base d'un duvet cendré blanchâtre, soyeux, luisant; parcimonieusement ciliées. *Prothorax* étroitement rebordé en devant et en arrière: faiblement arqué à son bord antérieur, tronqué à la base; arrondi sur les côtés; d'un quart plus long que large; convexe en dessus; densement ponctué ou finement chagriné; noir; garni d'un duvet cendré blanchâtre; paré de chaque côté à la base d'une bordure blanche plus développée en dessous qu'en dessus. *Ecusson* en demi-cercle élargi; revêtu d'un duvet blanc. *Elytres* d'un tiers plus larges en devant que le prothorax à sa base; faiblement plus larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; trois fois environ aussi longues que lui; subsinueusement parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur, rétrécies jusqu'à l'angle postéro-externe qui est pointu et plus prolongé que le sutural; obliqnement tronquées d'arrière en avant de celui-là à celui-ci qui est émoussé ou subarrondi; convexes en dessus; revêtues d'un duvet brun noir, soyeux; ornées de divers signes formés d'un duvet blanc: 1° d'un trait court, naissant un peu au dessous de l'écusson, puis graduellement moins rapproché de la suture, jusqu'au cinquième de la longueur; 2° d'un point placé au tiers de la longueur, notablement plus rapproché du bord externe que de la suture; 3° d'une bande assez étroite, courbée en arrière, naissant près de la suture qu'elle ne touche pas, vers les quatre septièmes de la longueur, liée ou à peu près par son autre extrémité au bord externe vers les cinq huitièmes de la longueur; 4° d'une bande terminale trois fois moins étroite. *Dessous du corps* garni de duvet, noir, avec les épimères du médipectus, les épisternums du médipectus et une bordure très rétrécie dans son milieu, au devant du bord postérieur de chaque arceau ventral, blancs. *Pieds* noirs, pubescents. *Cuisses* antérieures assez faiblement en massue; les postérieures plus

graduellement renflées, plus longues que l'extrémité du corps. Premier article des tarses plus long que tous les suivants réunis.

Cette espèce a été prise dans les environs de Lyon, par M. C. Rey; en Alsace, par M. d'Aumont; près de Narbonne, par M. Godart.

Genre *Callimus*, Callime ; Nob.

(Κάλλιμος; très-beau.)

Caractères. *Prothorax* un peu plus long que large, muni d'un tubercule près du milieu de ses bords latéraux; tuberculeux en dessus. *Antennes* de onze articles : le premier, le plus gros, graduellement renflé vers l'extrémité ; le deuxième, petit, subglobuleux ; le troisième un peu moins allongé que les quatrième et cinquième, et comme eux, subcylindrique ou faiblement renflé vers le sommet : les septième, huitième, neuvième et dixième subdéprinés, moins étroits, et presque dentelés au côté externe : le dernier subfusiforme. *Elytres* subparallèles, couvrant tout le corps ; un peu déhiscentes dans la seconde moitié et d'une manière graduellement plus sensible vers l'extrémité. *Cuisses* antérieures et intermédiaires minces à la base, renflées en massue vers l'extrémité.

Ce genre doit faire partie de la famille des Callidiens.

Callimus Bourdini ; Nob. *Allongé ; déprimé en dessus ; d'un bleu vert métallique ; parcimonieusement hérissé de longs poils blanchâtres. Antennes comme poudrées de blanc du deuxième au onzième article.*

Long. $0^m,0078$ (3 1/2[l]). — Larg. $0^m,0019$ (7/8[l]).

Tête penchée en avant, rugueusement ponctuée sur le front et sur la partie postérieure ; presque lisse et marquée de gros points sur l'épistome, dont le bord postérieur est en arc renversé ; d'un bleu vert, avec le labre et les mandibules, noirs. *Yeux* noirs, très-échancrés. *Antennes* un peu moins longues que le corps ; à premier article bleu vert ; à troisième article et suivants, noirs, et garnis d'un duvet blanc très-court, qui les fait paraître comme poudrées. *Prothorax* tronqué ou plutôt faiblement coupé en arc en devant, plus sensiblement et en sens contraire à la base ; arqué et un peu inégal sur les côtés, c'est-à-dire un peu étranglé au-dessous du bord antérieur et moins sensiblement au-devant du postérieur, et muni d'un tubercule peu saillant vers son milieu ; subdéprimé en dessus ; chargé de trois tubercules : un de chaque côté du disque et un postérieur, c'est-à-dire disposés en triangle renversé ; sillonné transversalement au-dessous du bord antérieur et postérieurement au-devant de la base, sur les côtés du tubercule postérieur ; grossièrement et rugueusement ponctué ; d'un bleu vert métallique, ainsi que les élytres. *Ecusson*

comme bilobé ou presque en carré moins long que large, couvert d'un duvet soyeux. *Elytres* d'un quart ou d'un tiers plus larges en devant que le prothorax à sa base, plus larges que lui dans son milieu; quatre fois environ aussi longues que ce dernier; subparallèles ou graduellement et très-faiblement rétrécies après la moitié de la longueur; subparallèles ensuite et curvilinéairement rétrécies des six septièmes à l'angle sutural; étroitement rebordées latéralement; déprimées longitudinalement sur la majeure partie de leur largeur; convexement déclives en dehors du calus; creusées d'une fossette humérale marquée; un peu déhiscentes à la suture, à partir du quart de la longueur, et d'une manière graduellement plus sensible dans la seconde moitié; subruguleusement et presque uniformément marquées de points gros et rapprochés. *Dessous du corps* d'un vert bleu, plus obscur que le dessus. *Pieds* d'un bleu vert. *Cuisses* antérieures et intermédiaires brusquement renflées en massue vers leur extrémité : cuisses postérieures en massue allongée.

Cette espèce a été trouvée dans le département du Rhône, par M. l'abbé Bourdin, à qui je l'ai dédiée.

Obs. Le dernier arceau ventral est échancré dans son milieu; le dernier article des antennes est subéchancré au côté externe : ces caractères sont probablement particuliers à l'un des sexes (♂) de cette espèce, dont je n'ai vu qu'un individu.

Genre *Albana*, ALBANE.

(*Albana*, nom mythologique.)

CARACTÈRES. *Antennes* un peu épaisses ; rétrécies de la base à l'extrémité ; aussi longues (♂) ou presque aussi longues que le corps (♀); annelées ; peu ou point ciliées en dessous ; de onze articles : le premier presque uniformément épais, moins grand que le troisième, plus allongé que le quatrième. *Tête* longitudinalement sillonnée sur le front. *Yeux* très-profondément échancrés, presque divisés en deux parties. *Prothorax* subcylindrique, court. *Ecusson* en demi-cercle moins long que large. *Elytres* subparallèles, arrondies à l'extrémité, faiblement ou médiocrement convexes en dessus, subperpendiculairement déclives sur les côtés et d'une manière graduellement affaiblie des épaules à l'extrémité. *Pieds* assez forts, peu allongés.

Obs. Cette coupe qui doit trouver place dans la branche des Mesosaires, sert à lier le genre *Mesosa* au genre *Niphona*. Elle diffère du premier par ses antennes épaisses, non ciliées en dessous ; du second, par ses élytres arrondies à l'extrémité.

M. grisea; FOUDRAS, inéd. *Assez allongée ; médiocrement convexe et revêtue d'un duvet gris cendré, légèrement teinté de fauve. Elytres parées, dans leur seconde moitié, d'une M d'un blanc cendré, commune aux deux étuis, à branches externes obliques et bordées d'une raie noire.*

♂. Le ♂ que je n'ai pas vu a probablement les antennes aussi longues que le corps et l'hypopygium entier.

♀ Antennes prolongées environ jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur des élytres. Hypopygium creusé d'une dépression sulciforme paraissant entaillée à son extrémité.

Long. $0^{m},0067$ (3^{l}). — Larg. $0^{m},0033$ ($2\ 1/3^{l}$).

Corps assez allongé ; médiocrement convexe sur le dos ; revêtu d'un duvet épais. *Tête* inclinée ; noire, mais revêtue d'un duvet épais d'un gris cendré, mélangé de quelques parties tirant un peu sur le fauve ; creusée longitudinalement depuis le vertex d'un sillon assez profond entre les yeux et graduellement affaibli en approchant de l'épistome : côtés de ce sillon subtuberculeux à la base des antennes. *Yeux* noirs. *Antennes* prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur du

corps (♀); à articles annelés; c'est-à-dire garnies d'un duvet cendré dans leur première moitié, brun dans la seconde. *Prothorax* à peine plus large en devant que la tête qu'il embrasse; tronqué à son bord antérieur; subcylindrique ou à peine arqué sur les côtés; bissubsinueusement tronqué à la base; moins long que large; revêtu d'un duvet gris cendré ou d'un gris cendré légèrement fauve, offrant longitudinalement dans son milieu une raie d'un blanc cendré peu tranché, couronné antérieurement par une ligne transversale brune, assez courte; marqué de chaque côté de la ligne médiaire de trois ou quatre points de même couleur, peu tranchés et irrégulièrement disposés. *Ecusson* revêtu d'un duvet gris cendré. *Elytres* d'un quart ou d'un tiers plus larges en devant que le prothorax à sa partie postérieure; quatre fois à peu près aussi longues que lui; subparallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, arrondies à l'extrémité; médiocrement convexes sur le dos; à fossette humérale peu profonde; noires ou brunes, mais revêtues d'un duvet épais; parsemées de points enfoncés progressivement moins gros de la base à l'extrémité, mais laissant un vide ou apparaissant comme de petites mouchetures brunes sur le duvet: celui-ci en majeure partie d'un gris cendré ou d'un gris cendré légèrement teinté de fauve, offrant sur les deux tiers internes de la moitié antérieure de chaque élytre, une teinte d'un blanc cendré peu uniforme, rendant plus apparents trois à quatre points bruns, longitudinalement disposés sur une trace enfumée; parées, de la moitié aux trois quarts de la longueur, d'une sorte d'M d'un blanc cendré, commune aux deux étuis, dont la branche externe sensiblement oblique de dedans en dehors est bordée au côté interne d'une raie noire. *Dessous du corps* et *Pieds* d'un gris cendré : ceux-ci assez courts et épais.

Cette espèce a été découverte par M. Foudras, dans les garrigues des environs de Saint-Georges, près Montpellier. Elle se trouvait sur le *Cistus Monspeliensis*, mais peut-être à l'état de larve vit-elle aux dépens d'une autre plante.

Exocentrus adspersus; Rey, inéd. *Dessus du corps d'un rouge brun ou d'un fauve brun. Prothorax pubescent. Elytres parcimonieusement hérissées de poils noirs; offrant dans leur milieu une bande transversale irrégulière, et, antérieurement et vers l'extrémité des rangées longitudinales de points, formées d'un duvet cendré. Troisième et quatrième articles des antennes annelés.*

Long. $0^{m}0056$ à $0^{m}0078$ (2 1/2 à 3 1/2^{l}). — Larg. $0^{m}0022$ à $0^{m}0027$ (1 à 1 1/4^{l}).

Corps assez allongé; médiocrement convexe; d'un fauve brun ou brunâtre, et garni de duvet sur diverses parties en dessous. *Tête* perpendiculaire; un peu bombée; rayée entre les yeux d'un sillon qui s'efface sur le vertex et sur la partie antérieure du front; pointillée; d'un fauve brun, mais garnie d'un duvet assez épais cendré blanc, ou cendré rosé. *Yeux* noirs; très-échancrés. *Antennes* un peu plus longues que le corps (♀) ou d'un tiers plus longues que lui (♂); sétacées; ciliées en dessous et moins longuement en dessus; de onze articles: le premier épais, légèrement renflé un peu après le milieu: à peine aussi grand que le quatrième, moins long que le troisième, revêtu comme le deuxième et la base des troisième et quatrième, d'un duvet cendré: les autres d'un fauve brun ou brunâtre. *Prothorax* tronqué ou faiblement arqué à son bord antérieur, et en sens opposé au postérieur; rebordé en devant et à la base; curvilinéairement élargi sur les côtés jusques un peu après la moitié de la longueur de ceux-ci, où il est armé d'une épine courbée en arrière, sinueusement rétréci de ce point aux angles postérieurs; court; médiocrement convexe en dessus; finement ponctué; d'un brun rouge, garni d'un duvet cendré, couché, formant longitudinalement sur le milieu une sorte d'épi. *Ecusson* en triangle, à côtés curvilignes; revêtu d'un duvet cendré. *Elytres* près d'une fois aussi larges en devant que le prothorax à la base; d'un quart plus larges que ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand; quatre à cinq fois aussi longues que lui; obtuses aux épaules; subsinueusement parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur, subarrondies à l'extrémité (prises ensemble); à angle sutural prononcé; sensiblement déhiscentes à la suture dans leur quart postérieur; rebordées sur les côtés et plus faiblement le long de la suture; médiocrement convexes en dessus; marquées de points enfoncés assez visibles et rapprochés, près de la base, graduellement moins apparents vers l'extrémité; hérissées de poils noirs et raides, clairsemés à peu près à égale distance les uns des autres; d'un brun

rouge, ou plus rarement d'un rouge brun ; garnies sur plusieurs parties d'un duvet cendré, couvrant la base; offrant à la moitié de la longueur une bande transversale irrégulière, paraissant le plus souvent floconneuse, plus large vers la suture; montrant entre cette bande et la base quatre à cinq rangées longitudinales de taches punctiformes dont les deux ou trois plus voisines de la suture sont souvent confondues ou peu distinctes ; offrant des deux tiers à l'extrémité quatre à cinq rangées semblables, convergentes postérieurement, dont les trois internes se montrent souvent en partie confondues , dont la quatrième est souvent épilée : ces rangées de points floconneux disposés sur des lignes élevées, à peine ou peu distinctes ; en partie dénudées sur les côtés vers le tiers de la longueur, et transversalement et anguleusement de la moitié au deux tiers. *Dessous du corps* d'un brun rouge ; postérieurement garni d'un duvet cendré. Dernier anneau du ventre cilié ou offrant des faisceaux de poils. *Pieds* pubescents ; d'un fauve rouge ou d'un brun rouge , avec les jambes, moins obscures ou plus claires. *Cuisses* en massue dans leur milieu. *Jambes* antérieures échancrées dans le milieu de leur arête inférieure ; les intermédiaires échancrées aux deux tiers de l'arête supérieure. Premier article des tarses postérieurs à peu près aussi long que les deux suivants réunis.

Cette espèce se trouve en juillet et en août, dans les environs de Lyon, sur le chêne. Elle a également été prise dans les environs de Bordeaux, par M. Perrond. Je lui ai conservé le nom sous lequel je l'ai vue inscrite dans la collection de M. C. Rey.

Obs. Elle diffère de l'*E. balteatus*, par une taille généralement moins petite ; par sa couleur ordinairement un peu plus obscure ; par ses antennes ciliées également en dessus, surtout sur les troisième et quatrième anneaux ; par la disposition du duvet, plus floconneux sur la bande transversale des élytres, formant entre cette bande et la base, des rangées longitudinales de taches punctiformes, dont les externes sont plus distinctes ; et offrant vers l'extrémité quatre à cinq rangées semblables, au lieu de couvrir cette extrémité d'une manière uniforme. Enfin, elle est estivale et vit sur le chêne ; l'*E. balteatus* est printanier et se trouve principalement sur le tilleul.

Pogonocherus scutellaris; Rey, inéd. *Elytres postérieurement rétrécies et tronquées à l'extrémité. revêtues d'un duvet mélangé de noir, de fauve et de cendré; ornées vers la base d'une bande d'un blanc sale, obliquement incourbée vers la suture, qu'elle n'atteint pas; chargées de trois lignes élevées, dont l'interne parée de deux fascicules de poils noirs.*

Long. 0m0050 (2 1/4l). — Larg. 0m0019 (7/8l).

Corps assez allongé : médiocrement convexe sur le dos. *Tête* d'un brun rougeâtre ; garnie d'un duvet cendré ou légèrement carné; hérissée de quelques poils noirs ; creusée d'un large sillon entre les antennes. *Yeux* noirs; très-échancrés. *Antennes* plus longues que le corps ; subfiliformes; ciliées en dessous; à premier article renflé; les suivants d'un brun rouge, annelées de cendré à la base. *Prothorax* un peu arqué à son bord antérieur ; peu dilaté latéralement jusqu'au milieu où il est armé d'une épine de chaque côté, sinueusement rétréci ensuite jusqu'à la base ; presque tronqué ou plutôt en angle très-ouvert et postérieurement dirigé à celle-ci ; étroitement rebordé à son bord postérieur, relevé en rebord à celui de devant ; un peu moins long que large ; convexe, chargé de chaque côté des limites du disque d'un petit tubercule voisin de l'épine latérale ; pointillé, brun, mais revêtu sur la majeure partie longitudinale de sa surface d'un duvet presque couleur de chair; hérissé de quelques poils noirs ; longitudinalement rayé d'un sillon moins étroit dans sa partie médiaire ; ornée de chaque côté de ce sillon, vers le tiers de la longueur, d'une sorte de point rond, dénudé. *Ecusson* presque circulaire, revêtu d'un duvet serré, blanc. *Elytres* de deux tiers plus larges en devant que le prothorax à sa base ; trois fois aussi longues que lui ; subparallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur, ou plutôt un peu sinueuses au-dessous des épaules et un peu élargies ensuite, subcurvilinéairement rétrécies à partir des deux tiers jusqu'à l'angle extérieur du sommet, tronquées à l'extrémité qui est moins large que la moitié du diamètre transversal le plus grand de chacune d'elles ; subdéprimées sur le dos, rabattues perpendiculairement sur les côtés vers les épaules, et d'une manière graduellement moins brusque vers l'extrémité ; marquées de points enfoncés presque sérialement disposés ; hérissées de poils noirs peu nombreux ; revêtues d'un duvet mélangé de noir, de fauve et de cendré, ou blanc jaunâtre ; parées d'une large bande d'un duvet blanc sale ou jaunâtre, qui de l'épaule se dirige en arc vers la suture qu'elle n'atteint pas, du sixième au tiers environ de la longueur ; cette bande duveteuse suivie d'une

bande analogue, noire, paraissant en partie dénudée ; chargées de trois lignes longitudinales élevées peu distinctes sur la bande cendrée : les deux externes confluentes un peu avant l'extrémité : l'interne plus courte, ornée de deux fascicules formés de poils très-noirs. *Dessous du corps* brun ; pointillé ; parcimonieusement pubescent. *Cuisses* carnées à la base, à massue brune. *Jambes* carnées, annelées de noir. *Tarses* couleur de chair.

Cette espèce a été trouvée par M. Rey sur des pins, à Saint-Jean-la-Bussière (Rhône).

6-7. **S. arcuata**; PANZER. *Prothorax noir, garni d'un duvet jaunâtre, subconique, épineux à ses angles postérieurs. Elytres fortement rétrécies des épaules à l'extrémité; noires, parées chacune d'un arc basilaire et de trois bandes dilatées vers la suture, d'un jaune flave.*

♂ Antennes noires, avec les quatre à six derniers articles d'un jaune testacé graduellement plus foncé. Cuisses d'un testacé jaune à la base, avec l'extrémité noire et plus longuement sur les postérieures. Jambes antérieures et intermédiaires d'un testacé jaune avec l'extrémité noire : les postérieures noires ainsi que tous les tarses.

♀ Antennes et pieds d'un jaune testacé ou d'un testacé jaune.

Leptura arcuata, PANZ. Faun. germ. 8. 12 ♀ ♂ et détails. — *Id.* Ent. germ. p. 274. 32. — *Id.* Krit. rev. 1, p. 115.

Leptura annularis, FABR. Syst. Eleuth. 2. p. 363. 51. — SCHOENH. Syn. ins. t. 3. p. 493. 60.

Long. 0^m,0145 (6 1/2^l). — Larg. 0^m,0037 (1 2/3^l).

Tête en triangle allongé; noire, avec l'epistome et le labre bordés de fauve; sillonnée entre les yeux; ponctuée; garnie d'un duvet jaunâtre. *Palpes* bruns. *Yeux* noirs; échancrés; saillants sur les côtés de la tête. *Antennes* situées à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux; subfiliformes; presque aussi longues que le corps (♂), un peu moins longues (♀); colorées comme il a été dit. *Prothorax* allongé; plus étroit à son bord antérieur que la tête; tronqué et rebordé en devant; bissubsinueusement élargi d'avant en arrière; prolongé sur épaules en pointe épineuse, à ses angles postérieurs; bissinueux à la base; creusé au-devant de celle-ci d'un sillon élargi dans son milieu; subconvexe; noir; pointillé; garni d'un duvet d'un jaune mi-doré à certain jour. *Ecusson* en triangle pointu; noir; garni d'un duvet mi-doré. *Elytres* à peine plus larges que le prothorax à l'extrémité de ses épines; deux fois et quart à deux fois et demie aussi longues que lui; subarrondies aux épaules; rétrécies de ce point à l'extrémité, d'une manière graduelle (♂) ou très-faiblement dilatées sur les côtés dans leur partie moyenne (♀); obliquement tronquées à l'extrémité et prolongées en pointe à la partie externe de celle-ci; à peine débordées par le segment anal; voûtées chacune, mais plus fortement inclinées sur les côtés; rebordées à la suture et déhiscentes vers l'extrémité de celle-ci; creusées d'une fossette humérale obliquement dirigée en s'affaiblissant, vers la suture; ruguleusement pointillées; garnies d'un

duvet peu épais d'une couleur en harmonie avec leurs teintes; noires ; parées chacune d'un arc et de quatre bandes d'un jaune flave : l'arc situé à la base, longeant la suture de son côté interne jusqu'au sixième de la longueur, bordant de son côté externe le calus huméral qui reste noir et remontant ensuite vers l'angle de l'épaule : les bandes prolongées du rebord sutural au rebord externe, presque en triangle transversalement placé, ou rétrécies de dedans en dehors, situées ; la première, un peu obliquement au tiers : la seconde, subtransversale, un peu après le milieu : la troisième, environ aux quatre cinquièmes. *Dessous du corps* noir, revêtu d'un duvet soyeux, luisant, d'un jaune verdâtre ou d'un flave doré. *Pieds* allongés. *Cuisses* et *jambes* garnies d'un duvet flave-doré, vu à certain jour ; colorées comme il a été dit.

Cette espèce a été trouvée en Alsace par M. Guéneau d'Aumont, de qui je l'ai reçue. Elle paraît avoir été prise aussi dans la même province par M. Silbermann.


1
3
4
2
7
5
6
8
10
11
17
15
14
16
18
12
13
19
21
23
24
20
22